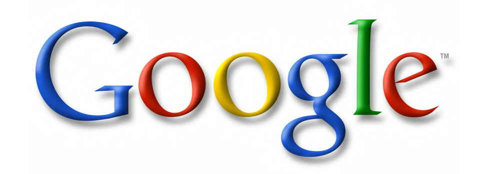
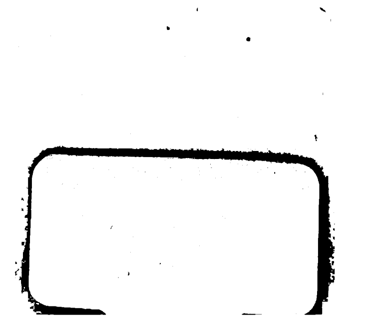




DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

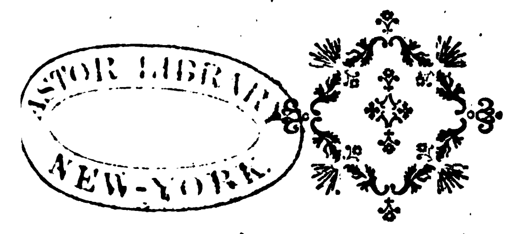
TANT SACRÉS QUE PROFANES.

TOME PREMIER.

DICTIONNAIRE
POUR L'INTELLIGENCE
DES AUTEURS CLASSIQUES,
GRECS ET LATINS,
TANT SACRÉS QUE PROFANES,
CONTENANT
LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE, ET LES ANTIQUITÉS.
DÉDIÉ
A MONSEIGNEUR
LE DUC DE CHOISEUL,

Par M. SABBATHIER, Professeur au Collége de Châlons-sur-Marne, & Membre de la Société Littéraire de la même Ville.

TOME PREMIER.

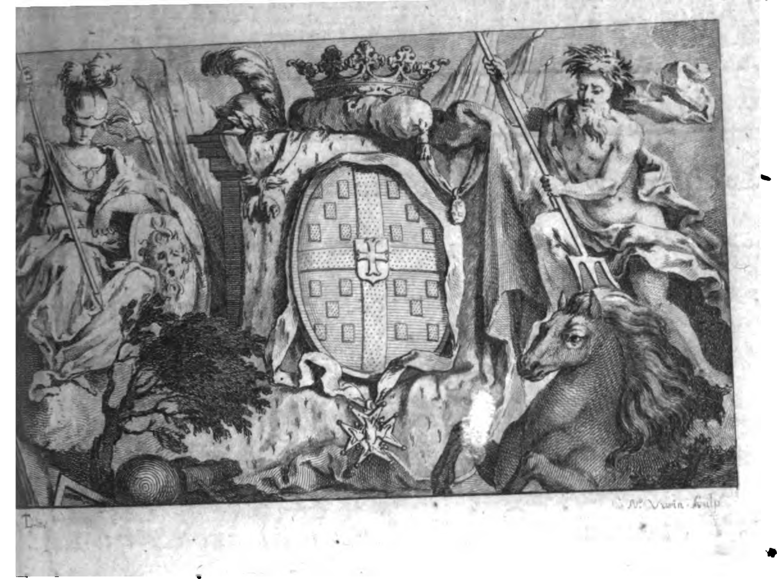


A CHÂLONS-SUR-MARNE,

Chez { SENEUZE, Imprimeur du Roi, dans la Grande Rue;
Et se trouve à PARIS,
DELALAIN, Libraire, rue S. Jacques, à l'Image S. Jacques.

M. DCC. LXVI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



A MONSEIGNEUR

Le Duc de Choiseul,

Miniſtre & Secrétaire d'État de la Guerre, & des Affaires Étrangeres.

MONSEIGNEUR,

ON peut dire que les Ouvrages en forme de Dictionnaire sont

aujourd'hui, pour ainsi parler, à la mode. Chaque Art, chaque Science a son Dictionnaire. Les Auteurs Classiques, qui en auroient le plus besoin, étant continuellement entre les mains d'une Jeunesse, peu versée pour l'ordinaire dans les matières qu'ils contiennent, sont les seuls qui n'aient pas le leur. C'est pour suppléer à ce défaut, que j'ai formé le projet de l'Ouvrage, que j'ai l'honneur de vous présenter.

Depuis que j'ai commencé à l'exécuter, je n'ai été soûtenu & encouragé que par l'approbation, que des Personnes d'un mérite distingué, à la vérité, vouloient bien donner à mon travail. Mais, je sens mon zèle & mon ardeur s'accroître de plus en plus,

depuis que vous avez eu la bonté de m'accorder aussi la vôtre. Excité par le plan de l'entreprise, qui a eu le bonheur de vous plaire, vous avez agréé, MONSEIGNEUR, que cette production parût sous vos auspices. C'est un gage assuré de l'accueil favorable, que le Public va lui faire. Il ne pouvoit lui arriver rien de plus glorieux, que de porter en tête un Nom, depuis long-tems si cher à la France ; & cette faveur est d'autant plus singulière, que vous avez daigné l'accorder à un Auteur, à peine connu dans la République des Lettres.

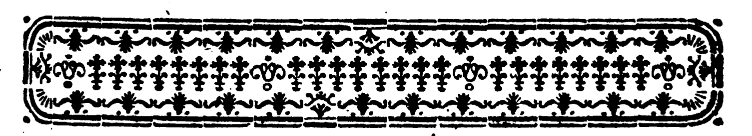
Engagé, dorénavant, par votre protection honorable, que ne ferai-je pas, MONSEIGNEUR,

pour hâter la continuation de l'Ouvrage & pour le rendre, autant qu'il me sera possible, aussi digne du Mécène qui le protege, qu'utile à ceux pour lesquels il est destiné.

Je suis, avec le respect le plus profond,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,
F. Sabbathier.



AVERTISSEMENT DU LIBRAIRE,

AU SUJET DE LA SOUSCRIPTION.

LA Souscription, que l'on avoit ouverte avant l'impression de ce premier Volume, a paru agréable au Public. Plusieurs Personnes se sont empressées d'en profiter ; mais nous avons été informés que d'autres ont été arrêtées, par la crainte qu'il n'en fût de cette Souscription, comme de quelques-unes qui n'ont pas réussi. On a appréhendé que l'entreprise ne fût pas continuée, avec l'exactitude & la fidélité que l'on a droit d'attendre de l'Auteur ; ensorte qu'au lieu d'accepter les offres que l'on avoit faites, par le motif de l'utilité publique & particulière, il y a des Personnes, qui ont mieux aimé attendre la publication de chaque Volume, & le payer un tiers en sus du prix de la Souscription.

Nous nous croyons obligés de prévenir de pareilles inquiétudes, en assurant le Public de la fer-

me résolution, où est l'Auteur, de conduire cet Ouvrage jusqu'à sa fin, & jusqu'au dégré de perfection, qu'il a fort à cœur de lui donner. Il y est excité par un desir sincère de contribuer aux progrès des Études de la Jeunesse, & par les encouragemens qu'ont bien voulu lui donner, en particulier, les Citoyens éclairés de cette Ville, qui ont paru satisfaits du *Prospectus*, & qui ont souhaité de se procurer l'Ouvrage. Il n'a pas été moins excité par les Lettres, que l'on s'est donné la peine de lui écrire de différens païs, à cette occasion; & il doit l'être beaucoup plus par la protection honorable, que Monseigneur LE DUC DE CHOISEUL veut bien accorder à son Ouvrage, dont il a fort goûté le plan.

Mais, comme il desire toujours que le Public puisse se procurer, à un prix raisonnable, ce nouveau Dictionnaire, dont la totalité des Volumes sera un peu coûteuse, nous le proposerons à de nouvelles conditions. Elles nous font espérer que les Particuliers y auront une entière confiance, d'autant plus qu'ils ne seront exposés à aucun risque, puisqu'ils ne seront obligés à aucune avance, & que par-là, nous prévenons tout fâcheux événement.

Les conditions de la nouvelle Souscription se-

ront donc, que ceux qui auront pris le premier Volume avant la publication du ſecond ; c'eſt-à-dire, avant le premier Mai 1767, ne payeront l'Ouvrage qu'à raiſon de *quatre livres* le Vol. qui a été le prix de la première Souſcription.

Pour les Perſonnes qui ont d'abord ſouſcrit, comme elles ont fait des avances pour trois Vol. elles retireront, ſans rien payer, non ſeulement le premier, mais encore le ſecond & le troiſième Volume.

Le terme qu'on indique, une fois expiré, on payera chaque Volume au prix fixé, qui eſt de *ſix livres*.

Suppoſé que l'on n'eût pas tiré un nombre ſuffiſant d'exemplaires, tant du premier que du ſecond Volume, qui eſt actuellement ſous preſſe, on recommencera tout de ſuite l'impreſſion de ces deux Volumes, en faveur des Perſonnes, qui ſe ſeront préſentées durant le tems preſcrit ; & ces Perſonnes ne payeront pas l'Ouvrage plus cher que les autres. Cette réimpreſſion, au reſte, ſe fera ſans préjudice de l'impreſſion des Volumes ſuivans.

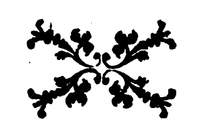
On donnera des reconnoiſſances relatives à la nouvelle Souſcription ; & l'Ouvrage ne ſera délivré

ſur le pied de *quatre livres* le Volume, que ſur la repréſentation de ces reconnoiſſances.

On Souſcrit, à Châlons-ſur-Marne, chez SENEUZE, Imprimeur du Roi, dans la Grande Rue ; Et à Paris, chez DELALAIN, Libraire, rue Saint Jacques, à l'Image Saint Jacques. On peut auſſi Souſcrire chez les Libraires & Imprimeurs des différentes Villes du Royaume, & des Païs étrangers.

Il paroîtra exactement un Volume tous les ſix mois, à commencer du premier Novembre de la préſente année.

On comptoit que celui-ci auroit une centaine de pages de plus qu'il n'a ; mais on n'a pas crû devoir couper la lettre ſuivante. Cette méthode, que l'on ſe propoſe de ſuivre, autant qu'il ſera poſſible, fera que certains Volumes auront un peu plus, d'autres un peu moins de pages, qu'on n'a annoncé dans le *Proſpectus*.





DISCOURS
PRÉLIMINAIRE.



N exercice de plusieurs années, & une application assidue aux Livres Classiques, soûtenue autant par inclination que par devoir, m'ont fait naître l'idée de l'Ouvrage, que je présente au Public. Dès que j'en eus conçu le dessein, je le communiquai à des Amis d'un mérite rare, qui parurent le goûter, & qui m'engagérent à y donner une attention sérieuse. Ils eurent même la bonté de m'indiquer des sources, qui m'ont été très-utiles. Ce qui fut encore pour moi un nouvel encouragement, c'est l'approbation, qu'ils voulurent bien donner à quelques Articles, que je soumis à leur décision.

Je pourrois ajoûter qu'un illustre Académicien (*a*), qui enrichit tous les jours la Littérature d'une multitude d'excellens Ouvrages, ayant eu connoissance de celui-ci, exigea que je lui en envoyasse le Plan. Je le fis en peu de mots. Et voici la manière obligeante dont il me répondit : *L'idée que vous me donnez, Monsieur, dans votre dernière, de l'Ouvrage*

(*a*) M. Formey, secrétaire perpétuel de l'Acad. Royale de Prusse.

auquel vous travaillez, m'en a fait concevoir une très-grande espérance. . . . J'insérerai l'extrait de votre Lettre, qui contient le Plan de cet Ouvrage, dans notre Gazette Littéraire de Berlin, composée par M. le Conseiller de Francheville, Membre de notre Académie. Je souhaite que l'Ouvrage même parvienne bientôt à l'existence.

Tels sont les principaux motifs, qui m'ont déterminé à hâter la publication de cet Ouvrage. Pour sentir l'utilité des matières, qui en sont l'objet, il suffira de jetter un coup d'œil sur ce que je vais exposer touchant chaque Partie.

I.

LA GÉOGRAPHIE.

CEUX qui ont cultivé les premiers la Géographie, n'étoient rien moins que des Philosophes. C'est ce qu'atteste Strabon, (*a*) qui place, au nombre des plus anciens Géographes, Homère, Anaximandre de Milet, Hécatée, citoyen de la même Ville, Démocrite, Eudoxe, Dicéarque, Éphore, & plusieurs autres, qui ont vécu dans des tems postérieurs. Les Ouvrages de la plûpart de ces Auteurs sont perdus. Leurs noms seroient également ensevelis dans un éternel oubli, s'ils n'étoient quelquefois cités par ceux, dont les Ouvrages sont parvenus jusqu'à nous. C'est, sur tout, à Strabon, qui fleurissoit du tems de Jesus-Christ, que nous devons la connoissance de beaucoup d'anciens Géographes ; parce qu'il en cite quantité dans

(*a*) Strabon, pag. 1 & 2.

sa Géographie ; Ouvrage qui est, sans contredit, l'un des meilleurs, que nous ayons des Anciens sur cette matière. Le bon sens, la droiture du jugement, l'érudition, l'exactitude, & la précision y brillent par tout. Ptolémée, Pline, Pomponius Méla, Étienne de Byzance, qui ont écrit postérieurement, tiennent aussi un rang distingué. Voilà les sources principales, où l'on doit puiser la Géographie ancienne.

Cette science est d'une étendue vaste & immense ; car elle comprend généralement tous les païs connus des Anciens. Et tel est précisément l'objet des Auteurs Grecs & Latins, que l'on voit pour l'ordinaire dans les Classes. En effet, Tacite nous présente les divers Peuples, qui habitérent autrefois la Germanie, maintenant l'Allemagne, ainsi que ceux qui possédoient les Isles Britanniques. César fait connoître nos premiers Peres, je veux dire les habitans des Gaules, les Belges, les Celtes, les Aquitains. Q. Curse, en racontant l'histoire des Expéditions d'Alexandre, passe en revue les divers Peuples, qui occupérent les contrées d'Asie, jusqu'aux Indes. Tite-Live donne une idée de ceux qui possédérent l'Italie, dans les tems les plus reculés. Son Histoire embrassant toutes les Guerres, que les Romains avoient eues avant lui, cela lui donne lieu de parler des habitans d'une infinité de païs, situés, non seulement, dans l'Europe, comme l'Espagne, la Gréce, la Macédoine, la Thrace, mais encore dans l'Afrique & dans l'Asie. Les Auteurs Grecs, souvent copiés par les Latins, embrassent, à peu près, la même étendue de terrein.

Ajoûtez à cela, qu'une partie de la Géographie du moyen âge se trouve ici jointe à la Géographie ancienne, parce que les Écrits de quelques Auteurs Classiques, tels qu'Eutrope, & autres, s'étendent jusques vers le quatrième siécle.

De combien de Lieux, de Villes, de Villages, de Bourgs, de Fleuves, de Rivières, de Mers, d'Isles, de Presqu'isles, de Golfes, de Détroits, de Montagnes, de Vallées, de Fontaines, n'est-il pas fait mention dans ces Écrivains? A chaque page, & presque à chaque ligne on en rencontre. Combien, par conséquent, la connoissance de toutes ces choses est-elle nécessaire à quiconque prétend lire & étudier avec fruit les Livres Classiques? M. Rollin, (a) veut que, dans l'explication d'un Auteur, on ne laisse jamais passer aucun lieu, sans avoir soin de le faire remarquer, & même de le montrer, s'il est possible, sur une Carte Géographique. C'est, en effet, la manière la plus simple, la plus aisée, qui se place le plus facilement dans la mémoire, & qui y fixe le plus nettement les événemens historiques.

A cette occasion, je me rappelle ce qui m'est arrivé, un jour que j'expliquois à deux jeunes Gens, cet endroit de Cornélius Népos: „La Flotte (b) confédérée des Grecs

(a) Roll. hist. anc. Tom. VI. pag. 140 & 648.

(b) *Classis communis Græciæ trecentarum navium, in quâ ducentæ erant Atheniensium, primùm apud Artemisium, inter Eubœam continentemque terram, cum classiariis Regis conflixit. Angustias enim Themistocles quærebat ne multitudine circumiretur. Hinc etsi pari prælio discesserant, tamen eodem loco non sunt ausi manere, quòd*

„ composée

„ composée de trois cens voiles, dont il y en avoit deux „ cens des Athéniens, attaqua d'abord l'Armée navale „ des Perses, auprès du Cap d'Artémise, entre l'Isle „ d'Eubée & la Terre ferme. Car Thémistocle, (qui „ commandoit les Grecs) avoit soin de n'engager le „ combat, que dans des détroits, dans la crainte d'être „ enveloppé par la multitude des Vaisseaux ennemis. „ Quoique l'avantage eût été égal de part & d'autre, les „ Grecs n'osérent pas néanmoins rester dans ce poste, „ parce qu'il étoit à craindre pour eux, qu'une partie de „ la Flotte ennemie venant à passer la pointe de l'Isle „ d'Eubée, on ne les attaquât des deux côtés. Ainsi, „ ayant doublé le Cap d'Artémise, ils vinrent mouiller „ auprès de Salamine, à la vue d'Athènes. "

On ne peut nier que ce passage ne soit un peu difficile à entendre, pour quiconque n'a pas quelque teinture de la Géographie. Il y a, sur tout, ces mots du texte, *ancipiti premerentur periculo*, qu'on ne sçauroit bien traduire sans cela. Les Traducteurs François de notre Auteur, que j'ai consultés, ne me paroissent pas avoir rendu sa pensée, en employant cette expression : *Ils ne fussent enveloppés de toutes parts* ; parce qu'*ancipiti premerentur periculo*, ne veut pas dire la même chose, que s'il y avoit *ex omni premerentur parte* ; mais il signifie la même chose, que s'il y avoit, *ex utraque premerentur parte* ; c'est-à-dire, comme

erat periculum ne, si pars navium adversariorum Eubœam superasset, ancipiti premerentur periculo. Quo factum est ut ab Artemisio discederent, & ex adversum Athenas apud Salamina, classem suam constituerent. Corn. Nep. in Themist. c. 3.

j'ai traduit, *on ne les attaquât*, ou bien, littéralement, *ils ne fussent attaqués des deux côtés.*

Pour revenir à mes deux jeunes Gens, ils ne comprenoient pas comment les Grecs se trouveroient attaqués à la fois des deux côtés par les Perses, lorsqu'une partie de ceux-ci auroit tourné le long de l'Isle d'Eubée. J'avois beau m'exprimer de toutes les façons imaginables, pour le leur faire entendre, je n'en pouvois venir à bout. Voyant cela, je pris une Carte Géographique, & je leur montrai ce dont il étoit question. Les deux jeunes Gens me dirent alors d'un air, qui annonçoit leur satisfaction intérieure : *M. nous le comprenons fort bien maintenant ; mais auparavant nous n'y entendions rien.*

Cette espèce d'Épisode confirme la réflexion de M. Rollin. D'ailleurs, ce n'est pas sans raison, que l'on dit ordinairement, que les Cartes sont les livres des Enfans. Il ne faut donc pas les séparer de l'étude de la Géographie. C'est pourquoi, dès que cet Ouvrage sera achevé, mon dessein est d'en faire graver un certain nombre, où on aura l'attention d'insérer le nom de tous les Lieux, dont il sera parlé dans le corps du Dictionnaire. On y ajoûtera même quelques Planches pour les autres matières. Mais on s'en tiendra aux plus nécessaires.

J'ai déjà fait connoître une partie des Anciens, où je puise, comme dans les sources primordiales. On peut joindre à ceux-là, Hérodote, Diodore de Sicile, Pausanias, &c. La plûpart de ces Auteurs ne rapportent que ce qu'ils ont vu de leurs yeux. Leurs Écrits ont été com-

posés d'après les mémoires qu'ils avoient faits eux-mêmes, chemin faisant, dans leurs voyages. C'est ainsi que Strabon, comme il le dit souvent, raconte ses propres observations. On ne peut, ce me semble, avoir de plus sûrs garants.

Les Anciens ne sont pas, cependant, les seuls guides, que je me sois proposé de suivre. Quelque confiance que l'on doive avoir en eux, il ne faut pas, sans doute, négliger les Modernes, qui ont fait plusieurs découvertes utiles, dont on peut se servir avec avantage. Les sçavantes recherches, qui sont répandues dans les Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, me sont sur tout d'un grand secours. Ce n'est pas seulement la Géographie ancienne, qui y est traitée avec toute la clarté, la netteté, & l'élégance possibles, mais la Mythologie, l'Histoire, la Chronologie, en un mot, tout ce qui regarde les Antiquités.

Pour ce qui est de la manière de traiter un Article Géographique, j'ai cru devoir m'attacher principalement à intéresser le Lecteur, par des récits, qui plussent en instruisant. Si c'est une Ville, dont il faille donner la description, après que j'ai fait connoître ses anciens noms, soit Grecs, soit Latins, ainsi que sa position, par rapport à la Géographie ancienne, j'expose quel est celui à qui on en attribue les premiers fondemens, ce qu'on y a vu de plus digne de remarque, de quels événemens elle a été témoin, si elle a été détruite, & puis rétablie, quel nom elle porte aujourd'hui, supposé qu'elle existe encore, dans

quel païs elle est située, selon la Géographie moderne, & conséquemment à quel Prince elle appartient. Par-là, la Géographie ancienne & la Géographie moderne, sont mises en parallele. Il m'a paru que c'étoit le moyen le plus propre à rendre utiles ces sortes d'Articles. Si je ne parle, ni de longitude, ni de latitude, c'est parce qu'un habile homme, que j'ai consulté là-dessus, a été d'avis que je n'en fisse aucune mention, sans doute à cause des variations auxquelles sont nécessairement assujetties la longitude & la latitude des différens lieux de la Terre. D'ailleurs, on les trouvera sur les Cartes Géographiques.

Quand je parle d'un Païs, d'un Royaume, d'une Province, j'en fixe d'abord les bornes. Et s'il y est arrivé quelque changement, j'ai soin de l'observer. Je fais connoître les divers noms qu'on a donnés à cette Contrée, quels sont ceux qui l'ont occupée en différens tems, les principales Villes qu'on y voyoit, les Fleuves qui l'arrosoient; les Montagnes dont elle étoit entrecoupée, en quoi elle abondoit le plus, &c. Je termine, enfin, cette description, comme celle d'une Ville; c'est-à-dire, que je marque la situation actuelle de cette Province, & le nom qu'elle porte aujourd'hui.

Par rapport aux Peuples qui l'habitoient, je commence par rechercher leur origine. Je donne, ensuite, une idée succinte de leurs excursions, de leur caractére, de leurs mœurs; ce qui me donne lieu de faire mention de leur façon de vivre, de s'habiller, de faire la guerre, d'indiquer les exercices dans lesquels ils excelloient davantage.

On sçait que les uns étoient d'habiles frondeurs, d'autres d'excellens archers, que ceux-ci s'appliquoient à manier une pique, ceux-là à traiter leurs corps avec dureté. Mais tout ceci est compris, en grande partie, sous le nom d'Antiquités; & on verra ci-après ce que je dis sur ce Chapitre.

I I.

L'HISTOIRE.

CETTE seconde partie n'est pas moins intéressante, ni moins utile que la première. Quel avantage n'est-ce pas, en effet, de trouver sur le champ, réuni sous un même point de vue, ce qui concerne un Prince, un Seigneur, un Capitaine, un Historien, un Poëte, un Orateur, un Philosophe, un Artiste, toute personne, en un mot, qui a acquis une certaine célébrité? On pourroit dire qu'il a déjà paru plusieurs Dictionnaires historiques, qui ont reçu du public l'accueil le plus favorable; à quoi je réponds que ces Dictionnaires historiques peuvent se réduire à deux espèces. Il y en a qui ne sont pas d'une grande étendue. C'est ce qu'on appelle des Abrégés. Ces sortes d'ouvrages n'embrassent qu'une certaine sphère, où sont renfermés seulement les hommes les plus connus. Ainsi, il s'en faut bien qu'on y trouve l'histoire d'une multitude de personnages, dont il est souvent question dans les Livres classiques. On ne les trouveroit pas même dans l'autre espèce de Dictionnaires, je veux dire ces Dictionnaires, qui sont les plus étendus. Une preuve sans réplique de ce

que j'avance, c'eſt que dans le grand Dictionnaire de Moréri, par exemple, qui eſt ſans contredit le plus vaſte que nous ayons ſur cette matière, on ne trouve qu'une vingtaine d'articles d'Hommes Illuſtres du nom d'Alexandre ; tandis que celui-ci en comprendra une ſoixantaine. Il n'en faut pas davantage, ſi je ne me trompe, pour montrer l'utilité de cette deuxième Partie.

Je ne m'étendrai pas ſur la manière dont je traite les Articles Hiſtoriques. Je ne ſçaurois ſuivre d'autre route, que celle que pluſieurs habiles Lexicographes ont frayée. En général, ayant fixé l'époque de la naiſſance d'un Homme célebre, j'expoſe quelle a été ſon éducation. Je parcours enſuite ce qu'il a fait de plus remarquable durant ſa vie. Quand il s'agit, par exemple, d'un Prince, je raconte de quelle manière il s'eſt élevé à la Puiſſance ſouveraine, dans quel tems cela eſt arrivé. Je le ſuis dans ſes voyages, dans ſes expéditions. Quand les circonſtances de quelque combat auquel il a eu part, me paroiſſent dignes d'être rapportées, je le fais avec plus ou moins de briéveté, ſelon que la choſe eſt plus ou moins intéreſſante. Ses vertus, ſes défauts, ſes vices ne ſont pas omis. Lorſqu'il a aimé, protégé, ou même cultivé les Sciences & les Arts, je n'ai garde d'oublier de telles circonſtances. Enfin, après l'avoir fait connoître, autant qu'il eſt permis dans les bornes étroites d'un Abrégé, j'indique le tems où il mourut.

Cette regle doit s'appliquer aux articles, qui donnent une idée des autres Perſonnages. Il n'y a de différence

que celle que l'on doit ſuppoſer entre un Souverain, un Général d'armée, un Grand, quel qu'il ſoit, & un Philoſophe, un Poëte, & tout homme qui fait, des Lettres, ſon étude particulière.

On ſent bien que les ſources où je puiſe, ſont, pour l'ordinaire, les Livres mêmes claſſiques. C'eſt pourquoi, je n'ai ici, auſſi bien que dans les autres parties, d'autre mérite que celui de préſenter, aux yeux du Lecteur, une ſuite d'événemens, répandus dans les Ouvrages de pluſieurs Écrivains.

III.

LA FABLE.

C'EST une choſe conſtante que la fable eſt un mêlange de faits hiſtoriques, cachés ſous le voile des fictions poëtiques; (a) c'eſt-à-dire, que la Fable tire ſon origine de l'Hiſtoire même, tant Sacrée que Profane, dont pluſieurs événemens ont été altérés en différens tems, & en différentes manières, ſoit par l'opinion des Peuples, ſoit par l'imagination des Poëtes. Pluſieurs Sçavans ſe ſont exercés ſur cette matière. M. l'abbé Banier, parmi les Modernes, tient un rang diſtingué. Auſſi, fais-je grand uſage des Écrits, dont nous lui ſommes redevables.

La connoiſſance de la Fable eſt très-utile & très-néceſſaire, puiſqu'on ne peut, ſans cela, entendre parfaitement les Ouvrages des Poëtes Grecs & Latins, ni même ceux

(a) Roll. Traité des Études, Tom. II. pag. 438, 444 & 445.

de la plûpart des Historiens & des Orateurs. Ces derniers, par d'heureuses applications, en ont souvent tiré des traits fort vifs & fort éloquens. Tel est, par exemple, celui qu'on trouve dans une harangue de Cicéron, au sujet de Mithridate, roi de Pont. L'Orateur marque que ce Prince, fuyant devant les Romains, après la perte d'une bataille, trouva le moyen d'échapper aux mains avares des Vainqueurs, en répandant, sur la route, d'espace en espace, une partie des trésors & des dépouilles que lui avoient acquis ses conquêtes passées; à peu près, dit-il, comme on rapporte que Médée, poursuivie par son pere dans la même région, répandit sur le chemin les membres de son frere Absyrte, dont elle avoit coupé le corps en pièces, afin que le soin de ramasser ces membres épars, & la douleur dont un si triste spectacle pénétreroit un pere, retardassent la vivacité de sa poursuite. La ressemblance est parfaite; si ce n'est, comme le remarque Cicéron, que ce fut la tristesse, qui arrêta Æetès, pere de Médée, & la joie, les Romains.

Ce ne sont pas seulement les Auteurs Profanes qui, pour être entendus, exigent l'intelligence de la Fable, mais les Peres même de l'Église. M. Rollin ne fait pas difficulté de dire qu'il est impossible d'entendre autrement les Livres, qu'ils ont composés pour la destruction de l'Idolâtrie. Le grand ouvrage de S. Augustin, qui a pour titre, *De la Cité de Dieu*, poursuit M. Rollin, & qui a fait tant d'honneur à l'Église, en est une preuve. Il en faut dire autant des autres Peres, qui ont travaillé sur le

même plan, dès les premiers ſiécles de l'Égliſe. Il y a ſur tout S. Clément d'Alexandrie, dont les Stromates ſont un livre fermé & inacceſſible à quiconque n'eſt point verſé dans cette partie de l'ancienne érudition ; au lieu que la connoiſſance des Fables en facilite infiniment l'intelligence ; ce qui ne doit pas être compté pour un médiocre avantage.

Combien de Livres d'une autre eſpèce, ſont encore expoſés ſans ceſſe à nos yeux? Tels ſont les ſtatues qui ſervent à orner nos jardins, les peintures, dont on décore les galeries & les plafonds, les eſtampes, les tableaux, les tapiſſeries, les médailles, les bas-reliefs, les figures des divinités, & bien d'autres monumens qu'on trouve dans les cabinets des Curieux & des Antiquaires. Ne ſont-ce pas autant d'énigmes pour ceux qui ignorent la Fable, qui, ſouvent, en eſt l'explication & le dénouement? Il arrive aſſez ſouvent que ces matières ſont le ſujet de nos entretiens & de nos converſations. Ce n'eſt point une choſe agréable que de demeurer muet, & de paroître ſtupide dans une compagnie, faute de s'être inſtruit, pendant la jeuneſſe, d'une choſe qui coûte fort peu à apprendre.

Telles ſont les raiſons qui m'ont engagé à faire entrer l'Hiſtoire des divinités fabuleuſes, dans le plan de ce Dictionnaire.

Au reſte, non content de rapporter ce qui peut faire connoître un Dieu, une Déeſſe, un demi-Dieu, ou tout Héros que les Payens ont jugé digne des honneurs divins, je donne une explication des circonſtances qui accompa-

gnent cette Hiſtoire. Mes Guides ordinaires ſont Athénée, Héſiode, Hérodote, Diodore de Sicile, Pauſanias & autres ; entre les Modernes, M. l'abbé Banier, comme je l'ai dit plus haut, D. Bern. de Montfaucon, M. le Comte de Caylus, les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres.

I V.

LES ANTIQUITÉS.

LA connoiſſance des Antiquités, qui ſont l'objet de la quatrième Partie de cet Ouvrage, eſt auſſi très-eſſentielle à quiconque étudie, ou eſt chargé d'enſeigner les Belles Lettres. (a) Cette connoiſſance, ſelon M. Rollin, qu'on ſoupçonnera, avec raiſon, de m'avoir ſervi de guide, dans la diſtribution du plan que je me ſuis tracé, cette connoiſſance, dis-je, eſt, juſqu'à un certain point, d'une néceſſité abſolue. Combien n'y a-t-il pas, dans les Auteurs claſſiques, d'expreſſions, d'alluſions, de comparaiſons, de phraſes, qu'on ne peut entendre, ſi l'on n'a quelque teinture des Antiquités? Il n'eſt preſque pas poſſible de faire un pas dans la lecture même de l'Hiſtoire, qu'on ne ſe trouve arrêté par des difficultés, dont ſouvent une légere connoiſſance de l'Antiquité donneroit la ſolution.

Tout le monde ſçait que ſous le nom d'Antiquités, eſt

(a) Roll. Traité des Études, Tom. II. pag. 447.

compris, ce qu'on appelle coûtumes, mœurs & usages des Anciens. Et pour donner un peu plus d'étendue à cette explication, on pourroit réduire cela à un certain nombre d'articles, comme le Gouvernement, la Religion, la Guerre, la Navigation, les Édifices publics, les Spectacles, les Usages de la vie commune, enfin les Arts & les Sciences. Chacun de ces articles comprend une infinité de parties qui s'y rapportent. C'est ainsi que, sous le nom de Gouvernement, sont compris les Consuls, les Proconsuls, les Magistrats, les Censeurs, les Préteurs, les Questeurs, les Archontes, les Tribunaux, les Loix, les Accusations, les Jugemens, les Mariages, les Adoptions, les Assemblées, les Comices, les Tribus, les Tribuns, les Sénateurs, &c.

Sous le nom de Religion, on doit renfermer les Dieux, leurs Ministres, ou Prêtres, les Temples, les Meubles, les Vases & tous les instrumens qu'on y employoit, les Fêtes, les Sacrifices, les Vœux, les Oblations, les Prieres, les Processions, les Oracles, les Aruspices, les Présages, &c. Sous le nom de Guerre, les Combats, les Batailles, les Généraux, les Armées, les Légions, les Cohortes, les Troupes de pied, la Cavalerie, la Phalange, les Armes, les Casques, les Boucliers, les Piques, les Javelots, les Lances, &c. On peut raisonner de même sur chacun des autres articles.

Je mets les Arts & les Sciences au nombre des Antiquités, parce que nous sommes redevables de leur invention aux Anciens. Une Providence particulière s'est ca-

chée ſous leur induſtrie; en ſorte qu'on a preſque toujours attribué à l'effet du pur hazard, ou, ſi l'on veut, d'une heureuſe rencontre, ce qui étoit une attention de Dieu même, qui a coûtume de ſe voiler ainſi, pour procurer aux hommes, dans le tems marqué, les choſes néceſſaires à leur bien être.

Quoique nous devions aux Anciens, la découverte des Arts & des Sciences, qu'ils les aient même portés juſqu'à une certaine perfection, on ne peut nier que les Modernes n'aient fait des découvertes d'une extrême utilité; telle que celle de l'Imprimerie, de la Bouſſole, &c. Quoiqu'il en ſoit, la connoiſſance de ces diverſes parties n'eſt pas moins néceſſaire que celle des autres; & on pourra s'en procurer une idée avec le ſecours de ce Dictionnaire.

On y trouvera une hiſtoire ſuccinte de la Médecine, de l'Architecture, de la Sculpture, de la Philoſophie, de la Poëſie, de l'Éloquence, de la Grammaire, de l'Aſtronomie, de la Géométrie, &c.; c'eſt-à-dire, qu'on s'inſtruira de l'origine, des progrès d'un Art, d'une Science; qu'on apprendra quels ſont ceux qui s'y ſont diſtingués d'une maniére particuliére, par rapport à la Philoſophie, les différentes Sectes de Philoſophes. Combien de fois, celui qui lit un ancien Auteur, entend-il parler d'Académiciens, de Stoïciens, de Péripatéticiens, de Platoniciens, de Pythagoriciens. &c? N'eſt-il pas bien agréable de pouvoir ſe procurer, ſur le champ, & à peu de frais, une légere connoiſſance de ce qui concerne ces prétendus Sages de l'Antiquité?

Je n'entreprendrai pas cependant de donner une explication des parties de chaque Art. Cela ne peut, ni ne doit entrer dans mon plan, parce qu'il n'appartient qu'à un Architecte, qu'à un Sculpteur, qu'à un Géométre, &c. de descendre dans de pareils détails. J'en excepterai, seulement, les parties de ces Arts, qu'un Homme de lettres doit, ou est du moins censé ne pas ignorer. On sent bien que je veux parler de la Grammaire, de la Poësie, de la Rhétorique, &c. Le Dictionnaire raisonné des Arts m'est ici d'un grand secours. Ces parties, sur tout, m'ont paru y être expliquées d'une manière, à la fois, claire, nette, judicieuse, profonde.

Quoique je n'aie pas compté la Chronologie pour une cinquième Partie, elle n'en entre pas moins dans le plan de cet Ouvrage. Elle est jointe naturellement à l'Histoire. C'est par elle que l'on connoît dans quel tems, à peu près, se sont passés les événemens que l'on lit. C'est elle qui sert à fixer les époques, qui contribuent si fort à faciliter l'étude de l'Histoire; car, les époques sont comme autant de points de repos. Quand vous y êtes arrivé, semblable à un homme qui voyage, vous pouvez vous arrêter, & vous délasser tranquillement, jusqu'à ce qu'il vous prenne envie de vous rendre au point suivant.

M. Rollin, au sujet de la Chronologie, dit qu'il ne faut pas manquer à faire connoître, en gros, aux jeunes Gens, l'Auteur qu'on leur explique, les principales circonstances de sa vie & le tems où il vécut. „ Un jour, „ continue le même Écrivain, que j'expliquois, au Col-

„ lége royal, l'endroit où Quintilien parle des Historiens „ Grecs, un jeune homme me demanda, pourquoi il n'y „ étoit point fait mention de Plutarque. On lui en avoit „ expliqué plusieurs vies; mais on avoit omis de lui „ apprendre dans quels tems & sous quels Empereurs il „ avoit vécu. "

En un mot, je n'ai pas cru devoir séparer l'Histoire Sacrée, de l'Histoire profane, quoique d'habiles Gens aient donné de bons Dictionnaires sur l'Écriture sainte. Mon dessein étant de donner un Ouvrage qui pût, s'il étoit possible, ne laisser rien à desirer, il m'a semblé qu'il convenoit, pour cela, d'y faire entrer ce qui regarde l'ancien & le nouveau Testament.

On pourra être surpris qu'une seule personne ait entrepris de rédiger un Ouvrage, qui embrasse tant de matières différentes. Mais toute surprise doit cesser, quand on fera attention à ce que j'ai déclaré ci-dessus, que je n'ai d'autre mérite que celui de rassembler, & de présenter, avec un certain ordre, aux yeux des Lecteurs, des choses, répandues dans les Écrits d'un nombre d'Auteurs. J'ai nommé une bonne partie de ceux dont je me sers. Sans ces secours, j'avoue qu'il m'eût été impossible d'exécuter mon projet. Et quoique je n'écrive pas pour les Sçavans, je cite, pour l'ordinaire, les autorités que j'emploie. Il n'y a que quelques Traductions, fort estimées, dont je fais quelquefois usage, sans l'indiquer. De ce nombre sont la traduction de Q. Curse, par M. de Vaugelas, celle de Pausanias, par M. l'abbé Gédoyn, celle

de Diodore de Sicile, par M. l'abbé Terrasson; mais comme cela ne m'empêche pas de consulter les Originaux, ceux-ci sont alors cités.

Je remarquerai, avant de terminer ce discours, que la déclaration de quelques Auteurs, que leurs Ouvrages étoient moins le résultat d'une occupation sérieuse, que d'un tems qu'on appelle *tems perdu*, ou d'*amusement*, a donné lieu quelquefois à des murmures. Je puis assurer que celui-ci est le fruit d'une application très-sérieuse. Je suis, cependant, bien éloigné de penser que j'aie évité toute sorte d'erreurs. Quand on en appercevera quelqu'une, je prie qu'on ait égard à la fragilité humaine, & qu'en conséquence on me traite avec quelque indulgence.

Fin du Discours Préliminaire.



APPROBATION

DU CENSEUR ROYAL.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, le Tome premier d'un Manuſcrit, qui a pour titre : *Dictionnaire pour l'intelligence des Auteurs Claſſiques, Grecs & Latins, tant Sacrés que Profanes* ; & il m'a paru que cet Ouvrage méritoit d'être accueilli favorablement du Public. DONNÉ à Paris, le ſix Mars, mil ſept cent ſoixante-ſix.

PHILIPPE DE PRÉTOT.

Le Privilege du Roi, au ſecond Volume.

DICTIONNAIRE



DICTIONNAIRE POUR L'INTELLIGENCE DES AUTEURS CLASSIQUES, GRECS ET LATINS, TANT SACRÉS QUE PROFANES, CONTENANT LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE ET LES ANTIQUITÉS.

A



A, L'*A*, comme son, ne vient que de la conformation des organes de la parole ; & comme caractére, ou figure dont nous nous servons, pour représenter ce son, il vient de l'*Alpha* des Grecs, ou selon d'autres, de l'*Aleph* des Hébreux.

Les Romains, pour marquer l'*A* long, l'écrivirent d'abord double, *aala* pour *ala*. Ensuite ils insérérent une *h* entre les deux *a*, *ahala*. Quelquefois ils mettoient le signe de la syllabe longue *āla*.

L'*A*, chez les mêmes Peuples, étoit regardé comme une lettre de suffrage, ou comme une lettre salutaire, parce qu'on l'employoit, lorsqu'il étoit question d'absoudre ou de condamner un accusé. Les Juges, portant avec eux trois tablettes, écrivoient sur l'une l'*A*, premiére lettre d'*absolvo*, & sur une autre le *C*, aussi premiére lettre de *condemno*. Si le nombre des lettres *A* l'emportoit sur le nombre des lettres *C*, l'accusé étoit renvoyé absous, sinon, il étoit condamné. Lorsque l'affaire n'étoit pas suffisamment instruite, les Juges écrivoient *N. L.* sur la troisiéme tablette ; ce qui s'interpréte de cette maniére, *non*

liquet, c'est-à-dire, le fait ne paroît pas évident. On ordonnoit alors ce qui s'appelle aujourd'hui un plus ample informé.

L'*A*, considéré comme préposition, a été en usage parmi les Latins. C'est ainsi qu'ils disoient *à dextris*, *à sinistris*.

L'*A*, considéré comme lettre numérale, a été aussi en usage parmi les Latins. Il signifioit cinq cens ; & quand on mettoit au-dessus une petite ligne en cette manière *Ā*, il marquoit cinq mille.

L'*A* a été également en usage parmi les Grecs, comme lettre numérale ; mais il ne valoit chez eux qu'une unité. Ils s'en servoient encore fréquemment dans la composition. Ils le plaçoient alors au commencement d'un mot. L'*A* dans ce cas, tantôt augmentoit la signification de ce mot, tantôt lui ôtoit celle qu'il avoit déjà, pour lui en donner une opposée. L'*A* servoit aussi à marquer l'admiration. C'est de ces différens usages de l'*A* parmi les Grecs, qu'a été formé ce premier vers des Racines grecques :

A fait un, prive, augmente, admire.

L'*A*, considéré comme lettre symbolique, étoit un hiéroglyphe chez les anciens Egyptiens, qui, pour premiers caractéres, employoient ou des figures d'animaux, ou des signes qui en marquoient quelque propriété. Quand les caractéres Phœniciens, qu'on attribue à Cadmus, furent adoptés en Egypte, la Lettre *A* y fut à la fois un caractére de l'écriture symbolique, consacrée à la religion, & de l'écriture commune, usitée dans le commerce de la vie.

L'*A*, sur les monumens, se trouve quelquefois seul avec un point ou sans point, quelquefois accompagné d'une ou de plusieurs lettres, quelquefois enfin doublé & même triplé. Voici quelles sont alors ses significations les plus ordinaires.

L'*A*, seul avec un point ou sans point, se prend pour *antiquo*, je m'oppose ; pour *Aulus*, *Aula*, *Augustus*, *Augusta*, noms propres ; pour *Augustalis* impérial, *annus* année, *argentum* argent, *aurum* or, *ager* champ, *amicus*, *amica*, ami, amie, *anima* ame, *æs* monnoie, *ærarium* trésor public, *&c.*

L'*A*, accompagné d'une ou de plusieurs lettres, varie dans ses significations. *AB.* signifie *abdicavit*, il a abdiqué. *A B N. abnepos*, arrière petit-fils. *A. D. ante diem*, avant le jour. *A D Q. adquiescit*, il repose. *A. K. ante Calendas* ou plutôt *Kalendas*, avant les Calendes. *A. G. animo grato*, par reconnoissance. *A. B. V. à viro bono*, par un homme de bien. *A. B. U. C. ab urbe condita*, depuis la fondation de Rome. *A. P. M. amico posuit monumentum*, il a élevé ce tombeau à son ami. *A R. P. aram posuit*, il a dressé cet autel. *AM. AMS. amicus*, ami. *A. S. P. Q. R. à Senatu, Populoque Romano*, par le Sénat & le Peuple Romain.

L'*A*, doublé *A A*, veut dire *Augusti*, deux Augustes ; *Augustales*, de la Maison de l'Empereur ; & triplé *A A A*, il désigne *tres Augusti*, trois Augustes.

A. A. A. Sur les médailles des Monétaires romains, & même sur quelques-unes de nos anciens Monétaires, on trouve cette abréviation *A. A. A*, *F. F.* cela veut dire, *ære*, *auro*, *argento*, *flando*, *feriundo*. Ces Monétaires avoient le pouvoir de fondre & de fraper des monnoies en bronze, en or & en argent.

A, A, A. (*a*) Ces trois lettres à la suite l'une de l'autre, se trouvent souvent répétées dans l'Écriture Sainte. Dom Calmet dit qu'il faut prendre cette expression dans le sens d'une exclamation, comme s'il y avoit *helas*, *helas*, *helas*. Cette opinion n'est pas sans fondement; car, outre que dans les traductions françoises de la Bible, on lit pour l'ordinaire *ah*, *ah*, *ah*; la voyelle *a*, encore de nos jours, jointe ou non jointe à l'*h*, marque les passions de notre ame. C'est l'infléxion de la voix qui désigne leur différence. Les Anciens, comme l'observe M. l'abbé Vatry, s'en servoient pour la même fin.

A A

AARON, *Aaron*, Ἀαρών, (*b*) fils d'Amram & de Jochabed, de la tribu de Lévi, naquit l'an du monde 2430. & avant J. C. 1570 ans. Il étoit frere de Moïse, & plus âgé que lui de trois ans. Ils avoient une sœur, nommée Marie, l'aînée de tous. Aaron épousa Elizabeth, fille d'Aminadab & sœur de Nahasson, de laquelle il eut quatre enfans, Nadab, Abiu, Eléazar & Ithamar.

Lorsque Moïse reçut ordre de Dieu d'aller vers Pharaon, roi d'Egypte, pour lui commander de sa part de laisser sortir son Peuple, il allégua plusieurs raisons, afin de s'en dispenser, & entr'autres, le peu de facilité qu'il avoit à parler. Le Seigneur, fâché de sa résistance, lui donna Aaron qui s'exprimoit aisément, & ajoûta : » Je serai dans votre bouche » & dans la sienne : Parlez - lui » vous-même, & il parlera pour » vous au Peuple. Il sera votre » bouche, & vous tiendrez à son » égard la place de Dieu. » Cependant le Seigneur dit à Aaron d'aller au-devant de Moïse dans le désert; ce qu'il exécuta sur le champ, & il rencontra son frere sur la montagne, nommée Horeb, où Dieu lui étoit apparu dans une flamme de feu, qui sortoit du milieu d'un buisson, sans que ce buisson en fût consumé. Moïse raconta à Aaron tout ce que le Seigneur lui avoit dit, & poursuivit son chemin avec lui. Lorsqu'ils furent arrivés en Égypte, ils assemblérent les Anciens d'Israël. Alors Aaron,

(a) *Jerem. c. 1. v. 6. c. 14. v. 13.*
Ezech, c. 4. v. 14, c. 20. v. 49.
Joël, c. 1. v. 15.
Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. T. 8. p. 213.

(b) *Exod. c. 3. v. 1. & seq. c. 4. v. 10. 14. & seq. c. 5. v. 1. & seq. c. 6. v. 20. 23. c. 7. & seq. c. 15. v. 20. c. 16. v. 1. & seq. c. 17. v. 8. & seq. c. 24. v. 1. 9. & seq. c. 28. v. 1. c. 29. v. 1. & seq. c. 30. v. 7. & seq. c. 32. v. 1. & seq.*
Levit. c. 8. v. 2. & seq. c. 10. v. 9.
Numer. c. 12. v. 1. & seq. c. 16. v. 1. & seq. c. 17. v. 2. & seq. c. 20. v. 11. & seq.
Eccles, c. 25. v. 7. & seq.
Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. 3. p. 120.

chargé de porter la parole au nom de Moïse, leur exposa les ordres, qu'il avoit reçus du Seigneur en leur faveur; c'étoit de les délivrer de ce dur esclavage, où ils gémissoient depuis long-temps. Et pour les en convaincre, il fit des miracles en leur présence.

Après cela, Moïse & Aaron allérent se présenter devant Pharaon, & lui dirent de la part du Dieu d'Israël de laisser sortir son Peuple, pour qu'il allât dans le désert, célébrer une fête en son honneur. Le Roi ayant répondu qu'il ne connoissoit pas le Dieu d'Israël, & qu'il ne laisseroit pas sortir son Peuple; Moïse & Aaron lui dirent de nouveau qu'il permît du moins qu'ils allassent trois journées de chemin dans le désert, pour y offrir un sacrifice au Seigneur. Mais Pharaon, loin d'obéir, commanda que l'on traitât les Israëlites avec encore plus de rigueur qu'auparavant. L'ordre fut exécuté, & les enfans d'Israël s'en plaignirent à Moïse & à Aaron. Ceux-ci, après avoir consulté le Seigneur, firent des prodiges inouïs, qui forcérent enfin le roi d'Egypte, de se rendre à ce qui lui étoit commandé.

Pendant que les Enfans d'Israël étoient campés dans le désert de Sin, ils murmurérent contre Moïse & Aaron, de ce qu'ils manquoient de nourriture. Aaron, par l'ordre de Moïse, leur dit de s'approcher du Seigneur, parce qu'il avoit entendu leur murmure. Lorsqu'il parloit encore, ayant regardé du côté du désert, ils virent la gloire du Seigneur dans une nuée. En même temps une multitude de cailles couvrit le camp; & le lendemain matin la terre se trouva aussi couverte de manne. Moïse dit à Aaron d'en mettre dans un vase autant qu'un gomor pouvoit en tenir, & de le placer devant le Seigneur, afin de conserver de cette manne pour les races à venir. Aaron fit ce que Moïse lui avoit ordonné.

Amalec étant venu attaquer Israël à Raphidim, Moïse dit à Josué de marcher contre l'ennemi. Cependant il monta, avec Aaron & Hur, sur le haut de la montagne. Pendant que le peuple combattoit, Moïse tenoit les mains élevées vers le Seigneur; de façon que, quand il les abaissoit, Amalec avoit l'avantage. Cela fit qu'Aaron & Hur les lui soûtinrent, jusqu'à ce que Josué l'eût entièrement défait.

Aaron & deux de ses enfans, Nadab & Abiu, ainsi que soixante-dix des Anciens d'Israël, montérent sur le mont Sinaï, où Dieu donna sa loi à Moïse. Ils y virent le Dieu d'Israël, & sous ses pieds, comme un ouvrage fait de carreaux de saphir, ressemblant au ciel, lorsqu'il est serein. Tandis que Moïse s'entretenoit avec le Seigneur sur cette montagne, & qu'il recevoit ses ordres, c'étoit à Aaron & à Hur que le peuple s'adressoit, lorsqu'il avoit quelqu'affaire. Aaron & ses enfans furent choisis pour exercer les fonctions du Sacerdoce, & revêtus en conséquence des habits sacrés. C'étoient, pour

Aaron, une tunique de lin, une robe, un éphod, qu'il mettoit par dessus, un pectoral, une ceinture, une tiare avec la lame sainte, &c. Une partie des offrandes lui étoit destinée, ainsi qu'à ses enfans. Dieu lui-même avoit réglé ce qui devoit leur revenir.

Comme souverain Pontife, Aaron avoit plusieurs fonctions à remplir. Il étoit chargé de brûler des parfums d'une excellente odeur, chaque jour au matin, lorsqu'il alloit dans le Saint pour accommoder les lampes, & entre les deux soirs, lorsqu'il les allumoit. Il faisoit une fois l'an les cérémonies de l'expiation sur les cornes de l'autel, en y répandant du sang de l'hostie, qui avoit été immolée pour les péchés. Il lui étoit sur tout défendu de boire ni vin, ni rien de ce qui peut enivrer, quand il entreroit dans le tabernacle, de peur qu'il ne fût puni de mort. Toutes les cérémonies, qui le concernoient lui & ses fils, furent observées après eux, comme le Seigneur l'avoit prescrit.

Lorsque Moïse étoit sur la montagne de Sinaï, & qu'il différoit à en descendre, les Enfans d'Israël s'assemblérent autour d'Aaron, & lui dirent de leur faire promptement des dieux, parce que ce Moïse, qui les avoit tirés d'Egypte, ne paroissoit plus, & qu'ils ne sçavoient ce qu'il étoit devenu. Aaron leur répondit qu'ils ôtassent les ornemens d'or, qui étoient aux oreilles de leurs femmes, de leurs fils & de leurs filles, & qu'ils les lui apportassent. Cela fut exécuté en diligence. Avec cette matière, il fit un veau à l'imitation du dieu ou du bœuf Apis, qu'on adoroit en Égypte. Alors les Israëlites dirent: *Voici nos dieux, qui nous ont tirés de la terre de servitude.* Le lendemain ils se levérent dès le matin, ils offrirent des holocaustes & des victimes pacifiques, puis ils s'assirent pour manger & pour boire, & se relevérent pour danser.

Cependant le Seigneur avertit Moïse de ce qui se passoit dans le camp. Il lui dit que le peuple l'avoit abandonné pour se prostituer à des dieux étrangers, & qu'il alloit l'exterminer à cause de son infidélité. Moïse, toujours plein d'amour pour le troupeau qui lui étoit confié, pria le Seigneur en sa faveur, & l'appaisa. Étant ensuite descendu, il s'approcha du camp, & vit le veau & les danses, qu'on faisoit à l'entour. Saisi d'une sainte colére, il jetta les deux tables de la Loi, qu'il tenoit dans ses mains, & les brisa au pied de la montagne. Il prit aussi le veau & le brûla dans un feu, qui le réduisit en cendres. Aaron, qui avoit eu la foiblesse de consentir aux demandes du peuple, reçut à son tour les plus vifs reproches.

Ce n'est pas-là néanmoins la la seule foiblesse, à laquelle se soit laissé aller le premier souverain Pontife des Israëlites. Il lui arriva un autre jour de se livrer aux murmures, avec Marie sa sœur, contre leur frere, au sujet de la femme du païs de Chus, qu'il avoit épousée. Le Seigneur, ayant en-

tendu ces murmures, commanda aussi-tôt à Moïse, à Aaron & à Marie de se rendre au tabernacle du témoignage, où il leur représenta que celui, contre lequel ils s'étoient élevés, étoit son serviteur fidele, à qui il parloit familièrement. *Pourquoi donc*, ajoûta-t'il, *n'avez - vous pas craint de vous emporter contre lui ?* En même temps sa colére s'embrasa, la nuée disparut, & Marie se trouva couverte de lépre. Aaron, voyant cela, conçut un vif repentir de sa faute, & pria Moïse de lui être favorable. Moïse s'adressa au Seigneur, qui, en sa considération, pardonna aux deux coupables. Cependant Marie demeura sept jours hors du camp séparée du peuple.

Personne n'ignore le soulevement de Coré, de Dathan & d'Abiron contre Moïse & Aaron, & la vengeance éclatante que Dieu en tira, en faisant entrouvrir la terre qui les engloutit tous vivans, eux, leurs familles, & tous ceux qu'ils avoient attirés dans leur parti. Un exemple aussi frapant ne fut pas capable de contenir la multitude des Enfans d'Israël. Le lendemain ils murmurérent encore contre Moïse & Aaron. Le Seigneur leur dit de se séparer du milieu de ces Rebelles, afin qu'il les perdît à l'instant. La plaie commença donc à se faire sentir. Mais Aaron, suivant l'ordre de Moïse, ayant pris l'encensoir, courut dans l'assemblée, & pria Dieu d'être propice au peuple. Il périt toutefois quatorze mille sept cens hommes dans cette occasion.

Peu de temps après, le Seigneur, voulant assurer à Aaron & à ses enfans le Sacerdoce à perpétuité, & mettre fin aux murmures, qu'on faisoit sans cesse contr'eux, ordonna à Moïse de recevoir des Enfans d'Israël une verge pour chaque Tribu, c'est-à-dire, douze; d'écrire le nom du chef de chaque tribu sur sa verge, & celui d'Aaron sur la verge de Lévi; & de les mettre ensuite dans le tabernacle. *La verge du chef, que j'aurai choisi*, dit le Seigneur, *fleurira.* Moïse fit ce qui lui avoit été prescrit. Le jour suivant, étant venu au tabernacle, il trouva que la verge d'Aaron avoit poussé des boutons, qu'il en étoit sorti des fleurs, & que les feuilles s'étant ouvertes, il s'étoit formé des amandes toutes mûres. Cette verge fut placée devant l'Arche, comme un signe pour les Enfans d'Israël. Depuis, ils ne tentérent plus de se soulever contre Aaron, ni contre ses enfans.

Aaron, ainsi que Moïse, fut privé de la satisfaction d'entrer dans la Terre promise, pour avoir marqué quelque défiance, en frappant par deux fois le rocher, afin d'en faire sortir de l'eau. Ce fut même peu de temps après, que cet ancien Patriarche alla se réunir à ses peres; ce qui arriva sur la montagne de Hor de cette manière. Moïse se conformant à ce que le Seigneur lui avoit commandé, mena Aaron avec Éléazar son fils sur cette montagne, l'y dépouilla de ses vêtemens, & en revêtit Éléazar. Puis

il mourut sur le sommet ; après quoi Moïse & Éléazar en descendirent. Israël le pleura durant trente jours. On place cette mort vers l'an du monde 2552, & 1448 ans avant J. C. Ainsi Aaron n'a vécu en tout que 122 ans, l'époque de sa naissance, comme on l'a vu dès le commencement, étant fixée à l'an du monde 2430. On lit cependant au livre des Nombres, qu'il avoit vécu 123 ans. On n'a jamais découvert le tombeau, où son corps fut déposé après sa mort.

A B

AB, *Ab*, (*a*) nom de l'onziéme mois de l'année civile parmi les Hébreux, & le cinquiéme selon l'ordre de l'année ecclésiastique. Ce mois répondoit au mois de Loüs des Macédoniens, & au mois d'Août des Romains. Selon la manière de compter aujourd'hui les mois de l'année, l'Ab des Hébreux répond partie au mois de Juillet, partie au mois d'Août. Il est composé de trente jours. La mort d'Aaron tomba, selon Josephe, dans la Néoménie lunaire du mois d'Ab. C'est pour cela que les Juifs jeûnent le premier jour de ce mois. Ils jeûnent aussi le neuviéme, parce que c'est le jour, auquel le Temple de Salomon fut brûlé par les Chaldéens, & celui qui avoit été bâti au retour de la captivité, le fut également par les Romains. Les Juifs observent encore le jeûne du neuvième jour en mémoire de la défense, qui leur fut faite par l'empereur Adrien, de demeurer dans la Judée, & de regarder même de loin Jérusalem, pour en déplorer la ruine. Ils croyent que ce fut le même jour que les Espions, envoyés pour reconnoître la terre de Chanaan, vinrent faire leur rapport, & engagérent les enfans d'Israël dans la révolte. Enfin le dix-huitième jour du mois d'Ab est un autre jour de jeûne, parce que la lampe qui étoit dans le sanctuaire, fut éteinte pendant la nuit de ce mois du temps d'Achaz.

AB, *Ab*, (*b*) terme Hébreux, qui veut dire Pere, comme *Em*, dans la même langue, signifie Mere. Les Chaldéens & les Syriens en ont fait *Abba*. Voyez *Abba*.

ABACÈNE [le païs d'], *Abacena regio*, Ἀϐακηνῆ χώρα, (*c*) C'étoit une province maritime de la Sicile, dans la partie méridionale de cette Isle. La troisième année de la 95.e Olympiade, 397 ans avant J. C. Denys, tyran de Syracuse, envoya à Messine mille Locriens, quatre mille habitans de Medimne, & six cens exilés de la Messenie du Péloponnèse, de Zacinthe, & de Naupacte. Mais apprenant quelque temps après, que les Lacédémoniens étoient mécontens de ce que les Messéniens, qu'ils avoient chassés du Péloponnèse,

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVI. p. 199, 200, 201, 202, 318.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XX. p. 5.

(*c*) Diod. Sicul. p. 438, 444. Ptolem. L. III. c. 4.

trouvoient une retraite aussi favorable & aussi brillante que Messine en Sicile, il fit passer ces derniers dans un canton de la province d'Abacène, le long de la mer, en leur cédant pour leur subsistance un territoire d'une aussi grande étendue, que celui qu'on leur avoit destiné, en les plaçant à Messine.

Les Messéniens nommérent ce nouveau séjour Tyndaride. Ils s'y gouvernérent avec prudence ; & conservant entr'eux beaucoup d'union, ils s'y virent bien-tôt au nombre de cinq mille citoyens. Ils firent ensuite quelques expéditions dans la Sicile ; & ayant conclu un traité avec Agyris, tyran des Agyrénéens, & Damon, roi des Centoripins, ils s'alliérent encore avec ceux d'Erbite & d'Assore. Ils se saisirent aussi par surprise de Céphalédie, de Solonte & d'Enna, & firent un traité de paix avec les habitans d'Erbesse.

La Province d'Abacène avoit sans doute pris le nom d'une ville, appellée Abacène, qu'on a vue autrefois en Sicile. L'année, qui suivit celle, où les Messéniens furent envoyés dans ce païs, Magon, général des Carthaginois, alla camper auprès de cette ville ; mais Denys, étant venu le chercher là, lui livra un combat qui fut très-vif, & dans lequel même il demeura vainqueur des Carthaginois. Il tua plus de huit cens hommes, & le reste se réfugia dans Abacène. Ce canton de la Sicile est connu aujourd'hui sous le nom de *Bigevis ager*.

ABACÈNE, *Abacena*, Ἀβακαινη, nom d'une ville de Sicile. Il en est parlé dans l'Article précédent. Voyez cet Article.

Ptolemée, (*a*) place une ville du nom d'Abacène dans la Médie en Asie. Elle étoit située dans la partie méridionale de cette contrée.

ABADDIRES, *Abaddires*. (*b*) C'étoient des dieux, auxquels les Carthaginois rendoient des honneurs. S. Augustin, cité par Dom B. de Montfaucon, en fait mention dans son épître à Maxime de Madaure, C'est tout ce qu'on en sçait.

ABADDON, *Abaddon*, Ἀϐαδδὼν, ou APOLLYON, *Apollyon*, Ἀπολλυὼν, (*c*) nom que S. Jean donne à l'Ange de l'abîme, qui étoit le roi des sauterelles, que cet Apôtre vit dans une révélation. Elles sortirent de la fumée du puits de l'abîme, & se répandirent sur la terre. Il leur fut donné un pouvoir semblable à celui qu'ont les scorpions ; mais il leur fut défendu de faire aucun tort à l'herbe, ni à tout ce qui est verd, ni aux arbres, mais seulement aux hommes, qui n'auroient point la marque de Dieu sur le front. On leur permit, non de les tuer, mais de les tourmenter pendant cinq mois.

Ces sauterelles étoient semblables à des chevaux, préparés pour

(*a*) Ptolem. L. VI. c. 3.
(*b*) Antiq. expl. par Dom B. de Montf. T. II. p. 442.
(*c*) Apocal. c. 9. v. 11.

le combat ; elles avoient ſur la tête une eſpèce de couronne, qui paroiſſoit être d'or ; & leurs viſages étoient comme des viſages d'hommes ; elles avoient des cheveux comme des cheveux de femmes, & des dents comme celles des lions ; elles avoient des cuiraſſes, ſemblables à des cuiraſſes de fer ; & le bruit de leurs aîles étoit comme un bruit de chariots à pluſieurs chevaux, qui courent au combat ; leurs queues étoient ſemblables à celles des ſcorpions, & elles y avoient des aiguillons.

ABADIR, *Abadir*, (*a*) ſelon les Latins, & Bætylos, ſelon les Grecs, eſt le nom de cette pierre, que Rhea, pour conſerver Jupiter, préſenta, emmaillotée comme un enfant, à Saturne, qui l'avala auſſitôt, croyant que c'étoit un enfant mâle ; car il dévoroit tous ſes enfans mâles, dans la crainte qu'ils ne le détrônaſſent un jour.

Il y en a qui penſent que cette fiction, rapportée par Apollodore, avoit pour fondement la coûtume, où étoit Saturne, d'éloigner ou de tenir enfermés ſes enfans, de peur qu'ils ne vinſſent à ſe revolter contre lui, comme il s'étoit lui-même revolté contre ſon pere ; coûtume d'ailleurs fort ancienne, & obſervée encore aujourd'hui parmi les princes Ottomans. D'autres d'un ſentiment oppoſé, croyent que ce qui avoit donné lieu à cette fable myſtérieuſe, c'eſt que Saturne perdoit ſes enfans dans leur bas âge. Mais, remarque fort judicieuſement M. l'Abbé Banier, ſi cette explication avoit lieu : Comment ſeroit-il arrivé que ces mêmes enfans l'euſſent ſi bien ſervi dans la guerre que ſon fils Jupiter lui avoit déclarée ?

Pour ce qui regarde cette pierre, que Saturne avala, c'eſt encore une nouvelle fiction fondée ſur une équivoque du mot *Elben*, qui peut ſignifier également une pierre ou un enfant. Ainſi au lieu de dire que Rhea ſuppoſa à la place de Jupiter un enfant, que Saturne fit mettre en priſon avec ceux de ſes enfans, qu'il tenoit ſi étroitement enfermés, on a mieux aimé ſuppoſer que c'étoit une véritable pierre, que Saturne avoit dévorée. Au reſte, cette pierre devint très-célébre, & fut adorée comme une divinité, ſi nous en croyons Lactance : » Le dieu Terme, dit-il, » que l'on adoroit ſous la figure » d'une borne, n'étoit-il pas cette » pierre myſtérieuſe, que Saturne » avoit avalée ? »

ABALIÉNATION, *Abalienatio*, mot compoſé de la prépoſition *ab* & du verbe *alienare*, aliener. Cette expreſſion s'employoit dans le droit romain, pour marquer une ſorte d'aliénation, par laquelle les effets qu'on nommoit *res mancipi*, étoient transférés à des perſonnes, qui étoient en droit de les acquérir, ou par une formule qu'on appelloit *traditio nexu*, ou par une renonciation, qu'on faiſoit en préſence d'un Magiſtrat. Ces effets, nommés *res*

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. T. I. p. 55. T. IV. p. 7. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 311, 312, *& ſuiv.*

mancipi, étoient les bestiaux, les esclaves, les terres, & autres possessions dans l'enceinte des territoires d'Italie.

Les personnes en droit de les acquérir, étoient les citoyens Romains, les Latins, & quelques Étrangers, à qui on permettoit spécialement ce commerce. La transaction se faisoit, ou avec la cérémonie des poids & l'argent à la main, ou bien, comme on vient de le dire, par une renonciation faite en présence d'un Magistrat.

ABAN, *Aban*, (*a*) l'un des douze mois, qui composoient l'année Persanne.

ABANA, *Abana*, Ἀϐανὰ, (*b*) fleuve d'Asie, arrosant les murs de Damas; sa source étoit au Mont Liban. Il est assez vraisemblable, comme le pense Dom Calmet, que c'est le même fleuve qui prend aujourd'hui le nom de Barrady, & dont les eaux vont se perdre dans le désert, à quelques lieues de Damas. C'est à ce fleuve que Naaman voulut d'abord aller se laver, préférablement à ceux d'Israël.

ABANNATION, *Abannatio*, Ἀπενιαυτισμὸς, tel est le nom, qu'on donnoit à un exil d'un an. Cette peine étoit imposée à ceux, qui avoient commis un meurtre involontaire. Si toutefois celui, à qui cet accident étoit arrivé, pouvoit faire satisfaction à la personne qu'il avoit blessée à mort, ou, si elle étoit expirée, à ceux, qui le poursuivoient pour ce meurtre, avant que l'affaire fût portée devant les Juges, il étoit exempt du bannissement. Alors il suffisoit qu'il offrît un sacrifice, & qu'il se purifiât. *Abannatio*, dont on a formé Abannation, vient de la préposition *ab* & du mot *annus*, qui signifie année.

ABANTÉENS, *Abantei*. (*c*) les Argiens sont ainsi appellés dans Ovide. On dit qu'ils prirent ce nom d'Abas qui régna autrefois à Argos. Mais il y en a qui, lisant dans le texte de notre poëte *Agris*, au lieu d'*Argis*, pensent que ce sont les Abantes, anciens habitans de l'Eubée. Voyez *Abantes*.

ABANTES, *Abantes*, Ἄϐαντες, (*d*) peuples, qui semblent avoir été originaires de Thrace; Car Strabon dit, sur le rapport d'Aristote, que les Thraces étant partis d'Abée, ville de la Phocide, passérent dans l'isle d'Eubée, dont ils s'emparérent, & qu'ils donnérent aux habitans le nom d'Abantes. Il ajoûte cependant que ce nom, selon certains, leur venoit de quelque Héros. Homère, lorsqu'il fait mention de l'isle d'Eubée, aujourd'hui Négrepont, ne nomme jamais ses habitans Eubéens, mais toujours Abantes. Du temps d'Œnopion, les Abantes allérent s'établir à Chio avec les Cariens. Hector, l'un des descendans d'Amphiclus, qui avoit succédé

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. XVI. p. 259.
(*b*) Reg. L. IV. c. 5. v. 12.
(*c*) Metam. Ovid. L. XV. v. 164.

(*d*) Strab. p. 445. Hérod. L. I. c. 146. Pauf. p. 331, 332, 404. Plut. Tom. I. p. 2, 3. Ovid. Métam. L. XV. v. 164.

aux enfans d'Œnopion, étant parvenu à la couronne, leur fit la guerre. Une partie, fut taillée en piéces, l'autre se rendit à discrétion, & fut obligée d'évacuer le païs.

L'on a encore vû autrefois des Abantes dans la Thesprotide d'Épire, vers les monts Cérauniens; car la flotte des Grecs, en revenant de Troye, ayant été dispersée par la tempête, les Locriens de Thronium sur le fleuve Boagrius, & les Abantes de l'isle d'Eubée, échouérent à la côte de ces Montagnes. Ils y bâtirent une ville, qu'ils appellérent aussi Thronium, & ils donnérent le nom d'Abantide au païs qu'ils occupérent. Dans la suite, ils en furent chassés par les Apolloniates leurs voisins. La dixième partie des dépouilles, que les Apolloniates avoient remportées sur leurs ennemis, fut employée à élever des statues à Apollonie.

Les Abantes se tondoient anciennement; ils ont même été les premiers, selon Plutarque, qui ayent pratiqué cet usage. Ainsi ils ne l'avoient pas appris des Arabes, comme quelques-uns l'ont cru, & ils ne le faisoient pas non plus à l'imitation des Mysiens; mais parce que, hardis & belliqueux, ils joignoient de près leur ennemi dans le combat, & se battoient de pied ferme à coups de main; aussi n'usoient-ils à la guerre ni de fronde, ni d'arc. Ils ne se coupoient cependant que les cheveux de devant, qui seuls pouvoient donner prise sur eux, à celui qu'ils avoient en tête.

ABANTIAS, *Abantias*, est le nom patronimique que l'on donnoit à Danée & à Atalante, qui étoient toutes deux petites filles d'Abas, ancien roi des Argiens.

ABANTIDAS, *Abantidas*, Ἀβαντίδας, (*a*) fils de Paséas, vers la quatrième année de la 128.e Olympiade, 265. ans avant J. C. Après la mort de Timoclidas, qui avoit été élu Tyran de Sicyone, conjointement avec Clinias, Abantidas prétendant à cette dignité, tua Clinias. Quant à ses parens & à ses amis, il tua aussi les uns, & envoya les autres en exil. Il voulut encore faire mourir Aratus son fils, qui n'avoit alors que sept ans; mais lorsque ce jeune homme fuyoit de chez son pere avec les autres, & qu'il couroit dans la Ville tout effrayé, sans que personne lui donnât le moindre secours, il se sauva par hazard dans la maison d'une femme, qui étoit justement sœur d'Abantidas, mais mariée à Prophante, frere de Clinias. Cette femme surnommée Soso, qui avoit des sentimens nobles & généreux, jugeant que ce n'étoit que par un effet de la providence divine, que cet enfant s'étoit enfui chez elle, le cacha, & l'envoya ensuite secretement à Argos durant la nuit. Il y reçut une éducation mâle, telle que les Spartiates la donnoient anciennement à leurs enfans.

Cependant Abantidas continuoit d'exercer à Sicyone la ty-

(*a*) Plut. T. I, p. 1027, 1028. Roll. Hist. anc. T. IV. p. 227.

rannie, qu'il avoit usurpée. Il avoit accoûtumé d'aller entendre dans la place publique Dinias & Aristote, le dialecticien, & même de prendre part à leurs disputes; ce qui fut pour ces deux Philosophes une occasion de se défaire du Tyran. Ils lui tendirent en effet des embuches & le tuérent. Abantidas eût pour successeur Paséas, son pere, que Nicocles fit aussi périr dans la suite, pour se faire tyran à sa place. Mais Nicocles ne garda pas long-tems la tyrannie; quatre mois après, pendant lesquels il causa de grands maux à la Ville, il en fut dépouillé. Et celui, qu'Abantidas avoit voulu éloigner pour toujours de ce haut rang, c'est-à-dire, Aratus, cet élève de Sparte, en fut alors revêtu.

ABANTUS, *Abantus*, (*a*) commandoit la flotte de Licinius, durant la première guerre que ce prince eut avec Constantin. Un jour qu'Abantus se tenoit avec ses vaisseaux dans l'Hellespont, Crispus César, commandant de la flotte de Constantin, vint l'y attaquer par l'ordre de son maître, qui étoit en même-tems son pere. On se disposa de part & d'autre à une action; & comme l'espace étoit étroit, les généraux de Constantin crurent qu'il suffiroit de faire agir quatre-vingts de leurs meilleurs vaisseaux, & qu'un plus grand nombre ne serviroit qu'à embarrasser le combat. Abantus vint sur eux avec deux cens bâtimens, méprisant l'ennemi, & comptant l'envelopper sans peine; mais la précipitation & le désordre, suites ordinaires de la présomption, & la difficulté des évolutions dans un canal de peu de largeur, tournérent contre les gens d'Abantus l'avantage de leur multitude. Ils heurtoient leurs bâtimens les uns contre les autres, ils se brisoient mutuellement leurs rames, & sembloient se livrer d'eux-mêmes aux ennemis, qui s'étoient avancés en bon ordre, & que rien ne gênoit dans leurs mouvemens. Plusieurs des vaisseaux d'Abantus périrent, & furent coulés à fond avec les soldats qu'ils portoient. Cependant il n'y avoit pas encore de décision bien marquée, lorsque la nuit survint & sépara les combattans, qui se retirérent les uns à Éléus, ville de la Chersonnèse, les autres dans le port d'Ajax, du côté de l'Asie.

Le lendemain Abantus voulut prendre sa revanche, & il partit par un vent de nord, pour engager un nouveau combat. Les premiers officiers de Constantin ne s'écartèrent point de la rade d'Éléus, peut-être parce qu'ils prévoyoient ce qui alloit arriver. En effet, vers le milieu du jour, le vent tourna du nord au midi, & excita une tempête horrible, qui ruina entièrement la flotte d'Abantus. Cent trente vaisseaux furent fracassés, & cinq mille soldats noyés.

ABAQUE, *Abacus*, Ἄβαξ, (*b*) table ou tablette qui servoit aux

(*a*) Crev. Hist. des Emp. Tom VI. pag. 301.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. I. p. 137. T. V. p. 260.

Anciens dans leurs calculs. C'étoit une espèce de quadre long & divisé par plusieurs cordes d'airain paralleles, qui enfiloient chacune une égale quantité de petites boules d'yvoire ou de bois, mobiles comme des grains de chapelet, par la disposition desquelles, & suivant le rapport que les inférieures avoient avec les supérieures, en marquant des nombres de même genre en diverses classes, on faisoit toutes sortes de calculs.

Cette tablette arithmétique fut connue des Romains, sous le nom d'*Abacus*. On la trouve décrite d'après quelques monumens antiques par Fulvius Ursinus & Ciaconius; mais comme l'usage en étoit un peu difficile, celui de compter par jettons prévalut. Les Romains donnoient aussi le nom d'Abaque à ce que nous appellons à présent buffet.

ABARBARÉE, *Abarbarea*, Ἀϐαρϐαρέη, (*a*) nom d'une Naïade, qui fut mariée à Bucolion, fils aîné de Laomédon. De ce mariage naquirent deux enfans qui prirent, l'un le nom d'Ésepe, l'autre celui de Pédase.

ABARE, ou ABARUS, *Abarus*, nom d'un roi d'Édesse. Voyez *Abgare*.

ABARIM, *Abarim*, Ἀϐαρὶμ, (*b*) montagne de Palestine, dans la tribu de Ruben. On l'a dit très-haute & d'un accès très-difficile. Ce fut sur cette Montagne que Dieu commanda à Moïse de monter, pour contempler de-là la terre, qu'il devoit donner aux enfans d'Israël. Cet ancien Législateur obéit; & après avoir contemplé tout le païs de Chanaan, cette terre promise, dont l'entrée lui fut interdite pour une légère défiance, il mourut sur cette même Montagne, âgé de cent vingt ans. L'on n'a jamais pu découvrir ce qu'étoit devenu son corps, ni par conséquent le lieu de sa sépulture.

ABARIS, *Abaris*, Ἄϐαρις, (*c*) fils de Seuthus, étoit, selon les uns, du païs des Scythes, & selon d'autres, du païs des Hyperboréens. Il vécut du temps de Pythagore & de Phalaris, c'est-à-dire, environ six cens ans avant l'Ére Chrétienne. On raconte de lui des choses qui tiennent trop du merveilleux pour être crues. Il parcourut, dit-on, toute la terre avec une fléche, sans rien manger. Lorsqu'il passa par la Gréce, vers le règne de Crésus, ou plus précisément la seconde année de la 54.e Olympiade, 563. avant J. C. il vint à Lacédémone, & trouva cette ville sujette à de fréquentes mortalités, causées par les vapeurs & par le chaud qu'envoyoit le voisinage du Mont Taygete. Il fit des sacrifices & des lustrations, accompagnées sans doute de remédes naturels & efficaces; & ces maladies ne parurent plus dans la suite. Durant son séjour parmi les Lacédémoniens, il construisit, au rapport de quelques Auteurs, un temple

(*a*) Hom. Iliad. L. VI. v. 22.
(*b*) Deuter. c. 32. v. 49 *& seq.*
(*c*) Pauf. p. 184. Hérod. L. IV. c. 36. Strab. p. 301. Roll. Hist. anc. T. VI. p. 129. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Let. T. XII. p. 169 & 170. T. XIV. p. 399.

de Proserpine, conservatrice, à côté de la chapelle de Vénus Olympienne.

Quand il alla à Athénes, il y arriva dans un tems, où tous les Peuples de la terre, affligés d'une cruelle peste & d'une famine universelle, reçurent pour réponse de l'Oracle, que ces maux ne cesseroient point, jusqu'à ce que les Athéniens eussent offert certains sacrifices, dont ils étoient chargés pour les autres Nations. Outre l'esprit de divination qu'il avoit reçu d'Apollon, au culte duquel il s'étoit consacré, il obtint de ce Dieu une fléche volante d'or, sur laquelle il traversoit les airs, comme s'il eût été monté sur un Pégase. C'est la même dont il a été déjà fait mention d'après Hérodote. On dit qu'Abaris avoit composé plusieurs piéces de poësie.

ABARIS, *Abaris*, (a) l'un des vaillans guerriers, qui combattirent contre Euryale. Il succomba avec trois autres, Fadus, Hébésus & Rhœtus, sous les coups de ce jeune & brave Troyen.

ABARON, *Abaron*, (b) surnom d'Éléazar, qui ne se trouve ni dans la Vulgate ni dans les Septantes; mais dans les traductions françoises de l'Écriture, & parconséquent dans le texte original ou hébraïque. Voyez *Éléazar.*

ABAS, *Abas*, Ἄβας, (c) fleuve d'Asie dans l'Albanie. Sa source étoit dans les montagnes de cette province, qu'il arrosoit du couchant à l'orient, & son embouchure en conséquence, dans la mer Caspienne au-dessous de la ville d'Albana. Ptolemée l'appelle Albane, ainsi que Pline. Lorsque Pompée marchoit contre les Albaniens, il rencontra sur les bords de ce fleuve une armée considérable, qui étoit composée de soixante mille hommes de pieds, couverts de peaux de bêtes, & de douze mille chevaux, & commandée par Cosis, frere du roi. Celui-ci, aussi-tôt que l'attaque fut commencée, poussa son cheval contre le général Romain, & lui lança un trait, qui ne fit qu'effleurer sa cuirasse. Pompée alors le perça de sa lance & le tua.

ABAS, *Abas*, Ἄβας. (d) Il y a eu plusieurs Héros de ce nom. Celui, dont parle Virgile dans le premier livre de son Énéide, étoit le compagnon d'Énée. Le vaisseau sur lequel il étoit porté, fut un de ceux, qui succombérent sous les efforts de cette horrible tempête, que Junon excita avec l'agrément d'Éole, tandis que les Troyens faisoient voile de Sicile en Italie. C'est sans doute le même qui dans la suite suivit Énée, lorsqu'il s'embarqua sur une flotte Étrusque. La poupe du vaisseau, qu'Abas montoit alors, étoit ornée d'un Apollon doré; & toutes ses troupes avoient des armes éclatantes. C'étoient six cens jeunes soldats aguerris, que lui fournit la ville de Populonie.

(a) Virg. Æneid. L. IX. v. 344.
(b) Macc. L. I. c. 6. v. 43.
(c) Plut. Tom. I. pag. 638. Ptolem. L. V. c. 12. Plin. L. VI. c. 12.
(d) Virg. Æneid. L. I. v. 125. L. X. v. 170, 171, 172, 427.

Abas fut tué peu de tems après, dans un combat sanglant, par Lausus, l'un des principaux chefs des troupes ennemies.

ABAS, *Abas*, Ἄβας, (*a*) fils de Lyncée & d'Hypermnestre, monta sur le trône d'Argos 1385. ans avant l'Ére Chrétienne. Lyncée, son pere, auquel il succéda, ne dut son salut qu'à la protection d'Hypermnestre. Danaüs, son beau-pere, averti par un Oracle, qu'il seroit détrôné par un de ses gendres, exigea de ses filles, qu'elles tuassent leurs maris la première nuit de leurs nôces. Elles obéirent toutes, à l'exception d'Hypermnestre qui sauva le sien.

Danaüs en punit sa fille; mais revenu dans la suite à lui-même, il reconnut Lyncée pour son gendre & pour son successeur. Celui-ci ayant régné 40 ans, laissa la royauté à son fils Abas, à qui il avoit donné, après la mort de Danaüs, le bouclier qu'il tira du temple de Junon Argienne, & que Danaüs y avoit consacré. Abas eut deux fils, Prœtus & Acrisius, qui partagérent entre-eux le royaume de leur pere. Le premier fut établi roi de Mydée, de Tirynthe & de toute la côte maritime de l'Argolide, & le second demeura maître d'Argos.

ABAS, *Abas*, (*b*) régna dans l'Aulide. Il étoit pere, ou selon d'autres, grand-pere de Canthus, l'un des Argonautes, qui, au rapport d'Apollonius, périt dans la Libye, apparemment lorsque le navire Argo s'arrêta sur les côtes d'Afrique.

ABAS, *Abas*, Ἄβας. (*c*) Il y en a qui prétendent que c'est le nom d'un enfant, que Cérès métamorphosa en lézard. Voici comme on raconte ce fait. Cérès, pressée par la soif en cherchant sa fille Proserpine, alla se présenter à la porte d'une maison, qu'elle apperçut de loin; il en sortit une vieille femme, à qui la Déesse demanda de l'eau. Cette bonne femme lui présenta un breuvage doux & agréable à la bouche, avec une espèce de bouillie qu'elle avoit faite depuis peu.

Tandis que Cérès buvoit & mangeoit, un petit garçon vint se mettre devant elle. Comme il étoit hardi, il se prit à rire de la voir boire & manger avec tant d'avidité. Cérès piquée, jetta sur lui ce qui lui restoit de son breuvage & de sa bouillie. Aussitôt le visage de ce petit effronté parut marqué de diverses taches; ses bras devinrent ses cuisses; ses autres membres furent aussi changés; & une queue, qui lui sortit par derrière, acheva sa métamorphose. Ce ne fut en un mot qu'un lézard.

ABAS, *Abas*, Ἄβας. (*d*) Centaure & grand chasseur de

(*a*) Pauf. p. 112. Strab. p. 420. Ovid. Métam. L. IV. c. 9. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. III. p. 197. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VI. p. 49. T. VIII. pag. 102.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. IX. p. 83.

(*c*) Ovid. Métam. L. IV. c. 12.

(*d*) Ovid. Métam. L. XII. c. 8. Antiq. expl. par Dom B. de Montf. T. I. p. 401.

fangliers. Il en eſt parlé au douzième Livre des Métamorphoſes d'Ovide, où Neſtor raconte le combat des Lapithes contre les Centaures. Abas qui s'y étoit trouvé, avoit pris la fuite avec Phole & Mélanée.

ABAS, *Abas*, Ἄϐας, (*a*) auteur d'une hiſtoire de Troye, qui eſt citée par Servius ſur la foi d'autrui ; ce qui prouve qu'elle étoit déjà perdue. On ne ſçait point ſi cet Abas eſt le même dont Suidas dit qu'il fut Sophiſte de profeſſion, & qu'outre un art de parler, il laiſſa des commentaires hiſtoriques ; mais on ne doute pas que celui-ci ne ſoit cet Écrivain dont parle Photius, & ſuivant lequel la femme de Candaules, dernier roi de Lydie, de la famille d'Hercule, s'appelloit Abro.

ABASA, *Abaſa*, (*b*) iſle de de la mer d'Éthiopie. Ses habitans, ſelon Pauſanias, ſont réputés Éthiopiens.

ABASCANTUS, *Abaſcantus*, nom d'un des chevaux du Cirque. Voyez *Chevaux du Cirque*.

ABASTER, *Abaſter*. On dit que c'eſt le nom d'un des chevaux de Pluton. Ce Dieu en avoit trois, le premier ſe nommoit Méthéus, le ſecond Abaſter, & le troiſième Nonius.

ABATON, *Abaton*, Ἄϐατος, (*c*) terme qui ſignifie en général quelque choſe d'inacceſſible. Les monumens & les trophées étoient principalement regardés comme tels, parce que l'on n'oſoit y toucher, les tenant pour ſacrés. Mais le nom d'Abaton fut donné en particulier par les Rhodiens à un grand édifice, qu'ils conſtruiſirent environ trois cens ans avant J. C. pour maſquer deux Statues de bronze, que la reine Artémiſe avoit fait élever dans leur ville. Voici à quelle occaſion.

Ces Peuples, dont la mort de Mauſole, roi de Carie, avoit reveillé les eſpérances, coururent aux armes, chaſſérent les partiſans des Cariens, & rétablirent la Démocratie. Fiers de ces premiers ſuccès, ils équipérent une puiſſante flotte, & cinglérent droit à Halicarnaſſe. Mais Artémiſe en étant avertie, donna ordre qu'il y eût une armée navale cachée dans le petit port, avec les forçats & les gens de guerre qui avoient accoûtumé de combattre ſur mer, & que le reſte parût ſur les remparts. Alors les Rhodiens ayant fait approcher leur armée navale bien équipée ; comme elle étoit près d'entrer dans le grand port, la Reine fit donner un ſignal de deſſus les murailles, comme pour faire entendre que la ville vouloit ſe rendre. Les Rhodiens étant ſortis de leurs vaiſſeaux pour entrer dans la ville, Artémiſe fit incontinent ouvrir le petit port, d'où ſortit ſon armée navale qui entra dans le grand port, où étoient les vaiſſeaux des Rhodiens vuides, qu'elle emmena en pleine mer, garnis de matelots

(*a*) Suid.
(*b*) Pauſ. pag. 395.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 156.

&

& de soldats ; & en même temps les Rhodiens n'ayant aucun moyen de se retirer, furent tous tués dans la place publique, où ils se trouvérent enfermés.

Cependant la Reine, avec les navires des Rhodiens, sur lesquels elle avoit mis de ses soldats & de ses matelots, alla droit à l'isle de Rhodes. Les habitans voyant venir leurs vaisseaux, couronnés de lauriers, reçurent leurs ennemis, croyant que c'étoient leurs gens, qui revenoient victorieux. Alors Artémise, après avoir pris Rhodes & tué tous les principaux de cette isle, éleva un trophée dans la ville avec deux statues de bronze, dont l'une représentoit la ville de Rhodes, l'autre étoit son image, qui imprimoit sur le front de celle, qui représentoit la ville, les caractéres ou signes qui marquent la servitude. Long-tems après, les Rhodiens faisant scrupule d'abattre ces statues, parce qu'il n'étoit pas permis d'ôter les trophées qui avoient été dédiés en quelque lieu, s'avisérent, pour en ôter la vue, de bâtir tout au tour un édifice fort élevé, à la mode des Grecs, qu'ils appellérent Abaton.

ABATOS, *Abatos*, Ἄϐατος, terme qui marque, ainsi que le précédent, quelque chose d'inaccessible : c'est le nom d'une isle d'Égypte, située à l'extrémité de cette contrée, dans le lac de Memphis. Elle étoit célébre par le tombeau d'Osiris, que l'on voyoit dans un temple consacré à ce Dieu, ainsi que par le fin lin qui y croissoit, & l'arbrisseau nommé Papyrus, dont on faisoit des tablettes pour écrire. C'est de-là, dit-on, qu'est venu le nom du papier dont on se sert aujourd'hui. M. Lucas, cité par M. de la Martinière, dit qu'étant au bord du lac de Memphis, il trouva deux pêcheurs qu'il pria de vouloir bien le conduire dans l'isle. Il espéroit d'y voir les débris des pyramides, dont parle Hérodote, & qui du tems de cet historien, s'élevoit de cinquante toises pardessus la sur-face de ce lac, quoiqu'il y en eût encore autant de caché sous l'eau. Mais ces pêcheurs, dont les barques étoient fort mauvaises, l'assurérent que, s'il se levoit le moindre vent, ils seroient en danger de périr.

ABAUCHAS, *Abauchas*, Ἀϐαύχας, (a) célébre Philosophe. Un jour qu'il alloit à la ville des Borysthéniens avec sa femme, ses deux enfans, & un de ses amis, il fut attaqué en chemin par des voleurs, & son ami blessé à la cuisse ; de sorte qu'il ne pouvoit plus se soûtenir. Cependant le feu ayant pris la nuit au logis où ils étoient, il chargea son ami sur ses épaules, & le sauva à travers la flamme, laissant ses petits enfans qui lui tendoient les bras, & repoussant sa femme qui le vouloit arrêter. Il lui cria seulement qu'elle le suivît ; ce qu'elle fit avec un petit enfant qu'elle tenoit embrassé, & qui fut étouffé par la vapeur

(a) Lucian. Tom. II. pag. 107, 108.

du feu ; mais l'autre, qui venoit après, échappa. Comme on lui reprochoit ensuite qu'il avoit abandonné ses enfans pour sauver un étranger : *J'en pouvois*, dit-il, *avoir d'autres ; mais je n'eusse jamais recouvré un pareil ami.* Le lecteur n'a pas besoin qu'on lui fasse remarquer le faux de cette pensée.

ABAZÉA, *Abazea*, (b) fêtes ou cérémonies qui furent établies par Denys, fils de Caprée, & roi d'Asie. On dit qu'elles furent ainsi appellées du mot grec Ἀβαζέιν, qui veut dire garder le silence. C'est que ces fêtes se célébroient dans un profond silence.

ABBA, *Abba*, Ἀββᾶ. (a) Ce mot qui a la même signification que *Pater*, & qui veut dire par conséquent Pere, se trouve en plusieurs endroits de l'Écriture sainte. JESUS-CHRIST, dans sa Passion, au rapport de S. Marc, disoit : *Abba Pater* : » Mon Pere, tout » vous est possible : éloignez de » moi ce calice. Cependant que » votre volonté s'accomplisse, & » non pas la mienne. « S. Paul, écrivant aux Romains, s'exprimoit ainsi : » Vous n'avez point » reçu de nouveau l'esprit de » servitude pour être dans la » crainte ; mais vous avez reçu » l'esprit de l'adoption des en» fans, par lequel nous crions : » *Abba*, notre Pere. Et ailleurs, » dans son Épître aux Galates ; » parce que vous êtes aussi ses » enfans, leur dit cet Apôtre, » Dieu a envoyé dans vos cœurs » l'esprit de son Fils, qui crie : » *Abba* : Mon Pere. «

ABBA, *Abba*, (c) ville d'Afrique, dont il n'est fait mention que dans Tite-Live, en ces termes : » Les Ambassadeurs, [envoyés à » Saphax,] lui représentoient qu'» ils avoient rencontré, aux en» virons de la ville nommée Abba, » un corps de quatre mille Celti» bériens, composé d'une brave « jeunesse, qu'on venoit de lever » en Espagne par ses ordres. Cela » se passoit sous l'année 549 de » la fondation de Rome. «

ABBASSE, *Abbassus*, (d) ville d'Asie, où le Consul Cn. Manlius campa plusieurs jours de suite, lorsqu'il marchoit contre les Gallogrecs. Cette ville n'ayant pas été connue des anciens Géographes, il seroit difficile d'en marquer la position. On sçait seulement qu'elle étoit à une journé de la source de l'Alandre.

ABDA, *Abda*, Ἀυδῶν, (e) Seigneur qui vécut du temps du roi Salomon. Il avoit un fils, nommé Adoniram, qui fut surintendant des tributs.

ABDAGÈSES, *Abdageses*, (f) Seigneur qui fut très-puissant parmi les Parthes, sous l'empire de Tibère. Devenu ennemi d'Artabanus, il embrassa le parti

(a) Cicer. de Nat. deor. L. III. c. 58.
(b) Marc. c. 14. v. 36. Rom. c. 8. v. 15. Gal. c. 4. v. 6.
(c) Tit. Liv. L. XXX. c. 7.
(d) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 15.
(e) Reg. L. III. c. 4. v. 6.
(f) Tacit. annal. L. VI. c. 31, 37, 43 & seq. Crev. hist. des Emp. Tom. I. pag. 595. & suiv.

de Tiridates, que Vitellius, général des Romains, voulut placer sur le trône de Parthie à la place d'Artabanus. Il lui mit entre les mains les trésors de la couronne, & tous les ornemens de la royauté, tandis que son fils, qui avoit levé le premier l'étendard de la revolte, amenoit au nouveau Roi, un corps considérable de troupes. Tiridates reçut le diadême des mains du Suréna vers l'an de Rome 789. Mais la plûpart de ses partisans l'abandonnérent bien-tôt, & rentrérent sous les loix d'Artabanus, les uns par crainte, les autres par jalousie contre Abdagèses, qui jouïssoit d'une grande autorité auprès de Tiridates, & disposoit seul de toutes les graces & de toutes les dignités.

A cette nouvelle révolution, Artabanus, avec une armée nombreuse, vint se camper auprès de Séleucie. Tiridates effrayé de son arrivée, étoit incertain s'il iroit au-devant de lui, ou s'il tireroit la guerre en longueur. Et comme ceux de son conseil étoient d'avis que l'on combattît l'ennemi sans différer; Abdagèses, prenant la parole, dit qu'il falloit retourner en Mésopotamie; que Tiridates mettroit le fleuve entre lui & son rival; & qu'en appellant à son secours les Arméniens, les Élyméens & les autres Nations qui étoient derrière lui, auxquelles il joindroit les troupes de ses alliés, & celles que lui enverroit le général Romain, il seroit en état de donner bataille avec avantage. Cet avis l'emporta, tant à cause de l'autorité d'Abdagèses, que de la lâcheté de Tiridates qui n'osoit s'exposer au danger. Il n'est plus fait mention d'Abdagèses depuis cet événement. On ignore ce qu'il devint, & par conséquent le temps & les circonstances de sa mort.

ABDÉEL, *Abdeel*, (a) eut un fils qui s'appelloit Sélémias, auquel Joakim, roi de Juda, commanda un jour, ainsi qu'à quelques autres, d'arrêter le secrétaire Baruch avec le prophéte Jérémie; mais le Seigneur les cacha.

ABDÉMÉLECH, *Abdemelech*, Ἀβδεμέλεχ, (b) eunuque du roi Sédécias, natif d'Éthiopie. De son tems, le prophéte Jérémie fut mis par ordre du Roi dans une basse-fosse, où il n'y avoit point d'eau, mais de la boue. Aussi-tôt qu'il l'eut appris, il alla trouver Sédécias, qui étoit alors dans son siége à la porte de Benjamin, & lui dit hardiment, que l'on avoit commis une très-mauvaise action, en jettant le prophéte Jérémie dans une basse-fosse, parce qu'il y mourroit de faim, n'y ayant plus de pain dans la ville. Le Roi lui commanda sur le champ de prendre trente hommes avec lui, & de tirer le Prophéte Jérémie de cette basse-fosse avant qu'il mourût. Abdémélech ayant pris ces hommes, entra dans le palais du Roi, dans un

(a) Jérém. C. 36. v. 26.

(b) Jérém. C. XXXVIII. v. 7. *& seq.* C. XXIX. v. 16. *& seq.*

lieu qui étoit sous le garde-meuble, en tira de vieux drapeaux & de vieilles étoffes qui étoient usées, & les descendit avec des cordes dans l'endroit où étoit Jérémie. Il lui dit de les mettre sous ses aisselles, entre les bras & les cordes. Le prophéte ayant fait ce que lui avoit dit l'eunuque, on l'enleva avec les cordes, & on le tira de la basse-fosse ; mais il demeura cependant dans le vestibule de la prison.

Dieu ne laissa pas sans recompense l'action généreuse de cet eunuque. Voici ce qu'il lui fit dire, par celui-là même qu'il avoit sauvé : » Je m'en vais accomplir » tout ce que j'ai prédit de Jérusalem, non pour favoriser » cette ville ; mais pour l'accabler de maux, & vous les verrez en ce jour-là de vos propres yeux. Alors je vous délivrerai, & vous ne serez point livré entre les mains des hommes, » que vous craignez. Je vous en » tirerai, je vous délivrerai, & » vous ne tomberez point par » l'épée ; mais vous sauverez » votre vie, parce que vous avez » mis votre confiance en moi, » dit le Seigneur. «

ABDENAGO, *Abdenago*, Ἀβδεναγώ, (a) l'un des compagnons de Daniël, autrement appellé Azarias. C'est Asphenez, chef des eunuques de Nabuchodonosor, qui lui donna le surnom d'Abdenago. Il fut jetté dans une fournaise ardente avec deux de ses compagnons, Ananias & Misaël, vers l'an dumonde 3444, avant J. C. 556 ans, pour avoir refusé de se prosterner devant la statue d'or que le roi de Babylone avoit fait dresser. Mais le Seigneur les délivra d'une manière miraculeuse. Voyez *Ananias*.

ABDÉRE, *Abderus*, compagnon d'Hercule, & l'un de ceux, à qui ce héros confia les chevaux, qu'il avoit enlevés à Dioméde, pendant qu'il alloit faire la guerre aux Bistons, qui avoient pris les armes. A son retour, il trouva qu'Abdére, ainsi que ses camarades, avoient été dévorés par ces chevaux. Pour se consoler de cette perte, on dit qu'il bâtit, auprès du tombeau de ce jeune homme, une ville, à laquelle il donna le nom d'Abdére.

ABDÉRE, *Abdera*, Ἄβδηρα, (b) ville maritime de Thrace sur le Nestus aux environs du mont Pangée. Hérodote en attribue les premiers fondemens à Témésius de Clazoméne, qui n'eut pas cependant le temps de jouir du fruit de ses travaux, parce qu'il en fut chassé par les Thraces. Dans la suite, c'est-à-dire, vers la seconde année de la 59e Olympiade, 543 ans avant J. C. Les Teyens ne pouvant supporter les mauvais traitemens des Perses, abandonnérent leur ville pour se retirer à

(a) Dan. C. I. v. 7. C. III. v. 12 *& seq.*

(b) Hérod. L. I. c. 168. Strab. p. 644. Plin. L. IV. c. 11. Pomp. Mel. L. II. c. de Thrac. Ptolem. L. III. c. 11. Joach. Vad. Helv. in Pomp. Mel. Comm. p. 105. Ovid. in Ibin. v. 467. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. XII. p. 272, 273. T. XV. p. 148. Dom. Vaiss. Géog. hist. Eccles. & Civil. T. II. p. 197.

Abdére. Ils en relevérent les murs, & rendirent à son premier fondateur des honneurs comme à un héros. Il y en eut cependant qui retournérent depuis dans leur patrie. S'il en faut croire Pomponius Mela, la ville d'Abdére a tiré son nom de la sœur de Dioméde. Ce qu'il y a de bien plus glorieux pour cette ville, c'est d'avoir donné la naissance au célébre Démocrite, lequel, à ce qu'on rapporte, pour montrer le peu de cas qu'il faisoit des biens de la fortune, partagea entre ses freres tout son patrimoine, sans se réserver autre chose que le nécessaire d'un philosophe. Son grand amour pour la philosophie le porta même à se crever les yeux pour y vaquer avec plus de liberté.

C'étoit l'usage des Abdéritains d'immoler, certains jours de fête, un homme pour le salut de tous les citoyens. On l'assommoit à coups de pierres. Lucien raconte que sous le régne de Lysimachus, ces peuples ayant assisté à la représentation de l'Androméde d'Euripide durant une chaleur excessive, ce spectacle fit une si forte impression dans leurs cerveaux, qu'on les voyoit, saisis d'une fiévre ardente, courir les rues, en récitant des vers d'Euripide; ce qui dura jusqu'à l'hiver, qu'un grand froid emporta toute cette frénésie, qui passa depuis en proverbe:

Abderitanæ pectora plebis habes.

La ville d'Abdére n'a pas laissé de produire, outre Démocrite, dont nous avons parlé, plusieurs autres grands hommes, comme Anaxarque, Hécatée, Nicœnetus le poëte, & Protagoras l'un des sophistes ennemis de Socrate. Il y en a qui prétendent que Meandre pere de Protagoras ayant logé & défrayé Xerxès à son passage par la ville d'Abdére, lors de son expédition dans la Gréce, ce prince, pour lui marquer sa reconnoissance, avoit consenti que son fils fût instruit par les Mages qui étoient à sa suite; car ils ne pouvoient, sans la permission du Roi, communiquer leurs sciences à d'autres qu'à des Persans naturels. Mais Protagoras ne pouvoit pas être encore en état de s'appliquer à ces sortes de connoissances, n'étant âgé que d'environ cinq à six ans.

Du temps d'Eumenès, roi de Pergame, la ville d'Abdére fut assiégée par ce prince & par Hortensius. Peut-être qu'Eumenès auroit été contraint de lever le siége sans la trahison de Python. On lui avoit confié un poste, d'où dépendoit le salut d'Abdére, & il le gardoit avec deux cens hommes, tous ses esclaves ou ses affranchis. La grandeur des promesses qu'on lui fit de la part du Roi, séduisit ce perfide, & il livra la place. Le mépris avec lequel on le traita, le mit au désespoir, & le désespoir le conduisit au tombeau.

On croit qu'Abdére est aujourd'hui Asperosa, ou Polystylo, dans la Romanie occidentale, qui appartient aux Turcs, près du lac Bouron,

avec un Évêché grec, & un port.

ABDÉRITES, *Abderitæ*, peuples de Thrace, ainsi nommés de la ville d'Abdére. Voyez *Abdére*.

ABDI, *Abdi*, (*a*) selon la vulgate, Α'ϐαὶ, selon les Septante, Lévite de la famille de Mérari, qui étoit fils de Maloch, & pere de Cusi. Les enfans de cette famille, comme Lévites, tenoient la gauche, en remplissant leur ministère devant le tabernacle de l'Alliance.

ABDI, *Abdi*, Α'ϐδὶ, (*b*) autre Lévite, aussi de la famille de Mérari. Je ne sçai trop s'il doit être distingué du premier. Quoiqu'il en soit, il eut un fils, nommé Cis, qui se joignit à ceux d'entre les Lévites, qui, après s'être sanctifiés, entrérent dans le temple pour le purifier, suivant l'ordre du roi Ézéchias & le commandement du Seigneur.

ABDI, *Abdi*, Α'ϐδὶ, (*c*) autre Lévite qui descendoit des enfans d'Élam. Après le retour de la captivité, dans le dénombrement que l'on fit de ceux, qui avoient épousé des femmes étrangéres, on en trouva plusieurs d'entre les Prêtres; & Abdi fut de ce nombre. Mais ils consentirent à renvoyer leurs femmes, & à offrir un belier pour leur péché.

ABDIAS, *Abdias*, Α'ϐδιοὺ, (*d*) officier de la Maison d'Achab, roi d'Israël. Il en avoit l'intendance, & vivoit du tems du prophéte Élie. C'étoit un homme religieux, craignant Dieu. Lorsque Jézabel tuoit les prophétes du Seigneur, il en prit cent, qu'il cacha dans des cavernes, cinquante en l'une, & cinquante en l'autre; & il les nourrit de pain & d'eau. Dans le tems que la famine étoit extrême à Samarie, parce que le ciel étant fermé, il ne tomboit plus d'eau sur la terre depuis long-tems, Achab dit un jour à Abdias d'aller partout le païs, à toutes les fontaines & à toutes les vallées, pour voir si on pourroit trouver de l'herbe, afin de sauver les chevaux & les mulets, & d'empêcher que toutes les bêtes ne mourussent. Ils partagérent donc le païs entr'eux pour aller chercher de tous côtés. Achab alloit par un chemin, & Abdias alloit par un autre.

Lorsqu'Abdias étoit en chemin, Élie vint au-devant de lui. Abdias l'ayant reconnu, se prosterna le visage contre terre, & lui dit: » Est-ce vous, Élie, mon Seigneur? Élie lui répondit: C'est » moi: Allez dire à votre maître: » voici Élie «. Abdias s'en excusa, dans la crainte qu'Achab ne le fît mourir. » Vive le Seigneur, vo» tre Dieu, ajouta-t'il. Il n'y a » point de nation ni de royaume, » où mon Seigneur n'ait envoyé » vous chercher; & tous lui disant » que vous n'y étiez pas, & » voyant qu'on ne vous trouvoit » point, il a conjuré les rois & » les peuples de lui découvrir où

(*a*) Paral. L. I. c. 6. v. 44.
(*b*) Paral. L. II. c. 29. v. 12.
(*c*) Esdr. L. I. c. 10. v. 26.
(*d*) Reg. L. III. c. 18. v. 3. *& seq.*

» vous étiez ; & maintenant vous
» me dites : Allez dire à votre
» maître, voici Élie. Après que
» je vous aurai quitté, l'esprit du
» Seigneur vous transportera en
» quelque lieu, qui me sera inconnu ; & quand j'aurai averti Achab de votre arrivée, si je ne
» vous trouve point, il me fera
» mourir.

Élie lui promit, au nom du Seigneur des armées, qu'il se présenteroit en ce jour devant Achab ; c'est pourquoi Abdias alla trouver ce prince, & lui rapporta ce qu'il avoit vu. Achab vint aussi-tôt au-devant d'Élie. C'est tout ce que nous sçavons de ce fidele serviteur de Dieu.

ABDIAS, *Abdias*, Ὀϐδιοὺ, (a) le quatrième des douze petits Prophétes. Il y en a qui le confondent avec Abdias, intendant de la maison d'Achab, dont il vient d'être question. Mais on n'en a aucune preuve, selon la remarque de dom Calmet, qui ajoûte que, si cela étoit, il faudroit dire qu'il est le premier de tous les Prophétes dont nous ayons des écrits. De plus, dans sa préface sur ce prophéte, il montre qu'il vivoit durant la captivité de Babylone, en même-tems que Jérémie.

Nous n'avons qu'un seul chapitre d'Abdias, qui contient des prophéties au sujet d'Édom, ou des Iduméens. Ce sont des menaces du Seigneur contre ce peuple, à cause des maux qu'il avoit faits aux enfans d'Israël, en se déclarant contr'eux au jour de leur affliction ; dans le tems que les étrangers emmenoient leurs soldats captifs, qu'ils entroient dans leurs villes, & qu'ils jettoient le sort sur Jérusalem : ce qui doit s'entendre du tems, où cette ville fut ruinée par les Babyloniens, qui en transportérent les habitans dans leur païs. On trouve sur la fin une prédiction claire touchant leur retour ; car Abdias dit expressément, que l'armée des enfans d'Israël, qui avoit été transférée hors de son païs, possédera toutes les terres des Chananéens jusqu'à Sarepta ; & que les villes du midi obéiront à ceux, qui avoient été emmenés de Jérusalem, jusqu'aux extrémités de l'empire de Babylone.

ABDIAS, *Abdias*, Ἀϐδιοὺ, (b) fut pere de Jesmaïas, & vivoit sous le régne de David. Il étoit le premier officier de la tribu de Zabulon.

ABDIAS, *Abdias*, Ἀϐδίας, (c) Lévite descendant de la famille de Mérari. C'étoit un des officiers, chargés de veiller sur les ouvriers qui, après le retour de la captivité de Babylone, travailloient dans le temple pour le rétablir, & en réparer toutes les ruines. L'Écriture remarque que ces officiers s'acquittoient fidélement de toutes choses.

ABDICATION, *Abdicatio*, (d) Ce mot composé de *ab* & de *dicere*, déclarer, se prenoit en divers sens.

1°. C'étoit un acte par lequel

(a) Abd. cap. unic.
(b) Paral. L. I. c. 27. v. 19.
(c) Paral. L. II. c. 34. v. 12.

(d) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. 12. p. 80, 81.

un Magistrat renonçoit à sa charge, & s'en démettoit, avant que le terme légal de son service fût expiré : ce qui pouvoit arriver de deux manières, lorsqu'il s'y portoit de lui-même, ou lorsqu'il y étoit contraint.

2°. L'action d'un homme libre qui renonçoit à sa liberté, & se faisoit volontairement esclave.

3°. Celle d'un citoyen Romain, qui renonçoit à cette qualité, ainsi qu'aux priviléges qui y étoient attachés.

4°. Celle d'un pere qui abandonnoit un fils rebelle. C'est ainsi que, quand un pere à Athénes étoit mécontent de son fils, il alloit trouver l'Archonte pour lui exposer les sujets de son mécontentement. Lorsque le Héraut avoit publié qu'un tel ne reconnoissoit plus un tel pour son fils, ce fils cessoit dès-lors d'être l'héritier des biens de son pere, & d'être soumis à sa puissance ; mais il ne cessoit pas d'être citoyen d'Athénes. Cette abdication de la puissance paternelle étoit inconnue à Rome, où les peres exerçoient un souverain despotisme dans leurs familles, ne reconnoissant d'autres loix que leur volonté, dans les punitions qu'ils jugeoient à propos d'imposer à leurs enfans.

ABDICATUS, Ἀποκηρυττόμενος. C'est le titre d'un dialogue de Lucien. On voit par ce titre, qu'il s'agit dans cette piéce de quelqu'un que son pere avoit renoncé ou déshérité. Cet homme ainsi abandonné s'appliqua à la Médecine. Depuis, son pere devint fou, & aucun Médecin ne put le guérir de sa folie. Son fils ayant entrepris de le faire, en vint heureusement à bout. Pour le recompenser d'un si grand service, son pere le fit rentrer dans sa famille, d'où il fut de nouveau chassé pour avoir insulté sa marâtre.

ABDIEL, *Abdiel*, Ἀβδιήλ, (*a*) de la tribu de Gad, étoit fils de Guni, & pere d'Achi, qui fut le chef de la famille, issue de ses peres.

ABDOLONYME, *Abdolonymus*, (*b*) Prince issu du sang des rois de Sidon, selon Justin & Q. Curse ; de Tyr, selon Diodore de Sicile ; & de Paphos, selon Plutarque. Celui-ci l'appelle Alynome, & Diodore de Sicile Ballonyme. L'histoire de ce prince, que son infortune ou plûtôt sa probité, avoit réduit à travailler dans un jardin hors de la ville pour gagner sa vie, est trop singuliére pour n'être pas rapportée ici en entier. Lorsqu'Alexandre se rendit à Sidon, Straton, qui en étoit roi, & qui suivoit le parti de Darius, fut détrôné ; & Ephestion eut la permission de mettre en sa place celui des Sidoniens, qu'il jugeroit le plus digne de ce haut rang. Ce seigneur, étant logé chez deux jeunes fréres des plus apparens du païs, leur offrit le sceptre ; mais ils le refusérent, en disant que par les loix de l'Etat nul ne pouvoit monter sur le trône, qu'il ne fût du sang royal.

(*a*) Paral. L. I. c. 5. v. 15.
(*b*) Just. L. I. c. 10. Q. Curt. L. IV. c. 1. Diod. Sicul. p. 587. Plut. T. II. p. 340. Roll. hist. anc. T. III. p. 610 & 611.

Cependant comme plusieurs, poussés par l'ambition, aspiroient à cette dignité, & que pour y parvenir ils faisoient servilement la cour aux favoris d'Alexandre ; ces deux fréres déclarérent qu'ils ne connoissoient personne plus digne du diadême qu'un certain Abdolonyme descendu, quoique de loin, de la tige royale, mais si pauvre qu'il étoit contraint pour vivre, de travailler à la journée dans un jardin hors de la ville. Aussi-tôt après ils prennent les ornemens royaux, & vont trouver Abdolonyme qui étoit occupé à arracher les mauvaises herbes de son jardin. D'abord, l'ayant salué roi : » il faut, » lui dit l'un d'eux, quitter ces » vieux haillons, pour prendre » l'habit que je t'apporte ; quitte » cette crasse dans laquelle tu as » vieilli ; prends un cœur de roi, » & porte ta vertu à ce haut dé- » gré de fortune, dont elle t'a ren- » du digne : mais après que tu te » seras assis sur le trône, devenu » le souverain arbitre de la vie & » de la mort de tous tes citoyens, » garde-toi bien d'oublier l'état où » nous te trouvons ; & sçache que » c'est ta vertueuse pauvreté que » l'on couronne aujourd'hui. «

Il sembloit à Abdolonyme que c'étoit un songe, & de tems en tems il leur demandoit s'ils n'avoient point de honte de se mocquer ainsi de lui ; mais comme il tardoit trop à leur gré, ils le nétoyent, & lui jettent sur les épaules une robe de pourpre, rayée d'or ; & après lui avoir fait mille sermens, qu'ils ne se mocquoient point, ils le conduisent au palais. La renommée porta bien-tôt cette nouvelle par tout : les uns en étoient bien aises, & les autres fâchés ; mais principalement les riches, qui méprisoient ce prince dans la cour d'Alexandre, à cause de sa bassesse & de sa pauvreté. Le Roi commanda qu'on le fît venir, & après l'avoir long-tems consideré, il lui dit : » Ta mine ne dément » point le lieu d'où j'apprends que » tu es sorti ; mais je voudrois bien » sçavoir avec quelle patience tu » as porté ta misère : Je prie les » Dieux, lui répondit Abdolo- » nyme, que je puisse porter cette » couronne avec autant de force : » Ces bras ont fourni à tous mes » desirs, & tandis que je n'ai rien » eu, rien ne m'a manqué. « Cette réponse fit concevoir au roi une grande opinion de sa vertu ; c'est pourquoi il voulut qu'on lui donnât non seulement les précieux meubles de Straton, mais plusieurs autres choses du butin fait sur les Perses, & ajoûta encore à ses états une des contrées voisines.

ABDON, *Abdon*, Ἀϐδών, (*a*) fils d'Illel, de la tribu d'Ephraïm, naquit à Pharathon. Il succéda à Aïalon dans le gouvernement d'Israël, vers l'an du monde 2840, 1160 ans avant J. C. Il fut le dixième juge des Israëlites. Il eut quarante fils, & de ceux-ci trente petits-fils, qui montoient tous sur soixante-dix poulains d'ânesses. Il jugea le peuple du Seigneur pendant huit ans. Lorsqu'il

(*a*) Judic. c. 12. v. 13. & seq.

fut mort, on l'enterra à Pharathon, sur la montagne d'Amalec.

ABDON, *Abdon*, Ἀϐδὼν, (*a*) étoit fils de Micha, & vivoit du tems de Josias, roi de Juda. Il fut l'un de ceux, que ce prince envoya vers la prophétesse Olda, pour la consulter sur ce qui étoit écrit dans le livre de la loi, que le pontife Helcias avoit trouvé dans le temple. Cette prophétesse leur répondit que le Seigneur alloit faire tomber sur Jérusalem & ses habitans, les maux & les malédictions contenues dans ce livre, parce qu'ils l'avoient abandonné pour sacrifier à des Dieux étrangers. Quant au roi de Juda, qui vous a envoyés, ajouta-t'elle, vous lui direz ceci de la part du Seigneur: » Parce que vous avez » écouté les paroles de ce livre, » que votre cœur a été attendri, » & que vous vous êtes humilié » devant Dieu, en entendant les » maux dont Dieu menace les » habitans de Jérusalem, & parce » que vous avez été touché de ma » crainte, que vous avez déchiré » vos vêtemens, & que vous avez » pleuré devant moi, je vous ai » aussi exaucé; c'est pourquoi je » vous ferai reposer avec vos pe» res; vous serez mis en paix » dans votre tombeau, & vos yeux » ne verront point tous les maux » que je dois faire tomber sur » cette ville & sur ses habitans. «

Abdon & ses compagnons vinrent rapporter au Roi tout ce que cette prophétesse leur avoit dit.

ABDON, *Abdon*, Ἀϐδών, (*b*) de la tribu de Lévi, étoit fils aîné de Jéhiel qui avoit épousé Maacha, & qui demeura à Gabaon, dont il fut prince. Il ne doit pas être distingué d'un autre Abdon, dont il est parlé dans un autre endroit. Quoique dans la Vulgate le pere de ce dernier soit appellé Abigabaon, il est visible que c'est le même que Jéhiel; car l'Écriture lui donne dans les deux endroits la même femme, les mêmes enfans, la même demeure.

ABDUS, *Abdus*, (*c*) Eunuque Parthe, qui malgré son défaut, fut, suivant un ancien usage du païs, non seulement estimé de ses compatriotes, mais encore appellé au gouvernement. Il eut part à la conjuration formée contre le roi Artabanus. Il en fut même le principal auteur avec Sinnaces, fils d'un puissant seigneur, nommé Abdagèses. Artabanus en eut connoissance; mais jugeant qu'il étoit de la prudence de dissimuler, il invita Abdus à sa table, lui témoigna beaucoup d'amitié, & lui fit donner cependant un poison qui le consuma lentement.

ABE, *Abas*, Ἄϐας, (*d*) ville de la Phocide en Gréce. Les habitans se disoient originaires d'Argos, & prétendoient qu'ils étoient venus s'établir dans la Phocide sous la conduite d'Abas & d'Hypermnestre, fille de Danaüs. Leur ville étoit anciennement consacrée

(*a*) Paral. L. II. c. 34. v. 20. & *seq.*
(*b*) Paral. L. I. c. 8. v. 29. c. 9. v. 36.
(*c*) Tacit. Annal. L. VI. c. 31. 32. Crev. hist. des Emp. T. I. p. 592. 593.
(*d*) Pausf. p. 679. 680. Strab. p. 445. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. T. XII. p. 199.

à Apollon, surnommé Abéen, qui y rendoit ses oracles; mais le Domaine du Dieu ne fut pas respecté par les Perses, comme il le fut depuis par les Romains; car ils rendirent à ceux d'Abe leurs loix & leur liberté, par respect pour Apollon; au lieu que les Perses brûlérent jusqu'à son temple; ce qui arriva la première année de la 75e Olympiade, 480 ans avant J. C.

Ce Temple essuya un second incendie, qui acheva de le ruiner. Ce fut durant la guerre sacrée. Un corps de Phocéens ne pouvant plus soûtenir l'effort des ennemis, se réfugia dans la ville d'Abe, & de la ville dans le temple; mais les Thébains eurent la cruauté d'y mettre le feu. Aussi de tous les temples de la Gréce celui-là étoit-il le plus endommagé. Près de ce grand édifice, il y en avoit un moins vaste, que l'empereur Adrien dédia à Apollon. Il étoit orné de statues d'une très-grande antiquité, qui avoient été données par les habitans. Apollon, Diane & Latone y étoient debout en bronze.

On voyoit à Abe un théâtre & une place publique, l'un & l'autre d'un goût fort ancien. C'est de cette ville, qu'une colonie de Thraces partit pour aller s'établir dans l'isle d'Eubée, dont les habitans prirent le nom d'Abantes. Le territoire d'Abe est aujourd'hui au pouvoir des Turcs.

ABED, *Abed*, Ὠβὴθ, (a) fils de Jonathan. Il descendoit des enfans d'Adan, & avoit avec lui cinquante hommes, lorsqu'on revint de la captivité de Babylone.

ABÉEN, [APOLLON] *Apollo Abæus.* (b) tel est le surnom qu'on donna à Apollon, à cause d'un temple qu'il avoit à Abe, ville de la Phocide en Gréce. On prétend que ce Dieu y rendit même ses oracles anciennement, avant qu'il eut fixé son séjour à Delphes. Pendant que les Phocéens travailloient à la construction d'une forteresse auprès de la ville d'Abe, les Bœotiens, accompagnés des troupes Macédoniennes, qu'ils venoient de recevoir de Philippe, fondirent sur eux avec tant de furie, que ceux-ci ayant d'abord pris l'épouvante, se sauvérent à toutes jambes, les uns dans les villes les plus prochaines, & les autres au nombre de cinq cens se refugiérent dans le temple d'Apollon Abéen, où ils périrent tous par une avanture, que Diodore de Sicile croit tenir du prodige, mais qui paroît être une chose fort naturelle.

En effet, continue cet Historien, entre tous les autres signes, par lesquels la colère céleste se fit alors sentir aux Phocéens, il n'y en eut point, ni de plus évident, ni de plus marqué que celui-ci; car il est hors de doute, que ceux qui s'étoient renfermés dans le temple, avoient pensé, que le Dieu qui y étoit adoré les prendroit sous sa protection, & que par conséquent ils y seroient à l'abri de tous les dangers. Il en arriva néanmoins tout autrement

(a) Esdr. L. I. c. 8. v. 6.
(b) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XII. p. 199, 200. Antiq. expl. par Dom B. de Montf. T. I. p. 107.

qu'ils ne l'avoient eſpéré ; la vengeance divine leur ayant fait ſubir au milieu même du temple, la peine qui étoit dûe à leur crime. Les Phocéens avoient des tentes dreſſées le long des murs de ce Temple, & il y avoit dans ces tentes beaucoup de lits de ſoldats, composés d'herbes ſéches, de paille & d'autres matières combuſtibles. Or, il arriva qu'un ſoldat ayant, ſans y penſer, laiſſé du feu dans ſa tente, le feu ſe communiqua en un inſtant de celle-ci à toutes les autres, & il s'éleva une flamme épouvantable qui gagna d'abord le toit du temple ; de ſorte que tous ceux qui s'y étoient réfugiés, y furent brûlés vifs, & le temple lui-même conſumé ; d'où il ſaute aux yeux, ſelon Diodore de Sicile, qu'Apollon avoit voulu marquer par-là qu'il n'avoit aucun égard aux prieres des impies, & qu'il ne prétendoit pas que ſon temple leur ſervît d'aſyle.

ABEILLES [les] (a) ſont célébres dans la fable. Elles furent, ſelon la tradition la plus commune des habitans de Delphes, les architectes du ſecond temple, qui fut conſtruit dans cette ville. Elles le composérent de leur cire & des plumes de différens oiſeaux. Quand il eut été bâti, Apollon l'envoya chez les Hyperboréens, auxquels il étoit fort commode, parce qu'il étoit portatif. Ces peuples, qui erroient dans les bois, & qui n'avoient point de demeure certaine, tranſportoient par-tout avec eux le temple d'Apollon, qu'ils plaçoient au milieu de leurs habitations. Ils révéroient particulièrement ce Dieu, & lui envoyoient tous les ans à Délos les prémices de leur récolte. Suivant une tradition beaucoup plus vraiſemblable, ce ſecond temple avoit été bâti par un homme de Delphes, nommé Ptéras, ce qui avoit apparemment donné lieu à la fable des Abeilles ; car Ptéras; formé du Grec πτερὸν, ſignifie une plume, une aîle.

Les anciens donnoient des Abeilles pour nourrices à Jupiter, ainſi qu'aux poëtes ; mais ils ne faiſoient cet honneur qu'aux grands Poëtes, tels que Daphnis. Ils les conſacroient à la Lune, l'Iſis d'Égypte. C'eſt pourquoi les figures de ces petits animaux, trouvées dans le fameux tombeau du roi Childéric, ſont, au rapport de M. l'Abbé de Fontenu, des preuves inconteſtables du culte que les Francs rendirent à cette divinité. Les médailles d'Éphèſe en l'honneur de Diane, portent ſouvent l'empreinte des Abeilles.

Pauſanias dit du mont Hymette dans l'Attique, que c'eſt le lieu le plus propre qu'il y ait au monde pour la nourriture des Abeilles, ſi on en excepte le païs des Haliſons. Car chez ces peuples, ajoûte-t'il, les Abeilles ſont ſi douces & ſi familières, qu'elles vont aux champs avec les hommes, & qu'il n'eſt pas beſoin de les renfermer dans des ruches. Elles travaillent çà &

(a) Pauſan. pag. 60, 618. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 345. Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. III. p. 73, 147. Tom. V. p. 81. T. VI. p. 463. T. VII. p. 149.

là, comme il leur plaît; & leur ouvrage est si bien lié & d'un tissu si fort, que l'on a de la peine à séparer le miel d'avec la cire. On trouve une description fort étendue de ce qui concerne les Abeilles, dans le quatrième livre des Géorgiques de Virgile ; on peut consulter ce livre, si on le juge à propos.

ABEL, *Abel*, Ἄβελ, (a) fut le second fils d'Adam & d'Ève. Son frere aîné se nommoit Caïn. Ils étoient tous les deux d'une humeur bien différente ; car Abel, qui étoit berger, & même le premier qu'il y ait eu au monde, étoit un homme très-juste, il regardoit Dieu comme présent à toutes ses actions, & ne pensoit qu'à lui plaire. Caïn, au contraire, qui fut le premier laboureur, étoit très-méchant, il ne cherchoit que son profit & son intérêt. Ils offrirent l'un & l'autre des sacrifices au Seigneur. Caïn présenta une oblation des fruits de la terre, & Abel offrit les premiers-nés de son troupeau, & ce qu'il y avoit de plus gras. Le Seigneur regarda favorablement Abel & ses présens ; mais il se détourna de Caïn, & de ce qu'il lui avoit offert. L'orgueil de Caïn ne put souffrir que Dieu eut préféré son frere à lui ; il en fut irrité, & son visage abattu. Pour s'en venger, il engagea Abel à aller avec lui à la campagne. Lorsqu'ils étoient dans les champs, il se jetta sur lui & le tua. Il eut soin de cacher son corps, espérant que par ce moyen personne n'auroit connoissance de son crime.

Dieu, aux yeux duquel rien n'est caché, demanda à Caïn où étoit son frere, qu'il ne voyoit plus depuis quelques jours, au lieu qu'ils étoient auparavant toujours ensemble. Caïn, ne sçachant que répondre, dit d'abord qu'il s'étonnoit aussi de ne le plus voir ; & comme Dieu le pressoit, il lui répondit insolemment, qu'il n'étoit ni le conducteur ni le gardien de son frere, & qu'il ne s'étoit point chargé du soin de ce qui le regardoit. Alors Dieu demanda, comment il osoit dire qu'il ne sçavoit pas ce que son frere étoit devenu, puisqu'il l'avoit tué lui-même. Et si Caïn ne lui eut offert un sacrifice pour adoucir sa colere, il l'auroit châtié à l'heure même, comme son crime le méritoit. Dieu néanmoins le maudit, le menaça de punir ses descendans jusqu'à la septième génération, & le chassa avec sa femme.

S. Paul nous apprend la raison pourquoi Dieu eut égard au sacrifice d'Abel, plutôt qu'à celui de son frere, lorsqu'il dit que » c'est » par la foi qu'Abel offrit à Dieu » une plus excellente hostie que » Caïn, & qu'il fut déclaré juste ; » Dieu, lui-même, rendant témoi» gnage qu'il acceptoit ses dons, & » que c'est à cause de cette foi, qu'il » parle encore après sa mort. « Il ajoûte ailleurs, que son sang ne parle pas néanmoins d'une manière aussi avantageuse que celui de

(a) Génes. c. 4. v. 2. *& seq.* Joseph Jud. Antiq. L. I. c. 2. Matth. c. 23. v. 35. Luc. c. 11. v. 51. Hébr. c. 11. v. 4. c. 12. v. 24. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. IV. p. 310. T. XVIII. p. 12.

J. C. le médiateur de la nouvelle Alliance, qui disoit un jour aux Juifs, qu'on leur demanderoit compte de tout le sang, qui avoit été répandu sur la terre, depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'au sang de Zacharie fils de Barachie, qu'ils avoient tué entre le temple & l'autel.

M. Morin, dans son histoire critique du Célibat, remarque qu'à parler juste, il n'y a qu'Abel à qui l'on puisse attribuer avec fondement l'honneur de l'avoir gardé pendant toute sa vie, avant le déluge. L'Écriture sainte ne lui donnant en effet ni femme ni enfant, on est en droit de supposer qu'il n'en eut point : Aussi est-il traité de παρθένος par les Grecs, & de premier vierge par quelques Auteurs. Son nom est inséré dans le canon de la Messe, à côté de ceux d'Abraham & de Melchisédech.

ABEL DOMUS MAACHA, ville de la tribu de Nephthali, qu'on dit être la même que l'Écriture appelle ailleurs Abéla. Voyez *Abéla*.

ABEL LE GRAND, *Abel magnum*, (a) nom d'une pierre, située dans le champ de Josué, auprès de Bethsamès. On y plaça l'Arche d'Alliance, lorsque les Philistins l'eurent renvoyée sur un chariot attelé de deux vaches, qui allaitoient chacune un veau, & qui ne laissérent pas d'aller jusques-là, sans s'arrêter. Cinquante mille & soixante-dix personnes du peuple furent frappées de mort, pour avoir regardé l'Arche du Seigneur ; ce qui répandit la consternation parmi les Bethsamites.

ABÉLA, *Abela*, Ἄβελ. ABEL DOMUS MAACHA, *Abel Domus Maacha*, Ἀβελ οἴκου Μααχὰ, ABELMAIN, *Abelmain*, Ἀβελμαΐν (b) Tels sont les divers noms qu'on croit avoir été donnés à la même ville. Elle étoit située au milieu de la tribu de Nephthali, & alloit être ruinée après la défaite d'Absalon, si une femme ne l'eût préservée de ce malheur. Un certain Séba, qui avoit levé l'étendard de la révolte contre David, & attiré dans son parti plusieurs tribus, alla s'enfermer dans cette ville. Joab reçut ordre de le suivre de près. Ce général ayant mis le siége devant Abéla, réduisit les habitans à la dernière extrémité, les menaçant même de les exterminer tous sans distinction, & de raser leur ville. Mais une femme, touchée des maux qui alloient fondre sur sa tête, ainsi que sur les têtes de ses concitoyens, les assembla, & leur parla avec tant de force, qu'ils résolurent de prévenir ces calamités, en livrant à l'ennemi celui qu'il cherchoit. Séba fut donc décapité, & sa tête jettée du haut du mur dans le camp de Joab. Aussi-tôt on leva le siége.

Cet événement doit être placé vers l'an 1022. avant J. C. Abéla fut cependant détruite près d'un siécle après, l'an du monde 3095.

(a) Reg. L. I. c. 6. v. 18. & seq.
(b) Reg. L. II. c. 20. v. 14. & seq. L. III. c. 15. v. 20. Paral. L. II. c. 16. v. 4.

On en attribue la destruction à un roi de Syrie nommé Bénadab, qui marcha au secours d'Asa roi de Juda, contre Baasa roi d'Israël.

ABÉLA, *Abela*, (*a*) autre ville de Judée dans la tribu de Manassé au païs des Ammonites. Les environs de cette ville étoient plantés de vignes.

ABELLANIENS, *Abellani*, peuple, de la Campanie en Italie. Leur ville s'appelloit Abelle. Voyez *Abelle*, dont l'article est ci-après.

ABELLE, *Abella*, Α'βέλλα, (*b*) ville de la Campanie, province d'Italie. Ses habitans étoient, selon Justin, une colonie de Chalcidiens. Elle est appellée dans Pline Abelline. Les noix de cette ville étoient fort célébres. Elle en produisoit en effet une grande quantité. C'est pourquoi les noix Abellines étoient passées en proverbe. On a surnommé les habitans d'Abelle, les Marses, pour les distinguer de ceux d'une autre ville de même nom, aussi située en Italie vers les mons Hirpins. C'est aujourd'hui *Avella* au royaume de Naples, dans la terre de Labour, avec titre de marquisat à quatre milles de Nole, & à quinze de Naples.

ABELLIO ou ABELLION, (*c*) nom d'une divinité, qu'on adoroit dans les Gaules au païs de Comminges, ainsi que le prouvent trois inscriptions rapportées par Gruter. Cet antiquaire, suivi en cela par Reinésius, est persuadé que ce Dieu étoit le même que Bélénus, adoré dans toutes les Gaules ; & le dernier prétend même dériver le nom d'*Abellio* de celui de Bélénus. La divinité à laquelle les peuples de Pamphilie, & les habitans de l'isle de Créte rendoient des honneurs, s'appelloit aussi Abélion. On croit avec raison que c'étoit le même Dieu, c'est-à-dire, le Soleil ou Apollon, que les Romains nomméreut d'abord Apellon.

ABELMAIN, *Abelmain*, (*d*) Α'βελμαΐν, ville de Judée dans la tribu de Nephthali au royaume d'Israël. Bénadab roi de Syrie, sollicité par Asa roi de Juda, de marcher à son secours, contre Baasa roi d'Israël, envoya ses généraux qui prirent, entre autres villes, celle d'Abelmain. Elle étoit murée, ainsi que toutes celles qu'on força. On croit que cette ville est la même qui est appellée ailleurs Abel Domus Maacha, ou Abela, voyez Abela.

ABELMEULA ou ABELMÉHULA, *Abelmeula*, vel *Abelmehula*, Α'βελμεουλά, (*e*), ville située en de-çà du Jourdain au païs de Madian, dans la demi-tribu de Manassé. Ce fut auprès de cette ville que Gédéon remporta une victoire célébre sur les Madianites. Il en fut redevable principalement à ceux d'Ephraim à qui il avoit

(*a*) Jud. c. 11. v. 33.

(*b*) Just. L. XX. c. 1. Strab. p. 249. Ptol. L. III. c. 1. Plin. L. III. c. 5, & 11. L. XV. c. 22.

(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. V. p. 475. Antiq. expl. par Dom B. de Montf. Tom. II. p. 433.

(*d*) Paral. L. II. c. 16. v. 4.

(*e*) Judic. L. VII. v. 22. *& seq.* Reg. L. III. c. 4. v. 12. c. 19. v. 16.

ordonné de se saisir de tous les passages du Jourdain jusqu'à Bethbéra. Ces braves soldats ayant pris deux chefs des ennemis, Oreb & Zeb, tuérent le premier au rocher d'Oreb, & le second au pressoir de Zeb. Puis, ayant poursuivi le reste des Madianites avec leurs têtes à la main, ils vinrent après cela les porter à Gédéon au de-là du Jourdain.

On présume que la ville d'Abelmeula devoit être considérable, parce qu'elle fit partie du gouvernement de l'un des favoris de Salomon. Elle vit naître le prophéte Élisée, qui reçut l'onction du prophéte Élie par l'ordre de Dieu même.

ABÉLOX, *Abelox*, (*a*) gentilhomme Espagnol, qui vivoit du tems de la seconde guerre punique. Il fut d'abord attaché au parti des Carthaginois; mais, par une inconstance ordinaire aux Barbares, il les abandonna avec la fortune vers l'an 535 de Rome, & 217 ans avant Jesus-Christ. Au reste, étant bien persuadé qu'on n'a que du mépris pour un transfuge, qui ne porte que sa personne dans le nouveau parti qu'il embrasse, il songeoit à procurer aux Romains quelque grand avantage, afin de se rendre considérable parmi eux. Ayant donc examiné mûrement tout ce qu'il étoit en état de faire pour leur service, il s'en tint au dessein de leur mettre entre les mains les ôtages, qu'Annibal faisoit garder dans Sagonte, comme au moyen le plus sûr de leur concilier l'affection des principaux de la Province.

Mais comme il sçavoit que les soldats qui veilloient sur eux, ne feroient rien sans l'ordre de Bostar leur commandant, il entreprit de tromper Bostar tout le premier. Cet officier, pour empêcher les Romains d'entrer dans le port de Sagonte, étoit campé avec ses troupes hors de la ville sur le bord même de la mer. Ce fut là qu'Abélox l'alla trouver, & l'ayant tiré à l'écart, il lui exposa l'état de la Province, feignant de croire qu'il n'en étoit pas assez informé. Il lui fit entendre que la crainte avoit retenu les Espagnols dans le devoir, tant que les Romains avoient été éloignés; mais que depuis qu'ils étoient arrivés dans la Province, leur camp étoit devenu l'asyle de tous ceux qui aimoient le changement; qu'ainsi il falloit gagner par des graces & des bienfaits des gens que l'autorité ne pouvoit plus contenir. Bostar étonné lui ayant demandé ce que l'on pouvoit faire pour s'assûrer d'eux: » Renvoyons, » dit-il, les ôtages dans leurs païs. » Cette faveur sera agréable en » particulier à leurs parens, qui sont » les premiers de leurs villes, & » en général à tous les peuples. Il » n'y a personne qui ne soit bien » aise qu'on ait de la confiance en » lui. Et pour rendre les hommes » fideles, il suffit de leur témoi» gner qu'on ne se défie pas d'eux. » Je me charge de remener moi» même les ôtages dans leurs mai» sons. Comme je m'intéresse plus

(*a*) Tit. Liv. L. XXII. c. 22. Roll. Hist. Anc. T. I. p. 231. Hist. Rom. T. III. p. 198.

que

» que qui que ce soit, au succès » d'un projet dont je suis l'auteur, » je sçaurai faire valoir aux Espa- » gnols un bienfait qui est déjà » très-grand par lui-même. »

Bostar étoit un homme simple, & en cela fort peu Carthaginois. Abélox ne l'eut pas plutôt persuadé, qu'il passa de nuit dans le camp des Romains. S'étant abouché avec quelques Espagnols des troupes auxiliaires, il fut conduit par eux à Scipion, à qui il exposa de quoi il étoit question. Il lui donna sa parole, & reçut la sienne. Étant convenu du tems & du lieu où les ôtages devoient être livrés, il retourna à Sagonte. Il passa tout le jour suivant à prendre avec Bostar les mesures nécessaires pour l'exécution de leur entreprise. Et l'ayant averti qu'il partiroit de nuit pour mieux tromper les sentinelles des ennemis, il prit congé de lui. La nuit, à l'heure marquée, il éveilla les gardes qui lui remirent aussi-tôt les ôtages. Dès qu'il fut sorti de la ville, il s'alla jetter avec eux, comme sans le sçavoir, dans les embûches qu'il s'étoit fait dresser lui-même. On les conduisit tout droit dans le camp des Romains. Le reste fut exécuté de la même manière & dans le même ordre, dont il étoit convenu avec Bostar; avec cette différence que les ôtages furent rendus à leurs parens de la part des Romains, & non pas de celle des Carthaginois.

Cette action d'Abélox fut cause que tous les Espagnols, d'un commun consentement, se déclarérent pour les Romains. Car ils jugeoient d'ailleurs, qu'étant aussi sage & aussi sensé qu'il l'étoit, il n'avoit pas changé de parti, sans en avoir de fortes raisons.

ABELSATIM, *Abelsatim*, (a) plaine de la Palestine au païs des Moabites dans la tribu de Ruben. Les enfans d'Israël ayant quitté les montagnes d'Abarim, allérent camper dans cette plaine, où Moïse reçut plusieurs ordres de la part du Seigneur, & entre autres, celui d'exterminer les Chananéens, lorsque le peuple se seroit rendu maître de leur païs.

ABENBOEN, *Abenboen*, (b) c'est-à-dire, la pierre de Boen, fils de Ruben. C'étoit un endroit de la Palestine sur les frontières de la tribu de Benjamin. Il servoit de séparation à cette tribu, & à celle de Juda dans la vallée qui conduisoit à Adommim. On dit que c'étoit une grosse pierre, ayant la forme d'un four, & paroissant être de marbre.

ABÉONE, *Abeona*, (c) divinité qui, ainsi qu'Adéone, fut honorée par les Anciens d'un culte particulier. Elles présidoient toutes deux aux voyages; & leurs noms formés du latin, marquent leurs fonctions à cet égard. Abéone étoit la déesse du départ, & Adéone celle du retour.

ABERIDES, *Aberides*, étoit, selon la fable, fils de Cœlus & de Vesta. On croit que c'est le même que Saturne.

(a) Num. C. 33. v. 49. *& seq.*
(b) Josu. C. 18. v. 17.
(c) Antiq. expl. par Dom Bern. de Montf. T. I. p. 406.

ABES, *Abes*, (*a*) ville de Judée dans la tribu d'Issachar. Elle fut comprise au nombre des seize Villes que le sort adjugea à cette tribu.

ABESAN, *Abesan*, Ἀϐαισσὰν, (*b*) naquit à Bethléhem. Il eut trente fils & autant de filles. Il fit sortir celles-ci de sa maison en les mariant; & il y fit venir autant de filles, qu'il donna pour femmes à ses fils. Il succéda à Jephté, dans le gouvernement d'Israël; & après l'avoir gouverné durant sept ans, il mourut, & fut enseveli à Bethléhem. C'étoit le huitième juge d'Israël. Son successeur fut Aïalon de Zabulon, l'an du monde 2830, 1170 ans avant J. C.

ABESSALOM, *Abessalom*, Ἀϐεσσαλώμ, (*c*) eut une fille nommée Maacha, qui fut mere d'Abia ou d'Abiam. Cellui-ci régna sur Juda pendant trois ans, & marcha dans tous les péchés que son pere avoit commis. Abessalom, dans la Vulgate, est appellé Absalom, & même Uriel de Gabaa, au second livre des Paralipoménes, où sa femme est aussi nommée Michaïa.

ABESSALOM, *Abessalom*, Ἀϐεσσαλώμ, (*d*) Israëlite, qui vivoit du tems des Maccabées. Il fut député avec Jean vers Lysias, général d'Antiochus Eupator, pour traiter avec cet officier des conditions de la paix, qu'il avoit été contraint de demander, après la perte d'une bataille considérable d'où il n'échappa lui-même que par une fuite honteuse.

La lettre que Lysias écrivit à cette occasion aux Maccabées, étoit conçue en ces termes: » Lysias, au peuple Juif, salut. Jean » & Abessalom, que vous m'avez » envoyés, m'ayant remis votre » écrit, m'ont demandé que j'ac» complisse ce qui y étoit contenu. » J'ai donc exposé au Roi ce qu'il » étoit à propos de lui représenter, » & il a accordé ce que ses affaires » lui ont pu permettre. Si donc » vous demeurez fideles au Roi » dans vos traités, je tâcherai à » l'avenir de vous procurer tout le » bien que je pourrai. Pour ce qui » regarde les autres choses, j'ai » chargé ceux que vous m'avez » envoyés, & ceux que je vous » envoie, d'en conférer en détail » avec vous. Adieu. »

ABGARE, *Abgarus* (*e*). Nom commun à tous les rois d'Édesse, ville de Mésopotamie, située dans l'Osroene, qui étoit un canton de cette province. Ce nom, qui tire son origine de l'Arabe, signifie grand, puissant. Il y en a qui lisent Acbare, d'autres Abare, d'autres Agbare, &c. Sur une médaille rapportée par dom B. de Montfaucon, on trouve Abgaroc, ABΓAPOC. Cet Antiquaire dit que les rois d'Édesse se font remarquer fréquemment sur les médailles, par leurs tiares, qui reviennent à la forme de quelques-unes des rois des Parthes; & qu'on

(*a*) Josu. c. 19. v. 28.
(*b*) Judic. c. 12. v. 8. *& seq.*
(*c*) Reg. L. III. c. 15. v. 2. Paralip. L. II. c. 11. v. 21. c. 13. v. 2.
(*d*) Macc. L. II. c. 11. v. 17. *& seq.*
(*e*) Roll. hist. Rom. T. VII. p. 198. Antiq. expl. par Dom B. de Montf. Tom. III. p. 76, 80, 81.

voit, sur le revers d'une autre, l'habit tout entier d'un prince d'Édesse, où l'on observe les braies assez bien formées. Sans doute, que cette sorte d'habillement, qui fut en usage chez les Perses, aussi bien que chez les Gaulois, avoit passé de chez les premiers, parmi les habitans de la Mésopotamie. Voici la liste des principaux rois d'Édesse, dont la connoissance est parvenue jusqu'à nous.

ABGARE, *Abgarus*, (a) qui vivoit quelques années avant J. C. s'étoit montré ami des Romains, tandis que les armes de Pompée faisoient trembler l'Orient. Mais lorsque ce Général se fut éloigné, il fit de nouveau alliance avec les Parthes. S'il eût fait paroître ses sentimens à découvert, il n'auroit pas été capable de faire grand mal aux Romains. Mais de concert avec Suréna, il se rendit dans leur camp, cachant, sous les dehors d'une amitié frauduleuse, la plus noire perfidie; & comme il étoit beau parleur, & que d'ailleurs connoissant le foible de Crassus, Général de l'armée ennemie, il lui avoit apporté des présens considérables, il gagna toute sa confiance. La commission d'Abgare étoit de persuader au général Romain, de s'engager dans les vastes plaines de la Mésopotamie, où des troupes, pésamment armées, ne pouvoient se défendre, contre une cavalerie innombrable. Après donc qu'il se fut insinué dans les bonnes graces de Crassus, par des protestations de reconnoissance pour les bienfaits qu'il avoit reçus de Pompée, & par la haute idée qu'il témoignoit avoir des forces Romaines: » Vous n'y pensez pas, » disoit-il, avec une armée telle » que la vôtre, de perdre le tems » à de longs préparatifs. Il n'est » point question de faire usage des » armes, contre des gens qui ne » songent qu'à fuir: Vous n'avez » besoin que de pieds agiles, pour » les atteindre, & de mains, pour » prendre & emporter leurs tré» sors; & quand il faudroit com» battre, lequel vous est le plus » avantageux, ou d'avoir affaire » à Suréna seul, ou de donner » à Orode [c'étoit le roi des » Parthes], que la crainte ré» duit maintenant à se cacher, » le tems de reprendre courage, » & de réunir contre vous toutes » les forces de son empire. «

Crassus prit pour autant de vérités incontestables, tous les mensonges qu'il plût à Abgare de lui débiter. S'étant donc éloigné de l'Euphrate, il s'engagea dans des déserts immenses, où l'on ne voyoit ni arbre, ni plante, ni ruisseau, ni colline, ni herbe qui sortît de terre, sinon une espèce de vaste mer, formée par des sables brûlans. Cassius, l'un des officiers Romains, étoit désolé. Cependant, il n'osoit faire aucune remontrance à son Général, qui étoit le seul qui ne s'apperçut pas de la trahison, & qui entroit au contraire en colère contre quiconque vouloit lui en

(a) Plut. Tom. I. p. 555. Roll. Hist. Rom. Tom. VII. p. 198. & suiv.

parler : Il attaqua le perfide Abgare dans le particulier : » Misérable, lui dit-il, quel mauvais » génie t'a amené parmi nous ? » par quels enchantemens, & par » quels prestiges as-tu ensorcelé » Crassus, pour lui persuader de » jetter son armée dans des dé» serts, qui ressemblent à des » abîmes, sans fond & sans rive, » & d'entreprendre des marches, » qui conviennent mieux à un » chef de voleurs Arabes, qu'à » un Général des Romains. «

Abgare, qui étoit un rusé Barbare, & qui, par conséquent, sçavoit prendre toutes sortes de formes, se tenoit humble & bas devant Cassius, & lui disoit qu'il n'y avoit plus que peu de tems à patienter. Avec les soldats, c'étoient d'autres manières. Il tournoit la chose en plaisanterie : » Vous vous imaginez, leur di» soit-il, voyager dans la Cam» panie, & vous regrettez les sour» ces, les bains d'eaux chaudes, » la fraîcheur des ombres, les » hôtelleries commodes de ce païs » délicieux. Vous ne vous sou» venez-donc pas que vous tra» versez les confins des Assyriens » & des Arabes «. Enfin, craignant néanmoins que ses perfidies ne fussent découvertes, il partit, non pas furtivement, mais en faisant entendre à Crassus, qu'il alloit travailler à le servir, & à mettre le trouble dans les affaires, & dans le conseil des ennemis. Il alloit au contraire avertir les Parthes, qu'il étoit tems d'attaquer les Romains, qui étoient venus se livrer à leur discretion.

ABGARE, *Abgarus*, (*a*) fils d'Ucanie, ou d'Ucame, vécut du tems de J. C. Comme il étoit attaqué d'une maladie fâcheuse & incurable, ayant ouï parler des miracles que le Sauveur opéroit dans la Judée, il lui écrivit en ces termes :

ABGARE, ROI D'ÉDESSE,
A JESUS, SAUVEUR, plein de bonté, qui paroît à Jérusalem :
SALUT.

» J'ai appris les prodiges & les » guérisons que vous faites, sans » employer ni herbes, ni médi» camens, mais par votre seule » parole. On dit que vous don» nez la vue aux aveugles ; que » vous faites marcher droit les » boiteux & les estropiés ; que » vous chassez les démons des » corps des possédés ; qu'il n'y a » point de maladies incurables » que vous ne guérissiez ; & que » vous rendez la vie aux morts. » Ces merveilles me font croire » que vous êtes un Dieu descendu » du Ciel, & que vous êtes le Fils » de Dieu ; c'est pourquoi, j'ai pris » la liberté de vous écrire cette » lettre, pour vous supplier de » me venir voir, & de me guérir » d'une incommodité que je souf» fre depuis long-tems. J'apprends » que les Juifs vous persécutent ; » qu'ils murmurent de vos pro» diges ; & qu'ils cherchent votre » perte : J'ai ici une ville, qui est

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 52.

» belle & agréable ; quoiqu'elle » ne soit pas bien grande, elle » suffira pour tout ce qui vous » sera nécessaire. «

Jesus-Christ lui répondit en ces termes: » Vous êtes bienheureux, » Abgare, d'avoir cru en moi, » sans m'avoir vu ; car il est » écrit de moi, que ceux qui » m'auront vu, ne croiront point » en moi, & que ceux qui ne » m'auront point vu, croiront, » & seront sauvés. A l'égard du » desir que vous témoignez avoir, » que je vous aille voir, je dois » accomplir, dans le païs où je » suis, toutes les choses pour lesquelles je suis venu ; après quoi, » je dois m'en retourner vers celui qui m'a envoyé. Et quand » je serai parti d'ici, je vous en» verrai un de mes disciples, qui » vous guérira de la maladie dont » vous vous plaignez, & vous » donnera la vie, ainsi qu'à ceux » qui sont avec vous. «

C'est Eusébe qui raconte cette avanture, & il ajoûte qu'Abgare ne fut pas long-tems sans voir l'accomplissement de la promesse que J. C. lui avoit faite. Car S. Thomas lui envoya S. Thadée, non celui des douze Apôtres, qui est aussi appellé Jude, mais l'un des soixante-dix Disciples. Dès qu'il fut arrivé à Édesse, il se logea chez un particulier, nommé Tobie, où sa réputation éclatta bien-tôt, par un si grand nombre de miracles, qu'elle parvint jusqu'aux oreilles du Roi, qui lui demanda s'il étoit le Disciple promis. Thadée lui répondit qu'ouï, & lui dit qu'il venoit pour recompenser la foi, qu'il avoit eue en J. C. A quoi le Roi répliqua, dans les premiers mouvemens de son zèle, qu'il croyoit tellement au Sauveur, que, sans les Romains, il eût voulu tailler en piéces les Juifs, qui l'avoient crucifié. Après cette profession de foi, S. Thadée guérit le Prince, en lui imposant les mains ; & ce miracle, aussi bien que les autres, qu'il opéra, disposa tellement les habitans d'Édesse, à recevoir la doctrine de J. C. qu'ils l'embrassérent, dès qu'elle leur eut été annoncée par S. Thadée, & qu'ils la retinrent depuis très-constamment.

Telles sont les principales circonstances, qui accompagnérent la conversion d'Abgare. Eusebe prétend avoir tiré des archives de l'église d'Édesse, les pièces d'après lesquelles il a composé cette histoire. Il y en a qui ajoûtent que J. C. envoya à Abgare, outre la lettre qu'on vient de lire, son portrait, gravé sur un suaire. Il faut convenir que tout cela paroît bien extraordinaire. Aussi, les sentimens sont-ils fort partagés là-dessus. De judicieux critiques rejettent toute cette histoire, tandis que d'autres en prennent la défense.

Dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, on trouve l'analyse d'un livret intitulé, *Enchiridion Leonis Papæ*. » Entre plusieurs cho» ses superstitieuses, qui y sont » contenues, dit M. Blanchard, » se trouve la lettre de J. C. au

» roi Abgare, qui est manifestement fausse. On y fait dire à » J. C. qu'il ne peut aller trouver ce Prince ; qu'il lui enverra » un de ses Apôtres ; qu'il lui » écrit de sa main ; & qu'il lui » recommande de garder sa lettre, comme un bouclier qui » le défendra contre tous ses » ennemis, visibles ou invisibles. «

ABGARE, *Abgarus*, (*a*) vint l'an de Rome 805 avec les principaux du parti de Méherdates, recevoir ce jeune Prince, que les Romains, à la priere des Parthes, leur avoit donné pour chef. C. Cassius, qui commandoit alors en Syrie, fut chargé de le conduire jusqu'aux bords de l'Euphrate. Il le remit aux Barbares, en l'avertissant que leurs premiers mouvemens étoient impétueux ; mais qu'ils se ralantissoient aisément, jusqu'à passer quelquefois de la faveur à la perfidie ; qu'ainsi il profitât de l'ardeur de ses amis, & ne lui donnât pas le tems de se réfroidir.

Ce conseil salutaire demeura sans exécution par la fraude d'Abgare. Car ce Roi retint plusieurs jours à Édesse Méherdates, qui n'avoit pas encore assez d'expérience, & qui croyoit que la souveraine puissance consistoit dans le luxe, dans les plaisirs, dans le faste. De plus il l'abandonna dans la suite, & se retira avec ses troupes, ainsi que le roi des Adiabéniens ; ce qui étoit un effet de leur inconstance naturelle.

ABGARE, *Abgarus*, (*b*) qui régnoit sous l'empire de Trajan, tint d'abord une conduite flottante entre les Romains & les Parthes. Porté d'inclination pour ceux-ci, trop foible pour résister à ceux-là, il voulut bien envoyer des présens à Trajan, mais non pas venir le trouver en personne. L'orsqu'il vit l'armée Romaine dans son païs, ce fut pour lui une nécessité de se décider, & il s'estima trop heureux de pouvoir obtenir le pardon de ses tergiversations précédentes. Il avoit une puissante recommandation, mais bien honteuse pour Trajan, dans la jeunesse & la beauté de son fils Arbandès. S'étant ouvert, par cette indigne voie, un accès favorable, & ayant tiré parole qu'il seroit traité en ami, il sortit au-devant de l'Empereur, le reçut dans son palais, & lui donna un repas, pendant lequel Arbandès exécuta une danse dans le goût des Barbares de l'Orient.

ABGARE, *Abgarus*, (*c*) qui vécut sur la fin du premier siécle de l'Ere chrétienne, du tems que Sévère avoit en main les rênes de l'empire. Il se soumit à cet Empereur, lorsqu'il alloit de Nisibe en Syrie. Abgare lui donna ses fils, pour ôtages, & lui fournit encore un sécours de tireurs d'arc. C'est ce qui arriva l'an 197 de J. C. Six ans après, ce prince fit un voyage

(*a*) Tac. Annal. L. XII. c. 12. *& seq.* Crev. hist. des Emp. T. II. p. 206, 207.

(*b*) Crev. hist. des Emp. T. IV. pag. 240. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 58.

(*c*) Crev. hist. des Emp. T. V. p. 93. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 425.

à Rome, où il fut reçu avec les mêmes honneurs que Néron avoit rendus à Tiridate, roi des Parthes. C'est pour cela qu'il fit graver sur ses monnoies le nom de Lucius Septimius. C'étoient autant de surnoms de l'empereur Sévère.

ABGARE, *Abgarus*, (*a*) étoit Allié des Romains sous l'empire de Caracalla. Ce Prince, pour qui rien n'étoit sacré, invita un jour Abgare à venir le trouver à Antioche; & lorsqu'il l'eut en sa puissance, il le fit charger de chaînes. Après l'avoir ainsi dépouillé de ses États, on le mena à Rome avec ses deux fils, Abgare & Antonin. L'aîné y mourut à l'âge de vingt-six ans. Son épitaphe, que son frere composa, est parvenue jusqu'à nous. Il y en a qui pensent que ce pouvoit être le même Roi que le précédent. On croit aussi que l'Osrœne devint alors une province Romaine; &, dans ce cas, le royaume d'Édesse ayant subsisté plusieurs siécles de suite, fut éteint l'an de J. C. 216.

Cependant, comme on trouve le portrait d'un Abgare, avec une couronne, ou tiare, en tête, sur le revers d'une médaille de l'empereur Gordien, qui régnoit vers l'an 240; & que d'ailleurs, George le Syncelle, après Jules Africain, parle d'un Abgare, qui régnoit encore à Édesse du tems d'Héliogabale. On pourroit conjecturer que le fils du dernier Abgare avoit été rétabli par l'empereur Macrin. Quoi qu'il en soit, dans le quatrième siécle, Édesse, avec toute l'Osrœne, étoit absolument soumise aux Romains, & n'avoit plus de Prince particulier.

ABGATHA, *Abgatha*, (*b*) l'un des sept Eunuques, officiers ordinaires du roi Assuerus, auxquels ce Prince commanda le septième jour du festin qu'il fit donner à tout le peuple qui se trouva dans Suse, lorsqu'il étoit plus gai qu'à l'ordinaire & dans la chaleur du vin, de faire venir devant lui la reine Vasthi avec le diadême sur la tête. Son dessein étoit de faire voir sa beauté à tous les peuples, ainsi qu'aux premieres personnes de sa cour. Mais cette princesse refusa d'obéir; ce qui fut cause qu'Assuerus, suivant le conseil de Mamuchan, la répudia. Esther lui fut substituée.

ABI, *Abi*, Ἀβιά, (*c*) étoit fille de Zacharie, & mere d'Ezéchias, roi de Juda, qui avoit vingt-cinq ans, lorsqu'il monta sur le trône, & qui en régna vingt-neuf.

ABIA, *Abia*, Ἀβία, (*d*) ville de Messénie, qui subsistoit encore du tems de Pausanias. Elle étoit située sur le bord de la mer, à vingt stades du bois de Chérius. On y voyoit deux beaux temples, l'un d'Hercule, l'autre d'Esculape. On dit qu'elle s'appelloit anciennement Iré; mais qu'elle prit depuis le nom d'Abia, à cause d'Abia, fille d'Hercule. Voyez *Abia, fille d'Hercule*.

(*a*) Crev. hist. des Emp. T. V. p. 170.
(*b*) Esth. c. 1. v. 10. & seq.
(*c*) Reg. L. IV. c. 18. v. 2.
(*d*) Paus. pag. 273.

ABIA, *Abia*, Ἀβία, (*a*) fils du prophéte Samuel. Ce fut le second de ses enfans. Joël étoit l'aîné. Leur pere étant devenu vieux, les établit pour juger Israël à sa place dans Bersabée. Mais ils ne marchérent point dans ses voies. Ils se laisserent corrompre par l'avarice, reçurent des présens, & rendirent des jugemens injustes. Cela fut cause que les anciens d'Israël s'étant assemblés, vinrent trouver Samuël à Ramatha. Ils lui dirent que, puisqu'il étoit devenu vieux, & que ses enfans n'imitoient point son exemple, ils le prioient de leur donner un Roi, comme en avoient toutes les autres Nations. C'est ce qui arriva l'an du monde 2909. & avant J. C. 1191. ans.

ABIA, *Abia*, (*b*) étoit fils de Jéroboam, roi d'Israël. Ce jeune prince étant tombé malade, son pere dit à sa femme d'aller, après qu'elle auroit changé d'habit pour n'être pas reconnue, à Silo où étoit le prophéte Ahias, afin de le consulter sur ce qui devoit arriver à leur fils. Cette Reine s'étant donc déguisée, & ayant pris avec elle dix pains, des gâteaux, & un vase plein de miel, se rendit à la maison d'Ahias, qui ne pouvoit plus voir, parce que ses yeux s'étoient obscurcis à cause de son grand âge. Mais le Seigneur lui fit connoître que la femme de Jéroboam venoit le consulter sur la maladie de son fils, & lui dit en même-tems ce qu'il devoit répondre.

Aussitôt que cette Reine fut arrivée, le Prophéte la fit entrer en l'appellant par son nom, & après lui avoir fait des reproches de ce qu'elle feignoit être autre qu'elle n'étoit, il ajoûta : » Je suis chargé » de vous annoncer de fâcheuses » nouvelles : Allez dire à Jéroboam ce que dit le Seigneur : Je » vous ai élevé du milieu des Israëlites. Je vous ai établi chef » de mon peuple. J'ai divisé le » royaume de David, & je vous » l'ai donné; cependant vous n'avez pas marché sur ses traces en » gardant, comme lui, mes commandemens. Vous avez fait au » contraire plus de mal que ceux » qui vous ont précédé; car vous » avez forgé des dieux étrangers. » C'est pourquoi je vais faire tomber toutes sortes de maux sur votre maison, & je ferai mourir jusqu'aux animaux. Ceux qui mourront dans la ville, seront mangés par les chiens, & ceux qui » mourront à la campagne, seront » la proie des oiseaux du Ciel. »

Le Prophéte dit après cela à la femme de Jéroboam, qu'elle pouvoit retourner en sa maison, & qu'au moment qu'elle mettroit le pied dans la ville, son fils mourroit, que tout Israël le pleureroit & l'enseveliroit ; mais qu'il seroit le seul de la maison du Roi, qui recevroit les honneurs de la sépulture, parce qu'il étoit le seul en qui il s'étoit trouvé quelque chose d'agréable aux yeux du Seigneur. La prédiction du Prophéte eut son accomplissement. On place la mort

(*a*) Reg. L. I. c. 8. v. 2. *& seq.*

(*b*) Reg. L. III. c. 14. v. 1. *& seq.*

d'Abia vers l'an du monde 3046, 954 ans avant J. C.

ABIA ou ABIAM, *Abia* vel *Abiam* selon la Vulgate, Ἀϐιού, vel Ἀϐιά, (a) selon les Septante, étoit fils de Roboam roi de Juda, & de Maacha fille d'Abessalom. Son pere ayant résolu de le faire régner après lui, l'éleva au-dessus de tous ses freres, & s'appliqua à le former, tandis qu'il distribuoit ses autres fils dans toute l'étendue de Juda & de Benjamin, où il leur donna de quoi vivre en abondance. Abia monta sur le trône la dix-huitième année du régne de Jéroboam, premier roi d'Israël, l'an du monde 3046. & avant J. C. 954. ans; mais il ne régna que trois ans. Cependant il marcha dans tous les péchés que son pere avoit commis; de sorte que son cœur n'étoit point parfait, comme l'avoit été celui de David; ce qui n'empêcha pas que le Seigneur, en faveur de celui-ci, ne lui donnât un fils qui conserva la puissance de Jérusalém.

Abia eut guerre avec le Roi d'Israël, & se mit en état de le combattre. Son armée étoit composée de quatre cens mille hommes choisis. Celle de l'ennemi étoit le double plus nombreuse; car Jéroboam avoit avec lui huit cens mille hommes, tous également choisis & très-vaillans. Abia étant allé se camper sur la montagne de Séméron, qui étoit dans la tribu d'Ephraïm, addressa à Jéroboam & à tout Israël un discours dans lequel il leur fit, sur tout, les plus vifs reproches, de ce qu'ils avoient abandonné le Seigneur, pour se livrer au culte des dieux étrangers. Lorsqu'il parloit ainsi, Jéroboam tâchoit de le surprendre parderrière, & se présentant en même-tems de front, il enfermoit Juda, sans qu'il s'en apperçût. Mais ceux de Juda ayant tourné la tête, reconnurent qu'on alloit fondre sur eux pardevant & parderrière. Ils criérent au Seigneur, & les Prêtres commencérent à sonner de la trompette. En même-tems Dieu jetta l'épouvante dans l'esprit de Jéroboam, & dans toute l'armée d'Israël, qui prit aussi-tôt la fuite. Abia & ses gens en firent un grand carnage. Il y eut cinq cens mille hommes des plus braves, tués ou blessés du côté d'Israël. Jéroboam lui-même fut poursuivi dans sa fuite, & on lui prit plusieurs de ses villes, comme Béthel, avec toutes ses dépenses, Jésana & Ephron aussi avec toutes leurs dépenses.

Le reste des actions, des paroles & des mœurs d'Abia, avoit été écrit très-exactement dans le livre des Annales des rois de Juda, ou du prophéte Addo. Ce prince avoit épousé quatorze femmes, dont il eut vingt-deux fils & seize filles. Étant mort vers l'an du monde 3049, 951. avant J. C. il fut enterré dans la ville de David. Asa son fils régna en sa place.

ABIA, *Abia*, Ἀϐιά, (b) fille de Zacharie, épousa Achaz

(a) Reg. L. III. c. 15. v. 1. Paral. L. II. c. 11. v. 20. & seq. c. 13. v. 1. & seq.

(b) Paral. L. II. c. 29. v. 1.

roi de Juda, dont elle eut un fils nommé Ézéchias, qui commença à régner à l'âge de vingt-cinq ans, & qui en régna vingt-neuf dans Jérusalem. Il a été parlé d'Abia ci-dessus, sous le nom d'Abi.

ABIA, *Abia*, Ἀβιά, (a) de la race des enfans d'Aaron. Lorsque David en fit le partage en vingt-quatre classes, afin qu'ils pussent chacun à leur tour être employés dans le temple, en gardant les cérémonies accoûtumées sous l'autorité du souverain Pontife, Abia fut choisi pour être le chef d'une de ces classes. C'étoit la huitième qui lui échut. Cet ordre se maintint depuis jusqu'au tems de J. C. car, selon S. Luc, Zacharie, pere de S. Jean-Baptiste, étoit de la famille & de la classe d'Abia. Et il faisoit les fonctions du sacerdoce suivant son rang, lorsque l'Ange vint lui annoncer qu'il auroit un fils, qui seroit grand devant le Seigneur.

ABIA, *Abia*, Ἀβία, (b) fille d'Hercule, & à la fois sœur & nourrice d'Hyllus. Elle alla demeurer dans une ville de Messénie qui s'appelloit alors Iré, & qui étoit l'une des sept villes qu'Agamemnon promit de donner à Achille. Elle y bâtit un temple en l'honneur de son pere. Dans la suite Cresphonte, entr'autres honneurs qu'il rendit à la mémoire de cette femme, voulut que la ville d'Iré changeât son nom en celui d'Abia.

ABIALBON, *Abialbon*, (c) nâquit à Arbath, & fut choisi par David pour être l'un des trente vaillans hommes qu'il prit auprès de sa personne.

ABIASAPH, *Abiasaph*, Ἀβιάσαφ, (d) étoit de la tribu de Lévi, fils d'Elcana, & pere d'Asir.

ABIATHAR, *Abiathar*, Ἀβιάθαρ, (e) étoit fils unique d'Achimelech. Il eut le bonheur de s'échapper du carnage, lorsque Doëg l'Iduméen, par l'ordre de Saül, fit passer au fil de l'épée les habitans de Nobé, sans épargner les petits enfans, ni ceux même qui étoient à la mamelle, ni les bœufs, ni les ânes, ni les brebis; & cela, à cause de l'accueil favorable qu'Achimelech avoit fait à David. Abiathar s'enfuit à Céila, vers ce dernier, emportant avec soi l'Éphod du grand-Prêtre. Il lui apprit que Saül avoit tué les Prêtres du Seigneur. David répondit à Abiathar : » Je sçavois » bien que Doëg l'Iduméen s'étant » trouvé à Nobé, lorsque j'y étois, » ne manqueroit pas d'avertir Saül. » Je suis cause de la mort de toute » la maison de votre pere; demeu- » rez avec moi & ne craignez rien; » il faudra entreprendre sur ma » vie, pour entreprendre sur la vô- » tre, & si je suis en sûreté vous » y serez aussi. « Lorsque Saül marchoit contre Céila, dans le dessein d'y assiéger David & ses gens; ce Prince en ayant été aver-

(a) Paral. L. I. c. 24. v. 10. Luc. c. 1. v. 5. *& seq.*
(b) Pauf. pag. 273.
(c) Reg. L. II. c. 23. v. 31.
(d) Paral. L. I. c. 6. v. 23.
(e) Reg. L. I. c. 22. v. 20. *& seq.* c. 23. v. 6. c. 30. v. 7. *& seq.* Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. III. p. 95, 96, 98.

ti, dit à Abiathar de prendre l'Éphod, & consulta le Seigneur, qui lui fit entendre qu'il falloit quitter ce lieu là. C'est pourquoi il se sauva de Céïla.

Quelque tems après, les Amalécites ayant mis le feu à Sicéleg, & emmenés les femmes captives avec tous ceux qu'ils y avoient trouvés, David en fut saisi d'une extrême affliction, parce que tout le peuple vouloit le lapider. Mettant sa force & sa confiance dans le Seigneur, il dit au grand prêtre Abiathar : *Prenez pour moi l'Éphod;* & Abiathar se revêtit de l'Éphod pour David. Après cela David consulta le Seigneur, qui lui dit de poursuivre les ennemis de ceux de Sicéleg, lesquels furent vaincus.

Au sujet de ces mots de David à Abiathar : *Prenez pour oi l'Éphod*, on lit dans le troième tome des Mémoires de l'Adémie des Inscriptions & Belles ettres quelques réflexions, qui éritent de trouver ici leur place. ependant, pour abréger, je ne s rapporterai pas en entier.

Un Chanoine, homme de lettres, yant consulté M. Pinart, sur le véritable sens de ce passage du premier livre des Rois, où, selon la Vulgate, David, dit au grand-prêtre Abiathar, *applica ad me Ephod, & Applicuit Davidi Ephod;* & lui ayant demandé en conséquence, si David s'étoit revêu de l'Éphod du souverain Ponife, & s'il avoit consulté par luiême l'oracle *Urim* & *Thummim;* Pinart à son tour proposa la q on à l'Académie, & fit ensuite à son Chanoine la réponse, dont voici la substance.

Il y avoit différentes sortes d'Éphod chez les Hébreux, l'un qui n'étoit que de lin, tel que celui dont étoit revêtu David. Cet Éphod étoit tout simple, sans pectoral, sans huméraux, sans inscription du nom des douze tribus, & par conséquent sans *Urim* & *Thummim.* C'étoit une tunique faite à peu près comme le rochet des Chanoines, sans manches, fendue par les côtés jusqu'au bas, & sur laquelle on mettoit une ceinture. Cet Éphod étoit à l'usage des Prêtres, des Lévites, des Prophétes, & même des personnes de distinction dans les cérémonies publiques. Le prophéte Samuël portoit un Éphod de pur lin, & les 85 Prêtres que Doëg fit égorger en avoient un semblable.

L'autre sorte d'Éphod, & qui ne pouvoit être porté que par le grand-Prêtre, étoit de toute autre matière; sçavoir, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate, d'or & de fin lin retort, avec tous les ornemens dont l'Écriture fait mention. Il n'étoit pas permis à David, tout roi & tout prophéte qu'il étoit, ni à tout autre qu'au souverain Pontife, de se revêtir de cet Éphod; & il n'est pas dit non plus, dans cet endroit du premier livre des Rois, que David se soit donné la liberté de prendre cet habit pontifical.

Ce qu'on lit dans le texte Hébreu, ne signifie, mot à mot, autre chose, sinon *appropinquare: fac quæso ad me Ephod*, ou selon d'autres, *mei causâ, propter me;*

de sorte que ce qui résulte de ces paroles, est que David demanda au grand-Prêtre Abiathar son Éphod de lin, afin d'être en habit plus décent à la consultation de l'Oracle, ou que s'il en étoit déjà revêtu, il pria ce Pontife de s'approcher & de se mettre tout auprès de lui, revêtu de son Éphod pontifical, afin qu'il pût entendre ou distinguer plus aisément la réponse de l'Oracle.

David étoit trop instruit de la loi, & trop soumis à ce qu'elle ordonnoit, pour que l'on croie qu'il ait rien entrepris qui y fût contraire. Pensons que ce Roi, qui étoit selon le cœur de Dieu, respecta toujours les droits du Sacerdoce, & que voulant consulter l'Oracle sur une affaire qui étoit de la dernière importance, puisqu'elle regardoit le salut de son état, il pria seulement le grand-Prêtre de s'approcher de lui, afin qu'il pût être plutôt informé de la réponse du Dieu vivant. Enfin, sans vouloir rapporter ici ce que les Rabbins & les Commentateurs disent sur le passage en question, il semble qu'il y a, dans l'Écriture, un endroit qui peut confirmer le sentiment de M. Pinart, & qu'il est assez étonnant qu'on n'ait pas appliqué au sujet dont il s'agit. Salomon après la mort de David, relégua le grand-prêtre Abiathar à sa maison de campagne, en lui disant que, quoiqu'il fût digne de mort, il lui pardonnoit en considération de ce qu'il avoit porté l'Éphod devant son pere.

ABIATHAR, *Abiathar*, Α'βιάθαρ, (*a*) nom que J. C. donna à Achimelech, pere d'Abiathar, dont il vient d'être question, lorsqu'il répondit aux Pharisiens : » N'avez vous jamais lû..... » comment David entra dans la » maison de Dieu, du tems du » grand-prêtre Abiathar, mengea » des pains de proposition, & en » donna à ceux qui étoient avec » lui, quoi qu'il n'y ait que les » prêtres à qui il soit permis d'en » manger. »

ABIB, *Abib*, nom que les Hébreux donnoient au premier mois de leur année sainte. Ce mois, dans la suite, fut nommé Nisan. Il répondoit à notre mois de Mars. On prétend que ce mot *Abib* veut dire des épids verds. S. Jérôme l'a rendu par des fruits nouveaux. C'est qu'il doit y en avoir en effet alors dans la Palestine.

ABIDAN, *Abidan*, Α'βιδάν, (*b*) fils de Gédéon, étoit Prince ou chef des enfans de Benjamin, lorsque Moïse fit la dédicace de l'Autel. Chaque chef de tribu présentant, pour cet effet, son offrande, chacun à son tour, en des jours différens, ainsi que le Seigneur l'avoit ordonné ; Abidan présenta la sienne le neuvième jour. Il offrit un plat d'argent du poids de cent trente sicles, & un bassin d'argent de soixante & dix sicles au poids du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine paîtrie avec de l'huile, pour l'oblation qui devoit accompagner les sacrifices, un petit vase d'or du poids

(*a*) Marc. c. 2. v. 26.

(*b*) Numer. C. 7. v. 61. & seq.

de dix sicles plein d'encens, un jeune bœuf, un bélier, & un agneau d'un an pour l'holocauste, un bouc pour le péché; & pour hosties pacifiques, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs & cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Abidan.

ABIEL, *Abiel*, Α'ϐιήλ, (*a*) fils de Séror, de la tribu de Benjamin, fut pere de Cis, & par conséquent ayeul de Saül, premier roi des Israëlites.

ABIENS, *Abii*, Α'ϐιοὶ, (*b*) peuples de Thrace, selon les uns, & de Scythie selon d'autres. Homére en fait un grand éloge en peu de mots, lorsqu'il dit que c'étoient des peuples du nombre de ceux qui passoient pour les plus justes des hommes. Strabon remarque qu'Homére les appelloit Abiens, terme qui, en Grec, signifie des hommes sans vie, parce qu'ils ne se marioient point. Mais il montre en même-tems, que ce sentiment d'Homére n'est pas fondé. Comment auroient-ils pû, en effet, se perpétuer? Cet ancien Géographe fait voir ensuite que le nom d'Abiens leur venoit de ce qu'ils vivoient dans une grande frugalité. Ces peuples, ainsi que le reste des Scythes, n'avoient point d'habitations fixes; mais ils erroient ça & là. Leurs maisons étoient des chariots sur lesquels ils portoient tout ce qu'ils avoient. Ils vivoient de la chair de leurs troupeaux, de lait, de fromage, sur-tout de celui que l'on faisoit avec du lait de cavale.

Toute sorte de trafic & de commerce leur étoit inconnu. Ils ne sçavoient que changer les marchandises pour d'autres marchandises. Ils possédoient des terres, mais ils ne les cultivoient pas eux-mêmes. Ils en abandonnoient la culture à quiconque vouloit s'en charger, moyennant un tribut qu'ils se réservoient; & cela, non pour vivre dans l'abondance, mais pour avoir seulement le nécessaire de chaque jour. Jamais ils ne prenoient les armes, à moins que l'on ne fût pas exact à tenir ce qu'on leur avoit promis. Ils ne payoient point de tribut. Ils s'en croyoient exempts, parce qu'ils comptoient sur leurs forces & leur courage; & qu'en conséquence, ils pensoient être en état de repousser leurs ennemis, & même de les éloigner de leurs terres.

Les Abiens conservérent leur liberté depuis la mort de Cyrus, jusqu'au régne d'Alexandre. Lorsque ce prince étoit à Maracande, ils lui députérent quelques-uns d'entre eux, pour lui dire qu'ils étoient prêts à se soumettre à ses ordres. Le roi de Macédoine leur fit une accueil favorable.

La Martinière, d'après Ortellius, place ces Peuples au nord des montagnes, où l'Inde a sa source vers le 61 dégré de latitude septentrionale. Mais il observe en même-tems, qu'Ortellius s'éloigne en cela de Ptolémée, qui leur donne à

(*a*) Reg. L. I. c. 9. v. 1.

(*b*) Strab. p. 296, 300, 311. Ptolem. L. VI, c. 15. Q. Curt. L. VII, c. 6. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. T. VII, p. 326.

la vérité la même latitude, mais qui les met à l'orient du mont Imaüs. Le païs qu'habitoient les Abiens, & dont il seroit difficile de marquer les bornes, faisoit partie de ce qu'on appelle aujourd'hui la Tartarie indépendante.

ABIEZER, *Abiezer*, Ι'εζι, (*a*) de la tribu de Manassé, vivoit du tems de Josué. Il étoit chef d'une famille de cette tribu, lorsque le sort lui adjugea son partage.

ABIEZER, *Abiezer*, Α'βιέζερ, (*b*) de la tribu de Benjamin, nâquit à Anathot. C'étoit l'un des trente vaillans hommes qui composoient l'armée de David.

ABIGABAON, *Abigabaon*, (*c*) le même qui est appellé encore Jehiel, & même Seror. Il s'établit à Gabaon dont il fut prince. Sa femme se nommoit Maacha. Il en eut plusieurs enfans, tels qu'Abdon qui étoit l'aîné, & Ner, autrement Abiel, pere de Cis, qui fut lui-même pere de Saül.

ABIGAIL, *Abigail*, Α'βιγαία, (*d*) femme de Nabal. L'Écriture remarque que c'étoit une femme très-prudente & très-belle, au lieu que son mari, de la race de Caleb, étoit un homme dur, brutal & très méchant. Voici des preuves de ces deux assertions. Un jour que Nabal faisoit tondre ses brebis, au nombre de trois mille, sur le mont Carmel; David qui en fut informé dans le désert, lui envoya dix jeunes hommes qui furent fort mal accueillis; car Nabal leur répondit qu'il ne connoissoit point David, ce fils d'Isaï; qu'on ne voyoit tous les jours, que des serviteurs fuyant leur maître; qu'en un mot, il n'avoit garde de prendre son pain, son eau, & la chair des bêtes qu'il avoit fait tuer pour ceux qui tondoient ses brebis, afin de les donner à des gens qu'il ne connoissoit pas.

Les gens de David étant retournés sur leurs pas, lui rapporterent tout ce que Nabal leur avoit dit. A cette nouvelle David entra dans une étrange colère, & se mit en marche, suivi d'environ quatre cens hommes tous armés d'épées, pour aller tirer vengeance de l'injure qu'on venoit de lui faire. Cependant un des serviteurs de Nabal raconta à Abigail sa femme, ce qui s'étoit passé. Il lui représénta que les gens de David, que son mari venoit de rebuter avec tant de dureté, leur avoient rendu de grands services, pendant qu'ils avoient été ensemble dans le désert; qu'ainsi il y avoit tout à craindre du ressentiment de David.

Alors Abigail prit en grande hâte deux cens pains, deux vaisseaux pleins de vin, cinq brebis toutes cuites, cent paquets de raisins secs, & des figues séches, & elle mit tout cela sur des ânes. Elle se fit précéder de ses serviteurs, sans donner avis à son mari de ce qu'elle alloit faire. Comme elle descendoit de la montagne,

(*a*) Jos. c. 17. v. 2.
(*b*) Paral. L. I. c. 11. v. 28.
(*c*) Paral. L. I. c. 8. v. 29. *& seq.* c. 9. v. 35. *& seq.*
(*d*) Reg. L. I. c. 25. v. 3. *& seq.* L. II. c. 3. v. 3. Paral. L. I. c. 3. v. 1.

montée sur un âne, elle rencontra David avec ses gens. Aussi-tôt qu'elle l'eut apperçu, elle descendit de dessus son âne, & le salua en se prosternant le visage contre terre. S'étant jettée à ses pieds, elle lui addressa un long discours pour calmer sa colère, & l'engager à ne pas faire tomber sur sa maison tous les maux dont elle étoit menacée. David se laissa fléchir, & répondit à Abigail: » Que » le Seigneur, le roi d'Israël soit » béni de vous avoir envoyée » aujourd'hui au-devant de moi: » soyez bénie vous-même de ce » que vous m'avez empêché de » répandre le sang, & de me venger de ma propre main. » Il reçut ensuite d'Abigail tout ce qu'elle avoit apporté, & lui dit de s'en aller en paix dans sa maison.

De retour chez elle, Abigail trouva Nabal plongé dans le vin; c'est pourquoi elle attendit au lendemain, pour lui faire part de ce qui étoit arrivé. Les vapeurs du vin étant dissipées, elle lui raconta la chose. Cet homme en fut frappé, & demeura aussi insensible qu'une pierre. Dix jours après il mourut; & David envoya demander en mariage sa veuve qui y consentit. Il en eut un fils nommé Chéléab, au deuxiéme livre des Rois, & Daniël, au premier des Paralipoménes. Il y en a qui prétendent que Daniël n'est pas le même que Chéléab, & donnent par conséquent deux fils à Abigail, depuis son mariage avec David. Je ne crois pas que ce sentiment soit fondé. Pour en être convaincu, il suffit de lire les deux endroits indiqués. L'histoire d'Abigail & de Nabal arriva l'année de la mort de Samuël, & du monde 2947, 1053 ans avant J. C.

Il y eut un autre Abigail, (a) fille de Naas, & sœur de Sarvia, mere de Joab. Elle avoit épousé un homme de Jesraël, nommé Jetra, de qui elle eut un fils, qui prit le nom d'Amasa.

ABIGEIUS, *Abigeius*, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* chevaux du Cirque.

ABIHAIEL, *Abihaiel*, Ἀϐιχαιλ, étoit pere de Suriel, (b) qui fut le chef des enfans de la branche de Mérari, divisée en ses familles. Ils campoient au côté septentrional du Tabernacle, & avoient en leur charge les ais du Tabernacle & leurs barres, les colomnes & leurs bases, les vases avec tout ce qui servoit au Tabernacle, les colomnes enfin du parvis tout au tour avec leurs bases, leurs pieux & leurs cordages. Les deux familles des Moholites & des Musites étoient sorties de la race de Mérari.

ABIHAIL, *Abihail*, Ἀϐιχαλα, (c) fils d'Huri, eut plusieurs enfans, Michel, Mosollam, Sébé, Joraï, Jacham, Zié & Héber, qui sont sept en tout, & qui eurent chacun leur maison & leur postérité. Ils étoient de la tribu de Gad, &

(a) Reg. L. II. c. 17. v. 25.
(b) Num. c. 3. v. 35. *& seq.*
(c) Paral. L. I. c. 5. v. 14. *& seq.*

s'établirent dans le païs de Galaad, dans Basan, & dans les bourgades qui en dépendoient, ainsi que dans les villages de Saran, depuis une extrémité jusqu'à l'autre.

ABIHAIL, *Abihail*, A'μιναδάβ, (*a*) oncle, ou selon la Vulgate & les Septante, frere de Mardochée, étoit pere d'Esther qui fut adoptée par son oncle. *Voyez* Esther.

ABIHAIL, *Abihail*, A'ϐιγαία, (*b*) fille d'Éliab, fils d'Isaï, & par conséquent nièce du prophéte David, épousa Roboam, qui avoit déjà été marié à une petite fille du même Prophéte, nommée Mahalath. Abihail eut de Roboam Jéhus, Somoria & Zoom.

ABIHAIL, *Abihail*, A'ϐιχαία, (*c*) étoit femme d'Abisur, qui eut d'elle deux enfans, Ahobbam & Molid.

ABILA, *Abila*, A'ϐύλυξ, (*d*) montagne fort haute d'Afrique, située, selon Strabon, au païs des Métagoniens, sur le détroit de Gibraltar, vis-à-vis le mont Calpé, qui est en Espagne. Ces deux montagnes connues sous le nom de colonnes d'Hercule, sont célébres par la fable de ce héros. On raconte qu'étant arrivé aux deux extrémités de l'Afrique & de l'Europe sur l'Océan, il voulut y poser un monument immortel de son expédition. Selon quelques-uns, les deux continens étoient autrefois très-éloignés l'un de l'autre. Hercule résolut de les rapprocher jusqu'à ne laisser entre eux, qu'un passage étroit qui ne permit plus aux monstres de l'Océan d'entrer dans la Méditerranée : Ouvrage mémorable par les terres dont il fallut combler un grand espace de mer. D'autres disent au contraire, que les deux continens étant joints, il coupa l'Isthme & forma la communication qui est aujourd'hui entre les deux mers.

Au reste, on dit que ces deux montagnes paroissent, en effet, comme deux colonnes à ceux qui font voile vers le détroit. Le mont Abila se voit aujourd'hui au royaume de Fez dans la Barbarie. Les Espagnols l'appellent *Sierra*, *Xixiera*, ou *Sierra de las Monas*, c'est-à-dire, la montagne des singes, à cause qu'on y trouve une grande quantité de ces animaux.

ABILA, *Abila*, ville de Phœnicie ou de Syrie. C'étoit la capitale du païs d'Abilène. *Voyez* l'article qui suit.

ABILENE, *Abilina*, A'ϐιλινὴ, (*e*) païs de Syrie, situé entre le mont Liban & l'Antiliban. Il prenoit, sans doute, son nom de la ville d'Abila qui en fut la capitale. Sous l'empire de Tibère César, Lysanias étoit gouverneur de ce païs.

ABILLIUS, *Abillius*, A'ϐίλλιος, (*f*) fils de Romulus & d'Hersilia, selon quelques uns. Son pere l'appella d'abord Aollius. Plutarque dit que ce fut à cause du grand nombre

(*a*) Esth. c. 2. v. 15.
(*b*) Paral. L. II. c. 11. v. 18, 19.
(*c*) Paral. L. I. c. 2. v. 29.
(*d*) Strab. p. 170. Plin. in præf. L. III. Pomp. Mel. L. I. c. de Maurit. L. II. c. de Hisp. Diod. Sicul. p. 157, 158.
(*e*) Luc. c. 3. v. 1. Plin. L. V. c. 18.
(*f*) Plut. T. I. p. 26.

nombre de peuple qu'il avoit assemblé en sa ville, c'est-à-dire dans Rome, dont il est regardé, ainsi que tout le monde sçait, comme le fondateur. Dans la suite on le surnomma Abillius. Il avoit une sœur, à qui on donna le nom de *Premiere*, parce qu'elle fut, en effet, le premier enfant que Romulus eut d'Hersilia.

ABIMAEL, *Abimael*, (*a*) fut fils de Jectan, qui étoit lui-même fils de Héber, de la race de Sem. Abimael eut douze freres & un oncle nommé Phaleg, parce que la terre avoit été divisée de son tems.

ABISME, *Abyssus*, Ἄβυσσος. (*b*) Ce mot se prend en différens sens dans l'Écriture. Tantôt c'est le chaos qui étoit couvert de ténébres au commencement du monde. (M. de la Barre croit reconnoître, dans ces paroles, le tartare d'Hésiode, parce qu'il est certain, selon cet Académicien, qu'Hésiode regardoit le tartare comme un lieu ténébreux, autour duquel les racines de la terre & de la mer avoient crû.) Tantôt c'est la mer; & c'est en ce sens, qu'il est dit dans la Génése au sujet du Déluge, que les sources du grand Abîme des eaux furent rompues, & les cataractes du ciel ouverts; dans l'Exode, que les Égyptiens, poursuivant les Israëlites, furent ensevelis dans les Abîmes; & dans S. Luc, que les démons supplioient J. C. qu'il ne leur commandât point de s'en aller dans l'Abîme, mais qu'ils entrassent dans un grand troupeau de pourceaux qui paissoient sur la montagne, & qui coururent eux-mêmes s'y précipiter, aussi-tôt que les démons furent entrés dans leurs corps.

Tantôt, enfin, c'est l'Enfer qui est désigné par l'Abîme. C'est pourquoi S. Paul dit, parlant aux Romains : » Ne dites pas dans » votre cœur, qui descendra dans » l'Abîme pour ramener J. C. » d'entre les morts? » Et S. Jean, dans son Apocalypse, s'exprime ainsi, au chapitre neuvième : » Je » vis une étoile qui tomba du ciel » sur la terre, & la clef du puits » de l'Abîme lui fut donnée. Elle » ouvrit le puits de l'Abîme, & il » en sortit une fumée semblable à » celle d'une grande fournaise. Et » ailleurs, après que mes deux té» moins auront achevé de rendre » leur témoignage, la bête qui » monte de l'Abîme, leur fera la » guerre, les vaincra & les tuera.«

ABIMÉLECH, *Abimelech*, Ἀβιμέλεχ, (*c*) étoit roi de Gérare, lorsqu'Abraham alla demeurer dans ce païs. Comme il disoit de Sara sa femme, qu'elle étoit sa sœur, Abimélech la fit enlever. Mais Dieu apparut en songe, à ce prince, durant la nuit, & le menaça de le punir de mort, à cause de la femme qu'il avoit enlevée, quoiqu'elle eût un mari. Abimélech, qui ne s'étoit pas encore approché d'elle, s'excusa auprès du

(*a*) Paral. L. I. c. 1. v. 22. *& seq.*

(*b*) Genes. c. 1. v. 2. c. 7. v. 11, Exod. c. 15. v. 5. Luc. c. 8. v. 31. *& seq.* ad Rom. Epist. c. 10. v. 7. Apoc. c. 9. v. 1, 2. c. 11. v. 7. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. XVIII. p. 13.

(*c*) Genes. c. 20. v. 2. *& seq.*

Seigneur, en alléguant son ignorance. Alors Dieu lui dit que c'étoit aussi, parce qu'il avoit agi avec un cœur simple, qu'il l'avoit préservé de commettre le crime; qu'il rendît donc cette femme à son mari, qui étoit un Prophéte; que ce prophéte prieroit pour lui, & qu'il vivroit.

Abimélech se leva, en effet, dès le point du jour; & ayant fait vénir Abraham, il lui fit des reproches de ce qu'il avoit agi ainsi à son égard. Abraham lui répondit que, dans l'incertitude s'il y avoit quelque crainte de Dieu dans ce canton, & dans l'appréhension qu'on ne le tuât, à cause de Sara, sa femme, il avoit pris le parti de dire qu'elle étoit sa sœur; que, d'ailleurs, elle l'étoit effectivement, étant fille de son pere; & que, depuis qu'il étoit parti de chez sa famille, il l'avoit priée en grace de dire dans tous les lieux où ils iroient, qu'il étoit son frere.

Abimélech, ayant rendu en conséquence à Abraham Sara sa femme, lui fit des présens de brebis, de bœufs, de serviteurs & de servantes, & lui dit que tout le païs qu'il voyoit, étoit à sa disposition, & qu'il pouvoit demeurer où il lui plairoit. Adressant ensuite la parole à Sara, il lui déclara qu'il avoit donné mille piéces d'argent à son frere, afin qu'en quelque lieu qu'elle allât, elle eût toujours un voile sous les yeux devant ceux qui seroient avec elle, & devant les étrangers. Abimélech lui recommanda, sur tout, de suivre cet avis, & de ne pas oublier ce qui lui étoit arrivé. Après cela, Abraham pria Dieu pour Abimélech, & Dieu le guérit, ainsi que sa femme & ses servantes, qu'il avoit frappées de stérilité, en punition de l'enlevement de Sara. Cet événement est placé vers l'an du monde 2107, & avant J. C. 1893 ans.

ABIMÉLECH, *Abimelech*, (a) Ἀβιμέλεχ, autre Roi de Gérare. Il y a des Interprétes, qui croyent que c'est le même que le précédent. Dom Calmet dit, à cette occasion, que la chose n'est pas absolument impossible, mais qu'il est plus probable que c'est son fils. Quoiqu'il en soit, il arriva de son tems une famine au païs où demeuroit Isaac; ce qui l'obligea de se retirer à Gérare. Pendant qu'il y demeuroit, les Philistins, ou les habitans du lieu, demandérent qui étoit Rebecca; & Isaac leur rédondit qu'elle étoit sa sœur, pour les mêmes raisons qu'Abraham l'avoit dit de Sara quelques années auparavant. Cependant, un jour qu'Abimélech regardoit par une fenêtre, il vit Isaac, qui badinoit avec Rebecca; l'ayant fait venir, il lui dit qu'il étoit visible que Rebecca étoit sa femme. Isaac le lui avoua, ajoûtant qu'il avoit craint qu'on ne le tuât, à cause d'elle. Le Roi lui fit des plaintes très-vives, de ce qu'en cachant la vérité, il avoit exposé sa femme à être déshonorée. Il publia donc une ordonnance pour tout son peuple, que qui-

(a) Genes. c. 26. v. 1. & *seq.*

conque toucheroit à cet homme ou à sa femme, seroit puni de mort. Ceci se passoit sous l'an du monde 2200, 1800 avant J. C.

Isaac s'étant mis à cultiver des terres en ce païs-là, recueillit cette même année le centuple. Comme il s'enrichissoit de plus en plus, & qu'il devenoit extrêmement puissant, les Philistins en conçurent de l'envie, & Abimélech lui dit de se retirer. Isaac obéit, & alla s'établir dans la plaine de Gérare. Quelque-tems après, Abimélech vint le trouver en ce lieu-là, accompagné d'Ochozath, son favori, & de Phicol, général de son armée. Isaac lui ayant demandé pourquoi il venoit à lui, après l'avoir chassé; Abimélech lui déclara qu'il avoit reconnu clairement, que le Seigneur étoit avec lui, & qu'il venoit lui proposer de faire alliance avec lui. Isaac le traita avec magnificence, ainsi que tous ceux de sa suite. Le lendemain l'alliance fut jurée de part & d'autre; après quoi ils se séparérent en bonne intelligence. Un puits qu'on trouva le même jour dans les environs, fut appellé le puits du jurement, en mémoire de ce qui s'étoit passé.

ABIMÉLECH, *Abimelech*, Ἀϐιμέλεχ, (a) étoit fils de Gédéon, surnommé Jérobaal, & d'une concubine, que cet ancien juge d'Israël avoit à Sichem. Abimélech, après la mort de son pere, alla dans cette ville, où il vint à bout de se faire reconnoître Juge d'Israël, vers l'an du monde 2768, & avant J. C. 1232 ans. Il fut redevable de cette dignité aux parens de sa mere, qui parlérent de lui aux Sichimites, d'une manière avantageuse, & lui gagnérent par ce moyen leur cœur & leur affection. On lui donna soixante-dix piéces d'argent, qui furent tirées du temple de Baalbérith. Abimélech, avec cet argent, leva une troupe de gens misérables & vagabons, qui le suivirent. Étant venu en la maison de son pere, à Éphra, il tua, sur une même pierre, les soixante-dix fils de Jérobaal, ses freres, de manière qu'il ne resta que Joatham, le plus jeune de tous, parce qu'on le cacha.

Alors tous les habitans de Sichem s'étant assemblés, avec toutes les familles de la ville de Mello, allérent établir roi, Abimélech, près du chêne situé aux environs de Sichem. Joatham, en ayant reçu la nouvelle, s'en alla au haut de la montagne de Garizim, où se tenant debout, il cria à haute voix, & parla de cette sorte: „ Écoutez-moi, habitans de Sichem, comme vous voulez que „ Dieu vous écoute. Les arbres „ s'assemblérent un jour pour s'élire un Roi; & ils dirent à l'olivier: „ soyez notre Roi. L'olivier leur „ répondit: Puis-je abandonner „ mon suc & mon huile, qui sert „ au culte de Dieu & à l'usage „ des hommes, pour m'embarrasser du gouvernement des arbres. „ Les arbres dirent ensuite au figuier: venez régner sur nous. „ Le figuier leur répondit: Puis-je abandonner la douceur de „ mon suc, & l'excellence de mes

(a) Judic. c. 8. v. 31. c. 9. v. 1. & seq.

fruits, pour me venir établir au-dessus des arbres. Les arbres s'adressérent à la vigne, & lui dirent : venez prendre le commandement sur nous. La vigne leur répondit : Puis-je abandonner mon vin, que Dieu agrée dans les libations, & qui réjouit les hommes, pour venir m'établir au-dessus des arbres. Enfin, tous les arbres dirent au buisson : venez, & vous serez notre Roi. Le buisson leur répondit : Si vous m'établissez véritablement pour votre Roi, venez vous reposer sous mon ombre ; que si vous ne le voulez pas, que le feu sorte du buisson, & qu'il dévore les cédres du Liban.

„ Considérez-donc maintenant si ç'a été pour vous une action juste & innocente, d'établir ainsi Abimélech pour votre Prince ; si vous en usez bien à l'égard de Jérobaal & de sa maison, & si vous avez reconnu, comme vous deviez, les grands services qu'il vous a rendus ; car mon pere a combattu pour vous, & il a exposé sa vie pour vous délivrer des mains des Madianites. Pour vous, au contraire, vous vous êtes élevés contre sa maison, en tuant, sur une même pierre, ses soixante-dix fils ; & vous avez établi Abimélech, fils de sa servante, pour Prince sur les habitans de Sichem, parce qu'il est votre frere. Si donc vous avez traité, comme vous deviez, Jérobaal & sa maison, qu'Abimélech soit aujourd'hui votre bonheur, & puissiez-vous être aussi le bonheur d'Abimélech. Mais si vous avez agi contre toute justice, qu'il sorte d'Abimélech un feu qui consume les habitans de Sichem, & qu'il sorte pareillement des habitans de Sichem un feu qui dévore Abimélech. “ Ayant dit ces paroles, il s'enfuit à Béer, où il demeura, parce qu'il craignoit Abimélech.

Abimélech fut donc prince d'Israël pendant trois ans. Cependant le Seigneur envoya un esprit de haine & d'aversion entre Abimélech & les Sichimites, qui commencérent à le détester, & à imputer à Abimélech, ainsi qu'aux principaux qui l'avoient soûtenu, le crime du meurtre des soixante-dix fils de Jérobaal. Ils lui dressérent donc des embûches au haut des montagnes. Abimélech en fût averti. Cependant Gaal, fils d'Obed, vint avec ses freres, & passa à Sichem. Les Sichimites, à son arrivée, prirent une nouvelle confiance ; ils sortirent dans la campagne, vendangérent leurs vignes, foulérent les raisins, & dansant, & chantant, ils entrérent dans le temple de leur dieu, où, parmi les festins & les pots, ils faisoient des imprécations contre Abimélech. Gaal crioit lui-même à haute voix : „ Qui est Abimélech ? & quelle est la ville de Sichem, pour être assujettie à Abimélech ? N'est-il pas fils de Jérobaal ? & néanmoins il établit un Zébul, son serviteur, pour gouverner sous lui ceux de la maison d'Hémor,

„ pere de Sichem. Pourquoi donc „ serons-nous assujettis à Abimélech ? Plût-à-Dieu, que quelqu'un me donnât l'autorité sur „ ce peuple, pour exterminer „ Abimélech! "

Pendant ces entrefaites, on vint dire à Abimélech : „ Assemblez » une grande armée, & venez. « D'un autre côté Zébul, gouverneur de la ville, ayant entendu le discours de Gaal, entra dans une grande colère, & envoya secretement des courriers à Abimélech, pour lui dire : „ Gaal, fils „ d'Obed, est venu à Sichem; „ avec ses freres, & il presse la „ ville de se déclarer contre vous. „ Venez-donc de nuit, avec les „ les troupes qui sont avec vous; „ tenez-vous caché dans les „ champs; & au point du jour, „ lorsque le soleil se levera, venez „ fondre sur la ville. Gaal sortira „ contre vous avec ses gens, & „ vous serez en état de le battre. « Abimélech ayant donc marché de nuit, avec toute son armée, dressa des embuscades en quatre endroits près de Sichem.

Gaal, étant sorti de la ville, se tint à l'entrée de la porte; & Abimélech sortit de l'embuscade avec toute son armée. Gaal ayant apperçu les gens d'Abimelech, dit à Zébul : » Voilà bien du „ monde qui descend des mon„ tagnes. « Zébul lui répondit que c'étoient les ombres des montagnes qu'il voyoit, qui lui paroissoient comme des têtes d'hommes, & que c'étoit-là ce qui le trompoit. Gaal lui dit encore; » Voilà un „ grand peuple qui sort du milieu „ de la terre, & j'en vois venir „ une grande troupe, par le che„ min qui regarde le chêne des „ Devins. " Zébul lui répondit : „ Où est maintenant cette audace, avec laquelle vous disiez : „ Qui est Abimélech, pour nous „ tenir assujettis à lui? ne sont-ce „ pas là les gens que vous mé„ prisiez? Sortez-donc, & com„ battez contr'eux. «

Gaal sortit en effet à la vue de tout le peuple de Sichem, & combattit contre Abimélech. Mais celui-ci le contraignit de fuir, & l'ayant poursuivi, il le chassa jusqu'à la ville; & plusieurs de ses gens furent tués, jusqu'à la porte de Sichem. Abimélech s'arrêta ensuite à Ruma; & Zébul chassa de la ville Gaal, avec ses gens, ne voulant plus souffrir qu'il y demeurât. Le lendemain le peuple de Sichem se mit en campagne. Abimélech, en ayant eu nouvelle, mena son armée contre eux, la divisa en trois bandes, & leur dressa une ambuscade dans les champs. Lorsqu'il vit que les habitans sortoient de la ville, il se leva de l'ambuscade, les chargea vivement, avec ses troupes, & vint assiéger la ville. Cependant les deux autres corps de son armée poursuivoient les ennemis, qui fuyoient çà & là dans la campagne. Abimélech attaqua la ville pendant tout ce jour, & l'ayant prise, il en tua les habitans, & la détruisit de telle manière, qu'il sema du sel au lieu où elle avoit été.

Ceux qui habitoient dans la tour de Sichem, ayant appris cela, entrérent dans le temple de

leur dieu Bérith, où ils avoient fait alliance avec lui. Abimélech, en ayant été informé, monta sur la montagne de Selmon, avec tous ses gens, coupa une branche d'arbre, qu'il mit sur son épaule, & dit à ses compagnons de faire promptement la même chose; ce qui fut exécuté sur le champ. Puis, environnant cette forteresse, ils y mirent le feu, qui y prit d'une telle sorte, que mille personnes, tant hommes que femmes, y périrent.

Abimélech marcha de-là vers la ville de Thèbes, & l'ayant assiégée, il la prit. Il y avoit au milieu de la ville une haute tour; tous les principaux du lieu, hommes & femmes, s'y étoient réfugiés, en avoient bien fermé & barricadé la porte, & étoient montés sur le haut de cette tour, pour se défendre par les creneaux. Abimélech étoit au pied de la tour, combattant vaillamment, & s'approchant de la porte, il tâchoit d'y mettre le feu. En même-tems une femme jettant d'en haut un morceau d'une meule de moulin, cassa la tête à Abimélech, & lui enfonça le crâne. Aussi-tôt il appella son Écuyer, & lui dit de tirer son épée, & de le tuer, de peur, ajoûta-t'il, qu'on ne dise que j'ai été tué par une femme. L'Écuyer faisant ce qu'il lui commandoit, le tua. Abimélech étant mort, tous ceux d'Israël, qui étoient avec lui, retournérent chacun en sa maison. C'est ainsi que Dieu, selon la remarque de l'Écriture, rendit à Abimélech le mal qu'il avoit commis contre son pere, en tuant ses soixante-dix freres; que les Sichimites reçurent la punition de ce qu'ils avoient fait; & que la malédiction que Joatham, fils de Jérobaal, avoit prononcée, tomba sur eux.

ABIMÉLECH, *Abimelech*, Ἀβιμέλεχ, (a) nom que les Septante, ainsi que quelques exemplaires latins de la Bible, donnent au grand-prêtre Achimélech. Voyez *Achimelech*.

ABINADAB, *Abinadab*, Ἀμιναδάβ, (b) étoit le cadet des enfans d'Isaï, & par conséquent frere du roi David.

ABINADAB, *Abinadab*, Ἀμιναδάβ, (c) fils de Saül, fut tué par les Philistins, avec deux de ses freres, Jonathas & Melchisua, sur la montagne de Gelboë. Saül périt lui-même à cette journée si funeste aux enfans d'Israël, arrivée l'an du munde 2949, & avant J. C. 1051 ans.

ABINADAB, *Abinadab*, Ἀμιναδάβ, (d) nâquit à Cariathiarim, & reçut dans sa maison l'Arche du Seigneur, lorsque les Philistins l'eurent renvoyée. Éleazar, son fils, fut sanctifié pour la garder. Suivant Dom Calmet, elle y resta pendant soixante-onze ans, depuis l'an du monde 2888, jusqu'en 2959, que David la fit venir de Cariathiarim. Elle fut alors mise en dépôt dans la maison d'Obédédon, David n'ayant pas osé l'amener dans la sienne, à cause d'Oza, que Dieu frappa de mort,

(a) Reg. L. I. c. 20. v. 1.
(b) Paral. L. I. c. 2. v. 13.
(c) Reg. L. I. c. 31. v. 2. Paralip. L. I. c. 8. v. 33. c. 10 v. 2.
(d) Reg. L. I. c. 7. v. 1. L. II. c. 6. v. 1. & seq.

pour y avoir porté la main, lorsqu'on fut arrivé près de l'aire de Nachon, où les bœufs, en regimbant, la firent pancher.

ABINOEM, *Abinoem*, Ἀβινέεμ, (*a*) de Cédès de Nephthali, étoit pere de Barac, à qui la prophétesse Débora, par l'ordre du Seigneur, fit prendre la conduite du peuple d'Israël.

ABIRAM, *Abiram*, Ἀβιρὼν, (*b*) fils aîné de Hiel, natif de Béthel, vivoit du tems d'Asa, roi de Juda, & d'Achab, roi d'Israël. Il mourut, lorsque son pere voulant entreprendre de rebâtir Jéricho, environ 537 ans après sa destruction, qui étoit arrivée l'an du monde 2553, & avant J. C. 1447 ans, en jetta les fondemens. Ségub, le dernier de ses freres, mourut aussi, lorsque Hiel en posa les portes. Ce fut l'accomplissement de la malédiction prononcée par Josué, contre quiconque releveroit jamais les murs de la ville de Jéricho.

ABIRON, *Abiron*, Ἀβειρὼν, (*c*) Lévite, fils d'Éliab, de la tribu de Zabulon, qui se ligua dans le désert contre Moïse & Aaron, avec Coré & Dathan. Ils entraînérent, dans leur parti, deux cens cinquante hommes des principaux d'entre le peuple. Ces rebelles prétendoient avoir droit à la souveraine sacrificature, aussi bien qu'Aaron. Dieu tira une vengeance éclatante de leur rebellion, en faisant entrouvrir la terre, qui les engloutit tous vivans, avec leurs familles, & ceux qui s'étoient attachés à eux. Voyez *Coré*.

ABISAG, *Abisag*, Ἀβισὰγ, (*d*) de la tribu d'Issachar, & de la ville de Sunam, étoit une fille d'une grande beauté. Lorsque David, étant dans un âge avancé, ne pouvoit plus se réchauffer, quoiqu'on eût soin de le bien couvrir, ses serviteurs furent d'avis de lui chercher une jeune fille, vierge, vers l'an du monde 2989, & avant J. C. 1011 ans. Le choix tomba sur Abisag. Cette fille se tint auprès du Roi, qu'elle servoit. Et en dormant avec lui, elle l'échauffoit, & remédioit ainsi à ce grand froid qu'il ressentoit. Cependant David la laissa toujours vierge.

Après la mort de ce Prince, Adonias, son fils, desirant d'avoir Abisag pour femme, la fit demander par Bethsabée à son frere Salomon. Celui-ci, qui prévit le dessein qu'Adonias se proposoit, en épousant la veuve du Roi, [c'étoit de monter sur le trône] non content de la lui refuser, malgré les instances de sa mere, ordonna qu'on le mît à mort; ce qui fut exécuté, l'an du monde 2991, & avant J. C. 1009 ans.

ABISAI, *Abisai*, Ἀβεσσὰ, (*e*) fils de Sarvia, & frere de Joab, suivit le parti de David, auquel il fut constamment attaché. Lors-

(*a*) Judic. c. 4. v. 6.
(*b*) Josu. c. 6. v. 26. Reg. L. III. c. 16. v. 34.
(*c*) Num. c. 2. v. 7. c. 16. v. 1. & seq.
(*d*) Reg. L. III. c. 1. v. 3. c. 2. v. 17. & seq.
(*e*) Reg. L. I. c. 26. v. 6. & seq. L. II. c. 10. v. 9. & seq. c. 18. v. 2. & seq. c. 21. v. 15. & seq.

que ce Prince entra, à l'insçu de tout le monde, dans le camp de Saül, & qu'il pénétra même jusqu'à la tente où il reposoit tranquillement, il étoit accompagné d'Abisaï. Cet officier voyant toute l'armée ennemie ensevelie dans un profond sommeil, crut que c'étoit une occasion favorable de délivrer David des persécutions qu'il souffroit. Il lui proposa donc de tuer Saül; mais David s'y opposa, apportant pour raison, que quiconque mettroit la main sur l'Oint du Seigneur, ne seroit pas innocent. Il lui dit de prendre seulement sa lance & sa coupe. Après cela ils se retirérent.

Un jour que David étoit près d'arriver à Bahurim, il en sortit un homme de la maison de Saül, nommé Semeï, fils de Géra, qui se mit à outrager le Roi, en lui disant avec mocquerie: *Sors, sors, homme de sang, homme de Bélial.* Abisaï ne pouvant souffrir que l'on insultât ainsi au Roi, voulut couper la tête à cet insolent. David l'en empêcha, regardant Semeï comme un instrument dont le Seigneur se servoit pour le punir. Pendant la révolte d'Absalom, Abisaï commandoit le tiers des troupes que David fit marcher contre ce rebelle. Ce fut à Abisaï, ainsi qu'à Joab & à Éthaï, qu'il recommanda sur tout de lui conserver son fils Absalom; ce qui n'empêcha pas Joab de le percer de trois dards, lorsqu'il étoit pendu à un chêne.

Quelque tems après, les Philistins ayant déclaré la guerre à Israël, David marcha contr'eux avec son armée, & leur donna bataille. Mais s'étant trouvé las dans le combat, Jesbibénob de la race d'Arapha, qui avoit une lance dont le fer pésoit trois cens sicles, & une épée qui n'avoit point encore servi, étoit près de la lui enfoncer dans le corps, lorsque Abisaï prévint ce Philistin, le tua, & sauva ainsi David. Cela donna occasion à ses gens de protester avec serment qu'ils ne souffriroient plus que le Roi allât à la guerre avec eux. On ignore le tems de la mort de ce grand général, ainsi que les circonstances dont elle fut accompagnée.

ABISARES, *Abisares*, A'βισαρης, (a) Roi d'une contrée des Indes, située dans les montagnes, au-dessus du territoire de la ville de Traxille, lequel étoit entre l'Indus & l'Hydaspe. Abisares étoit allié de Porus, autre Roi du païs. Mais il se détacha de son alliance, lorsqu'Alexandre alla porter les armes dans les Indes. Il envoya même à ce Prince des Ambassadeurs pour remettre en son pouvoir tous ses États. La foi ayant été jurée de part & d'autre, les Ambassadeurs retournérent vers leur maître. Porus fut vaincu peu de tems après par Alexandre. Abisares lui envoya alors une nouvelle ambassade, pour l'assurer qu'il feroit tout ce qu'il lui commanderoit, pourvû qu'il ne fût pas obligé de livrer sa personne, parce qu'il ne pouvoit vi-

(a) Strab. p. 698. Q. Curt. L. VIII. c. 13. L. IX. c. 1. L. X. c. 1.

vre sans régner, ni régner étant captif. Le roi de Macédoine répondit aux Ambassadeurs que, si Abisares avoit quelque peine à se rendre auprès de lui, il iroit lui-même le trouver.

Abisares mourut quelque tems après. Porus & Taxile en donnérent avis à Alexande par une lettre conçue en ces termes : *Abisares est mort de maladie, & Philippe, son lieutenant, a été assassiné, & ses meurtriers punis.* Alexandre donna le royaume d'Abisares à son fils, & mit Eudémon général des Thraces en la place de Philippe. Onésicrite dit qu'Abisares nourrissoit chez lui deux serpens d'une grandeur énorme, l'un ayant quatre-vingt toises de long, & l'autre cent quarante ; & qu'il avoit chargé ses Ambassadeurs, auprès d'Alexandre, de l'annoncer à ce Prince. Strabon, moins crédule, met ce récit au nombre de ces récits fabuleux, dont les anciens Auteurs ont pris à tâche de charger leurs écrits, sur tout quand li s'est agi d'Alexandre.

ABISTAMENES, *Abistamenes*, (*a*) obtint d'Alexandre le gouvernement de Cappadoce, lorsque ce Prince marcha vers la Cilicie.

ABISUÉ, *Abisue*, Ἀβισοῦ, (*b*) de la race d'Aaron, étoit fils de Phinées, petit fils de ce premier souverain Pontife des enfans d'Israël. Abisué eut un fils qui prit le nom de Bocci.

ABISUÉ, *Abisue*, Ἀβεσσουέ, (*c*) eut pour pere Balé, qui étoit fils aîné de Benjamin.

ABISUR, *Abisur*, Ἀβισοὺρ, (*d*) fils de Semeï, & frere de Nadab, épousa une femme nommée Abihaïl, de laquelle il eut deux enfans Ahobban & Molid.

ABITAL, *Abital*, Ἀβιτὰλ, (*e*) femme de David. Elle en eut un fils nommé Saphatias. Il nâquit pendant que David demeuroit à Hébron.

ABIU, *Abiu*, Ἀβιοὺδ, (*f*) fils d'Aaron, mourut ainsi que Nadab son frere, d'une mort tragique. Voici pourquoi : Il étoit expressément défendu par la loi du Seigneur, d'employer un feu étranger dans le service du tabernacle. Cependant Abiu & Nadab, sans faire attention à cette défense, prirent un jour chacun leur encensoir, & y mirent du feu étranger avec de l'encens qu'ils offrirent à Dieu. En même-tems, un feu étant sorti de devant le Seigneur, les fit mourir sur le champ. Misaël & Elisaphan, par l'ordre de Moïse, allérent prendre leurs corps vêtus de leurs tuniques de lin, & les emportérent hors du camp. C'est ce qui arriva vers l'an du monde 2514, & avant J. C. 1486 ans.

ABIUD, *Abiud*, Ἀβιούδ, (*g*) fils de Balé, qui fut le fils aîné de Benjamin.

ABIUD, *Abiud*, Ἀβιούδ, (*h*)

(*a*) Q. Curt. L. III. c. 4.
(*b*) Paral. L. I. c. 6. v. 4. 5. & 50.
(*c*) Paral. L. I. c. 8. v. 4.
(*d*) Paral. L. I. c. 2. v. 29.
(*e*) Reg. L. II. c. 3. v. 4. Paral. L. I. c. 3. v. 3.
(*f*) Levit. c. 10. v. 1. & seq. Num. c. 3. v. 4.
(*g*) Paral. L. I. c. 8. v. 3.
(*h*) Matth. c. 1. v. 13.

étoit fils de Zorobabel, c'est-à-dire, l'un des ancêtres de J. C. selon S. Matthieu.

ABJURATION, *Abjuratio*, terme composé de la préposition *ab* & du verbe *jurare*, jurer. L'Abjuration, chez les Romains, signifioit dénégation avec faux serment d'une dette, d'un gage, d'un dépôt, ou d'autres choses semblables, auparavant confiées. En ce sens l'Abjuration est la même chose que le parjure ; elle differe de l'éjuration qui suppose le serment juste.

ABLANA, *Ablana*, (*a*) nom d'une puissance céleste, ou d'un bon ange selon les Basilidiens.

ABLATIF, du Latin *Ablatus*, ôté, terme de grammaire. C'est ainsi qu'on appelle le sixième cas des noms latins ; & cela, parce qu'il marque un rapport de séparation, de division, de privation ; comme, *ablatus à me*, ôté de moi. Cela ne veut pas dire néanmoins qu'on ne doive mettre un nom à l'Ablatif, que lorsqu'il y a un rapport de séparation, de division, de privation. On met à l'Ablatif des noms qui sont régis par des prépositions, telles que celles-ci, *pro*, *cum*, &c. Or, ces prépositions ne marquent aucun rapport de séparation ni de division. C'est tout le contraire.

Ces sortes de dénominations se tirent de l'usage le plus fréquent ; ou même de quelqu'un des usages. C'est ainsi que Priscien, frappé de l'un des usages de l'Ablatif, l'appelle cas comparatif ; parce qu'en effet on met à l'Ablatif l'un des correlatifs de la comparaison. Par exemple, *Paulus est doctior Petro*, » Paul est plus sçavant que Pierre. « Varron le nomme cas latin, parce qu'il est propre à la langue latine.

Quant aux Grecs, ils n'ont point de terminaison particulière, pour marquer l'Ablatif. C'est le génitif qui en fait la fonction ; & c'est pour cela qu'on trouve souvent, en latin, le génitif à la manière des Grecs, au lieu de l'Ablatif latin.

Il n'y a pas non plus, à proprement parler, d'Ablatif en françois. Nos grammaires françoises distinguent cependant ce cas du génitif. M. Restaut convient qu'il n'y a aucune différence entre l'un & l'autre, quant à l'expression ; mais il dit qu'il y en a, quant à la signification, en ce que le génitif marque les choses comme unies ; au lieu que l'Ablatif, ainsi que nous l'avons dit, les marque le plus souvent comme séparées. Mais ce qui les distingue sur tout l'un de l'autre, ajoûte M. Restaut, c'est que le génitif est toujours régi par un nom, & que l'Ablatif n'est gueres régi que par un verbe, à moins qu'il ne le soit par quelques noms qui marquent expressément séparation, division, ou privation, comme dans ces exemples, *à la sortie de ma chambre*, *à mon départ de Rome*.

On peut conclure de-là, que les noms qui ont les articles communs au génitif & à l'Ablatif, doivent être censés à l'Ablatif, dès qu'ils sont régimes de quelque verbe, comme dans ces phrases :

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 376.

dépendre de Dieu, obtenir une grace du Roi, dépouiller quelqu'un de ses biens, recevoir un présent du Prince, être aimé du Peuple, être connu des Grands.

Ce qu'on dit des verbes, s'entend également des participes, comme, *dépendant de Dieu, aimé du Peuple.*

ABLATIF ABSOLU. Par Ablatif absolu, les Grammairiens entendent un incise qui se trouve en latin dans une période, pour y marquer quelque circonstance, ou de tems, ou de manière, & qui est énoncé simplement par l'Ablatif: comme, *imperante Cæsare Augusto, Christus natus est.* » J. C. » est venu au monde sous l'em» pire d'Auguste. » *Cæsar, deleto hostium exercitu.* » César, après » avoir défait l'armée de ses en» nemis. » *Imperante Cæsare Augusto, deleto exercitu*, sont des Ablatifs qu'on appelle communément absolus, parce qu'ils ne paroissent pas être le régime d'aucun autre mot de la proposition. Mais on ne doit se servir du terme d'absolu, que pour marquer ce qui est indépendant & sans relation à un autre. Or, dans tous les exemples que l'on donne de l'Ablatif absolu, il est évident que cet Ablatif a une relation de raison avec les autres mots de la phrase; & que sans cette relation, il y seroit hors d'œuvre, & pourroit être supprimé.

Dans ces sortes d'occasions on sous-entend une préposition, comme, *sub.* On en trouve des exemples dans les meilleurs Auteurs.

Sæpè ego correxi, sub te censore, libellos; (a)

» C'est-à-dire, jai souvent cor» rigé mes ouvrages sur votre » critique. » C'est une expression d'Ovide. Il est inutile de citer un grand nombre d'exemples de semblables passages.

Il me semble que ce qui est appellé Ablatif absolu, pourroit beaucoup mieux s'appeller Ablatif relatif; mais l'usage a prévalu, & il seroit bien difficile de le détruire.

ABLAVE, *Ablavius*, nom commun à plusieurs personnages célèbres dans l'histoire du bas Empire, qu'on appelle encore Ablate, d'*Ablatius*, ou Ablable d'*Ablablius.*

ABLAVE, *Ablavius*, que quelques-uns font Égyptien, mais sans fondement, géra la préfecture du Prétoire, sous l'empire de Constantin le Grand, l'espace de dix ou onze ans, depuis l'an de J. C. 326 jusqu'à l'an 337. On dit qu'il fut aussi revêtu de la dignité Consulaire dans cet intervalle, c'est-à-dire, en 331. Cet Officier eut beaucoup de crédit à la cour de Constantin, & se défit de Sopatre son concurrent. Il avoit une maison superbe à Constantinople, qui fut depuis le palais de Placidie, fille du grand Théodose. Constantin le laissa, en mourant, pour servir de conseil à Constance; mais cet Empereur le déposa aussi-tôt de sa charge, sous prétexte de céder aux soldats.

Ablave, ainsi déposé, se retira dans une maison de plaisance qu'il

(a) Ovid. de Pont. L. IV. Epist. 12. v. 25.

avoit en Bithynie, mais il n'y demeura pas long-tems en repos; car Constance lui envoya des Officiers de l'armée, qui lui rendirent une lettre par laquelle il sembloit l'associer à l'Empire; au moins Ablave se l'étant imaginé, demanda où étoit la pourpre qu'on lui envoyoit; il entra en même-tems d'autres Officiers qui le tuérent. On croit qu'il fut privé de la sépulture. Ablave laissa une fille, nommée Olympiade, fiancée à l'empereur Constant, qui l'éleva & la considéra comme sa femme, tant qu'il vécut. Dix ans après la mort de ce Prince, qui fut tué en 350, Constance la maria à Arsace, roi d'Arménie.

ABLAVE, *Ablavius*, étoit un fameux Rhéteur qui vécut sous Théodose le jeune. Il avoit été disciple du sophiste Troïle; & dans la suite il fut ordonné Prêtre par Chrysante, évêque des Novatiens à Constantinople. Dans cet emploi il publia divers sermons qui sont perdus. Ablave fut depuis évêque des Novatiens à Césarée, où il enseigna, en même-tems, la Rhétorique.

ABLAVE, *Ablavius*, qui fut auteur d'une histoire des Goths, que Jornandès cite dans la sienne. On ignore dans quel tems il a vécu.

ABLAVE MURÉNA, *Ablavius Murena*, fut préfet du Prétoire, sous l'empire de Valérien. Cet Empereur lui adressa une lettre qui est rapportée par Trébellius Pollion.

ABLECTI, (*a*) nom que les Romains donnoient aux soldats de la demi-cohorte, qu'on distinguoit dans la cinquième partie de l'infanterie. Ces soldats étoient au nombre de cent soixante-huit, tous gens d'élite, ainsi que cela est désigné par le mot *Ablecti*.

ABLÉGATION, *Ablegatio*, espèce de bannissement que les peres, à Rome, étoient en droit d'employer à l'égard de ceux de leurs enfans qui leur donnoient quelque mécontentement.

ABLERUS, *Ablerus*, Ἄβληρος, (*b*) prince Troyen, qui fut tué dans un combat, par Antiloque, fils de Nestor.

ABLUTION, *Ablutio*, cérémonie religieuse qui étoit en usage parmi les Romains, comme une sorte de purification, pour laver le corps, avant que d'aller au sacrifice. Quelquefois ils lavoient leurs mains & leurs pieds, quelquefois la tête, souvent tout le corps. C'est pourquoi on trouvoit à l'entrée des Temples des vases de marbre, remplis d'eau. Il est probable qu'ils avoient pris cette coûtume des Juifs; car nous lisons, dans l'Écriture, que Salomon plaça, à l'entrée du Temple qu'il éleva au vrai Dieu, un grand vase que l'Écriture appelle la Mer d'airain, où les Prêtres se lavoient, avant que d'offrir le sacrifice, ayant auparavant sanctifié l'eau en y jettant les cendres de la victime immolée.

ABNER, *Abner*, Ἀβεννήρ, (*c*) fils de Ner, étoit un célébre

(*a*) Trad. des Coût. & Cérém. des Rom. par M. Nieup. p. 271.

(*b*) Homer. Iliad. L. XXI. v. 142.

(*c*) Reg. L. I. c. 26. v. 5. *& seq.* L. II. c. 2. v. 8. *& seq.* c. 3. v. 7. *& seq.*

général de Saül. Lorsque David pénétra dans le camp de ce Prince, & qu'il enleva sa lance & sa coupe, Abner, avec toutes ses troupes, dormoit auprès de lui. C'est pourquoi David, s'étant ensuite retiré sur le haut d'une montagne, commença à appeller les gens de Saül, & Abner, en particulier, en lui criant: » Abner, ne répon-» drez-vous donc point? Abner » lui répondit: Qui êtes vous, qui » criez de la sorte, & qui trou-» blez le repos du Roi? N'êtes » vous pas un brave homme, lui » dit David? Y a-t'il quelqu'un, » dans Israël, qui vous vaille? » Comment donc n'avez-vous pas » gardé le Roi votre Seigneur? » Voyez où est sa lance & la » coupe qui étoit à son chevet. »

Après la mort de Saül, Abner prit Isboseth son fils, âgé de quarante ans, & l'établit roi sur Israël, qu'il gouverna en paix pendant deux ans. Cependant David régnoit à Hébron sur la seule tribu de Juda. Abner, étant sorti de Mahanaïm, vint à Gabaon avec les gens d'Isboseth. Joab marcha contre lui. Les deux armées s'étant rencontrées près de la piscine de Gabaon, il se donna là un rude combat. Abner fut défait & mis en fuite avec tous ceux d'Israël. Asaël, frere de Joab, se confiant sur sa légereté, qui ne le cédoit pas à celle des chevreuils, se mit à poursuivre Abner. Celui-ci regardant derrière soi, l'apperçut & lui conseilla de s'arrêter. Asaël ne se mettant point en peine de ce qu'Abner lui disoit, continua de le poursuivre. Alors Abner lui porta un coup de lance, & le tua sur la place.

Dans la suite, Isboseth ayant fait des reproches à Abner, de ce qu'il avoit abusé de la concubine de son pere, ce Général en fut fort irrité, & prit, dès ce moment, la résolution de quitter le parti du fils de Saül, pour embrasser celui de David. Il lui envoya, en effet, des courriers pour lui dire, de sa part, que tout le païs lui appartenoit; que s'il vouloit lui donner part à son amitié, il lui offroit ses services; & qu'il feroit que tout Israël se réuniroit à lui. David répondit qu'il le vouloit bien, & qu'il étoit disposé à faire amitié avec lui; mais qu'il ne consentiroit pas à ce qu'il vînt le trouver, qu'il ne lui eût ramené Michol, fille de Saül, qu'il avoit épousée pour cent têtes de Philistins. Abner, ayant ôté Michol à Phalthie, à qui Saül l'avoit donnée, la fit conduire auprès de David. Après cela il parla aux Anciens d'Israël, & leur représenta qu'il y avoit long-tems qu'ils souhaitoient d'avoir ce prince pour Roi, qu'ils devoient donc le choisir actuellement sans hésiter; d'autant plus que Dieu avoit promis de se servir de lui pour les délivrer des mains de leurs ennemis. Il alla ensuite trouver David à Hébron, pour lui annoncer que tous les enfans d'Israël se soumettoient à son pouvoir. David lui fit un festin, ainsi qu'aux vingt hommes qui l'avoient accompagné, & le renvoya en paix.

Joab arriva bientôt après avec son armée, & apprit de quelqu'un ce qui s'étoit passé. Il en témoigna

du mécontentement au Roi, qui, selon lui, auroit dû faire arrêter Abner, comme un homme dangereux, qui n'étoit venu que pour épier ses démarches. Il envoya des courriers après Abner; & Abner étant revenu à Hébron, il le tira à part & le tua pour venger la mort de son frere Asaël. David l'ayant sçu, prononça mille malédictions contre Joab & toute sa maison. Il commanda au peuple de déchirer ses habits, & de se couvrir de sacs, pour pleurer la mort d'Abner. Il assista même en personne à ses funérailles, marchant devant le cercueil. Et après qu'on l'eut enterré à Hébron, il versa des larmes sur son tombeau avec tout Israël. La mort d'Abner arriva l'an du monde 2956, & avant J. C. 1044 ans.

ABNOBE, *Abnoba*, (*a*) montagne de Germanie, qui est appellée par Ptolémée, Aunobée, Ἀυνοβαῖς. C'est à cette montagne que le Danube prend sa source. Aujourd'hui elle se nomme Abénowe ou *Abnoba*. Elle fait partie de ces montagnes connues sous le nom de montagnes Noires, qui se trouvent dans la Souabe.

ABOBUS, *Abobus*, Ἀβοῦβος, (*b*) pere de Ptolémée, qui étoit gendre du grand-Prêtre, & qui fut établi gouverneur de la plaine de Jéricho du tems des Maccabées. *Voyez* Ptolémée.

ABŒCRITE, *Abœcritus*, Ἀβοιωκρίτος, (*c*) chef des Béotiens, qui fut contemporain du célébre Aratus, Tyran de Sicyone. Il périt avec mille Béotiens, dans la bataille qui se donna auprès de Chéronée, contre les Étoliens. Aratus s'étoit mis en marche pour aller secourir les Béotiens, mais par malheur pour eux & pour leur chef, il n'arriva pas assez tôt.

ABOLE, *Abolus*, Ἄβολος, (*d*) rivière de Sicile, qui naissoit dans les montagnes, vers Hybla, & se rendoit dans la mer Ionienne, auprès de Catane. Mamercus, tyran de cette Ville, ayant eu la témérité d'attaquer, sur les bords de l'Abole, Timoléon, célébre général des Siciliens, fut vaincu avec une perte de plus de deux mille hommes. C'étoient, pour la plûpart, des Carthaginois qu'on avoit envoyés à son secours. On croit que cette rivière est la même que Ptolémée appelle Alabe, & qu'elle porte à présent le nom de Cantaro.

ABOLLA, *Abolla*, (*e*) habit que les Philosophes affectoient de porter. Quelques-uns le confondent avec l'Exomède. Ainsi ce devoit être une tunique sans manches, qui laissoit voir les bras & les épaules. C'est de-là qu'elle prenoit son nom. C'étoit encore un habit des valets & des gens de service.

ABOMINATION, *Abominatio*, Βδέλυγμα, &c. (*f*) Les

(*a*) Ptolem. L. II. c. 11. Tacit. de Mor. Germ. c. 1. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. XIX. p. 579.
(*b*) Macc. L. I. c. 16. v. 11. *& seq.*
(*c*) Plut. Tom. I. pag. 1034.
(*d*) Plut. Tom. I. pag. 252. Ptolem. L. III. c. 4.
(*e*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 14.
(*f*) Genes. c. 46. v. 34. Exod. c. 8. v. 26. Dan. c. 9. v. 27. Maccab. L. I. c. 6. v. 7. Matth. c. 24. v. 15.

pasteurs de brebis étoient en Abomination aux Egyptiens. Les Hébreux devoient immoler au Seigneur, dans le désert, les Abominations des Égyptiens, c'est-à-dire, leurs animaux sacrés, les bœufs, les boucs, les agneaux & les beliers, dont les Égyptiens regardoient les sacrifices comme des Abominations & des choses illicites.

L'Écriture donne d'ordinaire le nom d'Abomination à l'idolâtrie & aux idôles, tant à cause que le culte des idôles, en lui-même, est une chose abominable, que parce que les cérémonies des Idolâtres étoient presque toujours accompagnées de dissolutions, & d'actions honteuses & abominables. Moïse donne aussi le nom d'abominable, aux animaux, dont il interdit l'usage aux Hébreux.

ABOMINATION DE DÉSOLATION [l'], prédite par Daniël, marque, selon les meilleurs Interprétes, l'idôle de Jupiter Olympien, qu'Antiochus Épiphane fit placer dans le temple de Jérusalem; & la même *Abomination de désolation*, qu'on vit à Jérusalem pendant le dernier siége de cette Ville par les Romains, sous Tite, ce sont les enseignes de l'armée Romaine, chargées de figures de leurs dieux & de leurs Empereurs, qui furent placées dans le Temple, après la prise de la Ville & du Temple.

ABONDANCE [la corne d'], (*a*) étoit, selon les Grecs, l'une des cornes de la chèvre Amalthée qui, après avoir nourri Jupiter, fut placée parmi les astres, où elle forma un signe qui porte encore son nom. Cependant ces mêmes peuples disent quelquefois la même chose de la corne du fleuve Achéloüs, qu'Hercule lui arracha, après qu'il se fut métamorphosé en taureau. Les Naïades, qui la relevérent de terre, la remplirent de fleurs & de fruits; & c'est, dit Ovide, cette riche corne qu'on appelle corne d'Abondance.

La Fortune, dont les payens firent une divinité, étoit représentée, tenant de la main gauche, ou selon d'autres, de la main droite, la corne d'Abondance, pour marquer que c'étoit elle qui distribuoit tous les biens. C'est à Smirne que la fortune fut ainsi représentée, pour la première fois, par les soins de Bupalus, très-habile sculpteur.

La corne d'Abondance, sur les médailles, est un des attributs du Génie.

ABONOTIQUE, (*b*) Ville de l'Asie mineure, dans la Paphlagonie, ou plutôt dans la Galatie. C'est Ptolémée qui la place dans cette dernière province. Ce Géographe l'appelle *Aboni Mœnia*, ou comme traduisent certains Modernes, *Aboniteichos*, du Grec, Ἀβώνου τεῖχος. C'est pourquoi les habitans d'Abonotique sont nommés Abonotichétes, c'est-à-dire, habitans du mur d'Abonus. Cette

(*a*) Ovid. Metam. L. IX. v. 88. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. III. p. 344. T. V. p. 256. Antiq. expl. par D. Bern. de Monf. T. I. p. 315. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Let. T. XI. p. 3.

(*b*) Ptolem. L. V. c. 4. Crev. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 456. & suiv. Lucian. Tom. I. pag. 865.

Ville qui étoit située vers les bords du Pont-Euxin, entre Sinope & Theutrania, donna la naissance à Alexandre, l'un des plus célébres imposteurs que l'on ait jamais vus. On remarque qu'il démentit étrangement, par la subtilité de son esprit, le climat qui lui avoit donné le jour, puisqu'il ne produisoit, pour l'ordinaire, que des génies grossiers, épais & faits pour être dupes. *Voyez* l'article d'Alexandre l'imposteur.

ABORIGÉNES, *Aborigines*, Ἀϐορίγινες, (a) anciens peuples d'Italie. Justin prétend qu'ils ont été les premiers habitans de cette contrée; que Saturne, leur roi, avoit un si grand amour pour la justice, que sous son régne, non seulement il n'y eut point d'esclave, mais l'on ne vit même personne posséder quelque chose en propre; qu'enfin tout étoit commun, en sorte qu'on ignoroit l'art de partager, comme si tous les biens ensemble n'avoient formé qu'un seul patrimoine. Le sentiment de Justin n'est pas sans contestation; car Denys d'Halicarnasse, dont le sentiment a été suivi par M. Freret, assûre que les Sicules, nation Ibérienne ou Espagnole, ont occupé dans les premiers tems, la partie de l'Italie, qui passa ensuite sous les loix des Aborigénes. Ceux-ci ne chassérent les anciens habitans, que par une guerre, qui dura long-tems.

Quant à l'origine des Aborigénes, les sentimens sont partagés. Ils y a des Historiens qui disent que les Aborigénes étoient naturels d'Italie, & qu'ils faisoient par eux-mêmes une nation particulière, qui ne devoit son origine à aucun autre. Les mêmes Historiens ajoûtent qu'on leur donna ce premier nom, parce que ceux qui habitérent l'Italie, dans la suite, tiroient d'eux leur origine; & que le nom d'Aborigénes veut dire, selon son étymologie, les premiers peres d'une nation, ou ceux qui lui ont donné l'origine.

D'autres prétendent que c'étoient des gens errans & vagabons; qu'étant sortis de différens endroits, ils se rencontrérent par hazard en Italie, où ils choisirent pour leur demeure des postes fortifiés, & d'une situation avantageuse; qu'ils y vivoient de brigandage, & du revenu qu'ils tiroient de leurs troupeaux. C'est pour cela qu'ils changent leur nom en celui d'Aberrigénes, afin de marquer plus clairement leur condition, & de faire voir que c'étoit un peuple errant de côté & d'autre. Il semble donc que, selon leur sentiment, la nation des Aborigénes ne différe en rien de ceux que les anciens appelloient Léléges; car c'est le nom qu'on donnoit ordinairement à ces sortes d'avanturiers, qui, n'ayant ni patrie ni demeure fixe, se ramassoient de divers païs. D'autres, enfin, disent qu'ils étoient une colonie de Liguriens, peuples voisins de

(a) Strab. p. 228. Just. L. XLIII. c. 1. Tit. Liv. L. I. c. 1, 2. Dionys. Halic. L. I. c. 1, 2, 3, 4. Plin. L. III. c. 5. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 333. Tom. XVIII. pag. 92.

de l'Ombrie ; mais c'est une pure fable.

Les plus sçavans auteurs Romains prétendent que les Aborigénes étoient Grecs d'origine, du nombre de ceux qu'on appelloit Arcadiens. D'abord, ils demeurérent dispersés dans les montagnes, par bourgades, sans murailles, & sans fortifications. Depuis que de nouvelles colonies Gréques se furent mêlées avec eux, ils chassérent entièrement les Sicules, ainsi qu'il a été déjà observé, fortifiérent plusieurs villes, & subjuguérent tout le païs, situé entre le Liris & le Tibre. Ils s'y maintinrent depuis, sans en être chassés par d'autres. Ils conservérent aussi le nom d'Aborigénes, jusqu'à la guerre de Troye. Sous le roi Latinus, qui régnoit du tems de cette guerre, ils commencérent à s'appeller Latins. Ensuite Romulus ayant fait bâtir la ville, qui porta son nom, les Latins, ou les Aborigénes, prirent le nom de Romains, qu'ils ont toujours continué de porter.

C'étoit la coûtume, parmi plusieurs peuples, tant Grecs que Barbares, lorsqu'une ville se trouvoit trop peuplée, ou que le païs ne pouvoit pas nourrir tous ses habitans, ou qu'une maligne influence de l'air étoit cause que la terre ne fournissoit pas autant de vivres qu'à l'ordinaire, ou qu'enfin quelqu'autre conjoncture, bonne ou mauvaise, l'obligeoit à se défaire d'une partie de son monde ; c'étoit, dis-je, la coûtume, que l'on consacrât à un Dieu tous les enfans d'un certain âge, qu'on leur donnât des armes, & qu'on les envoyât dans un autre païs. S'il ne s'agissoit que de rendre graces aux Dieux, de ce qu'ils avoient multiplié la nation, par un grand nombre d'enfans, ou pour quelque victoire remportée sur les ennemis, on faisoit d'abord des sacrifices solemnels, & l'on envoyoit cette jeunesse en colonie, sous d'heureux auspices. Mais si la nation étoit accablée de malheurs, s'il falloit appaiser la colère des Dieux, & obtenir qu'ils missent fin aux maux présens, on faisoit à-peu-près la même chose ; cependant on le faisoit avec peine, & on demandoit pardon à cette peuplade, qu'on chassoit du païs, en lui témoignant qu'on étoit bien fâché d'en venir à cette extrémité. Ces jeunes gens, sortis des terres de leurs peres, sans espérance d'avoir jamais de patrie fixe, s'ils ne trouvoient quelque canton qui les reçût, regardoient comme le lieu de leur naissance, quelque païs que ce pût être, où l'on vouloit bien leur donner une retraite de bonne amitié. On étoit persuadé que le Dieu auquel ils étoient voués, devenoit ordinairement leur protecteur, & faisoit prospérer leur colonie au de-là de ce qu'on peut croire. Ce fut, suivant cette coûtume, que quelques villes des Aborigénes, voyant que leur païs étoit trop peuplé, consacrérent à un Dieu tous les enfans, qui vinrent au monde pendant un an ; car ils ne pouvoient se résoudre à les faire mourir, & ils regardoient cela comme une

action des plus inhumaines.

Les Aborigénes possédérent anciennement plusieurs villes. Mais il en restoit peu, du tems de Denys d'Halicarnasse, la plûpart ayant été abandonnées ou détruites par les guerres & par d'autres calamités. Voici les principales. Palation, à vingt-cinq stades de Réate, sur la voie Quintia; Tribule, environ à soixante stades de la même ville, sur une petite colline; Vesbole, éloignée de Tribule d'environ autant, & située vis-à-vis des monts Cérauniens; Sune, où l'on voyoit un très-ancien temple de Mars, à quarante stades de Vesbole: Méphyle, dont il restoit encore des ruines, avec quelques vestiges de ses murs, du tems d'Auguste, éloignée de Sune d'environ trente stades. A quarante stades de Méphyle, étoit Orvinion, la plus fameuse & la plus grande ville de ce canton. On voyoit aussi, du tems d'Auguste, les fondemens de ses murailles, quelques magnifiques tombeaux d'un ouvrage ancien, l'enceinte des cimetieres, situés sur de hautes & longues terrasses, & un vieux temple de Minerve, au haut de la citadelle. A quatre-vingt stades de Réate, en passant par la voie Juria, auprès du mont Coréte, on trouvoit la ville de Cursule. Il y avoit aussi une isle appellée Issa, toute entourée d'un lac. On dit qu'on y habitoit sans autres fortifications, & que les eaux bourbeuses de ce lac, tenoient lieu de retranchemens & de murailles.

En allant de Réate vers le païs des Latins, on trouvoit la ville de Batie, à trente stades. Tiore, qu'on appelloit aussi Matienne, en étoit à trois cens stades. On prétend que dans cette ville il y avoit un fort ancien oracle de Mars: Il étoit, dit-on, à-peu-près, comme celui de Dodone, si fameux dans les fables; excepté qu'à Dodone, c'étoit un pigeon, qui rendoit les oracles, du haut d'un chêne sacré; au lieu que chez les Aborigénes, c'étoit un autre oiseau, envoyé des Dieux, qui rendoit les siens sur une colomne de bois. Ils appelloient cet oiseau Pivert, & les Grecs Dryocolapte, c'est-à-dire, Perce-chêne, ou Pique-bois. Lista, capitale des Aborigénes, étoit à vingt-quatre stades de cette ville. Elle fut autrefois prise d'assaut par les Sabins, qui sortirent d'Amiterne pendant la nuit, & qui l'attaquérent à l'improviste. Ceux qui s'étoient sauvés de cette ville, reçus par les habitans de Réate, firent plusieurs tentatives pour la reprendre; mais voyant qu'ils n'en pouvoient venir à bout, ils en consacrérent les terres aux Dieux, comme un bien qui leur appartenoit encore, & firent des imprécations contre quiconque en recueilleroit les fruits dans la suite.

A soixante-dix stades de Réate, étoit la célébre ville de Cutilie, assise au pied d'une montagne. Auprès de cette ville, il y avoit un lac, de la grandeur de quatre arpens, plein d'une belle eau naturelle, & coulant toujours. Il étoit, dit-on, d'une extrême

profondeur. Comme ce lac avoit quelque chose de miraculeux & de divin, les habitans du canton croyoient qu'il étoit consacré à la Victoire. Ils l'entouroient d'une enceinte, pour empêcher que personne n'approchât de ses eaux, si ce n'est en certaines fêtes, qui se renouvelloient tous les ans, pendant lesquelles ils faisoient des sacrifices selon leur loi. Car, alors, ceux à qui cela étoit permis, alloient dans une petite Isle, d'environ cinquante pieds de diamêtre, qui étoit dans le lac. Elle n'avoit qu'un pied au-dessus de l'eau. Elle étoit flottante, sans aucune assiette fixe; ensorte qu'elle alloit çà & là, au gré des vents, qui la poussoient doucement. Il y croissoit une herbe, qui ressembloit au Butome, & quelques petits arbrisseaux: Tout cela tient beaucoup du prodige. Cependant le lac subsiste encore, & prend le nom d'*Il Pozzo ratignano*, ou *Lago di contigliano*. La plus grande partie du païs, habité anciennement par les Aborigénes, s'appelle à présent la Campagne de Rome.

ABRA, *Abra*, Ἄβρα, (*a*) nom que l'Écriture sainte donne à une Dame ou Demoiselle d'honneur, que l'on rend pour l'ordinaire dans les traductions françoises, par le mot de servante. C'est ainsi que Judith partit, accompagnée de sa servante, pour aller exécuter le dessein qu'elle avoit conçu de tuer Holoferne.

ABRACADABRA, *Abracadabra*, Ἀβρακαδάβρα, (*b*) terme magique, autrement appellé *Abrasadabra*. On s'en servoit autrefois pour guérir la fiévre double, tierce, & d'autres maladies. Plusieurs sçavans Critiques, tels que Scaliger, Saumaise, & autres, se sont donné beaucoup de peine, pour découvrir le véritable sens de ce mot; mais tout ce qu'on peut dire de plus vraisemblable, c'est que Quintus Sérénus Samonicus, Médecin, qui avoit embrassé les superstitions magiques de Basilides, & à qui on attribue l'invention du nom d'Abracadabra, le forma sans doute de celui d'Abrasax. Il recommandoit d'écrire plusieurs fois ce mot sur un papier, en retranchant toujours une lettre, jusqu'à ce que le tout se terminât en cône, & d'attacher au cou du malade, ce Talisman, dont il préconisoit l'excellence & l'efficace. Voici le cône, que forme ce mot, répété & retranché.

A B R A C A D A B R A
A B R A C A D A B R
A B R A C A D A B
A B R A C A D A
A B R A C A D
A B R A C A
A B R A C
A B R A
A B R
A B
A

(*a*) Genes. c. 24. v. 61. Judith. c. 8. v. 32.

(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 377, 378.

ABRACES, *Abraces*, étoit un officier général des armées d'Artaxerxe.

ABRADATE, *Abradates*, Ἀϐραδάτης, (a) roi de Suziane, qui avoit épousé Panthée, princesse d'une rare beauté. Il fut d'abord attaché au parti des Assyriens, contre les Perses. Mais il embrassa dans la suite celui de Cyrus, leur Roi. Dans la première bataille qui se donna, ce Prince ayant remporté la victoire, Panthée se trouva parmi les prisonniers qu'on avoit faits. Peu de tems après, Araspe, jeune seigneur de Médie, étant passé chez les ennemis, avec l'approbation néanmoins de Cyrus, puisqu'il s'y retira comme espion, & qu'il lui rendit, en cette qualité, un service considérable; Panthée, qui avoit donné occasion à la perte d'un si brave officier, promit à Cyrus de le remplacer par un autre officier, qui n'auroit pas moins de mérite. Elle parloit d'Abradate, son mari. En effet, sur la lettre qu'il reçut de sa femme, il se rendit au camp des Perses, avec deux mille chevaux, & fut conduit d'abord à la tente de Panthée, qui lui raconta, non sans verser beaucoup de larmes, avec quelle bonté & quelle sagesse le généreux vainqueur l'avoit traitée. „ Et comment, s'écria Abradate, pourrai-je reconnoître un tel service? En vous conduisant à son égard, lui dit Panthée, comme il a fait au mien. " Abradate alla sur le champ trouver Cyrus, & baisant la main de son bienfaiteur: „ Vous voyez devant vous, lui dit-il, l'ami le plus tendre, le serviteur le plus dévoué, l'allié le plus fidele, que vous ayez jamais eu; qui, ne pouvant reconnoître autrement vos bienfaits, vient se livrer lui-même entièrement à votre service. " Cyrus le reçut avec un air de noblesse & de grandeur, & en même-tems avec une bonté & une tendresse, qui lui prouvérent que tout ce que Panthée lui avoit dit, du caractére merveilleux de ce Prince, étoit encore au-dessous du vrai.

Cyrus conçut pour lui une estime & une considération extrêmes; & Abradate n'en étoit pas indigne. Mais ni l'un ni l'autre n'eut pas le bonheur de jouïr long-tems des avantages que la nouvelle alliance pouvoit leur procurer. Car dans la bataille de Thymbrée, qui suivit de près, l'ardeur d'Abradate l'ayant emporté au milieu de la Phalange Égyptienne, il tomba malheureusement de son char, & fut tué par les ennemis, ainsi que tous ceux qui l'avoient suivi, après avoir fait des prodiges de valeur, vers la première année de la 58e Olympiade, 548 ans avant J. C. Les Égyptiens, malgré cet avantage, ne laissérent pas d'être vaincus.

Cyrus ne s'apperçut pas d'abord de la mort du plus brave de ses alliés. Cependant, comme il ne paroissoit plus, selon la coûtume, Cyrus demanda si quelqu'un n'au-

(a) Xenoph. de Inst. Cyr. p. 114, 177, 184. Roll. hist. anc. T. I. p. 418, 420. & suiv.

toit pas vu Abradate : On lui répondit qu'il n'étoit plus, étant mort dans le combat, lorſqu'il pouſſoit vivement ſon char contre les Égyptiens. On ajoûta que ſa femme ayant enlevé ſon corps, l'avoit emporté dans ſon char, ſur les bords du fleuve Pactole, où ſes eunuques & ſes valets lui préparoient un tombeau. Cyrus, à cette nouvelle, y court à bride abattue, accompagné de mille cavaliers. Après avoir arroſé de ſes larmes le corps mort de ſon ami, il ordonna qu'on lui fit les plus magnifiques funérailles. Il adreſſa auſſi à Panthée, ſa veuve, un diſcours propre à calmer, ou du moins à diminuer la douleur qu'elle reſſentoit de la perte d'un tel mari. Néanmoins elle ne put ſurvivre à la mort d'un époux ſi cher. Auſſi-tôt que Cyrus l'eut quittée, elle ſe perça, de ſes propres mains, du poignard qu'elle tenoit prêt depuis quelque tems, & mourut, ayant poſé ſa tête ſur la poitrine d'Abradate. Leurs corps furent enterrés, en la manière qu'elle l'avoit preſcrit.

ABRAHAM, *Abraham*, Ἀϐραάμ, (a) fils de Tharé, naquit à Ur, ville de Chaldée, vers l'an 2230 avant l'Ére chrétienne. Il porta d'abord le nom d'Abram, que Dieu changea dans la ſuite en celui d'Abraham. Étant parti d'Ur avec ſon pere & ſa femme, qui s'appelloit alors Saraï, & qui s'appella depuis Sara, il vint s'établir à Haran, où Tharé mourut agé de deux cens cinq ans. Abraham demeuroit encore dans cette Ville, lorſque Dieu l'appella, environ l'an 1125, avant la dédicáce du Temple de Salomon, & lui commanda de quitter ſon païs pour aller en celui qu'il lui montreroit. Il ſe mit auſſi-tôt en chemin avec ſa femme, Loth ſon neveu, & tout ce qu'il poſſédoit à Haran, & arriva au païs de Chanaan, qu'il traverſa juſqu'au lieu, appellé Sichem. Lorſqu'il étoit dans la plaine de Moré, le Seigneur lui apparut, & lui dit qu'il donneroit ce païs à ſa poſtérité. Abraham y dreſſa un autel au Seigneur.

Abraham étant paſſé de-là vers une montagne à l'orient de Béthel, y dreſſa encore un autel au Seigneur. Comme il pourſuivoit toujours ſon chemin du côté du midi, il ſurvint une famine qui l'obligea de ſe retirer en Égypte. Lorſqu'il étoit près d'y entrer, il dit à Sara ſa femme : » Comme „ vous êtes belle, dès que les „ Égyptiens vous auront vue, „ ils s'imagineront que vous êtes „ ma femme, & me tueront pour „ vous avoir. Je vous prie donc „ de dire que vous êtes ma ſœur, „ afin que l'on me conſerve en „ votre conſidération. « Ce qu'A-

(a) Geneſ. c. 11. v. 27. *& ſeq.* c. 12. v. 1. *& ſeq.* c. 13. v. 3. *& ſeq.* c. 14. v. 12. *& ſeq.* c. 15. v. 4. *& ſeq.* c. 16. v. 1. *& ſeq.* c. 17. v. 1. *& ſeq.* c. 18. v. 1. *& ſeq.* c. 20. v. 1. *& ſeq.* c. 21. v. 1. *& ſeq.* c. 22. v. 1. *& ſeq.* c. 22. v. 1. *& ſeq.* c. 24. v. 1. *& ſeq.* c. 25. v. 1. *& ſeq.* Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. I. p. 48, 49. T. V. p. 16, 17, 334, 335, 372. T. VI. p. 10. T. IX. p. 56. T. X. p. 373. T. XV. p. 549. T. XVIII. p. 265. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 281, 300, 301. T. II. p. 187. T. VI. p. 353.

hraham avoit prévu, arriva. Les Égyptiens ayant considéré la beauté de Sara, en parlérent au roi Pharaon. Ce Prince la fit enlever, & traita favorablement son mari à cause d'elle. Cependant le Seigneur frappa de tres-grandes plaies Pharaon, ainsi que toute sa maison. Pharaon comprenant alors qu'il avoit été trompé, manda Abraham, & lui fit des reproches d'en avoir usé de la sorte à son égard. Il lui rendit sa femme, & donna ordre qu'on le conduisît avec tout ce qu'il possédoit, jusqu'aux frontières de l'Égypte.

De retour au païs de Chanaan, Abraham s'arrêta entre Béthel & Haï, au lieu où il avoit déjà invoqué le nom du Seigneur. Loth, qui étoit avec lui, possédoit de grands troupeaux; ce qui fut un sujet de discorde entre leurs pasteurs. Abraham dit alors à son neveu, qu'il falloit qu'il se séparât de lui, pour éviter, à l'avenir, de pareils désordres, & lui permit de choisir le païs qu'il voudroit. Loth préféra celui de Sodome & de Gomorrhe. Après qu'il fut parti, le Seigneur parla à Abraham & lui dit: » Levez les yeux & regardez vers le septentrion & le midi, vers l'orient & l'occident. Je vous donnerai à vous, & à votre postérité, tout ce païs que vous voyez. Je ferai que votre race sera aussi nombreuse que la poussière de la terre. Si quelqu'un peut la compter, il pourra aussi compter vos descendans. « Abraham quitta ensuite ce lieu, & alla demeurer dans la plaine de Mambré près d'Hébron, où il dressa un autel au Seigneur.

Lorsqu'Abraham eut appris que Loth avoit été emmené captif avec tout ce qu'il possédoit, par quatre Rois qui avoient pris & pillé Sodome & Gomorrhe, il arma les plus braves de ses serviteurs, au nombre de trois cens dix-huit, poursuivit ces Rois vainqueurs, & les défit. Tout le butin fut repris, & Loth ramené avec ses femmes & tout le peuple. C'est à cette occasion que Melchisédech, roi de Salem, offrit du pain & du vin, étant prêtre du Très-haut, & qu'il bénit Abraham qui lui donna la dîme de tout ce qu'il avoit enlevé. Le roi de Sodome voulant marquer à Abraham sa reconnoissance, lui offrit tous les biens. Mais Abraham n'accepta pas la moindre chose pour lui. Depuis, Abraham eut plusieurs visions dans lesquelles le Seigneur lui fit connoître, entr'autres choses, qu'il auroit un fils qui seroit son héritier, & que ses descendans demeureroient pendant quatre cens ans dans une terre étrangére.

Cependant Sara voyant qu'elle étoit stérile, conseilla à Abraham de prendre Agar, son esclave, pour femme, afin de voir si elle ne lui donneroit pas des enfans. Abraham s'étant rendu à sa priere, Agar conçut. Cela lui inspira des sentimens de mépris pour sa maîtresse. Elle s'en plaignit à Abraham, qui lui répondit que cette esclave étant en son pouvoir, elle pouvoit la traiter selon qu'elle le jugeroit à propos. Sara l'humilia, de sorte qu'elle prit la fuite. Cependant étant revenue

par l'ordre du Seigneur, elle mit au monde un fils qu'Abraham nomma Ismaël. Il étoit alors âgé de quatre-vingt six ans.

Treize ans après, le Seigneur étant apparu de nouveau à Abraham, renouvella les promesses qu'il avoit faites en sa faveur, & lui ordonna la Circoncision comme une marque de son alliance. En conséquence de cet ordre, Abraham se circoncit lui-même & tous ceux de sa maison. Au reste, cette loi n'étoit que pour les enfans mâles, qui devoient y être assujettis, huit jours après leur naissance. Ce fut alors que son nom, ainsi que celui de Sara sa femme, reçut le changement dont il a été parlé au commencement.

Peu de tems après, Abraham étant assis à la porte de sa tente, dans la plus grande chaleur du jour, apperçut trois hommes, & courut au-devant d'eux. *Seigneur, si j'ai trouvé grace devant vos yeux*, dit-il, *ne passez pas la maison de votre serviteur, sans vous arrêter.* En même-tems il engagea les trois hôtes à permettre qu'on apportât un peu d'eau, & qu'on leur lavât les pieds. Pendant qu'ils reposoient sous un arbre, il entra dans sa tente, dit à Sara de faire cuire des pains sous la cendre, & alla promptement, lui-même, prendre un veau qu'il fit préparer sur le champ. Il le servit à ces trois hommes avec du beurre & du lait. Tandis qu'ils mangeoient, ils demandérent à Abraham où étoit Sara sa femme. Abraham ayant répondu qu'elle étoit dans sa tente, l'un d'eux lui dit que dans un an Sara auroit un fils. Sara qui l'entendit, se mit à rire. Le Seigneur l'en reprit, & lui assura de rechef, que dans un an elle auroit un fils.

Ces hommes s'étant levés, prirent la route de Sodome, & Abraham alloit avec eux, lorsque Dieu lui déclara que le cri des iniquités de Sodome & de Gomorrhe étant venu jusqu'à lui, il étoit résolu d'en tirer vengeance. » Mais, Seigneur, reprit Abra-» ham, perdrez-vous le juste avec » l'impie? S'il se trouve cinquante » justes dans Sodome, n'épargne-» rez-vous pas cette Ville en leur » faveur? » Le Seigneur répondit qu'il le feroit, s'il s'y trouvoit, en effet, cinquante justes. Abraham en vint, par dégré, jusqu'à dix, qui ne s'y trouvérent pas. Il se retira alors de devant le Seigneur, & retourna chez soi. En étant parti, pour aller du côté du midi, il demeura à Gérare entre Cadès & Sur. Pour conserver sa vie dans cette terre étrangére, il eut recours aux mêmes moyens qu'il avoit déjà employés avec succès, lorsqu'il alla en Egypte. Sara étant regardée comme sa sœur, Abimélech, roi du païs, la fit enlever. Mais frappé par une main invisible, il rendit cette femme à son mari qui pria pour lui; & Dieu le guérit.

Abraham étoit déjà parvenu à l'âge de cent ans, lorsque Dieu accomplit la promesse qu'il lui avoit faite de lui donner un fils. Sara, étant devenue grosse dans sa vieillesse, mit au monde un enfant qui porta le nom d'Isaac. Son pere

le circoncit le huitième jour après sa naissance. Et quand on le sevra, il fit un grand festin. L'enfant crût & se fortifia. Un jour qu'il jouoit avec Ismaël, Sara, sa mere, s'apperçut que ce fils d'Agar, l'insultoit; elle en porta ses plaintes à Abraham qui, par l'ordre du Seigneur, chassa de sa maison, Ismaël & Agar, parce qu'Ismaël ne devoit pas partager avec Isaac la succession de tous ses biens. C'est vers ce tems-là qu'Abimélech vint trouver Abraham dans le dessein de faire alliance avec lui. Elle fut jurée de part & d'autre en un lieu qu'on appella, à cause de cela, Bersabée. Abraham ayant planté un bois en ce même lieu, y invoqua le Seigneur.

Dans la suite, Dieu voulant mettre à l'épreuve la foi d'Abraham, lui parla ainsi: *Prenez votre fils, ce fils unique qui vous est si cher, & allez dans la terre de Moria, où vous me l'offrirez en holocauste sur une montagne que je vous indiquerai.* Abraham se leva donc avant le jour, & prépara son âne. Il prit avec lui deux de ses serviteurs, & Isaac son fils. Ayant ensuite coupé le bois pour l'holocauste, il se mit en chemin pour aller au lieu que Dieu lui avoit marqué. Le troisième jour, Abraham levant les yeux, vit le lieu de loin. Il dit alors à ses serviteurs: *Demeurez ici avec l'âne; nous irons jusques-là mon fils & moi, & après avoir adoré Dieu, nous reviendrons à vous.* Abraham prit le bois pour l'holocauste, & le mit sur les épaules de son fils Isaac. Pour lui, il portoit en ses mains, le feu & le couteau, & ils marchoient ainsi tous deux ensemble. Mais Isaac s'adressant à Abraham son pere, lui dit: *Mon pere.* Abraham lui répondit: *que voulez-vous, mon fils? Voilà*, dit Isaac, *le feu & le bois; où est la victime pour l'holocauste?* Abraham lui répondit que Dieu auroit soin de fournir la victime qu lui devoit être offerte. Et ils continuérent à marcher ensemble. Quand ils furent arrivés au lieu marqué, Abraham y dressa un autel, disposa dessus le bois, lia ensuite son fils Isaac, & le mit sur le bois qu'il avoit arrangé sur l'autel. Puis, étendant la main, il prit le couteau pour immoler son fils. Mais l'Ange du Seigneur lui cria: *Abraham, Abraham.* Il répondit: *Me voici.* L'ange ajoûta qu'il ne mît point la main sur l'enfant, & qu'il ne lui fît rien; qu'il étoit convaincu qu'il craignoit Dieu, puisque, pour l'amour de lui, il n'avoit pas refusé d'immoler son fils unique. En même-tems Abraham, levant les yeux, apperçut derrière lui un belier qui s'étoit embarrassé avec ses cornes dans un buisson. Il alla prendre ce belier, & l'offrit en holocauste au lieu de son fils.

Après une action aussi héroïque, Abraham ayant reçu de nouveau la confirmation des promesses du Seigneur, revint à Bersabée. Quelques années après, Sara, âgée de cent vingt-sept ans, mourut à Hébron, où Abraham se rendit pour lui faire des funérailles. Il acheta quatre cens sicles le droit d'enterrer sa femme dans un champ hors de la Ville; sur

quoi l'on peut remarquer, en passant, la manière de transiger de ce tems-là. Le marché se faisoit en présence du peuple & des Anciens. On délivroit le prix, & on se mettoit en possession. Avant Moïse, on ne voit aucun vestige d'écriture. Joseph assûre que de son tems le tombeau de Sara subsistoit encore, avec celui de plusieurs Patriarches & de leurs femmes. C'étoient des ouvrages de marbre & d'un travail très-recherché.

Abraham étoit fort avancé en âge; & Dieu l'avoit toujours béni. Il pensa alors à marier son fils Isaac. C'est pourquoi il fit promettre, avec serment, à l'intendant de sa maison, nommé Éliézer, qu'il iroit au païs de ses proches, dans la Mésopotamie; & qu'il y prendroit une femme pour son fils. Éliézer s'acquitta fidelement de sa commission. Rébecca, fille de Bathuel, fils de Nachor, frere d'Abraham, fut amenée à Isaac, qui la fit entrer dans sa tente & l'épousa. Cependant Abraham, sans considérer l'état de vieillesse, où il étoit réduit, prit aussi une nouvelle femme, appellée Céthura, de laquelle il eut encore plusieurs enfans. Mais ils n'eurent aucune part à son héritage, qui fut tout entier pour Isaac. Abraham se contenta de leur faire des présens, & les sépara de son vivant d'avec son fils Isaac. Enfin, cet ancien Patriarche, après une vie de cent soixante-quinze ans, mourut dans une heureuse vieillesse, & fut porté, par ses deux enfans, Isaac & Ismaël, dans le tombeau qu'il avoit acheté à Hébron. Ils l'y enterrérent à côté de Sara sa femme, vers l'an 2055 avant l'Ére chrétienne.

Abraham est regardé par saint Épiphane, comme l'auteur du Judaïsme; & selon Josephe, il fut le premier qui osa dire qu'il n'y avoit qu'un Dieu, & que tout l'univers étoit l'ouvrage de ses mains. Ses ayeux étoient engagés dans le culte des Idoles. C'est pourquoi il y a des Peres, qui n'ont pas fait difficulté de dire que ce Patriarche avoit été lui-même idolâtre. Mais Josephe, ainsi que les Rabbins les plus sçavans, le nie. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'idolâtrie étoit répandue du vivant d'Abraham, & que Dieu le préserva de cette contagion, ou du moins l'en retira, en le faisant sortir de la Chaldée, où il demeuroit.

Des témoignages de Bérose & d'Eupoléme, cités par Eusébe, nous apprennent qu'Abraham étoit fort versé dans la connoissance des astres, & possédoit ce qu'on appelloit anciennement, la science Chaldaïque. Mais ces deux Auteurs n'ont pas distingué l'Astronomie à laquelle peut-être ce saint Patriarche s'appliqua, d'avec l'Astrologie judiciaire; car il est souvent arrivé que l'on a confondu ces deux sciences, quoique l'une soit aussi sage & aussi utile, que l'autre est vaine & frivole.

Il s'en trouve qui prétendent rapporter à l'histoire d'Abraham celle des Argonautes. Ils sont dans l'erreur, au témoignage de M. l'abbé Banier. Mais ceux qui croiroient devoir faire remonter au sacrifice d'Abraham, l'origine des

sacrifices humains, ne se tromperoient pas. Du moins, M. l'abbé de Boissy n'hésite pas là-dessus. » Les Chananéens, dit-il, les » Amorrhéens, & les autres peu» ples voisins des lieux où ce Pa» triarche avoit passé sa vie, en» tendirent, sans doute, vanter » le zéle & la fermeté de ce saint » homme, qui n'écouta pas un » moment les sentimens de sa ten» dresse, pour un fils unique. Ils » sçurent quelque chose des ré» compenses que Dieu promit à » sa fidélité, & jugérent que l'i» mitation d'une action si héroï» que, leur attireroit les mêmes » bénédictions du ciel. Ils igno» rérent que le Seigneur, satisfait » de l'obéïssance d'Abraham, » avoit substitué un belier à la » victime humaine; ou ils crurent » enchérir sur l'action de ce Pa» triarche, en immolant réelle» ment leurs propres enfans. »

C'est Saturne, selon les poëtes & les historiens, qui introduisit la détestable coûtume de sacrifier des hommes. Le Saturne des Payens est, au jugement des meilleurs Critiques, l'Abraham de l'Écriture. Un fragment de Sanchoniaton, rapporté par Eusébe, semble mettre la chose hors de doute, dans l'espèce particulière. » Saturne, dit cet auteur, que les » Phéniciens nomment Israël, fut » mis, après sa mort, au rang » des dieux, sous le nom de l'astre » qui s'appelle encore Saturne. » Dans le tems que ce Prince » régnoit en Phénicie, il eut d'une » nymphe nommée Anobret, un » fils unique qu'il appella Jeud; » terme qui signifie encore au» jourd'hui, fils unique chez les » Phénicens. Son païs se trouvant » engagé dans une guerre dange» reuse, il para son fils des orne» mens royaux, & l'immola sur » un autel qu'il avoit dressé lui» même. « On trouve dans un autre fragment de Sanchoniaton, que ce même Saturne se circoncit, & obligea tous ceux de sa suite à suivre son exemple.

ABRAIACHE, *Abraiache*, (*a*) nom d'une puissance céleste, ou d'un bon ange, selon les Basilidiens.

ABRAM, *Abram*, Ἄβραμ. (*b*) C'est le premier nom que porta Abraham, & qui fut changé, dans la suite, en celui d'Abraham. *Voyez* Abraham.

ABRAN, *Abran*, (*c*) ville de Judée, située sur les frontières de la tribu d'Aser. Elle fut donnée par le sort à cette tribu.

ABRAXAS, *Abraxas*, Ἀβράξας, (*d*) mot mystique, que Basilides & ses sectateurs ont employé pour exprimer l'Être souverain, le Dieu tout puissant. Basilides supposoit une multitude de dieux, qui étoient autant de processions de son Abraxas. Plusieurs Peres de l'Église ont fait mention de cette doctrine monstrueuse. Et Tertullien, en particulier, nous en don-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 376.

(*b*) Genes. c. 11. v. 26. & *seq.*

(*c*) Josu. c. 19. v. 28.

(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 355. & *suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XVIII. p. 439.

me une idée en ces termes : » On „ vit ensuite paroître l'hérétique „ Basilides, qui disoit que le „ Dieu suprême étoit Abraxas, „ créateur de l'entendement, ap„ pellé νοῦς par les Grecs. De „ l'entendement, vient le Verbe, „ selon cet hérétique. Du Verbe, „ vient la Providence. De la Pro„ vidence, la vertu & la sagesse. „ De celles-ci, les Principautés, „ les Puissances, & les anges ; „ ensuite une émission de ces „ anges à l'infini. Basilides pré„ tend que ce sont ces anges, „ qui ont composé trois cens „ soixante-cinq cieux. Il compte „ au nombre de ces derniers an„ ges, qui ont créé ce monde, le „ Dieu des Juifs, qu'il met le „ dernier de tous ; c'est-à-dire, le „ Dieu de la Loi & des Prophé„ tes, qu'il dit n'être pas Dieu, „ mais seulement un ange. «

S. Irénée, S. Augustin, & d'autres, parlent aussi de l'Abraxas de Basilides. Ils conviennent également du nombre de trois cens soixante-cinq cieux, qu'il inventoit. Au reste, ce nombre, si l'on décompose le mot Abraxas, s'y trouve renfermé, suivant la manière de compter usitée parmi les Grecs. Il faut pour cela, arranger les lettres de cette façon :

α	1
β	2
ρ	100
α	1
ξ	60
α	1
σ	200
Somme totale . . .	365

D'autres, comme S. Jérôme, croyent qu'Abraxas est le même que le Soleil, adoré chez les Perses, sous le nom de Mithras. Quoiqu'il en soit, cette espèce d'énigme a fort exercé les Sçavans, tant anciens que modernes ; mais il seroit trop long d'entrer ici dans le détail des explications qu'ils en ont données. Cependant comme nous avons encore aujourd'hui quantité de pierres gravées, sur lesquelles on lit le nom d'Abraxas ; j'observerai que M. Fourmont pensoit que le plus grand nombre de ces pierres étoient chrétiennes ou juives, & servoient à ceux de l'une & l'autre de ces Religions, pour se faire connoître à leurs freres, lorsqu'ils alloient en voyage, à-peu-près comme le *Tesseræ hospitalitatis* des Grecs & des Romains ; que la plûpart de ces légendes, gravées sur ces pierres en caractères Grecs, mais dans un langage inconnu, étoient hébraïques, & contenoient des formules chrétiennes ; qu'enfin, la seule ignorance de la langue hébraïque avoit fait prendre, pour des termes magiques, des formules chrétiennes, & souvent très-orthodoxes.

Ceux qui desireroient d'avoir une explication plus étendue de ces pierres, peuvent consulter l'Antiquité expliquée par D. Bern. de Montfaucon : On y trouvera une division de ces pierres, en sept classes.

ABRÉE, *Abræa*, Ἀβροία, (a) nom d'une femme de Larisse. Un jour que Lucien se promenoit dans cette ville, il rencontra Abrée, qui lui demanda qui il étoit ; &

(a) Lucian. Tom. II. pag. 114.

dès qu'elle l'eut appris, elle s'écria qu'il étoit fils d'une de ses meilleures amies, dont elle n'aimoit pas moins les enfans que les siens propres; & qu'il avoit tort de n'être pas venu descendre chez elle.

Comme elle voulut l'amener, Lucien lui fit ses excuses, & lui dit qu'il ne pouvoit pas honnêtement quitter son hôte, qui l'avoit si bien reçu; que du reste, il auroit son corps, mais qu'elle auroit son esprit. *Comment*, reprit Abrée, *êtes-vous logé chez un vilain avaricieux, tel qu'Hiparque;* [c'étoit le nom de l'hôte de Lucien] *ne lui dites point d'injures*, repliqua-t'il, *après qu'il m'a si bien traité.* Alors, souriant, elle dit à l'oreille à Lucien, qu'il prît bien garde de ne point faire amitié avec la femme de son hôte, qui étoit une des plus grandes magiciennes du païs, qui changeoit les uns en bêtes, & tuoit les autres, lorsqu'ils ne vouloient pas faire sa volonté. Lucien, qui étoit allé précisément à Larisse dans l'espérance d'y rencontrer quelque magicienne, fut ravi de cette nouvelle, & prit sur le champ congé d'Abrée.

ABRÉGÉ, *Epitome*, ἐπιτομή. Un Abrégé est un discours, dans lequel on réduit en moins de paroles, la substance de ce qui est dit ailleurs plus au long & plus en détail.

Les Critiques, dit un Moderne, & généralement tous les Studieux, qui sont ordinairement les plus grands ennemis des Abrégés, prétendent que la coûtume de les faire, ne s'est introduite que longtems après ces heureux siécles, où fleurissoient les belles lettres & les sciences parmi les Grecs & les Romains. C'est, à leur avis, un des premiers fruits de l'ignorance & de la fainéantise, où la barbarie a fait tomber les siécles, qui ont suivi la décadence de l'Empire. Les gens de Lettres & les Sçavans de ces siécles, ne cherchoient plus qu'à abréger leurs peines & leurs études, sur tout dans la lecture des Historiens, des Philosophes & des Jurisconsultes, soit que ce fût le loisir, soit que ce fût le courage, qui leur manquât.

ABRELLENUS, *Abrellenus*, (*a*) surnom qu'on donnoit à Jupiter. On l'appelloit ainsi de quelqu'endroit, où il étoit honoré.

ABRÉVIATION, terme qui vient du latin, *brevis*, lequel est dérivé du grec, βραχύς, bref. L'Abréviation, est la contraction d'un mot, ou d'un passage, qui se fait en retranchant quelques lettres, ou en substituant à leur place des marques ou des caractères.

On ne sçauroit lire les écrits des Rabbins, qu'on n'ait une explication des Abréviations hébraïques. Les copistes, ou les écrivains Juifs, ne se contentent pas de faire des Abréviations, comme les Grecs & les Latins, en retranchant quelques lettres ou syllabes dans un mot. Ils ne mettent d'un mot que la première lettre; souvent même ils prennent les premières lettres de plusieurs mots

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 53.

de ſuite, les joignent enſemble; & en y ajoûtant des voyelles, ils font un nom barbare, qu'ils donnent à la perſonne, qui porte les noms qu'ils ónt abrégés de la ſorte. Ainſi, Rabbi Schelomoh Jarhhi, en jargon d'Abréviations hébraïques, s'appelle Raſi. Rabbi Moyſe Ben Maïemon, Rambam; & de même en d'autres dictions, que les noms propres. Mercerus, David de Pomis, Schindler, Buxtorf, & autres, ont fait des explications de ces eſpèces de chiffres, ſans leſquelles on ne peut aborder les Rabbins, ſur tout en commençant.

Les Abréviations de l'Écriture s'appelloient notes dans l'antiquité. On les appelle encore ainſi dans les anciennes Inſcriptions latines. Pluſieurs ont fait des collections & des explications de ces Abréviations romaines. Une des plus amples eſt celle de Sertorius Urſatus, qui ſe trouve à la fin des marbres d'Oxford.

ABREX, *Abrex*. Voyez *Bellorix*. Vous y trouverez l'explication de ce terme.

ABRO, *Abro*, Ἄϐρο;, (*a*) ville des Sapéens, qui fut priſe par Perſée, fils de Philippe, environ 170 ans avant J. C.

ABROCOME, *Abrocomas*, Ἀϐροκόμας, (*b*) Seigneur, qui prit les armes pour Artaxerxe-Mnémon, roi de Perſe, contre Cyrus, ſon frere, qui vouloit le détrôner. On lit, en effet, dans Xénophon, que Cyrus reçut un jour une députation, qui avoit Cléarque pour chef, & dont l'objet étoit de ſçavoir de lui, ce qu'il penſoit, touchant une réſolution que l'armée venoit de prendre. [C'eſt qu'elle refuſoit de ſuivre Cyrus dans l'expédition qu'il méditoit.] Cyrus ne voulant pas s'expliquer, répondit qu'il entendoit dire qu'Abrocome, ſon ennemi, étoit ſur les bords du fleuve Euphrate, où on pouvoit l'atteindre en peu de jours; qu'il vouloit marcher contre lui; & que, s'il le rencontroit, il lui feroit ſubir la peine qu'il méritoit; que, ſi au contraire, il venoit à prendre la fuite, on délibéreroit en cet endroit, ſur la propoſition qu'on lui faiſoit.

Dans la bataille de Cunaxa, où Cyrus fut tué, Abrocome devoit commander un corps de troupes, de trois cens mille hommes. Mais il n'arriva, avec ſon armée, que cinq jours après qu'elle eut été livrée.

ABROTONE, (*c*) nom que certains Auteurs donnent à la mere de Thémiſtocle. Mais Plutarque, d'après Phanias, dit qu'elle ſe nommoit non Abrotone, mais Euterpe, ajoûtant en même-tems, qu'elle étoit de Carie, & non de Thrace. Néanthes prétend qu'elle avoit vu le jour à Halicarnaſſe, la principale ville du païs.

ABROTONE, *Abrotonum*, Ἀϐρότονον, (*d*) nom d'une courtiſanne, dont il eſt parlé dans Lucien.

(*a*) Pauſan. pag. 416.
(*b*) Xenoph. p. 252. Roll. Hiſt. anc. Tom. II. pag. 562.
(*c*) Plut. Tom. I. pag. 111.
(*d*) Lucian. Tom. II. pag. 701.

ABRUPOLIS, *Abrupolis*, (a) étoit roi des Sapéens, peuples de Thrace, & allié du peuple Romain; ce qui n'empêcha pas Persée d'entrer sur ses terres, & de lui faire la guerre, vers l'an 580 de la fondation de Rome. On remarque que ce dernier, fils de Philippe, étoit lui-même en paix avec les Romains, lorsqu'il attaqua Abrupolis. Il le chassa de ses États. Mais les Romains, pour venger leur allié, déclarérent la guerre à Persée, & conquirent la Macédoine.

ABSALOM, *Absalom*, Ἀβεσσαλώμ, (b) fils de David & de Maacha, fille de Tholmaï, roi de Gessur, naquit à Hébron, environ 1000 ans avant J. C. Il n'y avoit point d'homme dans tout Israël, qui fût si bien fait, ni si beau que lui. Depuis la plante des pieds jusqu'à la tête, on ne remarquoit pas le moindre défaut. Lorsqu'il se faisoit faire les cheveux; ce qui arrivoit une fois tous les ans, parce qu'ils lui chargeoient trop la tête, on trouvoit qu'ils pésoient deux cens sicles, selon le poids du roi.

Absalom avoit une sœur, nommée Thamar, pour laquelle Amnon, son frere, conçut une violente passion. Elle augmenta au point, qu'il abusa de cette princesse. Absalom, en ayant été instruit, chercha l'occasion de venger l'outrage fait à sa sœur. Cette occasion se présenta deux ans après. Absalom, faisant tondre ses brebis à Baalhasor, près d'Éphrem, invita tous les enfans du Roi à venir chez lui. Il alla aussi trouver David, pour le prier de s'y rendre lui-même avec les Princes. David ne voulut pas y consentir, dans la crainte de l'incommoder. Alors Absalom le supplia de trouver bon, au moins, qu'Amnon, son frere, y vînt; & il l'en conjura avec tant d'instance, que David le permit. Absalom avoit fait préparer un grand festin; mais il avoit donné un ordre secret à ses officiers de frapper Amnon, & de le tuer, dès qu'il commenceroit à être troublé par le vin. Les officiers exécutérent le commandement que leur maître leur avoit fait. Aussi-tôt, tous les enfans de David se levant de table, montérent chacun sur leur mule, & s'enfuirent. Ils étoient encore en chemin, lorsque la nouvelle de cet assassinat parvint jusqu'aux oreilles de David, qui crut d'abord que tous ses enfans, sans exception, avoient été tués; on le rassûra. Mais, cela ne l'empêcha pas d'être accablé de la plus grande tristesse. Pour Absalom, il se retira chez Tholmaï, fils d'Ammiud, roi de Gessur; & il y demeura trois ans. Cependant David consolé de la mort de son fils, se rapprochoit insensiblement d'Absalom. Joab s'en étant apperçu, usa de stratagême pour achever de le déterminer. Il obtint donc de lui, qu'Absalom revînt de Gessur, où il alla lui-même le chercher, pour l'emmener à Jérusalem. Néanmoins il n'eut pas la permis-

(a) Pauf. p. 417. Tit. Liv. L. XLII. c. 13. v. 11.

(b) Reg. L. II. c. 3. v. 3. c. 13. v. 1. *& seq.* c. 14. v. 1. *& seq.* c. 15. v. 1. *& seq.* c. 16. v. 15. *& seq.* c. 17. v. 1. *& seq.* c. 18. v. 1. *& seq.*

sion de voir le Roi ; mais il se tint caché dans la maison pendant deux ans, après lesquels il parut devant son pere qui l'embrassa. Cette grace lui fut encore accordée par l'entremise de Joab.

Après cela, Absalom se fit faire des chariots, prit des gens de cheval, avec cinquante hommes qui marchoient devant lui. Il se tenoit dès le matin à l'entrée du palais, où il appelloit tous ceux qui avoient des affaires, & qui venoient demander justice. Il leur demandoit d'où ils étoient. Et après avoir entendu leur cause, il disoit qu'elle lui paroissoit bien juste; mais que personne n'avoit ordre du Roi de les écouter. Il desiroit donc d'être établi Juge pour rendre justice à tous ceux qui se présentoient. C'est ainsi qu'il tâchoit de s'insinuer dans l'affection du peuple. Ensuite, ayant obtenu de David la permission d'aller à Hébron, pour y accomplir les vœux qu'il disoit avoir faits au Seigneur, lorsqu'il étoit à Gessur, s'il revenoit à Jérusalem, il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il envoya, dans toutes les tribus d'Israël, des gens qu'il avoit gagnés, avec ordre de dire qu'aussi-tôt qu'on entendroit sonner la trompette, on publiât qu'Absalom régnoit à Hébron. Achitophel, conseiller de David, vint de Gilo se joindre au rebelle. La conspiration devint bientôt très-puissante, parce que le peuple y entroit en foule.

David ne tarda pas à être informé de cette fâcheuse nouvelle. Il dit à ses officiers, qu'il falloit fuir au plus vîte de Jérusalem, pour ne pas tomber entre les mains de son fils Absalom. Il partit donc à pied avec toute sa maison, ne laissant que ses dix femmes du second rang, pour garder le palais. Cependant Absalom entra dans Jérusalem, accompagné d'Achitophel, & de tout ceux de son parti. Chusaï, ami de David, vint lui dire : *que le Roi vive ; que Dieu le conserve.* Absalom voulut le renvoyer à son pere; mais Chusaï protesta qu'il n'iroit pas, & qu'il resteroit auprès de celui qui venoit d'être élevé à la dignité royale. Ensuite Absalom, suivant le conseil d'Achitophel, outragea les dix femmes de David, qui étoient restées dans le palais. Bientôt après, le même Achitophel lui conseilla de faire marcher douze mille hommes choisis à la poursuite de son pere. Chusaï, ayant été consulté, fut d'un sentiment contraire. C'est pourquoi Achitophel, voyant que le sien n'étoit pas suivi, quoiqu'il fût le plus utile, s'en alla à Gilo, où il se pendit de désespoir.

Absalom ayant donné le commandement de ses troupes à Amasa, fils de Jétra, alla se camper avec tout Israël dans le païs de Galaad. David fit en même-tems la revue de ses gens, & établit des officiers pour les commander. Mais son armée ne voulut point permettre qu'il se trouvât au combat. Il se tint donc à la porte de la ville de Mahanaïm, après avoir donné ordre à Joab, à Abisaï & à Éthaï, de lui conserver surtout son fils Absalom; ce qui fut entendu de tout le peuple. La bataille s'étant donnée dans la forêt

d'Éphraïm, l'armée de David tailla en piéces celle d'Absalom. La défaite fut grande, en sorte qu'il resta sur la place vingt mille hommes. Le reste prit la fuite, ainsi qu'Absalom. Lorsqu'il passoit sous un grand chêne touffu, monté sur un mulet, sa tête s'embarrassa dans les branches; de manière que son mulet passant outre, il demeura suspendu. Un soldat l'ayant vu en cet état, vint en avertir Joab, qui trouva mauvais qu'il ne lui eût pas passé l'épée au travers du corps. C'est pourquoi il courut lui-même à l'endroit où étoit Absalom, & lui perça le cœur de trois dards. Lorsqu'il respiroit encore, toujours suspendu au chêne, dix jeunes écuyers de Joab, achevérent de le tuer. On emporta son corps, & on le jetta dans une grande fosse qui étoit dans le bois, sur laquelle on éleva un grand monçeau de pierres.

ABSALOM, *Absalom*, Ἀϐεσσαλώμος, (a) pere de Matathias, dont il est parlé au premier livre des Maccabées.

ABSALOM, *Absalom*, (b) étoit fils d'Aristobule & de Salomé. Il avoit deux freres qui furent renfermés, ainsi que lui, par ordre d'Aristobule leur pere. Mais après sa mort, Salomé les tira de prison. Alexandre Jannée, l'aîné des trois, ayant été couronné, fit mourir le cadet, qui avoit tâché de lui enlever la couronne. Pour le troisième, c'est-à-dire, Absalom, qui étoit d'une humeur paisible, & qui ne songeoit qu'à vivre tranquillement en simple particulier, il lui accorda sa faveur, & le protégea pendant toute sa vie. Il n'en est plus parlé, que lorsqu'il donna sa fille en mariage à Aristobule, le plus jeune des fils de son frere Alexandre, & qu'il le servit contre les Romains au siége de Jérusalem, où il fut fait prisonnier quarante-deux ans après, lorsque le Temple fut pris par Pompée.

ABSALOM. *Voyez* Abessalom.

ABSÉE, *Abseus*, nom d'un géant. Les poëtes ont feint qu'il étoit fils du Tartare & de la Terre.

ABSINTHE, *Absinthium*. Ce mot vient de α, privatif & de πίνθιον, c'est-à-dire, impotable, autrement non-potable. Les comiques Grecs nomment, en effet, l'Absinthe ἀπίνθον, parce que c'est une plante si amère, qu'on a de la peine à boire une liqueur dans laquelle elle aura trempé. Quelques-uns tirent ce mot du Grec ἅπτω, je touche, & veulent que ce nom ait été donné à l'Absinthe par antiphrase, parce que nul animal n'en peut goûter, ni la toucher à cause de son amertume.

Cette étymologie n'est pas vraisemblable. Il est étonnant que d'habiles gens ayent pu l'hasarder. ἅπτω est aspiré, & *absinthium* ne l'est pas. D'autres font venir Absinthe de ἀψίνθιον, qui veut dire désagréable, & qui est formé de α, privatif & de ψίνθος, *delectatio*, plaisir, à cause de l'amertume qui rend cette plante désagréable. Cet-

(a) Macc. L. I. c. 11. v. 70.

(b) Roll. Hist. anc. T. V. p. 252.

te étymologie paroît plus juste, & justifie en même-tems l'orthographe d'Absinthe sans *y*.

Les Anciens ne faisoient mention que de quatre espèces d'Absinthe ; la vulgaire ou romaine, la menue ou pontique, la marine & la santonique. Mais les Modernes en distinguent plus de trente espèces. L'Absinthe vulgaire, grande Absinthe, ou Absinthe romaine, a ses racines branchues, chevelues & éparpillées. De ses racines, s'élevent ordinairement plusieurs tiges hautes de trois à quatre pieds, blanches & garnies de feuilles, semblables à celles de l'armoise, branchues des deux côtés. Ses fleurs naissent à l'extrémité des branches & des tiges, & sont disposées en épi, assez long, blanchâtre, & garni de petites feuilles, qui soûtiennent les fleurs. Chaque fleur est un bouton composé de plusieurs fleurons dorés, & renfermés dans un calice écailleux. Ces fleurons sont portés sur des embryons, qui deviennent des semences menues, oblongues & nues.

L'Absinthe menue, petite Absinthe, ou Absinthe pontique, est beaucoup plus basse. Ses tiges sont plus menues, ses feuilles plus petites, plus finement découpées, & moins blanches. Ses fleurs ont la même structure, & le même arrangement que celles de la vulgaire; mais elles sont un peu plus petites. Son amertume & son odeur ne sont pas si insupportables que celles de la vulgaire.

La marine se distingue de la pontique, par ses feuilles plus épaisses, moins découpées, & par son goût salin. A l'égard de la santonique, on a confondu sous ce nom, diverses plantes.

ABSOLVO, (*a*) j'absous. C'étoit la formule dont on se servoit à Rome dans les jugemens, c'est-à-dire, que les Magistrats ou Juges écrivoient sur une tablette la première lettre *A*, de *absolvo*, quand ils vouloient absoudre un accusé. Si, au contraire, ils étoient d'avis qu'on le condamnât, ils écrivoient la lettre *C*, qui est la premiere de *condemno*, je condamne. Ces tablettes étoient ensuite jettées dans le scrutin. Le nombre plus ou moins grand de l'une des deux lettres *A*, *C*, décidoit du sort de l'accusé.

A Athénes, les Juges qui composoient le Tribunal des Héliastes, donnoient leurs suffrages de cette manière. Il y avoit une sorte de vaisseau, sur lequel étoit un tissu d'osier, & par-dessus deux urnes, l'une de cuivre & l'autre de bois, au couvercle de ces urnes, étoit une fente garnie d'un carré long, qui, large par le haut, se rétrecissoit par le bas, comme nous voyons à quelques troncs anciens dans nos Églises. L'urne de bois, nommée κύρος, étoit celle où les Juges jettoient le suffrage de la condamnation de l'accusé; celle de cuivre, nommée ἄκυρος, recevoit les suffrages portés pour l'absolution.

ABSTINENCE, *Abstinentia*,

(*a*) Trad. des Coût. & Cérém. des Rom. par M. Nieup. p. 46. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. T. VII. pag. 72, 73.

ἀπόρχεσις. (a) Il y en a qui croyent que les premiers hommes, avant le déluge, s'abstenoient de vin & de viande, parce que l'Écriture marque expressément que Noë, après le déluge, commença à planter la vigne, & que Dieu lui permit d'user de viande, au lieu qu'il n'avoit donné à Adam, pour nourriture, que les fruits & les herbes de la terre. Mais le sentiment contraire est soûtenu par quantité d'habiles Interprétes, qui croyent que les hommes d'avant le déluge ne se refusoient aucun plaisir, ni de la bonne chere, ni du vin; & l'Écriture en dit assez en deux mots, pour nous faire connoître à quel excès leur corruption étoit montée, lorsqu'elle dit que toute chair avoit corrompu sa voie; & que quand Dieu n'auroit permis à Adam l'usage, ni de la chair, ni du vin, ils se feroient peu mis en peine de ses défenses.

La Loi ordonnoit aux Prêtres de s'abstenir de vin, pendant tout le tems qu'ils étoient occupés au service du Temple. La même défense étoit faite aux Nazaréens, pour tout le tems de leur Nazaréat. Les Juifs s'abstiennent de plusieurs sortes d'animaux, dont il est parlé à l'article d'animaux. S. Paul, en écrivant à Timothée, blâme certains hérétiques qui condamnoient le mariage & l'usage des viandes que Dieu a créés. Entre les premiers Chrétiens, les uns observoient l'Abstinence des viandes défendues par la loi, & des chairs immolées aux idoles. D'autres méprisoient ces observances comme inutiles, & usoient de la liberté que J. C. a procurée à ses fideles. S. Paul a donné, sur cela, des régles très-sages, qui sont rapportées dans les Épîtres aux Corinthiens & aux Romains.

ABSTINENTS. (b) C'est la qualité que S. Paul donne, ainsi que quelques Peres de l'Église, aux Athlétes. C'est apparemment à cause de la simplicité du choix & de la préparation des alimens, qu'on leur destinoit, jointe à l'usage modéré qu'ils en faisoient, lorsqu'ils étoient sur le point d'entrer en lice, pour disputer quelque prix. Mais ils ne la méritoient gueres, par rapport à l'énorme quantité de nourriture dont ils se chargeoient ordinairement.

On peut se figurer jusqu'où alloit cet excès, par ce que nous en apprend Galien, qui assure qu'un Athléte passoit pour avoir fait un repas fort frugal, lorsqu'il n'avoit mangé que deux mines ou deux livres de viande, & du pain à proportion. Cela rend croyable, en quelque manière, ce que l'on raconte de la prodigieuse voracité de certains Athlétes. Celle de Milon de Crotone étoit à peine rassasiée de vingt mines de viande, d'autant de pain, & de trois conges de vin. On sçait qu'une fois ayant parcouru toute la longueur du Stade, portant sur ses épaules un taureau de

(a) Genes. c. 2. v. 16. c. 3. v. 17. & seq. c. 6. v. 12. c. 9. v. 20. Levit. c. 10. v. 9. Numer. c. 6. v. 3. Rom. c. 14. v. 2, 3. I. Corinth. c. 8, v. 8. & seq. I. Timoth. c. 4. v. 3.

(b) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 221.

quatre ans, il l'assomma d'un coup de poing, & le mangea tout entier dans la journée. Théocrite parle de l'Athléte Égon, qui mangeoit lui seul, sans s'incommoder, quatre-vingt gâteaux.

ABSTRACTION, du latin, *Abstrahere*, arracher, détacher, tirer de, &c. C'est une action de l'esprit, par laquelle on considére quelque partie d'un tout, sans faire attention aux autres ; ou un détachement qui se fait, par la pensée, de tous les accidens ou circonstances, qui peuvent accompagner un être, pour le considérer mieux en lui-même.

L'Abstraction est l'action, ou l'exercice d'une faculté, ou puissance, propre & particulière à l'esprit de l'homme, & qui distingue entièrement & essentiellement son ame de celle des bêtes ; faculté qui consiste, en ce que l'homme peut, en élevant ses idées au-dessus des êtres particuliers, en faire des représentations générales du tout de la même espèce, auquel tous les Philosophes donnent le nom d'universel.

On considére par Abstraction, lorsque dans un mobile, on considére le mouvement, sans faire attention au corps mû. Si mon œil me représente de la blancheur sur une muraille, je puis par Abstraction considérer cette qualité de blancheur en elle-même, & en faire un attribut général de plusieurs autres choses différentes, comme de la neige, du lait. Cette qualité, quelle qu'elle soit, considérée ainsi à part & sans le concret, ou le sujet auquel elle est inhérente, est une qualité considérée par Abstraction.

Ce sont les Mathématiciens qui, considérant la quantité sans matière, supposent dans leur empire d'Abstraction, des indivisibles sans parties. Mais il n'est pas permis aux Physiciens de faire ces sortes d'Abstractions, ni de sortir des bornes de la matière. La métaphysique considére aussi les êtres par Abstraction ; & c'est proprement son objet.

ABSYRTE, *Absyrtus*, Ἄψυρτος, (a) fils d'Æetès, roi de Colchos, & frere de Médée. Ce jeune Prince est devenu célébre dans l'histoire du voyage des Argonautes. Æetès son pere, informé de leur évasion & de la fuite de Médée sa fille, ordonna sur le champ qu'on les poursuivît avec les vaisseaux, qui seroient en état de faire voile. Absyrte, frere de Médée, fit tant de diligence, qu'il atteignit le navire des Argonautes, avant qu'il fût arrivé à l'embouchure du Phase. C'est ici qu'Apollonius de Rhodes & Valérius Flaccus, suivis par la foule des Mythologues & de quelques Historiens, avancent un fait qui n'a nulle vraisemblance. Ils disent que Médée, feignant de vouloir retourner à Colchos, proposa à son frere d'aller dans un bois voisin avec Jason, pour parler d'accommodement ; & ce fut là, dit-on, qu'elle mas-

(a) Strab. pag. 315. Ovid. Trist. L. III. Eleg. 9. v. 6. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. II, p. 163. T. VI, p. 422. & suiv. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. T. XII. p. 124. & suiv. T. XIV. p. 45. & suiv.

ſacra ce jeune Prince, & le mit en piéces, qu'elle répandit ſur la route, eſpérant que ceux qui la pourſuivroient, en s'amuſant à recueillir ces membres épars, lui donneroient le tems de regagner le vaiſſeau.

Les dieux ne laiſſérent pas un pareil meurtre impuni. Quelque tems après, lorſque le vaiſſeau des Argonautes voguoit en pleine mer, un oracle, ſorti tout à coup de la poutre que Minerve y avoit placée, les glaça d'effroi en leur apprenant que le ſang d'Abſyrte demandoit vengeance. Cette fatale prédiction leur fit prendre la réſolution de ſe défaire de Médée ; & ils auroient exécuté leur deſſein, ſi Jaſon n'avoit ſçu les appaiſer.

D'autres Auteurs racontent la choſe différemment. Ils diſent qu'Abſyrte n'ayant pu joindre ſa ſœur, & ayant appris que le navire Argo avoit remonté le Danube, entra dans ce fleuve, mais par une bouche différente de celle que les Argonautes avoient priſe ; & qu'ainſi ils ne les avoit rencontrés que dans le golfe Adriatique, où les uns & les autres étoient entrés, après avoir porté leur vaiſſeau par des chemins longs & difficiles. Ces Auteurs ajoûtent que c'eſt ſur cette côte que fut commis le meurtre d'Abſyrte, avec les mêmes circonſtances à peu près que celles, qui viennent d'être rapportées. Ces récits, touchant le meurtre d'Abſyrte, ne ſont, au témoignage de M. l'abbé Banier, que le fruit de l'imagination des Poëtes.

ABSYRTIDES, *Abſyrtides*, Ἀψυρτίδες, (a) Iſles de la mer Adriatique, ſituées vis-à-vis de la Dalmatie. On dit qu'elles furent ainſi appellées, parce que Médée y avoit tué Abſyrte, ſon frere, lorſqu'il la pourſuivoit. *Voyez* Abſyrte.

ABUDIUS RUSO, *Abudius Ruſo*, (b) géra la charge d'Édile à Rome. On remarque qu'il eſt un exemple des peines prononcées contre les délateurs. En effet, après avoir commandé une légion ſous les ordres de Lentulus Géturlicus, qui étoit à la tête de l'armée de la haute Germanie, il voulut, de retour à Rome, perdre ſon général. Il l'accuſa de complicité avec Séjan, ſur le fondement qu'il y avoit eu un mariage projetté entre le fils de ce Miniſtre & la fille de Lentulus. Le crédit & la fermeté de l'accuſé firent retomber le mal, dont il étoit menacé, ſur l'accuſateur lui-même, qui fut banni de la Ville.

ABULITES, *Abulites*, (c) Officier qui fut établi par Darius, gouverneur de la Suziane ou du païs de Suze. Lorſqu'Alexandre approchoit de cette Ville, Abulites envoya ſon fils au-devant de lui, avec promeſſe de lui livrer la Ville, ſoit que ce fût de ſon mouvement, ou par l'ordre de Darius, pour amuſer Alexandre par le butin. Le Roi fit grand accueil à ce jeune homme, qui le conduiſit juſqu'au

(a) Strab. p. 315. Plin. L. VI. c. 26.
(b) Crev. hiſt. des Emp. T. I. p. 590.
(c) Q. Curt. L. V. c. 2. Roll. hiſt. anc. Tom. III. pag. 672, 973.

fleuve Coaspe. Ce fut là qu'Abulites vint le trouver avec des présens dignes d'un Roi, entre lesquels, il y avoit des dromadaires d'une vitesse incroyable, & douze éléphans, que Darius avoit fait venir des Indes.

Alexandre étant ensuite entré dans la Ville, y trouva des sommes immenses. Il tira du trésor cinquante mille talens d'argent en masse & en lingots. C'étoient des richesses, que plusieurs Rois avoient amassées depuis longtems pour leurs enfans & leur postérité. Une seule heure mit tout cela au pouvoir d'un Roi étranger. Quand Alexandre voulut passer dans la Perse, il rendit à Abulites le gouvernement de la Suziane.

ABUMA, *Abuma*, (a) ville de Judée dans la tribu de Juda. Elle avoit donné la naissance à Zabida, mere du roi Joakim, autrement Éliakim. On la trouve nommée Ruma au quatrième livre des Rois.

ABURIUS [C.], *C. Aburius*, (b) fut envoyé en ambassade à Massinissa, vers l'an de Rome 581. Il étoit accompagné de L. Postumius Albinus, & de Q. Térentius Culleo.

ABURIUS [M.], *M. Aburius*, (c) étoit Tribun du peuple, sous l'an de Rome 565. Le Proconsul M. Fulvius, étant revenu cette année de l'Étolie, pria les Sénateurs de trouver bon que, pour les heureux succès qu'il avoit eus contre les ennemis, on rendît aux Dieux les actions de graces convenables, & qu'on lui permît à lui-même d'entrer triomphant dans Rome. M. Aburius déclara qu'il s'opposoit à tout ce qui pourroit être décidé là-dessus, avant l'arrivée du consul Émilius. Il ajoûta que ce général, en partant pour sa province, l'avoit chargé d'empêcher qu'on ne prît aucun parti sur cette affaire, jusqu'à son retour; que Fulvius ne perdroit rien pour attendre; & que le Sénat seroit le maître, en présence même du Consul, d'ordonner ce qu'il jugeroit à propos.

M. Fulvius répliqua par un discours éloquent, dont les Sénateurs furent touchés. Aussi-tôt ils commencérent les uns à prier le Tribun de se désister de son opposition, les autres à lui en faire des reproches. Un des collégues de M. Aburius ayant embrassé aussi le parti du Proconsul, il se rendit enfin aux remontrances qu'on lui faisoit. Et dès qu'il fut sorti du Temple, on décerna le triomphe à M. Fulvius. Dix ans après, M. Aburius fut élevé à la Préture par le consul Claudius.

ABYDE, *Abydus*, Ἄβυδος, (d) ville située sur les bords de l'Hellespont, sur une éminence

(a) Joseph. L. X. c. 6. Reg. L. IV. c. 23. v. 36.

(b) Tit. Liv. L. XLII. c. 35.

(c) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 4, 5. L. XLI. c. 14.

(d) Strab. pag. 587, 591. Just. L. II. c. 13. Pom. Mel. L. I. c. de Bith. L. II. c. de Thrac. Plin. L. V. c. 32. Tit. Liv. L. XXXI. c. 14. & suiv. Herod. L. V. c. 117. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. VII. p. 74. & suiv. T. XII. p. 230. T. XIX. p. 600, 607. T. XXI. p. 120.

qui dominoit l'embouchure de la Propontide. Elle fut fondée par les Miléſiens, vers l'an 655 avant J. C. La partie du détroit ſur lequel elle étoit aſſiſe, n'a que ſept ſtades de largeur. C'eſt l'endroit, que Xerxès choiſit pour y jetter un pont de navires, parce que c'eſt le lieu dans lequel il ſemble que l'Aſie ſe ſoit ſéparée de l'Europe. On rapporte que ce Prince étant arrivé à Abyde, monta ſur une colline, pour jouïr du ſpectacle de ſes armées ; & que voyant la terre & la mer couvertes de ſes troupes & de ſes vaiſſeaux, il ſe félicita d'abord de commander à tant d'hommes ; mais, qu'un moment après, il verſa des larmes, conſidérant que, dans cent ans, il ne reſteroit pas un ſeul de ces hommes ſur la terre.

Abyde étoit ſituée à l'oppoſite de Seſte ; & les ports de ces deux Villes n'étoient éloignés, l'un de l'autre, que d'environ trente ſtades. Ceux qui vouloient paſſer d'Abyde à Seſte, cotoyoient d'abord le rivage oppoſé à Seſte, l'eſpace de cent neuf ſtades, en tirant juſqu'à une certaine tour, ſituée vis-à-vis de Seſte ; & lorſqu'ils étoient parvenus à cet endroit, ils traverſoient obliquement le canal, pour éviter la force du courant de l'eau.

La fable des amours de Léandre, jeune homme, natif d'Abyde, & de Héro, prêtreſſe de Vénus, établie à Seſte, eſt célébre. On dit que Léandre, pour mieux cacher ſon commerce avec Héro, paſſoit & repaſſoit le détroit à la nage toutes les nuits ; & que ſes trajets furent long-tems heureux ; mais que la mauvaiſe ſaiſon les ayant rendus plus difficiles, il périt enfin dans les flots ; & que Héro, déſeſpérée, ſe précipita du haut de ſa tour.

La ville d'Abyde étoit, entre toutes les autres, principalement marquée au coin de la charlatanerie, qui y régnoit à un tel point, qu'elle faiſoit le caractère particulier de ſes habitans, & que ces termes *menteur* & *Abydénien* étoient devenus ſynonimes. L'altération des faits, étoit ſi ordinaire aux Abydéniens, qu'on redoutoit leur commerce. Ils ſuſcitoient aux étrangers de mauvaiſes querelles, pour en tirer quelqu'avantage ; ce qui avoit donné lieu au proverbe, en forme d'avis aux voyageurs, *ne temerè Abydum.* Ils avoient en outre, au rapport de Suidas, la réputation de lâches & d'efféminés. Auſſi, n'eſt-ce pas d'un exploit militaire, que leur Ville ſe fait honneur ſur ſes médailles ; mais de ce que ſon héros y combattit avec les flots de la mer ?

Lorſque Philippe, roi de Macédoine, alla former le ſiége de la ville d'Abyde, l'an de Rome 552, les Rhodiens y envoyérent une galére, & Attale trois cens hommes. Un ſecours ſi médiocre pouvoit tout au plus retarder les progrès des Macédoniens. Les habitans ſe défendirent en déſeſpérés, mais il fallut enfin capituler. Et Philippe, malgré les remontrances de l'Ambaſſadeur romain, ne voulut ſe relâcher ſur aucun des articles. Les Abydéniens,

à l'exemple de ceux de Sagonte, aimérent mieux s'ensevelir dans leurs propres ruines.

On dit que cette Ville est ruinée aujourd'hui, & que le village, qu'on appelle à présent Aveo, ou Aidos, appartenant aux Turcs, & situé près de l'un des deux châteaux, connus sous le nom de Dardanelles, ne sçauroit être le même, que l'ancienne Abyde,

Il y a eu une Ville de ce nom en Égypte, qui s'appelle présentement Aboutich, suivant la plus commune opinion; & une autre en Italie, au païs des Peucétiens, c'est-à-dire, dans cette contrée du royaume de Naples, où se voyent les villes de Trani & de Bari.

ABYDÉNIENS, *Abydeni*, peuples ainsi appellés de la ville d'Abyde. *Voyez* Abyde.

A C

ACACALLIS, *Acacallis*, Ἀκακαλλίς. (*a*) fille de Minos I. & d'Yothone. Elle fut mariée à Apollon, qui sçut gagner ses bonnes graces dans la ville de Tharra, & dans la maison de Carmanor; c'est-à-dire, apparemment à quelqu'un de ses Prêtres, ou à un Prince, qui, par son goût pour les sciences, ou pour la musique, avoit mérité le surnom de ce dieu. Quoiqu'il en soit, on dit qu'Acacallis eut d'Apollon deux fils, nommés Phylacis & Phylandre. On voyoit à Delphes une statue de bronze, qui sembloit donner à tetter à ces deux enfans. C'étoient les habitans d'Élyre, ville située dans les montagnes de Crête, qui en avoient fait présent à Apollon.

Selon les Crétois, Acacallis avoit été aussi mariée à Mercure. Car ils prétendoient que Cydon étoit fils de ce dieu & d'Acacallis. On donne encore un troisième mari à cette Nymphe; c'est Milet, qui vécut, en effet, du tems de Minos I. Mais, s'étant brouillé avec son beau-pere, il fut obligé de sortir de l'isle, & de se retirer dans la Carie. Acacallis, au rapport de certains, se nommoit aussi Acalis, & Acasis.

ACACÉSIE, *Acacesium*, Ἀκακήσιον. (*b*) ville de l'Arcadie dans le Péloponnèse, située au pied du mont Acacésius, à seize stades de l'Alphée. Elle fut fondée par Acacus, fils de Lycaon. Du tems de Pausanias, elle n'existoit déjà plus. A quatre stades de cette Ville, étoit le temple de la divinité favorite des Arcadiens. La première statue, qu'on y voyoit, étoit une Diane, surnommée la conductrice; c'étoit une statue de bronze, qui avoit bien six pieds de haut. La Déesse tenoit un flambeau de chaque main. Cette Diane étoit à l'entrée du parvis. En approchant du temple, on trouvoit à droite un portique, & le long des murs plusieurs statues de marbre blanc, rangées sur des piédestaux. Sur le premier, c'étoient les Parques avec Jupiter, surnommé Mœragéte. Sur le se-

(*a*) Pauf. pag. 540, 637. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VI. p. 246. T. VIII. p. 63.

(*b*) Pauf. pag. 458, 514.

cond, c'étoit Hercule, qui arrachoit à Apollon un trépied.

Au milieu du portique, il y avoit une table, où étoient décrites les cérémonies, qui s'obſervoient dans les myſtéres de la Déeſſe. Sur le troiſième piédeſtal, on voyoit des nymphes & des ſtatues du dieu Pan. Sur le quatrième, étoit une ſtatue de Polybe, fils de Lycortas. L'Inſcription portoit que la Gréce n'eût pas fait tant de fautes, ſi elle eût ſuivi les conſeils de ce grand homme; & que tombée dans de grands malheurs, elle n'eut d'eſpérance & de reſſource qu'en lui. Devant le temple, on voyoit trois autels dédiés, l'un à la divinité favorite des Arcadiens, l'autre à Cérès, & le troiſième à la mere des Dieux. La ſtatue de la première divinité, & celle de Cérès, avec le trône où elles étoient aſſiſes, & leur marche-pied, étoient d'un ſeul bloc de marbre.

On n'appercevoit, ni dans les draperies, ni dans les autres ornemens, aucune jointure, ni quoique ce ſoit, qui pût faire ſoupçonner que cette pierre étoit de pluſieurs morceaux. Les Arcadiens diſoient que ce bloc ne leur avoit point été apporté; mais qu'avertis en ſonge de creuſer la terre, dans l'enceinte du temple, ils l'y trouvérent. C'eſt Damon qui l'avoit mis en œuvre. Les deux ſtatues étoient grandes comme celle de la mere des Dieux à Athénes. Cérès tenoit un flambeau de la main droite, & elle avançoit la main gauche vers la première divinité. Celle-ci tenoit un ſceptre, & avoit ſur ſes genoux une corbeille, qu'elle ſoûtenoit de la main droite. Diane étoit à côté du trône auprès de Cérès; elle étoit vêtue d'une peau de cerf, le carquois ſur l'épaule, tenant d'une main un flambeau, & de l'autre deux ſerpens. Un chien de chaſſe étoit auprès d'elle. De l'autre côté, près de la divinité favorite, on voyoit Anytus, dans l'équipage d'un homme de guerre. Les miniſtres du temple diſoient que la Déeſſe fut élevée par cet Anytus, qui étoit un des Titans.

ACACÉSIUS [le mont], *Acaceſius mons*, vel *tumulus*, Ακακήσιος λόφος, (*a*) étoit ſitué dans l'Arcadie, province du Péloponnèſe, à ſeize ſtades de l'Alphée. La ville d'Acacéſie avoit été bâtie au pied de cette montagne. On y vit autrefois une ſtatue de marbre, qui repréſentoit Mercure. Selon les Arcadiens, c'eſt-là que ce dieu, dans ſon enfance, fut élevé par les ſoins d'Acacus. Mais les Thébains avoient une tradition bien différente; & les Tanagréens une autre, auſſi différente de celle des Thébains.

ACACUS, *Acacus*, Ἄκακος, (*b*) fils de Lycaon. On lui attribue la fondation de la ville d'Acacéſie, ſituée au pied du mont Acacéſius. On y voyoit une ſtatue, qui repréſentoit Mercure. Si

(*a*) Pauſan. pag. 514.

(*b*) Pauſan. pag. 458, 514. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI, pag. 33.

l'on en veut croire les Arcadiens ; c'est-là que ce dieu, dans son enfance, fut élevé par les soins d'Acacus. Ils prétendent même, que c'est d'Acacus, qu'Homére avoit pris le surnom qu'il donne à Mercure. Cependant comme Acacus, en grec, veut dire celui qui ne fait point de mal, Aristide croyoit que ce surnom étoit venu à Mercure, parce qu'il ne faisoit que du bien aux hommes, sans mélange d'aucun mal.

ACADÉMICIENS, *Academici*, nom que l'on donnoit à Athénes aux Philosophes, qui s'assembloient hors de la Ville, dans le champ d'un particulier, appellé Académus. *Voyez* le mot suivant, vous y trouverez ce qui concerne, d'une manière particulière, ces célébres Philosophes.

ACADÉMIE, *Academia*, Ἀκαδημία, (*a*) lieu situé au sortir de la ville, & près des murs d'Athénes, à six stades de la porte appellée Dipyle. C'étoit autrefois le champ d'un particulier, qui le donna à Platon pour y assembler ses disciples. Étant devenu depuis un lieu d'exercice, où les Philosophes alloient donner des leçons publiques, il prit, à ce qu'on croit, le nom du citoyen auquel il avoit d'abord appartenu, & qui se nommoit Académus. Selon Dicéarque, cité par Plutarque, il fut d'abord appellé Échédémie, d'un Arcadien, nommé Échédémus, & ensuite Académie.

Quoiqu'il en soit, ceux qui fréquentoient ce lieu fameux, furent qualifiés Académiciens, & formérent une des plus célébres Sectes philosophiques, qu'il y ait eu dans l'antiquité. Les plus illustres d'entre les sectateurs de l'Académie d'Athénes, furent, après Platon, Speusippe, Xénocrate, Polémon & Crantor.

Ces Philosophes, qui formoient leurs éléves par les entretiens & les conversations, faisoient consister la souveraine félicité à contempler le beau, le vrai, le bien, l'être intelligible, ou simplement l'être ; à se concilier son amour, & à se rendre semblable à lui. Toutes ces expressions sont de Platon, & tirées d'un seul de ses dialogues. Les premiers Académiciens, pour exprimer la morale toute entière en un seul mot, disoient indifféremment la *vertu* ou la *justice* ; & cette vertu, ou cette justice, n'étoit autre chose que la ressemblance qu'il falloit se donner, avec l'être intelligible, pour se rendre parfaitement heureux.

Les Académiciens n'avoient pas cependant resserré la vertu dans des bornes aussi étroites, que les Stoïciens, qui soûtenoient que l'homme étoit un vil esclave, & malheureux nécessairement, dès qu'il aimoit son corps, ou qu'il tenoit à la vie, ou qu'il s'inquiétoit de sa réputation, ou enfin, qu'il portoit son attention vers tout autre objet que la vertu même. Ils

(*a*) Plut. T. I. p. 15. Pauf. p. 54, 55. *& seq.* Strab. p. 396. Tit. Liv. L. XXXI. c. 24. Roll. hist. anc. T. VI. p. 415, 416. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 328. T. VI. p. 182, 394. T. IX. p. 402. T. XIV, p. 7, 9. T. XIX. p. 168.

pensoient que l'on pouvoit être heureux en aimant sa santé, & les autres biens nécessaires à la vie, pourvu que ce fût par rapport à la vertu. Ils reconnoissoient après elle des biens subalternes, qu'elle même leur faisoit estimer. C'est ce qui fut cause que les Stoïciens rompirent avec eux.

Au reste, on a distingué trois Académies, ou plutôt trois Sectes Académiciennes dans la Gréce. La première, nommée l'ancienne, c'est celle-là même dont il vient d'être question ; & on a vu qu'elle dut son commencement à Platon.

La seconde, appellée la moyenne, parce qu'elle se trouve entre l'ancienne & la nouvelle, dont il sera bientôt parlé, fut fondée par Arcésilas, ou Arcésilaüs. Ce Philosophe, né à Pitane dans l'Éolie, vint à Athénes, où il eut pour maîtres les plus habiles Philosophes. Il succéda dans la suite à Cratès, ou selon d'autres, à Polémon, dont il avoit été le disciple, dans la fonction d'enseigner publiquement à l'école Platonique ; & il s'y rendit novateur. Il établit une secte, qui prit le nom de *moyenne*, pour être distinguée de la première, ou de celle de Platon. Le nouveau Philosophe paroissoit douter de tout. Il soûtenoit également le pour & le contre, & suspendoit en toutes choses son jugement. Il attira à son auditoire un grand nombre de disciples. L'entreprise de combattre toutes les sciences, & de rejetter non seulement le témoignage des sens, mais aussi le témoignage de la raison, est la plus hardie qu'on puisse former dans la république des lettres. Pour s'y promettre quelque succès, il falloit avoir tout le mérite d'Arcésilas. Il étoit naturellement d'un génie heureux, prompt, vif ; sa personne étoit remplie d'agrémens. Il parloit avec grace & enjouement. Les charmes de son visage secondoient admirablement ceux de sa voix. Aussi, Luculle, qui réfute sçavamment & solidement l'opinion des Académiciens, dit que jamais personne n'eût suivi le sentiment d'Arcésilas, si l'éloquence & l'habileté du Docteur n'eussent couvert, & fait disparoître l'absurdité manifeste qui s'y trouvoit.

La troisième, enfin, qui fut nommée la nouvelle, eut pour chef Carnéade. A proprement parler, elle ne différoit point de la seconde ; car, à quelques adoucissemens près, Carnéade étoit un aussi vif & aussi zèlé défenseur de l'incertitude, qu'Arcésilas. La différence qui se trouve entr'eux, & l'innovation qu'on attribue à celui dont nous parlons actuellement, consistent, en ce qu'il ne nioit pas, comme Arcésilas, qu'il y eût des vérités ; mais il soûtenoit qu'elles étoient mêlées de tant d'obscurités, ou plutôt de tant de faussetés, qu'il n'étoit pas en notre pouvoir de discerner, avec certitude, le vrai du faux. Il se rabattoit donc à admettre des choses probables, & il consentoit que la vraisemblance nous déterminât à agir, pourvu qu'on ne prononcât sur rien absolument. Ainsi, il paroit qu'il retenoit tout le fond du dogme d'Arcésilas ; mais, que par politique, & pour ôter à ses adversaires les prétextes les plus spécieux

de déclamer contre lui, & de le tourner en ridicule, il leur accorda des dégrés de vraisemblance, qui doivent déterminer l'homme sage à prendre un tel ou un tel parti, dans la conduite de la vie civile. Il vit bien, que sans cela il ne répondroit jamais aux objections les plus frappantes, & qu'il ne prouveroit jamais, que son principe ne réduisoit point l'homme à l'inaction.

Il y en a qui font suivre une quatrième Académie, qui eut pour fondateurs Philon & Carmides, & qui approchoit plus de l'ancienne que les deux autres ; car elle permettoit au Sage d'embrasser une opinion ; & elle croyoit qu'il y avoit bien des choses, qu'il pouvoit comprendre, mais non pas avec la dernière certitude. D'autres, enfin, ajoûtent une cinquième Académie, nommée Antiochienne, qu'Antiochus d'Ascalon établit, en renouvellant à-peu-près l'ancienne, mais en s'approchant des Stoïciens.

L'Académie & ses environs étoient ornés de quantité de monumens magnifiques. En entrant on trouvoit une place consacrée à Diane, & décorée de statues portant cette inscription : *A la très-bonne & très-belle Déesse.* On croit que c'étoient les attributs de cette Divinité, comme on en peut juger par les poësies de Sapho, & par plusieurs Auteurs qui ont traité cette matière. Bacchus, surnommé d'Éleuthère, y avoit aussi son temple, qui n'étoit pas fort grand, & où l'on portoit la statue du Dieu tous les ans à certains jours. On voyoit encore, à l'entrée de l'Académie, l'autel de l'Amour avec une inscription qui portoit que Charmus fut le premier Athénien qui consacra un autel à cette prétendue Divinité ; car pour celui qui étoit dans la Ville haute, & que l'on nommoit l'autel d'Anthéros, on pense que c'étoient des étrangers habitués à Athénes, qui l'avoient autrefois érigé.

Il y avoit dans l'Académie un autel de Prométhée, depuis lequel, un certain jour de l'année, on alloit toujours courant jusqu'à la Ville avec des flambeaux allumés. Pour remporter la victoire, il falloit conserver son flambeau allumé. Celui qui couroit le premier, si son flambeau s'éteignoit, cédoit sa place au second, le second au troisième, & ainsi des autres. Que si tous les flambeaux s'éteignoient, nul ne remportoit la victoire, & le prix étoit réservé pour une autrefois. On trouvoit ensuite l'autel des Muses, celui de Mercure, un autre consacré à Minerve, & un autre à Hercule. On montroit un olivier que l'on disoit être le second qui eût pris naissance dans l'Attique, & une éminence nommée la Colline-aux-chevaux. Là étoient deux autels, dédiés l'un à Neptune, l'autre à Minerve ; & ces deux Divinités étoient représentées à cheval. Neptune y avoit autrefois un temple & un bois sacré ; mais Antigone les brûla, lorsqu'il entra dans l'Attique avec son armée, & qu'il fit tant d'autres maux aux Athéniens.

Outre ces monumens, on voyoit une multitude de tombeaux qu'on avoit érigés à la mémoire des plus

grands hommes. Un des plus remarquables étoit celui de Platon, qui méritoit sans doute de tenir, après sa mort, une place distinguée dans ce lieu qu'il avoit consacré le premier, au progrès des lettres. Le tombeau de Thrasybule, fils de Lycus, n'étoit pas moins remarquable ; parce que de tous les Athéniens qui se soient jamais rendus utiles à la République, celui qui l'avoit le mieux servie, c'étoit Thrasybule. Venoient après cela, ceux de Périclès, de Chabrias & de Phormion ; puis les Cénotaphes de tous les braves Athéniens qui étoient péris dans les combats, soit de terre, soit de mer, à la réserve de ceux qui avoient été tués à Marathon, leur mémoire ayant été honorée dans l'endroit même où ils avoient signalé leur courage. Les autres étoient inhumés le long du chemin qui menoit à l'Académie ; & sur leurs tombeaux il y avoit des colomnes, où l'on avoit marqué le nom & le lieu natal de chacun d'eux. Cimon, ce général Athénien, qui cherchoit à se distinguer, autant par l'amour des sciences & des sçavans, que par les exploits guerriers, avoit orné & embelli l'Académie de fontaines & d'allées pour la commodité des Philosophes qui s'y rendoient.

On dit qu'il ne reste à présent, de cette première Académie, qu'un tas de grosses pierres, qu'un débris de marbre enseveli sous l'herbe & les terres. De côté & d'autre, on voit des bosquets de figuiers, des touffes d'oliviers, des jardins & des cabanes pour servir de retraite aux jardiniers. C'est toutefois de cette première Académie, que l'on a donné depuis le nom d'Académie aux Sociétés composées de gens de lettres, ainsi qu'aux Universités, où l'on reçoit les premieres teintures de la littérature. Aujourd'hui le nombre des Académies est fort grand. Il n'y a presque point de païs en Europe, où l'on n'en voye quelqu'une. En France on en compte plusieurs. Outre celles qui ont été érigées à Paris depuis le siécle dernier, il s'en est formé & il s'en forme tous les jours de nouvelles dans les diverses Provinces du royaume. C'est qu'on sent de plus en plus l'utilité de ces sortes de Sociétés. Bien des Princes l'ont reconnue de tout tems cette utilité. C'est pour cela qu'on a vu anciennement des Académies, ou Sociétés de gens de lettres, à Alexandrie en Égypte & à la cour de Pergame, où l'on avoit formé des Bibliothéques considérables. Marseille & Lyon, deux anciennes villes des Gaules, eurent aussi autrefois leurs Académies. Mais il ne faut pas surtout oublier Toulouse, qui mérita par son goût pour la poësie & pour l'éloquence, le nom de ville de Pallas. C'est-là qu'on voit la plus ancienne Académie de France, érigée en 1324, sous le nom de Jeux floraux.

ACADÉMIE, *Academia*, (a) nom que Cicéron donna à une de ses maisons de campagne, située au bord de la mer, sur le chemin qui alloit du lac d'Averne à Pouzzoli

(a) Cicer. Epist. 5. ad Attic. Plin. L. XXXI. c. 2.

Il l'appella ainsi, à l'imitation de l'Académie d'Athénes, parce qu'il s'y retiroit pour philosopher. C'est là qu'il composa, entre autres ouvrages, ses questions Académiques. Ce lieu fut fameux par ses portiques, par ses forêts & par les autres monumens dont Cicéron l'avoit embelli. Peu de tems après sa mort, on y trouva une fontaine chaude, dont l'eau étoit admirable pour la vue : Sur quoi un bel esprit d'entre ses affranchis dit, dans une épigramme, qu'il étoit bien juste que cet endroit produisît de quoi conserver les yeux, après avoir tant produit de quoi les user à lire les beaux ouvrages, que son maître y avoit composés.

ACADÉMUS, *Academus*, Ἀκάδημος, (a) citoyen d'Athénes. Lorsque Castor & Pollux marchérent contre cette Ville, pour demander qu'on leur rendît Héléne, leur sœur ; les habitans ayant répondu qu'ils ne sçavoient ce qu'elle étoit devenue, ces deux freres leur déclarérent la guerre. Mais par bonheur pour les Athéniens, Académus qui avoit appris, sans que l'on sçache comment, qu'on la gardoit à Aphidne, le leur déclara, & délivra par ce moyen sa patrie des maux dont elle étoit menacée. Castor & Pollux donnérent à Académus des marques de leur reconnoissance tant qu'il vécut. Bien plus, les Lacédémoniens ayant ravagé dans la suite toute l'Attique, épargnérent néanmoins, à sa considération, un champ qu'il avoit auprès de la Ville. Le nom d'Académus est un de ceux que les sciences ont consacrés à l'immortalité avec plus de justice. C'étoit un riche Athénien qui, par estime pour la philosophie, laissa aux Philosophes, pour tenir leurs assemblées, une belle maison avec un grand parc, qu'il avoit aux portes d'Athénes. C'est de ce lieu que les Philosophes, qui s'y assembloient, prirent le nom d'Académiciens.

ACADÉRE, *Acadera*, (b) ville des Indes qu'Alexandre trouva déserte, lorsqu'il y passa. Ses habitans avoient pris la fuite. C'étoit sans doute à cause de l'arrivée de ce Prince.

ACADINE, *Acadinus*. On prétend que c'est le nom d'une fontaine située dans l'isle de Sicile, auprès de deux lacs de souffre & de feu qu'on appelle Delles. Cette fontaine, ainsi que les deux lacs, étoit consacrée aux deux freres Paliques, fils de Jupiter & de Thalie, ou Actua. Les preuves qu'on y faisoit de la vérité des sermens, l'a rendue célébre. Le serment étoit écrit sur des planches de bois, qu'on jettoit ensuite dans le réservoir de la fontaine. Lorsque ces planches alloient au fond, on connoissoit le parjure ; si au contraire elles surnageoient, on ne doutoit plus de la vérité du serment. On ajoûte que celui qui se parjuroit, perdoit la vue sur le champ, ou même qu'il étoit consumé par les flammes qui sortoient des deux lacs. *Voyez* l'article de

(a) Plut. Tom. I, p. 15. Horat. L. I. Epist. 9. v. 45.

(b) Q. Curt. L. VIII. c. 10.

ACARNAN, *Acarnan*, Ἀκαρνάν, (*a*) fils d'Alcméon & de Callirhoë. Il avoit un frere nommé Amphotérus. Ils vengérent la mort de leur pere dès l'âge le plus tendre. Voici de quelle manière on raconte cette avanture. Alcméon, après la mort de son pere, pour exécuter l'ordre cruel qu'il en avoit reçu, tua sa mere, nommée Ériphyle. Obligé d'aller à la cour de Phégée, pour être expié de son crime, suivant l'usage de ce tems-là, & se délivrer en même-tems des furies qui le persécutoient, c'est-à-dire, des remords de sa conscience, qui ne lui laissoient aucun repos, ce Prince le reçut favorablement, & lui fit épouser sa fille Alphésibée, à qui Alcméon, donna le collier d'Ériphyle; mais l'ayant ensuite répudiée, pour épouser Callirhoë, fille d'Achéloüs, chez qui il avoit été pour quelques affaires, il voulut aller demander ce collier à ses beaux-freres, à qui Alphésibée l'avoit donné. Ceux-ci, pour venger l'affront qu'il avoit fait à leur sœur, l'attendirent sur le chemin & l'assassinérent.

Callirhoë pria alors Jupiter d'avancer l'âge de ses deux enfans, & d'ajoûter des années à celles qu'ils avoient déjà, afin que la mort de leur pere ne demeurât pas impunie. Jupiter, touché de ses plaintes, les changea en des hommes parfaits. Ainsi ils se trouvérent en état de tirer une prompte vengeance de l'assassinat d'Alcméon, leur pere. Après cela, on dit qu'ils consacrérent à Apollon le collier fatal; & qu'Olée ayant osé l'arracher du temple où il étoit dédié, en fut aussi-tôt puni par l'embrasement de sa maison. Acarnan, selon plusieurs anciens Auteurs, tels que Pausanias, Strabon, Thucydide, donna son nom à l'Acarnanie, province maritime de la Gréce.

ACARNANIE, *Acarnània*, Ἀκαρνανία, (*b*) province maritime de Gréce, bornée au nord par l'Épire, à l'orient par l'Étolie, au midi & au couchant par la mer Ionienne. Plusieurs Auteurs anciens prétendent que l'Acarnanie fut ainsi appellée d'Acarnan, fils d'Alcméon, lequel après avoir tué Ériphyle sa mere, s'enfuit d'Argos, & vint à Psophis qui, alors du nom de Phégéus, se nommoit Phégée. Là, il épousa Alphésibée, fille de Phégéus, & entre autres présens, il lui donna le collier d'Ériphyle. Mais en Arcadie, comme à Argos, tourmenté sans cesse par les furies, il résolut d'aller consulter l'oracle de Delphes. La réponse de l'oracle fut qu'il cherchât une terre nouvellement découverte, & qui fut sortie du sein de la mer depuis son parricide; que là le Génie, vengeur d'Ériphyle,

(*a*) Thucyd. pag. 171. Pausan. p. 492. Strab. p. 462. Ovid. Metam. L. IX. c. 11. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VII. pag. 207, 208.

(*b*) Strab. p. 450, 460, 461. *& seq.* Pausf. pag. 492. Thucyd. pag. 154, 171. Q. Curt. L. III. c. 2. Tit. Liv. L. XXXIII. c. 16, 17. Pomp. Mel. L. II. c. de Maced. Ptolem. L. III. c. 14. Plin. L. IV. c. 1. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. IV. p. 70.

ne le poursuivroit pas. A force de chercher, il trouva un monceau de terre qui s'étoit formé du limon de l'Achéloüs. Ce fut en cet endroit qu'il établit son domicile. Et dans la suite il épousa Callirhoë qui, si l'on en croit les Acarnaniens, étoit fille du fleuve Achéloüs. Il en eut deux fils, Acarnan & Amphotérus. Le premier est celui, qui donna son nom aux peuples, qui habitoient ce continent. Car auparavant on les nommoit Curetes.

Strabon, d'après Éphore, donne la même origine au nom des Acarnaniens. Il croit cependant que ceux, qui habitoient au delà de l'Achéloüs, n'avoient été ainsi nommés, que parce qu'ils ne se rasoient pas. Il y en a, au rapport du même Strabon, qui disent que les premiers habitans de l'Acarnanie furent les Taphiens & ceux qu'on appelloit Téléboens. Mais Homère ne fait aucune mention de ces peuples, lorsqu'il rapporte que les Céphalléniens, conduits par Laerta, allérent s'emparer de cette contrée. Les Acarnaniens étoient regardés autre fois comme une nation invincible. Quoiqu'ils ne se rasassent pas, ainsi qu'on vient de le voir, on dit néanmoins qu'ils se coupoient les cheveux de devant, sans doute pour ne pas donner prise sur eux à leurs ennemis. Comme ils étoient habiles frondeurs, ils les attaquoient de loin à coups de frondes; & ils excelloient sur tout dans cette manière de combattre. Ils étoient naturellement fideles dans leurs traités.

Les Acarnaniens, de concert avec les Étoliens, leurs voisins, eurent guerre avec les Macédoniens & avec d'autres peuples de la Gréce. Ils étoient cependant alliés des Macédoniens, lorsque L. Quintius vers l'an 555 de Rome, ayant attiré à Corcyre, les principaux d'entr'eux, fit des efforts pour les détacher du parti de Philippe. Deux raisons principales les retenoient dans l'amitié de ce Prince, leur fidélité naturelle & la crainte des Étoliens. Le général Romain les invita à s'assembler à Leucade. Mais tous les peuples de l'Acarnanie ne s'y rendirent pas; & ceux même qui y vinrent, n'étoient pas dans les mêmes sentimens. Cependant les plus considérables d'entr'eux, & les Magistrats eurent assez de crédit, pour obtenir de ceux qui s'y trouvoient, un décret en vertu duquel on devoit faire alliance avec les Romains. Tous les absens désapprouvérent ce qui s'étoit passé dans l'assemblée; & dans le tems qu'ils murmuroient hautement contre ce décret, deux des principaux Acarnaniens, envoyés par Philippe, sçavoir, Androcles & Échédémus, secondérent si bien le mécontentement du peuple, que non seulement le décret fut cassé, mais qu'on condamna encore, comme traîtres à la patrie, Archélaüs & Bianor, tous deux des premiers de la nation, pour avoir été les auteurs de ce sentiment; & que le préteur appellé Zeuxis fut déposé, pour l'avoir proposé à l'assemblée. Alors ceux qu'on venoit de condamner, firent une démarche té-

méraire, mais dont l'événement fut heureux. Car, contre le sentiment de leurs amis qui les exhortoient à céder au tems, & à se retirer à Corcyre auprès des Romains, ils résolurent de se présenter devant le peuple, ou pour appaiser son ressentiment par cette marque de confiance, ou pour souffrir de sa part tout ce qu'il voudroit ordonner. Lorsqu'ils furent donc entrés au milieu de l'assemblée, la multitude étonnée de leur audace, fit d'abord éclater un murmure, qui fut un moment après, suivi d'un grand silence, que lui imposérent le respect de leur ancienne dignité, & la compassion de leur malheur présent.

Ensuite, lorsqu'on leur eut permis de s'expliquer, ils parlérent premièrement d'un ton humble & soumis; puis, dans la suite de leur discours, quand il fut question de justifier leur conduite, ils se défendirent avec cette hardiesse & cette confiance, que l'innocence seule peut inspirer. Enfin, devenus accusateurs d'Apologistes qu'ils étoient au commencement, ils osérent même reprocher à leurs ennemis leur injustice & leur cruauté, & firent tant d'impression sur les esprits, que d'un commun consentement, on cassa la sentence qui les avoit condamnés, & qu'on les rétablit dans leur premier état; ce qui n'empêcha pas qu'on ne rejettât l'alliance des Romains. Mais quand le bruit de la défaite de Philippe à Cynoscéphale se fut répandu, tous les peuples de l'Acarnanie se soumirent aux loix du Vainqueur.

Les principales Villes du païs, outre Leucade qui en fut la capitale, étoient Anactorion, située dans une presqu'île auprès d'Actium; Actium, ville maritime & célébre dans l'antiquité; Stratus, ville très-forte sur l'Achéloüs, où l'on ne pouvoit aborder qu'en remontant le fleuve l'espace de deux cens stades; Énée ou Éniade sur un autre fleuve que Strabon ne nomme pas. Il paroît qu'il y a eu anciennement deux Villes de ce nom dans l'Acarnanie. L'ancienne, à égale distance de Stratus & de la mer, n'étoit plus habitée du tems de ce Géographe. Quant à la nouvelle, elle n'étoit éloignée de l'embouchure de l'Achéloüs que de soixante-dix stades. Il y a eu encore d'autres Villes, telles que Phalére, Alyzie, Leucas, Argos-Amphilochium, Ambracie. Les rivières les plus considérables du païs, étoient l'Achéloüs & l'Événe. L'Acarnanie, qui fait aujourd'hui partie de la Turquie d'Europe, a pour nom moderne Lacarnia; quoiqu'on l'appelle aussi le Despotat, dont il n'est toutefois qu'une partie.

On prétend qu'il y a eu en Égypte un petit païs, qui portoit le nom d'Acarnanie, & en Sicile une Ville, située du côté de Syracuse, qui portoit aussi le même nom, & qui étoit célébre par un vieux temple de Jupiter Olympien. D'autres soûtiennent que c'est une erreur.

ACARNANIENS, *Acarnanii*, Ἀκαρνᾶνες, peuples de l'Acarnanie. *Voyez* Acarnanie.

ACARNIENS, (a) titre qu'Ariſtophane donna à une de ſes Comédies. Le but que ce Poëte s'étoit propoſé dans cette piéce, c'eſt, au rapport de M. l'abbé Vatry, de perſuader aux Athéniens de s'accorder avec les Lacédémoniens, & de finir une guerre, qui les ruinoit les uns & les autres, ainſi que leurs alliés, & leurs tributaires.

ACASIS, *Acaſis*. C'eſt la même qu'Acacallis qui étoit fille de Minos. *Voyez* Acacallis.

ACASTE, *Acaſtus*, (b) ſerviteur ou eſclave de Cicéron. Il en eſt ſouvent parlé dans les lettres de ce fameux Orateur. Lorſqu'il deſcendoit du vaiſſeau à Athénes, en revenant de Cilicie, Acaſte ſe préſenta à lui, le vingt-unième jour depuis ſon départ de Rome, & lui remit les lettres de Térentia, ſa femme, avec celles de pluſieurs d'entre ſes amis, leſquelles lui apprenoient que tout, dans ſa patrie, tendoit à la guerre.

ACASTE, *Acaſte*, (c) nom d'une nymphe Océanide, c'eſt-à-dire, d'une des filles de l'Océan & de Téthys. Selon D. Bern. de Montfaucon, ce nom ſe trouve dans la Théogonie rapportée par Héſiode.

ACASTE, *Acaſtus*, Ἄκαστος, (d) étoit fils de Pélias, roi d'Iolcos en Theſſalie, & d'Anaxibie, & couſin germain de Jaſon. Il eſt connu des Anciens comme un célèbre chaſſeur qui tiroit bien de l'arc. Il fut l'un des capitaines des Argonautes, nation fameuſe dans l'antiquité. Pélias étant mort dans leur voyage de la Colchide, Acaſte, quand on fut de retour en Theſſalie, engagea ſes compagnons à célébrer, avant que de ſe ſéparer, des jeux funébres en l'honneur de ſon pere. Pauſanias nous en a laiſſé la deſcription ſuivante. » Derrière le palais d'Amphiaraüs [repréſenté ſur le coffre que les Cypſélides avoient conſacré dans le temple de Junon à Olympie] on célébre, dit cet Écrivain, des jeux funébres en l'honneur de Pélias. Il y a une foule de ſpectateurs, au milieu deſquels, eſt Hercule aſſis ſur un trône. Derrière lui, eſt une femme qui joue de la flûte Phrygienne, & l'inſcription la fait connoître. Piſus, fils de Périérès, & Aſtérion, fils de Cométas, montés chacun ſur un char, pouſſent leurs chevaux dans la carrière. On dit qu'Aſtérion fut du nombre des Argonautes. Pollux, Admète & Euphéme diſputent le même prix. Si l'on en croit les Poëtes, cet Euphéme étoit fils de Neptune, & il accompagna Jaſon à l'expédition de la Colchide. Quoiqu'il en ſoit, on voit que c'eſt lui qui remporte la victoire. D'un autre côté, Admète & Mopſus,

(a) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 154.
(b) Cicer. L. XIV. Epiſt. 5.
(c) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 72.
(d) Pauſ. p. 30, 197, 320, 321, 384. Diod. Sicul. p. 178. Ovid. Metam. L. VIII. c. 7. L. XI. c. 11. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lett. T. IX. p. 75, 82. T. XII. p. 142, 143. *& ſuiv.* p. 332. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VI. p. 375, 438. *& ſuiv.* T. VII. p. 44, 45, 337. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. V. p. 35.

» fils d'Ampyx, font aux prises;
» & soûtiennent le combat du
» Ceste. Au milieu d'eux est un
» homme qui joue de la flûte,
» comme il se pratique encore de
» notre tems, pour animer les
» Pentathles au combat du Saut.
» Le combat de la Lutte se passe
» entre Jason & Pélée; ils paroissent de force égale. Eurybote
» est dans la posture d'un homme
» qui jette son palet. Cet Eurybote, quel qu'il soit, s'est rendu
» célébre dans cette espèce de
» combat. Mélanion, Néothée,
» Phalarée, Argius & Iphiclus
» sont les cinq, qui paroissent avoir
» disputé le prix de la course à
» pied. Iphiclus remporte le prix,
» & Acaste lui met une couronne
» sur la tête. Cet Iphiclus étoit le
» pere de Protésilas, qui alla au siége de Troye. On voit, dans le
» même tableau, plusieurs trépiés
» pour les vainqueurs. Les filles
» de Pélias assistent à ces jeux;
» l'une d'elles est nommée dans
» l'inscription, c'est Alceste. Iolas, le compagnon volontaire
» des travaux d'Hercule, remporte le prix de la course du
» char à quatre chevaux; & c'est
» par-là que finissent les jeux funébres de Pélias. «

On remarque que Pausanias ne fait point mention des combats Littéraires qui accompagnérent ces jeux. Cependant un ouvrage d'Acésandre sur l'Afrique, cité par Plutarque, nous apprend qu'on y donna aussi cette sorte de combat, dans lequel les Poëtes disputoient le prix, en y lisant leur Tétralogie, & que Sybilla fut vainqueur. On croit que c'est l'exemple le plus ancien qu'on puisse citer des combats Littéraires, si usités depuis dans les jeux solemnels de la Gréce.

Il y en a qui ont imaginé que Pélias n'étoit pas mort pendant le voyage des Argonautes, mais qu'il avoit été tué par ses propres filles. C'est pourquoi Acaste résolut de poursuivre ses sœurs jusques dans la cour du roi Adméte, son cousin, où Alceste s'étoit rétirée. Et parce que ce Prince qui en étoit amoreux, ne voulut pas la rendre, Acaste ravagea toute la campagne. Adméte ayant été pris dans une sortie, la généreuse Alceste alla s'offrir volontairement au vainqueur, pour délivrer son amant de la mort, dont il étoit menacé. Acaste l'accepta, & renvoya Adméte. Hercule arriva en ce tems-là à la cour de ce Prince, & le trouva dans la dernière désolation, à cause de la perte de sa maîtresse, qu'il croyoit sur le point d'être immolée aux manes de son pere. Adméte pria ce Héros de poursuivre son ennemi. Hercule défit Acaste, & délivra, par ce moyen, Alceste qu'il remit entre les mains d'Adméte, qui la prit pour sa femme.

Acaste avoit épousé Astidamie. Cette Princesse étant devenue amoureuse de Pélée qui, obligé pour un meurtre involontaire de quitter Phtie, s'étoit retiré à Iolcos, & le trouvant insensible, l'accusa, auprès de son mari, d'avoir voulu la séduire. Acaste, pour ne pas violer les droits de l'hospitalité, en le faisant mourir, ordonna à ses

officiers de le conduire à la chasse sur le mont Pélion, & là, de le lier & de le garotter, de cacher son épée, & de le laisser ainsi exposé à la merci des bêtes féroces; comme si cette manière de le faire mourir, observe M. l'abbé Banier, étoit moins contraire aux droits de l'hospitalité, que ne l'auroit été celle de le condamner soi-même à la mort. Pélée, ainsi abandonné, trouva le moyen de rompre ses chaînes. Ayant rassemblé quelques-uns de ses amis, entre autres, Jason, Castor & Pollux, alla à Iolchos, & étant entré de force dans le palais d'Acaste, il tua Astidamie, &, selon quelques Auteurs, il tua aussi Acaste.

ACATALECTIQUE, terme qui, dans la poëtique des Anciens, signifie des vers complets, qui ont tous leurs pieds, leurs syllabes & auxquels il ne manque rien à la fin. C'est ce qui est désigné par le mot même d'Acatalectique, qui vient de la préposition κατὰ & du verbe λήγω, finir, cesser, d'où se forme καταληκτικὸς, qui veut dire, manquant de quelque chose à la fin, ou incomplet, & d'ἀ, privatif, lequel mis avant καταληκτικὸς, lui donne une signification toute opposée. Ainsi on appelloit Catalectique, tout vers qui manquoit d'une syllabe à la fin, & par la même raison, on donnoit le nom d'Acatalectique à tout vers, qui étoit complet, & qui ne manquoit d'aucune syllabe. Horace fournit un exemple de l'un & de l'autre, dans ces deux vers de la quatrième Ode de son premier livre :

Solvitur | acris hi | ems gra | ta vice | veris | & fa | voni,
Trahunt | que sic | cas ma | chinæ | cari | nas.

On voit que le premier de ces deux vers ainsi scandés, a tous ses pieds complets. C'est donc un vers Acatalectique. Mais il n'en est pas de même du second, dont le dernier pied manque d'une syllabe pour former une vers Iambique; en conséquence il doit être regardé comme un vers Catalectique.

Ces vers François de sept syllabes, composés sur la mort de Mgr. le Dauphin & Mde. la Dauphine, qui moururent à quelques jours l'un de l'autre:

En vain | la mort | & l'a | mour
D'une | funes | te vic | toire
Se dis | putent | ils la | gloire;
Ils sont | vainqueurs | tour à | tour.
Sitôt | que la | mort ja | louse
A l'é | poux ra | vit l'é | pouse;
Aussi | tôt l'a | mour ja | loux
A l'é | pouse | rend l'é | poux.

peuvent être comptés pour des vers Acatalectiques, ainsi que ces deux autres, dont l'un n'est que de trois syllabes:

La ci | gale a | yant chan | té
tout l'é | té.

ACATALEPSIE, *Acatalepsis*, terme qui est formé du Grec ἀ, privatif, & de καταλάμβανω, *capio*, je saisis, j'entends. Il

signifie l'impossibilité qu'il y a, qu'une chose soit conçue ou comprise.

Arcésilas fut le premier défenseur de l'Acatalepsie. Il en raisonnoit ainsi : » On ne peut rien sçavoir, pas même ce que Socrate » croyoit ne pas ignorer, qu'on » ne sçait rien. Cette impossibilité vient & de la nature des » choses, & de la nature de nos » facultés ; mais plus encore de la » nature de nos facultés, que de » celle des choses.

» Il ne faut donc, ajoûtoit Arcésilas, ni nier, ni assurer quoique ce soit. Car il est indigne » du Philosophe, d'approuver ou » une chose fausse ou une chose » incertaine, & de prononcer, » avant que d'être instruit. »

ACATALEPTIQUE, *Acatalepticus*, *Acataleptica*, nom d'une secte de Philosophes, qu'on dit avoir été une branche de l'Académie. Ils doutoient absolument de tout. Non-seulement ils disoient qu'on ne sçait rien certainement, mais même ils prétendoient qu'il étoit impossible d'avoir aucune connoissance certaine ; ce qui les distinguoit des Sceptiques & des Pyrrhoniens. Car, quoique ceux-ci doutassent de tout, ils avouoient néanmoins, qu'on pouvoit acquérir quelque connoissance certaine.

ACATIE, *Acatium*, (a) sorte de petite barque à trois rames, deux d'un côté, & une de l'autre. Elle est connue sous d'autres noms, & en particulier sous celui de Scaphe, *Scapha*. Ce nom est employé, dans Diodore de Sicile, pour une barque à quatre rames, & dans Polybe, pour une barque à cinq rames, qui en avoit trois d'un côté, & deux de l'autre.

ACCA, *Acca*, Ἄκκα, (b) l'une des compagnes de Camille, reine des Volsques. Elle étoit chérie de cette Princesse, plus que toutes les autres, & avoit mérité de sa part une confiance particulière. Camille, sur le point d'expirer, lui adressa ces paroles : » Ma sœur, » j'ai eu jusqu'ici du courage, & » des forces ; elles m'abandonnent : ma blessure mortelle, » étend un sombre voile sur tout » ce qui m'environne. Allez » promptement porter à Turnus » ces dernières paroles de Camille ; dites-lui qu'il se hâte » de venir prendre ici ma place, » & qu'il éloigne les Troyens des » murs de Laurente. Adieu. «

Acca, pour exécuter les derniers ordres de la Reine sa maîtresse, vint apporter, dans le bois où Turnus étoit embusqué, la funeste nouvelle de la défaite de son armée, & causa à ce Prince la plus vive inquiétude. Car elle lui dit que les Volsques avoient été taillés en piéces ; que Camille même y avoit perdu la vie ; que l'ennemi étoit maître de la campagne ; & que la ville de Laurente étoit dans la plus affreuse consternation. Turnus, à ces mots, devenu furieux, quitta aussi-tôt le bois, & marcha au secours de cette Ville.

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 216.

(b) Virg. Æneid. L. XI. v. 820, 827, 897. & seq.

ACCA-LAURENTIA, *Acca-Laurentia*, Ἄκκα-Λαυρεντία, (*a*) nom de la femme de Faustulus, l'un, ou plutôt le chef des bergers, qui trouvérent Remus & Romulus, après qu'on les eut exposés sur le bord du Tibre. Ce Faustulus ayant prié ses camarades de lui mettre les deux enfans entre les mains, les porta à sa femme; & trouvant qu'elle venoit d'accoucher, mais qu'elle étoit fort triste de ce que son fruit étoit mort en naissant, pour la consoler, il lui fit présent de ces deux autres enfans, qu'il lui conseilla d'élever à la place du sien, lui racontant leur avanture dès le commencement. C'est pour cela que les Romains offrirent depuis des sacrifices à Acca-Laurentia.

Les fêtes instituées en son honneur s'appelloient de son nom, *Laurentales*, & tomboient au mois d'Avril; & selon M. l'abbé Banier, ainsi que selon D. Bern. de Montfaucon, au mois de Décembre, c'est-à-dire, vers le dixième des Calendes de Janvier. Le Prêtre de Mars, durant ces fêtes, faisoit des libations de vin & de lait, de même qu'aux funérailles. Ces sacrifices étoient offerts dans le Vélabre près du Tibre. Au reste, le P. Noris, depuis Cardinal, soûtient qu'Acca-Laurentia ne fut jamais regardée comme une Déesse, parce qu'on célébroit ses funérailles; ce qu'on ne faisoit jamais pour ceux qui étoient reconnus pour Dieux.

ACCA-LAURENTIA, *Acca-Laurentia*, ou ACCA-LARENTIA, *Acca-Larentia*, Ἄκκα-Λαρεντία, (*b*) célébre courtisanne, qu'il ne faut pas confondre avec Acca-Laurentia, dont il est question dans l'article précédent. Elle avoit été élevée par les Romains, ainsi que cette autre, au rang des Divinités. M. l'abbé Banier, d'après Plutarque, en parle de la sorte.

Un Prêtre d'Hercule, s'avisa un jour de jouer avec ce Héros, à condition que celui qui gagneroit, régaleroit l'autre. Après cette convention, il jetta les dez pour lui, & ensuite pour Hercule, qui gagna. Pour satisfaire à sa promesse, il fit préparer un superbe festin; &, suivant la détestable coûtume de ces tems-là, il fit conduire dans le temple, une des plus belles femmes de la Ville, nommée Laurentia, pour y passer la nuit. Plutarque ajoûte qu'elle plut au Dieu qui lui apparut, & qui lui dit que la première personne qu'elle trouveroit au sortir du temple, la rendroit heureuse, & la combleroit de biens. Tartutius, homme riche & puissant, fut celui qu'elle rencontra le premier, & qui en devint si éperdument amoureux, qu'étant mort quelque-tems après, il lui laissa d'immenses richesses. Elle les augmenta encore beaucoup, par l'infame métier qu'elle

(*a*) Plut. Tom. I, pag. 19. Dionys. Halic. L. I. c. 78. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. p. 540, 541. T. IV. p. 442. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 406. Tom. II. pag. 230.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. IV. p. 438, 439. & *suiv.*

exerça pendant plusieurs années. Lorsqu'elle se vit sur le point de mourir, elle nomma héritier le Sénat romain, qui en témoigna beaucoup de reconnoissance. Son nom fut écrit dans les fastes, & on institua des fêtes en son honneur.

Ces fêtes arrivoient au mois d'Avril, & on y célébroit des jeux, qui furent appellés les Jeux floraux. Cette Acca-Laurentia, étoit surnommée Tarentia, ou Tarrutia, au lieu que l'autre Acca-Laurentia n'avoit pas d'autre nom. Au reste, comme le nom de Laurentia rappelloit toujours les infamies de cette courtisanne, on lui donna celui de Flore; mais ce changement n'abolit pas le souvenir des débauches de cette courtisanne, qu'on avoit soin même de renouveller dans les Jeux floraux, où l'on commettoit une infinité d'infamies, dignes de la Déesse, en l'honneur de qui ils avoient été institués.

ACCAIN, *Accain*, (a) ville de la terre sainte, dans la tribu de Juda. Dom Calmet dit qu'on n'en sçait pas la position.

ACCARON, *Accaron*, (b) ville de Palestine, au païs des Philistins. Elle échut d'abord à la tribu de Juda; mais ensuite elle fut donnée à la tribu de Dan. On la voyoit vers la Méditerranée, entre Jamnia & Azoth. C'étoit une Ville forte, qui se défendit courageusement contre les tribus de Juda & de Siméon, qu'elle força de se retirer avec perte. L'Arche du Seigneur, pendant qu'elle étoit entre les mains des Philistins, fut portée à Accaron. Les habitans, témoins des maux qu'elle avoit déjà causés dans les villes où on l'avoit portée, & appréhendant qu'il ne leur en arrivât autant, furent d'avis, qu'on la renvoyât aux Israëlites. Leur dieu étoit Béelzébuth.

ACCENDONES, *Accendones*, nom que l'on donnoit aux chefs des Gladiateurs, qui, dans les jeux publics & les spectacles, les animoient au combat. C'est ce qui est désigné par le mot *Accendones*, qui vient du latin *Accendere*, animer, exciter.

ACCENSES, *Accensi*, (c) officiers publics à Rome, qui étoient pour la plûpart des affranchis. Leur fonction ressembloit à celle de nos huissiers. Car c'étoient eux, qui avertissoient le peuple de s'assembler; qui faisoient faire silence; qui marchoient devant les Décemvirs, & devant le Consul, dans le mois que celui-ci n'avoit pas les faisceaux; qui introduisoient devant le Préteur, ceux qui demandoient justice; qui assistoient ce Magistrat, lorsqu'il tenoit le siége; qui lui disoient tout haut, de trois heures en trois heures, quelle heu-

(a) Josu. c. 15. v. 57.

(b) Reg. L. I. c. 5. v. 10. & seq. L. IV. c. 1. v. 12. Josu. c. 15. v. 45, 46. c. 19. v. 43. Joseph. L. V. c. 2.

(c) Tit. Liv. L. I. c. 43. L. VIII. c. 8. Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 60, 118. Roll. Hist. Rom. Tom. I. p. 398. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 15.

re il étoit, dans les armées Romaines.

Il y avoit des Accenses parmi les troupes. C'étoient, selon Festus, des surnuméraires, qui servoient à remplacer les soldats tués dans une bataille, ou mis hors de combat par leurs blessures. Cet Auteur ne leur donne aucun rang dans la milice; mais Asconius leur en assigne un, semblable à celui de nos caporaux, & de nos trompettes. Tite-Live fait mention des Accenses, dans le premier & le huitième livre de sa première Décade; mais c'est d'une manière peu avantageuse. Car il dit qu'on les plaçoit à la queue, parce que c'étoient ceux de toute l'armée, sur qui on comptoit le moins. Certains prétendent qu'ils se battoient avec la fronde, & à coups de pierres.

On comptoit donc deux sortes d'Accenses chez les Romains. Les premiers se nommoient ainsi, *ab acciendo*, parce qu'une de leurs charges consistoit, comme on vient de le voir, à convoquer le peuple. Pour les autres, ils étoient appellés Accenses, à cause qu'ils étoient ajoûtés au nombre compétent, *quia adcensebantur*, vel *accensebantur*, id est, *ad censum adjiciebantur*.

ACCENT, *Accentus*, (*a*) Terme formé d'*Accentum*, Supin d'*Accino*; Verbe, qui est composé de la préposition *ad*, & de *canere*. Les Grecs l'appellent Prosodie, προσωδία; mot formé de πρὸς, qui est une préposition Gréque, & de ωδὴ, *cantus*, chant. On l'appelle aussi τόνος, ton. L'Accent se considére de diverses manières.

1.o C'est une infléxion de voix, une sorte de prononciation, contractée dans le païs où l'on est né. On peut dire, dans ce sens, que chaque nation, chaque peuple, chaque province, chaque ville même, différe d'une autre dans le langage, non seulement parce qu'on se sert de mots différens, mais encore par la manière d'articuler & de prononcer les mots. C'est encore dans ce sens, que les mots écrits n'ont point d'Accent. Car l'Accent, ou l'Articulation modifiée, ne peut affecter que l'oreille. Or, l'écriture n'est apperçue que par les yeux. Cette espèce de modulation dans le discours, particulière à chaque païs, est ce que M. l'abbé d'Olivet appelle, Accent national, dans son excellent traité de la Prosodie.

Il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de se corriger, du moins entièrement, de cette sorte d'Accent. Ainsi, on reconnoîtra toujours un Gascon à son accent. Les Athéniens, sur tout, avoient l'oreille fine & délicate sur l'article. Il n'y avoit personne parmi eux, soit artisans, soit matelots, soit laboureurs, soit soldats, tous gens grossiers pour l'ordinaire, qui ne reconnût au son même de la voix, si l'on étoit étranger,

(*a*) Quint. L. XII. c. 10. p. 422, 423. Roll. hist. anc. Tom. III. pag. 72, 73. Trait. des Etud. T. I. p. 141. *& suiv.* Méth. de Port-Roy. 2. Edit. p. 21, 524. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XXI. p. 204, 205.

ou non. Témoin ce qui arriva à Théophraste. Il marchandoit quelque chose à une vieille femme d'Athénes, qui vendoit des légumes. *Non, monsieur l'Étranger*, lui dit-elle, *vous ne l'aurez point à meilleur marché*. Théophraste fut étrangement surpris de se voir traité d'Étranger, lui qui avoit passé presque toute sa vie à Athénes, & qui se piquoit de mieux parler que tout autre. Cependant c'est à son langage qu'elle reconnut qu'il n'étoit pas du païs.

2.° Accent signifie quelquefois un certain ton de voix, qui est souvent une marque de l'intention de celui qui parle, & qui fait donner une bonne ou mauvaise interprétation à ses paroles. C'est ainsi que de certains discours présentent un sens bien différent de celui qu'ils ont naturellement. Cela peut arriver dans l'interrogation, dans l'admiration, dans l'ironie, dans la colère, & dans les autres passions. C'est ce que M. l'abbé d'Olivet appelle Accent oratoire.

3.° Accent se prend pour un terme de Grammaire. Il y en a qui croyent que l'Accent, dans ce dernier sens, est d'institution nouvelle, & que les Anciens ne s'en servoient point. Dautres, au contraire, ont bien de la peine à se persuader que l'on ne fit pas usage, dans les tems les plus reculés, de l'Accent, ou de quelque signe semblable. On apporte en preuve un passage de Cicéron, que voici : » Les Anciens, dit ce » célébre Orateur, ont voulu » qu'il y eût dans la prose même, des intervalles, des séparations du nombre & de la » mesure, comme dans les vers ; » & par ces intervalles, cette » mesure, ce nombre, ils ne » veulent pas parler ici de ce » qui est déjà établi pour la fa» cilité de la respiration, & pour » soulager la poitrine de l'Ora« teur, ni des notes ou signes » des copistes ; mais ils veulent » parler de cette maniére de pro» noncer, qui donne de l'ame & » du sentiment aux mots & aux » phrases, par une sorte de mo» dulation pathétique. « Ce passage prouve, en effet, que les signes, les notes, ou Accens, étoient connus & pratiqués, au moins du tems de Cicéron. Ajoûtez à cela, que Quintilien fait une mention expresse des Accens, & que Cicéron lui-même en distingue ailleurs de plus d'une espèce, comme on le verra ci-après.

Quoiqu'il en soit, il paroît que les Grecs sont les premiers, qui ont introduit l'usage des Accens dans l'écriture. L'Auteur de la Méthode gréque de Port-royal, observe que la bonne prononciation de la Langue gréque étant naturelle aux Grecs, il leur étoit inutile de la marquer par des Accens dans leurs écrits ; qu'ainsi il y a bien de l'apparence qu'ils ne commencérent à en faire usage, que lorsque les Romains, curieux de s'instruire de la Langue gréque, envoyérent leurs enfans étudier à Athénes. On songea alors à fixer la prononciation, & à la faciliter aux étrangers ; ce qui arriva, poursuit le même Auteur, un peu avant le tems de Cicéron.

Comme il y a diverses infléxions de voix, dont les unes élevent le ton, les autres le baissent, & d'autres, enfin, l'élevent d'abord, & le rabaissent ensuite sur la même syllabe; l'on a distingué trois sortes d'Accens, l'aigu formé de droite à gauche, en cette manière ´, le grave écrit de gauche à droite `, & le circonflexe composé à la fois de l'aigu & du grave ^.

L'Accent aigu marquoit qu'il falloit élever la voix, en prononçant la voyelle sur laquelle il étoit écrit. L'accent grave marquoit au contraire, qu'il falloit baisser la voix. L'Accent circonflexe, enfin, que l'on arrondit, en grec, de cette manière ~, étoit destiné à faire entendre qu'après avoir d'abord élevé la voix sur une syllabe, il falloit ensuite la rabaisser sur cette même syllabe.

Denys d'Halicarnasse nous apprend que, chez les Grecs, l'élévation de la voix dans l'Accent aigu, & son abaissement dans le grave, étoient d'une quinte entière; & que dans l'Accent circonflexe, composé des deux autres, la voix parcouroit deux fois la même quinte, en montant & en descendant sur la même syllabe. Comme il n'y avoit, dans la langue grecque, aucun mot qui n'eût son Accent, ces élévations & abaissemens continuels d'une quinte, devoient rendre la prononciation grecque assez chantante. Les Latins avoient, ainsi que les Grecs, les Accens aigu, grave & circonflexe; & ils y joignoient encore d'autres signes propres à marquer les longues, les bréves les repos, les suspensions, l'accélération. Ce sont ces notes de la la prononciation, dont parlent les Grammairiens des siécles postérieurs, qu'on a prises pour celles de la déclamation.

On ignore quelle étoit la valeur des Accens chez les Latins. Ils avoient des longues & de bréves, les premieres, en général, doubles des secondes dans leur durée, & ils en avoient d'indéterminées, *irrationales*. Mais on ignore aussi la valeur de ces durées, & l'on ne sçait pas davantage, si dans les Accens on partoit d'un ton fixe & déterminé. Une chose bien certaine, c'est que le peuple Romain étoit, comme les Grecs, fort sensible à l'harmonie du discours. En voici une preuve: » Si dans nos théa-» tres, dit Cicéron, un Acteur » prononce une syllabe bréve ou » longue, autrement qu'elle ne » doit être prononcée, selon l'usa-» ge, ou d'un ton grave ou aigu, » tout le peuple se récrie. Cepen-» dant, continue Cicéron, le » peuple n'a point étudié les régles » de notre Prosodie. Seulement il » sent qu'il est blessé par la pro-» nonciation de l'Acteur; mais il » ne pourroit pas démêler en quoi, » ni comment. Il n'a, sur ce point, » d'autre régle que le discerne-» ment de l'oreille; & avec ce » seul secours que la nature & » l'habitude lui donnent, il con-» noît les longues & les bréves, » & distingue le grave de l'aigu. »

Sélon les Grammairiens Grecs, l'Accent aigu peut se placer sur l'une des trois dernières syllabes d'un mot, soit que celle qui le

reçoit, ſoit longue, ou qu'elle ſoit bréve. Toutefois ſi la dernière eſt bréve, il eſt d'uſage qu'on le mette ſur l'antépénultième. Si au contraire elle eſt longue, cette antépénultième ne peut avoir ordinairement d'Accent. Ainſi on mettra un Accent aigu ſur ός de θεός, *Deus*, Dieu, ſur λό de λόγος, *verbum*, parole, ſur τύ de τύπτομεν, *verberamus*, nous frappons.

L'Accent grave, qui n'eſt pas tant un Accent qu'une privation, ou un rabaiſſement de l'Accent, ne ſe marque jamais que dans la ſuite du diſcours & à la fin des mots, où il y auroit naturellement un accent aigu. Il montre qu'alors ces mots n'élevent pas tout à fait leur dernière ſyllabe, mais qu'ils la ſoûtiennent ſeulement un peu. C'eſt dans ce ſens que l'on place un Accent grave ſur μὴ de τιμὴ, *honor*, honneur.

L'Accent circonflexe ne ſe met que ſur la dernière ſyllabe d'un mot, comme ſur μῶ de τιμῶ, pour τιμάω, *honoro*, j'honore, ou bien ſur la pénultième, comme ſur σῶ de σῶμα, *corpus*, le corps.

Quoique l'on ſuive, pour l'ordinaire, ces régles des Grammairiens grecs, dans la diſpoſition des Accens, on ne s'y conforme point dans la prononciation que l'on conſerve actuellement. Ainſi les Accens ne ſervent plus de guide pour élever ou pour abaiſſer le ton.

Pour ce qui eſt du Latin, l'on ne fait ſentir, aujourd'hui, la quantité des mots, que par rapport à la pénultième ſyllabe, encore faut-il que le mot ait plus de deux ſyllabes. Car les mots, qui n'ont que deux ſyllabes, ſont prononcés également, ſoit que la première ſoit longue, ou qu'elle ſoit bréve; par exemple l'*a* eſt bref dans *Pater*, & long dans *Mater*. Cependant on prononce l'un & l'autre, comme s'ils avoient la même quantité.

Dans les livres, qui ſervent à des lectures publiques, on ſe ſert de l'Accent aigu, que l'on place différemment, ſelon que la pénultième eſt bréve ou longue. Ainſi, dans *Matutinus*, on ne fait ſentir la la quantité que ſur la pénultième *ti*; & parce que cette pénultième eſt longue, on y met l'Accent aigu, *Matutínus*. Au contraire, cette pénultième *ti* eſt bréve dans *Serotinus*. Alors on met l'Accent aigu ſur l'antépénultième *Serótinus*, ſoit que dans les vers cette antépénultième ſoit bréve, ſoit qu'elle ſoit longue. Cet Accent aigu ſert alors à marquer qu'il faut s'arrêter comme ſur un point d'appui, ſur cette antépénultième accentuée, afin d'avoir plus de facilité pour paſſer légérement ſur la pénultième & la prononcer bréve. Au reſte, cette pratique ne s'obſerve que dans les livres d'Égliſe, deſtinés à des lectures publiques. Il ſeroit à ſouhaiter qu'elle fût également pratiquée à l'égard des livres claſſiques, pour accoûtumer les jeunes gens à prononcer régulièrement le latin.

Nos Imprimeurs ont conſervé l'uſage de mettre un Accent circonflexe ſur l'â de l'ablatif de la première déclinaiſon. Les Anciens élevoient la voix ſur l'*a* du nominatif, & le marquoient par un Accent aigu, *muſá*; au lieu qu'à

l'ablatif, ils l'élevoient d'abord, & la rabaissoient ensuite, comme s'il y avoit eu *musáà ;* & voilà l'Accent circonflexe que nous avons conservé dans l'écriture, quoique nous en ayons perdu la prononciation. On se sert encore de l'Accent circonflexe en latin, quand il y a syncope, comme *virûm* pour *virorum*, *sestertiûm* pour *sestertiorum.* Enfin, l'on employe l'Accent grave sur la dernière syllabe des adverbes *malè*, *benè*, *diù*, &c. Quelques-uns même veulent qu'on s'en serve sur tous les mots indéclinables ; mais cette pratique n'est pas exactement suivie. Nous avons conservé la pratique des Anciens, à l'égard de l'Accent aigu qu'ils marquoient sur la syllabe, qui est suivie d'un enclitique : *Arma virúm que cano.* Dans *virúm*, on éleve la voix sur l'*u* de *virum*, & on la laisse tomber en prononçant *que*, qui est un enclitique.

Quant aux Accens des Hébreux, ils ont quelque chose de commun avec les Accens des Grecs & des Latins ; mais ils ont en même-tems quelque chose de particulier, & qui ne se trouve que dans la langue Hébraïque. Ce qu'ils ont de commun, c'est qu'ils marquent les tons ; sçavoir, quand il faut élever ou abaisser la voix sur certaines syllabes. Quand un Juif habile lit le Texte Hébreu de la Bible, il chante plutôt qu'il ne lit, parce qu'il le prononce sur les tons qui sont marqués par les Accens. Pour ce qui est de particulier à cette langue, à l'égard des Accens, c'est qu'ils y font la même chose que les points & les virgules dans le latin, dans le grec & dans le françois. Ils distinguent les sections, les périodes & les membres des périodes.

On croit que l'institution des Accens des Hébreux, du moins tels qu'ils les ont à présent, ne remonte pas avant le cinquième siécle. On l'attribue aux Docteurs de la fameuse école de Tibériade, qui travaillérent à la critique des livres de l'Écriture sainte, c'est-à-dire, à distinguer les livres apocryphes d'avec les canoniques, & qui, ensuite, les diviférent par sections & par versets, en fixant la lecture & la prononciation par des points & par d'autres signes, d'où est venue l'origine des Accens des Hébreux. Ces docteurs furent appellés Massoretes, du mot *massore*, qui veut dire tradition, parce qu'ils s'attachérent dans leur opération à conserver, autant qu'il leur fut possible, la tradition de leurs peres, dans la manière de lire & de prononcer.

Les Accens des Anciens sont passés dans notre langue, où ils sont fort communs ; mais pour ne pas alonger cet article davantage, je renvoie le Lecteur aux différentes Grammaires françoises que nous avons, & en particulier à celle de M. Restaut.

M. Rollin, dans son Traité des Études, ne manque pas d'observer, qu'il est à propos de donner aux jeunes gens, une teinture des Accens, parce qu'ils sont d'une grande utilité pour l'explication ; & il ajoûte que quoique la connoissance des Accens ne soit pas d'un grand

travail, elle est souvent trop négligée, même par les Sçavans. Il seroit donc à désirer que l'on apprît de bonne heure aux jeunes gens, à remarquer l'usage des Accens, & sur-tout, qu'on les obligeât à les employer dans leurs compositions. Ce seroit un moyen sûr & infaillible de les accoûtumer, dès leur bas âge, à une prononciation plus exacte, & à une façon d'écrire beaucoup plus correcte; Observation qui regarde principalement notre langue, que l'on écrit, pour la plûpart du tems, d'une manière qui fait pitié, même au sortir des classes.

ACCEPTION, *significatio*, *notio*, *intellectus*, terme de grammaire. C'est le sens que l'on donne à un mot: par exemple, ce mot, *esprit*, dans sa première Acception, signifie vent, souffle. Mais en métaphysique, il est pris dans une autre Acception. On ne doit pas, dans la suite du même raisonnement, le prendre dans une Acception différente.

ACCEPTION de PERSONNE. (*a*) Dieu ordonne que les Juges portent leurs jugemens sans Acception de personne; qu'ils ne considérent ni le pauvre, ni le riche, ni le foible, ni le puissant; qu'ils ne fassent attention qu'à la justice & à la vérité. Dieu ne fait point Acception des personnes. Les Juifs disoient au Sauveur, qu'il disoit la vérité, sans Acception de personne & sans crainte. S. Jude, au lieu de *faire Acception de personne*, se sert de cette expression, *admirer les personnes*. Isaïe donne pour un caractere du Messie, de ne pas faire Acception de personne.

ACCEPTOR, *Acceptor*, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

ACCÉS, *Acces*, Γ'σα, (*b*) étoit de la ville de Thécua. Ce fut l'un des trente vaillans Officiers, qui composoient l'armée de David. Il avoit eu un fils, qui s'appelloit Hira.

ACCESSION, *Accessio*, (*c*) terme dont on se servoit à Rome, pour exprimer des ventes publiques par voie de justice. C'est ce qu'on appelle ajourd'hui vendre à l'encan. Ceux qui étoient employés dans ces ventes publiques, pour proclamer ce qui étoit à vendre, & le prix qui en étoit offert, se nommoient *Præcones*, crieurs; & ceux qui achétoient, s'appelloient *Sectores*, proprement enchérisseurs. On donne aujourd'hui différens sens au mot Accession, qui est en usage dans le droit, dans la pratique, &c.

ACCESSIT, terme de Collége. C'est une récompense qu'on donne aux Écoliers qui ont composé, presque aussi bien que celui qui a remporté le prix. Un tel a eu le premier prix des vers, & un tel le premier Accessit; c'est-à-dire, qu'il est celui qui a approché le plus près des prix.

(*a*) Levit. c. 19. v. 15. Deuter. c. 1. v. 17. c. 10. v. 17. Paralip. L. II. c. 19. v. 7. Isaï. c. 42. v. 2. Matth. c. 22. v. 16. Jud. Epist. c. 1. v. 16.

(*b*) Reg. L. II. c. 23. v. 27.

(*c*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 118.

Ce mot est latin, & vient de ce qu'après avoir donné les prix, on nomme ceux qui en ont approché le plus près, en disant : *proximè accesserunt*. Il se dit, & de la personne, & de la chose ; c'est-à-dire, de l'honneur d'être ainsi nommé, & aussi de la récompense qu'on donne à ceux qui sont ainsi nommés ; car on dit : *Il est le premier ou le second Accessit : il a eu le premier Accessit. Voilà mon Accessit, en montrant le livre, ou la chose qu'on a reçue.*

Les Académies qui distribuent des prix, donnent aussi souvent des Accessits, comme l'Académie françoise à Paris.

ACCIDENT, *Accidens*, terme de grammaire. Il est sur-tout en usage dans les anciens Grammairiens. Ils ont d'abord regardé le mot comme ayant la propriété de signifier. Telle est, pour ainsi dire, la substance du mot ; c'est ce qu'ils appellent *nominis positio*. Ensuite ils ont fait des observations particulières sur cette position, ou substance métaphysique ; & ce sont ces observations, qui ont donné lieu à ce qu'ils ont appellé Accidens des dictions, *dictionum Accidentia*.

Ainsi, par Accident, les Grammairiens entendent une propriété qui, à la vérité, est attachée au mot, mais qui n'entre point dans la définition essentielle du mot ; car de ce qu'un mot sera primitif, ou qu'il sera dérivé, simple ou composé, il n'en sera pas moins un terme, ayant une signification. Voici quels sont ces Accidens.

1°. Toute diction, ou mot, peut avoir un sens propre, ou un sens figuré. Un mot est au propre, quand il signifie ce pourquoi il a été premièrement établi. Le mot *lion* a été d'abord destiné à signifier cet animal qu'on appelle lion. Je viens de la foire, j'y ai vu un beau lion. *Lion* est pris là dans le sens propre. Mais, si en parlant d'un homme emporté, je dis que c'est un lion, *lion* est alors dans un sens figuré. Quand, par comparaison ou analogie, un mot se prend en quelque sens, autre que celui de sa première destination, cet accident peut être appellé l'acception du mot.

2.° On peut observer si un mot est primitif, ou s'il est dérivé. Un mot est primitif, lorsqu'il n'est tiré d'aucun autre mot de la langue dans laquelle il est en usage. Ainsi en françois, *ciel*, *roi*, *bon*, sont des mots primitifs. Un mot est dérivé, lorsqu'il est tiré de quelque autre mot, comme de sa source. Ainsi *céleste*, *royal*, *royaume*, *royauté*, *bonté*, *bonnement*, sont autant de dérivés. Cet Accident est appellé, par les Grammairiens, l'espèce du mot. Ils disent qu'un mot est de l'espèce primitive ou de l'espèce dérivée.

3.° On peut observer si un mot est simple, ou s'il est composé. *Juste*, *justice*, sont des mots simples. *Injuste*, *injustice*, sont des mots composés. En latin, *res* est un mot simple, *publica* est encore un mot simple ; mais *respublica* est un mot composé.

Cet Accident, d'être simple ou d'être composé, a été appellé par les anciens Grammairiens la figure.

Ils disent qu'un mot est de la figure simple, ou qu'il est de la figure composée; ensorte que figure vient ici de *fingere*, & se prend pour la forme ou constitution d'un mot, qui peut être ou simple ou composé. C'est ainsi que les Anciens ont appellé *vasa fictilia*, ces vases qui se font, en ajoûtant matière à matière; & *figulus*, l'ouvrier qui les fait, *à fingendo*.

4°. Un autre Accident des mots regarde la prononciation, sur quoi il faut distinguer l'accent qui est une élévation ou un abaissement de la voix, toujours invariable dans le même mot; & le ton & l'emphase qui sont des infléxions de voix, qui varient selon les diverses passions & les différentes circonstances: *un ton fier, un ton soumis, un ton insolent, un ton piteux*.

Voilà quatre Accidens qui se trouvent en toutes sortes de mots. Mais, de plus, chaque sorte particulière de mots a ses Accidens qui lui sont propres. Ainsi le nom substantif a encore pour Accidens le genre, le cas, la déclinaison, le nombre, qui est ou singulier ou pluriel, sans parler du duel des Grecs.

Le nom adjectif a un Accident de plus, qui est la comparaison, *doctus, doctior, doctissimus*; sçavant, plus sçavant, très-sçavant.

Les pronoms ont les mêmes Accidens que les noms.

A l'égard des verbes, ils ont aussi, par Accident, l'acception, qui est ou propre, ou figurée. *Ce vieillard marche d'un pas ferme. Marcher* est là au propre. *Celui qui me suit, ne marche point dans les ténébres*; dit J. C. *suit* & *marche* sont pris dans un sens figuré; c'est-à-dire, que celui qui pratique les maximes de l'Évangile, a une bonne conduite, & n'a pas besoin de se cacher; il ne fuit point la lumière, il vit sans crainte & sans remords.

2°. L'espèce est aussi un Accident des verbes. Ils sont, ou primitifs, comme *parler, boire, sauter, trembler*; ou dérivés, comme *parlementer, buvotter, sautiller, trembloter*. Cette espèce de verbes dérivés, en renferme plusieurs autres; tels sont les inchoatifs, les fréquentatifs, les augmentatifs, les diminutifs, les imitatifs, les désidératifs.

3°. Les verbes ont aussi la figure, c'est-à-dire, qu'ils sont simples, comme *venir, tenir, faire*, ou composés, comme *prévenir, convenir, refaire*.

4°. La voix ou forme du verbe. Elle est de trois sortes, la voix ou forme active, la voix passive, & la voix neutre.

Les verbes de la voix active sont ceux, dont les terminaisons expriment une action, qui passe de l'agent au patient, c'est-à-dire, de celui qui fait l'action, sur celui qui la reçoit. *Pierre bat Paul. Bat* est un verbe de la forme active. *Pierre* est l'agent, *Paul* est le patient, ou le terme de l'action de Pierre. *Dieu conserve ses créatures. Conserve* est un verbe de la forme active.

Le verbe est à la voix passive, lorsqu'il signifie que le sujet de la proposition est le patient; c'est-à-dire, qu'il est le terme de l'action, ou

ou du sentiment d'un autre. *Les méchans sont punis ; vous serez pris par les ennemis. Sont punis, serez pris*, sont des verbes de la forme passive.

Le verbe est à la voix neutre, lorsqu'il signifie une action ou un état, qui ne passe point du sujet de la proposition sur aucun autre objet extérieur : comme, *il pâlit, il engraisse, il maigrit, nous courons, il badine toujours, il rit, vous rajeunissez.*

5°. Le mode, c'est-à-dire, les différentes manières d'exprimer ce que le verbe signifie, ou par l'indicatif, qui est le mode direct & absolu, ou par l'impératif, ou par le subjonctif, ou, enfin, par l'infinitif.

6°. Le sixième Accident des verbes, c'est de marquer le tems par des terminaisons particulières : *j'aime, j'aimois, j'ai aimé, j'avois aimé, j'aimerai,*

7°. Le septième Accident est de marquer les personnes grammaticales, c'est-à-dire, les personnes relativement à l'ordre, qu'elles tiennent dans la formation du discours ; & en ce sens, il est évident qu'il n'y a que trois personnes.

La première est celle qui fait le discours, c'est-à-dire, celle qui parle : *je chante. Je* est la première personne, & *chante*, est le verbe à la première personne, parce qu'il est dit de cette première personne.

La seconde personne est celle à qui le discours s'adresse : *tu chantes, vous chantez*, c'est la personne à qui l'on parle.

Enfin, lorsque la personne, ou la chose, dont on parle, n'est ni à la première, ni à la seconde personne ; alors le verbe est dit être à la troisième personne : *Pierre écrit. Écrit* est à la troisième personne du présent de l'indicatif du verbe écrire.

En latin & en grec, les personnes grammaticales sont marquées, aussi bien que les tems, d'une manière plus distincte, par des terminaisons particulières : τύπτω, τύπτεις, τύπτει, τύπτομεν, τύπτετε, τύπτουσι ; *canto, cantas, cantat, cantamus, cantatis, cantant, cantavi, cantabo*, &c. Au lieu qu'en françois la différence des terminaisons n'est pas souvent bien sensible ; & c'est pour cela que nous joignons aux verbes, les pronoms qui marquent les personnes : *je chante, tu chantes, il chante.*

8°. Le huitième Accident du verbe, est la conjugaison. La conjugaison est une distribution, ou liste de toutes les parties & de toutes les inflexions du verbe, selon une certaine analogie. Il y a quatre sortes d'analogies en latin, par rapport à la conjugaison. Ainsi il y a quatre conjugaisons. Chacune à son paradigme, c'est-à-dire, un modèle sur lequel chaque verbe régulier doit être conjugué. C'est pourquoi *amare*, selon d'autres, *cantare* est le paradigme des verbes de la première conjugaison ; & ces verbes, selon leur analogie, gardent l'*a* long de l'infinitif dans presque tous leurs tems, & dans presque toutes leurs personnes: *Amare, amabam, amavi, amaveram, amabo, amandum, amatum.*

Les autres conjugaisons ont aussi leur analogie, & leur paradigme.

A ces quatre conjugaisons on doit en ajoûter une cinquième, qui est une conjugaison mixte, en ce qu'elle a des personnes, qui suivent l'analogie de la troisième conjugaison, & d'autres, celle de la quatrième ; tels sont les verbes en *ere*, *io* : comme *capere*, *capio*. On dit à la première personne du passif, *capior*, je suis pris, comme *audior*. Cependant on dit *caperis* à la seconde personne, & non *capiris*, quoiqu'on dise *audior*, *audiris*. Comme il y a plusieurs verbes en *ere*, *io* : *Suscipere*, *suscipio ; interficere*, *interficio ; elicere*, *elicio ; fugere*, *fugio ; &c.* & que les commençans sont embarrassés pour les conjuguer, je crois que ces verbes valent bien la peine qu'on leur donne un paradigme, ou modèle.

Nos Grammairiens comptent aussi quatre conjugaisons de nos verbes françois.

Les verbes de la première conjugaison ont l'infinitif en *er* : comme *donner*, *embrasser*.

Les verbes de la seconde conjugaison ont l'infinitif en *ir* : comme *punir*, *fournir*.

Les verbes de la troisième conjuguaison ont l'infinitif en *oir* : comme *devoir*, *recevoir*.

Les verbes de la quatrième conjugaison ont l'infinitif en *re* : comme *faire*, *rendre*.

Le P. Buffier observe qu'il y a tant de différentes inflexions entre les verbes d'une même conjugaison, qu'il faut, ou ne reconnoître qu'une seule conjugaison, ou en reconnoître autant que nous avons de terminaisons différentes dans les infinitifs. Or, M. l'abbé Régnier remarque que la langue françoise a jusqu'à vingt-quatre terminaisons différentes à l'infinitif.

9°. Enfin, le dernier Accident des verbes est l'analogie ou l'anomalie, c'est-à-dire, d'être réguliers,& de suivre l'analogie de leur paradigme, ou bien de s'en écarter ; & alors on dit qu'ils sont irréguliers ou anomaux. Que s'il arrive qu'ils manquent de quelque mode, de quelque tems, ou de quelque personne, on les appelle défectifs.

Pour ce qui est des prépositions, elles sont toutes primitives & simples, *a*, *de*, *dans*, *avec*, &c. Surquoi il faut observer qu'il y a des langues qui énoncent en un seul mot ces vues de l'esprit, ces rapports, ces manières d'être ; au lieu qu'en d'autres langues, ces mêmes rapports sont divisés par l'élocution, & exprimés par plusieurs mots : par exemple, *coram patre*, » en présence de son pere. « Ce mot *coram*, en latin, est un mot primitif & simple, qui n'exprime qu'une manière d'être, considérée par une vue simple de l'esprit.

L'élocution n'a point, en françois, de terme pour l'exprimer. On la divise en trois mots, *en présence de*. Il en est de même de *propter*, » pour » l'amour de. « Il en faut dire autant de quelques autres expressions, que nos Grammairiens françois ne mettent au nombre des prépositions, que parce qu'elles répondent à des prépositions latines.

La prépoſition ne fait qu'ajoûter une circonſtance, ou manière, au mot qui précéde; & elle eſt toujours conſidérée ſur le même point de vue. C'eſt toujours la même manière, ou circonſtance qu'elle exprime. *Il eſt dans.* Que ce ſoit dans la ville, ou dans la maïſon, ou dans le coffre, ce ſera toujours être *dans.* Voilà pourquoi les prépoſitions ne ſe déclinent point.

Mais il faut obſerver qu'il y a des prépoſitions ſéparables; telles que *dans*, *ſur*, *avec*; & d'autres qui ſont appellées inſéparables, parce qu'elles entrent dans la compoſition des mots; de façon qu'elles n'en peuvent être ſéparées, ſans changer la ſignification particulière du mot. Par exemple, *refaire*, *ſurfaire*, *défaire*, *contrefaire*; ces mots, *re*, *ſur*, *dé*, *contre*, ſont alors des prépoſitions inſéparables, tirées du latin.

Quant à l'adverbe, c'eſt un mot qui, dans ſa valeur, vaut autant qu'une prépoſition & ſon complément. Ainſi *prudemment*, c'eſt *avec prudence*; *ſagement*, *avec ſageſſe.* Il y a trois Accidens à remarquer dans l'adverbe, outre la ſignification, comme dans tous les autres mots. Ces trois Accidens ſont, 1°. l'eſpèce, qui eſt ou primitive ou dérivative: *Ici*, *là*, *ailleurs*, *quand*, *lors*, *hier*, *ou*, ſont des adverbes de l'eſpèce primitive, parce qu'ils ne viennent d'aucun autre mot de la langue. Au lieu que *juſtement*, *ſenſément*, *poliment*, ſont de l'eſpèce dérivative. Ils viennent des noms adjectifs, *juſte*, *ſenſé*, *poli.*

2°. La figure, c'eſt d'être ſimple ou compoſé. Les adverbes ſont de la figure ſimple, quand aucun autre mot, ni aucune prépoſition inſéparable, n'entre dans leur compoſition. Ainſi *juſtement*, *lors*, *jamais*, ſont des adverbes de la figure ſimple. Mais *injuſtement*, *alors*, *aujourd'hui*, & en latin *hodiè*, ſont de la figure compoſée.

3°. La comparaiſon eſt le troiſième Accident des adverbes. Ceux qui viennent des noms de qualité, ſe comparent, *juſtement*, *plus juſtement*, *très* ou *fort juſtement*, *le plus juſtement*; *bien*, *mieux*, *le mieux*; *mal*, *pis*, *le pis*, *plus mal*, *très-mal*, *fort mal.*

A l'égard des conjonctions, c'eſt-à-dire, de ces petits mots, qui ſervent à exprimer la liaiſon, que l'eſprit met entre des mots & des mots, ou entre des phraſes & des phraſes; outre leur ſignification particulière, il y a encore leur figure & leur poſition.

1°. Quant à la figure, il y en a de ſimples: comme, *&*, *ou*, *mais*, *ſi*, *car*, *ni.* Il y en a beaucoup de compoſées, *& ſi*, *mais ſi*; & même il y en a qui ſont compoſées de noms, ou de verbes: par exemple, *à moins que*, *de ſorte que*, *bien entendu que*, *pourvû que.*

2°. Pour ce qui eſt de leur poſition, c'eſt-à-dire, de l'ordre ou rang que les conjonctions doivent tenir dans le diſcours, il faut obſerver qu'il n'y en a point qui ne ſuppoſe, au moins un ſens précédent; car ce qui joint, doit être entre deux termes. Mais ce ſens peut quelquefois être tranſpoſé; ce qui arrive avec la conditionnelle *ſi*, qui peut fort bien com-

mencer un discours. *Si vous êtès utile à la société, elle pourvoira à vos besoins.* Ces deux phrases sont liées par la conjonction *si;* c'est comme s'il y avoit : *La société pourvoira à vos besoins, si vous y êtes utile.*

Mais vous ne sçauriez commencer un discours par *&*, *or*, *donc*. C'est le plus, ou moins de liaison, qu'il y a entre la phrase qui suit une conjonction, & celle qui la précéde, qui doit servir de régle pour la ponctuation.

Quant aux interjections, elles ne servent qu'à marquer des mouvemens subits de l'ame. Il y a autant de sortes d'interjections, qu'il y a de passions différentes. Ainsi il y en a pour la tristesse & la compassion : *hélas! ha!* pour la douleur : *ai ai, ha!* pour l'aversion & le dégoût, *fi.* Les interjections ne servent qu'à ce seul usage; &, n'étant jamais considérées que sous la même face, elles ne sont sujettes à aucun autre Accident. On peut seulement observer qu'il y a des noms, des verbes, & des adverbes, qui, étant prononcés dans certains mouvemens de passions, ont la force de l'interjection : *courage*, *allons*, *bon Dieu*, *voyez*, *marche*, *paix.* C'est le ton, plutôt que le mot, qui fait alors l'interjection.

ACCIDINUS, *Accidinus.* (*a*) Cicéron en fait mention dans le deuxième livre de l'Orateur. Il paroît qu'il avoit été revêtu du Consulat. Cependant son nom étoit passé en proverbe.

ACCITAINS, *Accitani*, (*b*) peuples d'Espagne, qui honoroient, d'un culte particulier, le Dieu de la guerre, sous le nom de Néton.

ACCIUS NAVIUS, *Accius Navius*, (*c*) célébre Augure, sous le régne de Tarquin l'ancien, c'est-à-dire, environ 600 ans avant J. C. De son tems, les Sabins ayant déclaré la guerre aux Romains, Tarquin résolut d'ajoûter de nouvelles compagnies de cavalerie, aux trois, que Romulus avoit mises sur pied, parce qu'il s'étoit apperçu que la cavalerie étoit ce qui manquoit le plus dans son armée. Mais, parce que Romulus avoit consulté les auspices, avant d'établir cette milice, Accius Navius soûtint à Tarquin, qu'il n'y pouvoit faire aucun changement, ni ajoûter de nouveaux cavaliers aux anciens, à moins qu'il ne fût autorisé par des auspices favorables à ce dessein. Le Roi fut choqué de la liberté de ce Prêtre ; & se mocquant de ses cérémonies, auxquelles il n'avoit pas grande foi : » Ça, Monsieur le Devin, » dit-il à Accius Navius, dites-» moi un peu, si ce que je médite actuellement dans mon » esprit, est faisable. « L'Augure, ayant consulté les oiseaux, lui répondit sans hésiter, que la chose étoit possible. » Eh! bien, » dit Tarquin, je songeois en

(*a*) Cicer. de Orat. Lib. II. c. 144.
(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. V. p. 529.
(*c*) Tit. Liv. L. I. c. 36. Flor. L. I. c. 5. Roll. Hist. Rom. T. I. p. 128.

» moi-même, si vous couperiez » bien cette pierre d'un coup de » rasoir. Prenez-là, & exécutez » ce que vos Auspices vous an- » noncent comme facile. «

Alors, Accius Navius coupa la pierre en deux, sans aucune difficulté. La statue de cet Augure, représenté la tête couverte, fut mise dans le lieu où se tenoient les assemblées, à l'endroit où la chose s'étoit passée, à la gauche du Sénat, sur le dégré même par où on y montoit. L'on dit que la pierre y fut aussi placée, pour conserver à la postérité la mémoire de ce miracle. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce fait donna tant de crédit aux présages, & inspira tant de respect pour les Prêtres de cette espèce, que dans la suite on n'osa plus rien entreprendre, soit en paix, soit en guerre, sans avoir préalablement consulté les Auspices; & que quand ils n'étoient pas favorables, on n'osoit continuer, ni la nomination des Magistrats dans les assemblées du peuple, ni la levée des troupes, ni aucune affaire où il s'agît du bien & de la gloire de l'État. Dans cette occasion-là même, Tarquin ne fit d'autre changement aux compagnies de cavalerie, que d'en doubler le nombre; ensorte que les trois fussent composées de dix-huit mille hommes.

Quelque fabuleux que paroisse ce fait, Cicéron fait dire à Quintus, son frere, qu'il faut brûler toutes les annales, & rejetter tout ce qu'il y a de plus avéré dans l'histoire, pour le révoquer en doute, après le témoignage de tant d'Auteurs célébres, qui l'attestent; & ce qui est bien plus fort, après celui de la statue érigée pour en conserver le souvenir, laquelle subsistoit encore du tems de Denys d'Halicarnasse. Mais Cicéron lui-même, quoiqu'Augure, se mocquoit de cette histoire, qu'il mettoit au nombre des fables inventées à plaisir: En quoi il raisonnoit bien plus juste que son frere, lequel, plaidant la cause de la divination, rapportoit, comme Avocat, tout ce que les Augures avoient imaginé de plus favorable sur ce sujet. Si le fait étoit réel, comme il semble que S. Augustin le suppose, il faudroit en conclure que Dieu, pour punir la superstition idolâtre des Romains, & la vaine confiance qu'ils mettoient dans leurs faux dieux, dont ils espéroient tirer la connoissance de l'avenir, qu'il s'est réservée à lui seul, permit au démon de faire ce prodige, bien propre à entretenir & à augmenter l'aveugle crédulité de ce peuple.

Il y a cependant des Auteurs, qui ont cru que c'étoit un incident concerté, afin d'augmenter la vénération que le peuple Romain avoit pour l'art des Augures, dans lequel la reine Tanaquil étoit très-expérimentée. Quoiqu'il en soit, Accius Navius disparut peu de tems après, & on accusa Tarquin d'avoir procuré la mort de ce Prêtre.

ACCIUS, *Accius*, Poëte latin, appellé autrement, Attius. *Voyez* Attius.

ACCIUS, *ou* ACTIUS, [L.] *L. Accius*, vel *Actius*, (*a*) poëte tragique latin, étoit fils d'un affranchi. Il naquit sous le consulat d'Hostilius Mancinus, & d'Atilius Serranus, l'an de Rome 583. Il fut contemporain de Cécilius Pacuvius; & quoiqu'il fût plus jeune que lui de 50 ans, il commença à se faire connoître, de son vivant, par la représentation de quelques piéces tragiques. On ne connoît pas ses premières productions. Mais il enrichit depuis le théâtre latin, des plus grands sujets, qui eussent paru sur celui d'Athénes; tels qu'Andromaque, Andromède, Atrée, Méléagre, Philoctéte, Médée, Clitemnestre, Térée, & autres. Le sujet de sa tragédie, connue sous le nom de *Brutus*, n'avoit pas été emprunté des Grecs. Il étoit entièrement Romain, cette piéce ayant pour objet l'*Abdication de Tarquin*. On marque quelques-unes de ses tragédies, sous l'édilité de P. Licinius Crassus Mucianus, cet homme célébre, de qui l'on disoit qu'il avoit réuni, en sa personne, cinq des plus grands avantages qu'on pût posséder, étant en même-tems très-riche, très-noble, très-éloquent, très-habile Jurisconsulte, & grand Pontife. L. Accius, étoit fort ami de D. Junius Brutus, qui, le premier, porta les armes Romaines en Espagne, jusqu'à l'Océan. Il composa en son honneur des vers, dont ce Général orna le vestibule du temple, qu'il fit bâtir des dépouilles, qu'il avoit prises sur les ennemis.

Cicéron, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, fait l'éloge d'une tragédie de L. Accius. C'est celle qui étoit intitulée *Philoctéte*; ce héros que les Grecs avoient abandonné dans l'isle de Lemnos. Le Poëte latin l'avoit faite à l'imitation de celle de Sophocle. Cicéron n'adoptoit pas cependant une maxime, que L. Accius avoit insérée dans son Atrée, & que quelques Romains ne laissoient pas d'approuver. Voici cette maxime: *Je n'ai jamais donné*, faisoit-il dire à Atrée, pour le justifier du violement de son serment, *ni ne donne jamais ma parole à qui ne sçait pas tenir la sienne.* Cette proposition est condamnée par Cicéron, comme pernicieuse; & il prétend qu'elle n'est excusable en cet endroit, que parce que le Poëte ne l'avance pas en son nom, mais la met dans la bouche d'un Roi impie, qui, parlant d'une manière conforme à son caractére, fait retomber sur la proposition, une partie de la haine attachée à la personne. Les Anciens, en effet, plaçoient la gloire, non à être fidéles à l'égard de ceux qui le sont, mais à l'être à l'égard de ceux même qui ne le sont pas.

Cependant, les sentences & les paroles de L. Accius, au rapport de Quintilien, étoient d'un grand poids, & les personnages qu'il choi-

(*a*) Ovid. Amor. L. I. Eleg. 15. v. 19. Quint. L. V. c. 13. L. X. c. 1. Horat. L. II. Epist. 1. v. 56. Roll. Hist. anc. T. VI. p. 153. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. IV. p. 14, 15. Tom. IX. pag. 35.

sissoit, d'une grande autorité. C'est ce qu'on observoit également dans Cécilius Pacuvius. Mais l'on ne remarquoit pas une certaine élégance dans leurs écrits. Quintilien en attribue la faute aux tems où ils fleurissoient. L. Accius paroissoit avoir plus de force, & Cécilius Pacuvius plus de sçavoir, principalement au jugement de ceux qui affectoient d'en avoir. On rapporte que L. Accius ayant été un jour interrogé pourquoi il ne plaidoit point, puisque ses tragédies étoient pleines d'une si grande force, répondit que *dans ces sortes de pièces, l'on ne disoit que ce qu'il vouloit; au lieu qu'au barreau, ses adversaires diroient ce qu'il ne voudroit pas.* On croit que ce Poëte se retira à Pisaure, lorsque les Romains y envoyérent une colonie.

On remarque que les poëtes dramatiques, tels que L. Accius, étoient peu exacts dans la structure de leurs vers iambes. Contens qu'ils fussent composés de six pieds, dont le dernier devoit être un iambe, ils employoient, pour les autres cinq pieds, des mots de deux ou de trois syllabes.

Cicéron, dans son premier livre des Loix, parle avec mépris d'un Actius, auteur d'une histoire. Comme notre Poëte tragique avoit composé des annales, quelques-uns ont cru que c'est lui, que Cicéron a maltraité dans cette occasion; mais, observe un Moderne, cet Orateur ayant parlé d'ailleurs de ce Poëte, avec éloge, ainsi que tous les Anciens, qui en font mention; il est à croire que c'est quelqu'autre qu'il a en vue. Cela est d'autant plus vraisemblable, qu'il n'est question, dans cet endroit, que de ceux qui ont écrit en prose; ce qui a fait conjecturer que ce pouvoit être une faute dans le texte de Cicéron.

Il y eut, du tems de L. Accius, un Orateur de même nom, contre lequel Cicéron défendit Cluentius. C'étoit, à ce qu'il paroît, un assez bon Orateur, puisque Cicéron le place au rang des plus illustres. On le dit natif de Pisaure, & en conséquence parent du Poëte.

ACCLAMATION, *Acclamatio.* (*a*) Les Acclamations, considérées comme une marque de joie, ou d'applaudissement, par lequel on témoigne en public son estime & son approbation, ont été de tous les tems, & de tous les païs. Les Hébreux, les Grecs, les Romains, les ont employées. Mais à Rome, elles ne furent jamais, ni plus fréquentes, ni plus singulières, que sous les Empereurs romains. Le peuple, qui ne subsistoit presque plus, que par les libéralités du Prince; & le Sénat, à qui il ne restoit plus que l'ombre de son ancienne autorité, cherchoient à lui marquer leur dévouement, par les éloges les plus flatteurs, & les titres les plus augustes. La corruption se glissa jusques

(*a*) Crev. hist. des Emp. T. II. p. 104, 483. T. IV. p. 511. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. T. I. p. 115. & *suiv.* T. VII. p. 52, 53. T. XIX. p. 454, 455. T. XX. p. 617.

dans les exercices des gens de lettres, qui recherchoient ces applaudissemens dans les lectures publiques de leurs ouvrages. On peut donc réduire les Acclamations des Romains à trois sortes; celles du peuple, celles du sénat, & celles des assemblées des gens de lettres.

1.o Il paroit, par les prologues, & la conclusion ordinaire des anciennes comédies, que les Acclamations n'étoient pas inconnues, même dans les spectacles, dès le commencement de la République; mais elles étoient sans art, au rapport d'Ovide. Ce n'étoit alors, que des cris confus; & ce fut dans la suite une espèce de concert. Le cantique dont parle Phédre, qui avoit été fait pour Auguste, & qui causa la méprise ridicule d'un joueur de flûte, nommé le Prince, marque que les Acclamations en musique, étoient en usage dès le tems de son régne. La fausse nouvelle de la convalescence de Germanicus, s'étant répandue à Rome, le peuple courrut en foule au Capitole, avec des flambeaux & des victimes, en chantant: *Rome est sauvée; la Patrie est sauvée; Germanicus est sauvé.*

Néron, passionné pour la musique jusqu'à la fureur, prit soin de perfectionner celle des Acclamations. Charmé de l'harmonie avec laquelle les Alexandrins, qui étoient venus voir les Jeux qu'on célébroit à Naples, avoient chanté ses louanges, il en fit venir un plus grand nombre, pour instruire les jeunes gens choisis entre les chevaliers & le peuple, & leur apprendre les différentes manières d'Acclamations en usage à Alexandrie. Ces Acclamations en musique, ne cessérent pas à la mort de Néron. Elles durérent jusqu'au régne de Théodose. Mais le peuple ne formoit pas toujours un seul choeur. Quelquefois il s'en faisoit deux, qui se répondoient alternativement. Ainsi, quand Néron jouoit de la lyre sur le théâtre, Burrhus & Séneque, qui étoient à ses côtés, donnoient le signal en frappant des mains. En même-tems cinq mille soldats, appellés Augustales, entonnoient ses louanges, que les spectateurs, & sur tout les personnes de qualité, étoient obligées de répéter. Tout cela étoit conduit par un maître de musique, nommé Mésochoros, ou Pausarius.

Les honneurs des Acclamations se rendoient principalement aux Empereurs, à leurs enfans, à leurs favoris, & aux magistrats, qui présidoient aux jeux. Les personnes d'un mérite distingué les recevoient aussi quelquefois, comme il est arrivé à Caton & à Virgile, au rapport de Quintilien. Les formules les plus ordinaires étoient, *feliciter*, *longiorem vitam*, *annos felices*. Les Acteurs même, qui s'étoient signalés, & ceux qui avoient remporté le prix dans les jeux du Cirque, n'en étoient pas exclus.

On peut joindre aux Acclamations des spectacles, celles des soldats & du peuple, dans les triomphes. L'armée victorieuse,

accompagnant son général, alloit en grande pompe au Capitole. Parmi les vers qu'elle chantoit à sa louange, elle répétoit plusieurs fois *io Triumphe*. Le peuple y répondoit par les mêmes cris de joie. C'étoit aussi par des Acclamations, que les soldats déféroient à leur Général le titre d'*Imperator*, après quelque victoire signalée. Il ne le gardoit, que jusqu'à son triomphe. Mais Jules César l'ayant retenu, en s'emparant de l'Empire, il devint le nom propre de ses successeurs, & de leur souveraine puissance.

2.o Les Acclamations du Sénat paroissent à la vérité plus sérieuses, que les Acclamations populaires; mais elles venoient du même principe; c'est-à-dire, de l'envie de plaire au Prince, ou à ceux en qui il avoit confiance; & elles avoient aussi la même fin, soit pour lui marquer le consentement général, & le zèle de la compagnie, soit pour le féliciter de ses victoires, ou enfin, pour lui faire de nouvelles protestations de fidélité. Ces sortes d'Acclamations se faisoient ordinairement après que le Sénateur, qui faisoit le rapport, avoit parlé. Tous les autres marquoient leur consentement unanime, en criant, *omnes, omnes;* ou bien, *æquum est; justum est*. Quelquefois on commençoit par les Acclamations. Quelquefois aussi l'on finissoit par-là, sans aucune délibération.

Le jour de l'avénement des Princes, après avoir offert des sacrifices aux dieux tutélaires de l'Empire, on faisoit des vœux solemnels en faveur du nouvel Empereur. On lui souhaitoit la protection des dieux, un heureux gouvernement, d'où dépendoit le salut de la République, & la félicité du genre humain. Les Auteurs ont conservé les formules de ces vœux solemnels, ou de ces Acclamations. » Que les dieux » vous conservent, Maxime & » Balbin! ils vous ont élevés à » la puissance souveraine, qu'ils » vous protégent. Puisse la Répu» blique être heureuse sous vo» tre gouvernement!.. Heureux, » & très-heureux Tacite, que » les dieux vous conservent!... » Probus, notre digne prince, » que les dieux veillent à votre » conservation! souverain modé» rateur de la république, puis» siez-vous la gouverner dans » une longue suite de prospéri» tés! «

L'Empereur Claude I. supprima les Acclamations du Sénat, comme peu convenables à la gravité d'une compagnie aussi respectable. Mais cette mode indécente reprit bientôt vigueur. Nous n'en citerons qu'un seul exemple. Néron, dont il a été déjà parlé, & qui succéda à Claude I. entrant en triomphe dans Rome, le Sénat, conjointement avec les chevaliers, & le peuple, fit retentir les airs d'Acclamations, dont on nous a conservé les propres termes. » Vive, s'écrioit» t'on, le vainqueur des Jeux » Olympiques! Vive le vain» queur des Jeux Pythiens! Vi» ve l'Empereur! Vive l'Empe» reur! Néron est un nouvel

» Hercule. Néron est un nouvel » Apollon. Seul, il a vaincu dans » tous les genres de combats & » de jeux. Seul, dans toute la » suite des siécles, il a mérité » cette gloire. Voix céleste! heu» reux ceux qui vous entendent! « C'est ainsi que la flatterie, & souvent la nécessité des tems, faisoient accorder indifféremment les éloges les plus pompeux aux bons & aux mauvais Empereurs. C'étoient des titres d'honneur pour ceux qui les méritoient; mais de véritables injures pour quiconque en étoit indigne, comme Néron.

3.º On peut dire la même chose des Acclamations, dont on honoroit les Auteurs, qui récitoient en public leurs ouvrages. Ces lectures ou déclamations se faisoient, avec grand appareil, dans des lieux publics, comme dans le Capitole, dans les Temples, dans l'Athénée, qui étoit une espèce d'Académie, ou dans les Hôtels des grands Seigneurs. On envoyoit de tous côtés des billets pour former une assemblée. La principale attention étoit de ramasser grand nombre d'Approbateurs, & que les Acclamations se donnassent avec tout l'ordre & tout l'éclat possible. Les gens riches, qui se piquoient de bel esprit, avoient de ces applaudisseurs à leurs gages. Ils les prétoient à leurs amis. Les autres tâchoient de les gagner par des présens & par des repas. Philostrate rapporte d'un jeune homme, nommé Varus, qu'il prétoit de l'argent à des gens de lettres, & remettoit l'intérêt à ceux qui venoient applaudir à ses exercices. Il étoit dangereux de choquer ces prôneurs de profession, capables de faire échouer les meilleures piéces.

Ces Acclamations se passoient à-peu-près comme celles des spectacles, tant pour la musique que pour les accompagnemens. Elles devoient convenir au sujet, & aux personnes. Il y en avoit de particulières pour les Philosophes, pour les Orateurs, pour les Historiens, & pour les Poetes. Il seroit difficile d'en rapporter toutes les formules. Une des plus communes étoient le *Sophos* qu'on répétoit trois fois. Martial en a renfermé plusieurs assez ordinaires, en ce vers:

Effætè, graviter, citò, nequiter, euge, beatè.

Les Romains n'étoient point stériles sur cette matière. Ils prodiguoient même les noms des dieux, ou au moins des hommes illustres, à ceux à qui ils vouloient applaudir. On ne se contentoit pas de le faire à chaque point du discours, principalement après l'exorde. On renouvelloit les Acclamations aux beaux endroits, souvent à chaque période; & les Auteurs en étoient quelquefois si fatigués, qu'ils étoient obligés de demander quartier à leurs auditeurs. Mais, d'un autre côté, ils étoient au désespoir, quand l'auditoire ne retentissoit pas à leur gré, du bruit de leurs louanges. Pline le jeune, tout modeste qu'il étoit, s'emporte fort contre la malignité de cer-

tains esprits chagrins, qui affectoient de ne point applaudir aux autres. Paul de Samosate prenoit les choses plus à cœur, & alloit jusqu'aux injures, quand le peuple, qui assistoit à ses sermons, ne lui applaudissoit pas, & ne faisoit pas voler les mouchoirs avec assez de zéle. C'étoit une sorte d'applaudissement. Ces Acclamations n'étoient pas seulement honorables à ceux qui parloient en public; elles leur étoient encore d'un grand secours, lorsque la mémoire venoit à leur manquer. Car alors on redoubloit pour leur donner le tems de se remettre.

Les Acclamations des autres peuples, telles que les Grecs & les Hébreux, nous sont moins connues que celles des Romains. On sçait néanmoins qu'à Athénes il y avoit des élections qui se faisoient par la voix des Acclamations. C'étoit de cette maniére: ceux qui devoient être élus de la sorte, & qu'on nommoit χειροτονητοὶ, s'assembloient dans un lieu nommé πνύξ, près de la Citadelle où les Thesmothétes les présentoient; & lorsque le peuple en approuvoit quelqu'un, il élevoit les mains en forme d'Acclamation, soit que ce fût pour l'élection des Généraux d'armée, que les Archontes avoient désignés, ou pour les Officiers de cavalerie, ou, enfin, pour les Chefs de tribu. Dans la suite, cette sorte d'élection fut transférée du Pnyce dans le temple de Bacchus. Quant aux Hébreux, l'Écriture nous apprend quelle espèce d'Acclamation fut principalement usitée parmi ce peuple. C'étoit leur coûtume de crier: hosanna, *béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.*

Au reste, les Acclamations n'ont pas toujours été, chez les Romains, un signe de leur joie & de leur approbation, du moins apparentes. Ils s'en sont quelquefois servis, pour marquer leur indignation & leur mécontentement. C'est ainsi qu'après la mort de l'empereur Commode, dont la mémoire étoit détestée, le Sénat, dans des Acclamations, que Lampride rapporte fort au long, prodigua à ce Prince les titres les plus injurieux, le traitant d'ennemi des dieux, de parricide, de tyran, plus cruel que Domitien, plus impur que Néron.

Les Acclamations des Romains, prises dans le premier sens que nous les avons d'abord considérées, se sont perpétuées sous le gouvernement des Empereurs chrétiens. Elles ont même été en usage dans la création de nos Chevaliers. Car, selon M. de la Curne de Ste. Palaye, telle étoit la manière dont le peuple s'empressoit de marquer sa joie au nouveau Chevalier. Il ajoûtoit aux Acclamations des danses qu'il faisoit au tour de lui.

ACCHO, *Accho*, Ἀκχώ. (a) ville de Judée dans la tribu d'Aser. Cette ville fut épargnée après la mort de Josué. Les Israëlites se contentérent de la rendre tributaire sans l'exterminer. On la voyoit au nord du Mont-Carmel. Elle a

(a) Judic. c. 1. v. 31.

été connue sous d'autres noms ; tels que ceux d'Acé, de Ptolémaïde. *Voyez* Acé.

ACCON, *Acco*, (*a*) gaulois de la cité des Sénonois. Du tems de la guerre de César dans les Gaules, cette cité, ainsi que quelques autres, se révolta contre les Romains à l'instigation d'Accon. César, en ayant été informé, prit le chemin de Sens à grandes journées. Sur la nouvelle de sa venue, Accon voulut faire retirer tous les biens de la campagne dans les villes ; mais ayant été prévenu par la diligence du général Romain, il demanda un accommodement par l'entremise des Éduens ou de ceux d'Autun, qui étoient les anciens alliés des Sénonois. César y consentit en leur considération. Mais quelque-tems après, s'étant trouvé avec son armée sur le territoire des Rémois, il y convoqua les États, où il remit, sur le tapis, l'affaire des Sénonois, & fit mourir Accon à la façon Romaine, comme auteur de la révolte, après avoir interdit l'eau & le feu à ses complices, qui s'étoient retirés dans l'appréhension du châtiment.

ACCOMPAGNEMENT, (*b*) terme de musique, qui veut dire l'action d'accompagner. L'Accompagnement des Anciens, selon M. Burette, étoit fort différent du nôtre. Il se conformoit scrupuleusement au chant de la voix, avec laquelle il s'accordoit son pour son. Crexus, poëte musicien, est regardé, au rapport de Plutarque, comme le premier qui ait séparé du chant, le jeu des instrumens ; jeu qui accompagnoit toujours la voix chez les Anciens. M. Burette n'adopte pas tout-à-fait le sentiment de l'Écrivain Grec. Il pense donc qu'il est vraisemblable que, quand les voix avoient chanté une strophe de quelque ode, par exemple, le Poëte musicien faisoit quelquefois répéter aux instrumens seuls, ce que l'on venoit de chanter ; ce qui n'empêchoit pas qu'en d'autres tems ils ne s'unissent aux voix pour leur servir d'Accompagnement.

ACCORDS, (*c*) terme de musique. Les Accords, pris dans ce sens, ne sont autre chose que la consonnance de plusieurs sons, laquelle, selon M. Burette, n'est dûe qu'à la rencontre des vibrations des corps sonores, lesquelles concourent ensemble plus ou moins fréquemment, suivant certaines proportions, & par l'entremise de l'air ébranlé de la même manière, se communiquent aux fibres nerveuses, qui composent l'organe immédiat de l'ouïe, & y excitent une sensation plus ou moins agréable.

Ce que nous appellons Accords, les Anciens l'appelloient systêmes. Ils en comptoient de deux sortes, les consonnans & les dissonans. L'ancienne musique ne reconnoissoit que six consonnances dans l'étendue de ses deux octaves, qui étoit le plus grand systême d'harmonie qu'elle mît en œuvre. Ces con-

(*a*) Cæs. de Bell. Gall. L. VI. p. 215, 264.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIII, pag. 199.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 172, 173. T. XV. p. 301. T. XVII. p. 74, 75.

ſonnances étoient la quarte, la quinte, l'octave, la quarte par-deſſus l'octave ou la onzième, la quinte par-deſſus l'octave ou la douzième, la double octave ou la quinzième. Tous les Accords, différens de ceux qui viennent d'être indiqués, paſſoient, chez les Anciens, pour autant de diſſonances, ſans en excepter ni la tierce ni la ſixte, ſoit majeures, ſoit mineures, ni leurs répliques; au lieu que dans notre muſique, ces derniers Accords ſont du nombre de ceux qui flattent le plus agréablement l'oreille. Les autres diſſonances étoient la ſeconde, le triton, la quarte diminuée, la fauſſe-quinte, la quinte ſuperflue, la ſeptième. Parmi ces diſſonances, celles qui étoient reçues dans le chant ou la modulation, s'appelloient en grec, ainſi que les conſonnances mêmes, *ἐμμέλειαι*, *concinnitates*; nom par lequel on déſignoït quelque ſorte d'agrément ou de convenance, capable de plaire à l'oreille, mais qui ne produiſoit jamais cet effet ſi parfaitement que les véritabes conſonnances.

On traitoit, dans l'ancienne muſique, la matière des ſyſtêmes ou Accords, beaucoup moins par rapport à la ſymphonie, qui n'en faiſoit qu'un uſage très-borné, que par rapport à la ſimple mélopée ou modulation du chant. Car, quoique dans celle-ci, les deux ſons qui formoient ces Accords, ne ſe fiſſent point entendre l'un avec l'autre, mais ſeulement l'un après l'autre, ils ne laiſſoient pas de faire, ſur l'organe de l'ouïe, une impreſſion plus ou moins agréable, ſuivant que ces Accords s'éloignoient plus ou moins de la diſſonance. C'eſt ce qui a fait dire au muſicien Ariſtoxènes, que l'intelligence de la muſique conſiſtoit dans le ſentiment & la mémoire; qu'il falloit ſentir les ſons qui frappoient actuellement l'oreille, & ſe reſſouvenir de ceux qui l'avoient frappée auparavant, afin de pouvoir comparer les uns avec les autres; qu'autrement il étoit impoſſible de ſuivre un chant ou une modulation. En effet, le rapport qui ſe trouve entre les divers ſons qui la compoſent, fait une eſpèce de concert ſucceſſif, s'il eſt permis de parler ainſi, où l'on apperçoit les conſonnances & les diſſonances, preſqu'auſſi diſtinctement que dans une véritable ſymphonie.

Il ſeroit trop long de parcourir ici les différentes eſpèces de ces deux Accords des Anciens. Ceux qui déſireroient d'en avoir une connoiſſance détaillée, peuvent conſulter les Diſſertations nombreuſes, que M. Burette a données ſur cette matière. Le peu qu'on vient de lire, a été tranſcrit de ces Diſſertations.

ACCOS, *Accos*, Ἀκκοὺς, (a) Iſraëlite qui étoit de la race Sacerdotale. Ses enfans, du moins, prétendoient en être, lors du retour de la captivité de Babylone à Jéruſalem. Cependant, ayant cherché l'écrit de leur généalogie, & ne l'ayant pas trouvé, ils furent, ainſi que bien d'autres, rejettés du Sacerdoce. Il eſt rapporté, en outre, qu'ils ne purent pas

(a) Eſdr. L. I. c. 2. v. 61.

seulement faire connoître s'ils étoient de la maison d'Israël.

ACCOUCHEMEMT, *Partus* (*a*) chez les Latins, τόκος chez les Grecs. Les Accouchemens ont trouvé place parmi les fictions des Poëtes. Lucine & les Parques y assistoient, mais avec des fonctions différentes. Lucine venoit pour assister les femmes en travail, & leur procurer une heureuse délivrance. Les Parques y assistoient pour se rendre les maîtresses de la destinée de l'enfant qui alloit naître. C'est ainsi que Pindare introduit Apollon, ordonnant aux Parques d'être présentes aux couches d'Évadné; c'est ainsi qu'Ovide fait trouver ces Déesses dans la chambre d'Althée, pour allumer le tison fatal, auquel étoient attachées les destinées de Méléagre. Ce n'étoient point elles que les femmes, en travail, appelloient à leurs secours, lorsqu'elles s'écrioient: *favorisez-moi, chaste Lucine; secourez-moi, Junon Lucine; sauvez-moi, je vous en conjure;* formule que tous les anciens poëtes Dramatiques, selon Servius, mettoient dans la bouche des femmes en couches. D'où il résulte, au témoignage de M. l'abbé Banier, que c'étoit Lucine ou Junon, & non les Parques, qui présidoit aux Accouchemens; & qu'ainsi les Mythologues, qui ont pensé que c'étoient ces dernières, étoient dans l'erreur.

ACCUA, *Accua*, (*b*) ville d'Italie, qui fut prise de force par le préteur Q. Fabius, d'eux cens quatorze ans avant J. C.

ACCUBITEUR, *Accubitor*, terme qui vient d'*Accubitum*, Supin d'*Accubare*, être couché auprès. Ce fut le nom d'un officier du palais des Empereurs de Constantinople. Cet officier, comme il est marqué par son nom, couchoit auprès du Prince, pour la sûreté de sa personne. Il y en avoit d'autres qui avoient la même charge que lui; mais il en étoit le chef. C'est ce qu'on appelle, dans notre langue, chambellan ou chambrier.

ACCUBITOIRE, *Accubitus*, nom donné aux lits sur lesquels les Anciens se couchoient pour manger. Il se prenoit aussi quelquefois pour la table & même pour le repas.

ACCUEUS [Vibius], *Vibius Accuæus*, (*c*) officier Romain, qui vécut du tems de la seconde Guerre Punique, & qui y signala son zéle dans une occasion. Voici comment. Vers l'an 540 de Rome, 212 avant l'Ére Chrétienne, Fulvius, consul, fut chargé de marcher contre les Carthaginois, qui étoient dans la Campanie. Dès qu'il y fut arrivé, il attaqua les ennemis. Et quoique la valeur Romaine surmontât tous les obstacles; qu'on eût déjà passé le fossé & forcé les retranchemens en plusieurs endroits, cependant, parce que les Carthaginois étoient en état, par la situation avantageuse du lieu, de faire une vigoureuse résistance, & de renverser même leurs ennemis, Fulvius ayant assemblé les officiers, leur déclara qu'il falloit abandonner une en-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 38.

(*b*) Tit. Liv. L. XXIV. c. 20.

(*c*) Tit. Liv. L. XXV. c. 14.

treprise téméraire. Déjà il avoit fait sonner la retraite, lorsque les soldats, méprisant un parti si lâche, poussérent de grands cris, qui l'obligérent de rester.

Vibius Accueus, qui commandoit la cohorte des Péligniens, la plus voisine de la porte du camp ennemi, ayant saisi l'étendard de cette cohorte, le jetta au de-là du retranchement des Carthaginois; & ayant prononcé mille exécrations contre toute sa troupe & contre soi-même, s'ils laissoient leur drapeau au pouvoir des ennemis, il passa le premier le fossé & la palissade, & s'élança au milieu des Carthaginois. Déjà les Péligniens, après avoir forcé le retranchement, combattoient dans le camp d'Hannon, lorsque Valérius Flaccus, tribun de la Troisième légion, reprocha aux Romains leur lâcheté, leur demandant s'ils n'avoient point de honte de céder à leurs alliés, l'honneur d'avoir pris le camp ennemi. Alors T. Pédanius, premier Centurion de cette légion, ayant, à l'exemple de Vibius Accueus, jetté aussi l'étandard dans le camp des Carthaginois, l'ardeur des Romains se ranima, & le camp fut pris en un moment. On y fit un butin considérable. Ceux qui s'étoient le plus signalés à la prise du camp, furent récompensés. Mais Accueus & Pédanius furent, à juste titre, distingués de tous les autres.

ACCUS, *Accus*, Α'κκώς, (a) étoit pere d'Urie & grand-pere de Marimuth, qui bâtit auprès des enfans d'Asnaa, lorsqu'on fut revenu de la captivité de Babylone en Judée.

(a) Esdr. L. II. c. 3. v. 3.

ACCUSATEUR, *Accusator*. Celui qui citoit quelqu'un en justice, étoit ainsi qualifié à Rome. *Voyez* Accusation.

ACCUSATIF, *Accusativus*, nom que l'on donne au quatrième cas des noms, dans les langues qui ont des déclinaisons, c'est-à-dire, dans les langues dont les noms ont des terminaisons particulières, destinées à marquer différens rapports, ou vues particulières, sous lesquelles l'esprit considère le même objet. » Les cas ont été inventés, dit Varron, afin que celui » qui parle, puisse faire connoître, ou qu'il appelle, ou qu'il » donne, ou qu'il accuse. »

Au reste, les noms que l'on a donnés aux différens cas, ne sont tirés que de quelqu'un de leurs usages, & sur tout de l'usage le plus fréquent; ce qui n'empêche pas qu'ils n'en ayent encore plusieurs autres, & même de tout contraires; car on dit également, *donner à quelqu'un*, & *ôter à quelqu'un*; *défendre* & *accuser quelqu'un*; ce qui porte quelques Grammairiens à rejetter ces dénominations, & à ne donner à chaque cas, d'autre nom que celui de premier, second, & ainsi de suite jusq'à l'ablatif, qu'ils appellent le sixième cas.

Mais il suffit d'observer que l'usage des cas n'est pas restraint à celui, que leur dénomination énonce. Tel est un Seigneur qu'on ap-

pelle Duc ou Marquis d'un tel endroit; il n'en est pas moins Baron ou Comte d'un autre. Ainsi nous croyons que l'on doit conserver ces anciennes dénominations, pourvû que l'on explique les différens usages particuliers de chaque cas.

L'Accusatif fut donc ainsi appellé, parce qu'il servoit à accuser: *accusare aliquem*. Mais donnons à accuser la signification de déclarer, signification qu'il a même souvent, en françois, comme quand les négocians disent: *accuser la réception d'une lettre;* & les joueurs de piquet: *accuser le point;* en déterminant ensuite les divers usages de ces cas, on en trouve trois qu'il faut bien remarquer.

1°. La terminaison de l'Accusatif sert à faire connoître le mot qui marque le terme ou l'objet de l'action que le verbe signifie. *Augustus vicit Antonium.* » Auguste » vainquit Antoine. « *Antonium* est le terme de l'action de vaincre. Ainsi *Antonium* est l'Accusatif, & détermine l'action de vaincre. *Vocem præcludit metus*, dit Phédre, en parlant des grenouilles, épouvantées du bruit que fit le soliveau, que Jupiter jetta dans leur marais. » La peur leur étouffa la » voix. « *Vocem* est donc l'action de *præcludit*. Ovide, parlant du palais du soleil, dit que *materiem superabat opus. Materiem* ayant la terminaison de l'Accusatif, me fait entendre que le travail surpassoit la matière. Il en est de même de tous les verbes actifs transitifs, sans qu'il puisse y avoir d'exception, tant que ces verbes sont présentés sous la forme d'actifs transitifs.

2°. Le second service de l'Accusatif, c'est de déterminer une de ces prépositions, qu'un usage arbitraire de la langue latine détermine par l'Accusatif. Une préposition n'a, par elle-même, qu'un sens appellatif. Elle ne marque qu'une sorte, une espèce de rapport particulier. Mais ce rapport est ensuite appliqué, & pour ainsi dire, individualisé par le nom qui est le complément de la préposition. Par exemple, *il s'est levé avant.* Cette préposition *avant* marque une priorité. Voilà l'espèce de rapport; mais ce rapport doit être déterminé. Mon esprit est en suspens jusqu'à ce que vous me disiez, *avant qui* ou *avant quoi. Il s'est levé avant le jour, ante diem.* Cet Accusatif *diem* détermine, fixe la signification de *ante*.

J'ai dit qu'en ces occasions, ce n'étoit que par un usage arbitraire que l'on donnoit au nom déterminant, la terminaison de l'Accusatif; car, au fond, ce n'est que la valeur du nom qui détermine la préposition; & comme les noms latins & les noms grecs ont différentes terminaisons, il falloit bien qu'alors ils en eussent une. Or, l'usage a consacré la terminaison de l'Accusatif après certaines prépositions, & celle de l'ablatif après d'autres. En grec il y a des prépositions, qui se construisent aussi avec le génitif.

3°. Le troisième usage de l'Accusatif est d'être le suppôt de l'infinitif, comme le nominatif l'est avec les modes finis. Ainsi, comme on dit à l'indicatif, *Petrus legit*, » Pierre lit; « on dit à l'infinitif, *Petrum*

Petrum legere, » Pierre lire, « ou *Petrum legisse*, » Pierre avoir lu. « Ainsi la construction de l'infinitif se trouve distinguée de la construction d'un nom avec quelqu'un des autres modes ; car avec ces modes, le nom se met au nominatif.

Que si l'on trouve quelquefois au nominatif un nom, construit avec un infinitif, comme quand Horace a dit : *patiens vocari Cæsaris ultor*, au lieu de *patiens te vocari ultorem* ; c'est ou par imitation des Grecs, qui construisent indifféremment l'infinitif, & avec un nominatif, & avec un Accusatif, ou bien c'est par attraction ; car dans ce passage d'Horace, *ultor* est attiré par *patiens*, qui est au même cas que *filius Maiæ*. Tout cela se fait par le rapport d'identité.

Pour épargner bien des peines, & pour abréger bien des régles de la méthode ordinaire, au sujet de l'Accusatif, observez que lorsqu'un Accusatif est construit avec un infinitif, ces deux mots forment un sens particulier, équivalent à un nom ; c'est-à-dire, que ce sens seroit exprimé en un seul mot par un nom, si un tel nom avoit été introduit & autorisé par l'usage. Par exemple, pour dire *herum semper esse lenem*, » mon » maître est toujours doux ; « Térence a dit, *heri semper lenitas*. D'où il suit que, comme un nom peut être le sujet d'une proposition, de même ce sens total exprimé par un Accusatif avec un infinitif, peut aussi être, & est souvent le sujet d'une proposition.

En second lieu, comme un nom est souvent le terme de l'action qu'un verbe actif transitif signifie ; de même le sens total, énoncé par un Accusatif avec un infinitif, est aussi le terme ou objet de l'action, que ces sortes de verbes expriment. Voici des exemples de l'un & de l'autre, & premièrement du sens total qui est le sujet de la proposition ; ce qui, ce me semble, n'est pas assez remarqué. *Humanam rationem præcipitationi & præjudicio esse obnoxiam, satis compertum est.* Mot à mot : » L'entendement humain, » être sujet à la précipitation & » au préjugé, est une chose assez » connue. « Ainsi la construction est : *Hoc, nempè humanam rationem esse obnoxiam præcipitationi & præjudicio, est* χρῆμα, *seu negotium satis compertum. Humanam rationem esse obnoxiam præcipitationi & præjudicio*, voilà le sens total qui est le sujet de la proposition. *Est satis compertum*, en est l'attribut.

Caton, dans Lucain, dit que s'il est coupable de prendre le parti de la République, ce sera la faute des dieux. *Crimen erit superis & me fecisse nocentem. Hoc, nempè deos fecisse me nocentem*, » de m'avoir fait coupable, « voilà le sujet, dont l'attribut est, *erit crimen superis*.

Il y a en françois, & dans toutes les langues, un nombre d'exemples pareils. On en doit faire la construction suivant le même procédé. » Il est doux, dit un Au» teur moderne, de trouver, dans » un amant qu'on aime, un époux

» que l'on doit aimer. *Il*, *illud*, à sçavoir *l'avantage*, *le bonheur de trouver dans un amant qu'on aime*, *un époux que l'on doit aimer*; voilà un sens total qui est le sujet de la proposition. On dit de ce sens total, de ce bonheur, de ce *il*, qu'il *est doux* : ainsi *est doux*, c'est l'attribut.

On pourroit rapporter un bien plus grand nombre d'exemples pareils d'Accusatifs, qui forment avec l'infinitif un sens qui est le sujet d'une proposition. Mais passons à quelques exemples où le sens, formé par un Accusatif & un infinitif, est le terme de l'action d'un verbe actif transitif.

Quant au sens total, qui est le terme de l'action d'un verbe actif, les exemples en sont plus communs. *Puto te esse doctum*; mot à mot, » je crois toi être sça» vant; « & selon notre construction usuelle, » je crois que vous » êtes sçavant. « *Sperat se palmam esse relaturum*, » il espére soi être » celui qui doit remporter la vic» toire; autrement, il espére qu'il » remportera la victoire. «

La raison de ces Accusatifs latins est donc, qu'ils forment un sens qui est le terme de l'action d'un verbe actif. C'est donc par l'idiotisme de l'une & de l'autre langue qu'il faut expliquer ces façons de parler, & non pas par les régles ridicules du *que retranché*.

A l'égard du françois, nous n'avons ni déclinaison, ni cas. Nous ne faisons usage que de la simple dénomination des noms, qui ne varient leur terminaison que pour distinguer le pluriel du singulier. Les rapports, ou vues de l'esprit, que les Latins font connoître par la différence de la terminaison d'un même nom, nous les marquons ou par la place du mot, ou par le secours des prépositions. C'est ainsi que nous marquons le rapport de l'Accusatif, en plaçant le nom après le verbe. *Auguste vainquit Antoine*. *Le travail surpassoit la matière*. Il n'y a, sur ce point, que quelques observations à faire, par rapport aux pronoms. *Voyez* Pronom.

ACCUSATION, *Accusatio*. (*a*) C'etoit chez les Romains l'action d'un homme, qui en citoit une autre en justice. Celui-ci s'appelloit l'Accusé, *reus*, & celui-là l'Accusateur, *accusator*. Nous allons réunir ici, sous un même point de vue, ce qui regarde cette matière.

I. 1.° Quiconque vouloit se porter Accusateur contre quelqu'un, le citoit d'abord en justice de la manière prescrite. Il demandoit ensuite au Préteur la permission de dénoncer celui qu'il avoit envie d'accuser; ce qu'il faut par conséquent distinguer de l'Accusation même. Mais cette permission n'étoit accordée ni aux femmes, ni aux pupilles, (si ce n'est en certaines causes, comme lorsqu'il s'agissoit de poursuivre la vengeance de la mort de leurs pere & mere, de leurs enfans, de leurs patrons & patrones, de leurs fils & filles, petits-fils ou petites-filles) non plus qu'aux soldats &

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. p. 134. *& suiv*. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. T. V. p. 233. *& suiv*. T. VII. p. 193, 194.

aux personnes infâmes. Il n'étoit pas permis aussi, selon la loi *Memmia*, d'accuser les Magistrats, ou ceux qui étoient absens pour le service de la République.

S'il se présentoit plusieurs Accusateurs, il intervenoit un jugement qui décidoit, auquel la dénonciation seroit déférée, ce qu'on appelloit divination ; & les autres pouvoient souscrire à l'Accusation, s'ils le jugeoient à propos. Ensuite, au jour marqué, la dénonciation se faisoit devant le Préteur, dans une certaine formule ; par exemple, *je dis que vous avez dépouillé les Siciliens ; je répète contre vous cent mille sesterces, en vertu de la loi.* Mais il falloit auparavant, que l'Accusateur prêtât le serment de calomnie, c'est-à-dire, qu'il affirmât que ce n'étoit point dans la vue de noircir l'Accusé par une calomnie, qu'il alloit le dénoncer. Si l'Accusé ne répondoit point, ou s'il avouoit le fait, on estimoit le dommage dans les causes de concussion, ou de péculat ; & dans les autres, on demandoit que le coupable fût puni ; mais s'il nioit le fait, on demandoit que son nom fût reçû parmi les Accusés, c'est-à-dire, qu'il fût inscrit sur les registres, au nombre des Accusés.

C'étoit l'usage qu'on laissât la dénonciation entre les mains du Préteur, sur un libelle signé de l'Accusateur, qui contenoit en détail toutes les circonstances de l'Accusation. Alors le Préteur fixoit un jour, auquel l'Accusateur & l'Accusé devoient se présenter ; & ce jour étoit quelquefois le dixième, quelquefois le trentième. Souvent dans l'Accusation de concussion, ce délai étoit plus long, parce qu'on ne pouvoit faire venir des preuves, qu'après beaucoup de recherches. Les choses étant en cet état, l'Accusé, avec ses amis & ses proches, prenoit un habit de deuil, & tâchoit de se faire des partisans. Le jour fixé étant arrivé, on faisoit appeller par un huissier, l'Accusateur, l'Accusé, & ses défenseurs. L'Accusé, qui ne se présentoit pas, étoit condamné ; ou si l'Accusateur étoit défaillant, le nom de l'Accusé étoit rayé des registres. Si les deux parties comparoissoient, on tiroit au sort le nombre des juges que la loi prescrivoit. Ils étoient pris parmi ceux qui avoient été choisis pour rendre la justice cette année-là ; fonction qui étoit dévolue, tantôt aux Sénateurs, tantôt aux Chevaliers, auxquels furent enfin joints, par une loi du préteur Aurélius Cotta, les Tribuns du trésor, que Jules-César supprima dans la suite. Mais Auguste les ayant rétablis, il en ajoûta deux cens autres, pour juger des causes, qui n'avoient pour objet que des sommes modiques.

Les parties pouvoient récuser ceux d'entre ces juges, qu'elles ne croyoient pas leur être favorables ; & le Préteur ou le Président de la Commission, en tiroit d'autres au sort pour les remplacer. Mais dans les procès de concussion, suivant la loi *Servilia*, l'Accusateur, de quatre cens cinquante juges, en présentoit cent, desquels l'Accusé en pouvoit ré-

cuser cinquante. Les juges nommés, à moins qu'ils ne se recusassent eux-mêmes, pour des causes légitimes; juroient qu'ils jugeroient suivant la loi. Alors, on instruisoit le procès par voie d'Accusation & de défense. L'Accusation etoit sur-tout fondée sur des témoignages, qui sont des preuves où l'artifice n'a point de part. On en distingue de trois sortes. 1.° Les tortures, qui sont des témoignages que l'on tiroit des esclaves par la rigueur des tourmens; moyens qu'il n'étoit jamais permis d'employer contre les maîtres, sinon dans une accusation d'inceste ou de conjuration. 2.° Les témoins, qui devoient être des hommes libres, & d'une réputation entière. Ils étoient, ou volontaires, ou forcés. L'Accusateur pouvoit accuser ceux-ci en témoignage, en vertu de la loi. Les uns & les autres faisoient leur déposition, après avoir prêté serment, d'où vient qu'on les appelloit *juratores*.

La troisième espèce de preuves, sur laquelle on appuyoit l'Accusation, étoit les registres; & sous ce nom, sont compris tous les genres d'écriture, qui peuvent servir à établir une cause. Tels sont, par exemple, les livres de recette & de payement, les inventaires de meubles, qu'on doit vendre à l'encan, les registres des banquiers. Ces titres produits, l'Accusateur établissoit son Accusation par un discours, dans lequel il se proposoit de faire voir la réalité des crimes dont il s'agissoit, & d'en montrer l'atrocité. Les avocats de l'Accusé opposoient à l'Accusateur une défense, propre à exciter la commisération. C'est pourquoi, outre les témoignages en faveur de l'Accusé, ils employoient des raisonnemens tirés de sa conduite passée, & même jusqu'aux conjectures & aux soupçons. Dans la péroraison, sur-tout, ils faisoient tous leurs efforts pour toucher & fléchir l'esprit des juges. Outre les avocats, l'Accusé faisoit souvent paroître des personnes de considération, qui lui servoient d'apologistes, & faisoient son éloge. Cela arrivoit principalement, lorsque quelqu'un étoit accusé de concussion, parce qu'il avoit coûtume d'amener des témoins en sa faveur. On accordoit presque toujours dix apologistes, comme si ce nombre eût été réglé par les loix. Outre cela, on faisoit paroître des personnes propres à exciter la compassion, tels que les enfans de l'Accusé en bas âge, sa femme, & autres semblables. Ensuite les juges rendoient leur jugement, à moins que la loi n'ordonnât une remise, comme dans le jugement de concussion. La remise *comperendinatio* différoit de la plus ample information *ab ampliatione*, principalement en ce que celle-ci étoit pour un jour certain au gré du Préteur, & celle-là toujours pour le surlendemain; & en ce que dans la remise, l'Accusé parloit le premier, au lieu que le contraire arrivoit dans le plus amplement informé.

L'estimation du procès, c'est-à-dire, la condamnation aux dom-

mages, suivoit la condamnation de l'Accusé, dans les jugemens de concussion & de péculat; & dans les autres, la punition selon la nature du délit. Si l'Accusé étoit absous, il restoit deux actions à exercer contre l'Accusateur, celle de calomnie, s'il étoit constant que par une coupable imposture, il eût imputé à quelqu'un un crime supposé. La punition consistoit à imprimer avec un fer sur le front du calomniateur la lettre *K*. Car autrefois le mot *Calomnie* commençoit par cette lettre : De-là vient que les Latins disoient, *integræ frontis hominem*, » un homme dont le front est entier, » pour dire » un homme de probité. « La seconde action étoit celle de prévarication, s'il étoit prouvé qu'il y eût, de la part de l'Accusateur, collusion avec l'Accusé, ou qu'il eût supprimé de véritables crimes.

2.° Il y avoit de certaines Accusations, qui se poursuivoient devant le peuple. Alors l'Accusateur & l'Accusé plaidoient leur cause en présence de ce peuple, dont les suffrages devoient décider du sort de l'Accusé; mais cela ne se faisoit pas en un seul jour. Souvent le jugement des Préteurs ou des Commissaires avoit précédé celui du peuple; & ce n'étoit gueres que par la voie d'appel qu'on en venoit à ce dernier. Cette manière de procéder fut établie par le roi Hostilius. Les termes de sa loi se trouvent dans Tite-Live. Avant que d'en venir là, l'Accusateur avoit fait citer l'Accusé devant les juges ordinaires, & lui avoit donné pour se défendre le tems marqué par les loix, trente jours plus ou moins. La condamnation ayant été prononcée en première instance, le peuple devenoit juge dans les Comices des Tribus, s'il ne s'agissoit que d'une peine pécuniaire, & dans les Comices des Centuries, s'il s'agissoit d'une peine capitale. Les conclusions de l'Accusateur devoient être affichées, comme une loi, pendant trois jours de marché consécutifs. Le jour étant venu, elles étoient renouvellées par l'Accusateur, en ces termes: *Rogo vos, Quirites, velitis, jubeatis ne, ut M. Tullio aquâ & igni interdicatur, quod falsum Senatus-consultum retulerit, quod cives indemnatos indictâ causâ necandos curarit*; ou bien, *velitis, jubeatis, Quirites, ut M. Posthumio ducentûm millium æris mulcta sit.* Alors, le peuple étant divisé par Centuries, ou par Tribus, chaque particulier donnoit son avis de vive voix, ou par bulletin, en passant par de petits ponts faits exprès. L'ordre & le silence qu'on observoit en tout cela, fait croire que le peuple avoit suffisamment entendu les moyens de l'Accusateur, & les raisons de l'Accusé, avant que de donner son jugement.

S'il arrivoit que les Tribuns du peuple, sans attendre un jugement préalable, voulussent accuser quelqu'un devant le peuple, celui qui avoit pris cette commission, montoit dans la tribune, & assignoit au malheureux un jour pour en-

tendre les faits, dont il le devoit charger. Le jour arrivé, il le citoit par un crieur, & pendant trois différens jours non consécutifs, il répétoit les chefs de son Accusation. L'Accusé avoit le tems & la liberté de se justifier. S'il ne le faisoit pas, & dans la place même des Rostres, le Tribun lui donnoit jour pour comparoître devant le peuple, & pour entendre sa condamnation, après les trois jours de marché réglés par la loi. Denys d'Halicarnasse fait assez connoître que ces formalités s'observoient dès la naissance de la République romaine. Cicéron, qui vivoit sur la fin de cette même République, s'en explique nettement, dans une de ses Oraisons.

II. Chez les Grecs, à Athènes, où l'on employoit tout ce qu'on avoit pu imaginer de précautions, pour que le vrai perçât & parvînt jusqu'aux juges, l'Accusateur, avant de déduire ses griefs, s'engageoit par serment à dire la vérité. Pour rendre le serment plus sacré encore, & par conséquent plus redoutable, on faisoit asseoir celui qui en prononçoit la formule, sur les restes sanglans des victimes égorgées, & offertes à certains jours marqués, par ceux à qui il appartenoit de les immoler. L'Accusateur ne bornoit pas à lui seul les imprécations affreuses, dont il chargeoit sa tête coupable. Il conjuroit les Euménides d'étendre leur courroux sur sa famille, sur sa ville, sur sa patrie entière, & de venger, sur le repos public, l'horreur de son parjure. Ce préliminaire terrible étoit suivi du détail de l'Accusation, à laquelle on opposoit une réponse, précédée d'un pareil serment. Cependant, quelqu'effrayant qu'un tel jugement pût paroître au peuple crédule, par les suites funestes qu'il y croyoit infailliblement attachées, on conçoit sans peine, que bien des gens étoient capables d'en courir les risques, & d'attendre, sans trop d'inquiétude, qu'il plût aux Euménides de faire éclater leur colère : Aussi ne suffisoit-il pas de jurer, pour être cru, il falloit appuyer l'Accusation, & la défense de preuves démonstratives.

Quand l'Accusation étoit prouvée, on consultoit les loix, sur la peine qu'on devoit décerner. C'étoient elles qui s'emparoient du coupable ; car elles défendoient expressément qu'on le remît à la discrétion de son adversaire, à qui elles n'accordoient d'autre avantage, si c'en est un, que le plaisir barbare d'assister au supplice du malheureux qu'il avoit convaincu de crime. Encore ne tenoit-il qu'au coupable de lui dérober ce plaisir ; car personne ne pouvoit l'empêcher de se soustraire à la peine, en prévenant la condamnation par la fuite. Toute la précaution, qu'il devoit apporter, étoit de disparoître immédiatement après ses premières défenses. Car quand il donnoit aux juges le tems d'aller aux opinions, il falloit qu'il essuyât toute la sévérité des loix. Cette liberté conditionnelle, qu'on

accordoit aux Accusés, prouve clairement, qu'on étoit dans l'usage de les entendre deux fois, avant que de les livrer au supplice : Je dis, d'après M. l'abbé de Canaye, avant que de les livrer au supplice ; car la vente des biens suivoit toujours l'usage qu'on faisoit de la ressource de l'exil volontaire. Quand l'Accusé négligeoit de s'en servir, on procédoit à son jugement en la forme usitée. On remarque que, lorsque l'Accusateur n'avoit pas pour lui au moins la cinquième partie des voix, la loi le condamnoit à une amende de mille drachmes.

ACCUSÉ, *Reus.* Un homme à Rome, cité en justice par un autre, s'appelloit *Reus.* C'est ce qu'on nomme autrement défendeur en justice. *Voyez* Accusation.

ACÉ, *Ace*, Ἀκὴ, (*a*) ville maritime de Phénicie, qu'on appella dans la suite Ptolémaïde. Ce fut autrefois un Port célébre sur la méditerranée qui, en cet endroit, n'est éloignée du Jourdain que de dix ou onze lieuës. Le fameux Holoferne, dans son expédition, demeura un mois entier retranché dans le camp qu'il fit fortifier près d'Acé. C'étoit moins pour s'y rafraîchir des fatigues qu'il avoit déjà essuyées, que pour y attendre les renforts qui venoient le joindre. Ce camp, selon M. Gibert, est évidemment celui même, où Strabon nous apprend que les rois de Perse, qui entreprirent la guerre contre l'Égypte, rassemblérent leurs armées. Durant cette guerre, dit notre Géographe, Acé étoit le lieu du rendez-vous de leurs troupes.

La ville d'Acé, ainsi que celle de Sidon, abandonna, du tems de Salmanasar roi d'Assyrie, le parti de Tyr, ville très-puissante, pour embrasser celui de ce Prince. C'est aujourd'hui S. Jean d'Acre, qui appartient aux Turcs.

ACÉ, *Ace*, Ἀκὴ, (*b*) nom d'un lieu, situé dans le Péloponnèse, sur le chemin de Mégalopolis en Messénie, à environ sept stades de cette Ville. Ce lieu fut ainsi appellé du mot grec ἀκέομαι, qui signifie guérir ; c'est qu'Oreste y fut guéri de ses fureurs. On y avoit bâti un temple aux Euménides. Assez près de-là étoit un autre temple, où l'on dit qu'Oreste coupa ses cheveux, lorsqu'il étoit dans ses fureurs ; & ce temple avoit pris de-là sa dénomination.

ACÉPHALES, *Acephali*, (*c*) nom que les Anciens donnoient à de certains peuples, parce que c'étoient, selon eux, des hommes sans tête. Tel est, en effet, le sens du mot *Acéphales* qui vient du grec Ἀκέφαλος. Mais c'est une pure fable. M. l'abbé Banier nous apprend quelle fut son origine, lorsqu'il dit que la tête un peu enfoncée de quelques hommes, fit publier qu'il y avoit une nation d'Acéphales. On a donné depuis ce

(*a*) Strab. pag. 758. Plin. L. V. c. 19. Corn. Nep. in datam. c. 5. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVIIII. p. 23. T. XXI. p. 56.

(*b*) Pausan. pag. 510.

(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. pag. 127. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. T. VII. p. 245. T. XX. p. 169.

nom à quelques Hérétiques dont on ne connoissoit pas le chef. Une de leurs erreurs capitales, c'est qu'ils n'admettoient avec Eutichès qu'une nature en J. C.

ACERBAS, *Acerbas*, (*a*) prince de Tyr, qui naquit dans cette Ville, environ 900 ans avant J. C. Virgile l'appelle Sichée; & Servius observe qu'on l'appelloit aussi Sicharbas. Ce fut dans la suite un prêtre d'Hercule, qui tenoit le premier rang après le Roi, auquel il étoit allié à titre de parenté. Élisse, autrement Didon, qui étoit sa nièce, l'épousa après la mort de son pere.

Acerbas étoit extrêmement riche; mais ses richesses n'étoient connues que de lui. Toujours tremblant pour son or, qu'il craignoit que le Roi ne découvrît, il l'avoit caché sous terre & non dans ses coffres. On n'en avoit nulle certitude, mais on en parloit sur le bruit commun. Ces conjectures, quoique douteuses, furent cause de sa perte. Car elles enflammérent à tel point Polygmalion, son neveu & frere de sa femme, qu'oubliant les droits de l'humanité, & ceux que la piété prescrit, ainsi que la dignité royale, dont il étoit alors revêtu, il trempa ses mains dans le sang d'un Prince, qui étoit à la fois son oncle & son beau-frere. Ce Roi barbare fut cependant privé de l'objet de ses desirs; parceque Élisse, sa sœur, trouva moyen de soustraire à son avarice les trésors de son mari; car, s'étant embarquée de nuit dans ses vaisseaux à l'insçu de son frere, elle s'enfuit emportant avec soi toutes les richesses qu'Acerbas avoit laissées.

ACÉREUS, *Acereus*, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

ACERRA, *Acerra*, (*b*) nom d'un instrument employé dans les sacrifices. C'étoit un coffret dans lequel on mettoit l'encens, à peu près comme nous en avons dans nos Églises; car ceux des Anciens que le tems nous a conservés, & qu'on voit dans les cabinets des Curieux, n'étoient pas faits sur le même modèle, ni de même métal.

Ce coffret, ou cette boëte de parfums, se voit souvent entre les mains des Camilles dans les sacrifices, & principalement dans ceux de la colomne de Trajan, & dans plusieurs autres que les marbres nous représentent. On la voit aussi entre les mains des Vestales.

ACERRA, *Acerræ*, Ἄκερραι, (*c*) ville d'Italie dans la Campanie, située sur l'Agno, nommée Clanius par les Latins. Virgile qualifie ce fleuve *non æquum Acerris*; c'est-à-dire, » funeste à la » ville d'Acerra. « La raison qu'on en apporte, c'est que ses fréquentes inondations rendoient cette Ville déserte. Pendant la seconde guerre punique, l'an de Rome 536, Annibal se voyant sans espérance de se rendre maître de Nole, tourna ses vues du côté d'A-

(*a*) Just. L. XVIII. c. 4. Virg. Æneid. L. I. v. 347.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 480, 481. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 139.

(*c*) Strab. p. 216, 249. Plin. L. III. c. 5. Tit. Liv. L. XXIII. c. 17. L. XXVII. c. 3. Virg. Georg. L. II. v. 225.

cerra. Alors Marcellus ayant fait fermer la Ville, & mis des gardes aux portes pour empêcher que qui que ce soit, n'en sortît, fit une recherche exacte de ceux qui avoient eu des entretiens secrets avec les ennemis. Soixante-dix des plus coupables ayant été convaincus du crime de trahison, le Préteur les condamna à perdre la tête, confisqua leurs biens au profit du peuple Romain, & rendit au Sénat toute l'autorité que la cabale lui avoit ôtée. Après cette exécution, il alla se camper avec toute son armée au-dessus de Suessule.

Cependant, Annibal tâcha d'abord d'engager ceux d'Acerra à se rendre volontairement à lui. Mais les voyant obstinés à se défendre, il se mit en devoir de forcer la Ville ou de l'assiéger. Ceux d'Acerra avoient plus de courage que de forces. Ainsi désespérant de conserver leur Ville, ils ne virent pas plutôt les Carthaginois au tour de leurs murailles, que sans attendre que la sortie leur fût fermée de tous côtés par les travaux des ennemis, ils s'échappérent en silence à travers les intervalles qui restoient entre leurs corps de garde; & passant par des routes, la plûpart impraticables, ils se dispersérent, les uns à dessein, les autres au hazard, dans les villes de la Campanie, qu'ils sçavoient être demeurées fideles aux Romains. Annibal pilla la ville d'Acerra & y mit le feu.

Six ans après, les habitans se plaignant qu'ils étoient sans habitation, depuis que leur Ville avoit été brûlée par les Carthaginois, Fulvius les envoya à Rome au Sénat, qui leur permit de rebâtir les maisons que les flammes avoient consumées. Cette Ville conserve encore son ancien nom. Elle se voit aujourd'hui dans la terre de Labour au royaume de Naples. Son Évêque est suffragant de cette dernière.

ACERRA, *Acerræ*, Ἄχερραι, (a) autre ville d'Italie dans la gaule Cisalpine, située sur le Pô. Sous le consulat de M. Marcellus, les Gaulois Gésates, au mépris du traité de paix, conclu depuis peu entre le peuple Romain & la nation Gauloise, ayant passé les Alpes avec trente mille hommes, vinrent se joindre aux Insubriens, dont l'armée étoit encore plus nombreuse. Ils s'approchérent ensemble de la ville d'Acerra, actuellement assiégée par les Romains. Là, leur Roi, nommé Britomartus, ou Viridomarus, ayant pris avec soi dix mille Gésates, alla faire le dégât du plat païs qui étoit aux environs du Pô. Aussi-tôt que Marcellus en eut été informé, il laissa son collégue au camp d'Acerra avec les troupes de pied, celles qui étoient pesamment armées, & la troisième partie de la cavalerie, & partit accompagné du reste de la cavalerie & de six cens hommes armés à la legére, pour aller combattre Britomartus. L'ayant atteint, il lui livra bataille & le tua lui-même dans le fort de la mêlée.

Plutarque, de qui ce récit est tiré,

(a) Plut. Tom. I, pag. 300. Plin. L. III. c. 14.

ne fait plus mention du siége d'Acerra; mais il est hors de doute que cette Ville fut prise après la défaite des Gaulois & de leurs alliés. Car, au rapport du même Historien, Milan & toutes les autres Villes de la gaule Cisalpine, se soumirent alors aux Romains.

Il y en a qui croyent que c'est à présent la Girola ou la Gérola dans le territoire de Novare, qui est un canton du Milanois. D'autres tiennent que c'est plutôt Acere dans le territoire de Pavie. Ce dernier sentiment paroît plus vraisemblable.

ACERRE, *Acerra*, nom d'un autel que l'on dressoit à Rome auprès du lit d'un mort. Les parens & les amis du défunt ne cessoient de brûler de l'encens sur cet autel, jusqu'au moment où l'on commençoit les funérailles.

ACERRONIA, *Acerronia*, (a) compagne d'Agrippine, mere de Néron, sauva la vie à cette Princesse aux dépens de la sienne. C'est ce qui arriva, la 59.e année de l'Ére Chrétienne, de cette maniére.

Agrippine s'en retournant, par mer, de Bayes à Baules, étoit accompagnée de Crépéreius Gallus avec qui elle s'entretenoit de dessus le lit sur lequel elle étoit couchée. Cependant Acerronia, qui se panchoit sur les pieds de l'Impératrice, la félicitoit sur le retour de l'amitié de son fils & sur le rétablissement de son crédit; lorsque tout à coup, au signal donné, le toit qui les couvroit, tombe avec fracas, entraînant de lourdes masses de plomb dont il étoit surchargé. Crépéreius fut écrasé & mourut sur le champ. Des avances en saillies soûtinrent le toit audessus d'Agrippine & d'Acerronia qui ne souffrirent aucun mal; & le vaisseau ne s'ouvroit point, comme on s'y attendoit, parce que dans le trouble, le mouvement & l'effroi où l'on étoit, ceux qui n'avoient point de part au secret, embarrassoient. Il fallut ordonner aux rameurs de se porter tous d'un même côté, pour faire entrer l'eau dans le bâtiment. Cette manœuvre même se fit avec peu de concert; & la chûte d'Agrippine & d'Acerronia fut assez douce, pour qu'elles pussent se mettre à la nage.

Acerronia s'attira une prompte mort, en criant qu'elle étoit Agrippine, & que l'on vînt au secours de la mere de l'Empereur. Au lieu du secours qu'elle demandoit, on lui porta des coups de perches, de rames & de tout autre instrument qui se trouva sous la main des gens d'Anicet, affranchi qui avoit donné à Néron le conseil abominable de se défaire ainsi de sa propre mere. Acerronia fut donc assommée au milieu des eaux. Pour Agrippine, elle garda le silence; & moins sujette par cette raison à être reconnue, elle en fut quitte pour une blessure à l'épaule. Après qu'elle eut nagé quelque tems, elle rencontra des chaloupes du lac Lucrin, qui la reçurent & la portérent à sa maison de Baules.

(a) Crev. hist. des Emp. Tom. II. pag. 310.

ACCERRONIUS, [Cn.] *Cn. Acerronius*, (*a*) fut élevé à la dignité consulaire, l'an de Rome 790. Son collégue se nommoit C. Pontius. Ils furent les derniers qui exercérent cette charge sous l'empire de Tibère, dont la mort arriva peu de tems après. On venoit d'essuyer alors à Rome un horrible incendie, qui consuma la partie du Cirque, voisine du mont Aventin, ainsi que cette montagne qui fut entièrement réduite en cendres. On remarque encore que Cn. Acerronius parvint au Consulat, dans un tems où toute la puissance étoit entre les mains de Macron. C'étoit un courtisan qui, ayant toujours fait assidument sa cour à C. Caligula, s'attachoit avec plus de zéle & de chaleur que jamais, à mériter ses bonnes graces.

ACERSÉCOMES, *Acersecomes*, (*b*) c'est-à-dire, à longue chevelûre, nom qu'on dit que les Grecs donnoient à Apollon. Ce dieu étoit appellé dans le même sens par les Latins *intonsus ;* ce qui veut dire à la lettre, celui qui ne se fait pas couper les cheveux. Apollon étoit, en effet, représenté avec une longue chevelure.

ACES, *Aces*, Α'κης, (*c*) fleuve d'Asie; qui avoit sa source à une montagne, formant une espèce de cercle, qui fut autrefois coupée en cinq endroits. C'étoit par chacune de ces ouvertures que l'Aces prenoit anciennement son cours. Par ce moyen, il arrosoit les terres des Chorasmiens & de plusieurs peuples qui habitoient aux environs. Mais lorsque le païs fut tombé sous la domination des Perses, on ferma les ouvertures ; & l'eau ne trouvant plus de passage, se répandit dans la plaine, qui étoit entre la montagne, de sorte que la campagne devint une mer. On en porta des plaintes au Roi, qui commanda qu'on ouvrît la montagne, jusqu'à ce que les terres fussent arrosées, & qu'on la refermât ensuite ; c'est ce qu'on fit depuis par son ordre, chaque fois que cela fut nécessaire.

ACESSAMENE, *Acessamenus*, Α'κεσσαμένος, (*d*) étoit pere de la nymphe Péribée, qui fut mariée au fleuve Axius. Il naquit de ce mariage un fils, nommé Pélégon.

ACÉSIDAS, *Acesidas*, (*e*) divinité que les Grecs honoroient. L'on voyoit un de ces autels à Olympie, ville d'Élide, contrée maritime du Péloponnèse en Gréce. Cependant cet autel d'Acésidas est nommé par d'autres, l'autel d'Ida. Au reste je ne suis pas éloigné de croire qu'Acésidas est le même qu'Acésius, dont il est question ci-après.

ACÉSINÉ, *Acesine*, Α'κεσίνη, (*f*) fleuve des Indes, qui prenoit sa source aux mons Eumodes, & qui alloit ensuite se joindre

(*a*) Tacit. Annal. L. VI. c. 45.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 108.
(*c*) Herod. L. III. c. 117.
(*d*) Homer. Iliad. L. XXI. v. 142.
(*e*) Paus. p. 314. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 163.
(*f*) Strab. p. 694. Plin. L. VI. c. 20. Diod. Sicul. p. 613. Just. L. XII. c. 9. Q. Curt. L. VIII. c. 9. L. IX. c. 4. Cart. pour l'exp. d'Alexand. par M. Danvil.

à l'Hydaspe, autre fleuve qui prenoit aussi sa source à ces montagnes. Ces deux fleuves ayant grossi leurs eaux de celles de plusieurs rivières qu'ils recevoient dans leur cours, alloient se perdre dans l'Indus. La rencontre de ces trois fleuves extrêmement rapides, formoit d'effroyables tourbillons d'eau, qui causoient de fréquens naufrages. Alexandre, lors de son expédition dans les Indes, y courut un grand danger. Car tout l'art des mariniers ne put empêcher la submersion de deux des plus grands navires de ce Prince; & un bien plus grand nombre de petits furent poussés par les flots & brisés contre le rivage. Celui qui portoit le Roi, quoique le plus grand de tous, subit le même danger, & saisi par un tourbillon d'eau, on le crut pret à disparoître; mais il arriva heureusement à bord avec le reste de la flotte qui avoit échappé au naufrage.

Q. Curse, parlant de l'Acésiné, dit que ce fleuve grossit celui du Gange, & que quand ils se rencontrent, ils s'entrechoquent avec une grande furie, à cause que le Gange, en le recevant, devient plus rapide, & que l'Acésiné par lui-même n'a pas moins de violence. Il est visible que l'historien Latin, comme le remarque M. de la Martinière, a confondu l'Indus avec le Gange, qui est également un fleuve très-considérable du païs.

Selon Aristobule, cité par Strabon, on voyoit autrefois sur les bords de l'Acésiné, après sa jonction avec l'Hyarotis, de certains arbres ayant les branches courbées, & d'une telle grandeur, qu'un seul pouvoit couvrir, de son ombre, cinquante cavaliers en plein midi; & s'il faut s'en rapporter à Onésicrite, il pouvoit en couvrir jusqu'à quatre cens. Il y avoit aussi, selon le même Aristobule, un autre arbre qui produisoit des gousses semblables à celles des fèves, & de la longueur de dix doigts. Ces gousses étoient pleines de miel; mais si quelqu'un s'avisoit d'en manger, il couroit grand risque de mourir. On raconte encore de l'Acésiné plusieurs autres traits, qui ne sont pas plus croyables.

On pense que c'est aujourd'hui le Ravei, qui arrose la ville de Lahor dans l'Indoustan.

ACÉSIUS, *Acesius*, Ἀκέσιος, (*a*) divinité qui fut honorée par les Épidauriens, ainsi que par les Pergaméniens. Ceux-ci, autorisés par un certain oracle, l'appelloient Télesphore. Pausanias pense que c'est le même dieu qui étoit adoré sous le nom d'Évémérion par les habitans de Titane, ville de Sicyonie, Province du Péloponnèse en Gréce. Évémérion avoit sa statue dans le temple d'Esculape, où tous les jours après le coucher du soleil, on lui rendoit des honneurs divins. Si donc, selon le sentiment de Pausanias, les noms d'Acésius, d'Évémérion,

(*a*) Pausf. p. 106. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 163. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 299. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 26, 27.

de Télesphore, sont ceux de la même divinité, il est facile, dit M. d'Égli, d'avoir une idée de ce que les Grecs honoroient sous ces différentes dénominations. C'étoit le premier jour de la convalescence ; ce jour heureux où les accidens d'une maladie longue & dangereuse venant à cesser, on commence à jouir des prémices de la santé. Ils représentoient ce dieu sous la figure d'un enfant, parce que le premier jour de la convalescence, est le commencement d'une vie nouvelle.

Le culte de cette divinité passa d'Épidaure à Rome avec celui d'Esculape, & fut porté de Rome en Afrique ; du moins c'est une conjècture que M. d'Égli croit autorisée par les traces, qu'on en voyoit encore dans ce païs, au commencement du dernier siécle. Il tire cette particularité de la relation manuscrite d'un voyage fait en 1602 par Jean Marleck, Flamand, sur les côtes & dans l'intérieur de l'Afrique. Ce voyageur rapporte qu'une tribu idolâtre des Caffres adore une divinité, représentée sous la forme d'un enfant, & particulièrement honorée par les malades. Il en avoit vu une idole informe, posée sur un tronc d'arbre. Les malades, avant que de l'invoquer, frottent la statue d'une sorte de graisse, & lui couvrent la tête d'une piéce d'étoffe. Le sacrifice consiste à tirer quelques gouttes de sang d'un pigeon ou d'un autre oiseau, qu'ils laissent échapper ensuite, en demandant à la divinité que leur maladie s'envole aussi promptement. Après cette cérémonie, les malades courent en sautant autour de la statue, jusqu'à ce qu'ils tombent de lassitude. On les emporte alors dans leurs cabanes, enveloppés de peaux de moutons. Un exercice si violent les soulage, & quelquefois même leur procure une guérison, qu'ils ne manquent jamais d'attribuer à leur divinité.

On voit, en effet, que cet objet du culte des Caffres a beaucoup de ressemblance avec le Télesphore des Grecs. Ce dieu est représenté quelquefois avec d'autres. Mais on le trouve souvent représenté seul au revers de plusieurs médailles. Mais dans toutes, sa figure est la même. C'est, comme il a déjà été observé, celle d'un enfant vêtu d'une robe singulière, d'une sorte de manteau sans manches, qui lui enveloppant les bras, descend au-dessous des genoux, & auquel tient une espèce de capuchon qui lui couvre la tête. Spon a prétendu que cette figure étoit l'emblême de la maladie. M. Leclerc, trompé par la double signification du mot Télesphore, la prenoit pour celle d'un devin. Mais on remarque que ces deux explications sont peu satisfaisantes, & que la première, qui a été rapportée, est préférable.

ACESTE, *Acesta*, (a) ville de Sicile, qui prit le nom d'un ancien Roi du païs. Il en est fait mention, dans Virgile, en ces termes :

(a) Virg. Æneid. L. V. v. 718. Plin. L. III. c. 8.

Urbem appellabant permisso nomine Acestam.

Pline donne aux habitans le nom d'Acestéens. Cette Ville, selon M. Corneille, a aussi été appellée Égesta, & Ségesta. Il n'en reste plus aujourd'hui que les ruines qu'on voit au lieu nommé Barbara.

ACESTE, *Acestes*, (*a*) étoit fils d'Égeste, fille d'Hippotas, noble Troyen, & du fleuve Crinisus, qui s'étoit changé en ourse pour séduire Égeste. Cette fable renferme une histoire enveloppée, comme toutes les autres, sous les fictions des Poëtes. Voici de quelle manière M. l'abbé Banier, d'après Denys d'Halicarnasse, raconte cette histoire. » Laomédon, mécontent d'un noble Troyen, lui » fit ôter la vie, ainsi qu'à tous » ses fils, & fit vendre ses filles » à quelques marchands, à con» dition qu'ils les transporteroient » dans des païs éloignés. Cepen» dant un jeune homme de qua» lité s'étant trouvé dans le vais» seau qui les conduisoit, devint » amoureux d'une de ces jeunes » filles, & l'ayant achetée, il la » mena dans l'isle de Sicile où il » l'épousa. Quelque-tems après, » elle devint mere d'Aceste qui, » après la mort de Laomédon, » obtint de Priam la permission » de revenir à Troye, où il se » trouva pendant la guerre. Mais » voyant son païs ruiné par les » Grecs, il s'en retourna en Sici» le sur les vaisseaux qu'Achille » avoit abandonnés près de quel» ques rochers, où ils avoient » touché. »

Aceste régnoit dans l'isle de Sicile environ douze cens ans avant J. C. C'est lui qui reçut Énée, lorsque ce Prince fut jetté par la tempête sur les côtes de cette isle. Il étoit, selon Virgile, au haut d'une montagne, quand il apperçut de loin les vaisseaux Troyens. Surpris de leur retour, il accourt au rivage en habit de chasseur, couvert de la peau d'une panthère de Libye, & armé de dards, & témoigne à Énée & à tous ceux de sa suite une extrême joie de les revoir. Il leur fit ensuite distribuer des rafraîchissemens & les consola par toutes sortes de témoignages d'amitié.

Énée, durant son séjour en Sicile, ayant proposé différens prix, Aceste, tout roi qu'il étoit, ne dédaigna pas d'entrer en lice, pour disputer celui de l'arc. Mais son nom étant sorti le dernier du casque, cela fut cause qu'il ne put aspirer au prix; car il avoit été gagné, avant que son tour pour tirer fût arrivé. Cependant, ce Prince voulant du moins montrer la manière dont il lançoit une fléche, & faire usage de son arc, décoche un trait. Mais, par un prodige surprenant, ce trait s'enflamme dans les airs, trace un sillon de lumière, & disparoît, semblable à ces étoiles volantes qui se détachent du ciel, traver-

(*a*) Virg. Æneid. Lib. V. v. 35. & *seq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. pag. 79, & *suiv.*

sent les airs, & traînent après elles une queue rayonnante. Tous les spectateurs, Troyens & Siciliens, étonnés de ce prodige, font des vœux au ciel. Ce ne fut que l'événement, qui fit connoître dans la suite ce que le prodige annonçoit.

Cependant Énée acceptant l'augure, embrassa le roi Aceste, comblé de joie; & lui offrant un présent magnifique: » Mon pere, » lui dit-il, recevez ce que je vous » offre. Jupiter, par ce prodige, » vous déclare le vainqueur. Ac» ceptez, pour prix de votre mer» veilleuse victoire, une coupe » d'or ciselé, que Cissée, roi de » Thrace, donna autrefois à mon » pere Anchise, comme un pré» cieux gage de son amitié. C'est » Anchise, qui vous la donne » aujourd'hui par mes mains. « En même-tems, il mit sur la tête du Prince une couronne de laurier, & proclama Aceste premier vainqueur. On remarque qu'Eurythion, qui avoit atteint le but, ne fut point blessé de cette préférence. Énée, avant que de quitter la Sicile, y fit bâtir une Ville, qui porta le nom d'Aceste, & qui prit depuis celui de Ségesta.

ACÉTABULE, *Acetabulum*, Τρυϐλίον, (*a*) sorte de plat d'argent, du poids de cent trente sicles. Les douze princes d'Israël en offrirent un chaque, lorsque, par l'ordre du Seigneur, ils firent leur offrande, pour la dédicace de l'Autel. Cet Acétabule, ou plat, étoit plein de fine farine, pêtrie avec de l'huile, pour l'oblation, qui devoit accompagner les sacrifices.

ACÉTABULE, *Acetabulum*, Ὀξυϐάφιον, petit vase que l'on mettoit anciennement sur la table, après l'avoir rempli de quelque sauce ou assaisonnement. Il ressembloit, à ce qu'on appelle à présent salière, saucière, huilier, vinaigrier. C'est principalement à cette dernière espèce, qu'il faut le déterminer, puisque l'étymologie d'Acétabule, *Acetabulum*, se tire d'*Acetum*, du Vinaigre. D'autres prétendent que c'étoit un vase, qui contenoit diverses sortes d'épices.

ACÉTABULE, *Acetabulum*, Ὀξύϐαφον, espèce de mesure Romaine, qui servoit à mesurer les choses liquides, ainsi que les sèches. Elle contenoit un cyathe, comme le prouve Agricola, par deux vers de Fannius. Du Pinet, dans son traité des mesures antiques, mis à la tête de sa traduction de Pline, prétend que l'Acétabule d'huile, pesoit deux onces & deux scrupules; l'Acétabule de vin, deux onces deux drachmes un grain & un tiers de grain; l'Acétabule de miel, trois onces trois drachmes un scrupule & deux siliques, ou huit grains.

ACÉTES, *Acœtes*, (*b*) fut d'abord le fidele écuyer du roi Évandre. Il devint, sous des auspices moins heureux, le gouverneur de son fils. C'est lui qui gardoit le corps de Pallas, lorf-

(*a*) Num. c. 7. v. 13. & *seq.*

(*b*) Virg. Æneid. L. XI. v. 30, 34, 85. & *seq.*

qu'Enée se rendit dans le lieu où il étoit exposé. On le vit depuis au milieu du convoi, tantôt se meurtrissant la poitrine, & se déchirant le visage, tantôt se laissant tomber de foiblesse, & de douleur.

ACÉTES, *Acetes*, (*a*) étoit un Lydien, d'une naissance obscure. Son pere, qui étoit fort pauvre, ne lui avoit laissé ni terres, ni troupeaux; & comme son exercice étoit la pêche, & son adresse en ce métier, son bien & son revenu, il lui avoit laissé en mourant, une ligne pour tout patrimoine.

Bacchus, ayant un jour pris la figure de ce misérable, se laissa mener, sous cette forme, devant Penthée, à qui il raconta ses actions prodigieuses. Penthée, se mocquant de tous ses discours, ordonna qu'on le mît en prison, & qu'on l'y fit mourir. Mais tandis qu'on travailloit à l'appareil de sa mort, & qu'on allumoit déjà le feu, il s'enfuit à l'insçu de tout le monde, ses chaînes lui étant tombées des mains, sans que personne les détachât. Pour se venger d'un si mauvais traitement, Bacchus mit un tel trouble dans l'esprit de la mere de Penthée, ainsi que dans celui de ses tantes, qu'elles le firent misérablement mourir, l'ayant mis en piéces.

ACÉTES, *Acetes*, fils du Soleil & de Perséïs, étoit roi de Colchide, contrée d'Asie. Phryxus, fils d'Athamante, s'étant retiré auprès de ce Prince, lorsqu'il fut obligé de quitter sa patrie, il lui fit un accueil des plus favorables, & lui donna, en mariage, sa fille, nommée Chalciope.

ACÉTES, *Acetes*, commandoit un vaisseau Tyrien. Ceux de sa suite ayant trouvé Bacchus, sans le connoître, sur les bords de la mer, voulurent l'emmener dans l'espérance d'une grosse rançon. Mais Acétes s'y opposa; & il en fut bientôt recompensé. Car Bacchus, s'étant aussi-tôt découvert, métamorphosa en dauphins tous ceux qui étoient à bord du vaisseau, à l'exception d'Acétes, qu'il revêtit de la dignité de grand sacrificateur.

ACHAB, *Achab*, Ἀχαάβ, (*b*) fils d'Amri, roi d'Israël, succéda à son pere, la trente-huitième année du régne d'Asa, roi de Juda. Il régna vingt-deux ans, depuis l'an du monde 3086, jusqu'en 3108.

Achab fit le mal devant le Seigneur. Il ne se contenta pas de marcher dans les péchés de Jéroboam, fils de Nabat; mais il épousa de plus Jézabel, fille d'Ethbaal, roi des Sidoniens; & s'abandonnant au culte de Baal, il l'adora, & mit l'autel de cette idole dans le temple qu'il lui avoit bâti à Samarie. Il planta un bois, & ajoûtant toujours crime sur crime, il irrita le Seigneur plus que tous les Rois d'Israël, qui

(*a*) Ovid. Metam. L. III. c. 10.

(*b*) Reg. L. III. c. 16. v. 28. *& seq.* c. 17. v. 1. *& seq.* c. 18. v. 2. *& seq.* c. 19. v. 1. *& seq.* c. 21. v. 1. *& seq.* c. 22. v. 1. *& seq.*

avoient

avoient été avant lui. Aussi ce Prince ne tarda-t'il pas à ressentir les effets de sa juste colère ; car Élie vint lui annoncer qu'il ne tomberoit ni rosée, ni pluie sur la terre pendant plusieurs années ; & ce Prophéte disparut aussi-tôt. La prédiction ayant eu son accomplissement, la famine devint extrême à Samarie, capitale du royaume d'Achab. Il fit appeller Abdias, qui étoit l'intendant de sa maison, & qui craignoit le Seigneur, & lui dit de s'en aller par tout le païs, à toutes les fontaines & à toutes les vallées, pour voir si l'on pourroit trouver de l'herbe, afin de sauver les chevaux, les mulets, & toutes les autres bêtes.

Lorsqu'Abdias étoit en chemin, Élie étant venu à sa rencontre, lui dit d'aller annoncer à son maître, qu'il étoit arrivé. Dès qu'Achab en eut été informé, il courut au-devant du Prophéte, & l'ayant vu, il lui dit : » N'êtes-vous pas » celui qui trouble Israël ? Élie » lui répondit : Ce n'est pas moi » qui ai troublé Israël ; mais c'est » vous-même, & la maison de » votre pere, lorsque vous avez » abandonné les commandemens » du Seigneur, pour suivre Baal. » Envoyez cependant vers Israël, » & faites assembler tout le peu- » ple sur le Mont-Carmel, & les » quatre cens cinquante prophé- » tes de Baal, avec les qua- » tre cens prophétes des grands » Bois, que Jézabel nourrit de » sa table. « Achab ayant exécuté cet ordre en diligence, Élie fit, en présence de tout le monde, un prodige des plus éclatans. Il en coûta la vie à tous les prophétes de Baal, parce que le peuple, saisi d'étonnement, les livra entre les mains d'Élie, qui les mena au torrent de Cison, où il les fit mourir. Cependant la pluie étoit près de tomber sur la terre ; & à peine, en effet, le Roi fut-il monté sur son char, pour s'en retourner, que le Ciel paroissant tout-à-coup couvert de ténébres, il en tomba en abondance.. Cela arriva 904 ans avant J. C.

De retour chez lui, Achab raconta à Jézabel, tout ce que le prophéte Élie avoit fait. Quelques années après, vers l'an du monde 3103, Bénadad, roi de Syrie, ayant assemblé toute son armée, sa cavalerie, & ses chariots, marcha, accompagné de trente-deux Rois, pour attaquer Samarie. Pendant qu'il l'assiégeoit, il envoya des Ambassadeurs à Achab, pour lui dire de sa part : » Votre » argent & votre or sont à moi, » aussi bien que vos femmes, & » vos enfans les mieux faits. » Le roi d'Israël répondit : O » Roi ! mon Seigneur, je suis à » vous comme vous le dites, » ainsi que tout ce que j'ai. « Les Ambassadeurs étant revenus encore vers Achab, lui parlérent de nouveau en ces termes, toujours de la part de leur maître : » J'ai envoyé vers vous, pour » vous dire que vous me don- » nerez votre argent, votre or, » vos femmes & vos fils. De- » main donc, à la même heu- » re, j'enverrai mes Serviteurs » vers vous ; ils visiteront votre

tristesse, pourquoi il ne vouloit point manger. Achab lui en découvrit la raison. Sa femme trouva cela ridicule, & lui dit: » Il » me paroît que votre autorité » est bien grande, & que vous » gouvernez bien le royaume » d'Israël; levez-vous, mangez, » & ayez l'esprit en repos; je » me charge de vous livrer la » vigne de Naboth. « Aussi-tôt elle écrivit des lettres au nom d'Achab, qu'elle cacheta du cachet de ce prince. Elle les envoya aux Anciens & aux premiers de Jezrahel. Ces lettres étoient conçues en ces termes: » Publiez un » jeûne, & faites asseoir Naboth » entre les premiers du peuple: » Gagnez contre lui deux enfans » de Bélial, qui rendent un faux » témoignage, en disant: Naboth » a blasphémé contre Dieu, & » contre le Roi: Qu'on le mene » hors de la Ville, qu'il soit la- » pidé, & mis à mort. «

Les ordres de la Reine furent exécutés avec exactitude; & après qu'on eut amené Naboth hors de la Ville, & qu'on l'y eut lapidé, on lui en donna avis sur le champ. Jézabel ayant appris cela, alla dire à son mari qu'il pouvoit aller se rendre maître de la vigne qu'il desiroit, parce que Naboth, qui la lui avoit refusée, étoit mort. Achab, à cette nouvelle, se transporta aussi-tôt dans cette vigne, pour en prendre possession. En même-tems le Seigneur adressa sa parole à Élie, & lui dit: » Allez tout-maintenant au- » devant d'Achab; car le voilà » qui va dans la vigne de Naboth » pour s'en rendre maître, & » vous lui parlerez en ces termes: » Voici ce que dit le Seigneur; » vous avez tué Naboth, & vous » vous êtes emparé de sa vigne. » C'est pourquoi, en ce même » lieu, où les chiens ont léché » le sang de Naboth, ils lécheront » aussi le vôtre. Ils mangeront » Jézabel dans le champ de Jez- » rahel. Si quelqu'un de la mai- » son d'Achab meurt dans la vil- » le, il sera mangé par les chiens, » & celui qui mourra dans les » champs, le sera par les oiseaux » du Ciel. « Achab ayant entendu ces paroles, déchira ses vêtemens, couvrit sa chair d'un cilice, jeûna, dormit avec le sac, & marcha la tête baissée. Ce retour du roi d'Israël à lui-même, toucha le Seigneur, qui, à cause de cela, attendit qu'il fût mort, pour faire tomber sur sa maison les maux dont il l'avoit menacée.

Trois ans se passérent depuis, sans qu'il y eût guerre entre la Syrie & Israël; mais la troisième année Josaphat, roi de Juda, alla trouver le roi d'Israël, qui lui demanda s'il viendroit avec lui à la guerre, pour prendre Ramoth en Galaad. Josaphat lui répondit, » Vous pouvez disposer de » moi comme de vous-même, » de mon peuple comme de vo- » tre peuple, & de ma cavale- » rie comme de votre cavale- » rie. Je vous prie seulement de » consulter quelle est la volonté » du Seigneur. « Achab assembla donc ses Prophétes, qui se trouvérent environ quatre cens, & leur dit: » Dois-je aller à la

» guerre, pour prendre Ramoth » en Galaad, ou me tenir en » paix. « Les Prophétes lui dirent : » Allez, & le Seigneur » livrera la Ville entre les mains » du Roi. «

Josaphat dit alors à Achab : » N'y a-t'il donc pas ici quelque » Prophéte du Seigneur, afin que » nous le consultions par lui. Il » est demeuré ici, répondit le » Roi d'Israël, un homme par » qui nous pouvons consulter le » Seigneur ; mais je hais cet » homme-là, parce qu'il ne me » prophétise jamais rien de bon ; » & qu'il ne me prédit que du » mal : C'est Michée, fils de » Jémia. Josaphat lui répondit, » ô Roi, ne me parlez pas ainsi. « En même-tems Achab envoya chercher ce Prophéte. Cependant lui, & le Roi de Juda, étoient dans la cour, près de la porte de Samarie, assis chacun sur son trône, avec des habits d'une magnificence royale, & tous les Prophétes prophétisoient devant eux. Sédécias, fils de Chanaana, s'étoit fait faire des cornes de fer ; & il dit : » Voici ce que dit le » Seigneur : Vous batterez, & » vous agiterez la Syrie, avec » ces cornes, jusqu'à ce que » vous l'ayez toute détruite. « Tous les Prophétes prophétisoient de même, en disant : » Allez » contre Ramoth en Galaad ; » le Seigneur la livrera entre » vos mains. «

Alors l'Eunuque, qui avoit été envoyé pour faire venir Michée, lui dit : » Voilà tous les Prophé» tes qui, dans leurs réponses, » prédisent, d'une voix unanime, » un bon succès au Roi : que vos » paroles soient donc semblables » aux leurs, & que votre prédic» tion soit favorable. Michée lui » répondit : Vive le Seigneur ; je » ne dirai que ce que le Seigneur » m'aura dit. « Il se présenta donc devant le Roi, & le Roi lui dit : » Michée, devons nous aller à la » guerre pour prendre Ramoth » en Galaad, ou demeurer en » paix ? Michée lui répondit : » allez, marchez heureusement, » & le Seigneur la livrera entre » les mains du Roi. Achab ajoû» ta : je vous conjure, au nom » du Seigneur, de ne me parler » que selon la vérité. Michée lui » répondit : j'ai vu tout Israël » dispersé dans les montagnes » comme des brebis qui n'ont » point de pasteur ; & le Seigneur » a dit : ils n'ont point de chef ; » que chacun retourne en paix » dans sa maison. « Aussi-tôt le roi d'Israël dit à Josaphat : » ne vous » avois-je pas bien dit que cet » homme ne me prophétise ja» mais rien de bon, mais qu'il » me prédit toujours du mal ? Et » Michée ajoûta : écoutez la pa» role du Seigneur : J'ai vu le » Seigneur assis sur son trône, & » toute l'armée du ciel autour de » lui à droite & à gauche. Le Sei» gneur a dit : Qui séduira Achab, » roi d'Israël, afin qu'il marche » contre Ramoth en Galaad & » qu'il y périsse ? Car l'un dit » une chose, & l'autre une autre. » Alors l'esprit malin s'étant pré» senté dit : c'est moi qui séduirai » Achab. Le Seigneur lui dit : &

» comment ? L'esprit malin répondit : j'irai, &c. je serai un esprit menteur dans la bouche de tous ses Prophétes. Le Seigneur lui dit : tu le séduiras & tu auras l'avantage sur lui ; va & fais comme tu le dis. »

A ces paroles de Michée, Sédécias s'étant approché, lui donna un soufflet sur la joue, & lui dit : » L'esprit du Seigneur m'a-t'il donc quitté, & n'a-t'il parlé qu'à vous ? Michée lui dit : vous le verrez au jour que vous passerez de chambre en chambre pour vous cacher. « En même-tems Achab dit à ses gens : » Prenez Michée & menez-le chez Amon, gouverneur de la Ville, & chez Joas fils d'Amélech, afin qu'ils le tiennent renfermé dans la prison, jusqu'à ce que je revienne en paix. Michée lui dit : si vous revenez en paix, le Seigneur n'a point parlé par moi. »

Le roi d'Israël, & Josaphat, roi de Juda, marchérent donc contre Ramoth en Galaad. Mais le premier se déguisa, avant que de donner la bataille, après avoir conseillé à Josaphat de prendre ses armes & ses habits ordinaires. Toutes ces précautions ne le garantirent point de la mort. En effet, le roi de Syrie avoit donné ordre aux trente-deux capitaines de ses chariots, de ne combattre contre qui que ce fût, excepté contre le roi d'Israël. Ayant donc apperçu Josaphat, ils le prirent pour Achab, & fondirent sur lui ; mais Josophat cria au Seigneur ; & on reconnut que ce n'étoit pas le roi d'Israël. Cependant il arriva qu'un homme ayant tendu son arc, tira une fleche au hazard, & cette fleche vint percer Achab entre le poumon & l'estomac. Il dit aussi-tôt à son cocher : » Tourne bride & retire moi du milieu des troupes, parce que je suis fort blessé. « Le combat ayant duré tout le jour, le roi d'Israël demeura dans son chariot, faisant face aux Syriens. Pendant ce tems-là, le sang couloit de sa plaie sur tout son chariot, & il mourut enfin sur le soir. Voilà comment fut accomplie la prophétie de Michée. Après sa mort, son corps fut porté à Samarie où il fut enseveli. On lava son chariot & les rênes de ses chevaux dans la piscine de cette Ville ; & les chiens léchérent son sang, selon qu'il avoit été prédit. « Le reste des actions d'Achab, & tout ce qu'il fit, la maison d'ivoire qu'il construisit, & toutes les Villes qu'il bâtit, avoient été écrits au livre des Annales des rois d'Israël. Ochosias son fils régna en sa place, l'an du monde 3107, 893 ans avant J. C.

ACHAB, *Achab*, Ἀχιαϐ. (*a*) fils de Colias, étoit un faux Prophéte, qui vécut du tems de la captivité des enfans d'Israël. Il s'étoit joint à Sédécias, fils de Maasias, autre faux Prophéte. Le Seigneur les fit menacer par Jérémie, de les livrer tous deux entre les mains du roi Nabuchodonosor, en punition de leurs fausses prédictions

(*a*) Jerem. c. 29. v. 21. & *seq.*

qui séduisoient le peuple. » Tous » ceux qui ont été tranférés de » Juda à Babylone, disoit ce » Prophéte inspiré de Dieu, se » serviront de leur nom, lorsqu'ils » voudront maudire quelqu'un, en » disant : Que le Seigneur le traite » comme il traita Achab & Sédécias, que le roi de Babylone fit » brûler dans une poële ardente ; » & cela, parce qu'ils avoient agi » follement dans Israël ; qu'ils » avoient corrompu les femmes » de leurs amis, & parlé faussement au nom du Seigneur, en » annonçant ce qu'il ne leur avoit » point ordonné. «

Il y en a qui prétendent que ces deux faux Prophétes sont les mêmes que les deux vieillards, qui attentérent à la chasteté de Susanne. Leur sentiment paroît même autorisé par les reproches honteux que l'Écriture fait à Achab & à Sédécias. Mais d'autres sont, avec raison, d'un sentiment opposé ; car, comme le remarque Dom Calmet, Daniël que Dieu suscita pour délivrer sa fidelle servante, ayant découvert l'insigne calomnie des deux vieillards, les fit lapider. Or, cette circonstance détruit entièrement la première opinion, puisque, ainsi qu'on vient de le voir, Achab & Sédécias furent brûlés dans une poële par ordre de Nabuchodonosor.

ACHAD, *Achad*, Ἀρχὰδ, (*a*) ville dont la fondation est attribuée à Nemrod. L'Écriture la place au païs de Sennaar. Cependant Dom Calmet dit que sa situation n'est pas bien connue. Il ajoûte que les Septante lisant Archad, il y a lieu de conjecturer qu'elle étoit située sur le fleuve Argade dans la Sitacène.

ACHAIE, *Achaia*, Ἀχαΐα, (*b*) province du Péloponnèse en Gréce, bornée à l'orient par le golfe de Corinthe, au midi par l'Arcadie & l'Élide, au couchant & au nord par la mer Ionienne. Ce païs se nomma l'Égiale dans les tems les plus reculés ; & ses habitans se disoient Égialéens du nom d'Égialée, ancien roi de Sicyone. Il s'en trouve néanmoins qui croyent que cette contrée qui, pour la plus grande partie, est maritime, avoit pris son nom de sa situation, le mot *Aigialos* en grec, signifiant le rivage de la mer.

Quoiqu'il en soit, après la mort d'Hellen, fils de Deucalion & de Pyrrha, Xuthus, suivant le réglement fait par son pere, ou, selon d'autres, chassé de Thessalie par ses propres freres, qui l'accusoient d'avoir pillé les trésors de leur pere, se retira à Athénes, y épousa Créüse, fille d'Érecthée, & en eut deux fils, Achéus & Ion. Achéus, obligé de quitter le païs pour un meur-

(*a*) Genes. c. 10. v. 10. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. T. XXI. pag. 28.

(*b*) Ptolem. L. III. c. 15. Pausan. p. 396, 397. *& seq.* Strab. p. 383. *& seq.* Pomp. Mel. L. II. c. de Maced. Plin. L. IV. c. 5. Just. L. XXIX. c. 4. L. XXXII. c. 2. L. XXXIV. c. 2. Diod. Sicul. p. 482. Tit. Liv. L. XXVII, XXVIII. *& seq.* Roll. hist. anc. T. IV, p. 272. Hist. Rom. T. IV. p. 365. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 70. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VI. p. 190. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 110. Tom. XII. pag. 232, 273. 306.

tre qu'il avoit commis involontairement, passa dans le Péloponnése, où il fonda la Tétrapole d'Achaïe, & donna son nom aux habitans. Telle est, à ce qu'on croit pour l'ordinaire, l'origine du nom des Achéens. Aussi Strabon les dit-il originaires de Phtiotide; c'est parce que Deucalion, ayeul d'Achéus, avoit régné dans ce païs qui fit partie anciennement de la Thessalie.

Toutefois, on dit que l'Achaïe a porté encore le nom d'Ionie, & ses habitans celui d'Ioniens à cause d'Ion, qui s'y étant aussi retiré, y épousa la fille unique du Roi, appellée Hélice; & on ajoûte que les descendans de ce Prince se maintinrent dans la possession de la dignité royale jusqu'à ce qu'ils furent chassés par les Achéens. Ceux qui suivent ce dernier sentiment, supposent que les enfans d'Achéus, lequel avec quelques troupes qu'il avoit ramassées, retourna en Thessalie, & remonta sur le trône de ses peres, s'étant transplantés à Argos & à Lacédémone, il arriva que les Argiens & les Lacédémoniens prirent insensiblement le nom d'Achéens; mais dans la suite les Doriens chassérent de ces deux Villes, la postérité d'Achéus, & envoyérent dire en même-tems aux Ioniens, qu'ils eussent à recevoir les Achéens dans leur païs. Les Ioniens, au lieu d'accepter la proposition, marchérent contre les Achéens, qui eurent l'avantage & poussérent les ennemis jusqu'à Hélice, ville ainsi appellée de la femme d'Ion. Les Ioniens se voyant près d'être forcés, demandérent à capituler; & on leur accorda la liberté de se retirer où ils voudroient. Ils passérent dans l'Attique, & de-là, dans l'Asie mineure où ils donnérent leur nom à un canton du païs.

Après la transmigration des Ioniens, les Achéens partagérent leur domaine entr'eux, & ce fut le sort qui en décida. Ce domaine consistoit en douze Villes; sçavoir, Dyme que l'on trouvoit la première en venant d'Élis, ensuite Olene, Phares, Tritia, Rhypes, Égion, Cérynée, Bure, Hélice dont il a déja été parlé, Éges, Égire, & Pellene qui étoit la dernière du côté de la Sicyonie. Les Achéens & leurs rois s'établirent dans toutes ces Villes qui, auparavant, étoient habitées par les Ioniens. Les principaux rois des Achéens étoient Daïmene, Sparton, Tellès & Léontomene, tous fils de Tisamene, dont l'ainé étoit passé en Asie. Ces quatre Princes, avec Damasias leur cousin germain, fils de Penthilus & petit-fils d'Oreste, avoient toute l'autorité. Cependant Preugene & Patréus, son fils, souverains de ces Achéens qui avoient été chassés de Lacédémone, furent associés aux autres Princes. On leur donna, en souveraineté une ville, qui depuis, fut nommée Patra du nom de Patréus.

Au tems de la guerre de Troye, lorsque les Achéens étoient encore maîtres, de Sparte & d'Argos, ils faisoient une partie considérable des Grecs, & ils eurent grande part à cette expédition. Mais dans la guerre des Perses, ils ne

se trouvérent ni au pas des Thermopyles, où Léonidas fit une action si mémorable, ni au combat naval qui fut donné par Thémistocle, général des Athéniens, entre Salamine & l'isle d'Eubée ; car il n'est fait aucune mention d'eux dans le dénombrement, soit des Lacédémoniens, soit des Athéniens. Ils n'arrivérent même à Potidée, qu'après que le combat fut fini. C'est la raison pourquoi l'on ne voit point le nom des Achéens sur le monument que les Grecs consacrérent à Jupiter Olympien, en action de graces de leur victoire.

On croit que jusqu'alors les Achéens ne s'étoient mis en peine que de défendre leur païs. Mais dans la suite, lorsque les différens peuples de la Gréce, peu touchés de l'intérêt commun de la nation, ne s'occupoient que de leur intérêt particulier, ils l'emportoient sur tous les autres en force & en puissance. Car, premièrement, toutes leurs Villes, à la réserve de Pellene, avoient été exemptes de la domination des tyrans ; en second lieu, la guerre & la peste les avoient beaucoup plus épargnées que toutes les autres parties de la Gréce. C'est pourquoi non seulement les États d'Achaïe étoient toujours assemblés, mais on y agitoit sans cesse tout ce qui étoit du bien public. Il avoit plu aux Achéens de transférer ces États à Égion, parce que de toutes leurs Villes, depuis qu'Hélice avoit été submergée, Égion étoit la plus considérable & la plus riche. Les premiers qui envoyérent leurs députés à cette assemblée, furent les Sicyoniens. Les autres peuples du Péloponnèse suivirent l'exemple des Sicyoniens, les uns plutôt, les autres plûtard; &, enfin, ceux même qui habitoient hors de l'Isthme, attirés par cette espèce de confédération, voulurent aussi y entrer. Les Lacédémoniens furent les seuls Grecs qui firent bande à part, & bientôt après, ils déclarérent la guerre aux Achéens. Cette guerre, pendant laquelle les Achéens firent des prodiges de valeur, fut très-funeste à ceux de Lacédémone ; car elle se termina par la destruction des murs de cette Ville célébre, & par l'abolition de la discipline observée dans l'éducation de la jeunesse, suivant les loix de Lycurgue.

Les principales armes que les Achéens employoient à la guerre, c'étoient des frondes. On les appliquoit dès l'enfance à cet exercice, en les accoûtumant à tirer de loin dans un rond de médiocre grandeur. Ils s'y rendoient si habiles, qu'ils étoient sûrs de frapper les ennemis, non seulement à la tête, mais à telle partie du visage qu'il leur plaisoit. Ils se servoient de frondes différentes de celles des Baléares, & ils les surpassoient beaucoup en adresse.

Les Achéens eurent guerre avec plusieurs autres peuples, & en particulier avec les Romains, qui les subjuguérent à la fin. On place cette époque en la 160e Olympiade, sous la magistrature d'Antithéus à Athénes. Le gouvernement républicain fut alors aboli dans l'Achaïe, & l'administration des affaires confiée aux

principaux citoyens dans chaque Ville. Cependant quelques années après, les Romains ayant pitié des Grecs, permirent aux différens peuples, qui composoient cette nation, de s'assembler en corps, comme auparavant. Mais la Gréce ayant été réduite en province dépendante de l'Empire romain, l'on y envoyoit de Rome, tous les ans, un Préteur, qui se qualifioit préteur d'Achaïe, parce que les Grecs furent subjugués dans un tems, où les Achéens étoient les plus forts & les plus puissans d'entr'eux. Ainsi on comprenoit alors sous le nom d'Achaïe non seulement les isles de la Gréce, mais tous ces païs, tels que l'Attique, la Béotie, l'Acarnanie, l'Étolie, la Phocide, &c. qui avoient été distingués auparavant les uns des autres. L'Achaïe ne reconnut donc alors d'autres bornes que la Macédoine, la mer Égée & la mer Ionienne.

La plûpart des villes de l'Achaïe, proprement dite, qui ont été désignées au nombre de douze, & qui, toutes ensemble, selon M. Rollin, n'en valoient pas une bonne, ne subsistent plus. Le Pirus & le Crathis étoient deux des principaux fleuves du païs, où l'on voyoit, au rapport de Pline, neuf montagnes dont la plus célébre étoit celle que ce Géographe appelle Scioessa. L'Achaïe est aujourd'hui comprise dans la Turquie d'Europe.

ACHAIQUE, *Achaïcus*, Ἀχαϊκός, (a) l'un des disciples de S. Paul. Sa famille, ainsi que celles de Stéphanas & de Fortunat, fut la première de l'Achaïe qui embrassa la doctrine Évangélique. Achaïque qui, vraisemblablement, avoit pris le nom de son païs, s'étoit consacré au service des saints. S. Paul écrivant à ceux de Corinthe, les supplioent d'avoir de la déférence pour une personne de cette sorte ; & il leur marquoit en même-tems, combien il s'étoit réjouï de l'arrivée d'Achaïque, parce que ce fidele serviteur de J. C. conjointement avec Fortunat & Stéphanas, avoit suppléé ce qu'ils n'étoient pas à portée de faire par eux-mêmes, c'est-à-dire, qu'il avoit consolé son esprit. Honorez le donc, en conclud l'Apôtre.

ACHAMANTYS, *Achamantys*, nom que l'on dit avoir été donné à une des filles de Danaüs.

ACHAMARCHIS, *Achamarchis*, nom d'une Nymphe marine, fille de l'Océan, de laquelle parle Diodore de Sicile, selon le dictionnaire de Trévoux.

ACHAN, *Acan*, Ἀχάρ, (b) étoit de la tribu de Juda, fils de Charmi, petit-fils de Zabdi, & arrière petit-fils de Zaré. L'histoire d'Achan est célébre dans les Livres saints, mais en même-tems digne de remarque. Voici donc ce que ces Livres divins nous en apprennent. Josué, sur le point de s'emparer de la ville de Jéricho, prononça anathême contre cette Ville, & ajoûta que tout ce qui

(a) Ad Corinth. Epist. I. c. 16. v. 15. & seq.

(b) Josu. c. 6. v. 17. & seq. c. 7. v. 1. & seq.

s'y trouveroit d'or & d'argent, de vases d'airain & de fer, seroit consacré au Seigneur, & mis en réserve dans ses trésors. » Gardez-» vous donc bien, dit-il au peu-» ple, de toucher à rien de cet » anathême, de peur que vous » ne deveniez, vous-même ana-» thême par cette prévarication, » & que vous ne mettiez par-là » tout le camp d'Israël dans le » trouble. « Malgré une défense si expresse, Achan, lorsqu'on se fut rendu maître de la Ville, déroba quelque chose du butin; ce qui attira la colère du Seigneur sur tout Israël.

En effet, Josué ayant envoyé en même-tems de Jéricho des hommes contre Haï, ville située près de Béthaven, à l'orient de Béthel, leur dit d'aller reconnoître le païs. Ces hommes firent ce qui leur avoit été commandé, & reconnurent la ville de Haï. Étant ensuite revenus, ils dirent à Josué. » Qu'on ne fasse point marcher » tout le peuple, mais qu'on en-» voye deux ou trois mille hom-» mes pour détruire cette Ville: » qu'est-il nécessaire de fatiguer » inutilement tout le peuple con-» tre un si petit nombre d'enne-» mis? « Trois mille hommes marchérent donc contre Haï; mais ayant tourné le dos aussi-tôt, ils furent chargés par les habitans; & il y en eut trente-six de tués. Les ennemis les poursuivirent depuis leur porte jusqu'à Sabarim, & tuérent ceux qui s'enfuyoient vers le bas de la colline. Alors le cœur du peuple fut saisi de crainte & devint comme de l'eau qui s'écoule. Josué déchira ses vêtemens, se jetta le visage contre terre devant l'arche du Seigneur, & demeura ainsi prosterné avec tous les Anciens d'Israël jusqu'au soir, ayant la tête couverte de poussière. Le Seigneur dit alors à Josué: » Le-» vez-vous, Israël a péché. Il a » violé l'accord que j'avois fait » avec lui; car il a pris de l'a-» nathême, & ce vol a été caché » parmi le bagage. Il ne pourra » donc plus tenir contre ses enne-» mis; mais il fuira devant eux, » jusqu'à ce que l'anathême ait été » ôté du mileu de vous. Levez-» vous donc. Sanctifiez le peuple, » & dites leur: sanctifiez-vous » pour demain. Le Seigneur vous » fera connoître par le sort, quel » est celui qui s'est rendu coupa-» ble de l'anathême, & quel que » soit celui-là, il sera brûlé avec » tout ce qui lui appartient. »

Josué s'étant donc levé dès le grand matin, fit assembler Israël par tribus, & le sort tomba sur la tribu de Juda. Comme elle se fut présentée avec toutes ses familles, le sort tomba sur la famille de Zaré; cette famille s'étant présentée par maisons, le sort tomba sur la maison de Zabdi. Tous les particuliers de cette maison s'étant présentés séparément, le sort tomba sur Achan. Josué lui dit: » Mon » fils, rendez gloire au Seigneur, » le Dieu d'Israël, confessez-lui » votre faute, & déclarez-moi ce » que vous avez fait, sans en rien » cacher. Achan répondit à Josué: » il est vrai que j'ai péché contre » le Seigneur, & voici ce que j'ai » fait: ayant vu, parmi les dé-

» pouilles, un manteau d'écarlate » qui étoit fort bon, & deux cens » sicles d'argent, avec un petit lin» got d'or de cinquante sicles, » j'eus une grande passion de les » avoir, & les ayant pris, je les » cachai en terre au mileu de ma » tente. Pour l'argent, je le mis » dans une fosse que j'avois faite » exprès. »

Josué envoya donc des gens qui coururent à la tente d'Achan, & trouvérent tout ce qui y étoit caché avec l'argent, au même lieu qu'il l'avoit dit. Ayant tiré toutes ces choses hors de sa tente, ils les portérent à Josué. Celui-ci & tout Israël, qui étoit avec lui, ayant pris Achan, l'argent, le manteau, & le lingot d'or, avec ses fils & ses filles, ses bœufs, ses ânes & ses brebis, sa tente même & tout ce qui étoit à lui, les menérent en la vallée d'Achor. Là, Josué lui dit: » Parce que vous nous avez trou» blés, que le Seigneur vous » trouble & vous extermine en » ce jour-ci; « & tout Israël le lapida. Tout ce qui étoit à lui, fut aussi lapidé & consumé ensuite par le feu. On amassa, sur Achan, un grand monceau de pierres, qui subsistoit encore du vivant de l'auteur du livre, qui a pour titre, *Josué*. Quant au lieu où cela s'étoit passé, il porta le nom de vallée d'Achor, qu'il conservoit aussi dans ce même tems. Cet événement mémorable arriva l'an du monde 2553, & avant J. C. 1447.

ACHANE, *Achane*, Α'χανη, ancienne mesure de bled, usitée en Perse, qui contenoit quarante-cinq médiennes Attiques.

ACHAR, *Achar*, Α'χαρ, (*a*) eut pour pere Ram, fils aîné de Jéraméel. Ses deux freres se nommoient l'un Moos, l'autre Jamin.

ACHARIENS, *Acharenses*, (*b*) peuples de Sicile, qui en occupoient un canton dans la partie méridionale. Car, Ptolémée plaçant dans cette partie une ville appellée Émichare ou Imichare, ce devoit être celle de ces peuples. Aussi sont-ils nommés Imicariens dans Pline. Il est parlé des Achariens dans un des discours de Cicéron contre Verrès. Cet Orateur les représente comme un peuple, que Verrès ne s'étoit pas contenté de dépouiller de tout leur bled, & d'accabler de toute sorte d'injures, mais qu'il avoit contraint encore de payer un tribut. M. de la Martinière, d'après Fasel, croit que les Achariens habitoient au même lieu où est à présent Carrano auprès de Syracuse.

ACHARNA, *Acharna*, Α'χαρνα, (*c*) bourg de l'Attique, situé dans la tribu Œnéïde à soixante stades d'Athénes. On y rendit un culte particulier à Apollon Agyieüs, à Hercule, & à Minerve Hygeia ou déesse de la santé. On y voyoit une statue équestre de Minerve & une de Bacchus, sous le nom de Bacchus chantant. Ce dieu y étoit aussi appellé le dieu du Lierre, parce que c'est le premier canton de

(*a*) Paral. L. I. c. 2. v. 7.

(*b*) Plin. L. III. c. 8. Ptolem. L. III. c. 4. Cicer. in Ver. L. III. Orat. 8. c. 100.

(*c*) Pauf. p. 60. Plut. T. I. p. 170.

l'Attique où l'on ait vu du lietre. Les habitans d'Acharna gagnoient leur vie à vendre du charbon, & passoient pour être fort grossiers. Aussi Aristophane a-t'il fait une comédie intitulée de leur nom, *les Acharnanes*. On remarque encore que les ânes des environs étoient des plus grands.

ACHATE, *Achates*, (*a*) étoit le fidele compagnon d'Énée, dont il portoit les armes. Le vaisseau sur lequel il étoit monté, lorsque ce prince Troyen faisoit voile vers l'Italie, fut près d'être englouti dans cette horrible tempête qu'Éole excita à la sollicitation de Junon. Mais il eut le bonheur d'être préservé du naufrage avec six autres. Quand on eut relâché en Afrique, tandis que tout le monde, fatigué d'une longue & pénible navigation, se reposoit, Achate fit sortir des étincelles des veines d'un caillou ; & par le moyen de quelques feuilles séches & d'autres matières combustibles, il alluma promptement du feu. On y rôtit du bled qui * étoit dans les vaisseaux, & on y fit cuire le gibier, qu'Énée étoit allé tuer en arrivant sur les côtes.

Le lendemain Énée s'avança dans le païs, & Achate l'accompagna. Pendant qu'ils considéroient toutes les magnificences d'une Ville nouvelle, que les Tyriens bâtissoient sous les ordres de la reine Didon, & entre autres choses, un temple superbe décoré d'une suite de tableaux, où les combats livrés sur les murs de Troye & tous les événemens de ce fameux siége étoient représentés, où l'on voyoit par conséquent Priam, Agamemnon & le fier Achille ; pendant, dis-je, qu'ils considéroient toutes ces choses, Énée, à cette vue, ne pouvant retenir ses larmes, » en quel païs sommes-» nous, mon cher Achate, dit-» il ? Dans quels lieux nos mal-» heurs sont-ils ignorés ? Voici » l'infortuné Priam. La vertu mal-» heureuse trouve ici des cœurs » sensibles. Rassurons-nous, la » renommée de Troye sera notre » salut en ces lieux. »

Cependant Didon arriva dans le temple ; & tandis que la Princesse donnoit ses ordres pour les travaux, & qu'elle faisoit tirer au sort la distribution des ouvrages, rendant en même-tems la justice à ses sujets, & leur prescrivant de sages loix, on vit arriver, au milieu d'une foule de Tyriens, Anthée, Sergeste, Cloanthe & quelques autres Troyens, que la tempête avoit séparés du reste de la flotte. A cette vue, saisis d'étonnement, de crainte & de joie, Énée & Achate brûloient du desir de les aller embrasser ; mais leur incertitude sur la disposition des Tyriens, les empêcha de satisfaire leur impatience. Enveloppés d'un nuage qui les déroboit à tous les yeux, ils résolurent d'observer ce qui se passeroit, &

(*a*) Virg. Æneid. Lib. I. v. 124. & *seq.* Lib. III. v. 523. Lib. VI. v. 34. & *seq.* Lib. VIII. v. 466, 521. & *seq.* Lib. XII. v. 384, 459.

* *On dit qu'avant l'invention des Moulins, on étoit dans l'usage de rôtir le bled.*

d'écouter ce que les Troyens diroient touchant le sort de leurs compagnons, & l'état de la flotte. Ils virent donc ces députés s'avancer vers le temple, pour implorer la protection de Didon.

Ilionée le plus âgé de tous, lui adressa, pour cet effet, un long discours, auquel la Reine répondit en peu de mots. Achate & Énée réjouis de sa réponse, desiroient fort de sortir du nuage. » Fils de » Vénus, dit alors Achate, que » pensez-vous? vous voyez que » nous avons recouvré nos vaisseaux & nos compagnons. Nous » n'avons perdu que le seul navire submergé à nos yeux; la » prédiction de Vénus s'accomplit pour tout le reste. « A l'instant le nuage s'ouvrit & se dissipa. A peine Énée se fut-il fait connoître, que Didon le conduisit dans son palais. Et pendant qu'on préparoit une fête magnifique, Achate reçut ordre de se rendre en diligence à la flotte, afin d'informer le fils de son maître de ce qui s'étoit passé à Carthage, & de l'amener à la cour. Il lui fut commandé en même-tems de tirer des vaisseaux plusieurs choses précieuses, sauvées de l'incendie de Troye, pour en faire présent à la Reine; telles qu'une robe de drap d'or, ornée d'une magnifique broderie, & un voile bordé de feuilles d'acanthe d'or; présens que Léda avoit faits à sa fille Hélène, qui les avoit apportés à Troye, lorsqu'elle s'enfuit de Sparte avec son indigne amant; un sceptre que portoit l'aînée des filles de Priam, son collier de perles & sa couronne d'or, ornée d'un double rang de pierres précieuses. Achate exécuta ponctuellement ces ordres, & amena à la cour de Carthage le jeune Cupidon avec les présens destinés pour la Reine.

Lorsque la flotte Troyenne, après avoir essuyé bien des tempêtes, eut enfin mouillé à Cumes en Italie, Achate qui, au premier aspect de cette contrée, s'étoit écrié aussi-tôt : *Italie ;* ce qui fut répété sur le champ par tous les autres Troyens, fut envoyé par Énée vers la Sibylle Déïphobe pour la consulter. Elle vint ellemême trouver le Prince qu'elle fit entrer dans son temple, ainsi que tous ceux de sa suite. C'est alors qu'elle prédit à Énée tout ce qui devoit lui arriver en Italie, avant qu'il y pût fonder une Ville & y établir sa Colonie.

Achate, depuis, ne cessa point de suivre par-tout Énée; & lorsque ce Prince eut été blessé d'une fleche lancée par une main inconnue, ce fut lui qui, avec Mnesthée, le soûtint jusqu'à ce qu'il fût arrivé dans la tente, où Vénus, sa mere, prit soin de le guérir. Et comme Achate n'étoit pas moins brave guerrier, que fidele compagnon, on le vit bientôt après au milieu de la mêlée percer Épulon d'un coup mortel. C'est à peu près vers ce tems-là que finit l'histoire de ses exploits avec l'histoire de ceux d'Énée, lequel par la mort de Turnus, qu'il tua de ses propres mains, devint possesseur de Lavinie, & conséquemment héritier du trône du roi Latinus.

ACHAZ, *Achaz*, Ἄχαζ, (a) fils de Joatham, monta sur le trône de Juda, la dix-septième année du regne de Phacée, fils de Romélie, & roi d'Israël ; c'est-à-dire, vers l'an 740 avant l'Ére chrétienne. Il étoit âgé de vingt-cinq ans, lorsqu'il commença à régner, & il en régna seize.

Achaz ne marcha pas sur les traces de David, en faisant ce qui étoit agréable au Seigneur. Il marcha au contraire dans la voie des rois d'Israël, & consacra même aux idoles son fils, qu'il fit passer par le feu, suivant l'usage des nations. Il immoloit aussi des victimes & offroit de l'encens sur les hauts lieux, sur les collines & sous tous les arbres chargés de feuillages. Le Seigneur irrité contre lui, le livra entre les mains de Rasin, roi de Syrie, qui le défit, pilla ses États, & en emmena un grand butin à Damas. Phacée vint aussi attaquer Achaz, & le frappa d'une grande plaie ; car il tua en un seul jour six vingt mille hommes de Juda, tous gens braves, & en fit deux cens mille de prisonniers tant femmes que garçons & filles, sans compter un butin immense. Mais lorsque l'armée de Phacée retournoit à Samarie, triomphante & chargée de dépouilles, un Prophéte du Seigneur, nommé Oded, alla à sa rencontre, & représenta aux enfans d'Israël qu'il ne leur convenoit point d'assujettir ainsi leurs freres, pour en faire des esclaves. Ainsi ils les renvoyérent tous avec le butin, après avoir eu soin de revêtir ceux d'entr'eux qui étoient nus, de les chausser, de leur donner à boire & à manger, de les oindre, à cause qu'ils étoient fatigués, & de mettre enfin sur des ânes, les foibles qui n'auroient pu marcher.

Cependant, Achaz, ayant eu connoissance d'une alliance que les rois de Syrie & d'Israël avoient faite ensemble, en fut troublé. Son cœur, ainsi que celui du peuple, tomba dans l'abattement. Le Seigneur lui envoya alors le prophéte Isaïe pour lui dire qu'il n'avoit rien à craindre de la part, ni de Rasin, ni de Phacée, qui n'étoient que comme deux bouts de tison, fumans de colère & de fureur. Entre autres choses, que le Prophéte ajoûta, il lui dit de demander au Seigneur un prodige, ou du fond de la terre, ou du plus haut des cieux ; & sur le refus qu'il en fit pour ne pas tenter Dieu, Isaïe lui parla en ces termes, qui contiennent une prédiction remarquable : » Écoutez, » maison de David, ne vous suf- » fit-il pas de lasser la patience » des hommes, sans lasser encore » celle de Dieu ? C'est pourquoi » le Seigneur vous donnera lui- » même un prodige ; la Vierge, » qui m'est montrée, concevra » & enfantera un fils. O Vierge ! » vous le nommerez Emmanuel. » Il mangera le beurre & le miel, » jusqu'à ce qu'il soit arrivé à » l'âge, où l'on est en état de re-

(a) Reg. L. IV. c. 15. v. 38. c. 16. v. 1. *& seq.* c. 20. v. 11. Paral. L. II. c. 27. v. 9. c. 28. v. 1. *& seq.* Isai. c. 7. v. 1. *& seq.* Roll. hist. anc. T. I. p. 351. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. IV. p. 150. T. V. p. 337.

» jetter le mal & de choisir le » bien. Car avant que l'enfant » soit parvenu à cet âge là, les » deux païs que vous détestez à » cause de leurs deux Rois, seront » désolés. »

Achaz néanmoins se croyant hors d'état de résister à ses ennemis, demanda du secours à Théglathphalasar, roi des Assyriens. Les Ambassadeurs, qu'il envoya vers ce Prince, furent chargés de lui offrir, pour présens, tout l'or & l'argent qui s'étoient trouvés dans la maison du Seigneur & dans les trésors du Roi. Théglathphalasar, s'étant rendu à ce que l'on desiroit de lui, vint à Damas, ruina cette ville, & en transféra les habitans dans le païs de Kir ou de Cyrène, selon la Vulgate; païs qui, au rapport de M. Fréret, paroît être celui que les Anciens nommoient Cyrrhestica, situé au midi de l'Euphrate, dans le voisinage de la Comagène aux environs d'Hierapolis. Achaz, ayant appris cette nouvelle, alla à Damas au-devant du vainqueur, & ayant vu l'autel qui étoit dans cette ville, il en envoya un modèle au pontife Urie, qui en bâtit un semblable, selon l'ordre qu'il en avoit reçu du Roi.

Celui-ci, à son retour, vit cet autel, le révéra, & y offrit des holocaustes. De plus, il fit ôter l'autel d'airain, qui étoit devant le Seigneur, pour le transporter à côté du nouveau. Ensuite il donna cet ordre à Urie: » Vous offrirez » sur le grand autel [c'est celui » qu'on venoit de construire] » l'holocauste du matin & le sacrifice du soir, l'holocauste du » Roi & son sacrifice, l'holocauste de tout le peuple, leurs sacrifices & leurs oblations de » liqueur, & vous répandrez sur » cet autel tout le sang des holocaustes & tout le sang des victimes; mais pour ce qui est de » l'autel d'airain, je me réserve » d'en ordonner à ma volonté. » Le Pontife exécuta avec la plus grande exactitude les ordres d'Achaz. Ce Prince fit aussi ôter les socles ornés de gravures & les cuves d'airain qui étoient dessus, aussi-bien que la mer de dessus les bœufs d'airain qui la portoient. Il mit cette mer sur le pavé du parvis qui étoit de pierre. Il ôta encore le couvert du Sabbat qu'on avoit bâti dans le temple; & au lieu de l'entrée de dehors par où le Roi passoit du palais au temple, il en fit une au-dedans à cause du roi des Assyriens.

Le reste des actions d'Achaz avoit été écrit au livre des Annales des rois de Juda. Ce Prince s'endormit avec ses peres, & fut enterré dans la ville de David. Ézéchias son fils lui succéda.

Au reste, on a vu qu'Achaz, lorsqu'il commença à régner, avoit vingt ans, & qu'il n'en régna que seize; ce qui forme une difficulté qu'il n'est pas aisé de résoudre. En effet, les deux nombres, vingt & seize, réunis, ne font que trente-six. C'est tout l'espace de la vie du roi Achaz. Cependant l'Écriture dit que son fils Ézéchias étoit âgé de vingt-cinq ans, lorsqu'il monta sur le trône, après la mort de son pere. Comment concilier

cela

cela ? Achaz auroit-il engendré son fils, n'étant encore qu'à l'âge de dix à onze ans ? Il y a des Commentateurs qui le pensent ainsi. D'autres ne peuvent se résoudre à embrasser un pareil sentiment.

Encore une remarque relative à l'histoire du roi Achaz, c'est au sujet de son horloge ou de son cadran. Il est dit que pour rassurer Ézéchias, son fils, contre les menaces d'une mort prochaine, & l'affermir dans la confiance d'une vie plus longue, comme la lui promettoit Isaïe, Dieu fit retourner en arrière l'ombre de l'horloge d'Achaz, par les dix dégrés par lesquels elle étoit déjà descendue. Ce récit, selon M. l'abbé Sallier, nous apprend pour des tems très-éloignés, l'invention de l'horloge, la division du jour en plusieurs parties, la désignation de ces parties marquées & représentées par les dégrés sur l'horloge d'Achaz.

ACHAZIB, *Achazib*, Ἀσχαζι, (*a*) ville de Palestine. Elle étoit située dans la tribu d'Aser. Ceux de cette tribu ne l'exterminérent pas après la mort de Josué. Elle fut conservée moyennant un tribut qu'on lui imposa, ainsi qu'à plusieurs autres qui furent également épargnées.

ACHÉE, *Achaïa*, Ἀχαΐα, (*b*) nom d'une fontaine, située dans la Messénie, province du Péloponnèse. Cette fontaine étoit dans le voisinage d'Électre, & l'on y appercevoit quelques restes de l'ancienne ville de Dorium.

ACHÉE, *Achæa*, surnom qu'on donnoit à Cérès. Ce mot vient du grec, & signifie du chagrin, de l'inquiétude. On dit que Cérès fut ainsi appellée à cause du chagrin & de la peine qu'elle eut, lorsqu'elle cherchoit sa fille Proserpine qui lui avoit été enlevée.

Pallas fut aussi nommée Achée. Le temple, qui lui fut dédié en cette qualité, se trouvoit chez les Dauniens, peuples de l'Apulie en Italie. On y voyoit, entre autres choses, les haches, les épées & les autres armes de Dioméde & de ses compagnons. On prétend que la garde du temple étoit confiée à des chiens, qui faisoient mille caresses aux Grecs, tandis qu'ils aboyoient après tous les autres qui se présentoient.

ACHÉENS, *Achæi*, Ἀχαιοὶ, peuples de l'Achaïe. *Voyez* Achaïe.

ACHÉLOÉ, *Acheloe*, (*c*) nom d'une des Harpies qui avoient, selon les uns, pour pere Thaumas, & pour mere Électra, fille de l'Océan ; mais, selon d'autres, elles étoient filles de Neptune & de la Terre. L'on ne varie pas moins sur leur nombre, ainsi que sur leur nom. *Voyez* Harpies.

ACHÉLOIDES, *Acheloïdes*, (*d*) surnom donné aux Syrénes à cause du fleuve Acheloüs leur pere.

ACHÉLOUS, *Acheloüs*, Ἀχελῶος, (*e*) étoit fils du Soleil &

(*a*) Judic. c. 1. v. 31.
(*b*) Pauf. pag. 279.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 397.
(*d*) Ovid. Metam. L. V. c. 15.
(*e*) Strab. pag. 458. Ovid. Metam. L. IX. c. 1. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 199, 214.

de la Terre, ou, selon d'autres, de l'Océan & de Thétis. Il conçut de l'amour pour Déjanire, fille d'Œnée, roi de Calydon en Étolie. C'est pourquoi ayant appris que son pere l'avoit promise à celui, qui vaincroit dans un combat, il combattit contre Hercule son rival. Achéloüs voyant que ses forces cédoient à celles d'Hercule, prit d'abord la figure d'un serpent qui lui fut inutile, & ensuite celle d'un taureau. Mais Hercule le vainquit encore sous cette figure, & lui arracha une corne; de sorte que n'osant plus paroître, il alla se cacher dans le fleuve Thoas, qui depuis porta son nom, & qu'on dépeint avec deux cornes. Celle que perdit Achéloüs, fut consacrée par les Naïades. C'est celle qu'on nomme la corne d'Amalthée ou d'Abondance.

Achéloüs eut une fille nommée Callirhoé, qui épousa Alcméon, fils d'Amphiaraüs. *Voyez* l'article suivant, où vous trouverez l'explication de ces fables.

ACHÉLOUS, *Acheloüs*, Ἀχελῶος, (*a*) fleuve de Gréce, qui fit autrefois la séparation de l'Acarnanie d'avec l'Étolie. Sa source étoit au mont Pinde, & son embouchure dans la mer Ionienne, ou plutôt dans le golfe Ambracique, à l'opposite d'Ambracie qui avoit donné son nom à ce golfe.

Anciennement l'Achéloüs, par ses inondations, ravageoit les champs de Calydon, & portant de la confusion dans les limites, il obligeoit souvent les Étoliens & les Acarnaniens de se faire la guerre. Hercule y mit des digues avec l'aide de ses compagnons, & rendit le cours de ce fleuve si uniforme, qu'il donna pour jamais la paix à ces peuples. Ceux qui écrivirent cet événement, le racontérent d'une manière entièrement fabuleuse. Ils dirent qu'Hercule avoit combattu contre le Dieu de ce fleuve, qui s'étoit d'abord changé en serpent, par où l'on marquoit son cours tortueux; & ensuite en taureau; ce qui nous découvre ses débordemens rapides, & les ravages qu'il causoit dans les campagnes.

On ajoûta qu'Hercule l'avoit enfin vaincu, & qu'il lui avoit arraché une corne; c'est-à-dire, qu'il remit dans un seul lit les deux bras de ce fleuve; que cette corne devint une corne d'abondance, parce qu'en effet, il porta l'abondance dans la campagne; quoique souvent on entende par la corne d'abondance celle d'Amalthée, qui avoit nourri Jupiter, & que les Nymphes, dit-on, avoient donnée à Achéloüs, en échange de celle qu'Hercule lui avoit arrachée. Œnée, roi de Calydon, pour récompenser Hercule de ce service, lui donna sa fille en mariage, de laquelle

(*a*) Strab. p. 335. Plin. L. VI. c. 85. L. XXXVII. c. 10. Pomp. Mel. L. II. cap. de Maced. Ptolem. L. III. c. 14. Pauf. pag. 518. Diod. Sicul. pag. 168. Herod. L. VII. c. 126. Thucyd. p. 170. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. p. 39. *& suiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Monif. Tom. I. p. 199, 214. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 33, 34.

il eut un fils nommé Hillus. Il demeura trois ans à la cour de ce Prince, & s'en bannit volontairement, pour un meurtre qu'il avoit commis. Que l'on compare maintenant, observe M. l'abbé Banier, ce trait d'histoire, avec la description pompeuse, que fait Ovide du combat du fleuve Achéloüs, avec Hercule, & l'on verra jusqu'à quel point la licence poëtique pousse la fiction.

Ovide raconte encore que le fleuve Achéloüs ayant été oublié par des Nymphes, dans un sacrifice qu'elles offroient aux autres dieux, se déborda tellement, qu'il les entraîna dans la mer, où elles furent changées en ces isles, qu'on nomma Eschinades. Ce qui a donné lieu à cette fable, c'est que le fleuve Achéloüs, par ses fréquens débordemens, entraînoit dans la mer une si prodigieuse quantité de sable & de limon, qu'il y forma plusieurs isles; à quoi on peut ajoûter que le naufrage de quelques bergeres, dans quelques-unes de ses inondations, fit inventer cette fiction.

L'Achéloüs qu'Homère honore du titre de Roi des fleuves, fut autrefois si révéré en Gréce, que l'oracle de Dodone ordonnoit souvent, à ceux qui venoient le consulter, d'aller offrir des sacrifices à ce fleuve, pour se le rendre favorable. Il avoit ses autels, ainsi que le Céphise & l'Alphée. Les Poëtes ne sont pas les seuls, qui ont pris plaisir à raconter des choses merveilleuses du fleuve Achéloüs. La Martinière, d'après Plutarque le Géographe, nous apprend qu'on y trouvoit une plante, nommée Zaclon, qui, étant broyée & infusée dans du vin, le changeoit en eau, lui ôtant toute sa force, & ne lui laissant que l'odeur; & d'après Aristote, qu'il nourrissoit une sorte de poisson, qui, au lieu d'être muet comme les autres, grognoit comme un pourceau; ce qui apparemment avoit contribué à lui faire donner le nom d'*Aper*, qui veut dire *Sanglier*. Pline parle aussi de la pierre Galactite, qui étoit de couleur de lait, & en avoit même le goût & la saveur. De plus, elle avoit la vertu de donner du lait aux nourrices. Attachée au cou des enfans, elle les faisoit baver, & dans la bouche elle se fondoit. Elle ôtoit aussi la mémoire.

On donne aujourd'hui différens noms à l'Achéloüs; tels sont ceux-ci, Pachicolmo, Aspri, Cathochi, & autres. On croit qu'il aura reçu ces noms des peuples, qui ont habité dans les environs, en divers tems.

Il y a eu plusieurs autres fleuves connus sous le nom d'Achéloüs. On en place un dans le Péloponnèse, qui arrosoit l'Achaïe proprement dite; deux dans la Thessalie, & un quatrième dans l'Asie mineure.

ACHÉMÉNÈS, *Achæmenes*, Ἀχαιμένης, (a) pere de Cambyses,

(a) Herod. L. I. c. 125. L. III. c. 65. L. VII. c. 11. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVI. p. 260. T. XVIII. p. 63. T. XIX. p. 66. *& suiv.*

& grand-pere de Cyrus ; ce qui ne doit pas cependant s'entendre du Cambyses, pere de Cyrus, fondateur de l'Empire de Perse. Toutefois ceux-ci, ainsi que les autres Rois des Perses, descendoient d'Achéménès, dont la naissance, selon M. Fréret, peut absolument parlant, remonter jusques vers l'an 800, ou 809, avant J. C. Achéménès est regardé comme le chef & la souche d'une illustre famille, connue sous le nom d'Achéménides, qui a joué dans l'Orient un rôle important, à plusieurs reprises, & pendant plusieurs siécles. Dans la branche aînée de cette famille, on affectoit de porter alternativement les noms de Cambyses, & de Cyrus. On en trouve cinq exemples dans Hérodote.

Cambyses, fils de Cyrus, sur le point de mourir d'une blessure, parloit ainsi aux Perses, & principalement aux Achéménides : » Je vous demande, à vous » qui êtes maintenant devant » moi, que vous fassiez tous vos » efforts, pour empêcher que » l'Empire ne retourne dans les » mains des Médes ; que si on » l'usurpe par la ruse, vous le » repreniez par la ruse ; & que » si on le gagne par les armes, » vous le recouvriez tout de » même par les armes. Je souhaite aussi que la terre vous » donne des fruits en abondance ; » que vos femmes vous donnent » des enfans bien nés ; que vos » biens s'augmentent toujours ; » & que vous puissiez jouïr sans » cesse des avantages de la liberté. Mais si vous faites le » contraire de ce que je vous » ai ordonné, je vous souhaite » le contraire de ce que je vous » ai desiré. «

On remarque que plusieurs Écrivains de l'histoire Byzantine, donnent aux Arabes, sujets des Califes, entr'autres noms, celui d'Achéménides.

ACHÉMÉNÈS, *Achæmenes*, Ἀχαιμένης, (*a*) de la race des Achéménides, étoit fils de Darius, roi de Perse, & frere de Xerxès. La seconde année de son régne, 484 ans avant J. C., Darius marcha contre les Égyptiens ; & après avoir vaincu & subjugué ces Rebelles, il donna le gouvernement de leur païs, réduit en province, à Achéménès, qui l'accompagna depuis, dans son expédition contre la Gréce. On remarque que c'est lui, qui fit avorter le conseil salutaire, que Démarate avoit donné à Xerxès, après le combat célébre des Thermopyles.

Du tems que Conon étoit Archonte d'Athénes, sous le consulat de Q. Fabius Vibulanus, & de T. Æmilius Mamercus ; c'est-à-dire, 462 ans avant l'Ére Chrétienne, Achéménès fut nommé par Artaxerxe, qui étoit monté sur le trône de Perse, après la mort de Xerxès, général des troupes destinées contre

(*a*) Herod. Lib. III. c. 12. Lib. VII. c. 7, 97, 236. Horat. L. II. Od. 9. v. 21. Roll. hist. anc. Tom. II. pag. 178, 282.

l'Égypte. L'armée, qu'Artaxerxe lui donna, étoit composée de cavalerie & d'infanterie, qui montoit à plus de trois cens mille hommes, & qu'il fit partir sur le champ. Achéménès arrivé en Égypte, campa sur les bords du Nil; & après avoir fait reposer ses soldats, des fatigues d'une longue marche, il disposa toutes choses pour un combat. Les Égyptiens, qui s'étoient déjà assemblés, avec les troupes qu'ils avoient tirées de la Libye, attendoient encore celles qui devoient leur venir d'Athénes. Ces troupes arrivées, enfin, sur deux cens vaisseaux, & jointes à celles des Égyptiens, livrérent aux Perses une bataille, qui fut très-vive, & où il sembla d'abord, que le grand nombre des Barbares leur donnoit quelqu'avantage sur leurs ennemis. Mais les Athéniens, faisant de nouveaux efforts, & ayant renversé tous ceux qu'ils trouvérent devant eux, mirent en fuite l'armée entière des Perses.

Achéménès perdit la vie dans cette déroute, avec cent mille de ses soldats. On dit que son corps fut ensuite envoyé à Artaxerxe.

ACHÉMÉNIDE, *Achemenides*, (*a*) fils d'Adamaste, étoit de l'isle d'Ithaque. Son pere vivoit dans une extrême pauvreté; mais Achéménide, peu content de sa fortune, le quitta, & partit pour le siége de Troye, où il servit sous Ulisse. Celui-ci, à son retour, ayant été jetté sur les côtes de Sicile, se sauva avec ses compagnons, qui oubliérent, en partant, Achéménide, & le laissérent dans la caverne de Polyphème, qui étoit un Cyclope engraissé de carnage, & nourri du sang des misérables, d'une taille énorme, & d'un aspect si terrible, qu'on n'osoit ni le regarder, ni lui parler. Quant à sa caverne, c'étoit un antre profond & obscur, toujours rempli de cadavres.

Lorsque les Troyens, conduits par Énée, après la ruine de leur patrie, eurent pris terre en Sicile, ils apperçurent le lendemain, dit Virgile, un inconnu, d'une figure étrange, qui leur tendoit les mains. On le regarda, & on vit une barbe longue & hérissée, un corps décharné, sale & hideux, couvert d'un habit déchiré, dont les lambeaux étoient attachés avec des pointes d'épines. C'étoit Achéménide. Ce malheureux, à la vue des vaisseaux des Troyens, s'avança sur le rivage; mais ayant reconnu, à leur air & à leurs armes, qui ils étoient, il en parut troublé, & s'arrêta. Puis, tout-à-coup, il accourt vers eux, d'un air suppliant, & les larmes aux yeux. » Au nom des dieux, » s'écria-t'il, au nom des astres, » au nom de cet air commun, » que nous respirons, tirez-moi » de ces lieux; recevez-moi » parmi vous; conduisez-moi » dans tous les païs où vous » voudrez; & je serai content. J'a» voue que je suis Grec, & que » j'ai porté les armes contre vous.

(*a*) Virg. Æneid. L. III. v. 611. & seq. Ovid. Metam. L. XIV. c. 4.

» Si c'eſt à vos yeux un crime » énorme, jettez-moi dans la » mer ; ſi je meurs, il me ſera » doux de mourir de la main » des hommes. «

Achéménide, en diſant ces mots, étoit proſterné, & embraſſoit leurs genoux. On lui demanda ſon nom, quelle étoit ſa famille, & par quel hazard il ſe trouvoit en ces lieux. Anchiſe, ſans attendre ſa réponſe, lui tendoit la main. Raſſuré par ce gage d'amitié, le Grec leur raconta ſes aventures. En voici une partie : » J'ai vu moi-même, » leur dit-il, Polyphème, couché » dans le fond de ſon antre, » ſaiſir, avec une effroyable » main, deux de notre trou» pe, les écraſer contre un ro» cher, inonder de leur ſang ſa » caverne, & dévorer leurs mem» bres encore palpitans. Ce ne » fut pas impunément, & la pru» dence d'Uliſſe ne l'abandonna » pas dans cette fatale extrémité. » Le Cyclope, raſſaſié & eni» vré, dormoit dans ſon antre, » vomiſſant, durant ſon ſommeil, » les viandes & le vin, dont il » étoit rempli. Alors, après avoir » imploré le ſecours des Dieux, » & être convenus de la manière » dont nous l'attaquerions, nous » nous rangeâmes autour de lui, » & avec une groſſe piéce de » bois pointue, nous lui crevâ» mes le ſeul œil qu'il avoit au » milieu de ſon front menaçant ; » œil ſemblable à un bouclier » grec, ou au diſque du ſoleil. Ce » fut ainſi que nous vengeâmes la » mort de nos compagnons.

» Mais fuyez, Troyens, ajoûta» t'il, fuyez ; coupez les cables, » qui tiennent vos vaiſſeaux amar» rés, & éloignez-vous de ces » funeſtes bords. Polyphème n'eſt » pas le ſeul, qui y ait établi » ſon ſéjour, & qui y faſſe paître » ſes brebis & ſes chevres. Il eſt » encore dans cette contrée cent » autres Cyclopes, qui errent ſur » ces hautes montagnes. La lune a » trois fois achevé ſon cours, de» puis que je traîne une triſte vie » dans ces bois, caché dans les » repaires des bêtes farouches, » ou dans le creux des rochers. » Là, tremblant au moindre bruit, » j'obſervois, du fond de ma re» traite, les pas des affreux Cy» clopes, tâchant de me dérober » à leurs regards, & vivant mi» ſérablement de fruits ſauvages » & de racines. Je tournois ſou» vent les yeux du côté du rivage, » pour voir ſi quelque vaiſſeau ne » paroîtroit pas. Enfin, j'apperçus » votre flotte, & ſans ſçavoir qui » vous étiez, j'ai, ſoudain, pris » la réſolution de me jetter entre » vos bras. Troyens, je vous » abandonne ma vie ; faites-moi » mourir à votre gré. Ce ſera » aſſez pour moi, d'avoir échap» pé à la race exécrable de ces » Géans. «

Achéménide, s'étant joint enſuite aux Troyens, les ſuivit juſqu'en Italie. Quand ils y furent arrivés, Macarée, qui étoit du même païs qu'Achéménide, parut fort étonné que ſon ancien compagnon, qui avoit été laiſſé parmi les rochers du mont Etna, fût alors avec Énée, & dans les vaiſ-

seaux Troyens, lui qui tenoit le parti des Grecs; & non seulement il fut surpris de le voir, mais de le voir encore vivant.

ACHÉMON, ou ACHMON, *Achemon*, vel *Achmon*, l'un des Cercopes, ou habitans de l'isle Pithécuse, dans la mer Tyrrhène, étoit fils de Sennon. Il avoit un frere nommé Basalas, ou Passalus. Ils étoient tous deux si querelleurs, qu'ils attaquoient tous ceux qu'ils rencontroient. Sennon, leur mere, qui connoissoit leur mauvaise inclination, & qui se mêloit de magie, les avertit de prendre garde de ne pas tomber entre les mains de Mélampyge, c'est-à-dire, de l'homme aux fesses noires.

Quelque-tems après, ils rencontrérent Hercule, qui dormoit sous un arbre, & l'attaquérent selon leur coûtume. Mais le Héros se relevant, les prit par les pieds, & les attachant à sa massue, qu'il avoit sur l'épaule, les porta, la tête en bas, comme les chasseurs portent un liévre, ou quelqu'autre gibier, pendu à leurs armes. Ce fut en cette plaisante posture, que ces freres, voyant le derrière d'Hercule, noir & velu, se souvinrent du Mélampyge dont leur mere leur avoit parlé. Pendant qu'ils s'entretenoient de cette aventure, & qu'ils disoient: » Voilà ce » Mélampyge que nous devions » craindre; « Hercule, qui les entendit, s'éclata de rire à ce nom qu'on lui donnoit, & les laissa sans leur faire aucun mal. C'est ce qui a donné lieu au proverbe grec: *Fuir le Mélampyge*.

ACHÉRINS, *Acherini*, (a) peuples de Sicile, dont il est parlé dans un des discours de Cicéron, contre Verrès. Les Achérins, au rapport de l'Orateur latin, étoient du nombre de ceux auxquels on n'avoit rien laissé du tout. La Martinière, d'après Cluvier, croit que ce sont les mêmes peuples, dont la Ville est appellée, dans Ptolémée, *Ancrina*, aujourd'hui *Miranda*.

ACHÉROIS, *Acheroïs*. C'est, dit-on, le nom d'une sorte de peuplier qui croissoit sur les bords du fleuve Achéron, duquel il prenoit sans doute le nom. Cet arbre étoit dédié aux dieux infernaux.

ACHÉRON, *Acheron*, Ἀχέρων, fils de Cérès. Cette déesse le mit au monde dans une caverne de Crète. N'osant le faire paroître, parce qu'elle craignoit la haine des Titans, qui vouloient abolir sa famille, elle le conduisit dans les enfers où il fut changé en fleuve. Quelques autres le font fils du Soleil & de la Terre, & disent qu'il fut précipité dans les enfers par Jupiter, pour avoir fourni de son eau aux Titans altérés, ennemis de ce dieu; & que c'est pour cette raison qu'elle devint depuis très-amère. *Voyez* l'Article qui suit.

ACHÉRON, *Acheron*, (b)

(a) Cicer. in Verr. L. V. c. 85. Ptolem. L. III. c. 4.

(b) Strab. p. 324. Plin. L. IV. c. 1. Thucyd. pag. 32. Ptolem. L. III. c. 14. Pausf. p. 30, 313. Herod. L. VIII. c. 47. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. V. p. 56. & *suiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. V. p. 137. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Let. Tom. III. pag. 9. T. VII. p. 159. T. XII. p. 125.

Ἀχέρων, fleuve de la Thesprotide en Épire, qui prenoit sa source au marais d'Achéruse, où, selon d'autres, sur les confins des Paroréens, d'où il se rendoit dans ce marais, & de-là dans la mer Ionienne. L'eau de ce fleuve étoit amère & mal saine; & c'est en partie la raison pourquoi on en a fait un fleuve des enfers. Ajoûtez à cela qu'il demeuroit long-tems caché sous terre, & qu'il alloit ressortir fort loin de l'endroit où il disparoissoit. Son nom aura aussi contribué à cette fable; car, selon les uns, il veut dire angoisse ou hurlement; & selon d'autres, il vient de l'Hébreu ou de l'Égyptien, *Achoucherron*, qui signifie les lieux marécageux de Caron.

L'on a ajoûté d'autres fables à celle-là. On a dit que l'Achéron étoit fils de Cérès, ou de Titan & de la Terre; que la crainte qu'il eut des géans, le fit cacher pour quelque-tems, & descendre même jusques dans l'enfer, pour se dérober à leur fureur. Quelques Auteurs ont prétendu que Jupiter l'avoit précipité dans l'enfer, parce que son eau avoit servi à étancher la soif des Titans; fable fondée sur ce que ce fleuve demeuroit long-tems caché dans la terre, qui étoit la mere des Titans.

On dit encore que l'Achéron étoit pere de cet Ascalaphe, qui fut changé en hibou; ce qui a fait croire à Antroscius, qu'il y avoit un roi d'Épire, nommé Achéron, qui donna son nom à ce fleuve. On a supposé outre cela, que le lieu où l'Achéron portoit ses eaux dans l'Océan, c'est-à-dire, dans la mer Ionienne, [les Anciens ayant souvent pris pour la mer en général, l'Océan qui n'en est qu'une partie] formoit un séjour agréable; que les habitans y menoient une vie heureuse; & qu'après leur mort, une barque légere suffisoit pour porter leurs ames de l'autre côté du fleuve, où elles rencontroient d'abord les portes de l'enfer.

C'est aujourd'hui le Fanar ou le Vélichi Nigro, dans la Turquie d'Europe.

ACHÉRON, *Acheron*, Ἀχέρων, (a) fleuve d'Italie au païs des Bruttiens, qui avoit sa source au-dessus de Pandosie, & qui se déchargeoit dans la mer Tyrrhène. Alexandre, roi d'Épire, a rendu ce fleuve célébre, depuis qu'il y trouva sa perte. Voici à quelle occasion. Les Tarentins s'étant adressés à ce Prince pour avoir du secours contre leurs ennemis, les Messapiens, les Bruttiens, les Lucaniens, qui leur avoient déclaré la guerre, environ 350 ans avant J. C., l'Épirote reçut cette nouvelle avec la plus grande joie. Déjà il partageoit l'univers avec son neveu, & lui abandonnant l'Orient, il prenoit l'Occident pour lui. Plein de ces idées, il alla consulter l'oracle de Dodone, qui lui recommanda d'éviter la ville de Pandosie & le fleuve Achéron. Il faut observer qu'il y avoit en

(a) Plin. L. III. c. 5. Tit. Liv. L. VIII. c. 24. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 349, 350. & suiv.

Épire une ville & un fleuve de ce nom, ainsi qu'en Italie. C'est cette équivoque qui trompa Alexandre. Croyant donc que Jupiter lui ordonnoit de quitter ses terres ; & qu'il lui promettoit des conquêtes sans bornes, dès qu'il passeroit dans des païs étrangers, il se rendit en diligence en Italie pour secourir les Tarentins.

Comme ces troupes fugitives commençoient à l'abandonner dans une première attaque, il les rallia auprès du fleuve Achéron, qu'il voulut leur faire passer à gué. Cependant la crainte & la fatigue faisoient murmurer les soldats. Un d'entr'eux apostrophant le fleuve avec indignation : *c'est à juste titre*, dit-il, *que l'on t'appelle Achéron*. A ces mots le Roi comprenant, mais trop tard, le sens de l'Oracle, frémit sur le danger où il étoit exposé; il hésita s'il continueroit sa marche de ce côté. Un officier de sa maison, nommé Sotime, inquiet du péril qui menaçoit son Prince, le fit appercevoir que les Lucaniens cherchoient à lui dresser quelque embuscade. Quand le Roi eut vu leurs troupes venir fondre sur lui, il tira son épée & lança son cheval dans le fleuve. Il touchoit déjà au rivage, lorsqu'un des transfuges qui l'avoient trahi, le perça d'un javelot. Alexandre tomba dans la rivière ; & le courant de l'eau l'emporta chez les ennemis, qui traitérent son corps avec la dernière barbarie.

Le fleuve Achéron, selon Léandro Alberti, porte aujourd'hui le nom de Chiersino ou de Savuto, & selon d'autres, celui de Bassento ou de Campaniano.

Il y a eu plusieurs autres fleuves de ce nom. On en trouvoit un dans la Bithynie, province de l'Asie mineure, qui se rendoit dans le Pont-Euxin ; un autre dans la partie du Péloponnèse, appellée l'Élide, qui avoit son embouchure dans l'Alphée ; & un autre enfin dans la basse Égypte.

ACHÉRONTIE, *Acherontia*, (*a*) ville d'Italie, située au haut d'une colline. C'est pour cela qu'elle est comparée à un nid dans Horace. Quant à la position de cette ville, il est assez difficile de la déterminer au juste. Car, s'il faut en croire les Interprétes, il y a eu anciennement deux Villes de ce nom en Italie ; l'une dans l'Apulie, & l'autre dans la Lucanie. Pour celle-ci, on la voyoit vers l'Achéron, & ses habitans sont appellés, par Pline, Achérontiniens.

Selon Léandro Alberti, c'est à présent Acérenza, dont l'Évêque se qualifie *Acherontinus Episcopus*.

ACHÉRUSE, *Acherusia*, Ἀχερουσία, (*b*) grand lac d'enfer, que l'on y rencontroit le premier, après le passage du Cocyte & du Pyriphlégéthon. On le disoit si profond, qu'on ne pouvoit le passer à gué, & si large, qu'on n'auroit sçu le traverser à la nage, tel en un mot, que les manes mêmes des oiseaux ne pouvoient le franchir en volant.

(*a*) Horat. L. III. Od. 4. v. 14. Plin. L. III. c. 5.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 135, 138.

fut mariée à Attale premier, roi de Pergame. Le second, qu'il ne faut pas confondre avec l'autre, secoua le joug des rois de Syrie, & se rendit maître de Sardes, qui devint alors la capitale d'un nouvel Empire. Ce rebelle prit donc le titre de roi. Mais sa revolte lui coûta la vie. En effet, il avoit dépouillé les Syriens de la plus riche portion de leurs États, & l'impunité traînoit après soi des suites dangereuses. Ces considérations animérent Antiochus à la vengeance. C'est pourquoi ce prince ayant mis dans ses intérêts Attale, dont Achéus fut toujours l'ennemi déclaré, leurs troupes jointes ensemble allérent faire le siége de Sardes. Le succès fut des plus heureux; car Achéus tomba entre les mains de son Roi légitime ; ce qui arriva la troisième année de la cent quarantième Olympiade, environ sept ans après qu'il se fut revêtu de la dignité royale. On lui coupa les extrémités de tous les membres, & ensuite la tête, qui fut enveloppée dans la peau d'un âne. Enfin son corps fut attaché à un gibet.

ACHIA, *Achia*, (*a*) de la tribu de Juda, étoit fils de Jéraméel, premier-né d'Hesron. Il eut plusieurs freres, entre autres, Ram, l'aîné de tous, Buna, Aran, Asom.

ACHIA, *Achia*, Ἀχιὰ, (*b*) de la tribu de Benjamin, étoit fils d'Ahod, & frere de Naaman & de Géra. Ces trois freres furent les chefs d'autant de familles qui demeuroient en Gabaa, & qui furent transportées en Manahath.

ACHIAS, *Achias*, Ἀχιὰ, (*c*) fut fils d'Achitob, grand-Prêtre & frere d'Ichabod. Il succéda à son pere, dans la dignité dont il étoit revêtu, & la laissa après sa mort à son frere Achimélech, qui fut tué par l'ordre du roi Saül, pour avoir favorisé le parti de David.

ACHIAS, *Achias*, (*d*) de la race des Lévites, eut, sous le régne de David, la garde des trésors de la maison de Dieu & des vases sacrés.

ACHILLAS, *Achillas*, Ἀχιλλᾶς, (*e*) général des troupes d'Égypte, sous Ptolémée, le dernier Roi de ce nom. L'histoire nous a conservé quelques faits qui ne lui font guere d'honneur. Pompée, après la bataille de Pharsale, voulant se retirer en Égypte, comme dans un lieu de sûreté, alla d'abord débarquer à Péluse où il trouva le Roi. Les députés, qu'il lui envoya pour lui demander une retraite dans Alexandrie, furent assez bien accueillis par les ministres du Prince; mais ils députérent en même-tems Achillas avec Septimius, pour tuer Pompée. Ceux-ci l'ayant abordé avec beaucoup d'honnêteté, comme s'ils eussent été envoyés pour le recevoir, exécutérent leur horrible commission, lorsqu'il fut entré

(*a*) Paral. L. I. c. 2. v. 25.
(*b*) Paral. L. I. c. 8. v. 7.
(*c*) Reg. Lib. I. c. 14. v. 3. c. 22. v. 11. *& seq.*
(*d*) Paral. L. I. c. 26. v. 20.

(*e*) Cæs. de Bell. Civ. L. III. Plut. Tom. I. pag. 660. *& seq.* Roll. Hist. anc. T. V. p. 419. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. VII. p. 144. *& suiv.* T. IX. p. 434. *& suiv.*

dans leur chaloupe. Quelque-tems après, César étant à Alexandrie, dépêcha vers Achillas, Sérapion & Dioſcoride, qui avoient été tous deux Ambaſſadeurs à Rome, pour ſçavoir dans quel deſſein l'armée du Roi s'approchoit; mais Achillas, avant qu'ils euſſent ſeulement ouvert la bouche, les fit maſſacrer en ſa préſence.

Après cela, Achillas s'avança juſqu'à Alexandrie avec ſon armée, compoſée de vingt mille hommes d'infanterie, & de deux mille chevaux, & ſe rendit maître de la Ville, excepté de la partie où César s'étoit retranché avec preſque toutes ſes troupes. Il ne tarda pas à y venir attaquer les Romains. Mais ceux-ci défendus par l'aſſiette du lieu, où ils ne pouvoient être accablés par le grand nombre, repouſſérent les attaques des Égyptiens, & brûlérent les maiſons d'où on leur lançoit des traits. Parmi les édifices brûlés, Dion marque les greniers publics & la Bibliothéque, à laquelle, ſelon Aulu-Gelle, des ſoldats auxiliaires mirent le feu, quoique, ſelon Plutarque, il s'y étoit communiqué de l'arſenal de la marine; car dans le même-tems qu'on combattoit dans les différens quartiers, César étoit auſſi attaqué par mer du côté du grand port.

Achillas, jugeant que, s'il pouvoit une fois ſe rendre maître de la flotte, il empêcheroit qu'on n'apportât du ſecours & des vivres à l'ennemi, & le contraindroit ainſi de ſe rendre, fit tous ſes efforts pour ſe ſaiſir de ſoixante-dix vaiſſeaux, qui étoient appareillés dans le grand port. On combattit de part & d'autre avec toute l'ardeur, que demandoit la ſuite d'un événement qui devoit décider du ſort des deux partis. César, enfin, repouſſa les Égyptiens, & fit mettre le feu à tous ces navires & à ceux qui étoient dans les arſenaux, ne pouvant les garder avec auſſi peu de monde qu'il en avoit. Il y eut, dans cette occaſion, cent dix vaiſſeaux de brûlés. Ce mauvais ſuccès d'Achillas n'abbatit pas ſon courage. Il revint donc à la charge; enſorte que les combats durérent encore pendant la nuit dans les différens quartiers de la Ville. Mais enfin les combattans ſe ſéparérent avec un avantage égal, & chacun demeura en poſſeſſion des lieux dont il s'étoit emparé; c'eſt-à-dire, ſelon Dion, qu'Achillas demeura maître de tout le continent, excepté du quartier que les Romains avoient enfermé de fortifications, & que César reſta maître de la mer.

Achillas, non content d'avoir ainſi obligé César à ſe tenir renfermé dans quelques cantons d'Alexandrie, le réduiſit encore à une grande diſette d'eau, en interceptant la communication des citernes du quartier des palais, avec celles de la Ville, que les eaux du Nil rempliſſoient dans le tems de ſes inondations; & c'en étoit alors le tems. Tel étoit à peu près l'état des choſes, lorſque la plus jeune ſœur du Roi s'étant ſauvée du palais à l'armée, y eut un différend avec Achillas, au ſujet du commandement. C'eſt qu'elle croyoit le trône vaquant, & vou-

loit en conséquence s'emparer de la souveraineté. Pour cet effet, elle fit assassiner Achillas, qui eût été un obstacle à ses projets ambitieux. Ganimédes, gouverneur de la Princesse, se chargea de l'exécution. Aussi-tôt qu'elle eut été remplie, 47 ans avant J. C. il remplaça Achillas dans le commandement des troupes. Outre les forfaits dont il a déjà été parlé, on reproche encore à Achillas celui d'avoir eu part à un complot, dont l'objet étoit de faire mourir César. Ce complot ne s'exécuta point, parce que César en ayant eu vent, fit tuer Pothin, qui étoit le principal moteur de la conjuration.

ACHILLE, *Achilles*, Ἀχιλλεύς, (*a*) fils de Pélée, roi de Thessalie, & de Philoméle, autrement Thétis, fut, selon Pausanias, le plus grand de tous les Héros. On dit que sa mere, pour éprouver si ses enfans étoient mortels, les mettoit dans une chaudière d'eau bouillante, ou les jettoit dans le feu. C'est ainsi que les six premiers qu'elle avoit eus de Pélée, étoient disparus secrétement. Le septième qui étoit Achille, auroit eu le même sort, si son pere étant survenu fort à propos, ne l'eût retiré du feu, qui ne lui avoit encore consumé que le talon droit. Pélée le porta dans la grotte de Chiron, son ayeul, ou, selon d'autres, son bisayeul, qui entreprit de le guérir. Il déterra dans cette vue le cadavre de Damyse, le plus léger de tous les géans à la course, lui ôta l'os du talon, & l'adapta au pied d'Achille avec tant de justesse, qu'à l'aide des médicamens appliqués par le Centaure, ce talon postiche prit corps & répara avantageusement la perte du premier.

Cette fable, que M. l'abbé Banier croit n'avoir d'autre fondement que quelques purifications dont Thétis avoit coûtume de se servir, donna lieu dans la suite de dire que cette princesse avoit plongé son fils dans l'eau du Styx, & qu'elle l'avoit rendu invulnérable, excepté au talon; quoiqu'on puisse dire aussi que le courage & la valeur d'Achille, & la bonté de ses armes, ont donné cours à cette fable; qu'on ne doit pas prendre à la lettre, puisqu'Homère nous apprend que ce Héros avoit été blessé au siége de Troye par Hector.

Achille s'appella d'abord Ligyron ou Pyrrisoüs, comme qui diroit *sauvé du feu*. Chiron changea ce nom en celui d'Achille, en mémoire de son précepteur qui se nommoit ainsi; sur quoi l'on a débité encore bien des fables, & entre autres; que le Centaure l'avoit nourri d'entrailles de lions, de moëlles de cerfs, d'ours & de sangliers, parce que son nom peut

(*a*) Pauf. p. 197. & alib. paff. Strab. p. 45. & alib. paff. Virg. Æneid. L. I. *& seq.* Ovid. Metam. L. XII. *& seq.* Plin. L. XVI. *& seq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VI. p. 93. *& suiv.* T. VII. p. 254. *& suiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 24. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. T. II. pag. 20. *& suiv.* T. III. pag. 234. *& suiv.* T. VI. p. 448. *& suiv.* T. VII. p. 95. T. IX. p. 208. *& suiv.* T. XIII. p. 100. T. XVII. p. 49. *& suiv.* T. XVIII. p. 10.

ſignifier qu'il n'avoit jamais tetté ; mais toutes ces fictions ne ſont fondées que ſur de froides étymologies du nom d'Achille. Peut-être même n'a-t'on dit que ce jeune prince fut nourri de moëlles d'animaux, tels que ceux qui viennent d'être nommés, que parce que ces alimens étoient propres à marquer ce courage invincible qu'il porta quelquefois juſqu'à la férocité, ou bien parce que dès ſa tendre jeuneſſe, il attaquoit également à la chaſſe, exercice qu'il aimoit, les ours, les ſangliers, les lions.

On remarque que Chiron donna une aſſez belle éducation à Achille, & qu'il lui apprit, outre les exercices qui conviennent à un jeune Prince, la médecine, ſur tout cettè partie qui préſide au régime, & la muſique comme une choſe propre à inſpirer les paſſions vertueuſes, & à réprimer celles qui nous tyranniſent. Cependant Achille, en ſortant de cette école, manquoit de quelques inſtructions fort néceſſaires, comme de l'art de bien parler & de bien combattre. Du moins Phœnix, au rapport d'Homère, fut envoyé dans la ſuite à Troye avec Achille, en qualité de gouverneur, pour lui apprendre, premièrement, à bien parler, & en ſecond lieu, à bien combattre; car il n'avoit aucune connoiſſance, ni de la guerre, ni des conſeils, où les hommes brillent avec tant d'éclat, quand il fut remis entre les mains de ce gouverneur.

Lorſque Thétis fut informée qu'on aſſembloit toute la nobleſſe de la Gréce, pour aller au ſiége de Troye, elle envoya ſecrétement ſon fils chez Lycoméde, ſon frere, pour éviter l'accompliſſement de quelques Oracles, qui avoient prédit que cette guerre lui ſeroit funeſte. Pour mieux ſe cacher, Achille ſe déguiſa en fille, & ſe fit appeller Pyrrha, à cauſe de ſes cheveux blonds. C'eſt là qu'il ſe fit aimer de Déïdamie, fille de Lycoméde, dont il eut un fils nommé Pyrrhus ou Néoptolème. Cependant comme une des fatalités de Troye portoit que cette ville ne pouvoit être priſe ſans la préſence d'Achille, on le fit chercher de tous côtés; & Uliſſe ayant appris qu'il étoit à Scyros, ſe ſervit, pour le reconnoître, d'un ſtratagême qui lui réuſſit. Il mêla, parmi pluſieurs bijoux, de petites armes; & Achille ne les eut pas plutôt apperçues, qu'il ſe jetta deſſus : & s'étant fait connoître par-là, il fut obligé de marcher avec les autres.

Cette hiſtoire eſt très-exactement repréſentée dans les belles ſtatues,que le cardinal de Polignac apporta dans ſon dernier voyage de Rome. Cependant M. l'abbé Banier eſt perſuadé que cette aventure ne fut imaginée que longtems après Homère. Ce Poëte la détruit même, lorſqu'il raconte que Neſtor & Uliſſe, étant allés chez Pélée & Ménœtius, emmenérent Achille & Patrocle que ces deux Princes leur accordérent de bon cœur. Ce n'eſt pas là, au reſte, la ſeule fiction ſur laquelle Homère garde un profond ſilence; ce qui prouve que toutes ces fictions ſont plus récentes que les

œuvres de ce grand Poëte, qui n'eût pas manqué de les employer, pour donner plus de merveilleux à sa narration. Toutefois, Pausanias lui reproche d'avoir passé sous silence deux circonstances de l'histoire de son Héros, parce qu'elles ne lui font pas beaucoup d'honneur. La première, c'est Polyxène immolée sur le tombeau d'Achille; ce que Pausanias traite d'action barbare. La seconde, c'est qu'Homère, après avoir dit qu'Achille détruisit Scyros, s'est bien gardé de dire qu'il avoit passé quelque-tems dans cette isle avec des filles; circonstance que les autres Poëtes n'ont pas oubliée. Mais revenons au siége de Troye.

Achille fit plusieurs belles actions durant ce siége. Il prit un nombre de Villes alliées aux Troyens. Lyrnesse, patrie de Briséïs, Pédase, Zélée, Adrastée, Pythia, Percoté, Arisbé, Abydos, Chrysé & Cilla furent ses conquêtes. Strabon observe qu'il n'entreprit de conquérir ces Villes, que parce que le siége traînoit en longueur. Dans le partage des dépouilles qu'on avoit apportées au camp, Agamemnon avoit eu pour lui la belle Chryséïs, autrement appellée Astione. Son pere, qui étoit grand-prêtre d'Apollon, étant venu dans le camp des Grecs pour la redemander, au lieu de la justice qu'il attendoit, y fut très-mal reçu. Cependant la peste commença à ravager l'armée des Grecs. On consulta Calchas pour apprendre de lui les moyens de la faire cesser; mais on n'eut d'autre réponse, sinon qu'Apollon, irrité de l'injure faite à son Prêtre, leur avoit envoyé ce fléau qui ne finiroit, que lorsqu'on l'auroit appaisé, & qu'on auroit rendu Cryséïs à son pere.

Soit que cette réponse eût été dictée à Calchas par les ennnemis d'Agamemnon, ou que la justice l'eût dictée, tous les chefs de l'armée conjurérent ce Prince de rendre cette esclave. Achille parla plus haut que tous les autres; & Agamemnon qui ne put, ou n'osa résister plus long-tems à toute l'armée, rendit Chryséïs à son pere, & lui fit des présens considérables; mais, pour se venger d'Achille, il envoya en même-tems, dans sa tente, enlever la belle Briséïs; ce qui piqua tellement Achille, qui en étoit passionnément amoureux, qu'il résolut de ne plus combattre pour la cause commune, & se tint dans sa tente près d'un an; car ce différend, à qui nous devons l'Iliade d'Homère, arriva au commencement de la dixième année, ou au milieu de la neuvième. Pendant cette retraite d'Achille, Hector porta souvent le feu jusques dans les vaisseaux ennemis. Enée, Déïphobe, Memnon, & plusieurs autres du côté des Troyens, imitérent la valeur d'Hector. Diomède, Ajax, Ménélas, Agamemnon, & une infinités d'autres du côté des Grecs, se distinguérent par leur valeur. Patrocle, piqué des avantages que les Troyens avoient sur les Grecs dans les différens combats, qui se donnoient chaque jour, & voyant toujours Achille inéxorable, lui demanda ses armes, qu'il lui accorda.

corda. Les Troyens voyant ses armes, crurent d'abord que c'étoit Achille lui-même, & prirent la fuite; mais le brave Hector, sans s'effrayer, attaqua celui qui se présentoit ainsi, croyant comme les autres, que c'étoit Achille, lui ôta la vie, & emporta dans Troye ses dépouilles.

Alors Achille oubliant son courroux, sortit comme un jeune lion de sa tente, & porta le carnage dans l'armée des Troyens. Envain jusques-là avoit-on fait plusieurs tentatives pour l'appaiser. Députations, présens, discours pathétiques & touchans, promesses réitérées de lui rendre sa chere Briséis, rien n'avoit pu le fléchir, tout avoit été refusé. La mort seule de son ami Patrocle fut capable de lui faire oublier sa colère, & de l'obliger à sortir de sa tente, où il s'étoit tenu enfermé jusqu'à ce moment. Mais à peine parut-il que tout changea de face. Les Grecs reprirent courage, les Troyens furent repoussés & fuirent de tous côtés. En un mot, il porta par tout le ravage, la mort & la consternation. Achille, après s'être ainsi signalé par mille actions de valeur, que son Panégyriste a rendues immortelles, ôta la vie à Hector, l'unique rempart de Troye, & qui en avoit différé la ruine jusqu'à ce moment. Il est vrai que par une barbarie, qui se ressent des mœurs grossieres de ce tems-là, il attacha à son char le cadavre de son ennemi, & le traîna indignement plusieurs fois autour de la Ville. Il poussa même la cruauté, lorsqu'il célébra les funérailles de son ami, jusqu'à immoler à ses manès douze jeunes Troyens, qu'il avoit pris en différentes occasions. Cependant sa cruauté étant assouvie, il rendit le corps d'Hector à Priam, qui vint d'un air de suppliant jusques dans sa tente le lui demander, ou plutôt l'acheter par de riches présens.

On raconte qu'Achille ayant vu Polyxène, dont il a été parlé, pendant quelque trève, en devint amoureux. Dyctis nous apprend qu'il l'avoit trouvée dans le temple d'Apollon, où elle servoit Cassandre dans un sacrifice, & que l'ayant fait demander en mariage, On lui répondit que, s'il vouloit abandonner le parti des Grecs & trahir leur armée, on la lui accorderoit; ce qui irrita fort Achille. Dyctis ajoûte que lorsque Priam alla redemander le corps de son fils, ce Prince mena avec lui Polyxène pour fléchir le cœur de son ennemi. Ce moyen lui réussit, & fut en même-tems la cause de la mort du jeune Héros; car Priam ayant remarqué qu'il étoit fort amoureux de sa fille, prit le dessein de le faire venir dans le temple d'Apollon, sous prétexte de la lui donner en mariage, où pendant que Déiphobe l'embrassoit, Paris le tua. Les Grecs le soupçonnérent de complot avec les Troyens, & regrettérent si peu la perte de ce grand homme, qu'il fallut qu'Ajax se chargeât du soin de ses funérailles, & qu'il employât quelques personnes de la Troade pour lui faire élever un tombeau sur le promontoire de Sigée.

Darès de Phrygie rapporte la chose à peu près de même. Il ajoûte seulement, que ce Prince se défendit long-tems & vendit cher sa vie. Paris le blessa au talon, qui étoit l'endroit seul par où il étoit invulnérable ; ce qui peut s'expliquer, sans s'éloigner de cette tradition, en disant qu'effectivement il le blessa en cet endroit ; & on publia qu'Appollon avoit guidé le coup ; comme si véritablement il eût fallu un Dieu pour ôter la vie à ce Héros, & qu'un mortel ne pût se vanter, ainsi que le dit Sophocle dans sa tragédie de Philoctéte, de l'avoir tué. Mais sans avoir recours à ces circonstances surnaturelles, qu'on n'inventa que pour rendre plus célébre la mort de ce Héros, le coup que lui porta Paris, lui coupa le tendon qui est au talon, dont la blessure est mortelle, à moins que d'habiles mains n'en prennent un soin particulier ; & ce qui autorise ce que l'on avance ici, c'est que ce tendon a porté depuis le nom de tendon d'Achille.

Quoique cette tradition sur la mort d'Achille soit communément reçue, on ne dissimule pas néanmoins qu'Homère insinue clairement que ce Héros fut tué en combattant pour sa patrie ; & que les Grecs donnérent autour de son corps un sanglant combat qui dura tout le jour. On ajoûte même que quoique blessé, il vengea sa mort sur tous ceux qu'il rencontra ; qu'avant d'expirer il tua Orithée, Hipponoüs & Alcitoüs ; ce qui causa tant de frayeur aux Troyens, qu'ils prirent tous la fuite ; qu'enfin, après sa mort, Ajax & Ulisse enlevérent son corps, & le portérent dans le camp. C'est ce qui est représenté, quoique grossiérement, sur la table Iliaque. Achille fut honoré comme un demi-dieu dans une isle du Pont-Euxin, nommée d'abord Leucé, & ensuite Achillée, où l'on dit qu'il opéroit beaucoup de merveilles. On ajoûtoit même qu'il s'y étoit marié, ou avec Iphigénie, ou, selon d'autres, avec Hélène ; & on débitoit mille autres fables à ce sujet, fondées sur les relations des Prêtres qui en imposoient aux voyageurs.

I. (a) Il y a eu un fils d'un certain Lyson qui a porté le nom d'Achille. Photius lui attribue l'établissement de l'Ostracisme à Athènes. On compte un nombre d'autres personnes, qui ont porté aussi le nom d'Achille. Les plus connus sont, outre le précepteur de Chiron, 1.° Un fils de la Terre, qui reçut Junon dans son antre, lorsqu'elle fuyoit les poursuites de Jupiter, & qui la fit consentir à consommer son mariage avec ce dieu, lequel, en récompense de ce service, promit de rendre illustres tous ceux qui s'appelleroient du nom d'Achille. 2.° Un fils de Jupiter & de Lamie, qui étoit un si beau garçon que, par sentence du dieu Pan, le prix de la beauté qu'on lui contestoit, lui fut adjugé. 3.° Enfin, un fils de Galatée qui naquit avec des cheveux blancs.

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 142.

II. (a) Le nom d'Achille fut donné à un des quatre argumens, que Zénon avoit inventés pour appuyer le sentiment de Parménide, contre l'existence du mouvement. Ces quatre argumens étoient de vrais sophismes, & apparemment les premiers qu'on eût jusqu'alors employés. Bayle s'est donné beaucoup de peine pour les développer, d'après Aristote, qui les avoit réfutés avec force & solidité. Au reste l'un de ces quatre argumens ne fut pas cependant appellé Achille, par allusion à la valeur du Héros de ce nom; mais parce qu'on y opposoit sa vîtesse à celle de la tortue. *Croyez-vous*, demandoit-on, *qu'Achille eût pu atteindre une tortue à la course?* Si l'on répondoit qu'ouï, on reprenoit ainsi: *Or, s'il y avoit du mouvement, Achille n'eût jamais atteint la tortue, &c. donc il n'y a point de mouvement.*

III. On prétend qu'il y a eu dans la Judée une montagne qui a été nommée Achille. Cependant quelques Auteurs l'appellent Odola. Près de son sommet, il y avoit vers le midi une caverne, dont l'embouchure étoit fort étroite. Elle étoit de la hauteur d'un homme, de forme ronde, assez spatieuse; & l'on tient que le roi David s'étoit caché dedans, lorsque Saül, qui le poursuivoit, y entra pour quelque besoin de la nature, sans l'appercevoir, quoique David lui coupât une piéce de son manteau.

ACHILLÉE, *Achillea*, (b) isle du Pont-Euxin, vers l'embouchure du Danube, & à l'opposite de celle du Borysthène. Pausanias, qui lui donne vingt stades de circuit, dit qu'elle étoit toute couverte de forêts, qui abondoient en bêtes fauves de toute espèce. Outre le nom d'Achillée, elle a porté le nom de Leucé, & même celui de Macaron, du grec Μακαρων, *Beatorum*, parce qu'elle passoit pour être le séjour des Bienheureux, c'est-à-dire, des Héros les plus fameux. Aussi les Anciens en ont-ils raconté mille fables.

Le premier, dit-on, qui y aborda, c'étoit Léonyme, ou selon d'autres, Autoléon. Voici à quelle occasion. Dans un combat que les Locriens eurent à soûtenir contre les Crotoniates, Autoléon qui commandoit ceux-ci, voulut attaquer les premiers par l'endroit qui lui paroissoit dégarni, & où il ne voyoit point de chef. Il se promettoit bien de les envelopper de ce côté-là, mais blessé à la cuisse par un spectre, il fut obligé de se retirer du combat. Il tomba ensuite dans une langueur mortelle, dont il ne seroit pas revenu, si par le conseil de l'Oracle, il n'étoit allé jusques dans l'isle Achillée. Là, il vit plusieurs Héros de l'ancien tems, & entre autres, Ajax. Il appaisa ses manes, & fut aussi-tôt guéri. Quand il fut sur son départ, Hélène lui ordonna d'avertir Stésichore que, si ses yeux & la lumière du jour lui

(a) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 160.

(b) Pausf.p.200. Strab.p.306. Ptol.L.III. c.10. Pomp. Mel. L.II. c. de Medit. Mar. Insf. Plin. L.IV. c.12, 13. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XIV. p.196. & suiv.

étoient encore chers, il eût à chanter la palinodie, & à retracter ce qu'il avoit dit d'elle dans ses vers. Stésichore profita de l'avis, & recouvra la vue.

On trouve dans Pausanias une liste des Héros, qu'Autoléon vit dans l'isle. C'étoient non seulement Ajax, fils d'Oïlée, mais aussi Ajax fils de Télamon, Patrocle, Antiloque & Achille. Celui-ci avoit épousé Hélène dans cette isle, qui prit de lui le nom d'Achillée. On lui avoit aussi bâti un temple, & érigé une statue dans ce même endroit, qui étoit aussi célébre par son tombeau. Toutes ces antiquités subsistoient encore du vivant d'Ammien Marcellin, qui assure que ce lieu étoit d'ailleurs désert & peu sûr de son tems. Quand par hazard quelques voyageurs y abordoient & mettoient pied à terre, après avoir vu le temple, les offrandes & tout ce qu'on avoit consacré au Héros, ils remontoient le soir sur leur vaisseau, & se gardoient bien de passer la nuit dans l'isle.

On dit que cette isle porte aujourd'hui le nom de Ficonisi. Les Turcs l'ont en leur dépendance.

ACHILLÉE [la ville d'], (a) *Achilleum oppidum*, Ἀχιλλήιου πόλις, étoit située dans la Troade, province de l'Asie mineure. Elle fut sans doute ainsi appellée, parce qu'on y voyoit le tombeau ou monument d'Achille. Démétrius taxe Timée de menteur, d'assurer que Périandre avoit construit la ville d'Achillée des ruines d'Ilium, contre les Athéniens; parce que cette ville n'étoit autre chose qu'une espèce de citadelle que les Mityléniens avoient ajoûtée à la ville de Sigée, & qui ne fut point bâtie des pierres d'Ilium, ni sous la direction de Périandre.

Le territoire d'Achillée donna lieu à plus d'une guerre entre les Athéniens & les Mityléniens. Apollodore parle ainsi de la première. Dans le tems que les Mityléniens & les Athéniens se faisoient la guerre pour le territoire d'Achillée, Pittacus commanda les Mityléniens; & les Athéniens eurent pour chef Phrynon, qui avoit remporté le prix du Pancrace aux jeux Olympiques. Pittacus ayant proposé à Phrynon un combat singulier, cacha un filet de pêcheur sous son bouclier, & en ayant enveloppé, par surprise, son ennemi, il le tua, & recouvra le territoire. Apollodore cependant rapporte dans ses chroniques, que, dans la suite, les Athéniens & les Mityléniens se disputérent le même territoire, & choisirent Périandre pour juge de leur différend.

On dit qu'Alexandre étant venu à Achillée versa des larmes, lorsque voyant le tombeau d'Achille, il fit réflexion que ce Héros avoit eu le bonheur de trouver un Homère pour immortaliser ses exploits. Les Géographes modernes ne disent pas si cette Ville subsiste encore de nos jours.

(a) Herod. Lib. V. cap. 94. Strab. pag. 600. Plin. Lib. V. c. 30. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIV. pag. 371, 372.

1.º (a) Vers le Bosphore Cimmérien, il y eut anciennement une bourgade appellée Achillée, qui n'étoit éloignée que d'environ vingt stades de l'entrée des Palus-Méotides. On y remarquoit un temple consacré à Achille. Mirmécium, autre bourgade, voisine de celle d'Hérculée, étoit à l'opposite de l'autre côté du Bosphore.

2.º (b) On a vu autrefois au promontoire de Ténare, qui avançoit considérablement dans la mer, à cent cinquante stades de Teuthrone, deux ports, dont l'un se nommoit Achillée; pour l'autre, il s'appelloit Samathus.

3.º Enfin, à Milet, il y avoit une fontaine du nom d'Achillée. Elle prit ce nom, parce qu'Achille alla s'y laver, lorsqu'il eut défait Strambélus, fils de Télamon, qui menoit du secours aux Lesbiens. On dit que l'eau de cette fontaine étoit très-salée dans sa source, & très-douce, quand elle avoit coulé plus loin.

ACHILLÉE, *Achilleus*, (c) étoit parent de Zénobie, femme d'Odénat, connue par les guerres qu'elle soûtint contre les Romains. Achillée, nommé Antiochus par Zosime, est aussi connu dans l'histoire des Empereurs, pour avoir été lui-même proclamé Empereur, & revêtu en conséquence de la pourpre par ceux de Palmyre, ville de Syrie. Ce fut sous l'empire d'Aurélien vers l'an de J. C. 271 ou 272. Les Palmyréniens s'engagérent, dans cette révolte, à la persuasion d'un certain Apsée, qui avoit échappé aux recherches de ce Prince.

Mais, dès que celui-ci en eut avis, il marcha en diligence contre les Rebelles, qui, surpris de le voir à leurs portes, lorsqu'ils le croyoient de retour en Europe, ne firent aucune résistance, & ouvrirent leurs portes à l'Empereur. Mais par cette soumission forcée, ils ne purent éviter le châtiment rigoureux, dont leur rebellion paroissoit digne à Aurélien. La Ville fut livrée à la fureur du soldat, qui pilla, saccagea, versa le sang à flots, sans distinction, ni de femmes, ni de vieillards, ni d'enfans. Il paroît que cette exécution terrible dura plusieurs jours; au bout desquels, Aurélien enfin satisfait, ordonna que l'on cessât de sévir contre les déplorables restes d'un peuple, peu auparavant, si florissant. Quant à Achillée, qui avoit usurpé la pourpre, Aurélien le regarda avec tant de mépris, qu'il ne daigna pas seulement lui ôter la vie.

ACHILLÉE, *Achilleus*, (d) gouverneur d'Égypte, sous l'empire de Dioclétien, se révolta contre ce Prince, & prit la pourpre. Son régne dura plusieurs années. Mais, enfin, l'an de J. C. 296, Dioclétien marcha contre le Rebelle, le vainquit dans un combat, sans beaucoup de peine,

(a) Strab. pag. 310 ; 494.
(b) Pausan. pag. 212.
(c) Crev. hist. des Emp. T. VI. p. 45.
(d) Crev. hist. des Emp. Tom. VI. pag. 165, 166.

& l'ayant réduit à s'enfermer dans Alexandrie, il l'y assiégea. Le siége dura huit jours, après lesquels Achillée fut pris & tué, avec les principaux complices de sa rebellion.

ACHILLÉES [les], *Achillea*, (*a*) étoient des fêtes, que les Grecs célébroient en l'honneur d'Achille. Pausanias dit que ces fêtes se célébroient à Braséïs, où ce Héros avoit un temple; mais il ne nous en apprend aucun détail.

ACHILLÉIDE, Ouvrage en vers, composé par Stace. Cet Auteur, ainsi qu'il est annoncé par le titre de son Ouvrage, se proposoit de donner l'histoire des exploits d'Achille. Mais la mort l'empêcha d'exécuter son projet, de manière que l'Ouvrage n'est que commencé. Ce qu'il en a laissé, comprend l'enfance & l'éducation de son Héros.

ACHILLÉOS DROMOS, Ἀχιλλεῖος δρόμος; (*b*) ce qui veut dire, à la lettre, la course d'Achille. Ce nom fut donné autrefois à une presqu'isle du Pont-Euxin, qu'il ne faut pas confondre avec l'isle d'Achillée, dont il est parlé ci-dessus. Pline la met à cent vingt-cinq mille pas de cette isle, & lui en donne quatre-vingt mille de longueur, sur le témoignage d'Agrippa. Pomponius Méla nous apprend d'où vint le nom d'Achilléos Dromos, à cette presqu'isle. C'est parce qu'Achille, étant entré, avec une flotte armée, dans le Pont-Euxin, à dessein d'y faire la guerre, célébra, en cet endroit, sa victoire par des jeux publics; & qu'il fit succéder aux exercices militaires, celui de la course, à quoi il se divertit, lui & ses compagnons.

M. de la Martinière, d'après M. de Lisle, entend par la presqu'isle d'Achilléos Dromos, toute la presqu'isle qui est entre le Borysthène, & le golfe de Carcine. Il ajoûte que M. de Lisle l'étend en long de l'orient d'été au couchant d'hiver; situation assez conforme à celle que lui donne Ortélius, avec cette différence, néanmoins, que le premier se contente de l'alonger, comme une langue de terre, en la rétrecissant un peu vers le fond du golfe; au lieu que le second ne la joint au continent, que par un isthme long & étroit, au bout duquel il lui donne, tout d'un coup, une grande largeur, qui va toujours en diminuant jusqu'à la pointe. Cette presqu'isle appartient présentement aux Turcs.

ACHIM, *Achim*, Ἀχεὶμ, (*c*) l'un des ancêtres de *JESUS-CHRIST*, selon la chair, puisqu'il est compris dans sa Généalogie, décrite par S. Matthieu. Ainsi, Achim étoit de la famille de David, & de la tribu de Juda. Il avoit été engendré par Sadoc, & il engendra lui-même Éliud.

(*a*) Pausan. pag. 209. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 517.
(*b*) Herod. L. IV. c. 55, 76. Plin. L. IV. c. 12. Pomp. Mel. L. II. c. de Scyth. Europ.
(*c*) Matth. c. 1. v. 14.

ACHIMAAS, *Achimaas*, Ἀχιμάας, (a) fils du grand-prêtre Sadoc, eut un fils, qui se nomma Azarias, & qui fut pere de Johanan. Achimaas se distingua d'une manière particulière, par les services importans, qu'il rendit à David, pendant la révolte d'Absalom. En effet, lorsque ce Prince, contraint de fuir de Jérusalem, fut monté au haut de la montagne des Oliviers, il envoya Chusaï, auprès du Rebelle, en lui disant : » Vous me ferez sçavoir ce que vous pourrez découvrir, par la voie d'Achimaas, fils de Sadoc, & de » Jonathas, fils d'Abiathar. « Ils se tinrent donc auprès de la fontaine de Rogel, parce qu'ils n'osoient se montrer, ni entrer dans la Ville.

Quelque tems après, une servante vint de la part de Chusaï, les avertir de ce qui se passoit dans le conseil d'Absalom ; & ils partirent sur le champ, pour en porter la nouvelle à leur maître. Il arriva néanmoins, qu'un garçon les vit, & en donna avis à Absalom ; mais ils entrérent aussitôt chez un homme de Bahurim, qui avoit une citerne sans eau, à l'entrée de sa maison, dans laquelle ils descendirent. En même-tems, la femme de cet homme étendit une couverture sur la bouche de la citerne, comme si elle eût fait sécher des grains pilés : Ainsi la chose demeura cachée. Les gens d'Absalom, étant venus dans cette maison, demandérent à la femme où étoient Achimaas & Jonathas. Elle leur répondit qu'ils avoient pris un peu d'eau, & qu'ils s'en étoient allés. C'est pourquoi ne les ayant pas trouvés, ils revinrent à Jérusalem. Quand ils furent partis, Achimaas & Jonathas sortirent de la citerne, continuérent leur chemin, & vinrent dire à David : » Décampez, & passez le fleuve au » plutôt ; car Achitophel a donné » un tel conseil contre vous. « David se mit sur le champ en marche pour passer le fleuve. La bataille s'étant donnée, Absalom fut défait & tué de la manière que tout le monde sçait.

Après la mort de ce fils rebelle, Achimaas dit à Joab : » Je m'en » vais courir vers le Roi, & lui » dire que Dieu lui a fait justice, » & l'a vengé de ses ennemis. » Joab lui dit : Vous porterez les » nouvelles une autrefois, mais » non aujourd'hui ; je ne veux » pas que ce soit vous présente» ment, parce que le fils du Roi » est mort. « Joab dit donc à Chusi : » Allez vous-en annoncer » au Roi ce que vous avez vu. » Chusi partit aussi-tôt. Achimaas dit encore à Joab : » Mais si je » courois aussi après Chusi. Mon » fils, lui dit Joab : pourquoi » voulez-vous courir ? Vous serez » le porteur d'une méchante nou» velle. Mais enfin si je courois, » ajoûta Achimaas : Courez donc, » répondit Joab. « Ainsi Achi-

(a) Reg. L. I. c. 14. v. 50. L. II. c. 15. v. 27, 36. c. 17. v. 17. & seq. c. 18. v. 19. & seq. Paral. L. I. c. 6. v. 8, 9.

maas courant par un chemin plus court, paſſa Chuſi.

Cependant David étoit aſſis entre les deux portes de la Ville ; & la ſentinelle qui étoit ſur la muraille au haut de la porte, levant les yeux, vit un homme qui couroit tout ſeul, & en avertit le Roi par un grand cri. Le Roi dit : » S'il eſt ſeul, il porte une bonne » nouvelle. « Lorſque ce premier s'avançoit en grande hâte, & étoit déjà proche, la ſentinelle en vit un ſecond qui couroit auſſi, & s'écria : » Je vois courir encore » un autre homme qui eſt ſeul. Le » Roi dit : il porte auſſi une bon- » ne nouvelle. La ſentinelle ajoû- » ta : à voir courir le premier, il » me ſemble que c'eſt Achimaas. » Le Roi dit : c'eſt un homme de » bien, & il nous apporte de » bonnes nouvelles. « En effet Achimaas s'écriant de loin, dit au Roi : » Seigneur, que Dieu vous » conſerve, & s'abaiſſant juſqu'en » terre devant lui, il ajoûta : Béni » ſoit le Seigneur votre Dieu qui » a livré entre vos mains ceux qui » s'étoient ſoulevés contre le Roi, » mon Seigneur. Le Roi lui dit : » mon fils Abſalom eſt-il en vie ? » Achimaas lui répondit : lorſque » Joab votre ſerviteur a envoyé » vers vous vos ſerviteurs, Chuſi » & moi, j'ai vu s'élever un grand » tumulte ; c'eſt tout ce que je » ſçai. Paſſez, lui dit le Roi, & » tenez-vous là. « Lorſqu'il fut paſſé & qu'il ſe tenoit en ſa place, Chuſi parut, & annonça à David tout ce qui étoit arrivé ; & entre autres choſes, la mort de ſon fils.

Achimaas étant mort, fut remplacé par ſon fils Azarias dans la ſouveraine ſacrificature. Il avoit auſſi eu une fille, appellée Achinoam, qui épouſa Saül.

ACHIMAN, *Achiman*, (a) Ἀχιμὰν, iſſu d'Énach, ainſi que Siſaï & Tholmaï, demeuroit à Hébron, lorſque ceux que Moyſe avoit envoyés pour réconnoître le païs de Chanaan, arrivérent dans cette Ville. Achiman eſt placé, pour l'ordinaire, au nombre des Géans.

ACHIMÉLECH, *Achimelech*, Ἀχιμέλεχ, (b) étoit fils d'Achitob & frere d'Achia, qu'il remplaça dans la dignité de ſouverain Pontife. Il demeuroit à Nobé, lorſque David, fuyant la perſécution de Saül, alla dans cette Ville. Achimélech fut ſurpris de ſon arrivée & lui dit : » D'où vient que vous » venez preſque ſeul, & qu'il n'y » a point de monde avec vous. » David lui répondit : Le Roi m'a » donné un ordre & m'a dit : que » perſonne ne ſçache pourquoi je » vous envoie, ni ce que je vous » ai commandé. J'ai même donné » rendez-vous à mes gens en tel » & tel lieu. Si donc vous avez » quelque choſe à manger, quand » ce ne ſeroit que cinq pains, ou » quoique ce ſoit, donnez-le moi. » Achimélech lui répondit : je n'ai » point ici de pain pour le peuple ; » je n'ai que du pain qui eſt ſaint. » Vos gens ſont-ils purs, particu-

(a) *Numer. c. 13. v. 23.*

(b) *Reg. I. I. c. 21. v. 1. & ſeq. c. 22. v. 9. & ſeq. Marc. c. 2. v. 26.*

» lièrement à l'égard des femmes. » David lui dit : Pour ce qui re- » garde les femmes, depuis hier » & avant hier que nous sommes » partis, nous ne nous en sommes » point approchés, & nos vête- » mens aussi étoient purs. Il est » vrai qu'il est arrivé quelque im- » pureté légale en chemin ; mais » ils en seront aujourd'hui puri- » fiés. «

Achimélech lui donna donc du pain sanctifié ; car il n'y en avoit point là d'autre, que les pains exposés devant le Seigneur, qu'on avoit ôtés de devant sa présence, pour y en mettre de chauds à la place. David dit encore à Achimélech : » N'avez-vous point » ici une lance ou une épée ? » Achimélech répondit : Voilà » l'épée de Goliath Philistin, que » vous avez tué dans la vallée de » Térébinthe. Elle est enveloppée » dans un drap derrière l'Éphod. » Si vous la voulez, prenez-la, » parce qu'il n'y en a point ici » d'autre. « David l'accepta.

Doëg Iduméen, le premier d'entre les officiers de Saül, ayant été témoin de ce qui s'étoit passé entre David & le grand-Prêtre, ne manqua pas d'en donner avis à son maître. Celui-ci envoya aussitôt querir Achimélech avec les Prêtres de la maison de son pere qui étoient à Nobé. Ils se rendirent tous auprès du Roi. Saül dit alors à Achimélech : » Écoutez, » fils d'Achitob. Achimélech lui » répondit : que vous plaît-il, » Seigneur ? Saül ajoûta : Pour- » quoi avez-vous conjuré contre » moi, vous & le fils d'Isaï ? car » vous lui avez donné des pains » & une épée, & vous avez con- » sulté Dieu pour lui ; quoiqu'il » n'ait cessé jusqu'aujourd'hui de » chercher des moyens pour me » perdre. Achimélech répondit au » Roi : Y a-t'il quelqu'un entre » vos serviteurs qui vous soit aussi » fidele que David, lui qui est » le gendre du Roi, qui marche » pour exécuter vos ordres, & » qui a tant d'autorité dans votre » maison ? Est-ce aujourd'hui que » j'ai commencé à consulter le » Seigneur pour lui ? J'étois bien » éloigné de prétendre rien faire » en cela contre votre service. » Je prie le Roi de ne pas conce- » voir un soupçon si désavanta- » geux, ni de moi, ni de toute » la maison de mon pere ; car » pour ce qui est de ce que vous » dites présentement contre Da- » vid, votre serviteur n'en a sçu, » quoique ce soit. «

Saül dit alors à Achimélech : » Vous mourrez présentement, » vous & toute la maison de vo- » tre pere. « Il dit ensuite aux archers qui l'environnoient : » Tour- » nez vos armes contre les prê- » tres du Seigneur, & tuez-les ; » car ils sont d'intelligence avec » David. Ils sçavoient bien qu'il » s'enfuyoit, & ils ne m'en ont » point donné avis. « Mais les officiers du Roi ne voulurent point porter leurs mains sur les prêtres du Seigneur. Saül dit donc à Doëg : » Vous Doëg, allez, & » jettez vous sur ces prêtres. « Et Doëg se tournant contre les prêtres du Seigneur se jetta sur eux ; & tua en ce jour-là quatre-

vingt-cinq hommes, qui portoient l'Éphod de lin. Il alla ensuite à Nobé, qui étoit la ville des prêtres, & fit passer au fil de l'épée les hommes & les femmes, sans épargner les petits enfans, ni ceux même qui étoient à la mamelle, ni les bœufs, ni les ânes, ni les brebis. Il n'y eut qu'Abiathar, fils unique d'Achimélech, qui échappa au carnage. Il s'enfuit vers David. Cet événement arriva vers l'an du monde 2944, 1056 ans avant J. C.

Achimélech est appellé Abimélech dans quelques exemplaires latins, ainsi que dans les Septante. Dans S. Marc, J. C. le nomme Abiathar.

ACHIMOT, *Achimot*, (*a*) Ἀχιμώθ, eut pour pere Elcana, & pour freres Amasaï & Elcana, qui, sans doute, fut ainsi appellé du nom de son pere.

ACHINOAM, *Achinoam*, Ἀχινόομ, (*b*) étoit fille d'Achimaas, officier qui rendit de grands services au roi David. Elle fut mariée à Saül, duquel elle eut trois fils, Jonathas, Jessui, Melchisua, & deux filles, dont l'aînée s'appelloit Mérob, & la plus jeune Michol.

ACHINOAM, *Achinoam*, Ἀχινάαμ, (*c*) naquit à Jezrahel, & fut mariée à David. Elle étoit à Siceleg, lorsque les Amalécites prirent & brûlérent cette Ville, dont les habitans furent emmenés captifs. Aussi-tôt que David en eut été informé, il se mit à poursuivre les ennemis, qu'il tailla en piéces, & recouvra non seulement sa femme Achinoam, mais encore Abigail, veuve de Nabal, qu'il avoit épousée. Il délivra en même-tems tous les habitans de Siceleg.

Achinoam fut mere d'Amnon, connu par la passion violente qu'il conçut pour Thamar, sœur d'Absalom.

ACHIOR, *Achior*, (*d*) de la tribu de Nephthali, fut emmené captif du tems de Salmanasar, roi des Assyriens. Il étoit, ainsi que Nabat, cousin de Tobie. Au retour de Tobie, son fils, ils vinrent pleins de joie, le féliciter de tous les biens dont Dieu l'avoit comblé, & prirent part aux réjouissances que l'on fit durant sept jours.

ACHIOR, *Achior*, (*e*) étoit chef de tous les Ammonites, du tems du fameux Holoferne, général de l'armée des Assyriens. C'étoit un homme fort versé dans l'histoire des Israëlites. En voici la preuve. Holoferne ayant appris que les enfans d'Israël se préparoient à lui résister, entra dans une grande colère, & fit venir les principaux Officiers de l'armée, pour leur demander, quel étoit donc ce peuple, le seul d'entre tous les peuples d'Orient, qui ne fût pas venu au-devant d'eux pour les recevoir dans un esprit de paix. Alors Achior prenant la parole, lui parla en ces termes: » Seigneur, s'il

(*a*) Paral. L. I. c. 6. v. 25.
(*b*) Reg. L. I. c. 14. v. 49, 50.
(*c*) Reg. L. I. c. 27. v. 3. c. 30. v. 5. & seq. L. II. c. 3. v. 2.
(*d*) Tob. c. 11. v. 20, 21.
(*e*) Judith. c. 5. v. 1. & seq. c. 6. v. 1. & seq. c. 13. v. 27. & seq. c. 14. v. 6.

» vous plaît de m'écouter, je vous » dirai la vérité, touchant ce peu» ple qui habite dans les monta» gnes, & nulle parole fausse ne » sortira de ma bouche. Ce peu» ple est de la race des Chaldéens. » Il habita premièrement en Mé» sopotamie, parce qu'ils ne vou» loient pas suivre les dieux de » leurs peres, qui demeuroient » dans la terre des Chaldéens. » Ayant donc abandonné les cé» rémonies de leurs ancêtres, qui » adoroient plusieurs dieux, ils » adorérent un seul Dieu qui est » le Dieu du ciel, qui leur com» manda de sortir de ce païs-là, » & d'aller demeurer à Charan. » Depuis, une grande famine étant » survenue dans tout le païs, ils » descendirent en Égypte, où ils » se multipliérent de telle sorte » pendant l'espace de quatre cens » ans, que leur armée étoit in» nombrable.

» Alors le roi d'Égypte les » traitant avec dureté, & les ac» cablant de travail en des ouvra» ges de terre & de brique, » qu'il les obligeoit de faire pour » bâtir ses Villes, ils criérent à » leur Dieu qui frappa de diffé» rentes plaies toute la terre d'É» gypte. Les Égyptiens les pres» sérent donc de sortir de leur » païs; & ils se délivrérent ainsi » de ces plaies. Mais ayant vou» lu s'en rendre maîtres de nou» veau, & les remettre sous leur » esclavage, le Dieu du ciel ouvrit » la mer aux Hébreux, lorsqu'ils » fuyoient; & les eaux s'étant » affermies de côté & d'autre, & » ayant fait comme une double » muraille, ils passérent à pied sec » au travers du fond de la mer. » Et l'armée des Égyptiens qui » étoit innombrable, les ayant » poursuivis dans ce même lieu, » fut tellement ensevelie dans les » eaux, qu'il n'en demeura pas » un seul, de qui leur postérité » pût apprendre un si grand évé» nement. Après qu'ils furent sor» tis de la mer rouge, ils campé» rent dans les déserts de la mon» tagne de Sina, dans lesquels » personne n'avoit jamais pu ha» biter, & où nul homme n'avoit » pu demeurer. Là, les fontaines » qui étoient amères, devinrent » douces pour eux, afin qu'ils en » pussent boire; & durant l'espace » de quarante ans, ils reçurent » du ciel la nourriture qui leur » étoit nécessaire. Par tout où ils » entroient, sans arc & sans flé» ches, sans bouclier & sans épée, » leur Dieu combattoit pour eux, » & il demeuroit toujours vain» queur.

» Il ne s'est jamais trouvé per» sonne qui ait surmonté ce peu» ple, sinon lorsqu'il s'est retiré du » service du Seigneur, son Dieu. » Car toutes les fois qu'ils ont » adoré un autre dieu que le leur, » ils ont été abandonnés pour » être pillés, tués & couverts » d'opprobres. Et toutes les fois » qu'ils se sont repentis d'avoir » abandonné le culte de leur Dieu, » ce Dieu du ciel leur a donné la » force pour se défendre. C'est ainsi » qu'ils ont vaincu les rois des » Chananéens, des Jébuséens, » des Phérézéens, des Héthéens, » des Hévéens, des Amorrhéens,

» & les puissans princes d'Hésébon, & qu'ils possédent maintenant leurs terres & toutes leurs Villes. Ils ont été heureux, tant qu'ils n'ont point péché contre leur Dieu, parce que leur Dieu hait l'iniquité. Aussi il y a quelques années que s'étant retirés de la voie, que leur Dieu leur avoit marquée pour y marcher, ils ont été taillés en piéces par diverses nations, & plusieurs d'entr'eux ont été emmenés captifs dans une terre étrangére. Mais depuis peu étant retournés vers le Seigneur leur Dieu, ils se sont réunis après cette dispersion. Ils ont repeuplé ces montagnes, & ils possédent de nouveau Jérusalem où est leur temple. Maintenant donc, mon Seigneur, informez-vous si ce peuple a commis quelque faute contre son Dieu; & si cela est, allons les attaquer, parce que leur Dieu vous les livrera, & ils seront assujettis à votre puissance. Mais si ce peuple n'a point offensé son Dieu, nous ne pourrons leur résister, parce que leur Dieu prendra leur défense, & nous deviendrons l'opprobre de toute la terre. «

Achior ayant cessé de parler, tous le grands du camp d'Holoferne furent émus de colère contre lui, & formoient le dessein de le tuer, se disant l'un à l'autre: » Qui est celui-ci, qui ose dire que les enfans d'Israël puissent résister au roi Nabuchodonosor, & à toutes ses troupes, eux qui sont sans armes & sans forces, & qui ne sçavent ce que c'est que l'art de combattre ? Pour faire donc voir à Achior qu'il nous trompe, allons à ces montagnes, & lorsque nous aurons pris les plus forts d'entr'eux, nous les passerons au fil de l'épée, afin que toutes les nations sçachent que Nabuchodonosor est le dieu de la terre, & qu'il n'y en a point d'autre que lui. »

Lorsqu'ils eurent cessé de parler, Holoferne transporté de fureur, dit à Achior : » Parce que vous avez fait le prophéte, en nous disant que le Dieu d'Israël sera le défenseur de son peuple, pour vous montrer qu'il n'y a point d'autre dieu que Nabuchodonosor, lorsque nous les aurons tous tués comme un seul homme, vous tomberez vous-même sous le fer des Assyriens; tout le peuple d'Israël périra avec vous. Vous connoîtrez ainsi, que Nabuchodonosor est le Seigneur de toute la terre. Alors mes soldats vous passeront au fil de l'épée. Vous tomberez percé de coups parmi les morts & les blessés du peuple d'Israël. Vous n'en échapperez pas, mais vous périrez avec eux. Que si vous croyez que votre prophétie soit véritable, que votre visage ne s'abatte point, qu'on n'y voye plus cette pâleur dont il est couvert, si vous vous imaginez que ce que je vous dis, ne peut s'accomplir. Or, pour vous mieux persuader que vous tomberez avec eux dans ce

» malheur, vous serez joint dès » à présent à ce peuple, afin que, » lorsque mes armes leur feront » souffrir la juste peine qu'ils ont » méritée, vous soyez aussi vous-» même puni avec eux. »

Alors Holoferne commanda à ses gens de prendre Achior, de le mener vers Béthulie, & de le mettre entre les mains des enfans d'Israël. Les gens d'Holoferne s'étant saisis de lui, s'en allérent le long de la campagne; mais lorsqu'ils étoient près des montagnes, les frondeurs de la Ville sortirent contre eux. Alors en se détournant & cotoyant la montagne, ils liérent Achior à un arbre par les pieds & par les mains; & l'ayant ainsi attaché avec des cordes, ils le laissérent là, & retournérent vers leur maître. En même-tems les Israëlites étant descendus de Béthulie vinrent au lieu où étoit Achior, ils le déliérent & le conduisirent dans la Ville; & l'ayant amené au milieu du peuple, ils lui demandérent pourquoi les Assyriens l'avoient laissé lié de la sorte. Achior étant au milieu des Anciens & en présence de tout le peuple, raconta ce qu'il avoit répondu aux demandes d'Holoferne; comment les gens de ce général l'avoient voulu tuer pour avoir parlé de la sorte; & comment Holoferne même, étant dans une grande colère contre lui, avoit commandé qu'on le mît entre les mains des Israëlites, afin qu'après qu'il auroit vaincu les enfans d'Israël, il le fît mourir lui-même de divers supplices, parce qu'il avoit osé dire que le Dieu du ciel étoit leur défenseur.

Achior ayant rapporté toutes ces choses, le peuple se prosterna & adora le Seigneur. Après avoir passé le reste du jour en prieres, on consola Achior. Ozias, prince des Israëlites, le fit entrer dans sa maison & lui donna un grand souper, auquel il invita tous les Anciens. Achior demeura donc parmi les enfans d'Israël, pendant tout le tems que dura le siége de Béthulie. Et quand Dieu eut délivré cette Ville de la main de ses ennemis par le moyen de la célébre Judith, on le manda, & Judith lui adressa ces paroles: » Le Dieu d'Israël à qui vous avez » rendu témoignage, en déclarant qu'il a le pouvoir de se » venger de ses ennemis, a coupé » lui-même cette nuit par ma » main la tête du chef de tous les » infideles. Et pour vous faire » voir que cela est vrai; voici la » tête d'Holoferne, qui, dans l'in-» solence de son orgueil, méprisoit » le Dieu d'Israël, & qui mena-» çoit de vous faire mourir, en » disant: lorsque j'aurai vaincu le » peuple d'Israël, je te ferai passer » l'épée au travers du corps. «

Achior voyant la tête d'Holoferne, fut saisi d'une si grande frayeur, qu'il tomba le visage contre terre & s'évanouit. Étant ensuite revenu à lui, il se jetta aux pieds de Judith, & lui dit: » Vous » êtes bénie de votre Dieu dans » toute la maison de Jacob, parce » que le Dieu d'Israël sera pour » jamais glorifié en vous, parmi » tous les peuples qui entendront » parler de votre nom. « Il aban-

donna depuis les superstitions des Payens, crut en Dieu, se circoncit & fut incorporé au peuple d'Israël. On remarquoit encore sa postérité du vivant de l'auteur du livre qui porte le nom de Judith.

ACHIRAM, *Achiram*, ou AHIRAM, *Ahiram*, (*a*) étoit de la tribu de Benjamin. Il fut le chef de la famille des Achiramites ou Ahiramites.

ACHIROÉ, *Achiroë*, est, selon les uns, le nom d'une divinité, petite fille de Mars, &, selon d'autres, le nom de la femme de Sithon, que ceux-ci à la vérité disent être le fils de Mars, ancien roi de Thrace. Achiroé en eut deux filles, Pallénée & Rhétée. Pallénée bâtit en Thrace une Ville à laquelle elle donna son nom. Rhétée en bâtit aussi une dans la Troade, contrée de l'Asie mineure, & l'appella également de son nom.

ACHIS, *Achis*, Ἀγχοῦς, (*b*) fils de Maoch, fut roi de Geth, au païs des Philistins, du tems de David. Il reçut même ce Prince deux fois chez lui. La première fois que David se réfugia auprès d'Achis, ses Officiers l'ayant vu, dirent: » N'est-ce pas là ce David » qui est comme roi dans son païs? » N'est-ce pas pour lui qu'on a » chanté dans les danses publi» ques: *Saül en a tué mille*, & » *David dix mille?* « Ces paroles inspirérent de la crainte à David. C'est pourquoi il s'avisa de contrefaire l'insensé. Se laissant tomber par terre, il se heurtoit contre les poteaux de la porte; & sa salive découloit en même-tems sur sa barbe. Achis voyant cela, dit à ses Officiers: » Vous voyiez bien » que cet homme étoit fou; pour» quoi me l'avez-vous amené? » Est-ce que nous n'avons pas » assez de fous, sans amener celui» ci, afin qu'il fît des folies en ma » présence? Doit-on laisser entrer » un tel homme dans ma mai» son? «

David sortit donc de chez Achis 1056 ans avant J. C. Mais il y retourna quelques années après avec ses deux femmes, Achinoam & Abigail, & six cens hommes ayant chacun sa famille. Il lui demanda alors une de ses Villes, où il pût habiter. Achis lui donna celle de Siceleg, où il demeura pendant un an & quatre mois. Cependant il faisoit des courses avec ses gens, tuoit tout ce qu'il rencontroit dans le païs, & après qu'il avoit enlevé les bœufs, les brebis, les ânes, les chameaux & les habits, il revenoit trouver Achis. Et lorsque ce Prince lui disoit: » Où avez-vous couru au» jourd'hui? David lui répondoit: » vers la partie méridionale de » Juda, de Jéraméel & des Ci» néens. « Tant d'exploits inspirérent à Achis une grande confiance en David. Il disoit en lui-même; » Il a fait de grands maux » à Israël son peuple; ainsi il de» meurera toujours attaché à mon » service. « En ce tems-là, les Philistins ayant assemblé leurs

(*a*) Num. c. 26. v. 38.

(*b*) Reg. L. I. c. 21. v. 10. & *seq.* c. 27. v. 2. & *seq.* c. 29. v. 2. & *seq.*

troupes, se préparérent à combattre contre Israël. Alors Achis dit à David : » Assurez-vous que je » vous menerai avec moi à la » guerre, vous & vos gens. David lui répondit : vous verrez » maintenant ce que votre serviteur fera. Et moi, lui dit Achis, » je vous confierai toujours la » garde de ma personne. «

Cependant David fut privé de la satisfaction de témoigner à son hôte combien il desiroit sincérement de le servir. Car les Satrapes des Philistins, qui marchoient à la tête de leurs troupes, vinrent trouver Achis qui étoit à l'arrière-garde, avec David accompagné de tous ses gens, & lui dirent : » Que font là ces Hébreux? Achis » leur répondit : Est-ce que vous » ne connoissez pas David, qui a » servi Saül roi d'Israël ? Il est » avec moi depuis plus d'un an, » & je n'ai rien trouvé à redire » en lui, depuis le jour qu'il s'est » réfugié auprès de moi jusqu'aujourd'hui. « Mais les Satrapes des Philistins se mirent en colère contre lui & lui dirent : » Que » cet homme-là s'en retourne; » qu'il demeure au lieu où vous » l'avez mis, & qu'il ne se trouve pas avec nous à la bataille, » de peur qu'il ne se tourne contre » nous au milieu du combat; car » comment pourra-t'il autrement » appaiser son maître que par notre sang ? «

Achis appella donc David & lui dit : » Vive le Seigneur, pour » moi je ne trouve en vous que » sincérité & fidélité. J'approuve » la manière dont vous vous êtes » conduit à l'armée. Vous n'avez » point fait de démarche dans » mon camp qui ne m'ait agréé; » & vous ne m'avez donné aucun » sujet de plainte, depuis le tems » que vous êtes venu auprès de » moi jusqu'aujourd'hui. Mais » vous n'agréez pas aux Satrapes. » Retournez-vous-en donc, & » allez en paix. David dit à » Achis : Qu'ai-je donc fait ? » Qu'avez-vous trouvé dans votre serviteur, depuis que j'ai » paru devant vous jusqu'à ce » jour, pour ne point me permettre d'aller avec vous & de » combattre contre les ennemis » du roi mon Seigneur ? Achis » répondit à David : Pour ce qui » est de moi, je suis persuadé que » vous m'êtes affectionné, je vous » regarde comme un ange de » Dieu; mais les princes des Philistins ont résolu absolument » que vous ne vous trouveriez » pas avec eux dans le combat. » C'est pourquoi tenez-vous prêt » demain dès le matin, vous & » les serviteurs de votre maître, » qui sont venus avec vous. Levez-vous avant le jour, & si-tôt » qu'il commencera à paroître, » allez-vous-en. «

Ainsi David s'étant levé dès le matin, retourna à Siceleg. Depuis ce moment nous ne sçavons plus rien de l'histoire d'Achis.

ACHISAMECH, (a) *Achisamech*, Ἀχισαμάχ, de la tribu de Dan, étoit pere d'Ooliab, que le

(a) Exod. c. 31. v. 6.

Seigneur donna pour compagnon à Béséléel, fils d'Uri, afin qu'ils travaillassent ensemble à la construction du Tabernacle dans le désert. Ce qui se passoit l'an du monde 2514, sous les ordres de Moyse.

ACHITOB, *Achitob*, Ἀχιτώϐ, (*a*) étoit fils de Phinées, petit-fils du grand-prêtre Héli, & frere d'Ichabod. Son pere ayant été tué à la bataille où l'Arche du Seigneur fut prise par les Philistins, il succéda à son grand-pere, qui en étoit mort de chagrin, l'an du monde 2888, & fut remplacé 23 ans après par son fils Achias.

ACHITOB, *Achitob*, Ἀχιτώϐ, (*b*) de la tribu de Lévi, étoit fils d'Amarias, & pere de Sadoc, qui fut décoré de la souveraine sacrificature, sous le régne de David, ainsi que sous celui de Salomon.

ACHITOPHEL, *Achitophel*, Ἀχιτόφελ. (*c*) naquit à Gilo, & fut d'abord l'un des conseillers du roi David. Mais lorsque son fils Absalom eût levé contre lui l'étendard de la révolte, il quitta le parti de son Prince légitime, pour aller à Hébron se joindre au rebelle. Dès que David en fut averti, il envoya Chusaï, pour dissiper les conseils qu'il ne manqueroit pas de donner à Absalom. Cette précaution étoit d'autant plus nécessaire, que l'Écriture remarque que les conseils que donnoit Achitophel, étoient suivis, comme s'ils eussent été des oracles de Dieu même, & qu'on les considéroit toujours en cette manière, soit lorsqu'il étoit avec David, soit lorsqu'il étoit avec Absalom.

Le premier conseil, qu'Achitophel donna à Absalom, quand il fut entré dans Jérusalem, ce fut qu'il abusât des concubines, que son pere y avoit laissées, pour garder le palais; afin, dit-il, que lorsque tout Israël sçaura que vous avez deshonoré votre pere, il s'attache plus fortement à votre parti. Ce conseil fut suivi à la lettre; & cela, à la face du peuple. Il n'en fut pas ainsi du second. En effet, Achitophel dit ensuite à Absalom: » Si vous l'agréez, je m'en vais » prendre douze mille hommes » choisis, & j'irai poursuivre David » cette même nuit. Je fonderai » sur lui; car il est las & sans » forces. Je l'épouvanterai, tout » le monde fuira; ensorte que le » Roi se trouvant abandonné, je » m'en déferai. Je vous ramenerai » ensuite tout ce peuple, comme » si ce n'étoit qu'un seul homme; » car vous ne cherchez qu'une » personne, & après cela, tout » sera en paix. « Cet avis plut à Absalom & à tous les Anciens d'Israël. Néanmoins Absalom dit: » Faites venir Chusaï d'Arach, » afin que nous sçachions aussi son » avis. « Chusaï étant venu devant Absalom, celui-ci lui dit: » Voici » le conseil qu'Achitophel vient » de nous donner. Le devons-» nous suivre? Que nous con-» seillez-vous? «

(*a*) Reg. L. I. c. 14. v. 3.
(*b*) Paral. L. I. c. 6. v. 7. & *seq.*
(*c*) Reg. L. II. c. 15. v. 12, 31. & *seq.* c. 16. v. 21. & *seq.* c. 17. v. 1. & *seq.*

Chusaï

Chusaï répondit à Absalom : » Le conseil qu'a donné Achitophel, ne me paroît pas bon » pour cette fois. Vous n'ignorez » pas, ajoûta-t'il, quel est votre » pere, que les gens qui sont avec » lui, sont très-vaillans, & que » maintenant ils ont le cœur ou-» tré, comme une ourse qui est » en furie dans un bois, de ce » qu'on lui a ravi ses petits. Votre » pere aussi, qui sçait parfaitement » la guerre, ne s'arrêtera point » avec ses gens. Il est peut-être » maintenant caché dans une ca-» verne ou dans quelqu'autre lieu. » Que si quelqu'un de vos gens » est tué d'abord, on publiera » aussi-tôt par tout, que le parti » d'Absalom a été battu. En mê-» me-tems, les plus hardis de ceux » qui vous suivent, & qui ont des » cœurs de lion, seront saisis » d'effroi. Car tout le peuple d'Is-» raël sçait que votre pere & tous » ceux qui sont avec lui, sont » très-vaillans. Voici donc, ce » me semble, le meilleur conseil » que vous puissiez suivre. Faites » assembler tout Israël, depuis » Dan jusqu'à Bersabée, comme » le sable de la mer qui est in-» nombrable, & mettez-vous à » leur tête. En quelque lieu qu'il » puisse être, nous irons nous » jetter sur lui. Nous l'accablerons » par notre grand nombre, com-» me quand la rosée tombe sur la » terre, & nous ne laisserons pas » un seul de tous les gens qui sont » avec lui. Que s'il se retire dans » quelque Ville, tout Israël en » environnera les murailles de » cordes; & nous l'entraînerons » dans un torrent, sans qu'il en » reste seulement une petite pier-» re. «

Alors Absalom & tous les principaux d'Israël dirent que l'avis de Chusaï étoit meilleur que celui d'Achitophel, quoiqu'en effet le moins avantageux. Mais l'Écriture remarque que c'est par la volonté du Seigneur que le conseil d'Achitophel, qui étoit le plus utile, fut ainsi détruit; parce que Dieu avoit résolu de faire tomber sur Absalom les maux qu'il méritoit. Cependant Achitophel voyant qu'on n'avoit pas suivi le conseil qu'il avoit donné, fit seller son âne, s'en alla à la maison qu'il avoit à Gilo, disposa de toutes ses affaires, se pendit, & fut enseveli dans le sépulchre de son pere. Cela se passoit environ 1019 ans avant J. C.

ACHIVIENS, *Achivi*, (a) nom que les Phéniciens, ou plutôt les Iduméens, portérent anciennement. Ceux d'entre ces peuples qui allérent s'établir dans la Gréce, sous la conduite de Cadmus, accompagné d'Hermione sa femme, gardérent toujours ce nom. Il devint même avec le tems un nom commun à tous les Grecs en général, puisqu'ils sont souvent désignés sous cette dénomination dans les anciens Auteurs.

M. l'abbé Banier remarque que Chiva, en Hébreu, veut dire un serpent. C'est sans doute, ajoûte-t'il, ce qui a donné lieu aux Achi-

(a) Tit. Liv. L. I. c. I. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 120, 130.

viens, qui n'avoient rien de meilleur à dire de la vie & de la mort de leurs Héros, de publier, à l'aide de ce mot, qu'ils avoient été changés l'un & l'autre en serpens. Et même pour rendre la chose plus authentique, ils firent élever en Illyrie, où ils avoient été contraints de se retirer, après avoir été chassés de la Gréce, des serpens d'airain, comme des monumens du changement surnaturel de leur fondateur.

ACHLYS, *Achlys*, (a) nom de l'Être, que les auteurs Grecs ont supposé être existant, avant le monde, avant même le cahos. D'autres disent que c'est celui de la Déesse de l'obscurité & des ténébres, de laquelle Hésiode fait un portrait affreux.

ACHOBOR, *Achobor*, (b) Ἀχοβώρ, du païs d'Édom, autrement d'Idumée, étoit pere de Balanon, qui succéda au roi Saül.

ACHOBOR, *Achobor*, (c) étoit pere d'Elnathan, que le roi Joakim envoya en Égypte, avec des hommes, pour y prendre Urie qui avoit prophétisé des choses peu favorables.

ACHOBOR, *Achobor*, (d) Ἀχοβὼρ, fils de Micha, vivoit du tems du roi Josias. Il fut l'un de ceux, que ce Prince choisit pour aller consulter la prophéteſſe Holda, touchant les paroles contenues dans le livre de la Loi, que le grand-prêtre Helcias avoit trouvé dans le temple, l'an du monde 3380. Cette Prophéteſſe répondit aux envoyés, que le Seigneur alloit faire tomber sur les habitans de Juda, tous les maux dont ils étoient menacés dans ce livre; que cependant la priere du Roi ayant été exaucée, il n'en seroit pas témoin, parce qu'il mourroit auparavant.

ACHOLLE, *Acholla*, (e) Ἀχόλλα, ville d'Afrique, voisine de celle de Thapse. Étienne le Géographe dit que c'étoit une colonie d'habitans de l'isle de Méléda, & ajoûte qu'elle n'étoit pas loin des Syrtes, c'est-à-dire, du golfe que nous appellons aujourd'hui le golfe de la Sidre. Cette ville est qualifiée libre par Strabon, ainsi que celle de Zelle, dont elle ne devoit pas être éloignée.

Lorsqu'Annibal, vers l'an 557 de Rome, pour éviter l'orage dont il étoit menacé, fut contraint de fuir de Carthage, il traversa, pendant la nuit, le territoire de Voca, & se trouva le matin entre Acholle & Thapse, auprès de la tour appellée de son nom, la tour d'Annibal. Là étoit une galére toute équipée & prête à partir, sur laquelle il s'embarqua, & sortit de l'Afrique, déplorant le sort de sa patrie encore plus que le sien.

Durant la guerre de César, les habitans d'Acholle députérent vers ce Prince, pour lui dire qu'ils

(a) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 206. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 2.

(b) Genes. c. 36. v. 38.

(c) Jerem. c. 26. v. 22.

(d) Reg. L. IV. c. 22. v. 12. & *seq.*

(e) Strab. p. 831. Ptolem. L. IV. c. 3. Tit. Liv. L. XXXIII. c. 48. Hirt. Paus. de Bell. Afric.

étoient prêts à faire tout ce qu'il leur ordonneroit, demandant pour toute grace qu'il leur donnât une garnison, afin qu'ils fussent plus en sûreté & à l'abri de tout danger. Ils lui firent aussi offre de bled & de toutes les choses qu'ils pouvoient avoir. César leur envoya C. Messius avec un corps de troupes.

La ville d'Acholle est appellée Acille dans Hirtius Pansa, & Acylle dans certaines éditions de Tite-Live.

ACHOR, *Achor*, Ἀχώρ, (*a*) vallée célèbre de Judée au territoire de Jéricho dans la tribu de Benjamin. Achan & toute sa famille y furent lapidés pour avoir réservé, contre l'ordre exprès du Seigneur, un manteau d'écarlate, avec quelques autres parties du butin pris sur l'ennemi. C'est ce qui arriva 1447 ans avant l'Ère Chrétienne.

ACHOR, *Achores*, (*b*) Dieu des mouches. Ceux de Cyrène, au rapport de Pline, cité par M. l'abbé Banier, lui immoloient des victimes, pour être délivrés de ces insectes, qui causoient quelquefois dans leur païs des maladies contagieuses. Pline remarque que les mouches mouroient, lorsqu'on avoit sacrifié à l'idole d'Achor. C'est le même que Béelzébut, Myagrus, ou Myagron. *Voyez* l'article de ces noms.

ACHORRES, *Achorræ*, (*c*) ville de Thessalie en Gréce. Les Étoliens, vers l'an 554 de la fondation de Rome, étant entrés dans cette Province, y causérent d'horribles dégâts. Plusieurs villes & villages furent pris de force & livrés au pillage. Mais les habitans d'Achorres, témoins de ces tristes destinées, prévinrent celle de leur Ville, & se rendirent volontairement à leurs ennemis. Cette Ville n'est pas connue des Géographes.

ACHRADINE, *Achradina*, (*d*) nom de l'une des cinq parties qui composoient anciennement la ville de Syracuse en Sicile, & qui étoient comme autant de Villes réunies en une. Celle dont il s'agit, située entièrement sur le bord de la mer, étoit de tous les quartiers de la Ville le plus spacieux, le plus beau, & le plus fortifié. Il étoit séparé des autres par un bon mur, revêtu de tours d'espace en espace.

Cicéron, dans un de ses discours contre Verrès, en parle en ces termes : » On voit à Syracuse » une autre ville qu'on appelle » Achradine, dans laquelle il y a » une très-grande place publique, » de magnifiques portiques, un » Pritanée très-bien orné, un très- » vaste palais, un beau temple » consacré à Jupiter Olympien. » Les autres parties de la Ville » sont coupées par plusieurs rues » de traverse. Mais on en trouve

(*a*) Josu. c. 7. v. 24.
(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 348. Tom. III. pag. 96.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 13.
(*d*) Tit. Liv. L. XXIV. c. 21, 22. & seq. L. XXV. c. 24. & seq. Cicer. in Verr. L. IV. c. 119. Plut. Tom. I. pag. 244, 308. Diod. Sicul. pag. 392, 393. Roll. Hist. Rom. Tom. III. pag. 363, 364.

» cependant une fort large, qui
» va d'une extrémité à l'autre.
» Toutes ces rues sont ornées
» d'édifices particuliers. «

Cette partie de la ville de Syracuse fut la dernière qui se rendit aux Romains lors du fameux siége commencé en 538 de la fondation de Rome, & fini environ deux ans après.

ACHSA, *Achsa*, Ἀσχά, (*a*) étoit fille de Caleb, frere de Jéraméel.

ACHSAPH, *Achsaph*, (*b*) ville de la Terre Sainte, dans la tribu d'Aser. Le Roi de cette Ville fut du nombre de ceux, que Josué & les enfans d'Israël défirent dans le païs, situé au-delà du Jourdain, du côté de l'Occident.

ACHSIB, *Achsib*, (*c*) ville de Palestine, qui étoit située dans la tribu de Juda.

ACHYRON, (*d*) nom d'un château situé assez près de Nicomédie. C'est là que mourut en paix l'empereur Constantin.

ACICHORIUS, *Acichorius*, Ἀκιχώριος, (*e*) l'un des chefs de ces Gaulois, qui, ayant quitté leur patrie, allérent chercher de nouvelles habitations dans des païs étrangers. Acichorius, conjointement avec Brennus, fut chargé de commander le corps qui entra dans la Pannonie. De-là ils passérent dans la Gréce avec une armée formidable, qu'on avoit levée tout récemment. Elle étoit composée de cent cinquante deux mille hommes d'infanterie, & de vingt mille quatre cens cavaliers. Ayant ravagé le païs de Sosthène, ils avancérent vers les Thermopyles, où ils furent arrêtés pendant quelques tems par les troupes que les Grecs y avoient placées, pour défendre cet important passage. A la fin Brennus, conduit par des habitans du païs, qui desiroient de se délivrer de la présence des Gaulois, qui les incommodoient fort, gagna le détour qu'avoit pris autrefois l'armée de Xerxès.

Cependant Acichorius resta au camp d'Héraclée. Il avoit ordre de se mettre en marche aussi-tôt que son collégue auroit monté la montagne & gagné les derrières. Mais Brennus encouragé par quelques succès qu'il avoit d'abord eus, n'attendit pas qu'Acichorius le vînt joindre, & marcha droit à Delphes. Acichorius partit néanmoins du camp d'Héraclée, où il laissa une partie de ses troupes, pour garder les richesses qu'il y avoit amassées. Dans sa marche, il fut continuellement harcelé par les Étoliens, qui avoient tourné leurs principales forces contre son armée. Évitant toujours le combat, ils tomboient sur son arrière-garde, pilloient son bagage, & lui tuoient beaucoup d'hommes & de chevaux.

Acichorius arriva pourtant assez tôt pour prendre part au combat qui se livra auprès de Delphes. Mais cela n'empêcha pas que les Gaulois n'y fussent taillés en piéces. Brennus fut lui-même blessé,

(*a*) Paral. L. I. c. 2. v. 49.
(*b*) Josu. c. 12. v. 20.
(*c*) Josu. c. 15. v. 44.
(*d*) Crev. hist. des Emp. T. VI. p. 368.
(*e*) Pauf. p. 644. *& seq.* Roll. hist. anc. T. IV. p. 198. *& suiv.*

& quoique de plusieurs blessures qu'il avoit reçues, il n'y en eut aucune de mortelle, voyant tout perdu, & que le grand dessein qu'il avoit formé, n'avoit abouti qu'à la ruine de son armée, il en fut si saisi qu'il ne voulut pas y survivre. Il fit venir tous les hauts Officiers, qu'il put assembler dans l'embarras où l'on étoit, leur conseilla d'égorger tous les blessés, & de faire la meilleure retraite qu'ils pourroient. Ensuite il prit autant de vin qu'il lui fut possible, s'enfonça le poignard dans la poitrine & mourut. Selon Pausanias, il s'empoisonna. Cet Auteur ajoûte que ce fut parce qu'il craignoit le ressentiment des Gaulois, se regardant comme l'auteur de tous les malheurs, qui leur étoient arrivés.

Quoiqu'il en soit, Acichorius se chargea du commandement en chef, & essaya de regagner les Thermopyles pour sortir de la Gréce, & ramener dans son païs les tristes restes de l'armée. Comme il avoit bien du païs à traverser, & un païs ennemi; que toutes les fois qu'il falloit des provisions pour ses troupes, il en coûtoit une action; qu'il falloit coucher presque toujours sur la terre, quoique ce fût en hiver; enfin qu'ils étoient par-tout continuellement harcelés par les habitans des païs qu'ils traversoient, la faim, le froid, la maladie, l'épée les emportérent tous. Et de ce nombre prodigieux d'hommes, avec lequel on avoit commencé cette expédition, pas un seul n'évita la mort. Acichorius vivoit environ trois cens ans avant l'Ére Chrétienne.

ACIDALIE, *Acidalia*, (a) nom qu'on dit avoir été donné à Vénus, d'une fontaine située à Orchomene, ville de Béotie en Gréce. Cette fontaine avoit été dédiée aux Graces, qui, selon certains, étoient filles de Vénus. D'autres pensent que Vénus avoit été ainsi appellée, en qualité de déesse, qui causoit des soins & des inquiétudes.

ACIDAS, *Acidas*, Ἀκίδας, (b) fleuve d'Élide, qui alloit mêler ses eaux avec celles de l'Anigrus. Comme l'eau de ce dernier étoit fort puante dès sa source, le poisson que l'Acidas y amenoit, de bon qu'il étoit, devenoit mauvais. Pausanias avoit ouï dire à un homme d'Éphèse, que l'Acidas se nommoit anciennement le Jardan; mais cet Auteur n'en put trouver aucune preuve.

ACIER. Ce mot, selon Ménage, vient d'*Aciarium*, dont les Italiens ont fait *Acciaro*, & les Espagnols, *Azero*. Mais ces trois mots, sçavoir, *Aciarium*, *Acciaro*, *Azero*, viennent tous d'*Acies*, dont Pline s'est servi pour le mot *Chalybs*. Les Latins l'appelloient *Chalybs*, parce que le premier Acier, qui ait été en réputation parmi eux, venoit, dit-on, d'Espagne, où il y avoit un fleuve, nommé *Chalybs*, dont l'eau étoit la plus propre, que l'on connût, pour la bonne trempe d'Acier.

De tous les métaux, l'Acier est

(a) Virg. Æneid. Lib. I. v. 724.

(b) Pausan. pag. 295.

celui qui est susceptible de la plus grande dureté, quand il est bien trempé. C'est pourquoi l'on en fait beaucoup d'usage, pour les outils & les instrumens tranchans de toute espèce.

C'étoit une opinion généralement reçue jusqu'à ces derniers tems, que l'Acier étoit un fer plus pur que le fer ordinaire; que ce n'étoit que la substance même du fer, affinée par le feu; en un mot, que l'Acier le plus fin, & le plus exquis, n'étoit que du fer, porté à la plus grande pureté, que l'art peut lui procurer. Ce sentiment est très-ancien; mais on jugera par ce qui suit, s'il en est pour cela plus vrai.

On entend, par un fer pur, ou par de l'Acier, un métal dégagé des parties hétérogènes, qui l'embarassent & qui lui nuisent; un métal plus plein de parties métalliques, qui constituent son être, sous un même volume. Si telle étoit la seule différence de l'Acier & du fer; si l'Acier n'étoit qu'un fer, qui contînt, sous un même volume, une plus grande quantité de parties métalliques, la définition précédente de l'Acier seroit exacte. Il s'en suivroit même de-là une méthode de convertir le fer en Acier, qui seroit fort simple; car elle consisteroit à le battre à grands coups sur l'enclume, & à resserrer ses parties. Mais si ce fer pur, ou l'Acier, est moins dépouillé de parties étrangéres, que les fers d'une autre espèce, qui ne sont point de l'Acier; s'il a même besoin de parties hétérogènes pour le devenir, & si le fer forgé a besoin d'en être dénué, il ne sera pas vrai que l'Acier ne soit que du fer plus pur, du fer plus compact, & contenant sous un même volume plus de parties métalliques. Or, il est démontré, d'après ce que l'on dit sur la nature du fer & de l'Acier, que l'Acier naturel est dans un état moyen entre le fer de fonte & le fer forgé; que lorsque l'on pousse le fer de fonte au feu, (il faut entendre celui que la nature a destiné à devenir Acier naturel,) il devient Acier, avant que d'être fer forgé. Ce dernier état est la perfection de l'art; c'est-à-dire, du feu & du travail. Au-delà de cet état, il n'y a plus que de la destruction.

Si l'on veut donc définir exactement l'Acier, il faut d'abord en distinguer deux espèces; un Acier naturel, & un Acier factice, ou artificiel. Qu'est-ce que l'Acier naturel? C'est celui où l'art n'a eu d'autre part, que de détruire par le feu l'excès des parties salines & sulphureuses & autres, dont le fer de fonte est trop plein. On ajoûte, *& autres;* car qui est-ce qui peut s'assurer que les sels & les souffres soient les seuls élémens détruits dans la fusion? La chimie est loin de la perfection, si on la considére de ce côté; & on ne pense pas qu'elle ait encore des preuves équivalentes à une démonstration, qu'il n'y eût dans un corps, quel qu'il soit avant son analyse, d'autres élémens que ceux qu'elle en a tirés, en l'ana-

lysant. L'Acier artificiel est du fer, à qui l'art a restitué, par le secours des matières étrangéres, les mêmes parties, dont il étoit trop dénué.

Enfin, si l'on desire une notion générale, & qui convienne aux deux fers, il faut dire que l'Acier est un fer, dans lequel le mêlange des parties métalliques, avec les parties salines, sulphureuses, & autres, a été amené à un point de précision, qui constitue cette substance métallique, qui nous est connue sous le nom d'Acier. Ainsi l'Acier consiste, dans un certain rapport qu'ont entr'elles les parties précédentes, qu'on nous donne pour ses élémens.

ACIÈRES, *Acieres.* (a) C'est ainsi, au rapport de certains, qu'on appelloit les haches, dont les Anciens se servoient dans leurs sacrifices. Ils ajoûtent qu'elles étoient de cuivre, & qu'on conserva long-tems la coûtume de les faire de ce métal, même après qu'on eut trouvé l'usage du fer.

ACILES, *Acilæ*, Ἀκίλαι. C'est la même qu'Acrilles. *Voyez* Acrilles.

ACILIA [la loi], *Acilia lex.* (b) Il est souvent fait mention de cette loi dans les harangues de Cicéron. Elle avoit pris le nom de celui qui l'avoit portée, c'est-à dire, d'un Acilius, qui l'avoit faite principalement contre les Concussionnaires.

ACILIUS, *Acilius*, nom d'un fleuve de Sicile, autrement appellé Acis. *Voyez* Acis.

ACILIUS, *Acilius*, (c) Auteur d'un ouvrage intitulé de son nom, *Les Annales Aciliames.* Ces Annales, qui étoient un abrégé de l'Histoire Romaine, avoient été composées en Grec. Claudius les traduisit en Latin. Tite-Live & Cicéron en font mention. On y trouvoit, selon Tite-Live, que les Carthaginois, commandés par Asdrubal, durant la seconde guerre Punique, ayant été surpris par les Romains dans l'espace d'un jour & d'une nuit, dans deux camps différens, avoient perdu trente-huit mille huit cens hommes, dont trente-sept mille tués, & les autres faits prisonniers; & que les Romains firent en outre un butin très-considérable, ayant pris, entr'autres choses, un bouclier d'argent, pesant cent trente-huit livres, sur lequel étoit gravée la figure d'Asdrubal. Cela se passoit sous l'an de Rome 540.

Ces mêmes Annales, selon Cicéron, contenoient un autre fait non moins intéressant. Annibal, après la bataille de Cannes, envoya, dit-on, vers le Sénat dix prisonniers, après leur avoir fait prêter serment de revenir dans le camp dont il s'étoit emparé, en cas qu'ils ne pussent obtenir ce qu'il souhaitoit. C'étoit de retirer les prisonniers Carthaginois, que les Romains avoient entre leurs mains. On convient que la chose ne fut pas accordée. Mais on ne

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 147.

(b) Cicer. in Verr. L. II. c. 31. L. III. c. 17. Pro Sest. c. 118.

(c) Tit. Liv. L. XXV. c. 39. Cicer. de Offic. Lib. III. c. 32.

convient pas également si les dix prisonniers revinrent tous au camp d'Annibal. Polybe dit que n'ayant pu rien obtenir du Sénat, quoiqu'ils fussent tous gens de considération, neuf d'entr'eux retournérent chez les ennemis, & que le dixième demeura à Rome, se prétendant quitte de son serment, parce qu'après être sorti du camp, il y étoit rentré sous prétexte de chercher quelque chose qu'il feignoit d'avoir oublié. Acilius, au contraire, assure que de ces dix prisonniers, il y en eut plusieurs qui s'avisérent de la même subtilité, & qui crurent éluder leur serment, en rentrant aussi dans le camp sous quelque prétexte; mais qu'ils furent tous flétris par les Censeurs, de quelque note d'infamie.

On croit qu'Acilius a vécu du tems de Caton le Censeur, c'est-à-dire, environ 200 ans avant J. C., & qu'il étoit de l'illustre famille des Aciliens à Rome; c'est pourquoi on dit qu'il fut Questeur & Tribun du peuple.

ACILIUS [Q.], *Q. Acilius*, (a) remplissoit à Rome la charge de Triumvir, 218 ans avant J. C. Il fut envoyé cette année-là, avec ses deux Collégues, dans la Gaule Cisalpine, pour partager quelques campagnes le long du Pô. Pendant que ces trois Magistrats étoient dans ce canton, les Boïens ayant appris qu'Annibal étoit près de passer en Italie, & s'imaginant déjà le voir en deça des Alpes, se soulevérent, & engagérent dans leur révolte les Insubriens irrités contre les Romains, moins à cause des anciennes injures, qu'ils prétendoient en avoir reçues, que de celles qu'ils leur avoient faites tout récemment, en établissant sur les bords du Pô les colonies de Crémone & de Plaisance. Ayant donc pris brusquement les armes, & s'étant répandus dans ce même territoire, ils jettérent dans le païs tant de consternation & d'effroi, que non seulement les gens de la campagne, mais même les Triumvirs, ne comptant pas assez sur les murailles de Plaisance, se réfugiérent à Modène, avec beaucoup de précipitation.

Il y en a même, qui prétendent que les Boïens se jettérent sur eux dans le tems qu'ils mesuroient les terres pour en faire la distribution; que ces Officiers s'étant retirés dans Modène pour éviter la mort, les Gaulois les y assiégérent sur le champ; mais que cette nation, peu expérimentée dans les siéges, & peu propre à soûtenir long-tems les fatigues de la guerre, feignit de vouloir traiter de la paix, & que ses Chefs ayant attiré les Magistrats Romains à une entrevue, ces derniers ne furent pas plutôt arrivés au lieu où elle devoit se faire, qu'ils se virent arrêtés, non seulement contre le droit des gens, mais encore contre la parole qu'on venoit de leur donner pour quelques jours de trève. Les Gaulois protestérent qu'ils ne les mettroient point en liberté, qu'on ne leur eût rendu leurs ôtages.

(a) Tit. Liv. Lib. XXI. c. 25. & seq.

La ſuite de l'hiſtoire ne montre pas quel fut le dénouement de cette affaire. Tite-Live, il eſt vrai, rapporte que le Préteur Manlius, qui ſe trouvoit alors dans ce païs, à la tête d'une armée, n'eut pas plutôt appris le péril auquel étoient expoſés les députés de Rome, ainſi que la ville de Modène, & la garniſon qui la défendoit, qu'il fit marcher ſes troupes vers cette Ville. Mais comme c'étoit ſans avoir pris les précautions néceſſaires pour ſa ſûreté, il s'engagea dans des lieux, où les ennemis lui tuérent beaucoup de monde; enſorte que l'on fut obligé d'envoyer, de Rome au ſecours de Manlius, un autre Préteur, nommé C. Atilius, avec de nouvelles troupes. Tite-Live ajoûte que les Gaulois prirent la fuite, au bruit de la marche de ce dernier. Il y a lieu de conjecturer d'après cela, que les trois Magiſtrats Romains furent délivrés.

Quoiqu'il en ſoit, quelques-uns mettent C. Servilius, & T. Annius, à la place de Q. Acilius, & de C. Hérennius. D'autres ſubſtituent encore P. Cornélius Aſina, & C. Papirius Maſon.

ACILIUS [M. ACILIUS GLABRIO], *M. Acilius Glabrio*, (a) célébre Romain, de la race des Plébéïens, qui remplit ſucceſſivement les différentes charges de la République. Tribun du peuple, l'an de Rome 551, il fut créé l'année ſuivante Décemvir des ſacrifices, en la place de M. Aurélius Cotta. Trois ans après, la nomination des Préteurs s'étant faite en la manière accoûtumée, on le revêtit de l'une de ces charges. On le vit en outre cette même année donner, en qualité d'Édile, de concert avec C. Lélius, les Jeux Romains, pendant huit jours. L'année qui ſuivit, il fut chargé de régler les conteſtations, qui ſurviendroient entre les citoyens de Rome, & les étrangers. C'eſt pour cela qu'il ſe rendit peu de tems après dans l'Étrurie, aujourd'hui la Toſcane, pour y étouffer une conjuration d'Eſclaves, qui manqua de ſoulever toute la Province.

L'an de Rome 559, M. Acilius Glabrio brigua le Conſulat; mais il ne fut décoré de ce glorieux titre, que deux ans après, & il eut pour Collégue Pub. Cornélius. Quand ils furent entrés en charge, le Sénat leur ordonna, avant de tirer les Provinces au ſort, d'offrir des ſacrifices. Les entrailles des victimes annoncérent d'heureux préſages. C'eſt pourquoi on ne s'occupa que des préparatifs néceſſaires pour leur départ. L'Italie étant échue à Cornélius, & la Gréce à M. Acilius Glabrio, les Sénateurs rendirent un arrêt, en vertu duquel, les Conſuls ordonnérent des

(a) Plut. Tom. I. pag. 366. Tit. Liv. L. XXX. c. 40. L. XXXI. c. 50. L. XXXIII. c. 24, 25, 26, 36. L. XXXV. c. 10. L. XXXVI., c. 1, 2, 3, 14, 16. *& ſeq.* L. XXXVII. c. 4, 5, 6, 7, 46. L. XL. c. 34. Juſt. L. XXXI. c. 6. Roll. hiſt. anc. Tom.IV. p.546. *& ſuiv.* Hiſt. Rom. Tom.IV. p.254. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 245.

prieres publiques, pour la guerre que le peuple Romain alloit commencer contre Antiochus & ses partisans. Le consul Acilius, en particulier, s'engagea à faire célébrer les grands Jeux en l'honneur de Jupiter, & de porter des offrandes sur les autels de tous les autres dieux. Il prononça les vœux en ces termes, qui lui furent dictés par le grand Pontife P. Licinius. » Si la guerre, que » le peuple Romain a ordonnée » contre le roi Antiochus, se ter- » mine au gré & à l'avantage du » Sénat, & du peuple Romain, » alors, grand Jupiter, le peuple » Romain célébrera, en votre » honneur, les grands Jeux pen- » dant dix jours consécutifs, & » emploiera, pour faire des dons » à tous les dieux, autant d'ar- » gent que le Sénat l'aura jugé » à propos. Quel que soit le Ma- » gistrat qui présidera à ces Jeux, » en quelque tems & en quel- » que lieu qu'on les représente, » ils seront censés bien & due- » ment représentés, & les offran- » des aussi, bien & duement fai- » tes. «

Après ces cérémonies religieuses, & quelques autres de cette espèce, M. Acilius Glabrio indiqua Brundusie comme le lieu du rendez-vous, où les troupes devoient se trouver aux Ides de Mai. Pour lui, il sortit de Rome, avec les ornemens du généralat, le cinquième des Nones de ce mois. Ayant passé la mer, avec vingt mille hommes de pied, deux mille cavaliers, & quinze éléphans, il chargea les Tribuns des soldats, dont il connoissoit la capacité, de conduire l'infanterie à Larisse, pendant qu'il alla lui-même, avec sa cavalerie, joindre Philippe à Limnée. A son arrivée, les habitans rendirent la Ville sans hésiter, & avec elle, la garnison d'Antiochus, & les Athamanes, qui s'y trouvérent. De-là Acilius se rendit à Pellinée. Les Athamanes se livrérent à lui les premiers, & aussi-tôt après, Philippe de Mégalopolis en fit autant. Comme il se retiroit de la place, le roi Philippe, qui se trouva par hazard sur son passage, ordonna aux siens de le saluer du nom de Roi, par dérision. Puis, s'en étant approché lui-même, il l'appella son frere, par une raillerie peu digne de la Majesté royale. Il fut ensuite conduit au Consul, qui le fit charger de chaînes, & peu de jours après, il l'envoya à Rome en cet état.

M. Acilius Glabrio s'en alla ensuite à Larisse, pour y tenir le conseil de guerre. En chemin faisant, il rencontra les députés de Pialie & de Métropole, qui lui apportoient les clefs de leur Ville. Etant resté quelques jours à Larisse, principalement pour donner à son armée le tems de se remettre de ses fatigues, il se rendit à Cranon. Dès qu'il parut, les villes de Pharsale, de Scotusse, de Phéres, se donnérent à lui, avec les garnisons qu'Antiochus y avoit laissées. Il y eut mille hommes, qui s'offrirent à servir pour les Romains. Il les livra à Philippe, & renvoya les autres sans armes à Démétriade. Il reprit ensuite

Proërne, & quelques forts des environs. Alors il s'avança jusqu'au golfe de Maliac. Lorsqu'il approchoit du passage étroit, au-dessus duquel on avoit bâti Thaumaces, tous les jeunes gens, en armes, abandonnérent cette Ville, & s'emparérent des hauteurs & des forêts, d'où ils venoient fondre, suivant l'occasion, sur les troupes des Romains. Acilius commença par leur envoyer des gens, qui, en leur parlant de près, les pussent engager à abandonner une entreprise téméraire, & dans laquelle il y avoit plus de fureur que de courage. Mais voyant qu'ils n'entendoient point de raison, il ordonna à un Tribun de faire un circuit, avec les soldats de deux enseignes, & de fermer le chemin de la Ville à cette troupe obstinée; après quoi il la prit, la trouvant sans défense. Ces jeunes gens, jugeant par les cris qu'ils entendent derrière eux de ce qui se passoit dans la place, voulurent abandonner les forêts, d'où ils se jettoient sur les Romains; mais ils furent presque tous tués par les soldats du Tribun. Acilius, en deux jours, alla de Thaumaces jusqu'aux rives du Sperchius, d'où il ravagea les terres des d'Hypatéens.

Cependant, Antiochus s'étant retiré aux Thermopyles, lieu célébre par la mort qu'y souffrirent les Lacédémoniens; mort plus mémorable encore par le combat qu'ils y livrérent aux Perses, M. Acilius Glabrio alla se camper vis-à-vis de l'ennemi. Pendant que les deux armées étoient en présence l'une de l'autre, le Consul, pour encourager les soldats, leur adressa un long discours. A peine étoit-il achevé, que l'on commença l'attaque. La victoire balança quelque tems; mais lorsque les Macédoniens, & les autres soldats d'Antiochus virent que Caton amenoit un corps de nouvelles troupes, au secours de M. Acilius Glabrio, ils furent saisis d'une si grande frayeur, qu'ayant jetté leurs armes, ils prirent tous la fuite. Antiochus fut poursuivi par le général Romain, & obligé de repasser promptement en Asie. Le fruit de cette victoire fut la prise de la ville d'Héraclée, qui fit néanmoins une vigoureuse résistance, avec la paix que les Étoliens furent contraints de demander aux Romains. Après la prise de quelques autres places, ils obtinrent une paix de six mois. M. Acilius Glabrio ayant remis son armée à L. Scipion, qui l'avoit remplacé dans le Consulat, prit le chemin de l'Italie.

De retour à Rome, Acilius demanda qu'on lui décernât les honneurs du triomphe; ce qui lui fut accordé. Mais on les refusa à son Collégue. Ainsi il triompha à la fois d'Antiochus & des Étoliens, avec beaucoup de pompe & de magnificence, du consentement général du Sénat & du peuple. Il fit porter devant son char deux cens trente étendards, quatre mille cinq cens marcs d'argent en masse, près de huit mille marcs d'argent monnoyé, deux cens quarante-huit

mille cistophores, & une grande quantité de vases d'argent ciselés, d'un grand poids. Il y fit aussi exposer l'argenterie & les meubles précieux, qu'il avoit enlevés au Roi, quarante-cinq couronnes d'or, dont les Villes alliées lui avoient fait présent, des dépouilles de toute espèce, & trente-six prisonniers illustres, tant Étoliens que Syriens.

Deux ans après, M. Acilius Glabrio se mit sur les rangs pour parvenir à la Censure. T. Quintius Flaminius, M. Porcius Caton & d'autres briguoient aussi cette charge. Le peuple inclinoit pour le premier, parce qu'il avoit fait de grandes largesses qui avoient mis la plûpart des Citoyens dans ses intérêts. Les Nobles, indignés de la préférence qu'on donnoit sur eux à un homme nouveau, lui susciterent deux ennemis, Pub. Sempronius Gracchus & C. Sempronius Rutilus, tribuns du peuple, qui l'appellérent en jugement, & l'accusérent de n'avoir ni exposé dans son triomphe, ni fait mettre dans le trésor, une grande partie de l'argent du Roi, & des autres dépouilles qu'on avoit trouvées dans son camp. Les lieutenans & les tribuns des soldats qui avoient servi sous lui, varioient dans leurs dépositions.

On remarquoit entre ceux qui rendoient témoignage contre lui, M. Porcius Caton, à qui la robe de Candidat faisoit beaucoup perdre de cette grande autorité, qu'il avoit acquise par une vie jusques-là irréprochable. Il disoit qu'il n'avoit point apperçu dans le triomphe, avec le reste du butin, les vases d'or & d'argent, qu'il soûtenoit avoir été trouvés entre les autres dépouilles dans le camp d'Antiochus, lorsqu'on s'en étoit rendu maître. Enfin, M. Acilius Glabrio, indigné de cette chicane, & dans le dessein de rendre Caton odieux, déclara qu'il se désistoit de sa demande, puisqu'un compétiteur, aussi nouveau que lui, tâchoit d'obtenir par un parjure détestable une dignité que les Nobles étoient seulement fâchés qu'on leur disputât, sans ouvrir la bouche pour s'en plaindre. On avoit demandé, contre l'accusé, une amende de cent mille as. L'affaire fut plaidée par deux fois. A la troisième fois, le peuple voyant qu'il se désistoit de sa demande, ne voulut point opiner sur l'amende, & les Tribuns cessérent de le poursuivre. On éleva à la Censure T. Quintius Flaminius & M. Claudius Marcellus.

L'on ignore le tems & les circonstances de la mort de cet illustre personnage. Il y avoit à Rome, dans le marché aux herbes, un temple dédié à la piété qu'il avoit fait vœu de bâtir le jour qu'il vainquit Antiochus aux Thermopyles. Ce fut son fils qui en fit la dédicace l'an de Rome 571. On remarque qu'il exigea en même-tems, en l'honneur de son pere, une statue dorée, & que c'étoit la première qu'on eût encore vue en Italie.

ACILIUS, [C.] *C. Acilius*, (*a*) étoit Tribun du peuple l'an de

(*a*) Tit. Liv. Lib. XXXII, cap. 29.

Rome 555. En cette qualité, il fit ordonner, par une loi, qu'on envoyât cinq colonies sur les côtes maritimes, deux aux embouchures des fleuves du Vulturne & du Literne, une à Putéoles & une au fort de Salerne, auxquelles on en ajoûta une pour Buxente. On assigna trente familles pour chaque colonie; & on créa, pour faire ces établissemens, des Triumvirs dont l'autorité devoit durer trois ans, qui furent M. Servilius Géminus, Q. Minucius Thermus & T. Sempronius Longus.

ACILIUS, [C.] *C. Acilius*, (*a*) tenoit un rang distingué parmi les Sénateurs, du tems de M. Caton le censeur. Il étoit habile dans les lettres Gréques. En voici la preuve. Carnéade & Diogène, deux fameux philosophes, étant venus à Rome de la part des Athéniens, pour obtenir la remise d'une amende à laquelle ce peuple avoit été condamné, furent beaucoup goûtés de la jeunesse Romaine à cause de leur éloquence. M. Caton souffroit cela avec peine, ne jugeant pas à propos que l'on s'addonnât ainsi à l'amour & à l'étude des lettres Gréques. Il avoit d'ailleurs témoigné son mécontentement, dès la première fois que l'on commença à montrer quelque goût pour cette partie. Mais quand il vit que C. Acilius avoit été chargé d'interpréter, en plein Sénat, le discours des ambassadeurs d'Athènes, & que leur réputation s'accréditoit de plus en plus parmi les Romains, il crut devoir les faire sortir de Rome, sous quelque prétexte honnête.

Au reste, je ne sçai si cet Acilius ne seroit pas le même que quelqu'un de ceux dont il est question dans les articles précédens. Car C. Acilius, tribun du peuple l'an de Rome 555, fut contemporain de M. Caton. Acilius qui avoit composé, en Grec, un ouvrage ayant pour titre *Annales Aciliannes*, fut aussi, à ce qu'on croit, contemporain de M. Caton. D'un autre côté on peut dire que la famille des Aciliens, ayant été si féconde en grands hommes, il n'est pas étonnant d'en trouver un nombre dans l'Histoire Romaine.

ACILIUS, [L.] *L. Acilius*, (*b*) se distingua, l'an de Rome 571, dans un combat contre les Celtibériens, qui étoient des peuples de l'Espagne citérieure. Q. Fulvius Flaccus qui commandoit alors dans cette Province, s'étant apperçu que la tranquillité qu'il avoit affecté de garder pendant plusieurs jours, avoit persuadé à ces peuples qu'il vouloit absolument se tenir sur la défensive, ordonna à L. Acilius de faire le tour de la montagne que les ennemis avoient derrière eux, avec l'aîle gauche des Latins, & six mille hommes des troupes auxiliaires de la Province, & de venir fondre sur leur camp, dès qu'il entendroit les cris, qu'il lui donna pour signal. L. Acilius partit de nuit avec son monde, pour dérober sa marche aux ennemis. Le lendemain, aussi-tôt qu'il eut entendu le signal dont on étoit con-

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 349

(*b*) Tit. Liv. L. XL. c. 31, 32.

venu, il fondit sur le camp des Celtibériens, où il n'étoit pas resté plus de cinq cens hommes. Comme ils ne s'attendoient à rien moins qu'à être attaqués, effrayés d'ailleurs de leur petit nombre & de la multitude des ennemis, ils ne firent aucune résistance, & livrérent leur camp à L. Acilius qui y fit metre le feu, sur-tout à la partie qui étoit exposée à la vue des combattans

Pendant que le reste des Celtibériens combattoient avec plus d'opiniâtreté que jamais, ensorte que l'aîle gauche des Romains étoit sur le point de plier, L. Acilius, en même-tems que d'autres troupes marchoient au secours de cette aîle, vint prendre l'ennemi par-derrière. Les Celtibériens furent alors taillés en piéces. Ceux qui purent échapper, s'enfuirent, les uns d'un côté, les autres d'un autre. La cavalerie qui se partagea pour les poursuivre, en fit un grand carnage. Il en fut tué ce jour-là vingt-trois mille, & on en prit quatre mille huit cens avec plus de cinq cens chevaux, & quatre-vingt dix-huit étandards. La victoire fut grande, mais elle coûta un peu cher. Les Romains perdirent plus de deux cens soldats de deux légions, huit cent trente Latins, & près de deux mille quatre cens hommes de troupes auxiliaires d'étrangers. Le Préteur ayant fait rentrer l'armée victorieuse dans son camp, Acilius eut ordre de rester dans celui des ennemis, dont il s'étoit rendu maître. Le lendemain fut employé à ramasser les dépouilles des vaincus, & le général récompensa en pleine assemblée, par des dons militaires, ceux qui s'étoient distingués dans la bataille par leur valeur. Sans doute que L. Acilius ne fut pas oublié dans cette occasion.

ACILIUS, [M. Acilius Glabrio] *M. Acilius Glabrio*, (*a*) fils de M. Acilius Glabrio, géroit la charge de Décemvir, l'an de Rome 571. Ce fut cette année-là qu'il dédia le temple de la piété qui étoit dans le marché aux herbes. Il fit en même-tems élever, en l'honneur de son pere, la premiére statue dorée qu'on ait vue en Italie. C'étoit son pere qui avoit fait vœu de bâtir ce temple le jour qu'il vainquit Antiochus auprès des Thermopyles, & qui, depuis, avoit fait le marché de cet ouvrage, en conséquence de l'arrêt qui l'avoit ordonné.

ACILIUS, [L.] *L. Acilius*, ou plutôt L. Atilius, *L. Atilius*, (*b*) jeune Romain, connu dans l'histoire du roi Persée. L'an de Rome 584, le préteur Octavius étant abordé à Samothrace, ne voulut point arracher ce Prince de cet asyle par respect pour les dieux qui y présidoient; mais mêlant les menaces aux promesses, il tâcha de l'engager à en sortir de lui-même. Ses efforts furent inutiles.

Alors L. Acilius, soit de son propre mouvent, soit de concert avec le Préteur, prit un autre tour pour tirer le Roi de l'asyle. Étant entré dans l'assemblée des Samo-

(*a*) Tit. Liv. L. XL. c. 34.

(*b*) Tit. Liv. L. XLV. c. 5. Roll. hist. anc. Tom. V. pag. 77.

thraciens qui se tenoit actuellement : » Est-ce avec vérité, leur » dit-il, ou sans fondement qu'on » dit que votre isle est sacrée, & » qu'elle est dans toute son étendue un asyle saint & inviolable? « Tout le monde ayant rendu témoignage à la sainteté de l'asyle : » Pourquoi donc, ajoûta-il, un » homicide, souillé du sang du roi » Eumène, en a-t'il violé la sainteté ? Puisqu'on commence toutes les cérémonies de religion » par en exclure ceux qui n'ont » pas les mains pures, comment » pouvez souffrir que votre temple même soit souillé & profané » par la présence d'un infame » meurtrier ? « Cette accusation tomboit sur Persée ; mais les Samothraciens aimérent mieux l'appliquer à Évandre, que tout le monde sçavoit avoir été le ministre de l'assassinat, projetté contre Eumène. Ainsi ce stratagême de L. Acilius ne réussit pas non plus. Cependant Persée se livra lui-même quelque-tems après.

ACILIUS, [L.] *L. Acilius.* (*a*) Cicéron parle de cet Acilius dans son second livre des Loix, dont il le donne pour un ancien interpréte.

ACILIUS GLABRIO, [M.] *M. Acilius Glabrio*, (*b*) étoit revêtu de la dignité consulaire sous l'an de Rome 685, avant l'Ére Chrétienne 67 ans. Il fut nommé cette année-là pour succéder à Lucullus dans le gouvernement de la Bithynie, du Pont, & dans la conduite de la guerre contre les rois Mithridate & Tigrane.

On remarque, au reste, que c'étoit un homme qui n'avoit pas beaucoup de tête, ni de capacité, deux qualités néanmoins bien nécessaires sur-tout à ceux qui, comme M. Acilius Glabrio, sont chargés des affaires les plus importantes d'un État. Ce doit être le même dont parle Cicéron dans un de ses discours contre Verrès.

ACILIUS, *Acilius*, (*c*) soldat de l'armée de César qui se signala dans un combat près de Marseille. Ayant eu la main droite coupée, lorsqu'il l'appuyoit sur la poupe d'un bâtiment ennemi, il ne laissa pas de sauter dedans, & de se battre avec son bouclier qu'il tint toujours de la main gauche ; & il contribua, par l'exemple d'une valeur si héroïque, à la prise du vaisseau.

Quelque éclatante que soit cette action d'Acilius, ce n'est pas néanmoins la seule que présente l'histoire de César. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à consulter l'article de Scéva, que d'autres appellent M. Césius. Mais c'est à César lui-même, comme le remarque M. Crevier, d'après Plutarque, que l'on doit attribuer la principale gloire de ces actions généreuses de ceux qui servoient sous ses ordres, parce que c'étoit lui qui excitoit & nourrissoit en eux les sentimens, qui les en rendoient capables. Il employoit pour cela deux moyens. Le premier, c'est qu'il récompen-

(*a*) Cicer. de leg.

(*b*) Roll. hist. Rom. T. VI. p. 241, 248. Cicer. in Verr. L. VII, cap. 61.

(*c*) Plut. Tom. I. pag. 715. Crev. hist. Rom. Tom. VII. pag. 23, 24.

soit avec magnificence. Le second, non moins efficace, c'est qu'il donnoit l'exemple en tout, & qu'il n'y avoit ni péril auquel il ne s'exposât, s'il en étoit besoin, ni fatigue qu'il ne souffrît.

ACILIUS, [M.] *M. Acilius*, (*a*) officier Romain, qui servoit sous César en qualité de lieutenant durant la guerre civile. Le commandement d'Orique, ville & port d'Épire en Gréce, lui fut confié. Un jour que Bibulus, autre officier qui suivoit le parti de Pompée, étoit campé devant le port, ôtant à César le commerce de la mer, mais étant privé lui-même de celui de terre, par les troupes qu'on avoit eu soin de répandre le long de la côte; ensorte qu'il ne pouvoit pas même attacher ses vaisseaux au rivage, qu'il étoit contraint de faire venir de l'eau & du bois de Corfou, ainsi que le reste de ses munitions, & que le vent même ayant été quelque tems contraire, il fut obligé de faire étendre les peaux dont ses galéres étoient couvertes, pour recevoir l'eau de la rosée; lors, dis-je, que Bibulus étoit réduit à cette extrémité, il se hasarda, conjointement avec Libon, de parler de dessus les vaisseaux à M. Acilius, & à Statius Murcus, qui étoit aussi lieutenant de César. Ayant témoigné qu'ils seroient bien aises d'avoir une entrevue avec leur Général, on leur accorda une suspension d'armes pour cet effet.

Quelque tems après, César ayant ôté ses garnisons de la côte; & laissé seulement trois cohortes à Orique pour la garde de la ville & de ses galéres, M. Acilius les retira dans le fond du port, pour les mettre mieux à couvert; & pour plus grande sûreté, il enfonça un vaisseau de charge à l'entrée du port, & en plaça un autre derrière pour le défendre, sur lequel il dressa une tour de bois à tout événement. A cette nouvelle, le jeune Pompée qui commandoit les galéres d'Égypte, se rendit en diligence en cet endroit, & ayant remarqué le vaisseau qui étoit enfoncé, il prit l'autre, après avoir dressé des tours sur ses galéres pour combattre avec plus d'avantage. M. Acilius fit une vigoureuse résistance; mais cela n'empêcha pas que l'ennemi ne prît encore quatre vaisseaux, & ne brûlât le reste.

ACILIUS, *Acilius*, (*b*) étoit proconsul de Sicile, l'an de Rome 707. Cicéron lui écrivit plusieurs lettres durant son Proconsulat. L'objet de ces lettres, c'étoient des recommandations en faveur de différentes personnes.

ACILIUS AVIOLA, *Acilius Aviola*, (*c*) étoit Lieutenant général des Gaules, lorsque les habitans de ce païs, accablés de dettes, qui avoient leur source dans les tributs & les impôts excessifs qu'on levoit sur eux, se révoltérent, l'an de Rome 772, & de J. C. 21. Tibére étoit alors à la tête de l'Empire. Ceux d'Anjou & de Touraine se déclarérent les pre-

(*a*) Cæs. de Bell. Civil. L. III.
(*b*) Cicer. L. XIII. Epist. 30. *& seq.*
(*c*) Crev. hist. des Emp. Tom. I. p. 447. Tom. II. pag. 239.

miers.

miers. Une cohorte qui étoit en garnison à Lyon, réduisit les Angevins. Pour les Tourangeaux, ils furent vaincus par un détachement qu'envoya Visellius Varro, qui commandoit l'armée du bas Rhin. On attribue l'honneur de ces deux victoires à Acilius Aviola. On remarque que plusieurs illustres Gaulois, qui étoient du complot, combattirent alors pour les Romains, afin de cacher leur intelligence avec les rebelles, & d'attendre un moment favorable. Sacrovir en particulier parut dans le combat, contre ceux de Touraine, sans casque; ce qu'il faisoit, disoit-il, pour montrer sa valeur; mais les prisonniers le déclarérent, & assurérent que sa vue étoit d'être reconnu, & conséquemment d'être ménagé. Cet avis fut transmis à Tibère, qui n'en fit aucun cas; & par cette sécurité, il donna le tems à la rebellion d'accroître ses forces.

C'est cet Acilius Aviola qu'on dit être péri d'une manière également triste & digne de mémoire. Après une maladie, étant regardé comme mort, & par ses amis, & par les médecins, il fut mis sur le bucher. Ce n'étoit qu'une léthargie, & le feu le réveilla. Il cria au secours, mais il ne fut pas possible d'aller à lui; & la flamme, qui déjà l'enveloppoit, le suffoqua.

ACILIUS AVIOLA, *Acilius Aviola*, (*a*) fut Consul sous l'empire de Claude, avec Asinius Marcellus, l'an de Rome 805. Ce furent les derniers que cet Empereur ait vus, ayant été empoisonné peu de tems après, par ordre de sa femme même, appellée Agrippine.

Acilius Aviola étoit fils ou petit-fils d'Acilius Aviola, qui mourut d'une manière fort triste. *Voyez* l'article précédent.

ACILIUS STRABO, *Acilius Strabo*, (*b*) vécut sous l'empire de Néron. Les Cyrénéens se plaignirent de lui pour un sujet qui intéressoit le fisc. Ptolémée Apion, roi des Cyrénéens, avoit fait en mourant le peuple Romain son héritier. Les terres de son domaine, qui, en vertu de sa disposition testamentaire, appartenoient à l'Empire, furent, peu à peu, envahies par les particuliers à la bienséance desquels elles se trouvoient, & ces injustes possesseurs se faisoient un titre de l'ancienneté de leur usurpation.

Acilius Strabo fut envoyé commissaire par Claude avec la puissance de Préteur, pour revendiquer les terres usurpées. Il prononça des jugemens fort désagréables aux Cyrénéens, qui s'en prirent au Juge, & l'accusérent devant le Sénat. Cette compagnie, après avoir donné audience aux parties, répondit qu'elle ne connoissoit point de la commission donnée par Claude à Acilius, & que les Cyrénéens devoient se retirer par devers l'Empereur. Néron déclara qu'Acilius avoit bien jugé; mais que son intention étoit de favoriser les alliés de l'Empire, &

(*a*) Crev. hist. des Emp. T. II. p. 239.

(*b*) Crev. hist. des Emp. T. II. p. 316.

qu'il leur abandonnoit les terres dont ils étoient en possession, avant le jugement du Commissaire.

ACILIUS GLABRIO, *Acilius Glabrio*, (*a*) fut Consul sous l'empire de Domitien avec Trajan. Sa prudence & sa probité le firent estimer de tout le monde, excepté de l'Empereur. Acilius Glabrio sçachant combien il étoit exposé, non seulement à cause de cette estime générale qu'il s'étoit acquise; mais encore de la splendeur de sa naissance, tâchoit d'en amortir l'éclat, en se livrant à des exercices peu dignes de lui, & il imitoit la ruse de l'ancien Brutus, qui avoit cherché sa sûreté dans le mépris, puisque les loix ne pouvoient pas lui servir de sauve-garde. Il combattoit sur l'arene contre les bêtes, & réussissoit parfaitement dans ces sortes de combats. Il n'y avoit ni ours, ni lion, dont il ne triomphât. Mais ce qu'il employoit comme précaution de sûreté, fut précisément la cause de sa perte.

Domitien l'ayant engagé à entrer en lice contre un lion furieux, dans des jeux qu'il donnoit à Albe, fut surpris & effrayé de la force & de l'adresse avec lesquelles Acilius Glabrio vint à bout de terrasser ce redoutable animal. Il craignit que de semblables talens ne fussent tournés contre lui-même; & sous de faux prétextes, qui ne lui manquoient jamais au besoin, il l'envoya en exil où il le fit ensuite massacrer; ce qui arriva cinq ans après son Consulat qu'on place vers l'an 91 de J. C.

ACILIUS GLABRIO, *Acilius Glabrio*, (*b*) étoit, de son tems, le plus noble des Patriciens. Après la mort de Commode, Pertinax l'invita à se charger du gouvernement de l'Empire, comme d'une place qui lui convenoit mieux qu'à lui. Cette offre étoit un peu tardive; car Pertinax s'étoit déjà procuré les suffrages des soldats; & le Sénat d'ailleurs étoit trop sage pour se commettre avec les gens de guerre.

Acilius Glabrio fit donc à Pertinax une réponse pleine de sagesse. » Vous me croyez digne de l'Empire, lui dit-il, je vous le défére; & tout ce que nous sommes de Sénateurs, nous vous décernons tous les honneurs & tous les droits du pouvoir suprême. « Le Sénat applaudit à ce discours; & Pertinax fut déclaré Auguste d'un consentement unanime.

ACILLE, *ou* ACYLLE. C'est la même qu'Acholle. *Voyez* Acholle.

ACINACES, *Acinaces*, (*c*) Ἀκινάκης, sorte d'arme Persane. Une espèce de baïonnete que Mithra, représenté sur les médailles, tient à la main, & que Porphyre nomme le glaive sacré d'Ariès, est regardée par M. Fréret comme un Acinaces. C'est d'autant plus vraisemblable, que Mithra est une ancienne divinité des Perses. L'A-

(*a*) Juven. Satyr. 4. v. 93. Crev. hist. des Emp. T. IV. p. 92.

(*b*) Crev. hist. des Emp. T. V. p. 6.

(*c*) Lucian. T. I. p. 648. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. IV. p. 61. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. XVI. pag. 278.

tinacès étoit honoré comme une Divinité chez les Scythes.

ACINCUM, *Acincum*, ou AQUINCUM, *Aquincum*, (*a*) Ἀκούιγκο, ville de la Pannonie inférieure, située vers les bords du Danube. L'empereur Dioclétien fit bâtir, à l'opposite de cette Ville & de celle de Bononia, quelques châteaux dans le païs des Sarmates.

Les Modernes varient sur la position d'Acincum, ainsi que sur son nom actuel. Il y en a qui croyent que c'est Camets, d'autres Péter-Waradin, d'autres enfin disent que les Hongrois l'appellent aujourd'hui Zalonkemem, ou comme les François écrivent Salankemen.

ACIS, *Acis*, (*b*) rivière de Sicile, qui prenoit sa source au pied du mont Etna, dans un bois épais, à environ mille pas de la mer. Ses eaux y étoient d'autant plus froides, que les arbres les garantissoient des ardeurs du soleil. Vers son embouchure, l'Acis traversoit de délicieuses prairies. Il a été célèbre dans les écrits des Poëtes, ainsi qu'on peut le voir dans l'article suivant.

Son nom moderne est-il Frédo, & selon d'autres Jaci, ou simplement Aci, ou même Chiaci, parce que la prononciation varie suivant les lieux?

ACIS, *Acis*, (*c*) fils de Faune & de la nymphe Siméthis, étoit les délices de son pere & de sa mere. Dès l'âge de 16 ans, c'étoit le jeune homme le plus accompli que l'on ait jamais vu. C'est pourquoi Galatée fut éprise d'amour pour lui; & lui à son tour conçut la plus vive affection pour cette Nymphe. Le géant Polyphème, qui aimoit aussi beaucoup Galatée, l'ayant un jour surprise avec son rival, résolut de s'en venger. Cependant Acis prit la fuite & Polyphème se mit à le poursuivre. Voyant que le Cyclope le suivoit de près, il appella à son secours. Mais en même-tems Polyphème jetta sur lui, par-derrière, une partie d'un rocher, & quoiqu'il ne l'eût atteint que du bout de cette roche, il ne laissa pas de l'accabler. Galatée, sensible à la perte qu'elle venoit de faire, pour s'en consoler, métamorphosa Acis en un fleuve de Sicile, qui retint son nom.

Lorsqu'Ovide & d'autres Poëtes ont représenté Polyphème amoureux de la belle Galatée, & rival d'Acis, & ont dit que cet affreux Géant accabla ce jeune Prince sous la chute d'un rocher qu'il avoit déraciné, & que les dieux le changérent en fleuve, ou plutôt en une divinité des eaux, c'est un Roman que M. l'abbé Banier croit n'avoir d'autre fondement que l'imagination des Poëtes. Cependant quelques Auteurs croyent qu'Acis étoit un jeune prince de Sicile, qui aima en effet la belle Galatée, & qu'il se jetta de désespoir dans le fleuve, qui

(*a*) Ptolem. Lib. II. c. 17. Crev. hist. des Emp. Tom. VI. pag. 165.

(*b*) Ovid. Metam. L. XIII. v. 750. & *seq.*

(*c*) Ovid. Metam. Lib. XIII. v. 750. & *seq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. pag. 372. & *suiv.*

depuis a porté son nom ; quoiqu'il y en a qui pensent que cette explication est elle-même une nouvelle fable, & que le fleuve Acis a pris ce nom de la rapidité de ses eaux.

ACIS, *Acis*, Ἄκις. (a) nom d'une servante de Mélissa, courtisanne, dont Lucien fait mention dans ses dialogues.

ACITHIUS, *Acithius*, nom d'un fleuve qui arrose la Sicile. C'est le même qui se nomme aussi Acis. *Voyez* Acis.

ACLIDES, *Aclides*, (b) nom d'une arme dont les Anciens faisoient usage. On croit, pour l'ordinaire, que c'étoit une espèce de massue d'environ une coudée & demie de long, armée de pointes, & qu'on attachoit avec une courroie, par le moyen de laquelle on la retiroit, après qu'on l'avoit lancée contre l'ennemi.

ACMÉNES, *Acmenæ*, étoient, selon les Poëtes, les nymphes de Vénus. On voyoit leur autel à Olympie.

ACMON, *Acmon*, Ἄκμων, (c) fils de Phanée, fut le chef d'une colonie de Scythes. Ces peuples chargés d'une multitude d'habitans, plus grande que le païs qu'ils habitoient, n'en pouvoit contenir, se mirent en devoir d'aller chercher de nouvelles demeures. L'Arménie, selon Strabon, fut la première Province sur laquelle ils se jettérent; mais la conquête qu'ils en firent, ne les ayant pas satisfaits, ils s'avancérent vers la Cappadoce, & tirant toujours du côté de l'occident, ils s'établirent dans les contrées, arrosées par le Thermodon & l'Iris, où ils bâtirent la ville d'Acmonie, qu'ils appellérent ainsi du nom de leur chef.

L'humeur inquiete d'Acmon, ou plutôt le desir d'étendre ses conquêtes, le porta à entrer dans la Phrygie, où il bâtit aussi une Ville à laquelle il donna encore le nom d'Acmonie; & après s'être rendu maître de la Phénicie & de la Syrie, il mourut pour s'être échauffé à la chasse, & fut mis au rang des dieux, sous le nom de Très-Haut. C'est l'Hypsistos de Sanchoniathon. Il eut pour successeur Urane, son fils, dont le nom, dans la langue Gréque, signifie le ciel, & qui épousa Titée, ou la Terre, sa sœur, mere des Titans.

ACMON, *Acmon*, Ἄκμων, nom de l'un des Idéens dactyles. *Voyez* Idéens dactyles.

ACMONIDES, *Acmonides*, nom d'un Cyclope, ainsi appellé du Grec Ἄκμων, qui veut dire une enclume. On sçait que les Cyclopes travailloient aux foudres de Jupiter dans les forges du mont Etna & ailleurs.

ACMONIE, *Acmonia*, (d) Ἀκμονία, ville de l'Asie mineure dans la grande Phrygie. La fondation de cette Ville est attribuée à Acmon, fils de Phanée, ou de

(a) Lucian. Tom. II. pag. 711.
(b) Virg. Æneid. L. VII. v. 730.
(c) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. III. p. 282, 283.
(d) Ptolem. L. V. c. 2. Plin. L. V. c. 29. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag. 283.

Mancus, au témoignage d'Étienne le géographe. Il est fait mention des habitans d'Acmonie dans Pline, qui les appelle Acmoniens.

Il y a eu une autre Ville de ce nom entre les Thermodon & l'Iris, qu'on dit aussi avoir été bâtie par Acmon. *Voyez* Acmon.

ACMONIE [le bois d'], *Acmonium nemus*. D'anciennes éditions d'Étienne le géographe, portant que ce bois étoit auprès du Thermodon, fleuve d'Asie, il faut en conclure qu'on devoit le voir aux environs d'une des Villes de même nom, dont il est parlé ci-dessus, & qui étoit en effet située entre le Thermodon & l'Iris. On a supposé que le dieu Mars y avoit épousé la nymphe Harmione, & que de ce mariage naquirent les Amazones.

ACMONIENS, *Acmonienses*, peuples de la grande Phrygie dans l'Asie mineure, qui prenoient leur nom de la ville d'Acmonie. *Voyez* Acmonie.

ACŒNITUS, *Acœnitus*, ou ACŒNONŒTUS, *Acœnonœtus*, (a) nom qui se trouve dans la septième satyre de Juvenal. Il y en a qui croyent que c'est le nom d'un Eunuque qui étoit gouverneur de quelque jeune homme, ou bien un nom général, inventé par le Poëte. Quoiqu'il en soit, ce terme paroît avoir été tiré du grec κοινὸς, *commun*. Si l'on y ajoûte l'α privatif, il signifiera le contraire; c'est-à-dire, que Juvenal aura voulu désigner par-là un avare qui seroit fâché de partager une chose avec un autre. Tel est le sens naturel de l'endroit, où le mot *Açœnitus* est employé.

ACOLYTHE, *Acholythus*, vel *Acoluthus*. Ce terme, chez les Anciens, signifioit une personne ferme & inébranlable dans ses sentimens. C'est pourquoi l'on donna ce nom à certains Stoïciens, qui se piquoient de cette fermeté.

Ce mot est originairement grec, ἀκόλουθος. Quelques-uns le composent de α privatif & de κολεύτος, *via*, voie, chemin. Pris en ce sens, il signifie à la lettre, celui qui persiste toujours dans la même voie, qui ne s'en écarte jamais. D'autres écrivent Acolyte sans *h*, & le dérivent d'ἀκολύτος, *Acolytus*, formé de ἀ, négatif, & de κολύω, *arceo*, *impedio*. D'autres enfin prétendent qu'il signifie à la lettre un suivant, un servant.

C'est en ce dernier sens que, dans les Auteurs Ecclésiastiques, on trouve ce terme spécialement appliqué aux jeunes Clercs, qui aspiroient au saint ministère, & tenoient dans le Clergé le premier rang après les Soudiacres. L'Église gréque n'avoit point d'Acolythes, au moins les plus anciens monumens n'en font-ils aucune mention. Mais l'Église latine en a eu dès le troisième siécle. S. Cyprien & le pape Corneille en parlent dans leurs épîtres; & le quatrième concile de Carthage prescrit la manière de les ordonner.

ACONCE, *Acontius*, (b) étoit de l'isle de Cée dans la mer

(a) Juven. Satyr. 7. v. 218.

(b) Ovid. Epist. Heroïd. 19, 20.

Égée. Ce jeune homme s'étant rendu à Délos, autre isle de la même mer, & la plus célébre de celles qu'on appelloit Cyclades, pour assister aux sacrifices que les filles y célébroient en l'honneur de Diane, fut épris d'un violent amour pour Cydippe. Mais comme il n'osoit, à cause de la disparité de la naissance, lui témoigner l'affection qu'il avoit conçue pour elle, il eut recours à un stratagême. Ayant gravé, sur une très-belle pomme, ces deux vers latins :

Juro tibi sanè per mystica sacra Dianæ,
Me tibi venturam comitem, sponsamque futuram.

C'est-à-dire, » Je jure par les » mystéres de Diane, que je se» rai votre compagne & votre » épouse ; « Il la jetta aux pieds de Cydippe. Celle-ci prit la pomme, lut les deux vers qui y étoient écrits, & s'engagea ainsi innocemment à épouser Aconce. Car c'étoit une Loi invariable, que tout ce qui étoit prononcé en présence des dieux dans le temple de Délos, consacré à Diane, fût ratifié.

Quelque-tems après, le pere de Cydippe, qui ignoroit cette aventure, promit sa fille à un autre en mariage. Mais elle fut aussi-tôt attaquée de la fiévre. Et Aconce lui persuada que c'étoit en punition de ce qu'elle avoit été promise à un autre, malgré l'engagement qu'elle avoit contracté avec lui, & de ce qu'elle ne se mettoit pas en devoir de l'exécuter. Cela la détermina à l'épouser, sans plus différer. Elle aima mieux le faire contre l'agrément de son pere, que d'être plus long-tems dans les tourmens.

ACONITE, *Aconitum*, (*a*) nom d'une herbe que les Poëtes ont feint être née de l'écume du chien Cerbère, dans le tems qu'Hercule le retiroit des enfers. Quant à l'origine de son nom, les sentimens sont partagés. Il y en a qui le tirent de la ville d'Acone en Bithynie, où elle croît en abondance ; d'autres du mot grec Ἀκόνη, qui veut dire une pierre à éguiser, parce que l'Aconite vient sur les pierres ou les rochers.

ACONTE, *Acontus*. On dit que c'est le nom d'un des fils du dieu Lycaon.

ACONTÉE, *Aconteus*, (*b*) nom d'un guerrier Latin, qui se détacha le premier de son escadron, pour marcher contre l'ennemi. Tyrrhénus, autre guerrier, mais Troyen, ou peut-être Étrusque, [c'est que les Troyens & les Étrusques étoient alors réunis] s'étant détaché en même-tems de l'armée ennemie, ils coururent l'un sur l'autre avec tant de furie, & leurs chevaux se heurtérent si violemment, qu'Acontée fut renversé du choc, & jetté sans vie loin de son cheval, avec la rapidité de la foudre ou d'une pierre lancée par la Baliste.

ACONTION, (*c*) ville d'Ar-

(*a*) Virg. Georg. L. II. v. 153.
(*b*) Virg. Æneid. L. XI, v. 615. & seq.
(*c*) Pausan. pag. 498.

tadie. Les habitans de cette Ville furent du nombre de ceux, qui allérent pour la plus grande partie demeurer à Mégalopolis ; ce qui arriva du tems d'Épaminondas. Au reste dans la version latine d'Amasée on lit *Acontimacaria*, & dans le texte grec qui est à côté, Ἀκοντιμακαρία. D'autres séparent ce mot, dont ils font deux noms de Ville. J'ai suivi ce dernier sentiment.

ACONTIUS [le mont], *Acontius mons*, Ἀκόντιον ὄρος, (*a*) montagne située dans la Béotie en Gréce, qui s'étendoit dans un espace de soixante stades jusqu'aux Parapotamiens dans la Phocide. La ville d'Orchomène qu'on avoit d'abord bâtie au milieu d'une plaine, fut ensuite transférée sur le mont Acontius, afin qu'elle ne fût plus incommodée des inondations, qui couvroient la campagne.

ACORIS, *Acoris*, Ἀκόρις, (*b*) roi d'Égypte, fit alliance avec Évagore, roi de Chypre, contre les Perses ses ennemis, vers l'an 386 avant l'Ére Chrétienne, la 3e année de la 98e Olympiade. Évagore tira de lui un secours considérable ; car, outre cinquante galéres dont il fortifia sa flotte, il envoya encore tout l'argent & tout le bled dont il pouvoit avoir besoin. Depuis, quoiqu'Évagore eût fait la paix avec Artaxerxe Mnémon, Acoris ne laissa pas de renouveller la guerre contre ce Prince ; & entr'autres troupes, il enrôla un grand nombre de Grecs, dont il donna le commandement à Chabrias, Athénien. Mais ce général ayant été rappellé à Athénes, par les intrigues de Pharnabaze, chef de l'armée des Perses, Acoris vit échouer son entreprise, & mourut peu de tems après.

ACOUSMATIQUES, ou ACOUSTIQUES, terme formé du verbe ἀκούειν, *audire*, entendre. C'est le nom que l'on donnoit à une sorte de disciples de Pythagore. On les appelloit encore Exotériques, qui différoient de ceux qui s'appelloient Ésotériques. Ces deux sortes de disciples formoient, dans l'école de leur maître, deux classes, qui étoient séparées par un voile.

Ceux de la première classe, de la classe la plus avancée, après avoir demeuré cinq ans dans le silence, sans voir jamais Pythagore en chaire, qui pendant tout ce tems se tenoit caché à leurs yeux par le voile, avoient enfin la liberté de passer dans l'espèce de sanctuaire, d'où il s'étoit seulement fait entendre, & le voyoient alors face à face. Pendant les cinq ans, que l'on étoit obligé de se taire, on portoit le nom d'Acousmatiques, &c. & on prenoit celui d'Ésotériques, depuis le moment qu'on étoit admis à contempler son maître.

Cependant, ce n'étoit pas-là la seule différence qu'il y eût entre les Ésotériques & les Acousmati-

(*a*) Plin. L. IV. c. 7. Plut. Tom. I. pag. 464. Strab. pag. 416.

(*b*) Diod. Sicul. pag. 328. Roll. hist. anc. Tom. II. pag. 644.

ques. Il paroît que Pythagore difoit feulement les chofes emblématiquement à ceux-ci; mais qu'il les révéloit aux autres telles qu'elles étoient fans nuage, & qu'il leur en donnoit les raifons. On difoit, pour toute réponfe aux objections des Acoufmatiques: *Pythagore l'a dit*, αὐτὸς ἔφη.

ACRA, *Acra*, (a) nom d'une des collines, fur lefquelles étoit bâtie la ville de Jérufalem. Celle-ci étoit à l'oppofite de la colline de Sion; en forte qu'elles fe regardoient reciproquement. On voyoit Sion au midi, & Acra au feptentrion, féparées par une vallée, où les édifices venoient de part & d'autre fe rencontrer. Acra, qui s'élevoit beaucoup moins que Sion, formoit ce qu'on appelloit la Ville-baffe. Au dehors, elle étoit bordée de profondes ravines, qui en rendoient l'accès impratiquable. C'eft en partie ce qu'on nommoit la Vallée des enfans d'Ennon. La face orientale d'Acra, étoit directement oppofée à une troifième colline, appellée le mont Moria, fur lequel étoit bâti le temple.

Cette dernière colline n'étoit pas originairement auffi haute que celle d'Acra. C'eft pour cela que celle-ci, fous Antiochus Épiphane, fervit de citadelle aux Syriens, qui de-là dominoient fur le temple, & exerçoient toutes fortes de violences & de cruautés fur les Juifs, que la religion y raffembloit. Les rois Afmonéens, non contens d'avoir détruit la forteresse que les Syriens avoient conftruite, applanirent même le fol de la montagne, & comblérent le vallon, qui étoit au bas, du côté de l'orient; en forte qu'en même-tems le temple devint plus élevé qu'Acra, & la communication de l'un à l'autre plus aifée. Le nom d'Acra, qui vient du grec Ἄκρα, & qui veut dire une forteresse, ou un lieu élevé, fut donné au mont Acra, à caufe de cette forteresse, que les Syriens, comme on vient de le voir, y avoient conftruite. Dans la fuite on y bâtit le palais d'Hélène, reine des Adiabéniens, celui d'Agrippa, les Archives publiques, & le Confeil; c'eft-à-dire, l'endroit où les Magiftrats de Jérufalem s'affembloient.

ACRA, *Acra*, Ἄκρα, (b) nom d'un promontoire de Gréce, vers l'ifle de Tricrane.

On compte un nombre de villes du nom d'Acra. Vous en trouverez la defcription dans le Dictionnaire géographique de M. de la Martinière.

ACRABATENE, *Acrabathane*, Ἀκραβαττήνη, (c) païs de Judée, fur les frontières de l'Idumée, vers l'extrémité méridionale de la mer rouge. Ce païs tiroit fon nom de la ville d'Acrabate, qui fe voyoit dans la tribu de Manaffé, en deçà du Jourdain.

Simon, fils de Gioras, fut chaffé de l'Acrabatene, par le pontife Ananus, à qui fon efprit inquiet

(a) Crev. hift. des Emp. T. III. p. 430.
(b) Paufan. p. 150.
(c) Macc. L. I. c. 5. v. 3. Crev. hift. des Emp. T. III. p. 436.

& remuant l'avoit rendu suspect. Il y a eu dans la Judée un autre païs de même nom. Ce dernier s'étendoit, entre Jéricho & Sichem, du côté de l'orient. Sa longueur étoit d'environ douze milles.

ACRAGALLIDES, *Acragallidæ*, Ἀκραγαλλίδαι, (*a*) peuples qui habitérent anciennement un canton maritime de la Gréce. Eschine, dans sa harangue contre Ctésiphon, peint ces peuples avec les couleurs les plus vives. C'étoient, selon lui, des hommes pervers, sans religion, qui profanérent le temple d'Apollon Delphien, avec les présens dont on l'avoit rempli, & qui se rendirent aussi coupables envers les Amphictyons. Tout le monde fut indigné d'une telle conduite. On consulta l'Oracle sur le genre de peine, qu'on feroit subir à ces impies. Le dieu répondit qu'il ne falloit point discontinuer de leur faire la guerre, nuit & jour, jusqu'à ce qu'on eût ravagé leur païs, & qu'on les eût réduits eux-mêmes en servitude; que leur territoire seroit consacré à Apollon Pythien, à Diane, à Latone & à Minerve Pronée, & demeureroit dans la suite inculte. Aussi-tôt des troupes ayant été mises sur pied, on marcha contre les Acragallides, lesquels furent défaits & traités avec ignominie. On les vendit; leur ville fut ruinée, le port comblé, & le païs dédié conformément à la réponse de l'Oracle. On s'engagea en outre, par le serment le plus exécrable, à ne jamais cultiver ce païs, & à ne pas permettre même à personne de le faire.

ACRAGAS, *Acragas*, Ἄκραγας, ville de Sicile, plus connue sous le nom d'Agrigente. *Voyez* Agrigente.

ACRATE, *Acratus*, Ἄκρατος, (*b*) nom d'un de ces génies, qui accompagnoient Bacchus. On l'avoit représenté à Athénes, dans un endroit qui étoit consacré à Bacchus chantant, & situé sous l'un des portiques, qui regnoient depuis la porte de la ville, jusqu'au céramique. On ne voyoit cependant que son visage, qui étoit en relief sur la muraille. M. l'abbé Gédoyn, d'après Athénée, rapporte que Pisistrate étoit représenté à Athénes sous le nom de Bacchus, ajoûtant que Casaubon a cru que c'étoit sous la forme de cet Acrate, dont il s'agit ici. Au reste, continue le même Écrivain, le mot *Acrate*, selon son étymologie, signifie *pur*, *sans mêlange*; épithéte fort convenable au vin, & par conséquent à Bacchus.

ACRATE, *Acratus*, (*c*) affranchi de Néron. C'étoit un homme disposé à prouver son obéissance servile, par toutes sortes de crimes. Aussi fut-il envoyé par l'Empereur, en Asie & en Gréce, pour enlever non seulement les dons & les offrandes, mais les

(*a*) Æsch. Orat. in Ctesiph. p. 289.

(*b*) Pauf. p. 4. Trad. de Pauf. par M. l'Abb. Gedoy. T. I. p. 9. n. 3. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 163.

(*c*) Crev. hist. des Emp. Tom. II. pag. 411.

ſtatues des dieux. Les temples même de Jupiter Olympien, & d'Apollon Delphien, ne furent pas épargnés. Acrate prit dans ce dernier, cinq cens ſtatues, tant d'hommes que de dieux.

Au reſte, on lui avoit aſſocié pour ce honteux miniſtére, Secundus Carinas, qui étoit cependant un homme de lettres, inſtruit dans les ſciences des Grecs, dont il s'étoit contenté, ſelon la remarque judicieuſe de M. Crevier, d'orner ſon eſprit, ſans en faire paſſer le fruit juſques dans ſon cœur.

ACRATISME, *Acratiſma*, Ἀκράτισμα, (*a*) nom de l'un des quatre repas que les Grecs faiſoient chaque jour. Ils le nommoient encore Dianeſtiſmos. C'étoit le premier des quatre. C'eſt ce que nous appellons le déjeûner. On remarque que le déjeûner des Anciens, ainſi que leur dîner, n'étoit qu'un petit repas, en comparaiſon du ſouper.

ACRATOPHORE, *ou* ACRATOPOTE, *Acratophorus*, vel *Acratopotus*. (*b*) Ce ſont des ſurnoms, qui ont été donnés à Bacchus, & qui ſignifient *celui qui boit le vin pur, & qui le porte bien*. C'étoit, au rapport de Varron, à Phigalie, ville d'Arcadie, qu'il étoit principalement honoré ſous ces dénominations. Le dieu Acrotopote, ſelon Athénée, cité par D. Bernard de Montfaucon, étoit auſſi honoré comme héros, à Munichia.

ACRÉE, *Acræa*, Ἀκραία, (*c*) nom d'une des filles du fleuve Aſtérion qui arroſoit l'Argolide, province du Péloponnèſe en Gréce. Ses ſœurs ſe nommoient Eubée & Proſymne; car les habitans du païs attribuoient trois filles à ce fleuve, & prétendoient que toutes les trois avoient été nourrices de Junon. Une montagne ſituée à l'oppoſite de celle, au pied de laquelle étoit un temple de la Déeſſe, prit le nom d'Acrée. Celui d'Eubée fut donné à cette dernière montagne, & le nom de Proſymne à une grande place qui étoit devant le temple. *Voyez* Eubée, où vous trouverez une belle deſcription de cet édifice.

Du reſte le nom d'Acrée a été donné à pluſieurs divinités, comme on peut le voir dans les articles ſuivans. Celui de Jupiter Acréen renferme l'étymologie de cette dénomination.

ACRÉE [JUNON], *Acræa Juno*, Ἀκραία Ἥρα. (*d*) Junon étoit honorée ſous cette dénomination à Argos, ville du Péloponnèſe en Gréce. Son temple ſe voyoit ſur le chemin qui conduiſoit au haut de la citadelle. A Corinthe, autre ville du Péloponnèſe, Junon étoit auſſi honorée ſous la même dénomination, & on lui ſacrifioit une chévre.

ACRÉE [LE PROMONTOIRE DE JUNON], *Promontorium Ju-*

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 120.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 403.

(*c*) Pauſ. p. 114. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 54.

(*d*) Pauſ. p. 128. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 158.

nonis Acrææ. (a) Ce promontoire ainsi appellé, parce qu'il étoit consacré à cette déesse, étoit situé vis-à-vis Sicyone en Gréce. Il s'étendoit assez avant dans la pleine mer. Il y avoit de-là à Corinthe un trajet d'environ sept mille pas.

L'an 198 avant J. C. dans le tems que les Romains, aidés de troupes auxiliaires, faisoient le siége de Corinthe, Philocles, l'un des lieutenans de Philippe, roi de Macédoine, conduisit au promontoire de Junon Acrée quinze cens soldats par la Béotie. Ils y trouvérent quelques vaisseaux qui les prirent, & les passérent dans un des ports de Corinthe, nommé Léchée.

ACRÉEN [JUPITER], *Jupiter Acræus.* (b) On croit que l'on appelloit ainsi Jupiter, à cause des temples qu'on lui avoit élevés sur le sommet de quelques montagnes. C'est ce qui est marqué par le mot d'Acréen, qui vient du grec ἄκρος, & qui signifie haut, élevé, &c. Selon M. l'abbé Banier, on le nommoit de la sorte, comme qui diroit du promontoire. Cela revient au même.

Les habitans de Smyrne l'honoroient sous ce nom dans un lieu élevé, ainsi qu'on le voit sur deux médailles rapportées par Spon. Les Athamanes l'honoroient aussi sous le même nom. Ils lui avoient dressé un temple auprès duquel Philippe, roi de Macédoine, alla se camper 189 ans avant J. C. & fut arrêté un jour entier par un affreux orage.

ACRÉPHIE, *Acræphia*, (c) Ἀκραίφιον, ville de Gréce dans la Béotie, appellée Acréphnie dans Pausanias, & Acriphie dans Ptolémée. C'étoit une petite ville bâtie sur le mont Ptoüs; on dit qu'elle étoit autrefois du ressort de Thébes. Ce qui est certain, c'est que plusieurs Thébains s'y retirérent, lorsque Thébes fut détruite par Alexandre; car ceux qui ne se sentirent pas assez de force pour suivre les autres jusqu'en Attique, prirent le parti de s'établir là. Il y avoit, dans cette Ville, un temple & une statue de Bacchus qui méritoient d'être vûs. Quinze stades au-delà, on trouvoit le temple d'Apollon surnommé Ptoüs, parce que Ptoüs, fils d'Athamas & de Thémiste, donna son nom au temple & à la montagne, comme Asius le disoit dans ses poësies. Avant l'expédition d'Alexandre contre les Thébains, & la ruine de leur Ville, le dieu rendoit en ce temple des Oracles qui ne trompoient jamais. C'étoit donc une exception à la régle.

Vers l'an 556 de Rome, on trouva un grand nombre de gens de pied d'entre les Romains submergés dans le marais de Copaïde, sur le bord duquel étoit sise la ville d'Acréphie. On tira leurs cadavres de la boue, où ils avoient été enfoncés par le poids des pierres, ou des vases de terre qu'on leur avoit attachés au col; & on

(a) Tit. Liv. L. XXXII. c. 23.
(b) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 2. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 362.
(c) Strab. p. 413, 576. Ptolem. L. III. c. 15. Tit. Liv. L. XXXIII. c. 29. Herod. L. VIII. c. 135.

reconnut que les villes d'Acréphie & de Coronée, avoient eu part à cette action déteſtable, inſpirée par la haine que les Béotiens avoient conçu contre les Romains, depuis le meurtre de leur premier Magiſtrat. Quintius, général des Romains, commença par demander qu'on lui livrât les coupables; & enſuite que pour cinq cens ſoldats qui ſe trouvoient de manque dans ſes troupes, on lui payât cinq cens talens. Mais comme les Béotiens ne le ſatisfaiſoient ni ſur l'un ni ſur l'autre de ces deux articles, & que chaque ville ne le payoit que de belles paroles, en aſſurant que le Conſeil public n'avoit eu aucune part à tout ce qui s'étoit paſſé, il envoya des ambaſſadeurs à Athènes & dans l'Achaïe, pour apprendre à ſes Alliés les raiſons juſtes & légitimes qu'il avoit de déclarer la guerre aux Béotiens; & auſſi-tôt détachant Pub. Claudius avec une partie de l'armée, pour aller du côté d'Acréphie, il alla lui-même avec l'autre aſſiéger Coronée. Mais les Béotiens ayant obtenu la liberté d'aborder Quintius, & de lui faire leurs remontrances, il leur ordonna de livrer les coupables, & de payer, par forme d'amende, trente talens, moyennant quoi on les laiſſa en paix.

ACRES, *Acræ*, Ἄκραι, (*a*) ville de Sicile, que Diodore appelle Acris, & qui fut bâtie par les Syracuſains, ſoixante-dix ans après la fondation de Syracuſe, & vingt ans avant celle de Caſmènes. Elle étoit ſituée à l'occident de Syracuſe ſur la route d'Olympe à Hybla-Héréa. Durant la ſeconde guerre Punique 214 ans avant J. C. Marcellus ſuprit les Siciliens, occupés à leur campement, & les ayant attaqués, dans le tems qu'ils étoient diſperſés de côté & d'autre, & la plûpart ſans armes, il inveſtit leur infanterie, & la défit entièrement. Pour les cavaliers, ayant tenté, plutôt que livré un léger combat, ils s'enfuirent à Acres.

Environ cent ans auparavant, c'eſt-à-dire, du tems d'Agathocle, cette Ville fut priſe par Eumachus, lieutenant d'Archagatus, fils de ce Prince. Après avoir mis à l'encan tous les Citoyens qui, auparavant, ſe gouvernoient eux-mêmes, il livra la place au pillage de ſes ſoldats qu'il rendit par-là très riches.

Les Auteurs ne conviennent pas du nom moderne de la ville d'Acres. Cluvier croit qu'elle étoit au lieu où eſt aujourd'hui le monaſtère, nommé ſainte Marie d'Arcia, entre les villes de Noto & d'Avula, & compte pour une eſpèce de preuve la reſſemblance d'*Acræ* avec *Arcia*. D'autres en placent les ruines, nommées Acré-Monte, à la ſource de la rivière d'Anapo; ce qui n'eſt pas exact, puiſqu'Acré-Monte, n'eſt pas à la ſource de l'Anapo, mais au midi de cette rivière.

ACRIDOPHAGES, *Acridophagi.* (*b*) Ç'a été le nom d'un

(*a*) Thucyd. pag. 414. Ptolem. L. III. c. 4. Tit. Liv. L. XXIV. c. 36. Diod. Sicul. pag. 763.

(*b*) Diod. Sicul. p. 113, 114. Matth. c. 3. v. 4.

peuple qui vivoit de ſauterelles ; ce que veut dire ce mot *Acridophages*, formé de ακρις, *locuſta*, ſauterelle, & φάγω, *comedo*, je mange.

Les Acridophages habitoient près d'un déſert dans l'Éthiopie. Plus petits que les autres hommes, ils étoient encore maigres, & extrêmement noirs. Pendant le printems, les vents d'oueſt pouſſoient avec violence du déſert dans leur canton, des ſauterelles extraordinairement grandes, & remarquables par la couleur ſale & déſagréable de leurs aîles. Le nombre de ces inſectes étoit ſi grand, que ces barbares n'uſoient d'aucune autre nourriture, pendant tout le tems de leur vie. Voici la manière dont ils les prenoient.

A quelques ſtades de leur habitation, on trouvoit une vallée très-large & très-profonde. Ils s'empreſſoient tous de la remplir de bois & d'herbes ſauvages, qui croiſſoient en quantité dans leur païs. Dès qu'ils voyoient paroître cette nuée de ſauterelles, amenées par le vent, ils mettoient le feu à toute cette matière qu'ils avoient amaſſée. La fumée qui s'en élevoit, étoit ſi épaiſſe que les ſauterelles qui traverſoient la vallée, en étoient étouffées, & alloient tomber fort près de-là. Cette chaſſe ayant duré pluſieurs jours, ils faiſoient de grands amas de ces animaux. Et comme leur païs rapportoit beaucoup de ſel, ils en mettoient ſur ces monceaux de ſauterelles en certaine quantité, tant afin de les rendre plus ſavoureuſes, que pour les garder plus long-tems, & juſqu'au retour de la ſaiſon, qui devoit en ramener d'autres. Ainſi ils n'entretenoient point de troupeaux, & ne ſongeoient point à la pêche, d'autant plus qu'ils n'étoient point voiſins de la mer.

Les Acridophages étoient fort légers de corps & fort vîtes à la courſe ; mais leur vie n'étoit pas de longue durée ; & ceux d'entre eux qui vieilliſſoient le plus, ne paſſoient pas 40 ans. La fin de leur vie étoit très-miſérable. Car lorſque la vieilleſſe approchoit, il s'engendroit, dans leurs corps, des poux aîlés, de différentes formes, toutes très-hideuſes. Cette maladie, commençant d'abord par le ventre & par la poitrine, gagnoit en peu de tems tout le corps. D'abord le malade ſentoit une demangeaiſon, qui l'incitant à ſe gratter, lui faiſoit, en quelque ſorte, aimer ſon état, & le conduiſoit par ce plaiſir à de grands maux. En effet, lorſque ces poux, qui s'étoient engendrés au-dedans de ſon corps, cherchoient à ſortir, ils pouſſoient au dehors un ſang corrompu, qui cauſoit de violentes douleurs dans la peau. Le malade travailloit lui-même avec ſes ongles à leur faire des ouvertures, mais en jettant alors des cris lamentables. Enfin ces poux ſortoient les uns après les autres, comme d'un vaiſſeau troué, à travers les plaies, que le malade s'étoit faites lui-même, & ils venoient en ſi grande quantité, que c'étoit une peine inutile que d'entreprendre de les exterminer. On ne ſçauroit dire ſi c'eſt à la nour-

riture dont ils usoient, ou à l'intempérie de l'air qu'ils respiroient, qu'on doit attribuer cette étrange maladie.

A côté de cette nation étoit un païs d'une vaste étendue, & fertile en pâturages. Cet endroit étoit inaccessible & entiérement désert, non qu'il n'y ait eu autrefois des hommes qui l'aient habité ; mais parce que du tems de Diodore de Sicile, une pluie funeste fit tomber sur eux, une quantité prodigieuse de scorpions & d'araignées. On raconte que les habitans entreprirent d'abord de faire périr ces insectes, qui, pour ainsi dire, leur avoient déclaré la guerre ; mais comme le mal étoit insurmontable, d'autant que les morsures de ces bêtes venimeuses causoient subitement la mort, ils furent contraints d'abandonner leur patrie & leur manière de vivre, pour s'enfuir en d'autres lieux.

Au reste, le lecteur, dit Diodore de Sicile, ne doit point regarder ce que nous venons de dire, comme tout à fait incroyable, ni même s'en étonner ; puisque des histoires très-véritables rapportent des choses encore plus surprenantes. En Italie, des rats sauvages sortirent de terre en si grand nombre, qu'ils firent déserter plusieurs cantons. Il vint en Médie tant de passereaux, qui mangérent les grains qu'on y avoit semés, que les habitans furent contraints d'aller en d'autres païs. Des grenouilles qui s'étoient formées dans les nuées, & qui ensuite étoient tombées en manière de pluie, obligérent les peuples, nommés Autoriates, de s'enfuir dans l'endroit qu'ils habitoient encore, dans le tems que Diodore écrivoit. On met au nombre des travaux, qui ont acquis l'immortalité à Hercule, d'avoir éloigné les oiseaux qui s'étoient amassés autour du lac Stymphalide. Il y avoit dans la Libye, quelques villes dont une multitude de lions, sortis du désert, avoit chassés tous les Citoyens. Ces exemples rendent vraisemblable ce que nous avons rapporté plus haut.

Ce que l'on raconte aussi des Acridophages, ne doit pas absolument être pris pour fabuleux. Il peut y avoir eu des Acridophages ; & même encore à présent, il y a quelques endroits du levant, où l'on dit qu'on mange des sauterelles. L'Évangile nous apprend que S. Jean mangeoit, dans le désert, des sauterelles, y ajoûtant du miel sauvage.

Il est vrai que tous les Sçavans ne sont pas d'accord sur la traduction de ἀκρίδες, & ne conviennent pas qu'il faille le rendre par sauterelles. Isidore de Péluse, entr'autres, dans sa 132e épître, parlant de cette nourriture de S. Jean, dit que ce n'étoit point des animaux, mais des pointes d'herbes, & taxe d'ignorance ceux qui ont entendu ce mot autrement. Mais S. Augustin, Béde, Ludolphe & autres, ne sont pas de son avis. Aussi les Jésuites d'Anvers rejettent-ils l'opinion des Ébionites, qui à ἀκρίδες substituent ἐγκρίδες, qui étoit un mets délicieux, préparé avec du miel & de

l'huile; celle de quelques autres qui lisent ἀκάριδες, ou κάριδες, des écrevices de mer, & celle de Béze qui lit ἄχραδες, poires sauvages.

ACRIES, *Acriæ*, Α'κριαι, (*a*) ville du Péloponnèse dans la Laconie. Ce fut, à ce qu'on croit, un certain Acrias de Lacédémone, qui en jetta les premiers fondemens. Elle étoit à trente stades d'Hélos. On y voyoit un fort beau temple de la mere des dieux, & une statue de marbre, qui, de tous les monumens consacrés à cette déesse, étoit vanté comme le plus ancien qui fût dans tout le Péloponnèse; car les Magnésiens qui étoient au nord du mont Sipyle, avoient chez eux, sur la roche Coddine, une statue de la même déesse, qui étoit constamment la plus ancienne de toutes; aussi, disoit-on, que c'étoit Brotée, fils du premier Tantale, qui l'avoit faite.

Les habitans d'Acries faisoient gloire d'avoir eu un de leurs citoyens, nommé Nicoclès, qui remporta deux fois le prix du simple stade aux jeux Olympiques, & cinq fois le prix du stade doublé. Ils lui avoient érigé un monument entre le lieu d'exercice & le port. Du tems de Pausanias, la ville d'Acries étoit occupée par les Éleuthérolacons. Il y en a qui croyent que c'est à présent Ormoas; d'autres distinguent celle-ci d'Acries, qui, selon Bertius, se nomme à présent Frignico.

ACRILLES, *Acrillæ*, (*b*) ville de Sicile, qui est appellée dans Plutarque, Aciles. Pendant la seconde guerre Punique, Hippocrate étant sorti de nuit de Syracuse avec une armée de dix mille hommes de pied & de cinq cens chevaux, passa entre les corps-de-garde des ennemis, c'est-à-dire, des Romains, & alla se camper auprès d'Acrilles. Mais à peine les travaux, pour les retranchemens, étoient-ils commencés, que Marcellus survint tout à coup, & sans donner le tems à l'ennemi de se reconnoître, il força le camp, & s'en rendit maître, après avoir tué plus de huit mille hommes. Cela arriva l'an 538 de Rome.

Il y en a qui croyent que la ville d'Acrilles étoit située entre celles d'Acres & d'Agrigente.

ACRISE, *Acrisius*, Α'κρίσιος, (*c*) fils d'Abas, roi d'Argos, fut pere de Danaë, grand pere de Persée, & frere de Prœtus. Après la mort d'Abas, Acrise & Prœtus, partagérent entr'eux le royaume de leur pere, de sorte qu'Acrise fut roi d'Argos, & que Prœtus eut pour son partage Mydée, Tirynthe & toute la côte maritime de l'Argolide. Acrise régnoit à Argos 1361 an avant J. C. Il y a des Auteurs qui le font contemporain de Bellérophon. Ce sentiment a

(*a*) Pauf. p. 204, 205, 386. Ptolem. L. III. c. 16.

(*b*) Tit. Liv. L. XXIV. c. 35. Plut. Tom. I. pag. 308.

(*c*) Pauf. p. 112, 127. Strab. p. 420. 487. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VI. p. 49, 213. Roll. hist. anc. T. II. p. 10. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. pag. 146. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 197. & *suiv.* Tom. VII. p. 92. & *suiv.* Tom. XVI. pag. 16.

été réfuté par M. Fréret, qui a montré qu'il s'étoit écoulé, entre le regne de l'un & de l'autre, un intervalle de quatre générations, ou de cent trente ans. Acrise, au rapport de Strabon, est le premier, de tous ceux qui sont venus à notre connoissance, qui ait établi ce qui concerne les Amphictyons, qui ait désigné les Villes qui devoient participer à cette dignité, qui leur ait accordé le droit de suffrage, aux unes par elles-mêmes, aux autres en commun avec une ou plusieurs Villes, enfin qui ait marqué en quoi consisteroient les fonctions de ces Juges, & jusqu'où s'étendroient leurs pouvoirs. D'autres, tels que Théopompe, Denys d'Halicarnasse, Pausanias, donnent cependant Amphictyon, roi d'Athènes, pour le fondateur du corps des Amphictyons. Et il l'est effectivement.

Toutefois l'ancien Scholiaste d'Euripide vient à la traverse nous faire part d'un troisième sentiment. C'est vers la fin de son commentaire sur la tragédie d'Oreste, où il remarque que les habitans de Delphes, ayant sur les bras une guerre considérable contre leurs voisins, secouérent le joug de la domination royale, sous laquelle ils avoient vécu jusqu'alors, & implorérent le secours d'Acrise; que ce Prince ayant heureusement terminé cette guerre, institua à Delphes une assemblée toute pareille à celle qu'Amphictyon, fils de Deucalion, avoit établie aux Thermopyles; qu'il ordonna que l'on tiendroit deux marchés ou foires chaque année aux Thermopyles, au lieu qu'auparavant l'on ne s'y assembloit qu'une fois par an; & qu'enfin il publia des loix pour la police de ces assemblées. Qui croire, dit M. de Valois, de tous ces Auteurs? Mais comme ce Commentateur, ajoûte l'Académicien, ne cite point de garant sur un fait de cette importance, & que de tous les anciens Auteurs, il est le seul de ce sentiment, son témoignage ne doit pas être d'un fort grand poids.

Il n'en est pas ainsi, selon le même Académicien, du sentiment de Strabon. Il lui semble qu'il peut aisément se concilier avec celui de Théopompe, de Denys d'Halicarnasse & de Pausanias, quelqu'opposé qu'il paroisse y être. En effet, quoiqu'Amphictyon, *roi* d'Athènes, soit véritablement le fondateur des Amphictyons, quel inconvénient y auroit-il de croire qu'Acrise, roi d'Argos, par la suite des tems, a étendu leurs priviléges; qu'il a augmenté le nombre des Villes qui devoient y envoyer leurs députés; qu'en un mot, il a donné une nouvelle forme à cette Compagnie; & que ce changement l'en a fait regarder depuis comme le fondateur? Ce n'est pas une chose hors de vraisemblance. Dans tous les tems on a vu des restaurateurs qui, ayant par leurs bienfaits mérité le titre de seconds fondateurs, ont insensiblement fait perdre de vue les premiers, & souvent même ont fait oublier jusqu'à leur nom. Tout est rempli d'exemples de cette nature. Mais revenons à la suite de l'histoire d'Acrise.

Ce

Ce Prince, averti par Phémonoé qu'il périroit un jour de la main d'un enfant qui naîtroit de sa fille, crut éviter ce malheur, en renfermant Danaé dans une chambre souterreine, qui étoit comme une cage de fer. Cette Princesse ne laissa pas de se trouver grosse. Les uns disent de Prœtus, les autres de Jupiter. Quoiqu'il en soit, elle accoucha de Persée. Acrise mit la mere & le fils dans un coffre qu'il jetta dans la mer. Mais Persée, porté dans l'isle de Sériphe, y fut élevé, ensorte qu'Acrise, malgré ses précautions, ne put échapper à sa destinée. Voici comme Pausanias raconte cet événement. Acrise ayant appris que Persée n'étoit pas loin d'Argos, & sçachant la réputation qu'il s'étoit faite par beaucoup de belles actions, ne put résister à l'envie de voir ce Héros. C'est pourquoi il se rendit à Larisse sur le fleuve Pénée. Persée, de son côté, plein d'impatience de voir son ayeul maternel, & de gagner son amitié, soit par des paroles obligeantes, soit par des effets, ne manqua pas de venir à Larisse. Là, ce Héros, qui étoit à la fleur de son âge, & qui se sçavoit bon gré d'avoir inventé le jeu du Palet, voulut faire preuve de son adresse devant toute la Ville; mais le malheur voulut qu'ayant jetté son palet de toute sa force, il en atteignit Acrise, que sa destinée avoit conduit là, & qui frappé de ce coup, mourut aussi-tôt. Ainsi se trouva accomplie la prédiction qui lui avoit été faite, sans que la cruauté, qu'il avoit imaginée contre sa fille & contre son petit-fils, l'en pût garantir.

Persée s'étant rendu à Argos, & se reprochant un parricide, qu'il n'avoit cependant commis que par mégarde, il engagea Mégapente, fils de Prœtus, à changer de royaume avec lui. Par ce moyen, ce fut Proetus qu'Acrise eut pour successeur.

ACRITE, *Acrita*, Ἀκρίτας, (*a*) païs, ou espèce de promontoire de Messénie, qui avançoit dans la mer. Vis-à-vis de ce lieu, il y avoit une isle, qui étoit déserte du tems de Pausanias, & que l'on nommoit Théganusse; & selon d'autres Thiganuse, ou Téganuse. Auprès d'Acrite, les Asinéens avoient le port Phœnique, & les isles Œnusses, qui n'étoient pas éloignées. Le promontoire d'Acrite prend aujourd'hui le nom de *Capo di Gallo*.

ACROAMATIQUES, *Acroamaticæ*, Ἀκροαματικαὶ, (*b*) nom qu'Aristote & ses disciples donnoient à de certaines sciences. C'étoient, ainsi qu'il est marqué par cette dénomination, des sciences abstraites, profondes, secretes, &c. dont ils déroboient la connoissance au vulgaire. Alexandre en fut instruit par Aristote. C'est pourquoi, lorsque ce Prince fut passé en Asie, ayant appris que son maître avoit publié quelques livres, renfermant

(*a*) Pauf. pag. 282. Ptolem. L. III. c. 16. Plin. L. IV. c. 12.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 668. Freinsh. Supp. in Q. Curt. L. I. c. 3.

les sciences Acroamatiques, il lui écrivit à ce sujet en ces termes : » Alexandre à Aristote, Salut. » Vous avez mal fait de publier » les sciences Acroamatiques. Car » quel avantage aurons-nous sur » les autres, si ce que vous nous » avez enseigné en secret, vient » à être sçu de tout le monde. » Pour moi, j'aimerois mieux » l'emporter sur les autres, par » la connoissance de ce qu'il y » a de plus abstrait, & de meil- » leur en même-tems, que par » la puissance. Adieu. «

ACROBATES [les], étoient une espèce de Danseurs de corde. On en comptoit de quatre sortes. Les premiers, se suspendant à une corde par les pieds, ou par le col, voltigeoient autour, comme une roue tourne sur son essieu. Les seconds voloient de haut en bas sur la corde, les bras & les jambes étendus, appuyés simplement sur l'estomac. Ceux de la troisième espèce, couroient sur une corde tendue obliquement, ou du haut en bas. Enfin, les derniers étoient ceux, qui non seulement marchoient sur la corde tendue horizontalement, mais qui, encore, faisoient quantité de sauts & de tours, comme auroit fait un danseur sur la terre. Il est fait mention, dans plusieurs anciens Auteurs, de toutes ces différentes sortes de Danseurs de corde.

ACROCÉRAUNIENS [les monts], *Acroceraunia*, Ἀκροκεραύνια. (a) Ces montagnes étoient situées dans la Gréce. Elles commençoient dans la Chaonie, contrée d'Épire, & s'étendoient jusqu'au païs des Molosses, vers le golfe Ambracique. Elles formoient par conséquent une très-longue chaîne, qui cotoyoit les bords de la mer Ionienne.

On trouvoit autrefois dans cet intervalle plusieurs ports considérables, comme Panorme, Onchime, Cassiope, Posidie, Buthrote. Le Célydnus, depuis sa source jusqu'à son embouchure, couloit le long des monts Acrocérauniens. Ils sont appellés Cérauniens dans Strabon, dans Pomponius Méla, & dans Pausanias. Au rapport de ce dernier, la flotte des Grecs, en revenant de Troye, ayant été dispersée par la tempête, les Locriens de Thronium, sur le fleuve Boagrius, & les Abantes de l'isle d'Eubée, avec huit vaisseaux, échouérent à la côte des monts Cérauniens. Ils y bâtirent une ville, qu'ils appellérent aussi Thronium, & ils donnérent le nom d'Abantide au païs qu'ils occupérent. Mais dans la suite, ils en furent chassés par les Apolloniates leurs voisins.

On prétend que les monts Acrocérauniens furent ainsi nommés des deux mots grecs, Ἀκρὸς & κεραυνὸς, qui veulent dire l'un, haut, & l'autre, foudre, parce que, comme ils sont en effet fort hauts, leur sommet en est d'autant plus exposé à être frappé de la foudre.

(a) Strab. pag. 324. Pauf. pag. 332. Ptolem. L. III. c. 14. Plin. L. IV. c. 1. Pomp. Mel. L. II. c. de Maced. Horat. L. I. Ode. 3. v. 20.

On les appelle à présent les montagnes de la Chimère.

ACROCORINTHE, *Acrocorinthus*, Ἀκροκόρινθος, (a) nom de la citadelle de Corinthe, située, ainsi qu'il est marqué par le nom même, au haut d'une montagne, qui commandoit la Ville. Les Corinthiens prétendoient que Briarée adjugea cette montagne au Soleil, & que le Soleil la donna ensuite à Vénus. Sur le chemin il y avoit deux chapelles d'Isis, l'une sous le nom d'Isis la Pélagienne, l'autre sous le nom d'Isis l'Égyptienne; deux autres chapelles de Sérapis, l'une sans aucun surnom, l'autre sous le titre de Sérapis de Canope; plusieurs autels dédiés au Soleil, & un temple consacré à la Nécessité & à la Force, où l'on dit qu'il n'étoit pas permis d'entrer. Au-dessus étoit le temple de la Mere des dieux, où l'on voyoit une colomne & un trône de marbre blanc. Dans un autre temple, consacré aux Parques, à Cérès, & à Proserpine, il y avoit des statues, que l'on tenoit toujours cachées. Il ne faut pas oublier le temple de Junon Bunéa. C'étoit Bunus, fils de Mercure, qui l'avoit bâti, & la Déesse avoit pris de-là son surnom. En entrant dans la citadelle, on trouvoit le temple de Vénus. Sa statue la représentoit armée. On y voyoit aussi une statue du Soleil, & une de l'Amour tenant un arc. Derrière ce temple, il y avoit une fontaine, dont les Corinthiens disoient qu'Asope fit présent à Sisyphe, pour sçavoir de lui ce qu'étoit devenue sa fille Égine, que Jupiter avoit enlevée. Sisyphe, qui en avoit connoissance, promit à Asope de l'en instruire, à condition qu'il donneroit de l'eau à la citadelle. C'est ce que fit Asope; & Sisyphe lui révéla le secret. Mais il en fut puni dans les enfers. D'autres pensent que c'étoit la fontaine de Pirène, dont il lui avoit fait présent, & que celle qui couloit dans la Ville, venoit de la même source. C'est à cette fontaine, dit-on, que le cheval Pégase fut pris par Bellérophon, dans le tems qu'il y buvoit.

Enfin, en sortant de la citadelle, du côté de la montagne, on trouvoit la porte Ténée, & dans le voisinage un temple de Lucine. Outre cela, on voyoit de-là le Parnasse & l'Hélicon, deux montagnes célébres chez les Poëtes, fort hautes & toujours couvertes de neiges. Cette citadelle se voit encore aujourd'hui à Corinthe, ville qui est en la dépendance des Turcs.

ACROLITHOS, *Acrolithos*, statue colossale, que le roi Mausole fit placer au haut du temple de Mars, en la ville d'Halicarnasse. Cette statue fut faite par l'excellent ouvrier Télochares, ou comme quelques-uns estiment, par Timothée.

ACRON, *Acron*, (b) Grec

(a) Strab. p. 379. Pauf. p. 93. Plin. L. IV. c. 4. Pomp. Mel. L. II. c. de Maced. Tit. Liv. L. XXXIII. c. 31.

(b) Virg. Æneid. L. X. v. 719. & seq.

d'origine. Comme il étoit sur le point de s'engager dans les nœuds de l'hymen, il partit de l'ancienne ville de Coryte, pour se rendre à l'armée des Troyens, ayant Énée à leur tête. Dès que Mézence, général des troupes ennemies, eut apperçu de loin son panache brillant, & son écharpe de pourpre, présens de l'épouse qui lui avoit été promise, s'étant jetté au milieu des escadrons, il tomba sur ce malheureux guerrier, & le massacra. Pour lui, il frappa en expirant, la terre de ses pieds, & le sang qu'il versa, inonda ses armes brisées.

ACRON, *Acron*, Ἄκρων, (a) roi des Céniniens, du tems de la fondation de Rome. C'étoit un Prince courageux, & expérimenté dans le métier de la guerre. En effet, Romulus, pour procurer des femmes à ses sujets, qui n'en avoient point, enleva par ruse, les filles des Sabins, & de quelques autres peuples des environs, du nombre desquels étoient les Céniniens. Pendant que les chefs de ces peuples étoient occupés à des pourparlers avec les Romains, Acron, qui s'étoit toujours défié des entreprises de Romulus, voyant encore ce ravissement des filles de ses sujets, jugea qu'après un coup aussi hardi, il se rendroit redoutable à ses voisins, & qu'on ne pourroit le supporter, si cette action demeuroit impunie. Il fut donc le premier à lui déclarer la guerre, & se mit en campagne, avec une nombreuse armée. Romulus, de son côté, marcha à sa rencontre.

Quand ils furent assez près l'un de l'autre, pour pouvoir s'entrevoir, ils se déférent à un combat d'homme à homme, au milieu des deux armées, qui en seroient témoins sans branler. En même-tems Romulus, adressant sa priere à Jupiter, fait vœu de lui dédier en personne les armes de l'ennemi, s'il lui accorde de le vaincre. A peine avoit il achevé de prononcer ces mots, qu'il attaque Acron, & le tue. Son armée fut aussi-tôt mise en déroute, & la Ville capitale prise, sans faire la moindre résistance. Denys d'Halicarnasse, & Tite-Live, sont d'accord avec Plutarque, sur le succès de cette expédition; mais ils ne le sont pas sur la manière dont elle se passa; car au lieu de cet ordre de bataille, concerté de part & d'autre, ils disent que Romulus prit les Céniniens au dépourvû, comme ils étoient venus en désordre ravager la campagne; qu'il les tailla en piéces; & qu'étant entré dans leur ville, pêle-mêle avec les fuyards, il la prit d'emblée. Ces deux mêmes Auteurs ne conviennent plus entr'eux, lorsqu'il s'agit de la mort d'Acron. Suivant Denys d'Halicarnasse, Romulus le tua, dans le tems qu'il venoit pour le chasser de la ville de Cénines, dont il s'étoit rendu

(a) Plut. Tom. I. pag. 26, 27, 302. Tit. Liv. L. I. c. 10. Dionys. Halic. L. II. c. 9. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 39. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. VII. p. 119, 120.

maître. Suivant Tite-Live, ç'avoit été dans l'action même, qui précéda la prise de cette place.

Quoiqu'il en soit, Romulus, selon Plutarque, ne fit aucun mal à ceux qui se trouvérent dans la Capitale. Il se contenta de leur ordonner de détruire leurs maisons, pour venir demeurer à Rome, où il leur donna les mêmes droits qu'avoient les autres habitans. Et pour s'acquitter du vœu qu'il avoit fait à Jupiter, de manière que son offrande fût reçue favorablement, & présentât néanmoins un spectacle agréable à son peuple, il coupa un chêne, grand & droit, qui se trouva fort à propos dans le camp. Il en forma une espèce de trophée, auquel il suspendit les armes d'Acron. Puis, s'étant ceint la robe, & couronné la tête de laurier, & ayant les cheveux épars, il se mit en marche, suivi de l'armée, portant le chêne sur son épaule droite, & faisant retentir les airs de mille chants de victoire. C'est ainsi qu'il entra dans Rome, au milieu des cris de joie, que poussoient tous les citoyens, en le recevant. Voilà quelle fut l'origine des triomphes Romains. Pour le trophée, il fut consacré à Jupiter Férétrius, du mot latin *ferire*, qui veut dire, *frapper*, *tuer*, &c.

ACRON, *Acron*, (a) ville de la Terre Sainte, dans la tribu de Juda. On la voyoit dans la partie méridionale de cette tribu.

ACRONÉE, *Acroneus*, Ἀκρόνεως, (b) nom d'un Capitaine, dont il est parlé dans l'Odyssée.

ACROPATE, *Acropatos*, (c) Seigneur qui vécut du tems d'Alexandre le Grand. Dans le partage que Perdiccas fit de l'Empire de ce Prince, après sa mort, le gouvernement de la grande Médie, échut à Acropate. Tel est le sentiment de Justin. Q. Curce est d'un sentiment contraire. C'est Pithon, selon lui, qui fut établi gouverneur de cette Province. Le sentiment de Justin paroît être plus fondé, étant appuyé de plusieurs autorités, comme de celles de Diodore de Sicile, qui donne à Acropate le nom d'Atrapas, & de Strabon, qui l'appelle Atropate, & qui assure que le païs prit de lui le nom d'Atropatie.

Il en fit en effet un royaume séparé du reste de la Médie, qu'il défendit contre les incursions des Macédoniens. Et en ayant été élu premier Roi, il y établit si bien sa domination, que ses successeurs, du tems de Strabon, se maintenoient encore dans la possession de la royauté, ayant contracté des alliances avec les rois d'Arménie, de Syrie, de Parthie.

ACROPOLE, *Acropolis*, Ἀκρόπολις, (d) nom de la cita-

(a) Josu. c. 19. v. 43.
(b) Homer. Odyss. L. VIII. v. 111.
(c) Just. L. XIII. c. 4. Q. Curt. L. X. c. 10. Diod. Sicul. p. 628. Strab. p. 523.
(d) Paus. p. 48. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 222, 223. Tom. VII. pag. 305.

delle d'Athénes. Le quartier où elle étoit située, composoit autrefois toute la Ville. Cette citadelle fut particulièrement consacrée à Minerve. C'étoit le champ de bataille, où elle avoit triomphé de Neptune; & l'on y montroit encore, du tems de Pausanias, des rejettons de son olivier, les impressions du trident de Neptune sur le rocher, & les restes de l'eau qui en étoit sortie. Il semble que cet Auteur, qui déclare avoir vu tout cela de ses propres yeux, se soit particulièrement attaché à décrire ce qui regardoit Minerve en cet endroit, ses temples particuliers, ceux qu'elle y avoit en commun avec Vulcain & avec Neptune, ses différentes statues, l'institution de ses fêtes & de ses prêtresses, les monumens de sa naissance mystérieuse & de son triomphe, les honneurs qu'on lui rendoit, sous les noms d'Hygia, de Vénus, de la Victoire, & enfin, jusqu'à son char & à sa lampe d'or, qui brûloit toujours devant ses autels.

On remplissoit d'huile cette lampe au commencement de chaque année, sans qu'il fût besoin d'y toucher davantage, quoiqu'elle fût allumée nuit & jour. Cela venoit de ce que la mêche étoit faite de lin de Carpasie, ville de l'isle de Chypre, le seul que le feu ne consumoit point. Au-dessus étoit une grande palme de bronze qui, s'élevant jusqu'à la voute, dissipoit aisément la fumée. C'étoit l'ouvrage de Callimaque, lequel, quoiqu'il ne fût pas de la force des grands ouvriers, ne laissoit pas de les surpasser tous en une certaine finesse d'art. Minerve s'intéressoit d'une manière particulière à la conservation de l'olivier de l'Acropole. Le miracle qu'on dit qu'elle fit en sa faveur, en est une preuve. Hérodote raconte que cet arbre ayant été réduit en cendre avec le temple où il etoit, reprit vigueur, & repoussa en moins d'un jour un rejetton de deux coudées, après un sacrifice offert à la Déesse.

La porte méridionale de l'Acropole, ainsi que le temple de Théſée, fut bâtie par Cimon, fils de Miltiade, après que ce général eut rapporté de Skyros les cendres de Théſée; ce qui arriva dix ans après la bataille de Salamine. Cet endroit de l'Acropole étoit celui, par où les Perses forcérent le retranchement construit par ceux des Athéniens, qui restérent dans la citadelle, & qui refusérent de s'embarquer avec Thémistocle.

ACRORIES, *Acrorii*, (*a*) Ἀκρώρειοι, ville de Gréce dans la Triphylie, qui étoit un canton de l'Élide, province du Péloponnèse. Xénophon fait mention de cette Ville en plus d'un endroit. De la manière dont il en parle, il y a lieu de présumer qu'elle n'étoit pas éloignée de celle de Lasion.

ACRORION [le mont], (*b*) *Acrorion Mons*, Ἀκρούριον ὄρος. Du tems de Plutarque, on l'ap-

(*a*) Xenoph. pag. 492, 515.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 757.

pelloit aussi Galate. Le mont Acrorion étoit situé dans la Phocide en Gréce. On voyoit au pied de cette montagne, un village nommé Pharyges.

ACROSTICHE, *Acrostichis*, (*a*) du Grec, ἄκρος, *summus*, *extremus*, qui est à une des extrémités, & στίχος, *versus*, vers. On donne le nom d'Acrostiche à une sorte de poësie, dont les vers sont disposés de telle manière, que chacun commence par une des lettres du nom d'une personne, d'une devise, ou de tout autre mot arbitraire.

Nos premiers Poëtes françois avoient tellement pris goût pour les Acrostiches, qu'ils avoient tenté tous les moyens imaginables d'en multiplier les difficultés. On en trouve, dont les vers, non seulement commençent, mais encore finissent par la lettre donnée; d'autres où l'Acrostiche est marqué au commencement des vers & à l'hémistiche. Quelques-uns vont à rebours, commençant par la première lettre du dernier vers, & remontant ainsi de suite jusqu'au premier. On a même eu des sonnets Pentacrostiches; c'est-à-dire, où le même Acrostiche, répété jusqu'à cinq fois, formoit comme cinq différentes colomnes.

Acrostiche est aussi le nom que donnent quelques Auteurs à deux épigrammes de l'Anthologie, dont l'une est en l'honneur de Bacchus, & l'autre en l'honneur d'Apollon. Chacune consiste en vingt-cinq vers, dont le premier est le précis de toute la piéce; & les vingt-quatre autres sont remplis d'épithétes commençant toutes dans chaque vers par la même lettre de l'Alphabet; c'est-à-dire, par *A*, dans le second vers, par *B*, dans le troisième, & ainsi de suite, jusqu'à Ω; ce qui fait pour chaque dieu quatre-vingt-seize épithétes.

Il y a apparence qu'à la renaissance des lettres sous François I, nos Poëtes qui se piquérent beaucoup d'imiter les Grecs, prirent de cette forme de poësie, le dessein des Acrostiches, qu'on trouve si répandus dans leurs écrits, & dans ceux des rimeurs qui les ont suivis, jusqu'au régne de Louis XIV. C'étoit affecter d'imposer de nouvelles entraves à l'imagination, déjà suffisamment resserée par la contrainte du vers, & chercher un mérite imaginaire dans des difficultés qu'on regarde aujourd'hui, & avec raison, comme puériles.

On se servoit aussi dans la Cabale des lettres d'un mot, pour en faire les initiales d'autant de mots différens. S. Jérôme dit que David employa contre Seméi un terme, dont chaque lettre signifioit un nouveau terme injurieux; ce qui revient à nos Acrostiches.

ACROSTOLION, *Acrostolion*, Ἀκροστόλιον, (*b*) nom d'une piéce de vaisseau, qui se trouvoit au bout de la proue & de la poupe. On l'appelloit encore Corymbe. S'il faut en croire Callixène, cité par D. Bern. de Montfaucon d'après Athénée, Ptolémée Phi-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. IX, pag. 46.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 211, 252, 253.

lopator avoit fait faire un vaisseau prodigieux, dont l'Acrostolion qui étoit sur la proue, s'élevoit au-dessus de la mer jusqu'à quarante-huit coudées, & celui qui étoit sur la pouppe, jusqu'à cinquante-trois.

ACROTATE, *Acrotatus*, Ἀκρότατος (*a*) fils de Cléomène, & frere de Cléonyme, étoit grand pere de celui dont il est parlé dans l'article suivant. Lorsque les députés envoyés par la république d'Agrigente, ville de Sicile, pour demander à ceux de Lacédémone un général capable de conduire la guerre, qu'on alloit entreprendre contre Agathocle, furent arrivés dans la Laconie, ils rencontrérent Acrotate, déjà haï d'un assez grand nombre de jeunes Lacédémoniens, & par conséquent très-disposé à accepter de l'occupation hors de son païs. Car, au sortir de la bataille que les Lacédémoniens avoient perdue contre Antipater, comme le Sénat con[illegible]moit à relever de l'ignominie ceux qui en étoient échappés, Acrotate s'étoit opposé seul à ce décret; & par-là il s'étoit attiré la haine, non seulement de ceux qui avoient subi la rigueur de la Loi, mais encore d'un grand nombre d'autres Citoyens; de sorte qu'ayant conspiré entr'eux, ils vinrent jusqu'à s'attrouper pour le battre; & ils ne cessoient de lui faire essuyer d'autres affronts. C'est par cette raison que ravi de trouver l'occasion d'un commandement étranger, il accepta avec joie l'offre des Agrigentins. Ainsi, se jettant dans cette entreprise sans le consentement des Éphores, il fit voile avec peu de vaisseaux pour Agrigente. Mais poussé par les vents dans la mer Adriatique, il aborda au territoire des Apolloniates. Il y trouva leur capitale assiégée par Glaucias, roi d'Illyrie, auquel il persuada de faire plutôt un traité d'alliance avec cette nation.

Acrotate passant de-là à Tarente, amena les habitans de cette ville jusqu'à s'intéresser à la délivrance de Syracuse, & à lui fournir, pour cet effet, une vingtaine de vaisseaux; car son nom & la famille royale dont il sortoit, donnoit alors un grand poids à ses paroles & à ses invitations. Les Tarentins en étoient encore à faire leurs préparatifs dans cette vue, qu'il partit le premier pour Agrigente, où il prit le commandement militaire; & flattant d'abord le peuple d'espérances les plus heureuses, il fit attendre à tout le monde la prochaine destruction du tyran. Mais on s'apperçut bientôt qu'il n'étoit capable d'aucune action digne, ni de sa patrie, ni de son sang. Au contraire se laissant découvrir comme plus cruel & plus meurtrier que les tyrans mêmes, il se rendit odieux à la multitude. Outre cela, renonçant à la frugalité de Lacédémone, il s'abandonna impudemment à toutes sortes de voluptés, & on l'auroit pris plutôt pour un Perse, que pour un Spartiate. Enfin, après avoir consumé une grande partie du trésor public, ou par sa mauvai-

(*a*) Paus. p. 29. Diod. Sicul. p. 709, 710. Roll. hist. anc. Tom. IV. p. 233.

ſe adminiſtration, ou même par ſon infidélité, il invita à un repas Soſiſtrate, le plus illuſtre des Bannis de Syracuſe, & qui avoit ſouvent conduit des armées. Dans ce repas, il le tua lâchement & en trahiſon, n'ayant d'ailleurs aucun lieu de ſe plaindre de lui, & n'ayant en vue que de ſe délivrer d'un homme intelligent, & capable d'appercevoir les mauvaiſes intentions d'un général, ou de tout homme qui eſt à la tête d'une République.

Dès qu'on eut appris ce meurtre, tous les Exilés s'aſſemblérent autour de lui; & tout le monde le regardoit avec horreur. On commença par lui ôter le commandement, & pluſieurs amaſſoient des pierres, pour les lui jetter. Ainſi la crainte le fit diſparoître, & dès la nuit ſuivante il s'embarqua pour la Laconie. Il mourut du vivant de ſon pere, ne laiſſant d'autre fils qu'Arée, ou Aréus.

ACROTATE, *Acrotatus*, Ἀκρότατος, (a) fils d'Aréus, roi de Sparte, étoit un Prince beau & bienfait, qui vécut environ 250 ans avant J. C. Cléonyme, ſon grand oncle paternel, avoit épouſé dans un âge fort avancé une très-belle femme, appellée Chélidonie. Cette jeune femme conçut une violente paſſion pour Acrotate, lorſqu'il étoit encore à la fleur de ſa jeuneſſe. Celui-ci n'y fut pas inſenſible; ce qui rendit le mariage de Cléonyme non ſeulement fort triſte, mais encore très-honteux pour lui, car il étoit également tranſporté d'amour & de jalouſie. De plus, ſa honte devint publique, & il n'y eut pas un Spartiate qui ne ſçût & n'approuvât le mépris que ſa femme avoit pour lui. Il faut obſerver que Cléonyme n'étoit pas aimé à Sparte. Animé donc d'un vif deſir de ſe venger, & de ſes citoyens injuſtes, & de ſa femme infidele, il mena Pyrrhus, roi d'Épire, contre la Ville avec une nombreuſe armée. Ce Prince en forma le ſiége, aidé de ſon fils Ptolémée.

Dans le moment que les Gaulois, au nombre de deux mille, commandés par ce jeune Prince, s'aviſérent, pour s'ouvrir un paſſage, de relever & de dégager les roues des chariots, Acrotate s'étant apperçu le premier de ce danger, traverſa promptement la Ville avec trois cens ſoldats qu'il prit avec lui; & faiſant un grand circuit, il alla prendre Ptolémée par les derrières, ſans être découvert, parce qu'il marcha par des chemins creux. Il tomba bruſquement ſur les derniers, & les força de tourner tête, pour combattre contre lui. Dans ce mouvement ſubit, ayant perdu leur rang, & étant mis en déſordre, ils s'entrepouſſoient les uns les autres, & tomboient la plûpart dans le foſſé & autour des chariots. Enfin, après un long combat, qui leur coûta beaucoup de ſang, ils furent repouſſés, & obligés de prendre la fuite. Les vieillards & la plûpart des femmes

(a) Plut. Tom. I. pag. 403, 404, 796, 797. Pauſ. pag. 23, 168, 169, 900. Roll. hiſt. anc. Tom. IV. pag. 233, 236. Traduct. de Pauſ. par M. l'Abb. Gedoy. Tom. II. pag. 186.

étoient de l'autre côte de la tranchée, & voyoient avec admiration ce courage intrépide d'Acrotate. Pour lui, couvert de sang & tout fier de sa victoire, il retourna à son poste au milieu des louanges & des applaudissemens des femmes Spartiates, qui relevoient sa valeur, & portoient envie à la gloire & au bonheur de Chélidonie; Preuve que les dames de Sparte, remarque M. Rollin, n'étoient pas fort délicates sur le point de la chasteté conjugale. On peut ajoûter que leurs maris n'en étoient guere plus touchés. Car une troupe de vieillards, selon Plutarque, ayant suivi Acrotate, crioit à haute voix : *continue, Acrotate .... donne seulement des enfans braves à Sparte.*

Sous la domination d'Aristodème, Acrotate à la tête d'une armée de Lacédémoniens fit une irruption dans le païs des Mégalopolitains. Il y eut un grand combat entre ces deux peuples, & beaucoup de monde tüé de part & d'autre. Cependant les Arcadiens eurent l'avantage. Acrotate périt en cette occasion avec un grand nombre de Lacédémoniens. Ainsi ce Prince ne succéda point à son pere. Tel est, il est vrai, le sentiment de Pausanias. Mais Plutarque, dont l'autorité n'est pas d'un moindre poids, assure qu'Aréus avoit été tué auparavant auprès de Corinthe, & que son fils étoit monté sur le trône de Sparte, après sa mort.

Au reste, l'erreur de Pausanias vient de ce qu'il attribue cette irruption dans le territoire de Mégalopolis, à l'Acrotate précédent, qui mourut en effet avant son pere. Mais Plutarque ne pense pas en cela comme Pausanias. L'opinion de Plutarque a été embrassée par M. l'abbé Gédoyn, dans une note que celui-ci a insérée dans sa traduction de Pausanias. Ces deux autorités m'ont paru préférables à celle de ce dernier Écrivain, laquelle a été suivie cependant par un Lexicographe moderne.

ACROTÉRIA, *Acroteria.* Ce sont dans les médailles les signes d'une victoire, ou l'emblême d'une Ville maritime. Ils consistoient en un ornement de vaisseau recourbé.

ACROTHOON, *Acrothoon,* Ἀκρόθοον, (a) ville de Thrace, située, comme cela est marqué par son nom, sur le mont Athos. Ses habitans étoient un mêlange de différens Peuples, mais Pélasgiens pour la plûpart. Durant la guerre du Péloponnèse, ils embrassérent le parti des Lacédémoniens, en se rendant à Brasidas, un de leurs plus célébres généraux. Selon Pomponius Méla, la vie des Acrothooniens étoit plus longue de moitié, que celle des peuples qui habitoient dans d'autres païs. La ville d'Acrothoon n'étoit pas considérable, & elle n'existoit plus dès le tems de Pline & de Pomponius Méla. Certains croyent que la ville d'Apollonie fut bâtie au

(a) Herod. L. XVII. c. 22. Thucyd. p. 325. Pomp. Mel. L. II. c. de Thrac. Plin. L. IV. c. 10. Carte de la Gréce, par M. Dany.

même endroit, où étoit celle d'Acrothoon; mais c'est une erreur, la ville d'Apollonie ayant été construite loin de la position de l'autre.

Le nom d'Acrothoon se lit diversement dans les Auteurs. Pline écrit, Acrothoon; Pomponius Méla, Acroathon; Thucydide, Acrothoos; Hérodote, Acrothoon. Cette Ville fut l'une de celles que les Perses, sous la conduite de Xerxès, entreprirent de détacher du continent, pour en faire des isles. Hérodote donne une description des moyens qu'on employoit pour cela. Cette description est rapportée à l'article de la ville de Dion. *Voyez* Dion.

On trouve dans Moréri, à l'article d'Acroathon, que cette ville porte à présent le nom de *Cima di monte sancto*. Est-ce qu'on l'auroit rétablie dans les siécles postérieurs?

Vers la pointe orientale où étoit renfermé le mont Athos, on voyoit un cap ou promontoire, appellé Acroathon. C'est peut-être ce promontoire qui se nomme aujourd'hui *Cima di monte sancto*.

ACTÉ, *Acte*, Ἀκτὴ, (*a*) canton du Péloponnèse, selon Plutarque, qui dit en parlant de Démétrius: » S'étant avancé dans le » Péloponnèse, il attira dans son » parti ce qu'on appelle Acté, » ainsi que l'Arcadie, au lieu qu'il » racheta cens talens Mantinée, » Argos, Sicyone & Corinthe. « Et ailleurs le même Plutarque s'exprime ainsi: » Cléomène, » aussi-tôt que ceux qui habi» toient ce qu'on nomme Acté, » se furent joints à lui, & qu'ils » lui eurent livré les Villes, en» toura Acrocorinthe d'un mur » & d'une circonvallation. « Il est aussi parlé du même païs dans Diodore de Sicile.

ACTÉ, *Acte*, Ἀκτὴ, (*b*) autre canton situé dans la Thrace. Il s'étendoit depuis le fossé que le roi de Perse avoit fait tirer, jusqu'à la mer, y compris le mont Athos; c'est-à-dire, que c'est toute cette presqu'isle où l'on trouve cette montagne. Dans ce canton, on a vu plusieurs villes, comme Sané, colonie d'Andriens, Thysse, Cléones, Acrothoon, Olophyxe & Dion. C'étoient, au reste, de petites Villes, habitées par différentes nations. Ces Villes se rendirent pour la plûpart à Brasidas, capitaine Lacédémonien, pendant la guerre du Péloponnèse. Il n'y eut que Sané & Dion, qui refusérent d'embrasser le parti des Lacédémoniens. C'est pourquoi leur territoire fut alors ravagé.

ACTÉ, *Acte*, (*c*) nom d'une Affranchie pour laquelle Néron conçut de la passion. Deux jeunes hommes de bonne mine, Othon & Claude Sénécion, en étoient les confidens. Cette passion diminua peu à peu l'autorité d'Agrippine sa mere; ce qui fut cause qu'étant toujours incapable de modération, elle s'emporta contre son

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 900, 1046. Diod. Sicul. pag. 633.

(*b*) Thucyd. pag. 325.

(*c*) Tacit. annal. L. XIII. c. 12, 13. L. XIV. c. 1. Crev. hist. des Emp. Tom. II. pag. 506.

fils avec beaucoup de furie, sans lui donner le tems de se repentir, ou de se dégoûter de ce premier attachement, lui reprochant, au contraire, de lui donner une vile esclave pour bru. Elle fit tant, que pressé par la violence de son amour, il rompit tout commerce avec elle, & lui ôta entièrement sa confiance, pour la donner à Sénéque, lequel avoit engagé un de ses amis, nommé Annéus Sérénus à prêter son nom à Néron pour cacher ses premiers amours, en se déclarant l'amant d'Acté, & en donnant ouvertement à cette fille les présens, que le Prince lui envoyoit en secret.

Agrippine changeant alors de batteries, tâcha de regagner l'amitié de son fils, & lui offrit pour cela d'être elle-même sa confidente. En un mot, pour conserver son autorité, cette mere poussa l'impudence jusqu'à se présenter plusieurs fois à Néron vers le milieu du jour, lorsqu'il étoit dans la plus grande chaleur de la débauche, parée de ses plus beaux ornemens, & dans la résolution de s'abandonner à lui. Déjà ils étoient sur le point de commettre le crime, lorsque Sénéque en ayant été averti, pour éloigner une impudique par le moyen d'une autre, fit entrer Acté. Celle-ci s'exposant au péril, pour délivrer Néron de celui qui le menaçoit, lui déclara qu'on publioit déjà dans la Ville un crime, dont sa mere se faisoit honneur, & que les soldats paroissoient disposés à secouer le joug d'un Empereur, profane & incestueux.

On dit que cette Affranchie étoit d'Asie, & que Néron prit de-là occasion d'assurer qu'elle descendoit d'Attale, roi de Pergame, pour rehausser par ce moyen l'éclat de sa naissance. Après la mort de ce Prince, Acté, avec ses deux nourrices, recueillit ses cendres, & les porta dans le tombeau des Domitius, ses ancêtres paternels.

ACTÉE, *Actæus*, Ἀκταῖος, (a) fut, au rapport de Pausanias, le premier roi d'Athènes. M. l'abbé Gédoyn remarque que cet Auteur ne parle en cette occasion que des Rois, qui ont regné depuis le déluge d'Ogygès; car Ogygès ou Ogygus a été le premier roi de l'Attique. Il y eut de son tems un déluge, qui dépeupla tellement le païs, que durant près de deux cens ans, nul Prince n'eut envie d'y regner. Ce fut ensuite, continue M. l'abbé Gédoyn, qu'Actée s'empara du royaume de l'Attique; païs qui prit le nom de ce Prince.

Il avoit eu une fille, qui fut mariée à Cécrops. Celui-ci, après sa mort, monta sur le trône, & fonda, avec la colonie qu'il avoit amenée d'Égypte, douze villes, ou plutôt douze bourgs, dont il composa le royaume d'Athènes.

ACTÉE, *Actæa*, Ἀκταίη, (b)

(a) Pausan. pag. 4. Strab. pag. 397. Traduct. de Pauf. par M. l'Abb. Gedoy. Tom. I. pag. 9. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 64.

(b) Hom. Iliad. L. XVIII. v. 41. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 71.

nom de l'une des Néréides, qui étoient des nymphes marines, filles de Nérée & de Doris. *Voyez* Néréides.

ACTÉON, *Actaon*, Ἀκταίων, (*a*) étoit fils d'Aristée & d'Autonoé, fille de Cadmus. Son éducation fut confiée aux soins de Chiron. Dans la suite, il eut le malheur de se voir déchiré par ses propres chiens. Diodore de Sicile rapporte que la cause de ce malheur vint, selon quelques-uns, de ce qu'étant dans le temple de Diane, il dit qu'il vouloit faire son festin de nôces, du tribut de la chasse qu'il apportoit à la Déesse; & selon d'autres, de ce qu'il s'étoit vanté d'être plus habile chasseur que Diane même. Quoiqu'il en soit, ajoûte Diodore de Sicile, il n'est pas surprenant que la Déesse se soit irritée de l'un ou de l'autre discours; & ce fut avec justice qu'elle se vengea si rigoureusement d'un homme qui venoit jusques dans son temple, braver le choix qu'elle avoit fait de la virginité, ou qui se vantoit de surpasser dans l'art de la chasse, une Déesse à qui les dieux cédoient à cet égard.

Ovide décrit cette triste aventure sous la parabole d'une vaine curiosité, ainsi que Pausanias. » Si vous prenez, dit celui-ci, le » chemin de Mégare, vous trou» verez sur la droite une fontaine, » & un peu plus loin une roche, » dite la roche d'Actéon, parce » qu'Actéon, après s'être fatigué à » la chasse, venoit se reposer en ce » lieu, d'où il pouvoit aisément » voir Diane lorsqu'elle se baignoit » dans la fontaine voisine. Le poë» te Stésichore dit que la Déesse » le couvrit d'une peau de cerf, » & qu'elle le fit mettre en piéces » par ses chiens, pour le punir de » ce qu'il vouloit épouser Séme» lé. Mais sans recourir à aucune » divinité, poursuit Pausanias, » pour moi je croirois que ses » chiens devinrent enragés, & » que ne connoissant plus leur » maître, ils se jettérent sur lui » & le déchirérent. « C'est sans doute, d'après le sentiment de Pausanias, que M. l'abbé Banier dit que, quoique cette catastrophe ait été exprimée d'une manière poëtique, elle n'en est pas moins réelle, soit qu'Actéon eût été en effet déchiré par ses chiens, devenus enragés, soit qu'ayant marqué quelque mépris pour la Déesse, on l'eût regardé comme un impie.

Si nous en croyons les Orchoméniens, on voyoit autrefois le phantôme d'Actéon sur une roche; & ce spectre causoit beaucoup de mal & d'effroi dans le païs. Pour en être délivrés, ils consultérent l'oracle de Delphes, qui leur conseilla de chercher quelque reste de la dépouille mortelle d'Actéon, & de le couvrir de terre. Il leur conseilla aussi de faire faire en bronze l'image de ce spectre, & de l'attacher à la roche avec des liens de fer. Ils suivirent ce conseil. Pausanias assure qu'il

(*a*) Diod. Sicul. p. 195. Pauf. p. 545, 600, 667. Ovid. Metam. L. III. c. 4. Plut. Tom. I, pag. 568. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 127. *& suiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I, pag. 93, 151.

avoit vu lui-même cette statue représentant le spectre d'Actéon, attaché à une grosse roche.

Enfin à Delphes on voyoit sur un des anciens monumens sans nombre, dont cette Ville étoit décorée, la figure d'Actéon & celle de sa mere. Ils étoient représentés, tenant un faon de biche, assis sur une peau de cerf, ayant un chien de chasse couché à leurs pieds. C'étoient autant de symboles, qui avoient du rapport à la vie d'Actéon, & à la manière dont il mourut.

ACTÉON, *Actæon*, Ἀκταίων, (a) fils de Mélissus, & petit-fils d'Abron. C'étoit un jeune homme d'une grande beauté, mais en même-tems d'une sagesse extraordinaire, en quoi il surpassoit tous ses camarades. Il fut aimé de plusieurs, moins vertueux que lui, & en particulier d'Archias de Corinthe, qui, comme descendant d'Hercule, étoit le plus riche & le plus puissant d'entre ses Concitoyens. Il essaya d'abord de gagner le jeune Actéon par des présens & par des promesses magnifiques. Mais cette voie ayant été rendue inutile par la vigilance du pere, & par la sagesse de l'enfant même, il assembla un grand nombre de ses camarades, pour enlever de force celui qui résistoit à ses insinuations & à ses prieres. S'étant donc enivré un jour avec sa troupe, il s'abandonna à cet excès de fureur, d'aller avec eux jusques dans la maison de Mélissus pour en arracher son fils. Le pere & tous ses gens se réunirent bientôt pour s'opposer à cette violence. Pendant la chaleur de la querelle & de l'action, l'enfant mourut, sans qu'on y prît garde, entre les mains de ceux qui le défendoient contre ses ravisseurs. Quand on apperçut ce malheur, on admira, en pleurant l'enfant, la conformité de sa fortune avec le sort de celui dont il portoit le nom; car l'un & l'autre ont perdu la vie par ceux-mêmes, qui étoient disposés à la défendre. C'est une allusion à la fable d'Actéon déchiré par ses chiens, ainsi qu'on le voit dans l'article précédent.

Cependant, Mélissus porta le cadavre de son fils à Corinthe, & en demanda justice; mais la faction des Bacchiades, dont Archias étoit le chef, étant trop puissante, tout ce qu'il put faire, fut d'exciter les assistans à la compassion. Phrynique, fils de Polyphradmon, avoit composé, selon Suidas, plusieurs tragédies, dont l'une étoit intitulée *Actéon*.

ACTÉON, *Acteon*, (b) nom d'un cheval du soleil. Il prenoit, selon D. Bern. de Montfaucon, son nom de la clarté du soleil, lorsqu'il a fait une partie de sa course vers les neuf ou dix heures, & que n'ayant plus un atmosphère si épais à percer, il répand sa lumière plus pure.

ACTES [les Actes des Apôtres], *Actus Apostolorum*, (c)

(a) Plut. Tom. I. pag. 568. Tom. II. pag. 772, 773. Traduct. de Diod. de Sicil. par M. l'Abb. Terras. Tom. II. pag. 370, 371.

(b) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 119.

(c) Act. Apost. c. 1. & seq. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Let. T. III. p. 100.

πράξεις τῶν Ἀποστόλων, Livre Canonique du nouveau Testament, qui, selon M. Fourmont, fut d'abord composé en langue Syriaque, & selon d'autres [& c'est le plus grand nombre] en Grec. S. Luc est regardé comme l'auteur de cet ouvrage sacré, dont le style est plus pur que celui des autres ouvrages canoniques du nouveau Testament. C'est parce que S. Luc possédoit mieux la langue Grecque que l'Hébraïque ; & on remarque qu'il a employé toujours la Version des Septante, dans les citations de l'Écriture. Le livre des Actes des Apôtres fut mis au nombre des livres Canoniques, par le Concile de Laodicée. Depuis, il a toujours été regardé comme tel, par toutes les Églises.

On ignore le tems précis auquel S. Luc composa ce Livre. Mais on convient qu'il l'écrivit après son Évangile, & qu'il ne put le faire qu'après les deux années de séjour de S. Paul à Rome ; c'est-à-dire, vers l'an 62, ou 63 de l'Ére Chrétienne, puisqu'il y parle de ce séjour. Quoiqu'il en soit, S. Luc, après avoir rapporté dans son Évangile, les actions de J. C., voulut aussi laisser à l'Église, celles de ses Apôtres, & de ses premiers Disciples, avec la maniere pleine de merveilles, dont le S. Esprit avoit formé cette même Église, que le Sauveur venoit de racheter au prix de son sang. Ainsi le Livre des Actes des Apôtres, n'est autre chose que l'histoire de l'Église naissante, qui comprend un espace d'environ trente ans, à commencer à l'Ascension de notre Seigneur.

Il est adressé à Théophile, auquel S. Luc avoit déjà adressé son Évangile. On y voit l'accomplissement de plusieurs promesses de J. C., son Ascension, la Descente du S. Esprit, les premières prédications des Apôtres, avec les prodiges par lesquels elles furent confirmées, un tableau admirable des mœurs des premiers Chrétiens ; enfin, tout ce qui se passa dans l'Église, jusqu'à la dispersion des Apôtres, qui se partagérent pour porter l'Évangile dans tout le monde. Depuis le point de cette séparation, S. Luc abandonne l'histoire des autres Apôtres, dont il étoit trop éloigné, pour s'attacher particulièrement à celle de S. Paul, qui l'avoit choisi pour son disciple, & pour compagnon de ses travaux. Il suit cet Apôtre dans toutes ses missions, & jusqu'à Rome même, où certains pensent que les Actes furent composés.

On croit que le principal dessein de S. Luc, dans la composition de son ouvrage, étoit d'opposer une véritable histoire des Actes des Apôtres, & de la fondation de l'Église, aux faux Actes, & aux fausses relations que l'on commençoit déjà à répandre de son tems. Il y a eu en effet différens ouvrages, portant pour titre, *Actes des Apôtres* ; ou bien de quelque Apôtre seulement. C'est ainsi qu'on a vu les Actes de S. Pierre, les Actes de S. Paul, les Actes de S. Jean

l'Évangéliste, les Actes de S. André, &c. Mais l'Église a fait un si grand cas de la fidélité & des lumières de S. Luc, qu'elle a méprisé tous les autres Actes, qui ont paru avant ou après lui, pour n'adopter que ceux qu'il avoit composés. Les Marcionites, les Manichéens, & quelques autres hérétiques, les rejettoient, parce qu'ils y trouvoient leurs erreurs trop distinctement condamnées. Selon S. Augustin, l'Église, recevant avec édification cet ouvrage, le faisoit lire tous les ans dans l'assemblée des Fideles. S. Chrysostome se plaint que de son tems ce livre étoit trop peu connu, & qu'on en négligeoit trop la lecture. Quant à ce Pere, il en releve fort les avantages, & il prétend, avec raison, qu'il n'est pas moins utile que l'Évangile.

Selon S. Épiphane, le livre des Actes des Apôtres fut traduit par les Ébionites, du Grec en Hébreu, c'est-à-dire, en Syriaque, qui étoit la langue commune des Juifs de la Palestine. Mais ces hérétiques le corrompirent, en y mêlant plusieurs faussetés, & plusieurs impiétés injurieuses à la mémoire des Apôtres. S. Jérôme assure qu'un certain Prêtre d'Asie ajoûta aux vrais Actes, les voyages de S. Paul, de Ste Técle, & l'histoire d'un prétendu baptême donné à un lion. Tertullien raconte que S. Jean l'Évangéliste ayant convaincu ce Prêtre, d'avoir altéré la vérité dans ce récit, il s'en excusa, en disant qu'il l'avoit fait pour l'amour qu'il portoit à S. Paul. Ces nouveaux Actes furent rejettés comme apocryphes, par le pape Gélase. Ceux dont il a été parlé, & plusieurs autres de cette espèce, ont été rangés dans la même classe, ayant eu pour auteurs des Hérétiques, qui y répandoient le venin de leurs erreurs.

ACTES [les], (a) en poësie, sont les diverses parties, qui composent une piéce dramatique. Ce mot vient du latin, *Actus*, qui, dans son origine, veut dire la même chose que le *Drama*, δρᾶμα, des Grecs : Ces deux mots venant des verbes *Ago*, & δράω, qui signifient *faire* & *agir*. On a ainsi nommé les piéces de théatre, pour marquer que tout s'y passe en action, à la différence de l'Épopée, où tout se raconte. Ce mot, δρᾶμα, convient à toute une piéce de théatre; au lieu que celui d'*Actus* en latin, & d'*Acte* en françois, a été restreint, & ne s'entend que d'une seule partie du poëme dramatique. On peut définir l'Acte, *une partie d'une tragédie, ou d'une comédie, séparée d'une autre partie, par un intermede.* Ce qui fait que l'Acte finit, c'est l'interruption de l'action théatrale. Cette interruption produit un vuide. Les Anciens remplissoient ce vuide par des danses, & des chants. Aujourd'hui, on le remplit par la symphonie.

(a) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. VIII. pag. 188. *& suiv.*

On

On convient qu'une tragédie doit toujours être divisée en plusieurs Actes, soit parce que la conduite de la piéce l'exige absolument, soit pour donner quelque relâche à l'attention des spectateurs, soit pour leur procurer plus de plaisir par la variété. Mais en combien d'Actes doit-elle être partagée ? Tous ceux qui nous ont donné des régles sur cette matière, ou de leur chef, ou en expliquant Aristote, disent que la tragédie doit être composée de cinq Actes ; mais aucun d'eux, excepté M. l'abbé d'Aubignac, ne s'est embarassé, selon M. l'abbé Vatry, de nous dire sur quoi est fondée cette maxime, qu'ils nous donnent, & qui passe aujourd'hui pour incontestable.

M. l'abbé Vatry dit lui-même les raisons que l'on a eues, de régler qu'il y auroit toujours cinq Actes. On prétend que cette maxime fut établie d'après les observations faites sur ce qui pouvoit plaire, ou déplaire aux spectateurs; & qu'ensuite la pratique constante de tous les Poëtes, & l'autorité des Critiques, l'ont rendue inviolable. Ainsi, on la fonde sur trois raisons, dont la première est l'expérience ; la seconde, l'exemple de nos grands Poëtes ; la troisième, les préceptes des meilleurs Critiques. Voici, selon M. l'abbé d'Aubignac, poursuit notre Académicien, comment l'expérience a appris que la tragédie devoit toujours être partagée en cinq Actes. 1.o On a reconnu qu'elle devoit avoir une certaine longueur. 2.o Qu'elle devoit être divisée en plusieurs parties ou Actes. On a ensuite fixé la longueur de chaque Acte. Il a été facile, après cela, d'en déterminer le nombre. On a vu, par exemple, qu'une tragédie devoit être environ de quinze ou seize cens vers, partagés en plusieurs Actes; que chaque Acte devoit être environ de trois cens vers; on en a conclu que la tragédie devoit avoir cinq Actes.

M. l'abbé Vatry s'étend ensuite sur chacune des parties de ce raisonnement, pour le mettre dans tout son jour ; ce qui lui donne occasion de montrer que non seulement la division en cinq Actes, mais la division même en Actes, fut inconnue à plusieurs anciens Auteurs. » Il est vrai, dit-il, » que dans toutes les tragédies, » qui nous restent des Grecs, » l'action est interrompue de tems » en tems sur le théatre, & que » les Acteurs occupés hors de la » scene, ou gardant le silence, » font place aux chants du chœur; » ce qui produit des intermedes » & de véritables Actes ; mais » qu'il y ait toujours quatre intermedes, & toujours cinq » Actes, c'est de quoi il ne paroît » pas qu'ils se soient fort embarrassés. On les chercheroit en» vain dans les tragédies Grecques, qui nous restent ; & si » dans les nouvelles éditions, » elles se trouvent divisées en » cinq Actes, c'est aux Éditeurs, » & aux Commentateurs, qu'il » faut attribuer ces divisions, & » nullement aux originaux. Je

» remarquerai même ici, que de » tous les Anciens, qui ont cité » quelque passage de comédie, ou » de tragédie Grecque, il n'y en » a aucun, qui l'ait désigné par » l'Acte d'où il est tiré, comme » on le peut voir dans Athénée » sur-tout, qui cite une infinité » de Poëtes comiques ; ce qui » prouve que les Grecs n'avoient » point fait attention à ce parta- » ge de la tragédie, en un cer- » tain nombre d'Actes. «

Il n'est pas si facile de rendre un compte exact de la pratique des Romains. Leurs meilleures tragédies ne sont point venues jusqu'à nous ; & il y a trop peu d'intelligence du théatre dans celles de Sénéque, pour en conclure quelque chose de bien assuré sur la question présente. Un passage de Cicéron pourroit faire croire qu'ils se dispensoient quelquefois de la régle des cinq Actes. C'est la fin de la première lettre à Quintus, son frere. Quintus avoit été pendant deux années Proconsul d'Asie ; il alloit l'être encore une troisième fois. Et Cicéron, après beaucoup d'avis qu'il lui donne, pour se bien conduire dans sa charge, finit, en disant qu'il faut que dans cette troisième année de son gouvernement, il se surpasse lui-même, & qu'elle ressemble au troisième Acte, que les bons Poëtes & les bons Acteurs s'efforcent de concert à rendre beaucoup plus beau & plus parfait que les premiers. Cette troisième année étoit la dernière que Quintus devoit gouverner l'Asie ; & la comparaison qu'en fait Cicéron, avec le troisième Acte, semble insinuer que de son tems le troisième Acte étoit quelquefois le dernier.

Au reste, tout concourt d'ailleurs à nous prouver que chez les Romains, les tragédies étoient toujours divisées en cinq Actes. Mais il n'en est pas ainsi des Grecs, qui ne se sont pas astreints à suivre scrupuleusement cette régle. Ce qu'on peut dire, c'est qu'à prendre le mot d'Acte, selon la définition qui en a été donnée, leurs tragédies ont presque toujours six Actes, & quelquefois sept. Ce sont donc les Romains, qui ont employé les premiers la division des piéces dramatiques en plusieurs Actes. Chaque Acte se subdivisoit en plusieurs scenes. Pour M. l'abbé Vatry, il conclud de toute sa discussion, que le nombre des cinq Actes convient pour l'ordinaire ; mais qu'une tragédie peut en avoir quelqu'un de plus, ou de moins, si le sujet le demande.

ACTES [les], *ou* LES REGISTRES JOURNAUX, (*a*) contenoient tout ce qui se passoit de mémorable dans la ville de Rome. Il paroît que ces Actes Journaux ressembloient à nos ouvrages périodiques, connus aussi sous le nom de Journaux ; car on les lisoit dans les provinces, ainsi que dans les armées Romaines.

On remarque que l'empereur

(*a*) Crev. hist. des Emp. Tom. II. pag. 458. Tom. IV. pag. 500, 501.

Commode, toutes les fois qu'il faisoit quelque chose de bas, de honteux, de cruel, quelque Acte de gladiateur, de maître de débauche, ordonnoit qu'il en fût fait mention dans les Actes Journaux. C'est par cette voie que nous sçavons que ce Prince a combattu trois cens soixante-cinq fois, du vivant de son pere, & sept cens trente-cinq fois depuis sa mort; & qu'il a remporté mille palmes, mille victoires dans ces indignes combats. Il en étoit si glorieux, que s'étant approprié le colosse du Soleil, dont il fit ôter la tête pour y mettre la sienne, il voulut que l'on inscrivît sur la base, au lieu des titres de la Souveraine puissance, celui de *Vainqueur de mille Gladiateurs*.

ACTEURS, *Actores*, (a) ceux qui jouoient les différens rôles d'une piéce de théatre. A Rome, ce furent d'abord les Auteurs mêmes, qui représentoient leurs piéces. Cet usage changea dans la suite. Ceux qui leur succédérent, prirent le nom d'Acteurs. Ce n'étoient pas, comme chez les Grecs, des hommes libres, qui se destinoient à une profession, laquelle, parmi eux, n'avoit rien de bas dans l'opinion publique, & n'empêchoit pas celui qui l'exerçoit de remplir des emplois honorables. Les Acteurs, à Rome, étoient ordinairement des esclaves étrangers, ou nés dans l'esclavage. Ce ne fut donc que l'état vil de la personne, qui avilit la profession. Le Latin n'étoit pas leur langue maternelle, & ceux même qui étoient nés à Rome, ne devoient parler qu'un Latin altéré, par la langue de leurs peres & de leurs camarades. Il falloit donc que les maîtres, qui les dressoient pour le théatre, commençassent par leur donner la vraie prononciation, soit par rapport à la durée des mesures, soit par rapport à l'intonation des accens; & il est probable que dans les leçons qu'ils leur donnoient à étudier, ils se servoient des notes dont les Grammairiens postérieurs ont parlé.

Lucien rapporte qu'autrefois un même Acteur chantoit & dansoit tout ensemble; mais que comme on s'apperçut que le mouvement empêchoit la respiration, l'on trouva plus à propos de faire chanter les uns & danser les autres. L'on ne conteste pas cette assertion. Mais il n'en est pas de même d'une autre, que quelques-uns adoptent. C'est de sçavoir si la récitation & le geste, qui doit l'accompagner, furent partagés entre deux Acteurs; de maniere que l'un fit les gestes, tandis que l'autre récitoit. M. Duclos, dans un de ses mémoires sur cette matière, montre que cela n'eut jamais lieu chez les Romains, parce qu'il auroit été en effet bizarre de séparer la récitation, qui peut seule guider le geste, & le rendre convenable à l'action théatrale, & que d'ailleurs le geste

(a) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 124. T. IV. p. 132, 134, 136, 137, 144, 145, 454, 455. T. VIII. p. 222. T. XVII. p. 210, 211. T. XXI. p. 191. & suiv.

vif & varié, leur étant naturel, n'exigeoit pas de leur part plus d'attention, qu'on ne lui en donne aujourd'hui.

Quoiqu'il en soit, ce qu'il y avoit de plus singulier dans les Acteurs, c'étoit leur équipage; c'est-à-dire, leurs divers habillemens, leurs différentes chaussures, & sur-tout les différens masques dont ils se servoient. Ce ne fut d'abord, ainsi que tout le monde sçait, qu'en se barbouillant le visage, que les premiers Acteurs se déguisérent. Ils s'avisérent dans la suite de se faire des espèces de masques, avec des feuilles d'Arcion; plante que les Grecs nommérent, à cause de cela, προσώπιον, & qui étoit aussi quelquefois nommée *personata*, chez les Latins. Enfin, lorsque le Poëme dramatique eut toutes ses parties, la nécessité où se trouvérent les Acteurs, de représenter des personnages de différent genre, de différent âge, de différent sexe, les obligea de chercher quelque moyen de changer tout d'un coup de forme & de figure. Et ce fut alors qu'ils imaginérent des masques, & des habits de théatre, jusqu'à quatre sortes, qui étoient propres & particuliers aux genres comique, tragique, satyrique & orchestrique, & si différens, par leur forme & leur caractère, que les mêmes Acteurs paroissoient non seulement d'autres hommes, mais encore des hommes d'une autre espèce, selon les piéces qu'ils représentoient.

On vient de voir qu'un des principaux motifs, pour lesquels les Acteurs avoient eu recours aux masques, venoit de l'obligation où ils se trouvoient de représenter des personnages de tout sexe; c'est qu'anciennement il n'y avoit point d'Actrices, & que c'étoient par conséquent les hommes qui jouoient les rôles de femmes, qui se rencontroient dans leurs piéces. Un autre avantage que l'on y trouvoit, c'est qu'un Acteur pouvoit, par le secours des masques, jouer plusieurs rôles, sans qu'on s'en apperçût, & que c'étoit d'ailleurs non seulement un moyen d'épargner aux spectateurs l'ennui de voir toujours les mêmes visages, mais encore de multiplier, pour ainsi dire, les Acteurs. Le masque ne couvroit pas cependant un Acteur de telle manière, que l'on n'apperçût dans ses yeux sous le masque même, la passion qui le possédoit.

On remarque que quelque instrument accompagnoit toujours l'Acteur qui récitoit, & préludoit même, avant que ce dernier commençât à se faire entendre. C'étoit pour l'ordinaire des flûtes. Et il ne faut pas s'imaginer que ces flûtes ne servissent qu'à remettre l'Acteur de tems en tems sur le ton, & qu'elles ne jouassent que pour lui rendre à peu près le même service, que Gracchus tiroit d'un joueur de flûte, tandis qu'il haranguoit. Un seul passage de Lucien peut servir à détromper ceux qui penseroient ainsi. C'est Hermonides qui parle à son maître Timothée. » Je voudrois, dit-il, » avoir le même succès que vous

» eûtes, lorsqu'à votre arrivée de
» Béotie, vous accompagnâtes
» de la flûte le comédien qui
» jouoit les fureurs d'Ajax. Vous
» jouâtes mieux de la flûte qu'il
» ne chanta, & vous l'emportâ-
» tes sur lui. «

Au reste, quoique les Acteurs à Rome fussent, ainsi qu'il a été observé, de condition basse & méprisable, ils ne laissoient pas d'être considérés, sur-tout quand la vertu se trouvoit jointe à leur profession. L'amour que le peuple avoit pour le théatre, ne lui permettoit pas de mettre des bornes aux récompenses qu'il leur donnoit, témoin Roscius, ce comique célébre; car on dit que les Magistrats usoient à son égard d'une grande libéralité. Il en recevoit en effet par jour, pour lui seul, mille deniers; ce qui, suivant le rapport de la monnoie Romaine à la nôtre, faisoit en dix ans cent cinquante mille écus. Mais si Roscius s'attiroit une si grande récompense, il avoit en même-tems la générosité de la remettre aux Magistrats, & de la sacrifier au public; & lorsque Cicéron plaida pour lui, il y avoit dix ans que Roscius montoit gratuitement sur le théatre; ce qui prouve que dès qu'un homme a connu le prix de la gloire, toute autre récompense n'a plus d'attrait pour lui.

Il y avoit chez les Romains une sorte d'Acteurs, différens de ceux, dont il a été question jusqu'ici. C'étoient ceux qui représentoient les Atellanes. Les Atellanes étoient des piéces, dont le dialogue n'étoit point écrit. Ainsi on les jouoit d'imagination sur un *Scenario*, dont on convenoit. Ces piéces, quoique d'un ordre inférieur, n'étoient jouées que par la jeunesse Romaine, qui, en se réservant cette espèce de plaisir, ne permettoit pas qu'elles fussent représentées par des comédiens de profession. Les Acteurs des Atellanes étant donc des citoyens, en conservoient aussi tous les droits. Ils servoient dans les légions; ils n'étoient point exclus de leur tribu; ils jouissoient enfin de toutes les prérogatives de citoyen. Le peuple n'avoit pas le droit de les faire démasquer, ni de les punir. Les commentateurs, tels que Casaubon, se sont donc trompés, lorsqu'ils ont supposé que les priviléges, dont jouïssoient les Acteurs des Atellanes, n'avoient d'autre principe que la nature de ces piéces, qui étoient semées de plaisanteries fines, sans offrir aucune idée de libertinage & d'obscénité. Si la dignité des Acteurs eût dépendu de celle des piéces qu'ils représentoient, les comédiens qui jouoient dans la tragédie & dans la comédie noble, auroient du jouïr par préférence des prérogatives de citoyen. Cependant ils en étoient exclus; parce qu'étant nés dans l'esclavage, ils ne devenoient pas plus privilégiés, quoiqu'ils jouassent dans les piéces du genre le plus noble.

La différence qu'on mettoit entre les uns & les autres, ne venoit donc pas du caractère des piéces, mais de la différente condition des Acteurs. Les comédiens n'étoient

réputés infames à Rome, que par le vice de leur naissance, & non pas à cause de leur profession. Et si elle n'eût été exercée que par des hommes libres, ils auroient eu autant de considération, qu'ils en avoient en Gréce, où les comédiens étoient de condition libre.

ACTIA, *Actia*, Ἀττία, (*a*) étoit sœur de Jules César, premier empereur des Romains. Elle eut pour pere M. Actius Balbus, & pour mere Julie. C. Octavius l'ayant épousée en secondes nôces, en eut un fils qui succéda à Jules César dans l'empire Romain, & qui est connu dans l'Histoire, sous le nom de César Auguste. La naissance de cet Empereur a donné lieu à bien des fables. Il y en a qui disent que C. Octavius étant venu tard au Sénat, & s'étant excusé sur les couches de sa femme, Nigidius Figulus s'écria : *Votre femme vient de nous donner un maître*. D'autres rapportent qu'Actia s'étant endormie dans le temple d'Apollon, eut un songe dans lequel il lui sembloit qu'elle avoit commerce avec un dragon, & que le tems de son accouchement étant arrivé, elle eut un autre songe, dans lequel elle se figuroit que ses entrailles étoient enlevées au ciel, & répandues sur toute la terre ; présage de la puissance que son fils Auguste devoit avoir.

Après la mort d'Octavius, Actia se remaria à M. Philippus ; & elle en eut L. Philippus, qui fut élevé avec l'empereur Auguste ; & que Caligula fit depuis mourir. Actia mourut elle-même durant le premier Consulat d'Octave Auguste, son fils, l'an de Rome 711.

ACTIENNES [les années], sont celles que l'on commença à compter de l'époque de la bataille d'Actium, d'où elles ont pris leur nom. C'est ce qu'on appelle encore l'Ére d'Auguste, parce que ce fut ce prince qui gagna en personne cette célébre bataille d'Actium. *Voyez* Actium.

ACTIENS, *Actia*, Ἄκτια, (*b*) Jeux qu'on célébroit en l'honneur d'Apollon. Ils avoient pris leur nom du promontoire d'Actium, où étoit un temple de ce dieu. On dansoit pendant la célébration de cette fête, & on tuoit un bœuf pour les mouches, qui s'étant rassasiées de son sang, s'envoloient & ne revenoient plus.

ACTIENS, *Actia*, τὰ Ἄκτια. (*c*) Sorte de Jeux. Auguste, selon Suétone, après la victoire qu'il remporta sur Marc-Antoine, fit bâtir la ville de Nicopole, & y établit ces jeux en l'honneur d'Apollon, pour y être renouvellés tous les cinq ans. Dion Chrysostôme ajoûte que dans leur célébration, on admettoit les combats Gymniques, ceux de la musique & la course à cheval ; que ce Prince leur donna le nom d'Actiens du promontoire de ce nom, où Apollon étoit spécialement honoré ; qu'il en commit le soin

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 883. Roll. hist. Rom. Tom. VI. pag. 448.

(*b*) Strab. pag. 325. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 517, 518.

(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. p. 159. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. V. p. 278. *& suiv.*

aux quatre colléges des Prêtres ; sçavoir, des Pontifes, des Augures, des Septemvirs, & des Quindécimvirs ; & qu'on les célébra ensuite à Rome dans le stade qu'on fit pour cela dans le champ de Mars.

Il paroît par ces deux Auteurs qu'Auguste fut l'instituteur de ces jeux ; mais Strabon plus exact nous apprend qu'on les célébroit au promontoire d'Actium long-tems avant lui, comme on peut le voir dans l'article précédent, & qu'il ne fit que les renouveller, en rendre le spectacle plus solemnel, & en établir la reprise tous les cinq ans ; au lieu qu'auparavant on les représentoit tous les trois ans. On y couronnoit les vainqueurs comme dans les autres jeux. *Voyez* Actium.

ACTIF, *Activus*, Active, *Activa*, terme de grammaire. Un mot est Actif, quand il exprime une action. *Actif* est opposé à *Passif*. L'agent fait l'action, le patient la reçoit. *Le feu brûle ; le bois est brûlé*. Ainsi *brûle* est un terme Actif, & *brûlé* est un terme passif. Les verbes réguliers ont un participe Actif, comme *lisant*, & un participe passif, comme *lû*.

Il y a des verbes Actifs & des verbes passifs. Les verbes Actifs marquent que le sujet de la proposition fait l'action, comme *j'enseigne*. Les verbes passifs, au contraire, marquent que le sujet de la proposition reçoit l'action ; qu'il est le terme, ou l'objet de l'action d'un autre, comme *je suis enseigné*.

On dit que les verbes ont une voix Active & une voix passive ; c'est-à-dire, qu'ils ont une suite de terminaisons, qui exprime un sens Actif, & une autre liste de désinences, qui marque un sens passif ; ce qui est vrai sur-tout en Latin & en Grec ; car en François, & dans la plûpart des langues vulgaires, les verbes n'ont que la voix Active. Ce n'est que par le secours d'une périphrase, & non par une terminaison propre, que nous exprimons le sens passif. Ainsi en Latin, *amor*, *amaris*, *amatur*, & en Grec, φιλέομαι, φιλέη, φιλέεται, veulent dire, *je suis aimé*, ou *aimée*, *tu es aimé*, ou *aimée*, *il est aimé*, ou *elle est aimée*.

Au lieu de dire *voix Active* ou *voix passive*, on dit *à l'Actif*, *au passif*. Alors *Actif* & *passif* se prennent substantivement, ou bien on sousentend *sens*. *Ce verbe est à l'Actif* ; c'est-à-dire, qu'il marque un sens Actif. Les véritables verbes Actifs ont une voix Active & une voix passive. On les appelle aussi Actifs transitifs, parce que l'action qu'ils signifient, passe de l'agent sur un patient, qui est le terme de l'action, comme *battre*, *instruire*, *louer*.

Il y a des verbes qui marquent des actions, qui ne passent point sur un autre objet, comme *aller*, *venir*, *souper*, *dormir*. Ceux-là sont appellés Actifs intransitifs, & plus ordinairement neutres, c'est-à-dire, qu'ils ne sont ni Actifs transitifs, ni passifs ; car *neutre* vient du Latin, *neuter*, qui veut dire ni l'un, ni l'autre. C'est ainsi qu'on dit d'un nom, qu'il est neutre, c'est-à-dire, qu'il n'est ni masculin ni féminin.

ACTION, en matière de poësie, se dit proprement de ce qui fait le sujet, ou la matière d'un poëme. *Voyez* Poëme.

ACTION [l'], *Actio*, en matière d'éloquence, étoit, chez les Anciens, la même chose que la prononciation. *Voyez* Pronociation.

ACTION, *Actio*, (a) en matière de droit, étoit, chez les Romains, un nom commun à toutes les procédures. Quand les deux parties se trouvoient à l'audience, le demandeur proposoit son Action, conçue selon la formule qui lui convenoit. Car les conclusions de chaque Action étoient renfermées dans des formules tellement propres à chacune, qu'il n'étoit pas permis de s'en écarter d'une syllabe. On prétend que C. N. Fulvius, qui de greffier, devint Édile, l'an de Rome 449, fut l'Auteur de ces formules. Mais l'empereur Constantin les abrogea toutes. La formule de l'Action étant réglée, le demandeur prioit le Préteur de lui donner un tribunal ou un juge; s'il lui donnoit un juge, c'étoit ou un juge proprement dit, ou un arbitre. S'il lui donnoit un Tribunal, c'étoit celui des Commissaires, qu'on appelloit *Recuperatores*, ou celui des Centumvirs.

Le juge qui étoit donné de l'ordonnance du Préteur, connoissoit de toutes sortes de matières, pourvu que l'objet fût peu important; mais il ne lui étoit pas permis de s'écarter tant soit peu de la formule de l'Action. L'arbitre connoissoit des causes, qu'on appelle de bonne foi & arbitraires. Quelquefois dans les arbitrages on consignoit une somme d'argent, qu'on appelloit compromis, *compromissum*. C'étoit un accord fait entre les parties, de s'en tenir à la décision de l'arbitre, sous peine de perdre l'argent déposé.

Il arrivoit souvent que plusieurs Actions concouroient pour la même cause. Par exemple, pour cause de larcin, quelqu'un pouvoit agir par revendication, ou par condiction furtive, ou bien en condamnation de la peine du double, si le voleur n'avoit pas été pris sur le fait, ou du quadruple, s'il avoit été pris sur le fait. Deux Actions étoient pareillement ouvertes à celui, qui avoit empêché d'entrer dans sa maison, l'Action en réparation d'injure, & l'Action pour violence faite; & ainsi dans les autres matières.

Il y avoit ce qu'on appelloit les Actions prétoriennes; c'est-à-dire, les procédures faites sous un Préteur. Elles ne subsistoient ordinairement que durant l'année de son exercice.

ACTION ou ACTIA, *Action* vel *Actia*, (b) sorte de fête d'Apollon, dont le temple étoit sur le promontoire d'Actium. C'est de-là que la fête prenoit son nom. On y dansoit en l'honneur d'Appollon, & on y célébroit aussi des jeux, appellés les jeux Actiens. *Voyez* Actiens.

ACTIQUE, *Actica*, Ακτικὴ, (c) païs de la Gréce, qui fut ainsi appellé d'Actée, ancien roi d'Athénes. Ce païs a porté d'autres noms. *Voyez* Attique.

(a) Coût. des Rom. par M. Nieup. p. 72, 123, 124.

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 206.

(c) Strab. pag. 397.

ACTIS, *Actis*, Ἀκτίς, (a) l'un de ceux, qu'on appelloit Héliades. C'étoient sept freres, qu'on disoit fils du Soleil. Ils se distinguérent des autres hommes par divers genres de connoissances, & sur-tout par l'astronomie. Ils firent une science de la navigation, & partagérent l'année en saisons. Actis étant passé en Égypte, y bâtit la ville d'Héliopolis en l'honneur du Soleil, son pere, & enseigna le cours des astres aux Égyptiens. *Voyez* Héliades.

ACTIS, *Actis*, Ἀκτὶς, (b) nom d'un chien de chasse. Ce nom signifie rayon. *Voyez* Chiens de chasse.

ACTIUM, *Actium*, Ἄκτιον, (c) ville de l'Acarnanie en Gréce, située sur le golfe Ambracique. On croit qu'elle avoit pris le nom d'une colonie d'Athéniens, qui en jettérent les premiers fondemens. Cette Ville est célébre par la bataille, qui termina la querelle entre Auguste & Antoine, & qui pour cela est regardée avec raison comme le vrai fondement de l'empire Romain. On place ce fameux événement au 2 de Septembre de l'an de Rome 723.

On dit qu'Auguste, pour en perpétuer la mémoire, fit rebâtir & agrandir en même-tems la ville qu'on appella depuis Nicopole, terme grec, qui veut dire la ville de la Victoire; & qu'ayant dépeuplé Calydon & toute l'Étolie, il en transféra les habitans dans sa nouvelle Ville, qu'il orna d'une infinité de statues, enlevées aux Acarnaniens & à d'autres peuples du canton. Il institua, ou plutôt, selon d'autres, il renouvella des jeux, connus sous le nom de jeux Actiens, qui se célébrérent depuis tous les cinq ans. Ces jeux devinrent dans la suite des plus considérables, & furent même placés, ainsi que les jeux Capitolins, à côté des quatre jeux sacrés de la Gréce. Et ces six jeux se sont toujours conservé une très-grande supériorité sur tous les autres; de sorte que les Villes qui en vouloient établir chez elles, avec la permission des Empereurs, regardoient comme une chose très-glorieuse pour elles, que leurs jeux fussent formés, ou sur le modele de quelqu'un des quatre anciens jeux sacrés de la Gréce, ou sur le modele des jeux Actiens, ou sur celui des jeux Capitolins, ou enfin sur le modele de tous ces jeux ensemble.

On ajoûte qu'Auguste fit aussi rétablir l'ancien temple d'Apollon, & qu'il y déposa les marques de son triomphe; c'est-à-dire, les dépouilles de la flotte ennemie; mais que ce ne fut pas pour ce dieu, parce qu'il les consacra à Neptune & à Mars, qui l'avoient si bien servi dans cette occasion. Ce temple d'Apollon, surnommé Actius, étoit situé sur une hauteur auprès du détroit; & au bas de

(a) Diod. Sicul. pag. 397.
(b) Xenoph. pag. 987.
(c) Strab. pag. 324, 325, 450. Pausf. pag. 333, 468. Ptolem. L. III. c. 14. Plin. L. IV. c. 1. Pomp. Mel. L. II. c. de Maced. Tit. Liv. L. XLIV. c. 1. Roll. Hist. anc. Tom. V. pag. 448. Hist. Rom. Tom. VIII. pag. 534, 535. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. V. p. 273, 278, 279, 282.

que les jeux Isthmiques étoient les seuls, où il n'avoit point été couronné, parce que les manes vengeurs des Molionides; c'est-à-dire, des enfans de Molione & d'Actor, ne permettoient pas aux Éléens de prendre part à ces spectacles.

ACTOR, *Actor*, Ἄκτωρ, (a) fils de Pisidie & de Myrmidon, roi de Thessalie, succéda à son pere. Ayant pris en mariage Égine, fille d'Asope, qui avoit déjà eu Eacus de Jupiter, il en eut Ménœtius & plusieurs autres enfans qui, étant devenus grands, firent une conjuration pour ôter la couronne à leur pere. Mais il découvrit leur complot, & les chassa de son royaume, maria sa fille Philoméle à Pélée, fils d'Éacus, & lui laissa son royaume.

ACTOR, *Actor*, Ἄκτωρ, (b) étoit fils du fameux Eurythe. Comme il y en a qui mettent un Actor au nombre des Argonautes, M. l'abbé Banier croit que c'est celui-ci. Ovide le fait paroître avec son pere dans le combat des Centaures & des Lapithes, & dans la chasse de Calydon. Ces trois événemens arrivérent assez près l'un de l'autre, pour que le même homme ait pu s'y rencontrer.

ACTOR, *Actor*, Ἄκτωρ, (c) l'un des compagnons d'Hercule. Il suivit ce fameux Héros dans son expédition contre les Amazones; mais ayant été blessé dans le combat qu'on leur livra, il mourut en retournant dans sa patrie.

ACTORIDES, *Actorides*, (d) qu'Onomacrite met au nombre des Argonautes. Mais comme c'est un nom patronymique, M. l'abbé Banier pense qu'il est vraisemblable que cet Auteur veut parler de Ménœtius, fils d'Actor, qui regna en Thessalie, & pere de Patrocle. D'ailleurs les tems conviennent assez. Patrocle lui-même, petit-fils d'Actor, est nommé, par Ovide, Actorides.

ACTORIDES. On donna aussi ce nom aux enfans d'Actor, originaire d'Élide. *Voyez* l'article de cet Actor.

ACTUAIRES, *Actuarii*, sorte de Commis, qui, dans les armées Romaines, avoient la charge de distribuer aux soldats les vivres. Il y en avoit un assez grand nombre.

ACTUAIRES, *Actuarii*, nom qu'on donnoit aux Notaires, ou Greffiers.

ACTUARIÆ NAVES. (e) C'étoit une espèce de vaisseaux longs, fort légers, qui ressembloient à ceux qu'on appelle à présent Brigantins. Il y en avoit de deux espèces. 1.° De fort petits, que Cicéron, dans une lettre à Atticus, appelle *Actuariolæ Naves*, de petites barques, qu'il distingue quelquefois par le nombre des chevil-

(a) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VI. pag. 93. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. IX. p. 90.

(b) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 376. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 75.

(c) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 75.

(d) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 376. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. IX. p. 75.

(e) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 215, 216, 220.

les, qu'on appelloit *Scalmi*, & qui servoient à arrêter les rames. Dans un autre endroit, il appelle *Actuariola*, ces vaisseaux légers à dix scalmes; ce qui s'entend à dix rames. 2.° De plus grands, qui avoient les uns vingt, les autres trente, les autres jusqu'à quarante rames. Celui qui étoit à vingt rames, en avoit dix d'un côté & dix de l'autre, & étoit appellé en grec εἰκόσορος. Celui qui avoit trente rames, s'appelloit τριακόντορος. Enfin celui qui étoit à quarante rames, se nommoit τεσσαρακόντορος.

Ces vaisseaux étoient appellés *Actuariæ*, parce qu'ils agissoient avec vîtesse. Ils alloient, selon Isiodore, à la voile & à la rame. Ces sortes de vaisseaux n'avoient pas la longueur de ceux, qu'on appelloit les vaisseaux longs. Mais on les armoit quelquefois en guerre, comme dit Hirtius dans son livre de la guerre Alexandrine. Les Pirates qui cherchoient les vaisseaux légers, s'en servoient ordinairement pour aller en course. Ces vaisseaux étoient pour l'ordinaire ouverts, & ils n'avoient point de pont. Ils n'avoient pas non plus à leurs proues des éperons armés, qu'on appelloit *rostra*.

ACTUS, *Actus*, πλέθρον, (a) nom d'une mesure, qui étoit en usage chez les Romains. Elle valoit la moitié d'un arpent; c'est-à-dire, cent vingt pieds, l'arpent étant de cent quarante, selon quelques-uns.

ACTYLE, *Actylus*, (b) étoit fils de Zété & de Philoméle. Celle-ci soupçonna son mari d'avoir de l'inclination pour une des nymphes Hamadryades, & en conçut de la jalousie. S'étant apperçue qu'Actyle se prêtoit aux intrigues de Zété, elle le tua, lorsqu'il revenoit de la chasse.

ACUPHIS, *Acuphis*, Ἄκουφις, (c) nom d'un ambassadeur Indien, qui fut envoyé avec quelques autres vers Alexandre, de la part des Villes que ce prince faisoit assiéger, pour lui demander grace. A leur arrivée, ils trouvérent le Roi couvert de ses armes, sans aucun autre appareil; ce qui les remplit d'étonnement. Mais ils furent encore plus étonnés, quand ils virent Alexandre prendre un coussin qu'on avoit apporté pour lui, & faire asseoir sur ce coussin Acuphis, comme le plus âgé de tous. Acuphis, sur-tout, surpris au-delà de ce qu'on peut dire, des politesses d'Alexandre, lui demanda à quelle condition il vouloit les recevoir dans son alliance. *C'est*, répondit le Prince, *à condition que vous serez établi vous-même chef de votre païs, & que l'on m'enverra pour ôtages cent des plus braves d'entre tous les habitans.* Acuphis souriant, *je commanderois mieux*, repartit-il, *si l'on vous envoyoit les plus mauvais, au lieu de vous envoyer les meilleurs.*

ACUSILAUS, *Acusilaüs*, (d)

(a) Coût. des Rom. par Nieup. pag. 322.

(b) Corn. Schrew. not. in Ovid. Metam. L. VI. v. 620.

(c) Plut. Tom. I. pag. 697, 698.

(d) Suid. T. I. p. 138. T. II. p. 701. Joseph. in Apion. p. 1034. Cicer. de Orat. L. II. c. 29. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. T. VI. p. 167.

Ἀκουσίλαος, fils de Cabas, étoit, selon Suidas, natif d'Argos, mais originaire de Cercade, ville située auprès d'Aulide. C'est un ancien Historien, qui écrivit les généalogies des tems fabuleux, qu'on disoit que son pere avoit trouvées, en creusant dans un certain endroit de sa maison. S. Clément d'Alexandrie assure que, quoiqu'Acusilaüs ait voulu faire accroire que les recherches, ainsi que le style, étoient de lui, il n'avoit fait que mettre en prose ce qu'Hésiode avoit dit auparavant en vers. Quoiqu'il en soit, si Acusilaüs ne peut s'attribuer la gloire d'avoir inventé ce qu'il a rapporté, il a eu du moins, au rapport de Josephe, celle d'avoir corrigé le poëte Grec en bien des endroits.

Cicéron, dans le second livre de l'Orateur, fait mention d'Acusilaüs, aussi-bien que de quelques autres écrivains Grecs, qu'il compare à Caton, à Pictor & à Pison. De leur tems, on ignoroit l'art d'orner le style. Pourvu qu'ils se fissent entendre, ils s'imaginoient que tout le mérite du discours consistoit dans la brièveté. Outre l'histoire des généalogies, Acusilaüs avoit encore composé un traité des sept Sages, dont il est parlé dans S. Clément d'Alexandrie. Ses ouvrages qui, suivant Suidas, étoient supposés, ou du moins réputés tels, avoient été commentés par un sophiste, nommé Sabinus, qui vivoit sous l'empire d'Adrien. Il ne nous en reste que quelques lambeaux, cités par divers Auteurs. On croit qu'Acusilaüs vécut avant l'expédition de Darius contre la Gréce. Voici quelques autres personnages célébres qui ont porté le même nom.

ACUSILAUS, *Acusilaüs*, (*a*) Ἀκουσίλαος, étoit fils de Diagoras, Messénien d'origine. Il fut proclamé aux jeux Olympiques plus de quatre cens ans avant J. C. En effet, Pausanias raconte que Diagoras ayant amené avec lui à Olympie Acusilaüs & Damagéte, son frere, ces deux illustres Athlétes se voyant proclamés vainqueurs, portérent leur pere sur leurs épaules de rue en rue au milieu d'une foule de Grecs, qui jettoient des fleurs sur son passage, & admiroient sa gloire & son bonheur d'avoir de tels enfans.

ACUSILAUS, *Acusilaüs*, (*b*) Ἀκουσίλαος, fils d'Agathoclie, naquit à Athènes, peu de tems avant, ou après la naissance de J. C. Il s'appliqua de bonne heure & avec succès à l'étude de l'éloquence. Étant venu à Rome, sous l'empire de Galba, il y enseigna la Rhétorique, & s'acquit même une telle réputation qu'il gagna à cet exercice, des sommes considérables; car, à sa mort, il légua aux Athéniens dix myriades, qu'on évalue à cent mille livres de notre monnoie.

ACUTIA, *Acutia*, (*c*) dame Romaine qui vécut du tems de Tibère. Elle avoit été mariée à P. Vitellius. Sous le consulat de CN. Acerronius & de C. Pontius, l'an

(*a*) Pausan. pag. 356.
(*b*) Suid. Tom. I. pag. 138.

(*c*) Tacit. annal. L. VI. c. 47.

de Rome 790, elle fut accusée du crime de lèze-majesté par Lélius Balbus, & condamnée en conséquence à perdre la vie. Junius Othon, Tribun du peuple, s'opposa à la récompense qu'on décernoit à l'accusateur de cette Dame; ce qui excita, entre l'un & l'autre, une haine qui se termina par l'exil du Tribun.

ACUTILIUS, *Acutilius*, (*a*) avoit une affaire avec Atticus, qui en chargea Cicéron, son ami, lorsqu'il partit pour la Gréce. Cicéron ayant examiné cette affaire, lui répondit quelque-tems après, qu'il avoit trouvé que ce n'en étoit pas une; & comme il ne croyoit pas qu'il eût besoin de conseil, il aima mieux laisser à Péducéus le soin de lui mander le parti qu'il devoit prendre. Cependant pour justifier sa conduite auprès d'Atticus, il s'exprimoit ainsi dans sa lettre. » Puisque j'ai donné, pendant plusieurs jours, audience à Acutilius, lui de qui le jargon vous est connu, il n'y a pas apparence que je me sois dispensé par molesse de vous écrire ses plaintes, après les avoir écoutées, tant qu'il a voulu, quoique ce ne soit pas une occupation bien agréable. «

Il paroît, par une autre lettre de Cicéron postérieure à celle-là, que l'affaire qu'Acutilius avoit avec Atticus, concernoit une somme que ce dernier lui devoit payer. Car Cicéron mandoit à son ami, dans cette autre lettre, qu'il avoit parlé à Acutilius; qu'il nioit que son agent lui eût rien écrit; & qu'il étoit surpris que cet homme eût fait difficulté de lui donner une assurance suffisante; qu'on ne lui demanderoit plus rien, quand il auroit une fois payé la somme.

ACUTIUS [M.], *M. Acutius*, (*b*) fut nommé Tribun du peuple conjointement avec C. Lacérius, l'an de Rome 354. Les Patriciens avoient fait quelques efforts pour être aggrégés, & remplir les places vacantes; mais n'ayant pu l'obtenir, ils vinrent à bout de faire nommer ces deux Plébéïens, qui leur étoient entiérement dévoués, étant bien aises de donner atteinte à la loi Trébonia, laquelle, dans une semblable conjoncture, avoit ordonné que désormais le peuple seul choisiroit ses Tribuns.

A D

AD, préposition latine, qui signifie *à*, *auprès*, *pour*, *vers*, *devant*. Cette préposition entre dans la composition de plusieurs mots, tant en Latin qu'en François; *Amare*, *aimer*, *adamare*, *aimer fort*. *Donner*, *adonner*. On écrivoit autrefois *addonner*; c'est-à-dire, *s'appliquer à*, *s'attacher à*, *se livrer à*. *Cet homme est adonné au vin*, *au jeu*.

Quelquefois le *d* est supprimé, comme dans *aligner*, *aguerrir*, *améliorer*, *anéantir*. On conserve le *d*, lorsque le simple commence par une voyelle, selon son éty-

(*a*) Cicer. ad Attic. L. I. Epist. 4, 6.

(*b*) Tit. Liv. L. V. c. 10. Roll. hist. Rom. Tom. II. pag. 16.

mologie ; *adopter*, *adoption*, *adhérer*, *adhésion*, *adapter* ; & dans les mots qui commençent par un *m* ; *admettre*, *admirer*, *administrer*, *administration* ; & encore dans ceux qui commencent par les consonnes, *j* & *v* ; *adjacent*, *adjectif*, *adverbe*, *adversaire*, *adjoint*. Autrefois on prononçoit *advent*, *advis*, *advocat*. Mais depuis qu'on ne prononce plus le *d* dans ces trois derniers mots, on le supprime aussi dans l'Écriture.

Le méchanisme des organes de la parole fait que le *d* se change en la lettre, qui commence le mot simple, selon l'étymologie. Ainsi on dit : *accumuler*, *affirmer*, *affaire*, *affamé*, *aggréger*, *annexer*, *applanir*, *arriver*, *associer*, *attribuer*. Par la même raison le *d* est changé en *c* dans *acquérir*, *acquiescer*, parce que dans ces deux mots le *q* est le *c* dur. Cependant on prononce ordinairement *aquérir*, *aquiescer*.

ADA, *Ada*, Ἀδα, (*a*) épousa Lamech, qui avoit en même-tems une autre femme, nommée Sella. Ada eut de Lamech deux enfans, Jabel & Jubal. Le premier fut pere de ceux qui demeurérent dans des tentes, & des Pasteurs. Le second le fut de tous ceux qui jouoient de la harpe & de l'orgue. Lamech dit un jour à ses deux femmes, Ada & Sella : » Femmes » de Lamech, entendez ma voix ; » écoutez ce que je vais dire : J'ai » tué un homme de la blessure » que je lui ai faite, j'ai assassiné » un jeune homme du coup que je » lui ai donné ; mais si on n'a pu » tuer Caïn, sans être puni sept » fois, en tuant Lamech, on le » seroit septante fois sept fois. » Les Commentateurs ont fait, sur ces paroles, bien des conjectures.

Au reste, Ada avoit eu de Lamech, à ce qu'on croit, un plus grand nombre d'enfans, dont le nom est ignoré.

ADA, *Ada*, Ἀδα, (*b*) du païs de Chanaan, étoit fille d'Élon Héthéen. Elle fut mariée à Ésaü, qui en eut un fils qu'on appella Éliphaz. Celuici fut pere de plusieurs enfans.

ADA, *Ada*, Ἀδα, (*c*) étoit fille d'Hécatomne, roi de Carie. Elle avoit trois freres, Mausole, Hydriée & Pexodare, & une sœur, nommée Artémise. Mausole, l'aîné des trois freres, avoit épousé Artémise, suivant la coûtume du païs, qui permettoit aux freres & aux sœurs de se marier ensemble, afin de regner ensemble. Ada, pour la même raison, avoit aussi épousé Hydriée. Après la mort de Mausole, Artémise sa femme monta sur le trône ; mais la douleur & le regret d'avoir perdu son mari, l'ayant bientôt conduite au tombeau, Hydriée lui succéda & mourut également sans laisser de successeur. Ainsi le sceptre passa à Ada. Quelque-tems après, Pexodare, son frere,

(*a*) Genes. c. 4. v. 19. *& seq.*
(*b*) Genes. c. 36. v. 2, 3, 10. *& seq.*
(*c*) Strab. pag. 656, 657. Plut. Tom. I. pag. 677. Diod. Sicul. pag. 546, 549. Q. Curt. L. II. c. 8. Roll. hist. anc. Tom. III. pag. 578. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 160. *& suiv.*

résolut

résolut de chasser cette Princesse de ses États. Il eut recours, pour cet effet, au roi de Perse. Ada se défendit avec courage. Enfin dépouillée de l'Empire, après l'avoir gouverné l'espace de quatre ans, elle se retira dans la forteresse d'Alindes.

Lorsqu'Alexandre, victorieux des Perses à la bataille du Granique, pénétra dans la Carie, Ada vint à sa rencontre, lui représenta les droits qu'elle avoit à la couronne; & afin de l'engager à lui être favorable de plus en plus, elle l'assura que les Cariens souhaitoient son rétablissement avec passion. Alexandre étoit naturellement généreux; les malheurs d'Ada le touchérent, & il lui promit de punir l'usurpateur. L'exécution suivit de près; & les places, devant lesquelles il se présenta, remplies encore des créatures de la Reine, ouvrirent les portes à ce Conquérant. Halicarnasse fut la seule qui osa faire résistance. Orontobate, qui regnoit à la place de Pexodare, mort depuis peu, la défendoit en personne, & malgré tous ses efforts, elle tomba entre les mains d'Alexandre. On ne sçait point ce que devint Orontobate. Les Historiens se sont contentés de nous apprendre que le Vainqueur remit Ada en possession du royaume, dont on l'avoit si injustement dépouillée. Sensible à tant de bienfaits, elle l'adopta, & cela, dans la vue de l'établir son héritier. Mais Plutarque n'est point d'accord là-dessus avec Arrien & Q. Curse. Il soûtient au contraire que l'adoption fut faite par Alexandre, qui depuis l'apella toujours sa mere.

Pendant le séjour que ce Prince fit en Carie, elle eut soin de lui envoyer les mets le plus délicatement apprêtés; & lorsque ses affaires l'obligérent à quitter cette Province, elle lui fit présent de cuisiniers & de pâtissiers, excellens en leur art. Alexandre s'excusa de les accepter, en disant que Léonidas, son précepteur, lui en avoit donné de beaucoup plus habiles; que les marches de nuit le préparoient au dîner, & qu'un dîner léger assaisonnoit le souper.

ADA, *Ada*, Ἄδα, (a) étoit niéce de la reine Ada, dont il est parlé dans l'article précédent; c'est-à-dire, fille de Pexodare & d'Aphnée, Cappadocienne de naissance. Quand elle fut grande, on la donna en mariage à un Satrape de Perse, nommé Orontobate, dont il est aussi parlé sur la fin de l'article qui précéde. Ce mariage procura à Pexodare l'investiture du royaume de Carie. La mort l'ayant enlevé, après un regne de cinq ans, il eut pour successeur son gendre, qui ne jouit pas longtems d'un royaume, qui appartenoit légitimement à la tante d'Ada, son épouse.

(b) Plusieurs docteurs Juifs ont porté le nom d'Ada; & entre autres, celui qui, avec Hamme-

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 160, 161.

(b) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 502, 503.

nounah, a ponctué la Loi, les Prophétes & les Agiographes; c'est-à-dire, les vingt-quatre Lettres Canoniques. Selon M. Fourmont l'aîné, ils l'ont fait avec toute l'exactitude grammaticale possible, & ils ne s'y sont point écartés de la tradition.

ADAD, *Adad*, (*a*) nom d'un dieu honoré chez les Assyriens. C'est ce qu'assure Macrobe. Cet auteur ajoûte que ces peuples avoient donné à leur Adad une compagne, qu'on appelloit Atargatis, ou Atergatis, & même Adargatis, selon quelques-uns; & que ce mot *Adad* veut dire *un*. Il décrit ensuite les statues de ces deux divinités; & par la disposition des rayons qui entouroient leur tête, il prétend prouver que c'étoient le soleil & la terre. Mais Hérodote nous ayant appris que Vénus Céleste étoit une des divinités des Assyriens, nous ne pouvons guere douter que Macrobe ne se soit mépris à cet égard. Tel est le sentiment de M. de la Barre.

Quoiqu'il en soit, on prétend que le nom d'Adad, ainsi que celui de Bénédad, étoit commun aux rois d'Assyrie, ou de Syrie, qui n'étoit qu'une partie de cette autre province.

ADAD, *Adad*, Ἀδάδ, (*b*) étoit fils de Badad. Après la mort de Husam, roi d'Idumée, il lui succéda dans son royaume. C'est lui qui défit les Madianites au païs de Moab. La Ville où il avoit fixé son séjour, s'appelloit Avith. Ce Prince étant mort, Sémia, qui étoit de Masréca, fut son successeur.

ADAD, *Adad*, Ἀδάδ, (*c*) autre roi d'Idumée, qui monta sur le trône, après une espace de trois regnes. Il étoit fils de Balanan, auquel il succéda. Sa ville s'appelloit Phaü, & sa femme se nommoit Méétabel, fille de Matred. Après la mort de ce Prince, l'Idumée ne fut plus gouvernée par des Rois. Elle eut à la place des Gouverneurs.

ADAD, *Adad*, Ἀδέρ, (*d*) du païs d'Idumée, étoit de la race Royale. De son tems, David étant dans ce païs, Joab, général de son armée, y vint pour ensevelir ceux qu'on avoit tués, & pour exterminer tous les mâles qui restoient. Mais Adad s'enfuit avec quelques Iduméens, serviteurs de son pere, & se retira en Égypte. Ce n'étoit alors qu'un petit enfant. De Madian, ils allérent à Pharan; & ayant pris avec eux des gens de Pharan, ils entrérent en Égypte, & se présentérent à Pharaon, qui fit présent d'une Maison à Adad, lui fit fournir ce qui étoit nécessaire pour sa table, & lui donna des terres. Et Adad s'acquit tellement l'affection de Pharaon, qu'il lui fit épouser la propre sœur de la reine Taphnès, sa femme. De cette sœur de la Reine, il eut un fils, nommé Génubath, que Taphnès nourrit

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 336. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. XVI. pag. 74.

(*b*) Genes. c. 36. v. 35, 36.

(*c*) Paral. L. I. c. 1. v. 50. *& seq.*

(*d*) Reg. L. III. c. 11. v. 14. *& seq.*

dans la maison de Pharaon. Ainsi Génubath demeuroit dans le palais de Pharaon, avec les enfans du Roi.

Adad ayant ensuite appris dans l'Égypte, que David s'étoit endormi avec ses peres, & que Joab, général de son armée, étoit mort, dit à Pharaon de le laisser aller, parce qu'il vouloit s'en retourner en son païs. Pharaon lui dit: » Mais, qu'est-ce » qui vous manque chez moi, » pour penser à retourner en » votre païs? « Adad lui répondit: » Rien ne me manque; mais » je vous supplie de me permettre » de m'en retourner. « Dieu lui suscita pour ennemi Razon, fils d'Éliada, qui s'étoit enfui d'auprès d'Adarézer, roi de Soba, son seigneur. Il assembla contre lui des gens, pour lui faire la guerre, & devint prince des Voleurs. Étant allés à Damas, ils y fixérent leur demeure, & l'établirent roi de cette Ville. Il fit la guerre à Israël pendant tout le regne de Salomon. Voilà quelle fut la mauvaise volonté, & la haine d'Adad, contre le Roi des Israëlites.

Dom Calmet, d'après Josephe, dit 1.o Qu'Adad ne revint en Idumée, qu'assez long-tems après la mort de David, & lorsque les affaires de Salomon commençoient à déchoir, à cause de ses impiétés, & parce que Dieu s'étoit éloigné de lui; 2.o Qu'étant arrivé dans l'Idumée, & n'ayant pu engager les Iduméens à la révolte, parce qu'ils étoient retenus dans le devoir, par de fortes garnisons, que Salomon entretenoit dans leur païs, il prit avec lui ce qu'il put ramasser de gens, qui voulurent entrer dans ses desseins, & les mena à Razon, qui s'étoit révolté contre Adarézer, son maitre, roi de Syrie. Razon reçut Adad avec plaisir, & lui aida à faire la conquête d'une partie de la Syrie, où il regna, & d'où il fit des courses sur les terres de Salomon.

Au reste, les Traducteurs François, Latins, &c. & les Commentateurs de l'Écriture, varient beaucoup dans ce qu'ils disent d'Adad, à commencer depuis son retour d'Égypte. Ils ne sont rien moins que d'accord les uns avec les autres; & on pourroit ajoûter qu'ils ne le sont guere davantage avec eux-mêmes. Quoiqu'il en soit, Adad vivoit environ mille ans avant J. C.

On remarque que l'historien Josephe donne le nom d'Adad aux rois de Syrie, que l'Écriture appelle Bénadad. Il en sera parlé sous ce dernier nom.

ADADA, *Adada*, (a) ville de la Terre Sainte, dans la tribu de Juda. On la voyoit dans la partie méridionale de cette tribu.

ADADREMMON, *Adadremmon*, (b) ville de Judée, dans la tribu de Manassé en deça du Jourdain, dans la plaine de Mageddon. Cette Ville est devenue célébre par la bataille qui se donna

(a) Josu. c. 15. v. 22.

(b) Zachar. c. 12. v. 11.

dans son voisinage, entre Josias, roi de Juda, & Néchao, roi d'Egypte. Le premier y perdit la vie. On croit qu'elle prit le nom d'Adadremmon, parce qu'on y cueilloit une quantité prodigieuse de grenades. Ce nom fut changé dans la suite en celui de Maximianopole ; c'est-à-dire, la ville de Maximien, empereur des Romains.

ADAGE, *Adagia*, vel *Adagium*, est un proverbe, ou une sentence populaire, que l'on dit communément. Ce mot vient de *ad*, & *agor*, selon Scaliger; *quod agatur ad aliud significandum*, parce que l'on s'en sert pour signifier autre chose.

Érasme a fait une vaste collection des Adages Grecs & Latins, qu'il a tirés des Poëtes, des Orateurs, des Philosophes & des autres Écrivains.

ADAGE, proverbe, & *Paræmia*, signifient la même chose. Mais l'Adage est différent du Gnome, de la Sentence, ou de l'Apophthegme.

ADAGOUS, nom d'une divinité, que les Phrygiens adoroient. Hésychius, qui assure cela, ajoûte que cet Adagoüs étoit hermaphrodite, & certaines Gloses manuscrites en disent autant. Ainsi ce dieu pouvoit bien être le même qu'Atys.

ADAIA, *Adaïa*, Ἀδαΐ, (a) étoit de la tribu de Lévi, fils d'Éthan, & pere de Zara. Ce fut l'un de ceux, qui servoient dans le temple avec leurs enfans.

ADAIA, *Adaïa*, Ἀδαία, (b) étoit de la tribu de Benjamin, & l'un des enfans de Séméi. Ses freres se nommoient Baraïa & Samarath.

ADAIA, *Adaia*, Ἀδαία, (c) descendoit de la race Sacerdotale. Son pere s'appelloit Jéroham.

ADAIAS, *Adaïas*, Ἀδαΐα, (d) l'un des enfans des Prêtres, qui, au retour de la captivité, se trouvérent avoir pris des femmes étrangéres, & qui consentirent à les renvoyer, après avoir offert un belier pour leur péché.

ADALI, *Adali*, Ἐλδαΐ, (e) de la tribu d'Éphraïm, eut un fils, nommé Amasa, qui se distingua d'une manière particulière, du tems du prophéte Oded. En effet, les enfans d'Israël ayant fait prisonniers deux cens mille de leurs freres, Amasa s'opposa, aussi bien que Barachias & Ézéchias, à ce que l'on fît entrer ces prisonniers dans leurs Villes, de peur de pécher contre le Seigneur. Cette fermeté procura la délivrance aux enfans de Juda.

ADALIA, *Adalia*, (f) l'un des dix enfans d'Aman. On sçait qu'ils furent tous massacrés par les Juifs, dans la ville de Suse, sans compter cinq cens hommes qu'on traita avec la même sévérité. La nation Juive faisoit souffrir par-là à ses ennemis, ce que ceux-ci vouloient un peu auparavant lui faire souffrir. On remarque que l'on ne toucha à rien

(a) Paral. L. I. c. 6. v. 41.
(b) Paral. L. I. c. 8. v. 21.
(c) Paral. L. I. c. 9. v. 12.
(d) Esdr. L. I. c. 10. v. 39.
(e) Paral. L. II. c. 28. v. 12.
(f) Esth. c. 9. v. 8.

de ce qui appartenoit aux fils d'Aman, même après qu'ils eurent été tués.

ADAM, *Adam*, Ἀδὰμ, (a) nom du premier homme que Dieu ait créé. Le Seigneur ayant donné l'existence à toutes les créatures, dont le monde devoit être composé, il ne manquoit plus qu'un Être intelligent, qui pût y présider ; c'est-à-dire, l'Homme. Mais pour le former, Dieu dit : » Faisons l'Homme à notre image, & à notre ressemblance ; » qu'il domine sur les poissons » de la mer, sur les oiseaux du » ciel, sur les bêtes domestiques, » sur toute la terre, ainsi que » sur tous les reptiles qui y rampent. « Ayant prononcé ces paroles remarquables, Dieu forma l'homme de la poussière de la terre, & répandit sur son visage un souffle de vie ; de façon que cet Homme devint vivant & animé, & fut appellé Adam. Après cela, Dieu amena à Adam tous les animaux de la terre avec les oiseaux du ciel, afin qu'il vît comment il les appelleroit. Adam donna à chacun son nom. Cependant il ne se trouvoit point d'aide pour lui, qui lui fût semblable. Le Seigneur envoya donc à Adam un profond sommeil ; & lorsqu'il étoit endormi, il tira une de ses côtes, mit de la chair à la place, & forma ensuite la Femme de cette côte. Aussi-tôt qu'Adam l'eut vue : » Voilà, « dit-il, » l'os de mes os, & la » chair de ma chair. Celle-ci » s'appellera d'un nom qui mar» que l'Homme, parce qu'elle » a été prise de l'Homme. C'est » pourquoi l'Homme quittera son » pere & sa mere, & s'attachera » à sa femme ; & ils ne seront » tous deux qu'une seule chair. «

L'Homme & la Femme ayant été ainsi créés, le Seigneur les bénit, & leur dit : » Croissez, » & multipliez-vous ; remplissez » toute la terre, & vous l'assu» jettissez ; dominez aussi sur les » poissons de la mer, sur les » oiseaux du ciel, & sur tout » animal, qui se meut sur la » terre. Dieu dit encore : Je » vous ai donné toutes les her» bes, qui portent leur graine » sur la surface de toute la terre, » & tous les arbres fruitiers, » qui renferment en eux-mêmes » leur semence, pour vous servir » de nourriture. Mais pour tou» tes les bêtes, pour tous les » oiseaux du ciel, & pour tout » ce qui rampe sur la terre, & » qui y est vivant & animé, je » leur ai donné toutes sortes » d'herbes vertes pour leur nour» riture. « Voilà ce que l'Écriture Sainte raconte de la création du premier Homme. Voyons maintenant ce qu'il devint depuis.

Dieu ayant pris l'Homme, le mit dans le Jardin d'Éden, autrement le Paradis Terrestre,

(a) Genes. c. 1. v. 26. *& seq.* c. 2. v. 7, 15. *& seq.* c. 3. v. 1. *& seq.* c. 4. v. 1. *& seq.* c. 5. v. 1. *& seq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 144. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 126, 127, 293. Tom. XVIII. pag. 11.

pour qu'il le cultivât, & qu'il le gardât. Il lui fit en même-tems ce commandement : *Vous pouvez manger du fruit de tous les arbres du Jardin ; mais ne mangez point du fruit de l'Arbre de la Science du bien & du mal ; car au même jour que vous en aurez mangé, vous mourrez certainement.* Ce commandement étoit sans contredit destiné à éprouver la fidélité du premier Homme, qui venoit d'être comblé d'une multitude infinie de bienfaits. Cependant il ne tarda pas à le violer. Le serpent, le plus rusé de tous les animaux, jaloux du bonheur dont jouissoient Adam & Éve, voulut les en faire déchoir. Il s'adressa, pour cet effet, à la Femme, à qui il demanda s'il étoit vrai que Dieu leur avoit défendu de manger du fruit de tous les arbres du Paradis Terrestre. Éve lui répondit qu'ils avoient la liberté de manger du fruit de tous les arbres, à la réserve du fruit de l'arbre qui étoit au milieu du Jardin, ajoûtant qu' leur étoit défendu d'y toucher, sous peine de mort. Le serpent lui repartit : » Assurément, » vous ne mourrez point ; mais » Dieu sçait qu'au jour que vous » aurez mangé de ce fruit, vos » yeux seront ouverts, ensorte » que vous serez comme des » dieux, connoissant le bien & » le mal. «

La Femme considéra donc que le fruit de cet arbre paroissoit bon à manger, & qu'il étoit beau & agréable à la vue ; & en ayant pris, elle en mangea, & en donna à son mari, qui étoit avec elle, & il en mangea aussi. En même-tems, leurs yeux furent ouverts ; & ils reconnurent qu'ils étoient nus. C'est pourquoi ils entrelassérent des feuilles de figuier, & s'en firent des ceintures. Adam & sa Femme ayant entendu ensuite la voix du Seigneur, qui se promenoit dans le Jardin, se cachérent de devant sa face, parmi les arbres. Alors, le Seigneur appella Adam, & lui dit : » Où » êtes-vous ? « Adam lui répondit : » J'ai entendu votre voix » dans le Jardin, & j'ai eu peur, » parce que j'étois nu ; c'est » pourquoi je me suis caché. « Le Seigneur lui repartit : » Et » d'où avez vous sçû que vous » étiez nud ? n'est-ce pas, parce » que vous avez mangé du fruit » de l'arbre, dont je vous avois » défendu de manger ? « Adam lui répondit : » La Femme que » vous m'avez donnée pour com- » pagne, m'a présenté du fruit » de cet arbre, & j'en ai man- » gé. « Le Seigneur dit à la Femme : » Pourquoi avez-vous fait » cela ? « La Femme répondit : » Le serpent m'a trompée, & » j'ai mangé de ce fruit. «

Alors, le Seigneur dit au serpent : » Parce que tu as fait cela, » tu es maudit entre tous les » animaux, & toutes les bêtes » des champs ; tu ramperas sur » le ventre, & tu mangeras la » poussière tous les jours de ta » vie. Je mettrai une inimitié » entre toi & la Femme, entre » ta race & la sienne. Cette race » te brisera la tête, & tu lui » briseras le talon. « Dieu dit

aussi à la Femme : » Je vous » affligerai de plusieurs maux » pendant votre grossesse ; vous » ne mettrez au monde des en- » fans qu'avec douleur ; vos de- » sirs seront tournés vers votre » Mari, & il vous dominera. « Dieu dit ensuite à Adam : » Parce » que vous avez écouté la voix » de votre Femme, & que vous » avez mangé du fruit de l'arbre » dont je vous avois défendu de » manger, la terre sera maudite » à cause de vous, & vous n'en » tirerez de quoi vous nourrir tous » les jours de votre vie, qu'avec » beaucoup de travail. Elle vous » produira des épines & des » chardons, & vous vous nour- » rirez de l'herbe des champs : » Vous mangerez votre pain à » la sueur de votre visage, jus- » qu'à ce que vous retourniez » en la terre ; car vous en avez » été tiré. En effet, vous êtes » poussière, & vous retournerez » en poussière.

Adam donna à sa Femme le nom d'Éve, parce qu'elle devoit être la mere de tous les vivans. Or, le Seigneur fit à Adam & à Éve, sa femme, des habits de peaux, & il les en revêtit. En même-tems, il dit : » Voici que l'Hom- » me est devenu comme l'un de » nous, sçachant le bien & le » mal. Empêchons-donc mainte- » nant qu'il ne porte sa main à » l'Arbre de Vie, & que prenant » de son fruit, il n'en mange, » & ne vive éternellement. « Le Seigneur fit donc sortir l'Homme du Paradis Terrestre, pour qu'il allât travailler à la culture de la terre, de laquelle il avoit été tiré ; & il mit, vers l'orient de ce Jardin, des Chérubins, qui agitoient çà & là des épées de feu, pour garder le chemin qui conduisoit à l'Arbre de Vie.

Cependant Éve ayant conçu, mit au monde un enfant, qui fut appellé Caïn. Bientôt après, elle en eut un autre, qu'on nomma Abel, & que son frere aîné assassina. Depuis, elle en eut encore un autre, connu sous le nom de Seth. Adam étoit âgé de cent trente ans, lorsque Seth vint au monde, & après avoir vécu neuf cens trente ans, il mourut, laissant plusieurs fils & plusieurs filles, 3070 ans avant J. C.

C'est tout ce que l'Écriture nous apprend de notre premier pere. Mais les Interprêtes n'en sont pas demeurés là. Ils ont formé mille questions sur son sujet. Il est vrai qu'il n'y a aucune histoire qui fournisse un plus beau champ aux questions curieuses & intéressantes, & nous allons en examiner ici quelques-unes. On convient que le serpent qui tenta Éve, n'est autre que le démon, ce serpent infernal, qui jaloux des prérogatives de l'homme innocent, voulut lui faire perdre tous les avantages qu'il avoit reçus de Dieu, dans sa création. Mais il prit, pour le tenter, la forme d'un serpent. Et de quel serpent ? les uns croyent qu'alors le serpent avoit l'usage de la parole, & qu'il s'entretint familiérement avec la femme, sans qu'elle en conçût aucune défiance ; & que Dieu, en puniton de la malice avec la-

quelle il avoit abusé de la simplicité d'Éve, le priva de l'usage de la parole. D'autres croyent que le démon se transforma en serpent, & parla à Éve sous la figure de cet animal. D'autres soûtiennent qu'un serpent réel & ordinaire ayant mangé du fruit défendu, Éve conclut de-là qu'elle en pouvoit aussi manger sans péril; qu'en effet elle en mengea, & encourut l'indignation du Seigneur, à cause de sa désobéissance. C'est, disent ces Auteurs, cette action si simple, que Moïse a voulu raconter sous l'enveloppe de l'allégorie du serpent, qui parle à Éve.

On demande quelle étoit la nature du fruit défendu, & quel étoit l'arbre qui le portoit? Quelques Rabbins croyent que c'étoit la vigne; d'autres, que c'étoit le froment. Théodore, cité dans Théodoret, S. Isidore de Péluse & Procope enseignent que c'étoit le figuier, fondés sur ce qu'Adam & Éve aussi-tôt après leur péché, prirent des feuilles de figuier pour se couvrir. D'autres croyent que c'étoit le cerisier. La plûpart des Latins veulent que ç'ait été le pommier. Mais avouons qu'on n'a rien de certain sur cela, puisque Moïse ne s'explique point sur la nature de l'arbre, dont il s'agit.

Il y a eu des Rabbins qui ont dit que le corps d'Adam avoit été créé double, mâle & femelle, & que ces corps étant joints ensemble par les épaules, Dieu les avoit séparés.

On a débité bien des fables sur la taille & sur la beauté d'Adam. On a prétendu qu'il étoit le plus bel homme qui ait jamais été, & que Dieu, pour le former, se revêtit d'un corps humain parfaitement beau, sur le modele duquel il forma Adam. Ainsi il fut vrai, au pied de la lettre, qu'Adam fut créé à l'image & ressemblance de Dieu.

D'autres ont dit qu'il étoit le plus grand Géant qu'on ait jamais vu. C'est en particulier le sentiment de M. l'abbé Tilladet. Cette prérogative, si ç'en est une, est accordée à Adam, d'autant plus volontiers, qu'on tâche de prouver, par des raisons de physique, que le pere & la mere des géants doivent l'être eux-mêmes. On pouvoit emprunter des Rabbins des idées fort singuliéres sur ce sujet; mais on a été assez sage pour se contenter de supposer ce fait, sans d'autre preuve que celle de l'impossibilité qu'il y a, qu'une mere qui n'a que cinq ou six pieds de hauteur, puisse porter dans son sein un enfant qui, étant taillé pour devenir un géant, doit vraisemblablement peu de jours après sa conception avoir au moins cette mesure.

Si Adam a été un véritable géant, les autres Patriarches ont eu le même privilége, & l'on ne voit pas comment Noë, par exemple, auroit pu autrement bâtir l'arche qui sauva le genre humain du déluge, & qui ne se trouva même capable de contenir tous les animaux qu'il y renferma, qu'en prenant les coudées dont l'Écriture fait mention, pour des coudées de géant. On ne voit pas aussi comment les architectes de la tour

de Babel auroient pû entreprendre cet ouvrage, s'ils n'avoient été de véritables géants. Enfin on a besoin de ce systême pour expliquer la longue vie des Patriarches, & l'on se sert de cette raison, que la vie consistant dans l'humide radical, & la mort dans son extinction, il doit durer plus long-tems dans un géant que dans un homme ordinaire. On pourroit, à la vérité, objecter que la consommation de cet humide radical étant plus grande dans un géant que dans un pygmée, il ne doit pas vivre plus long-tems; comme il est vrai que les meches étant proportionnées, la bougie dure autant qu'un gros cierge; mais il ne faut pas trop presser l'Auteur d'un systême, qui ne peut pas d'abord avoir tout prévu. Il se tire un peu plus heureusement de l'objection qu'il se fait lui-même sur la diminution si considérable de la taille des hommes, ayant recours, pour sortir de cette difficulté, à la bonté des alimens de ces premiers tems, & à la fécondité de la nature encore toute neuve.

On a fort disputé dans l'Église sur le salut d'Adam. Tatien & les Encratites soûtenoient qu'il étoit damné. Mais l'Église a condamné le sentiment de ces Hérétiques. L'Auteur du livre de la Sagesse dit que Dieu le tira de son péché. Et les Peres enseignent qu'il fit une solide pénitence. Les Rabbins le croyent de même. Il y en a qui prétendent qu'Adam & Ève demeurérent dans la continence pendant cent ans après leur péché. D'autres ne mettent que trente ans, & d'autres seulement quinze. On ignore le lieu de la sépulture de nos premiers Peres. Quelques Anciens ont cru qu'ils étoient enterrés à Hébron, fondés sur ces paroles du livre de Josué: *Nomen Hebron ante vocabatur Cariath-Arbe. Adam maximus ibi inter Enachim situs est.* Mais on explique le texte Hébreu de ce passage autrement: *le nom ancien d'Hébron étoit Cariath-Arbé. Cet homme* [Arbé] *étoit le plus grand*, ou le pere *des Énachims.* D'autres, en plus grand nombre, soûtiennent qu'Adam fut enterré sur le Calvaire; & ce sentiment s'est soûtenu jusqu'aujourd'hui. On voit sur le Calvaire une chapelle dédiée en l'honneur d'Adam. Mais S. Jérôme reconnoît que cette opinion, qui est assez propre à flatter les oreilles des peuples, n'en est pas plus certaine pour cela.

On attribue quelques ouvrages à Adam. On a prétendu qu'il étoit rempli d'une science très-profonde & très-étendue. Le nom qu'il a donné aux animaux, prouve non seulement son domaine, mais aussi sa vaste connoissance de toutes leurs propriétés. Dieu l'ayant créé parfait, on ne peut douter qu'il ne lui ait donné un esprit vaste & éclairé; mais cette science spéculative, & ce génie supérieur ne sont pas incompatibles avec l'ignorance expérimentale des choses, qui ne s'apprennent que par l'usage & par la réflexion. L'on a cru qu'il avoit inventé les lettres hébraïques. Les Juifs lui attribuent le XCIe Pseaume, qui commence par ces mots:

Bonum est confiteri Domino. Ils croyent qu'il le composa aussi-tôt après sa création. Les Gnostiques avoient aussi un livre intitulé, *l'Apocalypse d'Adam*, qui a été mis par le pape Gélase au rang des Apocryphes. Le même Pape fait aussi mention du Livre de la pénitence d'Adam. Masius parle d'un livre de la création, que l'on disoit avoir été composé par Adam. Les Arabes enseignent qu'Adam avoit reçu une vingtaine de livres tombés du ciel, qui contenoient plusieurs loix, plusieurs promesses & plusieurs prédictions.

Enfin le nom d'Adam veut dire *roux*, *rouge*, ou *terre rouge*. C'est parce qu'il fut tiré de la terre. Ce terme est générique. Il répond au grec Ἄνθρωπος. Il signifie donc tout homme en général.

ADAMA, *Adama*, Ἀδαμα, (*a*) ville de la Pentapole. Elle fut consumée par le feu du ciel, ainsi que quatre autres villes des environs. Il n'y a personne qui ne sçache que ce fut en punition des crimes honteux, dont les habitans s'étoient rendus coupables. Elle étoit la plus orientale de celles qui furent brûlées. Il y a apparence, ou qu'elle ne fut pas entiérement abîmée, ou que les habitans du païs bâtirent une nouvelle Ville de même nom sur le bord oriental de la mer morte; car Isaïe, selon les Septante, dit que Dieu détruira les Moabites, la ville d'Ar & les restes d'Adama. On dit que c'est à présent le lac Aspaldide.

ADAMANTHEE, *Adamanthæa*, fut une des nourices de Jupiter dans l'isle de Créte. On dit qu'elle le tenoit suspendu au milieu d'un arbre dans son berçeau, afin qu'on ne pût le trouver; & que de peur qu'on n'entendît les cris de cet enfant, elle assembla les jeunes garçons de l'isle pour faire un grand bruit autour de l'arbre, en frappant sur des boucliers d'airain. Au lieu d'Adamanthée, on doit lire, selon d'autres Auteurs, Adrastée ou Amalthée. *Voyez* Adrastée & Amalthée.

ADAMAS, *Adamas*, (*b*) Ἀδάμας prince Troyen, étoit fils d'Asius. Comme Antiloque, dans un combat, perçoit tous ceux qui l'approchoient, Adamas s'en étant apperçu, lui lança un dard qui alla donner au milieu de son bouclier, sans le blesser; car ce dard se rompit de manière que la moitié demeura engagée dans le bouclier avec aussi peu d'effet, que si ce n'eût été qu'un bâton brûlé par le bout, & l'autre moitié tomba à terre. Adamas au désespoir de se voir privé de la gloire qu'il avoit attendue, se retiroit dans son bataillon pour éviter la mort; mais Mérion l'ayant suivi, lui plongea son javelot au milieu du corps, & justement dans l'endroit où les blessures sont les plus douloureuses & les plus mortelles. Adamas arrêté par ce coup, tom-

(*a*) Genes. c. 14. v. 8. Deuter. c. 29. v. 23. Osee. c. 11. v. 8.

(*b*) Homer. Iliad. L. XIII. v. 560. & seq.

ba & se débattit, mais non pas long-tems ; car Mérion sautant sur lui, n'eut pas plutôt arraché le javelot de sa plaie, qu'il mourut. Sa mort fut vengée par Hélènus, qui tua aussi-tôt Déïpyre, l'un des capitaines Grecs.

ADAMAS, Ἀδάμας, (a) nom d'une pierre précieuse, qu'on appelle aujourd'hui Diamant. Il n'est rien au monde, dit-on, qui puisse rompre le Diamant, excepté le sang de bouc tout chaud, où étant trempé, il s'amollit, se brise & se fond. Le feu qui consume tout, rend le Diamant encore plus dur & plus inaltérable. Il n'y a point de lime qui en puisse rien ôter ; au contraire, la lime & le fer s'usent, si on les frotte contre le Diamant. L'on en trouve de quatre sortes. Le premier se trouve aux Indes, le second dans l'Arabie, le troisième dans la Macédoine, & le quatrième en Chypre. Celui des Indes est de la grosseur du noyau d'une noisette ; celui d'Arabie est un peu plus petit ; & tous deux tirent sur la même couleur ; celui de Macédoine approche en grosseur de la semence du concombre, & est, comme les autres, noirâtre tirant sur la couleur du fer. Pour celui qui se trouve dans l'isle de Chypre, il est d'une couleur blanchâtre, & entre dans les compositions de Médecine. Il y en a un autre qu'on appelle Sidérite. Il est beaucoup plus pesant que les autres, & se brise avec plus de facilité, principalement, lorsqu'on l'approche de celui de Chypre.

M. Falconet fait, au sujet du Diamant, une réflexion curieuse. Cet Académicien remarque que les François l'appelloient autrefois Aimant, par la contraction du Latin *Adamas*, & qu'ils nommoient l'Aimant *Magnete*. Mais quand on crut avoir reconnu que la vertu directrice du *Magnete*, aussi-bien que l'attractive, convenoit à l'*Adamas*, appellé alors Aimant, le nom de la plus noble pierre passa à l'autre, leur fut commun à toutes deux pendant quelque-tems, & ensuite par une bizarrerie de la langue, le *Magnete* retint tout seul le nom d'Aimant, & l'*Adamas* le perdit pour prendre celui de diamant. Ce qu'il y a de commun certainement entre le Diamant & l'Aimant, c'est que jamais pierres n'ont été le sujet de plus de fictions dans tous les tems.

Il est quelquefois fait mention du Diamant dans l'Écriture. C'est principalement pour montrer la dureté du cœur des pécheurs. C'est dans ce sens qu'il est employé par le prophéte Zacharie.

ADAMASTE, *Adamastus*, (b) étoit de l'isle d'Ithaque. C'étoit un homme pauvre, mais qui sçavoit se contenter de sa fortune. Il eut un fils nommé Achéménide, qui ne marcha pas sur les traces de son pere ; c'est-à-dire, que l'ambition lui fit embrasser le parti des armes. On raconte de lui des avantures singuliéres. *Voyez* Achéménide.

(a) Zachar. c. 7. v. 12. Jerem. c. 17. v. 1. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV, pag. 631, 632.

(b) Virg. Æneid. L. III. v. 614.

ADAMI, *Adami*, (*a*) ville de la Terre Sainte. Elle étoit située dans la tribu de Nephthali.

ADAN, *Adan*, Ἀδὰν. (*b*) Il est parlé de cet Israëlite au premier livre d'Esdras. Abed qui revint de la captivité de Babylone, avec cinquante hommes, en descendoit.

ADAR, *Adar*, Ἀρὰδ, (*c*) fils de Balanan, roi d'Idumée, monta sur le trône, après la mort de son pere. Sa ville s'appelloit Phaü, & sa femme se nommoit Méétabel, fille de Matred, petite-fille de Mézaab. *Voyez* Adad.

ADAR, *Adar*, Ἀρὰδ, (*d*) village de la Palestine, situé dans la tribu de Juda.

ADAR, *Adar*, (*e*) nom de l'un des mois de l'année Judaïque. Comme les Hébreux distinguoient deux sortes d'années, l'année Sainte, & l'année Civile, le mois d'Adar étoit le dernier de l'année Sainte, & le sixième de l'année Civile. Ce mois répondoit au mois de Phaménoth des Égyptiens, & au mois de Dystrus des Macédoniens. Selon notre maniere de compter, il répondoit à notre mois de Février; mais il entroit quelquefois dans le mois de Mars, suivant le cours de la lune. Il n'étoit composé que de vingt-neufs jours.

Le troisième jour d'Adar, le Temple fut achevé de bâtir par les sollicitations d'Aggée & de Zacharie, & on en fit la dédicace.

Le septième jour, les Juifs célébroient un jeûne à cause de la mort de Moïse.

Le treizième jour, ils célébroient le jeûne qu'ils nommoient le jeûne d'Esther, à cause de celui de Mardochée, d'Esther & des Juifs de Suse, pour détourner les malheurs dont ils étoient menacés par Aman.

Le quatorzième, ils célébroient la fête de Purim, ou des Sorts, à cause de leur délivrance de la cruauté d'Aman.

Le vingt-cinquième jour, ils faisoient mémoire de Jéchonias, roi de Juda, élevé par Évilmérodach au-dessus des autres Rois, qui étoient dans sa cour.

Comme l'année lunaire, que les Juifs avoient accoûtumé de suivre dans leur calcul, étoit plus courte que l'année solaire de onze jours, lesquels au bout de trois ans font un mois, ils intercaloient alors un treizième mois, qu'ils appelloient Véadar, ou second Adar, qui avoit vingt-neuf jours.

ADARCHIAS, *Adarchias*, (*f*) capitaine des armées d'Alexandre. Lorsque ce Prince fut arrivé dans la province de Sitacène; païs fertile & abondant en toutes sortes de biens, il résolut d'y séjourner plus long-tems qu'il ne faisoit d'ordinaire. Mais de peur que l'oisiveté n'amollît le courage de ses gens, il proposa des prix pour les plus vaillans d'entr'eux, & nomma en même-tems des Juges pour

(*a*) Iosu. c. 19. v. 33.
(*b*) Esdr. c. 8. v. 6.
(*c*) Genes. c. 36. v. 39.
(*d*) Numer. c. 34. v. 4.
(*e*) Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. XVI. pag. 202.
(*f*) Q. Curt. IV. V. c. 2.

prononcer sur les actions de ceux qui disputoient cet honneur. Le premier prix fut adjugé à Adarchias, qui s'étoit déjà signalé au siége d'Halicarnasse ; car lorsque la jeunesse lâcha le pied, il lui fit tourner tête, & la ramena au combat. Sa récompense fut un régiment de mille hommes.

On remarque que c'étoit la première fois qu'on faisoit les régimens si forts. Auparavant, ils n'étoient que de cinq cens hommes ; & ils n'avoient pas été encore le prix de la valeur. Les soldats étoient accourus pour assister à cet illustre spectacle, non seulement comme témoins, mais comme juges des juges mêmes, leur étant aisé de voir si les récompenses seroient donées au mérite, ou à la faveur.

ADARCONIM, *Adarconim*, sorte de monnoie, dont il est parlé dans quelques livres de l'Écriture. Elle est rendue dans la Vulgate par des sols d'or, & dans les Septante par des piéces d'or. Dom Calmet ne doute pas que les Adarconim ne soient des Dariques, autre sorte de monnoie d'or que les uns évaluent à vingt drachmes d'argent, & les autres à onze livres, onze sols, neuf deniers, & un quart de notre monnoie.

Hérodote fixe le commencement des Dariques frappés au coin, au regne de Darius, fils d'Hystaspe, qui a vécu long-tems après l'auteur des Paralipoménes & d'Esdras. Mais le Scholiaste d'Aristophane attribue les Dariques à un autre Darius, qui vivoit long-tems avant Darius, fils d'Hystaspe.

ADARÉZER, *Adarezer*, (a) Ἀδρααζὰρ, & suivant le texte original, Adadézer, fils de Rohob, roi de Soba, regna dans ce païs après la mort de son pere. David étant allé, du tems de ce Prince, pour étendre sa domination jusqu'à l'Euphrate, l'attaqua & le défit. Il lui prit dix-sept cens chevaux, & vingt mille hommes de pied, coupa les nerfs des jambes à tous les chevaux des chariots, & n'en réserva que pour cent chariots. Les Syriens de Damas vinrent au secours d'Adarézer ; mais David en tua vingt-deux mille. Il prit les armes d'or des serviteurs d'Adarézer, & les porta à Jérusalem. Il enleva encore une prodigieuse quantité d'airain des villes de Bété & de Béroth, qui appartenoient à Adarézer.

Thoü, roi d'Émath, ayant appris que David avoit défait toutes les troupes d'Adarézer, envoya Joram, son fils, pour lui faire compliment, pour lui témoigner sa joie, & lui rendre graces de ce qu'il avoit vaincu Adarézer, & avoit taillé son armée en piéces ; car Thoü étoit ennemi d'Adarézer. Joram apporta avec lui des vases d'or, d'argent & d'airain, que David consacra au Seigneur, avec ce qu'il lui avoit déjà consacré d'argent & d'or, pris sur toutes les nations qu'il s'étoit assujetties, y compris les dépouilles d'Adarézer.

Cet événement arriva 1040 ans

(a) Reg. L. II. c. 8. v. 3. & seq. c. 10. v. 16. & seq.

avant J. C. Sept ans après, Adarézer se déclara de nouveau contre David. Sobach, général de ses troupes, commanda l'armée, où se trouvérent plusieurs Princes. David en ayant reçu des nouvelles, assembla toutes les troupes d'Israël, passa le Jourdain & vint à Hélam. Les Syriens marchérent contre David & lui donnérent bataille. Mais l'armée d'Israël les mit en fuite ; & David défit sept cens chariots, & quarante mille chevaux. Il blessa tellement Sobach, général de l'armée, qu'il mourut sur le champ. Tous les Rois qui étoient venus au secours d'Adarézer, se voyant vaincus par les Israëlites, furent saisis de frayeur, & s'enfuirent devant eux au nombre de cinquante-huit mille hommes.

ADARGATIS, *Adargatis*, (*a*) nom d'une divinité qui, selon Macrobe, fut donnée pour compagne à Adad, révéré par les Assyriens. *Voyez* Adad.

ADARSA, *Adarsa*, Ἀδρσα, (*b*) ville de Judée, dans la tribu d'Ephraim, à quatre milles de Béthoron, auprès de Gophna. Dom Calmet la place entre Béthoron la haute & Diospolis, parce qu'il est dit dans les Maccabées, que l'armée victorieuse de Judas poursuivit les Syriens depuis Adarsa, jusqu'à Gadara, ou Gazara, qui étoit à la longueur d'une journée de chemin.

Quoiqu'il en soit, la ville d'Adarsa est célébre par la défaite de Nicanor, qui y fut taillé en piéces dans une bataille par Judas Maccabée, qui n'avoit que trois mille hommes ; au lieu que l'ennemi en avoit trente cinq mille, & pas un n'échappa. Suivant Josephe, c'est au même endroit que ce brave capitaine des Maccabées fut tué dans une autre guerre. La ville d'Adarsa est aussi nommée Adazer, Adaco, ou Acédosa.

ADASPIENS, *Adaspii*, (*c*) peuples dont nous n'avons presqu'aucune notion. Ils furent subjugués par Aléxandre, au rapport de Justin. Et il paroît, d'après ce qu'en dit cet ancien Historien, qu'ils habitoient vers le mont Caucase ; ce qui prouve évidemment qu'on ne les appelloit pas Adaspiens, du nom du fleuve Hydaspe, qui est dans les Indes, & qui par conséquent étoit éloigné de leur païs de plus de quatre cens lieues.

ADBÉEL, *Adbéel*, Ναϐδεὴλ, (*d*) nom d'un des enfans d'Ismaël ; c'est-à-dire ; d'un petit-fils d'Abraham & d'Agar, servante de Sara. Il fut le chef d'une tribu des Ismaëlites.

ADCANTUANNUS, *Adcantuannus*, (*e*) chef des Sotiates, peuples d'Aquitaine, dont la ville capitale s'appelloit Sotiatium, & aujourd'hui Sots, à l'extrémité du diocèse d'Auch, vers les frontiéres de celui de Condom. Les Romains, commandés par Crassus, étant allés assiéger ces peuples, les forcérent de deman-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVI. pag. 330.

(*b*) Maccab. L. I. c. 7. v. 40. *& seq.*

(*c*) Just. L. XII c. 5.

(*d*) Genes. c. 25. v. 13.

(*e*) Cæs. de Bell. Gall. L. III.

der la paix. Comme ils livroient les armes par l'ordre du général, Adcantuannus fit une ſortie par une autre porte avec ſix cens Solduries. Là-deſſus, il s'éleve un cri de ce côté-là, & chacun court aux armes. Après un combat opiniâtre, Adcantuannus fut repouſſé dans la Ville. Il ne laiſſa pas d'obtenir de la générosité de Craſſus, la même compoſition qu'auparavant. Ainſi, après qu'il eut livré les armes avec des ôtages, les Romains levérent le ſiége.

ADDAR, *Addar*, Ἀδδὰρ (*a*) étoit fils de Balé, & petit-fils de Benjamin.

ADDAR, *Addar*, (*b*) ville de la tribu de Juda. Elle étoit ſituée ſur les frontières de cette tribu. Selon Euſébe, il y avoit une ville de ce nom aux environs de Lidda ou Dioſpolis, dans le canton de Thamna.

ADDÉE, *Addæus*, (*c*) officier qui vécut ſous le regne d'Alexandre le Grand, & qui commandoit une compagnie d'Archers. Il ſe trouva au ſiége d'Halicarnaſſe, capitale du royaume de Carie. Les aſſiégés ayant fait une ſortie, ſous la conduite de Memnon, furent repouſſés par les Macédoniens; mais Addée perdit la vie dans le fort de l'action, ainſi que deux autres officiers, & quarante ſoldats. Cet Addée ne ſeroit-il pas le même qu'un officier de même nom, à qui l'on donna le ſurnom de Coq, parce qu'il avoit en effet une crête à la tête? D'autres cependant diſent qu'il en portoit ſeulement une, pareille à celle des coqs.

ADDÉPHAGIE ou ADÉPHAGIE, *Addephagia* vel *Adephagia*, (*d*) Déeſſe de la gourmandiſe, ainſi nommée de deux mots grecs *φάγειν*, *edere*, manger, & Ἄδην, *affatim*, exceſſivement. Cette Déeſſe étoit honorée en Sicile. Les habitans du païs lui avoient érigé un temple, où l'on voyoit la ſtatue de Cérès.

ADDÉPHAGUS, *Addephagus*, (*e*) ſurnom donné à Hercule. Ce mot, dont l'étymologie eſt la même que celle d'Addéphagie, marque pourquoi on avoit donné cette épithéte à Hercule. C'étoit à cauſe de ſa voracité. On raconte en effet que, lorſqu'il voyageoit avec les Argonautes, il conſumoit toutes leurs proviſions, & que les Argonautes voyant cela, prirent le parti de le faire ſortir du vaiſſeau, & le laiſſérent dans la Troade. C'eſt pourquoi, on l'appelloit auſſi Pamphagus, ou Polyphagus; ce qui ſignifie *un homme qui conſume tout.*

On lui donnoit encore le nom de Buphagus; c'eſt-à-dire, mangeur de bœufs; c'eſt parce qu'il en avoit mangé un entier en un ſeul repas. *Voyez* Buphagus.

(*a*) Paral. L. I. c. 8. v. 3.
(*b*) Joſu. c. 15. v. 3.
(*c*) Freinſ. Suppl. in Q. Curt. L. II. c. 10. Athen. pag. 532
(*d*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. V. pag. 309. Antiq. expliq. par D. Bern, de Montf. Tom. I. pag. 402.
(*e*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 384. T. VII. p. 78. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 227, 228.

ADDI, *Addi*, Ἀδδὶ, (*a*) étoit fils de Cosan, & pere de Melchi. Au rapport de S. Luc, c'étoit un des ayeux de J. C. selon la chair.

ADDICÈRE, (*b*) terme, dont on se servoit à Rome pour marquer que les auspices étoient favorables. C'est ce qu'on appelloit encore *admittere*. On employoit le mot *refragari*, pour montrer qu'ils étoient sinistres. On sçait que les auspices se prenoient par le chant ou par le vol des oiseaux.

ADDICTI. (*c*) On appelloit ainsi chez les Romains ceux qui ayant contracté des dettes, & ne pouvant les acquitter au jour marqué, devenoient les esclaves de leurs créanciers, qui pouvoient non seulement les faire travailler pour eux, mais encore les mettre aux fers & les tenir en prison. La condition de ces débiteurs, appellés aussi *Nexi*, étoit d'autant plus misérable, que leurs travaux & leurs peines n'entroient point en déduction de leurs dettes; mais lorsqu'ils avoient payé, ils recouvroient, avec la liberté, tous leurs droits. Car cette espèce d'esclavage étoit différente du véritable esclavage, en ce que les *Addicti* pouvoient, malgré leurs maîtres, se délivrer de la servitude, en payant leurs dettes, & en ce qu'ils n'étoient point regardés comme affranchis, après être sortis de servitude, mais comme Citoyens libres, *ingenui*, puisqu'ils ne perdoient pas la qualité de citoyen Romain, pouvant même servir au besoin dans les légions Romaines.

Cette coûtume fut en usage à Rome jusqu'à l'an 429; & elle donna occasion à bien des tumultes de la part des Plébéïens. Ils la regardoient comme une véritable tyrannie, qui obligeoit les enfans mêmes à se rendre esclaves pour les dettes de leurs peres. Un jeune homme, nommé Caïus Publius, ayant été maltraité cruellement pour n'avoir pas voulu condescendre aux desirs infames de Lucius Papirius, son maître, à qui il s'étoit donné comme esclave pour les dettes de son pere, excita-la commisération des Citoyens, & fut cause de la loi, qui ordonnoit que les biens des débiteurs répondroient à l'avenir de l'argent prêté, mais que les personnes seroient libres.

ADDICTION, *Addictio*, l'action de faire passer, ou de transférer des biens à un autre, soit par sentence d'une Cour, soit par voie de vente à celui qui en offre le plus. C'étoit un des mots déterminés à l'usage des Juges Romains, quand ils permettoient la délivrance de la chose, ou de la personne, sur laquelle on avoit passé le jugement. C'est pourquoi les biens adjugés de cette manière, par le Préteur au véritable propriétaire, étoient appellés *Bona Addicta*; & les débiteurs livrés par cette même voie à leurs créanciers, pour s'acquitter de leurs dettes, s'appelloient *Servi Addicti*.

(*a*) S. Luc. c. 3. v. 28.

(*b*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 199.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 64, 65.

ADDO,

ADDO, *Addo*, Α'δδὶ, (*a*) de la tribu de Lévi, étoit fils de Joah, & pere de Zara.

ADDO, *Addo*, Σαδδὼ, (*b*) pere d'Ahinadab, qui étoit l'un des officiers du roi Salomon, & qui avoit obtenu de ce Prince l'intendance du païs de Mahanaïm.

ADDO, *Addo*, Α'δδὼ, (*c*) Prophéte, qui vécut du tems de Roboam & d'Abia, rois de Juda. Ce Prophéte avoit composé quelques livres, qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Ils contenoient, entr'autres choses, l'histoire des paroles, des mœurs, & des actions de Roboam & d'Abia. Le tout y étoit rapporté avec beaucoup d'exactitude. On ne sçait d'ailleurs aucune particularité de ce Prophéte. Il y a apparence qu'il avoit aussi écrit quelques prophéties contre Jéroboam, fils de Nabat, dans lesquelles on trouvoit une partie de la vie de Salomon.

Josephe, & plusieurs autres après lui, croyent que c'est Addo qui fut envoyé à Jéroboam, lorsqu'il étoit à Béthel, & qu'il y dédioit un autel aux veaux d'or, & que c'est lui qui fut tué par un lion.

ADDO, *Addo*, Α'δδὼ, (*d*) étoit pere de Barachie, & par conséquent ayeul du prophéte Zacharie. Cependant au premier livre d'Esdras, ce Prophéte est appellé fils d'Addo.

ADDON, *Addon*, (*e*) Ville du païs, où les Israëlites avoient été emmenés captifs. Ceux qui revinrent de cette Ville, ne purent faire connoître la maison de leurs peres, ni leur race, ni même s'ils étoient d'Israël.

ADDUA, *Addua*, Α'δούας, (*f*) rivière d'Italie, qui prenoit sa source à cette partie des Alpes, qu'on appelloit le mont Adula. Après avoir formé dans son cours le lac Larium, sur lequel étoit située la ville de Côme, elle alloit se rendre dans le Pô.

On remarque que la première fois que les Romains passérent ce grand fleuve, ce fut auprès de l'embouchure de l'Addua. C'étoit sous le consulat de C. Flaminius & de P. Furius Philus, deux cens vingt-trois ans avant J. C. Au reste, ils furent fort maltraités au passage, ainsi que dans leurs campemens; de sorte qu'étant hors d'état d'agir, ils se virent obligés de traiter avec les Insubriens, & de sortir du païs.

L'Addua s'appelloit encore Adda chez les Anciens. C'est aussi son nom moderne.

ADDUS, *Addus*, Α'διδὰ, (*g*) ville de Judée dans la tribu d'Ephraïm. Ce fut auprès de cette Ville que Simon Maccabée alla asseoir son camp, pour s'opposer à Tryphon, qui marchoit à la tête d'une armée considérable, dans le dessein d'entrer dans le païs de Juda. Ce traître menoit avec lui

(*a*) Paral. L. I. c. 6. v. 21.
(*b*) Reg. L. III. c. 4. v. 14.
(*c*) Paral. L. II. c. 12. v. 15. c. 13. v. 22.
(*d*) Zach. c. 1. v. 1. Esdr. L. I. c. 6. v. 14.
(*e*) Esdr. L. II. c. 7. 7. 61.
(*f*) Strab. pag. 192, 209, 213. Plin. L. II. c. 3. L. III. c. 16. Roll. hist. Rom. Tom. III. pag. 42.
(*g*) Maccab. L. I. c. 13. v. 13.

Jonathas, frere de Simon, qu'il avoit retenu dans Ptolémaïde.

ADELPHES, *Adelphi*, Ἀδελφοὶ, titre d'une comédie de Térence. Ce mot grec signifie *les freres;* c'est que Térence introduit en effet, dans cette comédie, deux freres, Déméa & Micion, qui étoient de mœurs bien différentes. Micion demeuroit à la Ville, où il faisoit avec générosité les dépenses nécessaires pour sa famille & lui. Déméa au contraire habitoit à la campagne, y vivoit avec beaucoup d'économie & se traitoit même fort durement. Sa famille n'étoit pas mieux traitée que lui. Il faut observer que les Anciens écrivoient *Adelphoë*, & non pas *Adelphi*, comme ils disoient *oloë* pour *illi*.

Cette piéce fut jouée pour les jeux funébres de L. Émilius Paulus, sous les Édiles Curules, Q. Fabius Maximus, & P. Cornélius Africanus, par la troupe de L. Attilius de Prénesté, & de Minutius Prothymus. Flaccus affranchi de Claudius fit la musique. On la joua avec les flûtes Tyrienes.

ADEN, (*a*) est le nom moderne d'une ville, connue autrefois sous le nom d'Arabie, & située dans l'Arabie heureuse, à l'orient du détroit de Babelmandel. Cette Ville fut soumise à l'empereur Trajan, par une flotte que ce Prince avoit envoyée pour ravager les côtes du païs.

ADÉONE, *Adeona*, (*b*) déesse qui, selon S. Augustin, étoit invoquée pour revenir; au lieu que celle qu'on appelloit Abéone, l'étoit pour aller. Telle est la force des mots latins, dont sont composés les deux noms.

ADÉPHAGIE, *Adephagia*, déesse de la gourmandise à laquelle les Siciliens rendirent un culte religieux. Ils lui avoient élevé un temple, où sa statue étoit placée à côté de celle de Cérès. *Voyez* Addéphagie.

ADÉPHAGUS, *Adephagus*, surnom d'Hercule. *Voyez* Addéphagus.

ADÈS ou HADÈS, nom d'un roi des Molosses, qui s'appelloit encore Aidonée. *Voyez* Aidonée.

ADÈS, *Ades*, Ἄδης, (*c*) nom qu'on donnoit aux Enfers. Ces Enfers étoient un lieu que les Anciens se figuroient être au centre de la terre, quoique le mot Adès, dont les Grecs se servoient pour le désigner, ne signifie, à proprement parler, qu'un lieu obscur & invisible. Il veut dire aussi *perte*, *mort*. Selon M. l'abbé Banier, l'Adès des Grecs est le même que l'Amenthes des Égyptiens, dont parle Plutarque, qui étoit un lieu souterrein, où alloient & d'où revenoient les ames des morts. Pluton, comme le dieu des Enfers, s'appelloit Adès. On croit que ce terme a été formé du Phénicien *ed* ou *aid*, *exitium*.

ADGANDESTRIUS, (*d*)

(*a*) Crev. hist. des Emp. T. IV. p. 247.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 406.

(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 120. T. III. p. 356. T. V. p. 46, 74. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 30.

(*d*) Tacit. annal. L. II. c. 88. Crev. hist. des Emp. Tom. I. pag. 393.

Adgandestrius, roi des Cattes, vivoit du tems de Tibère, vers l'an 772 de Rome. Ce Prince écrivit au Sénat des lettres, par lesquelles il offroit à l'Empereur de le délivrer d'Arminius, chef de la révolte des Germains, si on vouloit lui envoyer du poison pour le faire mourir. On lui fit réponse que le peuple Romain avoit coûtume d'employer contre ses ennemis la force ouverte, & non la fraude & la trahison. Par un procédé si noble, Tibère s'égaloit à ces fameux Capitaines de l'ancienne Rome, qui renvoyérent à Pyrrhus le traître qui leur avoit offert de l'empoisonner.

ADHERBAL, *Adherbal*, (*a*) chef des Carthaginois, vivoit environ 250 ans avant J. C. P. Clodius Pulcher étant Consul, l'an de Rome 503, forma le dessein d'aller attaquer Adherbal dans Drépane, ville de Sicile. Il comptoit sur une victoire certaine, se tenant comme sûr de le surprendre, parce qu'après la perte que les Romains venoient de faire à Lilybée, l'ennemi qui ne sçavoit pas qu'il leur étoit arrivé un secours considérable, ne pourroit pas s'imaginer qu'ils songeassent à se mettre en mer. Sur cette espérance, il choisit deux cens vaisseaux, où il fit entrer tout ce qu'il avoit de meilleurs hommes de mer, & l'élite des légions. Les troupes s'embarquérent avec joie, parce que le trajet n'étoit pas long, & que d'ailleurs, sur tout ce que leur avoit dit le Consul, le butin paroissoit immanquable. Pour mieux couvrir son dessein, il fait partir de nuit la flotte, sans être apperçu des assiégés. A la pointe du jour, l'avant-garde étant déjà à la vue de Drépane, Adherbal, qui ne s'attendoit à rien moins, fut surpris, mais non pas déconcerté. Il assemble aussi-tôt son armement sur le rivage, donne ordre de se mettre en mer, & de suivre en pouppe le vaisseau qu'il montoit, sans en détourner les yeux. Il ne vouloit pas donner le combat dans le port, où n'ayant pas la liberté de s'étendre, de doubler, ou de couler entre les vaisseaux des ennemis, il auroit perdu tout l'avantage qu'il pouvoit tirer de la légéreté des siens; & où il n'auroit pu éviter l'abordage de ceux des Romains; ce qu'il craignoit plus que tout le reste.

Il part donc le premier, gagne le large, & fait filer sa flotte sous des rochers qui bordoient le côté du port, opposé à celui par lequel l'ennemi entroit. Le Consul qui commençoit à faire entrer l'aîle droite de la flotte dans le port, étonné du mouvement des Carthaginois, envoya ordre aux navires de sa droite, qui étoient déjà dans le port, ou prêts d'y entrer, de revirer de bord, pour se joindre au gros de la flotte. Ce mouvement causa un désordre infini dans l'équipage. Car les bâtimens qui étoient dans le port, heurtant ceux qui entroient, les

(*a*) Roll. hist. anc. T. I. p. 181, 182. Hist. Rom. Tom. II. pag. 550. & *suiv.* Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 285. & *suiv.*

embarrassoient extrêmement, ou même en brisoient les rames. Le trouble & l'agitation dont cette mauvaise manœuvre fut accompagnée, avoit commencé à jetter de l'inquiétude, & de la frayeur dans l'armée.

Une action irréligieuse du Consul acheva de la déconcerter, & de lui faire perdre tout courage & toute espérance. Les Romains, du moins les gens du peuple, avoient grande foi aux auspices & aux augures. Dans le moment qu'on étoit près de donner la bataille, on vint dire à Clodius, que les poulets ne vouloient point sortir de leur cage, ni manger. Il les fit jetter dans la mer, ajoûtant d'un ton railleur : *qu'ils boivent puisqu'ils ne veulent point manger*. Ce ris moqueur, est-il dit dans Cicéron, lui causa bien des larmes, & au peuple Romain un grand désastre. Toutes les observances des augures n'étoient dans le fond qu'une pure momerie; mais elles faisoient partie de la religion de ces malheureux tems; & c'étoit se faire regarder comme un impie & un ennemi des dieux, que de paroître les mépriser.

Cependant, à mesure que quelque vaisseau se débarrassoit, les officiers le faisoient aussi-tôt ranger le long de la côte, la proue opposée aux ennemis. D'abord, le Consul s'étoit mis à la queue de sa flotte; mais alors prenant le large, il alla se poster à l'aîle gauche. En même-tems, Adherbal s'avançant en pleine mer, rengea toutes les galéres sur une même ligne, vis-à-vis de celles des Romains, lesquels, postés près de la terre, attendoient les vaisseaux qui sortoient du port; disposition qui leur fut très-pernicieuse. Les deux armées se trouvant près l'une de l'autre, & le signal étant donné des deux côtés, on commença à charger. Tout fut d'abord assez égal de part & d'autre, parce que des deux côtés c'étoit l'élite des armées de terre qui combattoit; mais les Carthaginois gagnérent peu à peu le dessus. Aussi, avoient-ils pendant tout le combat bien des avantages sur les Romains. Leurs vaisseaux étoient construits de manière à se mouvoir en tout sens avec beaucoup de légéreté; leurs rameurs étoient fort expérimentés; & ils avoient eu enfin la sage précaution de se ranger en bataille en pleine mer. Si quelques-uns des leurs étoient pressés par l'ennemi, ils se retiroient sans courir aucun risque; & avec des vaisseaux si légers, il leur étoit aisé de prendre le large. L'ennemi s'avançoit-il pour les poursuivre? ils se tournoient, voltigeoient au tour, ou lui tomboient sur le flanc, & le choquoient sans cesse; au lieu que les vaisseaux Romains pouvoient à peine revirer à cause de leur pesanteur, & du peu d'expérience des rameurs; ce qui fut cause qu'il y en eut un grand nombre de coulés à fond.

Comme ils se battoient près de la terre, & qu'ils ne s'étoient pas réservé d'espace pour se glisser par-derrière, ils ne pouvoient ni se tirer eux-mêmes du danger, lorsqu'ils étoient pressés, ni porter du secours, où il étoit nécessaire. Ainsi,

la plûpart des vaisseaux, partie restérent immobiles sur les bancs de sable, partie furent brisés contre la terre. Il ne s'en échappa que trente, qui, étant auprès du Consul, prirent la fuite en se dégageant le mieux qu'ils purent le long du rivage. Comme il falloit, pour arriver à l'armée, qui assiégeoit Lilybée, passer à travers les Carthaginois, Clodius orna ses galéres de toutes les marques de la victoire; & par ce stratagême, il trompa l'ennemi qui le regardant comme victorieux, crut qu'il étoit suivi de toute sa flotte. Tout le reste des vaisseaux au nombre de quatre-vingt-treize, tomba avec l'équipage en la puissance des Carthaginois. Les Romains perdirent, dans cette action, huit mille hommes, qui furent tués ou noyés, & vingt mille tant soldats que matelots & rameurs, furent pris & conduits à Carthage.

Une victoire si considérable fit, chez les Carthaginois, autant d'honneur à la prudence & à la valeur d'Adherbal, qu'elle couvrit de honte & d'ignominie le Consul Romain.

ADHERBAL, *Adherbal*, (a) préteur des Carthaginois vers le milieu du sixième siécle de la fondation de Rome, environ 206 ans avant l'Ére Chrétienne. Il s'étoit formé un complot en Espagne, dont le but étoit de remettre Cadis entre les mains des Romains; mais ce complot fut découvert avant le tems; & Magon s'étant saisi des conjurés, les remit à Adherbal avec ordre de les conduire à Carthage. Celui-ci les embarqua sur une quinquerème qu'il fit partir devant lui à cause de sa pesanteur, & la suivit de près avec huit trirèmes. La quinquerème étoit déjà dans le détroit de Cadis, lorsque Lélius, général des Romains, qui montoit lui-même une quinquerème, étant sorti du port de Cartéïa, suivi de sept trirèmes, vint fondre sur Adherbal & ses trirèmes, persuadé que la quinquerème ne lui échapperoit pas, & que dans un détroit aussi agité, elle ne pourroit surmonter l'impétuosité des flots & de la marée.

Adherbal, étonné d'une attaque si imprévue, demeura quelque-tems incertain, s'il suivroit la quinquerème, ou s'il tourneroit ses proues contre les ennemis. Ce doute lui ôta la liberté d'éviter le combat. Car les Romains étoient déjà à la portée du trait, & le pressoient de tous côtés; outre que la violence des vagues ne lui permettoit pas de gouverner ses vaisseaux, suivant sa volonté. L'action n'avoit rien qui ressemblât à un combat naval; & la prudence ou l'adresse du Pilote & des nautonniers étoit absolument inutile dans un détroit, où tout étoit soumis à la fureur des flots, & de la marée qui poussoit indifféremment les galéres contre celles des ennemis, & contre celles du même parti, malgré les efforts que faisoient les rameurs pour éviter le choc qui les menaçoit; ensorte qu'un vaisseau, qui avoit abandonné le com-

(a) Tit. Liv. L. XXVIII. c. 30.

bat, étoit tout d'un coup poussé, malgré lui, contre celui qui venoit de le heurter, & de le mettre en fuite, pendant que d'un autre côté, le vaisseau victorieux rencontroit une vague, qui l'arrêtoit tout d'un coup dans sa course, & lui faisoit prendre la fuite à son tour.

Quelquefois, dans l'action même, la galére qui se disposoit à heurter de sa proue son adversaire, présentée de travers, venant à pirouetter, prêtoit elle-même le flanc à l'autre, que les vagues avoient redressée, & recevoit le coup qu'elle alloit donner. Tandis que le seul hasard décidoit de tout dans ce combat des trirèmes, la quinquerème des Romains plus facile à gouverner, soit parce qu'elle étoit plus pesante, soit parce qu'ayant un plus grand nombre de rameurs, elle résistoit plus aisément à la violence des flots, coula à fond deux trirèmes ennemies, & brisa toutes les rames d'un des côtés d'une troisième, contre laquelle elle fut poussée avec rapidité; & elle auroit traité de même toutes celles qu'elle auroit rencontrées, si Adherbal n'eût fait voile vers l'Afrique avec les cinq qui lui restoient.

ADHERBAL, *Adherbal*, (a) fils de Micipsa, regnoit en Numidie, contrée d'Afrique, environ cent ans avant J. C. il avoit un frere nommé Hiempsal. Ils furent élevés ensemble dans le palais sous les yeux de leur pere, qui prit un soin particulier de leur éducation. Jugurtha, leur cousin, fils de Manastabal, frere de Micipsa, & d'une concubine, fut élevé avec eux, & avec autant d'attention de la part de son oncle, qui ignoroit que ce neveu ingrat seroit un jour le meurtrier de ses deux enfans.

Les grandes qualités que Jugurtha montroit, à mesure qu'il croissoit en âge, commencérent à donner de l'inquiétude à Micipsa; & il s'apperçut alors, avec douleur, qu'il avoit élevé dans sa maison, un ennemi secret. Afin d'éloigner donc un rival si dangereux pour ses enfans, il lui donna le commandement des troupes qu'il envoyoit au secours des Romains en Espagne. Jugurtha s'y acquit une si grande réputation, & on disoit de lui tant de bien, que quand il fut de retour, son oncle l'adopta, & le nomma même, par son testament, héritier avec ses fils. Après sa mort, il ne tarda pas à s'élever des différens entre les trois Princes. Hiempsal fut la première victime immolée aux desseins ambitieux de Jugurtha. Le bruit de ce meurtre, qui se répandit sur le champ dans toute l'Afrique, annonça à Adherbal, ce qu'il avoit à craindre pour lui-même. Aussi-tôt la Numidie se divise & prend parti entre les deux freres. On leve de part & d'autre de nombreuses troupes. Adherbal, après avoir perdu la plûpart de ses places, est vaincu dans un combat, & obligé de se réfugier à Rome.

Jugurtha, de son côté, y envoya des Ambassadeurs avec de grosses

(a) Roll. hist. Rom. Tom. V. pag. 301. & suiv.

sommes pour s'y faire des partisans. Le Sénat ayant donné audience aux deux parties, Adherbal exposa le malheureux état où il se trouvoit réduit, les injustices & les violences de Jugurtha, le meurtre de son frere, la perte de presque toutes ses places, & la triste nécessité où il avoit été d'abandonner son royaume, & de venir chercher un asyle dans une Ville qui s'étoit toujours piquée de donner sa protection, aux Princes injustement opprimés. Il insista principalement sur les derniers ordres que son pere, en mourant, lui avoit donnés, de mettre uniquement sa confiance dans le peuple Romain, dont l'amitié seroit pour lui & pour son royaume un appui plus ferme & plus sûr, que toutes les troupes & tous les trésors du monde. Les députés de Jugurtha répondirent en peu de mots, qu'Hiempsal avoit été tué par les Numides à cause de sa cruauté; qu'Adherbal avoit été l'aggresseur, & qu'après avoir été vaincu, il venoit se plaindre de n'avoir pas fait tout le mal qu'il auroit souhaité; que leur maître prioit le Sénat de juger de sa conduite en Afrique, par celle qu'il avoit gardée à Numance, & d'avoir plus d'égard à ses actions, qu'aux discours de ses ennemis.

La plûpart des Sénateurs, corrompus par les présens de Jugurtha, penchoient pour lui. Les délibérations se terminérent par envoyer en Afrique des Commissaires chargés d'accommoder les deux fréres. Le partage se fit comme Jugurtha le souhaitoit, mais de maniére qu'on garda quelque apparence d'équité. On lui donna les Provinces voisines de la Mauritanie, peuplées des meilleurs hommes, mieux cultivées, plus fertiles. Adherbal eut celles qui, étant plus ornées de bâtimens & plus abondantes en ports de mer, avoient moins d'avantages solides que d'apparence. Cependant, Jugurtha ne fut pas encore content. Il étoit trop vif & trop entreprenant pour se tenir tranquille. Adherbal au contraire étoit un prince doux, tranquille, pacifique, sans goût pour la guerre, comme sans expérience, exposé par toutes ces raisons à l'insulte, & plus capable de craindre les autres que de s'en faire craindre. Jugurtha entra donc tout à coup sur les terres de son frere, avec un assez gros corps de troupes, enleva beaucoup d'habitans & de troupeaux, brûla les maisons, & après avoir exercé dans le païs toutes sortes d'hostilités, il retourna dans son royaume avec un butin considérable. Ceci se passa sous le consulat de Drusus & de Pison.

Adherbal, quoique fort irrité d'une telle conduite, se sentant le plus foible, & comptant plus sur l'amitié des Romains que sur la fidélité de ses sujets, se contenta d'envoyer faire des plaintes à son frere, par des Ambassadeurs qui n'en rapportérent qu'une réponse désobligeante. Malgré ce nouvel affront, Adherbal résolut de souffrir tout plutôt que d'entreprendre une guerre, dont le premier essai lui avoit trop mal réussi. Sa timidité, marquée si clairement, ne fit

qu'allumer encore davantage l'audace de Jugurtha. Il entra en campagne non plus avec un ſimple camp volant, mais avec un armée nombreuſe. Il ravagea tous les endroits par où il paſſoit, & porta par-tout le fer & le feu, pour jetter la terreur parmi les ennemis, & pour encourager ſes troupes. Adherbal forcé par la néceſſité, & n'ayant plus d'autre parti à prendre que d'abandonner ſon royaume, ou de faire la guerre, marcha au-devant de Jugurtha. Les deux armées ſe rencontrérent près de Cirte, non loin de la mer, mais elles n'en vinrent pas d'abord aux mains, parce que le jour étoit ſur ſon déclin. Quand la nuit fut avancée, avant que la lumière du jour parût, les ſoldats de Jugurtha, au premier ſignal, attaquent le camp des ennemis, & les trouvant les uns encore à demi endormis, les autres qui prenoient leurs armes, ils les mettent en fuite & en déſordre.

Quant à Adherbal, il ſe ſauva dans la ville de Cirte avec quelque cavalerie. L'ennemi, ſans perdre de tems, vint aſſiéger la Ville. Enfin, après une longue attaque, les Romains qui s'y étoient établis, & qui avoient eu la principale part à la défenſe de la place, voyant qu'il n'y avoit point de ſecours à attendre de Rome, & ne craignant pas beaucoup pour eux-mêmes, parce qu'ils comptoient que la majeſté du nom Romain leur ſerviroit de ſauvegarde, engagérent Adherbal à capituler, en ſtipulant ſeulement qu'il auroit la vie ſauve. Ce malheureux Prince ſentoit bien que c'étoit ſe livrer à la mort; mais forcé par la néceſſité, il ſe rendit, & ſur le champ, Jugurtha le fit périr dans les plus cruels tourméns. Cette mort arriva 112 ans avant J. C.

ADIABÈNE, *Adiabena*, (a) Ἀδιαβηνὴ, contrée d'Aſſyrie, qui, ſelon Ptolémée, étoit renfermée entre le païs des Garaméens, l'Arrapachitide & la Calacine. L'Adiabène prit d'abord le nom d'Aſſyrie, c'eſt-à-dire, qu'elle forma dans les premiers tems tout l'empire des Aſſyriens. Mais lorſque ces peuples eurent aggrandi leurs États par de nouvelles conquêtes, l'Adiabène ne fut plus comptée que comme une province particulière qui, au rapport d'Ammien Marcellin, s'appella ainſi de la rivière d'Adiaba. C'étoit, pour la plus grande partie, un païs plain, ſur-tout du côté qui regardoit la Babylonie. Il confinoit à l'Arménie en quelques endroits. Outre la rivière d'Adiaba, il étoit arroſé par le Lycus & par le Tygre, qui lui ſervoit de limites, ainſi qu'une chaîne de montagnes inacceſſibles.

L'Adiabène eut dans la ſuite ſon Roi particulier, témoins Stra-

(a) Strab. p. 530, 736, 745. Ptolem. L. VI. c. 1. Plin. L. V. c. 12. L. VI. c. 9, 13. Pomp. Mel. L. I. c. de Syr. Tacit. annal. L. XV. c. 1. Crev. hiſt. des Emp. T. II. p. 201. T. IV. p. 244. Géog. hiſt. Eccleſ. & Civil. par D. Vaiſſ. T. IX. p. 348. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. III. p. 345. T. IV. p. 612. T. XVI. p. 152. *& ſuiv.* T. XXI. p. 450.

bon & Joſephe. Celui-ci parle beaucoup d'Hélène, reine des Adiabéniens, & d'Izate ſon fils, qui ſe convertirent au Judaïſme ſous l'empereur Claude, vers l'an 41 de J. C. Dom Calmet remarque qu'il y a des Auteurs qui croyent que cette Reine & ſon fils embraſſérent le chriſtianiſme, & que Joſephe a voulu faire honneur à ſa nation d'une converſion qui appartenoit à l'Égliſe Chrétienne; mais il ne voit dans Hélène & dans Izate que des caractéres de Judaïſme.

Il eſt fait mention de l'Adiabène & des Adiabéniens ſur quelques médailles. Au revers d'une, examinée par M. de Valois, on voit la figure de l'Adiabène, captive, aſſiſe par terre, dans l'habit de ſon païs, ayant la main droite poſée ſur ſa cuiſſe, & la tête appuyée ſur ſa main gauche, dans l'attitude d'une perſonne accablée de douleur. Elle eſt entourée de pluſieurs dépouilles d'armes, que Trajan, en habit de guerre, foule aux pieds. La légende eſt conçue en ces termes: S.P.Q.R. *OPTIMO PRINCIPI.* Dans le champ, S. C. à l'Exergue, on lit ces lettres, ADIAB. qui ſont le commencement, ou du mot *ADIABÈNE* [ſous-entendu] *DEVICTA*, ſi on le rapporte à la figure de femme, ou du mot *ADIABENICO*, *au Vainqueur des Adiabéniens*, ſi on le rapporte à la perſonne même de l'Empereur.

Quoiqu'au premier coup d'œil, tout ſemble favorable à cette médaille; qu'elle ſoit dans le goût ſimple & noble des Anciens; qu'elle s'accorde parfaitement avec un paſſage d'Eutrope, où cet Hiſtorien dit, en termes formels, que Trajan vainquit & ſubjugua les Adiabéniens, on croit cependant que ce Prince ne regarda pas la conquête de l'Adiabène comme un événement, qui méritât d'être conſacré ſur les médailles; c'eſt-à-bire, que cette médaille dont on vient de parler, doit être priſe pour l'ouvrage d'un fauſſaire. Le premier Empereur, qui ait jugé à propos de joindre à ſes titres celui de *Vainqueur des Adiabéniens*, c'eſt Septime Sévère. Encore, ne trouve-t-on qu'un petit nombre de médailles, ſoit en argent, ſoit en bronze, où il prenne ce ſurnom. Le revers d'une de bronze repréſente un trophée, au pied duquel ſont adoſſés deux captifs, aſſis par terre, chacun ſur un bouclier, ayant les mains liées derrière le dos, avec cette légende: *PARTH. ARAB. ADIAB.* c'eſt-à-dire, *PARTHICUS, ARABICUS, ADIABENICUS, Vainqueur des Parthes, des Arabes, & des Adiabéniens.* A l'Exergue, *COS. II. P.P.* C'eſt-à-dire, *CONSUL ITERUM, PATER PATRIÆ*; & dans le champ, ces deux lettres, *S. C.*, l'une à droite, l'autre à gauche.

Les Adiabéniens ont auſſi porté le nom de Saccopodes. Leurs Villes principales étoient Gangamele & Arbele. Leur païs eſt occupé aujourd'hui par des peuples qu'on appelle Kurdes, & qui tâchent de vivre dans l'in-

dépendance. Ils se donnent tantôt au Turc, tantôt au Persan, suivant que l'exigent leurs intérêts.

ADIABÉNIENS, *Adiabeni*, Ἀδιαβηνοὶ, (*a*) peuples d'Asie, ainsi appellés du païs qu'ils habitoient. Vers l'an 817 de Rome, leurs terres furent exposées aux incursions des Arméniens, conduits par Tigranes. Monobaze, qui regnoit alors sur les Adiabéniens, avoit fait alliance avec les Parthes, ses voisins. Il engagea Vologèses, leur chef, à prendre sa défense, en lui représentant que les Romains [ou leurs Alliés] alloient toujours en avant, & que, s'il ne s'opposoit à leur ambition, en prenant sa défense, il seroit obligé de se soumettre. Frappé des ses remontrances, ainsi que de celles de Tiridates, son frere, qu'on avoit chassé du trône d'Arménie, Vologèses donna à Monèzes, l'un des grands de sa Cour, le commandement des cavaliers, qui étoient ordinairement à sa suite. Les troupes des Adiabéniens se joignirent à eux.

Avec ce secours, Monèzes marcha contre les Arméniens, & mit le siége devant la ville de Tigranocerte; mais cette entreprise ayant été mal concertée, les affaires des assiégeans furent ruinées, sans que l'on nuisît à ceux de Tigranocerte. Les Adiabéniens eux-mêmes, s'étant mis en devoir d'escalader les murailles, furent renversés par ceux qui les défendoient; & les Romains ayant fait aussi-tôt une sortie sur eux, les mirent en pieces. Ces peuples furent soumis par Trajan, qui regnoit vers le commencement du premier siécle de l'Ére Chrétienne. *Voyez* Adiabène.

ADIADA, *Adiada*, Ἀδιδὰ, (*b*) forteresse de la Terre Sainte, qui fut construite par Simon Maccabée. L'Écriture remarque qu'il eut soin de la fortifier, & d'y mettre des portes & des serrures. Son dessein étoit d'opposer cette forteresse à l'armée ennemie, qui étoit prête à fondre dans la Judée. Dom Calmet a raison de dire que ce devoit être la même qu'Addus, puisque les Septante les appellent toutes les deux *Adida*.

ADIATORIX, *Adiatorix*, Ἀδιατοριξ, (*c*) de la race des Tétrarques de Gallogréce, fut fait par Antoine, Seigneur ou Prince de la ville d'Héraclée, dans le Pont. Une partie de cette Ville étoit occupée par une colonie Romaine; & Adiatorix profitant des troubles, attaqua pendant la nuit, ceux qui composoient cette colonie, sous un prétendu ordre d'Antoine, & les égorgea.

César Auguste, après la bataille d'Actium, ne crut pas devoir laisser ce crime impuni; & après avoir mené Adiatorix, sa femme & ses enfans en triomphe, il le condamna à mourir, avec l'aîné de ses fils. Adiatorix

(*a*) Tacit. annal. L. XV. c. 1. *& seq.* Crev. hist. des Emp. Tom. II. pág. 377. *& suiv.*

(*b*) Maccab. L. I. c. 12. v. 38.

(*c*) Strab. pag. 543, 558, 559. Roll. hist. Rom. Tom. VIII. pag. 530, 531.

en avoit trois ; & lorsqu'on les conduisoit au supplice, le second, par une générosité admirable, soûtint qu'il étoit l'aîné, & que l'arrêt de mort le regardoit. Celui qui étoit véritablement l'aîné, & qui se nommoit Dyteutus, ne céda point en générosité à son frere, & revendiqua son droit d'aînesse, dont le privilége étoit une mort sanglante. La contestation fut assez longue, & les deux freres renouvellérent la dispute, tant vantée dans la fable, entre Pylade & Oreste. Enfin, leurs parens communs ayant représenté à Dyteutus que, comme il avoit plus d'âge, il pouvoit plus aisément servir de support & d'appui à sa mere, & au plus jeune de ses freres, il céda, & le second eut la tête tranchée à sa place.

Cette étonnante aventure fit du bruit, & César Auguste, en ayant été informé, se repentit de la rigueur qu'il avoit exercée sur cette famille. Il voulut même la réparer autant qu'il étoit possible ; & il donna à Dyteutus le Sacerdoce de Bellone, à Comanes dans le Pont. C'étoit un établissement considérable.

ADIDA, (a) ville de la Palestine, qui n'étoit pas éloignée de Jéricho. L'empereur Vespasien y avoit mis une garnison, lorsqu'il faisoit le siége de Jérusalem. *Voyez* Adiada.

ADJECTIF, terme de Grammaire, qui vient du Latin *Adjectus*, ajoûté ; ce que l'on nomme en Poësie épithete, du Grec ἐπιτίθημι, *impono*, proprement, je mets dessus, j'ajoûte à.

I. On appelle ainsi le nom Adjectif, parce qu'en effet, il est toujours ajoûté à un nom substantif, qui est, ou exprimé, ou sousentendu. L'Adjectif est un mot qui donne une qualification au substantif. Il en désigne la qualité, ou manière d'être. Or, comme toute qualité suppose la substance, dont elle est qualité, il est évident que tout Adjectif suppose un substantif ; car il faut être, pour être tel. Que si nous disons : *Le beau vous touche ; le vrai doit être l'objet de mes recherches ; le bon est préférable au beau*, il est évident que nous ne considérons même alors ces qualités, qu'en tant qu'elles sont attachées à quelque substance ou suppôt. *Le beau* ; c'est-à-dire, ce qui est beau. *Le vrai* ; c'est-à-dire, ce qui est vrai. En ces exemples, *le beau*, *le vrai*, ne sont pas de purs Adjectifs ; ce sont des Adjectifs pris substantivement, qui désignent un suppôt, quel qu'il soit, en tant qu'il est ou beau, ou vrai, &c. Ces mots sont donc en même-tems Adjectifs & substantifs. Ils sont substantifs, puisqu'ils désignent un suppôt. *Le*... ils sont Adjectifs, puisqu'ils désignent ce suppôt, en tant qu'il est tel.

Il y a autant de sortes d'Adjectifs, qu'il y a de sortes de qualités, de manières & de relations, que notre esprit peut considérer dans les objets.

Nous ne connoissons point les

(a) Crev. hist. des Emp. Tom. IV. pag. 247.

substances en elles-mêmes; nous ne les connoissons que par les impressions qu'elles font sur nos sens; & alors nous disons que les objets sont tels, sélon le sens que ces impressions affectent. Si ce sont les yeux, qui se trouvent affectés, nous disons que l'objet est coloré, qu'il est ou blanc, ou noir, ou rouge, ou bleu. Si c'est le goût, le corps est ou doux, ou amer, ou aigre, ou fade. Si c'est le tact, l'objet est ou rude, ou poli, ou dur, ou mou, ou gras, ou huileux, ou sec.

Ainsi ces mots, *blanc*, *noir*, *rouge*, *bleu*, *doux*, *amer*, *aigre*, *fade*, *&c.* sont autant de qualifications que nous donnons aux objets, & sont par conséquent autant de noms Adjectifs. Et parce que ce sont les impressions que les objets physiques font sur nos sens, qui nous font donner à ces objets les qualifications, dont nous venons de parler, nous appellerons ces sortes d'Adjectifs, Adjectifs physiques.

II. Outre les Adjectifs physiques, il y a encore des Adjectifs métaphysiques, qui sont en très-grand nombre, & dont on pourroit faire autant de classes différentes, qu'il y a de sortes de vues, sous lesquelles l'esprit peut considérer les êtres physiques & les êtres métaphysiques.

Comme nous sommes accoûtumés à qualifier les êtres physiques, en conséquence des impressions immédiates qu'ils font sur nous, nous qualifions aussi les êtres métaphysiques & abstraits, en conséquence de quelque considération de notre esprit à leur égard. Les Adjectifs qui expriment ces sortes de vues ou considérations, sont ceux qu'on appelle Adjectifs métaphysiques; ce qui s'entendra mieux par des exemples.

Supposons une allée d'arbres au milieu d'une vaste plaine. Deux hommes arrivent à cette allée, l'un par un bout, l'autre par le bout opposé. Chacun de ces hommes regardant les arbes de cette allée, dit: *Voilà le premier*; de sorte que l'arbre, que chacun de ces hommes appelle le premier, est le dernier par rapport à l'autre homme. Ainsi *premier*, *dernier*, & les autres noms de nombre ordinal, ne sont que des Adjectifs métaphysiques. Ce sont des Adjectifs de relation & de rapport numéral.

Les noms de nombre cardinal, tels que *deux*, *trois*, sont aussi des Adjectifs métaphysiques, qui qualifient une collection d'individus.

Mon, *ma*, *ton*, *ta*, *son*, *sa*, sont aussi des Adjectifs métaphysiques, qui désignent un rapport d'appartenance, ou de propriété, & non une qualité physique & permanente des objets.

III. Voici encore d'autres Adjectifs métaphysiques, qui demandent de l'attention.

Un nom est Adjectif, quand il qualifie un nom substantif. Or, qualifier un nom substantif, ce n'est pas seulement dire qu'il est rouge ou bleu, grand ou petit, c'est en fixer l'étendue, la valeur, l'acception, étendre cette acception ou la restraindre, ensorte, pourtant, que toujours l'Adjectif

& le substantif pris ensemble, ne présentent qu'un même objet à l'esprit ; au lieu que si je dis, *liber Petri*, *Petri* fixe à la vérité l'étendue de la signification de *liber;* mais ces deux mots présentent à l'esprit deux objets différens, dont l'un n'est pas l'autre. Au contraire, quand je dis : *le beau livre*, il n'y a qu'un objet réel, mais dont j'énonce qu'il est beau. Ainsi tout mot qui fixe l'acception du substantif, qui en étend, ou qui en restraint la valeur, & qui ne présente que le même objet à l'esprit, est un véritable Adjectif.

Dans ce cas, *nécessaire*, *accidentel*, *possible*, *impossible*, *tout*, *nul*, *quelque*, *aucun*, *chaque*, *tel*, *certain*, *ce*, *cet*, *cette*, *mon*, *ma*, *ton*, *ta*, *vos*, *vôtre*, *nôtre*, & même *le*, *la*, *les*, sont de véritables Adjectifs métaphysiques, puisqu'ils modifient des substantifs, & les font regarder sous des points de vue particuliers. *Tout homme* présente homme dans un sens général affirmatif. *Nul homme* l'annonce dans un sens général négatif. *Quel homme* présente un sens particulier indéterminé. *Son*, *sa*, *ses*, *vos*, &c. font considérer le substantif sous un sens d'appartenance & de propriété ; car quand je dis : *meus ensis*, *meus* est autant simple Adjectif, qu'*Evandrius* dans ce vers de Virgile :

Nam tibi, Tymbre, caput, Evandrius abstulit ensis. (*a*)

meus marque l'appartenance par rapport à moi, & *Evandrius* la marque par rapport à Évandre.

Il faut ici observer que les mots changent de valeur, selon les différentes vues que l'usage leur donne à exprimer. *Boire*, *manger*, sont des verbes ; mais quand on dit : *le boire*, *le manger*, alors, *boire* & *manger* sont des noms. *Aimer* est un verbe actif ; mais dans ce vers :

J'aime ; c'est mon destin d'*aimer* toute ma vie.

aimer est pris dans un sens neutre. *Mien*, *tien*, *sien* étoient autrefois Adjectifs. On disoit, *un sien frere*, *un mien ami*. Aujourd'hui en ce sens, il n'y a que *mon*, *ton*, *son*, qui soient Adjectifs. *Mien*, *tien*, *sien*, sont de vrais substantifs de la classe des pronoms, *le mien*, *le tien*, *le sien*. La discorde, dit la Fontaine, vint,

Avec, *que si*, *que non*, son frere;
Avec, *le tien*, *le mien*, son pere.

nos, *vos*, sont toujours Adjectifs; mais *vôtre*, *nôtre* sont souvent Adjectifs, & souvent pronoms.

Ces réflexions servent à décider si ces mots *pere*, *Roi*, & autres semblables, sont Adjectifs ou substantifs. Qualifient-ils ? ils sont Adjectifs. *Louis XV est roi ; Roi* qualifie Louis XV. Ainsi *Roi* est là Adjectif. *Le Roi est à l'armée*. *Le Roi* désigne alors un individu. Il est donc substantif. Ainsi, ces mots sont pris tantôt adjectivement, tantôt substantivement. Ce-

(*a*) Virg. Æneid. L. X. v. 394.

la dépend de leur service ; c'est-à-dire, de la valeur qu'on leur donne, dans l'emploi qu'on en fait.

IV. Il reste à parler de la Syntaxe des Adjectifs. Ce qu'on peut dire à ce sujet, se réduit à deux points, la terminaison de l'Adjectif, & sa position.

1.° Quant au premier point, il faut se rappeller ce principe dont nous avons parlé ci-dessus, que l'Adjectif & le substantif, mis ensemble en construction, ne présentent à l'esprit qu'un seul & même individu, ou physique, ou métaphysique. Ainsi, l'Adjectif n'étant réellement que le substantif même, considéré avec la qualification que l'Adjectif énoncé, ils doivent avoir l'un & l'autre les mêmes signes des vues particulières, sous lesquelles l'esprit considere la chose qualifiée. Parle-t-on d'un objet singulier ? L'Adjectif doit avoir la terminaison destinée à marquer le singulier. Le substantif est-il de la classe des noms qu'on appelle masculins ? L'Adjectif doit avoir le signe destiné à marquer les noms de cette classe. Enfin, y a-t-il dans une langue une manière établie pour marquer les rapports, ou points de vue, qu'on appelle cas ? L'Adjectif doit encore se conformer ici au substantif. En un mot, il doit énoncer les mêmes rapports, & se présenter sous les mêmes faces que le substantif, parce qu'il n'est qu'un avec lui. C'est ce que les Grammairiens appellent la Concordance de l'Adjectif avec le substantif, qui n'est fondée que sur l'identité physique de l'Adjectif avec le substantif.

2.° A l'égard de la position de l'Adjectif ; c'est-à-dire, s'il faut le placer avant ou après le substantif, s'il doit être au commencement ou à la fin de la phrase, s'il peut être séparé du substantif par d'autres mots, il faut répondre que dans les langues qui ont des cas ; c'est-à-dire, qui marquent, par des terminaisons, les rapports que les mots ont entr'eux, la position n'est d'aucun usage pour faire connoître l'identité de l'Adjectif avec son substantif. C'est l'ouvrage, ou plutôt la destination de la terminaison, elle seule a ce privilége ; & dans ces langues, on consulte seulement l'oreille, pour la position de l'Adjectif, qui peut même être séparé de son substantif par d'autres mots.

Mais dans les langues qui n'ont point de cas, comme le François, l'Adjectif n'est pas séparé de son substantif. La position supplée au défaut des cas.

Parve, nec invideo, sine me, liber, ibis in urbem. (a)

» Mon petit livre, dit Ovide, tu » iras donc à Rome sans moi ? « Remarquez qu'en François l'Adjectif est joint au substantif, *mon petit livre ;* au lieu qu'en Latin, *parve*, qui est l'Adjectif de *liber*, en est séparé, même par plusieurs mots. Mais *parve* a la terminaison convenable pour faire connoître qu'il est le qualificatif de *liber.* Au reste, il ne faut pas croire que dans

(a) Ovid. Trist. L. I. Eleg. 1. v. 1.

les langues qui ont des cas, il soit nécessaire de séparer l'Adjectif du substantif. Ovide qui, dans l'exemple précédent, sépare *parve* de *liber*, joint ailleurs ce même Adjectif avec son substantif.

En François, l'Adjectif n'est séparé du substantif que lorsque l'Adjectif est attribut; comme *Louis est juste;* & encore avec *rendre*, *devenir*, *paroître*, &c.

Un vers étoit trop foible, & vous
le *rendez* dur.

J'évite d'être long, & je *deviens*
obscur. (*a*)

Dans les phrases, telles que celle qui suit, les Adjectifs qui paroissent isolés, forment seuls par Ellipse une proposition particulière:

Heureux, qui peut voir du rivage

Le terrible Océan, par les vents
agité.

Il y a là deux propositions grammaticales: *Celui qui peut voir du rivage le terrible Océan, par les vents agité, est heureux*, où vous voyez que *heureux* est l'attribut de la proposition principale.

Il n'est pas indifférent en François, selon la Syntaxe élégante & d'usage, d'énoncer le substantif avant l'Adjectif, ou l'Adjectif avant le substantif. Il est vrai que pour faire entendre le sens, il est égal de dire: *bonnet blanc* ou *blanc bonnet*. Mais par rapport à l'élocution & à la Syntaxe d'usage, on ne doit dire que *bonnet blanc*. Nous n'avons, sur ce point, d'autre regle que l'oreille exercée; c'est-à-dire, accoûtumée au commerce des personnes de la nation, qui font le bon usage. Ainsi je me contenterai de donner ici des exemples, qui pourront servir de guide dans les occasions analogues. On dit: *habit rouge;* ainsi dites: *habit bleu*, *habit gris*, & non *bleu habit*, *gris habit*. On dit: *mon livre;* ainsi dites: *ton livre*, *son livre*, *leur livre*. On dit: *zone torride;* ainsi dites par analogie: *zone tempérée* & *zone glaciale*. Ainsi des autres exemples.

V. Les Adjectifs métaphysiques, comme *le*, *la*, *les*, *ce*, *cet*, *quelque*, *un*, *tout*, *chaque*, *tel*, *quel*, *son*, *sa*, *ses*, *votre*, *nos*, *leur*, se placent toujours avant les substantifs, qu'ils qualifient.

Les Adjectifs de nombre précédent aussi les substantifs appellatifs, & suivent les noms propres; *Le premier homme*, *François premier*, *quatre personnes*, *Henri quatre*, pour quatrième. Mais en parlant du nombre de nos Rois, nous disons, dans un sens appellatif, qu'il y a eu *quatorze Louis*, & que nous en sommes au quinzième. On dit aussi dans les citations: *livre premier*, *chapitre second*. Hors de-là, on dit: *le premier livre*, *le second livre*.

D'autres, enfin, se placent également bien, avant ou après leurs substantifs. *C'est un sçavant homme*, *c'est un homme sçavant;*

(*a*) Desp. Art. Poëtic.

C'est un habile avocat, ou *un avocat habile*; & encore mieux, *c'est un homme fort sçavant*, *c'est un avocat fort habile.* Voilà des pratiques, que le seul bon usage peut apprendre.

La Poësie, où les transpositions sont permises, & même où elles ont quelquefois des graces, a, sur ce point, plus de liberté que la Prose.

VI. Pour ce qui est du genre, il faut observer qu'en Grec & en Latin, il y a des Adjectifs, qui ont au nominatif trois terminaisons, καλὸς, καλὴ, καλὸν, *bonus*, *bona*, *bonum.* D'autres n'ont que deux terminaisons, dont la premiere sert pour le masculin & le féminin, & la seconde est consacrée au genre neutre, ὁ καὶ ἡ εὐδαίμων, τὸ εὐδαιμον, *heureux*; & en Latin, *hic* & *hæc fortis*, & *hoc forte*, *fort*. Clénard, & le commun des Grammairiens Grecs, disent qu'il y a aussi en Grec des Adjectifs, qui n'ont qu'une terminaison pour les trois genres; mais la sçavante Méthode Grecque de Port-Royal assure que les Grecs n'ont point de ces Adjectifs. Les Latins en ont un grand nombre, *prudens*, *felix*, *ferax*, & autres.

En françois, si nos Adjectifs sont terminés par un *e* muet, comme *sage*, *fidele*, *utile*, *facile*, alors l'Adjectif sert également pour le masculin & pour le féminin. *Un époux fidele*, *une femme fidele*.

Si l'Adjectif est terminé dans sa première dénomination, par quelqu'autre lettre, que par un *e* muet, alors cette première terminaison sert pour le genre masculin, *pur*, *dur*, *fort*, *bon.*

A l'égard du genre féminin, il faut distinguer; ou l'Adjectif finit au masculin par une voyelle, ou il est terminé par une consonne. Si l'Adjectif masculin finit par toute autre voyelle, que par un *e* muet, ajoûtez seulement l'*e* muet après cette voyelle, vous aurez la terminaison féminine de l'Adjectif; *Sensé*, *sensée*, *joli*, *jolie.*

Si l'Adjectif masculin finit par une consonne, détachez cette consonne de la lettre qui la précéde, & ajoûtez un *e* muet à cette consonne détachée, vous aurez la terminaison féminine de l'Adjectif; *Pur*, *pure*; *saint*, *sainte*; *prudent*, *prudente*; *bon*, *bonne.*

On remarque ici, que les Maîtres à écrire, pour multiplier les jambages, dont la suite rend l'écriture plus unie, & plus agréable à la vue, ont introduit une seconde *n* dans *bo-ne*; comme ils ont introduit une *m* dans *ho-me*. Ainsi on écrit communément *bonne*, *homme*, *honneur*. Mais ces lettres doublées sont contraires à l'analogie, & ne servent qu'à multiplier les difficultés pour les étrangers, & pour les gens qui apprennent à lire.

Il y a quelques Adjectifs, qui s'écartent de la regle générale. Par exemple, *nouveau*, fait au féminin *nouvelle*; *beau*, *belle*; *long*, *longue*; *naïf*, *naïve*. L'usage apprendra les autres.

A l'égard de la formation du pluriel, nos anciens Grammairiens

riens disent qu'ajoûtant *s* au singulier, nous formons le pluriel; *bon*, *bons*; *fort*, *forts*.

Telle est aussi la regle de nos Modernes. Ainsi on écrit au singulier *bon*, & au pluriel *bons*; *fort* au singulier, *forts* au pluriel. Par conséquent, puisqu'on écrit au singulier *gâté*, *gâtée*, on doit écrire au pluriel *gâtés*, *gâtées*, ajoûtant simplement l'*s* au pluriel masculin, ainsi qu'au féminin. Cela paroît plus analogue, que d'ôter l'accent aigu au masculin, pour ajoûter un *z*, *gâtez*. On ne doit faire usage du *z*, après l'*e* fermé, que pour la seconde personne plurielle du verbe: *Vous aimez*; ce qui distingue le verbe du Participe & de l'Adjectif: *Vous êtes aimés; les perdreaux sont gâtés; vous gâtez ce livre.*

Les Adjectifs terminés au singulier par une *s*, servent aux deux nombres: *Il est gros & gras; ils sont gros & gras.*

Il y a quelques Adjectifs, qu'il a plu, dit-on, aux Maîtres à écrire de terminer par un *x*, au lieu de *s*, qui, finissant en dedans, ne donne pas à la main la liberté de faire de ces figures, qu'ils appellent traits. Il faut regarder cet *x*, comme une véritable *s*; ainsi on dit: *Il est jaloux*, & *ils sont jaloux.*

L'*l* finale se change en *aux*, qu'on feroit peut-être mieux d'écrire *aus*, selon certains.

Quant aux Adjectifs, qui finissent par *ent*, ou *ant*, au singulier, on forme leur pluriel, en ajoûtant *s*, selon la regle générale; & alors on peut laisser ou rejetter le *t*. Cependant, lorsque le *t* sert au féminin, l'analogie demande qu'on le garde: *Excellent*, *excellente*; *excellents*, *excellentes*.

Outre le genre, le nombre & le cas, dont nous venons de parler, les Adjectifs sont encore sujets à un autre accident, qu'on appelle les dégrés de comparaison, & qu'on devroit plutôt appeller dégrés de qualification; car la qualification est susceptible de plus ou de moins: *Bon*, *meilleur*, *excellent*; *sçavant*, *plus sçavant*, *très-sçavant*. Le premier de ces dégrés est appellé positif, le second comparatif, & le troisième superlatif. Nous en parlerons en leur lieu.

VII. Il ne sera pas inutile d'ajoûter ici deux observations. La première, c'est que les Adjectifs se prennent souvent adverbialement. *Turbidùm lætatur*, (*a*) est-il dit dans Horace. *Primò*, *secundò*, *&c.* ne sont que des Adjectifs, pris adverbialement. Il est vrai qu'au fond, l'Adjectif conserve toujours sa nature, & qu'en ces occasions même, il faut toujours sous-entendre une préposition, & un nom substantif, à quoi tout adverbe est réductible. Ainsi, *turbidùm lætatur*, id est, *lætatur juxta negotium*, ou *modum turbidum*; *Primò*, *secundò*, id est, *in primo* vel *secundo loco*.

A l'imitation de cette façon de

(*a*) Hor. L. II. Ode. 19. v. 6.

parler latine, nos Adjectifs sont souvent pris adverbialement: *Parler haut, parler bas, sentir mauvais, voir clair.* On peut, en ces occasions, sous-entendre une préposition & un nom substantif: *Parler d'un ton haut, sentir un mauvais goût, voir d'un œil clair.* Mais quand il seroit vrai qu'on ne pourroit point trouver de nom substantif, convenable & usité, la façon de parler n'en seroit pas moins elliptique. On y sous-entendroit l'idée de chose, ou d'être, dans un sens neutre.

La seconde remarque, c'est qu'il ne faut pas confondre l'Adjectif avec le nom substantif, qui énonce une qualité, comme *blancheur, étendue.* L'Adjectif qualifie un substantif. C'est le substantif même, considéré comme étant tel; *Magistrat équitable.* Ainsi l'Adjectif n'existe dans le discours, que relativement au substantif, qui en est le suppôt, & auquel il se rapporte par l'identité; au lieu que le substantif, qui exprime une qualité, est un terme abstrait & métaphysique, qui énonce un concept particulier de l'esprit, qui considere la qualité, indépendamment de toute application particulière, & comme si le mot étoit le nom d'un être réel, & subsistant par lui-même; tels sont *couleur, étendue, équité.* Ce sont des noms substantifs par imitation.

VIII. Les Adjectifs étant destinés, par leur nature, à qualifier les dénominations, on en peut distinguer principalement de quatre sortes; sçavoir, *les nominaux, les verbaux, les numéraux, & les pronominaux.*

Les Adjectifs nominaux, sont ceux qui qualifient par un attribut d'espèce; c'est-à-dire, par une qualité inhérente & permanente; soit qu'elle naisse de la nature de la chose, de sa forme, de sa situation, ou de son état; tels que *bon, noir, simple, beau, rond,* & autres.

Les Adjectifs verbaux, qualifient par un attribut d'événement; c'est-à-dire, par une qualité accidentelle & survenue, qui paroît être l'effet d'une action qui se passe, ou qui s'est passée dans la chose; tels sont *rampant, dominant, liant, bonifié, noirci.* Ils tirent leur origine des verbes, les uns du gérondif, les autres du participe. Mais il ne faut pas les confondre avec les participes & les gérondifs, dont ils sont tirés. Ce qui constitue la nature des Adjectifs, c'est de qualifier les dénominations; au lieu que celle des participes & des gérondifs, consiste dans une certaine manière de représenter l'action & l'événement.

Les Adjectifs numéraux, sont, comme leur nom le déclare, ceux qui qualifient par un attribut d'ordre numéral; tels que *premier, dernier, second, deuxième.*

Les Adjectifs pronominaux, qualifient par un attribut de désignation individuelle; c'est-à-dire, par une qualité qui, ne tenant ni de l'espèce, ni de l'action, ni de l'arrangement, n'est qu'une pure indication de certains individus. Ces Adjectifs sont, ou une qua-

lification de rapport personnel, comme *mon, ma, ton, notre, votre, &c.* ou une qualification de quotité vague, & non déterminée, tels que *quelque, un, plusieurs, tout, nul, aucun;* ou enfin, une qualification de simple présentation, comme les suivans, *ce, cet, chaque, quel, tel, certain.*

La qualification, exprimée par les Adjectifs, est susceptible de divers dégrés; c'est ce que l'art nomme dégrés de comparaison, qu'il a réduits à trois, sous le nom de *positif, comparatif,* & *superlatif.*

Le positif, consiste dans la simple qualification, faite sans aucun rapport, au plus ni au moins.

Le comparatif, est une qualification, faite en augmentation, ou en diminution, relativement à un autre dégré de la même qualité.

Le superlatif, qualifie dans le plus haut dégré; c'est-à-dire, dans celui qui est au-dessus de tous; au lieu que le comparatif n'est supérieur qu'à un des dégrés de la qualité. Celui-ci n'exprime qu'une comparaison particulière; & l'autre en exprime une universelle.

ADIEL, *Adiel*, Ιεδιὴλ. (*a*) Cet Israëlite étoit de la tribu de Siméon.

ADIEU, *Vale.* (*b*) Les Anciens, après avoir rendu à un mort les derniers devoirs, lui crioient en se retirant: *Adieu, adieu, adieu; nous vous suivrons tous au tems & au rang que la nature le permettra.* Ces mots rapportés par quelques Modernes, sont tirés de différens Auteurs. Nous en voyons de semblables dans les monumens. C'est ainsi que Caïus Cestius, représenté sur la neuvième planche du troisième tome de l'Antiquité expliquée par D. Bern. de Montfaucon, dit adieu à sa fille, *Adieu, adieu, ma fille Erotion, adieu pour jamais.* Virgile dit à peu près le même Adieu; & Servius, son commentateur, remarque sur cet endroit, après Varron: » Nous disons aux morts: *Adieu & portez-vous bien*, non que les morts se puissent bien porter; mais parce que nous les quittons sans espérance de les voir jamais. « Un Chrétien qui connoît sa véritable destinée & celle de ses freres en J. C. tient un autre langage.

ADIGE, *Athesis*, (*c*) rivière d'Italie, qui naissoit aux Alpes. On dit qu'elle avoit quantité de sources, & que la principale étoit celle qu'on appelloit *Fons Athesis*, » la source de l'Athésis.« Elle étoit située au midi du lac glacé. Les Liburnes, nation Illyrienne, qu'on croit être les premiers qui ayent traversé les Alpes, s'établirent d'abord entre ces montagnes & l'Adige. Ils passérent ensuite de l'autre côté du Pô, & s'éloignant des plaines marécageuses qui sont

(*a*) Paral. L. I. c. 4. v. 36.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 30.
(*c*) Plin. L. III. c. 16. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVIII. pag. 75.

à l'embouchure de ce fleuve, ils s'étendirent le long de la mer, & furent enfin repoussés vers l'extrémité de l'Italie, où se firent leurs principaux établissemens.

L'Adige arrose aujourd'hui les provinces qu'on nomme le Trentin, le Tirol, & l'État de Venise. Cette rivière se rend dans le golfe de Venise, après avoir reçu dans son cours quantité d'autres rivières.

ADIMANTE, *Adimantus*, (*a*) Α'δείμαντος, fils de Leucorophide, étoit un général Athénien, qui vivoit environ quatre cens ans avant J. C. On l'associa avec Thrasybule, ou, selon d'autres, avec Aristocrate; au gouvernement, sur la réquisition d'Alcibiade. Ce fut, lorsque celui-ci, ayant regagné la faveur de ses Concitoyens, se vit à la fois comblé d'honneurs & de dignités, chargé de tout le gouvernement civil & militaire, revêtu, en un mot, d'un pouvoir presqu'absolu; ce qui ne dura pas long-tems. Après la victoire remportée par les Athéniens près des Arginuses, Adimante fut un des généraux qu'on choisit pour remplacer les Anciens, dont on ne conserva que Conon. La raison de cette conduite, c'est que le peuple étoit entré en fureur, en apprenant qu'on avoit laissé les morts sans sépulture.

Adimante, avec quelques autres officiers, commandoit l'armée navale d'Athénes, lorsqu'elle fut défaite par Lysandre, général des Lacédémoniens, auprès du fleuve appellé Ægos-Potamos, vers le détroit de l'Hellespont, la quatrième année de la 93e Olympiade, 405 ans avant l'Ère Chrétienne. Adimante fut du nombre des prisonniers. On les fit tous mourir après le combat. Mais Adimante fut épargné. Et cela, parce qu'il s'étoit opposé à un décret qui portoit qu'on couperoit le pouce de la main droite à ceux des ennemis, qui seroient pris à la bataille, afin qu'ils fussent hors d'état de manier la pique, & qu'ils ne pussent servir qu'à la rame. On reproche toutefois à Adimante de s'être laissé séduire en cette occasion par les largesses des Lacédémoniens, & d'avoir par conséquent trahi sa patrie.

ADIMANTE, *Adimantus*, Α'δείμαντος, (*b*) roi des Phlasiens, peuple du Péloponnèse en Gréce, dont le païs étoit limitrophe de celui des Sicyoniens. On raconte que ce Prince n'avoit aucun respect pour les dieux, se croyant au-dessus d'eux. Il refusoit en conséquence de leur offrir des sacrifices. Jupiter irrité contre ce mortel, le frappa d'un coup de foudre, dont il fut écrasé. Il peut bien se faire qu'Adimante marquât visiblement du mépris pour les dieux. Les Poëtes se seront servis de cette circonstance pour embellir son histoire. Quoiqu'il peut aussi être arrivé qu'Adimante ait été en effet frappé du tonnerre; ce qu'on n'aura pas manqué d'attribuer à son irréligion.

(*a*) Xenoph. pag. 440, 467. Diod. Sicul. pag. 368. Pausan. p. 248. Corn. Nep. in Alcib. c. 7. Plut. T. I. p. 211. Roll. hist. anc. T. II. p. 517, 527.

(*b*) Ovid. in Ibin. v. 327. Pauf. p. 106. Corn. Schrew. not. in Ovid.

ADIMANTE, *Adimantus*, Ἀδείμαντος, l'un des interlocuteurs, que Lucien introduit dans son dialogue intitulé, *le Navire*, ou *les Souhaits*.

Il y a eu d'autres personnages du nom d'Adimante. 1.o Un général Corinthien, qui reprochoit un jour à Thémistocle son exil. *Croyez-vous*, lui répondit ce grand homme, *que l'on soit exilé, quand on commande deux cens voiles?* 2.o Un frere de Platon le Philosophe.

ADJOINT, terme de Grammaire, du latin *Adjunctus*, joint, ajoûté. Les Grammairiens qui font la construction des mots de la phrase, relativement au rapport que les mots ont entr'eux dans la proposition que ces mots forment, appellent Adjoint, ou Adjoints, les mots ajoûtés à la proposition, & qui n'entrent pas dans la composition de la proposition. Par exemple, les interjections, *hélas!* *ha!* & les vocatifs.

Hélas! petits moutons, que vous êtes heureux!

Que vous êtes heureux, sont les mots qui forment le sens de la proposition. *Que* y entre comme adverbe de quantité, de manière, & d'admiration; *quantùm*, combien, à quel point. *Vous* est le sujet; *êtes heureux* est l'attribut, dont *êtes* est le verbe; c'est-à-dire, le mot qui marque que c'est de vous que l'on dit, *êtes heureux*, & *heureux* marque ce que l'on dit que vous êtes, & se rapporte à vous par un rapport d'identité. Voilà la proposition complete. *Hélas* & *petits moutons* ne sont que des Adjoints.

ADJOINTS, *Adjuncta*, terme de littérature. Son étymologie est la même que celle d'Adjoint, dont il est parlé dans l'article qui précede.

Les Adjoints sont au nombre de sept, qu'on appelle aussi circonstances, exprimées par ce vers:

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodò, quandò.

Les argumens, qui se tirent des Adjoints, sont des adminicules des preuves, qui naissent des circonstances particulières du fait.

En Rhétorique, les Adjoints forment un lieu commun, d'où l'on tire des argumens pour ou contre, presque dans toutes les matières, parce qu'il en est peu qui ne soient accompagnées de circonstances favorables ou défavorables. La chose est si claire, qu'il seroit inutile d'en donner des exemples.

ADIPSE, *Adipsus*, Ἄδιψος, (*a*) ville maritime d'Égypte, située entre Péluse & le mont Casium. Elle fut célebre par ses bains d'eaux chaudes. Sylla attaqué de la goutte s'y fit porter par mer, afin d'en faire usage. On remarque qu'après qu'il s'étoit baigné, il alloit passer son tems avec les Comédiens & d'autres gens de cette espèce. Un jour qu'il se promenoit sur le bord de la mer, il

(*a*) Plut. Tom. I. p. 468. Strab. pag. 50. Plin. L. VI. c. 29.

y eut des pêcheurs qui vinrent lui présenter de fort beaux poissons. Sylla reçut leur présent avec plaisir, & leur demanda d'où ils étoient. Ces pêcheurs lui répondirent qu'ils étoient de la ville d'Alées. *Comment*, ajoûta Sylla, *il y a donc encore quelqu'un vivant de ceux d'Alées ?* C'est qu'après la bataille d'Orchomène, il avoit détruit trois villes de Béotie, au nombre desquelles étoit comprise celle dont est question. Ces pauvres pêcheurs, effrayés de ce qu'ils venoient d'entendre, demeurérent muets, & ne sçurent que dire. Pour Sylla, il se mit à rire, en leur disant qu'ils pouvoient s'en aller tranquillement, & sans rien craindre; parce qu'ils étoient venus avec des intercesseurs qui méritoient bien qu'on eût égard à leurs supplications. Quand les Aléens eurent entendu ces paroles, ils reprirent courage. On dit même qu'ils retournérent depuis dans leur patrie, & qu'ils relevérent les murs d'Alées.

Adipse est connue dans les anciens Géographes sous le nom de Gerre. A cette Ville commençoit un grand chemin qui alloit se perdre dans le païs des Arabes. Il étoit ceint de montagnes escarpées, & on n'y trouvoit point d'eau. C'est pour cela que la ville fut appellée Adipse, du grec Ἄδιψον, mais dans un sens contraire, puisque ce mot signifie, *qui étanche la soif*.

ADITHAIM, *Adithaïm*, (a) ville de Palestine dans la tribu de Juda. Elle étoit située vers les frontières de la tribu de Dan.

ADJUTRIX, *Adjutrix*, (b) nom d'une légion Romaine. Ce mot signifie secourable. Chez les Romains, chaque légion avoit son nom propre. *Voyez* Légion.

ADLI, *Adli*, Ἀδλι, (c) eut un fils, appellé Saphat, qui fut préposé sur les bœufs qu'on nourrissoit dans les vallées. C'étoit sous le regne de David, à qui appartenoient ces troupeaux.

ADMATHA, *Admatha*, (d) l'un des sept principaux seigneurs des Perses & des Médes, qui ne perdoient jamais de vue le roi Assuérus, & qui avoient accoûtumé de s'asseoir les premiers auprès de lui.

ADMETE, *Admetus*, (e) Ἀδμήτος, fils de Phérès & de Périclymène, & petit-fils de Crétheus, & par conséquent cousin de Jason, étoit roi de Phérès ou Phéra, ville de Thessalie, qui prit le nom de son pere, lequel en avoit été le Fondateur. Il naquit quelque-tems avant la guerre de Troye. Il eut un frere, nommé Lycurgue, qui habita près de Némée, & qui est connu par le malheur de son fils Archémore, qu'un serpent dévora, lorsqu'il étoit chez sa nourrice. Admete est mis par tous les Anciens, au nombre des

(a) Josu. c. 15. v. 36.
(b) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 12.
(c) Paral. L. I. c. 27. v. 29.
(d) Esth. c. 1. v 14.
(e) Strab. pag. 447. Pauf. pag. 320. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 98, 376. Tom. VII. pag. 167. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 14. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 76, 313. & suiv.

Argonautes ; & il fut aussi l'un des chefs qu'on assembla pour la chasse du sanglier de Calydon. Il reçut chez lui Apollon, lorsqu'il fut chassé du ciel par Jupiter. Ce dieu s'y occupoit à garder les troupeaux de son hôte, sous un habit de berger, ayant en main un bâton d'olivier sauvage, & une flûte à sept tuyaux. Admète lui fit ériger un temple à Tamyne, ville d'Éubée. Ce temple étoit situé auprès du détroit d'Érétrie.

Admète étant devenu amoureux d'Alceste, fille de Pélias, roi d'Iolcos, la fit demander à ce Roi ; mais il ne voulut lui accorder sa fille, qu'à condition qu'il lui ameneroit un char, traîné par un lion & par un sanglier. Apollon pénétré de reconnoissance pour Admète, lui enseigna l'art de réduire sous un même joug, deux animaux si féroces. De plus, il fléchit, en sa faveur, le courroux de Diane, & il obtint même des Parques, que lorsque ce Prince toucheroit à son heure fatale, il pût éviter la mort, pourvu qu'il se trouvât quelque personne assez généreuse pour s'y soumettre en sa place. Depuis, Admète fut attaqué d'une maladie mortelle, & personne ne voulant s'exposer au trépas pour lui, non pas même son pere, ni sa mere, Alceste sa femme, qui l'aimoit tendrement, fut la seule qui s'offrit de le tirer du tombeau, en y descendant elle-même. Elle exécuta ce généreux dessein ; mais le Roi, son époux, en témoigna tant de déplaisir, que Proserpine se laissant toucher à ses larmes, lui rendit cette Princesse. D'autres disent que ce fut Hercule qui la lui ramena des enfers, après avoir vaincu Pluton. Euripide a tiré de cette fable, le sujet d'une de ses plus belles tragédies, où on remarque, entr'autres choses, qu'Admète, au deuil d'Alceste, commande qu'on coupe le crin aux quatre chevaux qui menoient le char. C'étoit une pratique usitée en pareilles circonstances.

Admète eut un fils, nommé Eumélus, l'un des amans d'Hélène, avant la guerre de Troye. On avoit fait, sur le compte de ce Prince, une scholie ou chanson, qui est devenue célebre dans l'Antiquité. Un Écrivain, appellé Pausanias, disoit, dans son Dictionnaire familier, cité par Eustathe ; qu'on chantoit cette scholie dans Athènes, & que les uns l'attribuoient à Alcée, les autres à Sappho, & d'autres à Praxilla la Sicyonienne. Mais le Scholiaste d'Aristophane la met, sans hésiter, au rang des chansons à boire de Praxilla. Voici la scholie : » Ami, » instruit de l'histoire d'Admète, » chérissez les gens de cœur & de » mérite, & vous éloignez des » personnes sans sentiment & sans » courage, persuadé que leur so» ciété a bien peu d'agrément. «

ADMÈTE, *Admetus*, (a) Ἀδμήτος, roi des Molosses, peuples d'Épire en Grèce. Ce Prince ayant demandé quelque secours aux Athéniens, & ayant été honteusement refusé par Thémistocle,

(a) Diod. Sicul. pag. 270. Thucyd. pag. 89. Plut. Tom. I. pag. 123. Corn. Nep. in Themist. c. 8. Roll. hist. anc. Tom. II. pag. 252, 268.

qui avoit alors la principale autorité, en avoit conservé un vif ressentiment, & témoigné qu'il s'en vengeroit, s'il trouvoit une occasion favorable. Cela n'empêcha pas que Thémistocle depuis, poursuivi par ses Concitoyens, ne se réfugiât chez lui. Ce fameux capitaine jugeant que dans l'état où il se trouvoit, l'envie, encore toute récente des Athéniens, étoit plus à craindre pour lui que l'ancienne haine de ce Roi, voulut bien en courir le risque. Quand il arriva dans son palais, ayant appris qu'il étoit absent, il s'adressa à la Reine qui le reçut avec bonté, & lui enseigna la manière dont il devoit faire sa supplique. Au retour d'Adméte, Thémistocle prend entre ses bras le fils du Roi, s'assied au milieu de son foyer entre ses dieux domestiques ; & là, déclarant qui il étoit, & pour quel sujet il s'étoit réfugié chez lui, il implore sa clémence, reconnoît que sa vie & sa mort sont entre ses mains, l'exhorte à oublier le passé, & lui représente que rien n'est plus digne d'un grand Roi que d'user de clémence. Adméte surpris & touché de voir à ses pieds, dans une posture si humiliante, le plus grand homme de la Gréce, & le vainqueur de l'Asie, le releva aussi-tôt, & lui promit sa protection.

Cornélius Népos raconte la chose avec des circonstances bien différentes. Il prétend d'abord qu'Adméte, loin d'avoir jamais eu aucun sujet de se plaindre de Thémistocle, avoit été au contraire son hôte & son ami. Pour ce qui est de l'absence du Roi à l'arrivée du général Athénien, il convient de ce fait. Mais voici ce qu'il dit de la manière, dont Thémistocle s'y prit pour l'engager à le mettre sous sa protection. » Thémistocle » arrivé à la cour d'Adméte, » pour intéresser ce Prince, même » par les liens de la religion, à la » conservation de sa vie, enleva » sa fille qui étoit encore en bas » âge, se retira avec elle dans » un lieu sacré, qui étoit respecté » comme un asyle inviolable, & » n'en voulut point sortir que le » Roi ne lui eût touché dans la » main, pour gage de sa parole » royale, & pour une marque » certaine qu'il le prenoit sous sa » protection ; parole qu'il lui tint » très-fidelement. «

En effet, Adméte étant sollicité par des ambassadeurs d'Athénes & de Lacédémone de leur remettre Thémistocle entre les mains, refusa de leur livrer un homme qui s'étoit jetté entre ses bras. Mais il l'avertit en même-tems de prendre des mesures plus sûres, & lui représenta que le trop grand voisinage de ses ennemis mettoit sa vie dans un danger évident. D'un autre côté, les Athéniens & les Lacédémoniens ne cessoient de redemander Thémistocle, avec menaces, si Adméte persistoit à le refuser, de porter la guerre dans son païs. Comme il ne vouloit pas s'attirer sur les bras de si formidables ennemis, & encore moins trahir son hôte, il résolut de le faire conduire à Pydne, ville de Macédoine, en lui donnant une garde suffisante pour

la sûreté de sa personne.

ADMÉTE, *Admetus*, (a) Ἀδμήτος, capitaine Macédonien, d'une taille & d'une force prodigieuse, commandoit les Argyraspides au siége de Tyr par Alexandre. Pendant qu'il encourageoit ses soldats, & qu'il s'opposoit vigoureusement aux efforts des Tyriens, il reçut un coup de pertuisane qui lui emporta la moitié de la tête.

Un Poëte Grec, qui vivoit du tems des Empereurs Trajan & Adrien, a porté le nom d'Admète. Il est fort maltraité dans Lucien.(b) C'est au sujet de son épitaphe, qu'il avoit composée lui-même. Elle est renfermée en un seul vers, dont voici le sens : *Terre, reçois les dépouilles d'Admète ; pour lui il s'est retiré chez les Dieux.*

ADMÉTE, *Admeta*, (c) étoit fille d'Eurysthée, d'abord roi de Mycène, & ensuite d'Argos. Ce Prince, entr'autres entreprises difficiles, qu'il ordonna à Hercule, lui commanda de lui apporter le baudrier d'Hippolyte, reine des Amazones, pour le donner à sa fille Admète. Hercule se mit en mer sur un navire, passa au païs des Amazones, tua Mygdon & Amycus, freres d'Hippolyte, qui lui disputoient le passage, & donna Bébrycie à Lycus, son compagnon de voyage, qui l'appella depuis Héraclée, en l'honneur d'Hercule. Étant arrivé à Thémiscyre, il défit les Amazones, en tua une partie, fit des prisonnières, mit le reste en fuite, & donna la reine Hippolyte à Thésée. De retour auprès d'Eurysthée, il lui remit le baudrier qu'il demandoit pour Admète.

Cette Princesse, s'étant sauvée d'Argos, aborda à Samos, & croyant devoir l'heureux succès de sa fuite à Junon, elle voulut prendre soin de son temple. Les Argiens, irrités de son évasion, promirent, à des corsaires Tyrrhéniens, une bonne somme d'argent, s'ils pouvoient enlever du temple de Samos, la statue de Junon, espérant de faire porter à Admète la peine de ce vol, & d'en tirer vengeance, par les mains des Samiens. Ces Corsaires volérent la statue, l'emportérent sur leur vaisseau, & levérent l'ancre pour se retirer vîte, en ramant d'une grande force ; mais quelqu'effort qu'ils pussent faire, ils n'avançoient point, & demeuroient toujours en même place. Croyant que c'étoit une punition divine, ils mirent la statue à terre, faisant autour d'elle quelques cérémonies pour appaiser la Déesse. Admète s'apperçut au point du jour, que la statue manquoit, en donna avis aux Samiens, qui l'allérent chercher de tous côtés, & la trouvérent enfin sur le bord de la mer. Ils crurent que Junon, de son propre mouvement, avoit voulu s'enfuir au païs des Cariens ; & de peur qu'elle ne prît une seconde fois la fuite, ils la

(a) Diod. Sicul. pag. 586. Roll. hist. anc. Tom. III. pag. 624.

(b) Lucian. Tom. I. pag. 1011.

(c) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 208. Tom. II. pag. 70, 71.

liérent avec des branches d'arbre. Adméte vint ensuite, délia la statue, expia le crime des Samiens, & remit Junon en sa place ordinaire.

Depuis ce tems-là, les Samiens portoient tous les ans la statue de Junon au bord de la mer, la lioient comme ci-devant, & célébroient la fête, qu'ils appelloient *Tenea*; parce qu'ils avoient tendu des branches d'arbre autour de la statue.

ADMÉTE, *Admete*, (*a*) nom d'une Nymphe Océanide, fille de l'Océan & de Téthys.

ADMÉTE, *Admetus*, nom de l'un des Chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

ADMINICULES, du latin, *Adminiculum*, qui signifie appui, échalás. Les Antiquaires se servent du mot *Adminicules*, pour signifier les attributs, ou ornemens, avec lesquels Junon est représentée sur les médailles.

ADMINISTRATION [l'], de la Justice, chez les Romains, & chez les Grecs. *Voyez* Jugement.

ADMINIUS, *Adminius*, (*b*) Prince de la Grande-Bretagne. Réduit à fuir la colère de son pere, qui étoit Roi d'un peuple de ce païs, il vint se remettre entre les mains de Caïus, plus connu sous le nom de Caligula. Ce fut une conquête pour cet Empereur, s'il faut s'en rapporter à son sentiment. Il en écrivit à Rome, dans les termes les plus fastueux, comme si toute l'Isle eût reconnu ses loix. Le Courier, porteur de cette lettre, avoit ordre d'arriver en chaise dans la place publique, & de ne rendre la lettre qu'aux Consuls en plein Sénat, assemblé dans le temple de Mars, où devoient se traiter, suivant l'institution d'Auguste, les affaires de la guerre.

ADMIRATIF, du latin, *Admirari*, terme de Grammaire; comme quand on dit: *un ton Admiratif*, *un geste Admiratif*; c'est-à-dire, un ton, un geste, qui marque de la surprise, de l'admiration, ou une exclamation. En terme de Grammaire, on dit: *un point Admiratif*; on dit aussi: *un point d'Admiration.* Quelques-uns disent: *un point Exclamatif*. Ce point se marque ainsi *!*. Les Imprimeurs l'appellent simplement *Admiratif*; & alors, ce mot est substantif masculin, ou adjectif pris substantivement, en sous-entendant point.

On met le point Admiratif après le dernier mot de la phrase, qui exprime l'admiration. *Que je suis à plaindre.* Mais si la phrase commence par une interjection, *ah*, ou *ha*, *hélas*, quelle doit être alors la ponctuation? On met communément le point Admiratif, d'abord, après l'interjection. *Hélas! petits moutons, que vous êtes heureux. Ha! mon Dieu, que je souffre!* Mais, comme le sens Admiratif, ou Exclamatif, ne finit qu'avec la phrase, il y en a

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 72.

(*b*) Crev. hist. des Emp. Tom. IX. pag. 50.

qui ne voudroient mettre le point Admiratif, qu'après tous les mots qui énoncent l'admiration.

ADMIRATION, (*a*) terme qui vient du Latin, *Admiratio*, composé de la préposition *ad*, & du verbe *mirari*. L'Admiration n'est autre chose qu'un mouvement, une action de l'ame, qui fait qu'on regarde, ou avec une haute estime, ou avec étonnement, quelque chose de grand & de surprenant. C'est, selon M. Racine, une des passions propres à former les grands Poëtes. Voici comme il en parle lui-même dans son discours sur l'essence de la Poësie. » Quelles » grandes images, l'Admiration » n'a-t-elle point inspirées à l'Au» teur des Pseaumes, lorsqu'il » contemploit la grandeur de » Dieu! la traduction de la Vul» gate, quelqu'imparfaite qu'elle » soit, n'en a point éteint tout » le feu poëtique. Tantôt, nous » y voyons le Seigneur, porté » sur les nuées, il marche sur » les aîles des vents, la foudre » le précéde, les montagnes se » fondent devant lui. Tantôt, il » tient dans ses mains une coupe » qui ne s'épuise pas, & dont il » abreuve tous les pécheurs de la » terre. Parler un tel langage, » conclut M. Racine, c'est être » véritablement Poëte. «

ADMISSIONALES, nom qu'on donnoit à ceux, qui avoient la charge d'introduire chez les Grands, les personnes qui avoient besoin de leur parler. C'est ce qui est marqué par le terme *Admissionales*, qui est formé du latin, *Admittere*, introduire. Nous appellons aujourd'hui, ces sortes d'Officiers, Introducteurs.

ADOD, *Adod*, (*b*) étoit un dieu chez les Phéniciens. On le trouve qualifié roi des dieux, dans Sanchoniathon. Lorsque Chronos, ou Saturne, qu'on donne pour le Souverain de la terre, voulut parcourir l'univers, il partagea le royaume, entre Astarté, l'une de ses femmes, Démarus & Adod.

ADOLERE, (*c*) expression qu'on employoit à Rome, lorsqu'il arrivoit que les parties destinées aux dieux, & quelques morceaux des membres des victimes accommodées avec du vin, de l'encens, & de la farine, étoient brûlés sur l'autel.

ADOLESCENCE, *Adolescentia*, (*d*) terme qui vient du verbe *Adolescere*, croître. C'est proprement l'âge qui suit l'enfance, & qui se termine à celui où l'homme est formé. Ce tems se compte ordinairement depuis quatorze ou quinze ans, jusqu'à vingt-cinq, quoique, selon les différentes constitutions, il paroisse durer plus ou moins. Les Romains l'appliquoient indistinctement aux garçons & aux filles, & le comptoient depuis douze ans, jusqu'à vingt-cinq, pour les

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. VI. pag. 260.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. 4. p. 167. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVI. p. 39, 41, 50.

(*c*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 226.

(*d*) Roll. hist. Rom. T. VIII. p. 490.

uns, & depuis douze, jusqu'à vingt-un, pour les autres. Souvent même leurs Écrivains employoient indifféremment les termes de *Juvenis*, & d'*Adolescens*, pour toutes sortes de personnes en de-çà de quarante-cinq ans.

C'étoit un usage établi non seulement chez les Romains, mais aussi chez les Grecs, de célébrer, par des réjouïssances, le passage de l'Enfance à l'Adolescence, où l'on commençoit à être compté pour une portion de la République.

ADOM, *Adom*, (*a*) ville de Judée dans la tribu de Ruben. Elle étoit située sur les bords du Jourdain, vers l'endroit où les eaux de ce fleuve ouvrirent un passage aux Israëlites, lorsqu'ils alloient faire la conquête de la Terre promise. Telle est l'opinion commune. Il s'en trouve cependant, qui placent cette Ville vers Sarthan. De ce nombre est Dom Calmet. Leur sentiment, ce me semble, n'est pas tout à fait fondé. Il paroît même contraire au sens de l'Écriture.

ADOMMIM, *Adommim*, Ἀ'δαμμὶν, (*b*) montagne de Judée, dans la tribu de Benjamin. On voyoit au pied de cette montagne, une ville de même nom. C'étoit la retraite ordinaire des voleurs. Aussi a-t-elle été fameuse autrefois par les brigandages & les meurtres, qui s'y sont commis. Comme elle étoit située sur la route de Jérusalem à Jéricho; on pense que la parabole, racontée par le Sauveur, dans S. Luc, à un Docteur de la Loi, est tirée de quelque voyageur, qui avoit été en effet meurtri de coups par les voleurs du mont Adommim.

ADONAI, *Adonaï*, (*c*) un des noms de Dieu, fréquent dans l'Écricure. Ce terme signifie proprement *mes Seigneurs*, en nombre pluriel; comme Adoni signifie *mon Seigneur*, en nombre singulier. Les Juifs qui, par respect ou par superstition, ne prononcent pas le nom de *Jehovah*, lisent en sa place Adonaï, lorsqu'ils rencontrent ce mot dans le texte Hébreu; mais les anciens Juifs n'avoient pas cette délicatesse. Il n'y a aucune loi qui leur défende de prononcer le nom de Dieu.

Le mot *Adonaï* se trouve au revers d'une de ces fameuses pierres, qu'on appelle Abraxas. Peut-être que les Hérétiques qui avoient inventé ces pierres, faisoient, selon la remarque de D. Bern. de Montfaucon, allusion à ce passage des Livres Saints: *Le lion de la tribu de Juda est demeuré Vainqueur*, qui s'entend de J. C. Car quoiqu'ils prissent le lion pour Mithras, qui est le soleil, ils confondoient les mysteres du Sauveur, avec le paganisme.

ADONÉE, *Adonæus*, (*d*) surnom du Soleil. C'étoient les Arabes, qui adoroient cet astre

(*a*) Josu. c. 3. v. 16.
(*b*) Josu. c. 15. v. 7. c. 18. v. 18. Luc. c. 10. v. 30.
(*c*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 360.
(*d*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 228.

sous cette dénomination. Ils lui offroient chaque jour de l'encens & d'autres parfums.

ADONIAS, *Adonias*, Ο'ρνίας, (*a*) fils de David & d'Haggith, naquit à Hébron, environ 1030 ans avant l'Ére Chrétienne. Il fut le quatrième des enfans, que David eut dans cette Ville. C'étoit un Prince d'une excellente beauté. Lorsque son pere étoit près de sa fin, il conçut le dessein de monter sur le trône, au préjudice de Salomon, à qui la couronne avoit été promise. Occupé de cette pensée ambitieuse, il se fit faire des chariots, & prit des gens de cheval avec cinquante hommes, pour courir devant lui. David, qui en étoit témoin oculaire, gardoit là-dessus un profond silence. C'est pourquoi Adonias, pour fortifier son parti, se lia avec Joab, fils de Sarvia, & avec Abiathar, le Grand-prêtre. Ensuite, ayant immolé des beliers, des veaux & toutes sortes de victimes grasses auprès de la pierre de Zohéleth, qui étoit près de la fontaine Rogel, il convia à un festin qu'il fit, tous ses freres & tous ceux de Juda, qui étoient au service du Roi. Mais il n'y convia point le prophéte Nathan, ni Banaïas, ni tous les plus vaillans de l'armée, ni Salomon son frere.

Cependant Nathan, instruit de ce qui se passoit, en avertit Bethsabée, mere de Salomon, & lui conseilla d'aller se présenter à David, pour le faire souvenir de la promesse qu'il lui avoit faite, que Salomon son fils regneroit après lui. Le Prophéte s'engagea en même-tems à s'y trouver pour appuyer ce qu'elle diroit. Bethsabée ayant donc suivi ce conseil, se présenta devant le Roi, qui lui demanda ce qu'elle desiroit. Elle prit aussi-tôt la parole & lui dit : » Mon » Seigneur, vous avez juré à votre servante par le Seigneur, votre Dieu, & vous m'avez dit : » Salomon, votre fils, regnera » après moi, & c'est lui qui sera » assis sur mon trône ; & maintenant Adonias s'est fait roi, » sans que vous le sçachiez, ô » Roi ! mon Seigneur. Il a immolé des bœufs, & toutes sortes » de victimes grasses, & un grand » nombre de beliers. Il a convié » au festin tous les enfans du Roi, » Abiathar, Grand-prêtre, & » Joab, général de larmée ; mais » il n'y a point convié Salomon, » votre serviteur. Cependant, tout » Israël a maintenant les yeux sur » vous, ô Roi ! mon Seigneur, » attendant que vous leur déclariez qui doit être assis après vous » sur votre trône. Car après que » le Roi, mon Seigneur, se sera » endormi avec ses peres, nous » serons traités comme criminels, » moi & mon fils Salomon. «

Bethsabée parloit encore, que le prophéte Nathan arriva, & s'étant aussi présenté devant David, il lui dit à peu près la même chose. Leurs discours produisirent l'effet qu'ils en attendoient. Car le Roi commanda sur le champ qu'on allât sacrer Salomon, pour le faire asseoir sur son trône. La chose

(*a*) Reg. L. II. c. 3. v. 4. L. III. c. 1. v. 5. & *seq.* c. 2. v. 13. & *seq.*

fut exécutée. Jonathas, fils du Grand-prêtre Abiathar, vint en donner avis à Adonias, à Joab & à tous ceux de son parti, qui étoient encore dans la tente où ils avoient mangé. Alors ils se levérent de table, saisis de frayeur, & se retirérent chacun chez soi. Adonias sortit avec les autres, & craignant que Salomon ne le fît tuer, il se retira au tabernacle, & se saisit de la corne de l'autel des Holocaustes. Cela ayant été rapporté à Salomon, il dit : *S'il se conduit en homme de bien, il ne tombera pas en terre un seul cheveu de sa tête ; mais s'il se trouve dans quelque mauvaise action, il mourra.* Le roi Salomon envoya donc vers Adonias, & le fit tirer de l'autel. Et Adonias étant venu se présenter devant lui, il l'adora, penché jusqu'à terre. Salomon lui dit qu'il s'en allât dans sa maison. Ce qui arriva l'an du monde 2989, & avant J. C. 1011 ans.

Quelque-tems après, David étant mort, Adonias vint trouver Bethsabée, mere de Salomon. Cette Princesse lui dit, s'il venoit avec un esprit de paix. Adonias lui répondit qu'il venoit dans un esprit pacifique, & qu'il avoit une grace à lui demander. » Vous sçavez, » ajoûta-t'il, que le royaume » m'appartenoit, & que tout Israël » m'avoit choisi pour être son » Roi ; mais le royaume est passé » à mon frere, parce que le Seigneur le lui a donné. Maintenant donc, je n'ai qu'une priere » à vous faire. Comme Salomon » ne vous peut rien refuser, je » vous prie de lui demander pour » moi Abisag de Sunam, afin que » je la prenne pour ma femme. « Bethsabée lui promit d'en parler au Roi ; & en effet, elle lui en parla, & lui dit qu'Adonias souhaitoit qu'il lui accordât pour femme Abisag, qui avoit été donnée à David pour l'échauffer durant sa vieillesse. Salomon lui répondit : » Pourquoi me faites vous » cette demande ? Demandez » donc aussi le royaume pour » Adonias ; car il est mon frere » aîné, & il a déjà pour lui le » Grand-prêtre Abiathar, & » Joab, général des troupes. « Salomon jura donc par le Seigneur, & dit : » Que le Seigneur me traite dans toute sa rigueur, si par » cette demande Adonias n'a par» lé contre sa propre vie. Je jure » par le Seigneur, qu'Adonias sera » mis à mort aujourd'hui. «

Banaïas, fils de Joïada, ayant été envoyé pour cet effet, perça Adonias & le tua, 1010 ans avant J. C.

ADONIBÉZEC, *Adonibezec*, Ἀδωνιβεζέκ, (*a*) roi de Bézec, ville de la terre de Chanaan. Après la mort de Josué, les Israëlites ayant marché sous la conduite de Juda contre leurs ennemis, le Seigneur livra entre leurs mains les Chananéens & les Phérézéens. Ils en taillérent dix mille en pieces à Bézec, où se trouva Adonibézec. Les Israëlites le combattirent aussi ; mais ce Prince ayant pris la fuite,

(*a*) Judic. c. 1. v. 5. & *seq.*

ils le poursuivirent, le prirent & lui coupérent les extrémités des mains & des pieds. Alors, Adonibézec dit: » J'ai fait couper les pouces » des mains & des pieds à soixante-dix Rois, qui mangeoient » sous ma table, le reste de ce » qu'on me servoit; Dieu m'a » traité comme j'ai traité les au- » tres. « Ensuite ils l'amenérent à Jérusalem, où il mourut 1415 ans avant J. C.

ADONICAM, *Adonicam*, Ἀδωνικὰμ, (a) nom d'un Israëlite, dont les enfans revinrent de la captivité de Babylone, au nombre de six cens soixante-six.

ADONIEN, terme de poësie grecque & latine. C'est proprement le nom d'un vers fort court, usité dans l'une & l'autre poësie. Ce vers n'est composé que de deux pieds, dont le premier est un dactyle & le second un spondée, ou trochée, comme *Cæsare terras*. On croit que son nom vient d'Adonis, favori de Vénus, parce que l'on faisoit grand usage de ces sortes de vers dans les lamentations ou fêtes lugubres, qu'on célébroit en l'honneur d'Adonis. On met ordinairement un vers Adonien à la fin de chaque strophe de vers sapphiques, comme dans celle-ci:

Scandit æratas vitiosa naves
Cura, nec turmas equitum relinquit
Ocyor cervis & agente nimbos
Ocyor Euro. Horat.

On vient de lire qu'on met ordinairement un vers Adonien à la fin de chaque strophe de vers sapphiques. On trouve cependant des vers sapphiques qui ne sont point suivis de vers Adoniens. Comme il y a aussi des vers Adoniens qui sont détachés des vers sapphiques. Les Anciens en fournissent des exemples. Le vers Adonien s'appelle encore Adonique.

ADONIES, *Adoniæ*, (b) fêtes instituées en l'honneur d'Adonis, roi de Syrie. Ce fut pour rendre immortelle la mémoire de ce Prince, & pour consoler en même-tems Vénus, autrement Astarté, son épouse, de l'affliction qu'elle ressentoit de sa mort, qu'on établit ces nouvelles fêtes. Telle étoit autrefois la ressource ordinaire des flatteurs; ensorte que l'Antiquité doit presque tous ses dieux au soin qu'on a eu d'honorer les morts, pour plaire aux vivans. Les Adonies se célébrérent premièrement à Byblos, ville de Phénicie. Toute la Ville commençoit d'abord à prendre le deuil, & à donner des marques publiques de douleur & d'affliction. On n'entendoit de tous côtes que pleurs & gémissemens. Les femmes qui étoient les ministres de ce culte, étoient obligées de se raser la tête, & de se frapper la poitrine, en courant par les rues; & l'impie superstition obligeoit celles qui refusoient d'assister à cette cérémonie, à se prostituer pendant un jour, pour employer au culte

(a) Esdr. L. I. c. 2. v. 13.

(b) Pausf. pag. 121. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 12, 21. *& suiv.* Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 171. *& suiv.* T. II. p. 207, 208, 265. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. III. p. 98. *& suiv.* T. XVI. p. 50. T. XVII. p. 51.

du nouveau dieu, l'argent qu'elles gagnoient à cette infame commerce. Au dernier jour de la fête, le deuil se changeoit en joie, & chacun se réjouissoit, comme si Adonis étoit ressuscité. La première partie de cette solemnité s'appelloit Α'φανισμὸς ; pendant laquelle on pleuroit le Prince mort; & la seconde Ε'υρεσις ; ce qui signifie *découverte*. La joie succédoit alors à la tristesse.

Cette cérémonie étoit continuée pendant huit jours, & elle étoit célébrée en même-tems dans la basse Égypte. Lucien remarque, à ce sujet, une chose fort singulière, & dont il a été lui-même témoin. Les Égyptiens exposoient sur la mer un panier d'osier, qui étant poussé par un vent favorable, arrivoit de lui-même sur les côtes de Phénicie, où les femmes de Byblos, qui l'attendoient avec impatience, l'emportoient dans la Ville; & c'étoit alors que l'affliction publique finissoit, & la fête se terminoit par les transports de joie qu'on faisoit éclater de tous côtés. Cette circonstance n'a pas été oubliée par les Écrivains sacrés; & c'est au rapport de Procope de Gaze & de S. Cyrille, le sens qu'il faut donner à ce passage du prophéte Isaïe, où il est dit : *Mittens per mare legatos, & in vasis junceis per superficiem aquarum.* Les Septante, qui étoient eux-mêmes à Alexandrie, & qui devoient par conséquent être bien informés de ce fait, ne laissent aucun lieu d'en douter. Ils ajoûtent même, comme le remarque S. Cyrille, qu'il devoit y avoir dans ce petit vaisseau, des lettres qu'ils appellent Ἐπιστολὰς βυβλίνας.

Le culte d'Adonis ne fut pas renfermé dans la Syrie; il pénétra bientôt dans les païs voisins. Théocrite raconte que les Dames de Syracuse s'embarquoient pour aller à Alexandrie, où la fête célébrée en son honneur, les appelloit. Rien n'étoit si superbe que l'appareil de cette cérémonie. Arsinoë, sœur & femme de Ptolémée Philadelphe, portoit elle-même la statue d'Adonis. Elle étoit accompagnée des femmes les plus considérables de la Ville, qui tenoient à la main des corbeilles pleines de gâteaux, des boëtes de parfums, des fleurs, des branches d'arbres, & toutes sortes de fruits. La pompe étoit fermée par d'autres Dames, qui portoient de riches tapis, sur lesquels étoient deux lits en broderie d'or & d'argent, l'un pour Vénus, & l'autre pour Adonis. On y voyoit la statue de ce jeune Prince, avec une pâleur mortelle sur le visage, qui n'effaçoit pas les charmes qui l'avoient rendu si aimable. Cette procession marchoit ainsi du côté de la mer, au bruit des trompettes & de toutes sortes d'instrumens, qui accompagnoient la voix des musiciens. Ce même culte s'étendit dans toute l'Assyrie, comme Macrobe nous l'apprend.

C'est sans doute à la même fête, célébrée à Babylone, que fait allusion le prophéte Baruch, lorsqu'il dit que les Prêtres de cette Ville étoient assis dans leurs temples, la tête nue & rasée, avec des habits déchirés. Les interprétes de

l'Ecriture

l'Écriture Sainte sont persuadés que, lorsque Moyse défend aux Israëlites de se raser la tête pour un mort, il fait allusion au deuil & aux fêtes d'Adonis ; & que dans le conseil que Balaam donna à Balac, roi des Moabites, d'attirer les Hébreux aux fêtes de ses dieux, dans lesquelles, après le festin, on s'abandonnoit à toutes sortes de désordres, il s'agit de celles du même Dieu, dont le culte avoit pénétré dans les États de ce Prince. Ammien Marcellin le dit en particulier de la ville d'Antioche; & cet Auteur fait voir en même-tems, que les cérémonies qu'on pratiquoit dans cette Ville, étoient les mêmes que celles des funérailles des personnes de considération, comparant la pompe funebre d'un jeune Prince tué dans un combat, à celle de la fête d'Adonis, que les femmes célébroient avec tant de pleurs & de gémissemens.

La Judée étoit trop voisine de l'Assyrie & de l'Égypte, & les Juifs avoient trop de penchant pour les superstitions étrangeres, pour n'avoir pas, à leur tour, célébré les fêtes de notre fausse divinité. Le prophéte Ézéchiel, dans l'un de ces divins transports, où Dieu lui révéloit les abominations d'Israël, vit près de la porte du temple, qui regardoit du côté du septentrion, des femmes assises qui pleuroient Thammus. Les Interpretes sont partagés sur la signification de ce nom ; & les Rabbins ont débité, à cette occasion, plusieurs fables ridicules ; mais il faut nous arrêter à l'autorité de S. Jérôme, & de quelques autres Peres de l'Église, qui ont traduit le mot *Thammus*, par celui d'Adonis, & ont cru avec beaucoup de raison, que ces femmes de Judée pleuroient la mort de ce Prince, & en célébroient la fête, à peu près comme les peuples voisins, dont nous venons de parler. L'Auteur de la chronique d'Alexandrie confirme ce sentiment, en traduisant le même mot par celui d'*Adonis*.

De la Syrie & de la Palestine, les Adonies passérent dans la Perse, dans l'isle de Chypre, & enfin dans la Gréce, sur tout à Athénes, où elles étoient célébrées avec beaucoup de magnificence. Quand le tems du culte d'Adonis étoit arrivé, on avoit soin, comme le remarque Plutarque, de placer dans plusieurs quartiers de la Ville des représentations de cadavres, ressemblans à un jeune homme mort à la fleur de son âge. Les femmes vêtues d'habits de deuil, venoient ensuite les enlever pour en célébrer les funérailles, pleurant & chantant des cantiques, qui exprimoient leur affliction. Les larmes de ces femmes étoient accompagnées de cris & de gémissemens, au rapport d'Aristophane & de Bion. Plutarque ajoûte encore que les jours, pendant lesquels on célébroit cette fête, étoient réputés malheureux; & qu'on prit pour un mauvais augure, le départ de la flotte des Athéniens, qui mit à la voile, en ce tems-là, pour aller en Sicile; & Ammien Marcellin fait la même remarque, au sujet de l'entrée

de l'Empereur Julien dans la ville d'Antioche.

Nous voyons aussi parmi les autres cérémonies de la fête d'Adonis, qu'on portoit, dans des vases de terre, du bled qu'on y avoit semé, des fleurs, de l'herbe naissante, des fruits, de jeunes arbres & des laitues. Suidas, Hésychius, & Théophraste nous apprennent ces circonstances; & ils ajoûtent qu'à la fin de la cérémonie, on alloit jetter ces jardins portatifs, ou dans quelque fontaine, ou dans la mer, lorsqu'on en étoit voisin, comme le remarquent Eustathe & le Scholiaste de Théocrite. C'étoit une espèce de sacrifice qu'on faisoit à Adonis, ainsi que nous l'apprenons d'Hésychius. Il est aisé, au reste, de rendre raison de ces cérémonies. On faisoit allusion par-là aux circonstances de la vie & de la mort d'Adonis; & on ne voit pas pourquoi on y a cherché du mystére. Cette herbe tendre, & ce bled nouvellement germé, qui séchoit peu de tems après, marquoient que ce Prince étoit mort à la fleur de son âge, & avoit été moissonné comme une jeune plante.

On vient de voir qu'on portoit des laitues dans les Adonies; & les Anciens ont rendu différentes raisons de cet usage. Ils ont cru que c'étoit à cause de la tradition, qui apprenoit que Vénus avoit caché, parmi les laitues, son cher Adonis, après qu'il eut été blessé, par un sanglier, dans les forêts du Mont-Liban, comme le rapporte Hésychius. Nous avons même un fragment d'Eubulus, qu'Athénée nous a conservé, qui en rend la même raison: » Ne me servez pas » des laitues, dit un Interlocuteur » à une femme; car on dit que » c'est parmi des laitues que Vénus cacha son cher amant, après » sa mort. « Et ce même Auteur appelle ce légume, la viande des morts. Nicandre de Colophon, ainsi qu'on peut le voir dans le même Athénée, étoit dans ce sentiment, puisqu'en racontant de quelle manière Adonis, pour éviter le sanglier qui le poursuivoit, s'étoit caché derrière une plante que les Cypriens nommoient Brentim, il a traduit ce mot barbare par celui de laitue. M. le Clerc corrige heureusement cet Auteur, en disant qu'il faut lire βέρατιν; terme qui, dans la langue Phénicienne, veut dire un sapin, asyle plus propre à mettre à couvert Adonis, que des laitues.

Il ne reste enfin, pour finir l'explication de toutes les circonstances du culte d'Adonis, qu'à rechercher la raison pourquoi dans ses fêtes on faisoit succéder la joie à la tristesse. Phurnutus, Lactance, Macrobe, & quelques autres se sont efforcés de prouver qu'Adonis n'étant autre chose que le soleil, les mystéres qu'on célébroit en son honneur, devoient s'y rapporter; & qu'ainsi la mort d'Adonis marquoit l'éloignement du soleil pendant l'hiver; comme la joie de le voir ressuscité, figuroit le retour de cet astre qui, après avoir parcouru les signes méridionaux, & être descendu, pour ainsi dire, dans le royaume de Pluton,

marqué par le pole qui nous est opposé, revenoit au bout de six mois, vers ceux du septentrion, & ramenoit avec les beaux jours la joie & l'allégresse. Ces Auteurs ajoûtent que c'étoit pour cela qu'on avoit heureusement imaginé que Proserpine avoit voulu retenir Adonis dont elle étoit amoureuse, & que Vénus voulant aussi le posséder, Jupiter avoit remis la décision de ce différend entre les mains de Calliope. On ajoûte enfin, qu'un sanglier avoit causé la mort d'Adonis, parce que cet animal est le symbole de l'hiver.

D'autres prétendent qu'Adonis marquoit le grain, qui est renfermé pendant six mois dans les entrailles de la terre, comme s'il étoit entre les bras de Proserpine, qui en est la Déesse; d'où il venoit voir sa chere Vénus, lorsqu'il commençoit à croître. Mais ne prêtons pas trop d'esprit aux premiers inventeurs des cérémonies & des fêtes, qui n'avoient d'autre but que de rappeller le souvenir des événemens qui y avoient donné lieu. Le soleil, pour s'éloigner pendant l'hiver, descend-t-il aux enfers? Abandonne-t-il les hommes, sur tout dans la Syrie & la Phénicie, où les hivers sont si courts, & quelquefois plus supportables que les étés? Si c'étoient des Lappons ou des Sibériens, qui eussent institué cette fête, on pourroit croire que l'absence totale du soleil les y auroit portés; mais on ne sçauroit se le persuader des habitans de la Syrie, qui jouissent toujours d'un ciel sérein, & où l'inégalité des jours n'est pas même fort considérable. D'ailleurs, si ce systême étoit vrai, il auroit fallu célébrer la fête d'Adonis dans des tems différens de l'année, & à six mois l'un de l'autre, au lieu qu'on ne la célébroit qu'une fois l'an, & dans un mois éloigné des deux équinoxes, qui auroient mieux marqué le moment, où le soleil commence à s'éloigner ou à s'approcher de notre pole.

Il vaut donc mieux croire que le fondement de cette double cérémonie étoit tiré de la tradition, qui portoit qu'Adonis ne mourut point de la blessure, qu'il avoit reçue sur le Mont-Liban, & que le médecin Cocytus le guérit contre toute sorte d'apparence. Car c'est en ce sens que Ptolémée, fils d'Éphestion, prend un vers grec de l'Hyacinthe d'Euphorion, où il est dit que ce médecin, disciple de Chiron, lava seul la plaie d'Adonis; c'est-à-dire, qu'il fut le seul qu'on employa à cette cure si difficile. Autrement ce vers n'auroit aucun sens raisonnable. On regarda cette guérison comme une espèce de miracle; & dans les transports d'allégresse, on disoit sans doute que ce Prince étoit ressuscité, qu'il étoit sorti des enfers; expressions métaphoriques, assez ordinaires dans ces sortes d'occasions.

Il est vrai que la plûpart des Anciens, sur tout des Latins, ont cru qu'Adonis étoit mort de sa blessure; mais quelques auteurs Grecs nous apprennent qu'il n'en mourut pas; ce qu'ils ont toutefois exprimé d'une manière poëtique, en disant, comme on peut

le voir dans Théocrite, que les Heures ramenérent Adonis de l'Achéron, après qu'il y eut demeuré douze mois ; ce qui veut dire, sans doute, que ce Prince ne guérit qu'au bout d'un an ; & que les Heures, c'est-à-dire, le tems & les saisons [car c'est la propre signification du nom que les Grecs donnent à ces Déesses] le rendirent enfin à sa chere Vénus. Et si on ne prend point en ce sens là le vers de Théocrite, il faudra toujours que le systême des Mythologues tombe, puisqu'il détruit l'idée du partage, que le soleil fait des deux hémispheres, en faisant demeurer Adonis un an chez Proserpine ; c'est-à-dire, sans tant de façons, entre les bras de la mort. Ainsi on peut croire, avec beaucoup de raison, que le deuil de Vénus, à la première nouvelle de la blessure d'Adonis, fut si grand, que le bruit se répandit dans toute la Phénicie, que ce Prince étoit mort. On le pleura comme tel, tant qu'il fut en danger, & l'on ne commença à se réjouir, que lorsqu'il fut entièrement guéri ; double circonstance, dont on conserva le souvenir dans les deux parties de la cérémonie qu'on institua à ce sujet ; car on sçait que les grands événemens donnoient lieu à l'établissement des fêtes, ainsi que nous l'apprennent les Historiens sacrés & profanes.

Que si l'on s'obstine à croire qu'Adonis mourut de sa blessure, on dira, pour rendre raison de cette joie, qui succédoit à la tristesse, au dernier jour de la fête, que l'on vouloit signifier par-là que ce Prince, ayant été mis au rang des dieux, ne laissoit plus aucun sujet de s'affliger, & qu'après avoir pleuré sa mort, on devoit se réjouir de son apothéose. Les Prêtres, qui n'auroient pas trouvé leur compte à une tradition, qui portoit que le dieu qu'ils servoient, avoit été sujet à la mort, tâchérent, dans la suite, d'en cacher l'origine au peuple, & inventérent les explications allégoriques qui viennent d'être réfutées. *Voyez* Astarté & Adonis.

ADONIQUE, terme de Poësie, qu'on appelle encore Adonien. *Voyez* Adonien.

ADONIRAM, *Adoniram*, Ἀδωνιράμ, (a) vivoit sous le regne de Salomon. Il eut l'intendance sur les trente mille ouvriers, que ce Prince choisit dans tout Israël, pour les envoyer au Mont-Liban couper le bois qui devoit servir à ses bâtimens.

ADONIS, *Adonis*, Ἄδωνις, (b) rivière de Phénicie, qui avoit sa source au Mont-Liban, & qui alloit se jetter dans la mer de Phénicie, auprès de Byblos. A quelque distance de cette Rivière, étoit la ville d'Aphaque, célebre par les honneurs qu'on y rendoit à Vénus, sous le beau nom d'Uranie, ou Céleste. Ce nom étoit fondé sur ce que l'on voyoit de tems en tems, en cet endroit, des feux s'allumer en l'air, &

(a) Reg. Lib. III. c. 5. v. 14.

(a) Strab. p. 755. Plin. L. V. c. 20. Crev. hist. des Emp. Tom. VI. pag. 352. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 387. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag. 22.

aller s'éteindre dans l'Adonis. Il est fait mention de cette Rivière dans Lucien. C'est en ces termes : » Une Rivière, qui sort du » Mont-Liban, & qu'on appelle » Adonis, se rend à la Mer » voisine ; & à un certain tems » de l'année, ses eaux prennent » la couleur du sang, & la com- » muniquent à une grande partie » de cette Mer. C'est un signal » à ceux de Byblos, pour com- » mencer leur deuil ; c'est-à-dire, » leurs fêtes en l'honneur d'A- » donis. Ils croyent que ce jeune » Prince est alors blessé sur le » Mont-Liban, & que son sang » coule dans la Rivière, dont il » change la couleur, & à laquelle » il donne son nom. «

Lucien rejette avec raison cette fable, dont voici l'origine. L'eau de la rivière d'Adonis devenoit en effet rouge, dans une certaine saison de l'année ; mais c'étoit à cause des sables, que le vent y poussoit du Mont-Liban, comme Lucien l'apprit lui-même, d'un habitant du païs. On avoit bien voulu croire que c'étoit le sang d'Adonis, qui opéroit une pareille merveille. Ceux du païs appellent à présent cette rivière *Nahar-Alcab*, si l'on en croit Daviti. Cet Auteur ajoûte que les nouveaux Géographes la nomment *le Chien*. Ce sentiment, qui lui est commun avec plusieurs Ecrivains, est combattu par Paul Lucas, qui prétend que l'Adonis des Anciens, est nommé aujourd'hui l'*Abraham* ; au lieu que la rivière du Chien est le Lycus de l'Antiquité ; ce qui est confirmé par le P. Hardouin, dans son Commentaire sur Pline.

ADONIS, *Adonis*, Ἀδώνις, (*b*) célebre dans la fable, étoit fils de Thyas & de Myrrha, au rapport de Lycophron. Mais, selon Ovide, c'étoit le fruit du commerce de Cinyras avec sa fille, qui se nommoit aussi Myrrha. Cette Princesse, obligée de se dérober à la colère son pere, qui s'en étoit approché sans la connoître, dans le tems qu'une fête que célébroit la Reine, la séparoit de son mari, se retira en Arabie, où les dieux, touchés de ses malheurs & de son repentir, la changérent en l'arbre, qui porte le parfum précieux, auquel elle a donné son nom. Ce fut en cet état qu'elle mit au monde le jeune Adonis, que les Nymphes du voisinage reçurent en naissant, & nourrirent dans les antres de l'Arabie.

Adonis, devenu grand, alla à la cour de Byblos, dans la Phénicie, dont il fit tout l'ornement. Ici les Poëtes se font donné une libre carrière. Vénus, disent-ils, en devint éperdument amoureuse, préféra sa conquête à celle des dieux mêmes, & abandonna le séjour de Cythère, d'Amathonte, & de Paphos, pour le suivre dans

(*b*) Pausf. pag. 566, 607. Plut. T. I. pag. 200, 532. Ovid. L. X. c. 6, 11. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. p. 119, 328. T. III. p. 11, 12. *& suiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 171. *& suiv.* T. II. p. 386, 387. Crev. hist. des Emp. T. IV. p. 318. Roll. hist. anc. T. II. p. 434. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. III. p. 98, *& suiv.* T. XVII. p. 51.

les forêts du Mont-Liban, où il alloit chasser. Mais jaloux de la préférence que cette Déesse donnoit à ce jeune Prince, ils employérent, pour se venger, le secours de Diane, qui suscita un sanglier, lequel ôta la vie à Adonis. Vénus ayant appris ce triste accident, donna toutes les marques de la plus vive douleur. Cependant, le jeune Prince descendit dans le royaume de Pluton, & inspira de tendres sentimens à Proserpine. Vénus monta au ciel pour obtenir son retour de Jupiter, son pere, & la Déesse des enfers refusa de le rendre. Le pere des dieux, embarrassé d'une affaire si difficile, s'en remit à la décision de la muse Calliope, qui crut contenter les deux Déesses, en le leur rendant alternativement. On députa les Heures chez Pluton, qui ramenérent Adonis, & depuis ce tems-là, il demeura chaque année six mois sur la terre, auprès de sa chere Vénus, & six mois dans les enfers.

Voilà sans doute une fable bien mystérieuse ; mais il est aisé de voir qu'elle est mêlée d'Histoire & de Physique. M. le Clerc, après Selden & Marsham, ayant mieux aimé prendre cette fable dans Phurnutus & dans d'autres Mythologues, que dans Ovide, la rapporte & l'explique ainsi. Cinnyr ou Cinyras, grand-pere d'Adonis, ayant bu un jour avec excès, s'endormit d'une manière indécente. Mor ou Myrrha, sa bru, femme d'Ammon, accompagnée de son fils Adonis, l'ayant vu en cet état, en avertit son mari. Celui-ci, après que l'yvresse de Cinyras fut passée, lui apprit cette aventure, dont il fut si piqué, qu'il chargea de malédictions sa belle-fille & son petit-fils. Voilà d'abord, dit M. le Clerc, le fondement du prétendu inceste de Myrrha, dont parle Ovide, ce Poëte ayant représenté l'indiscrette curiosité de cette Princesse, comme un véritable inceste. Myrrha, chargée des malédictions de son pere, se retira en Arabie, où elle demeura quelque-tems ; & c'est encore ce qui a donné lieu au même Poëte, de dire que ce fut dans ce païs qu'elle accoucha d'Adonis, parce qu'en effet ce jeune Prince y avoit été élevé.

Quelque-tems après, continue M. le Clerc, Adonis avec Ammon son pere, & Myrrha sa mere, alla en Égypte, où Ammon étant mort, ce jeune Prince s'appliqua entièrement à cultiver l'esprit des habitans du païs, leur enseigna l'agriculture, & fit plusieurs belles loix touchant la propriété des terres. Astarté ou Isis, sa femme, l'aimoit avec passion ; & ils vivoient ensemble comme un amant & une maîtresse. Adonis étant allé en Syrie, fut blessé à l'aine par un sanglier dans les bois du mont Liban, où il chassoit. Astarté qui crut que sa blessure étoit mortelle, fit paroître tant de douleur, qu'on le crut mort ; & il fut pleuré dans l'Égypte & dans la Phénicie. Cependant il guérit, & la joie succéda à la tristesse. Pour perpétuer la mémoire de cet événement, on institua une fête annuelle, pendant laquelle, après avoir pleuré

Adonis comme mort, on se réjouissoit ensuite, comme s'il étoit ressuscité. Adonis fut tué, suivant le même Auteur, dans une bataille. Et sa femme le fit mettre au rang des dieux. Après la mort d'Adonis, Astarté gouverna paisiblement l'Égypte, & mérita les honneurs divins. Les Égyptiens, dont la Théologie étoit toute symbolique, les représentérent dans la suite, l'un & l'autre, sous la figure d'un bœuf & d'une vache, pour apprendre à la postérité, qu'ils avoient enseigné l'agriculture.

Pour ce qui regarde la fuite de Myrrha, dont parle Ovide, elle ne signifie, dit M. le Clerc, que la malédiction qu'elle s'attira, & sa retraite en Égypte avec son mari. Et sa métamorphose en arbre n'a été inventée que sur l'équivoque du nom de Mor, qu'elle portoit, & qui, parmi les Arabes, vouloit dire de la Myrrhe.

On voit par cette explication, que M. le Clerc étoit persuadé qu'Adonis & Astarté étoient les mêmes qu'Osiris & Isis ; & il n'est pas le seul qui soit de ce sentiment, qui ne manque pas de vraisemblance. Lucien & Plutarque, parmi les Anciens, Selden, Marsham & plusieurs autres, parmi les Modernes, l'avoient dit avant lui. M. le Clerc, pour prouver cette opinion, rapporte plusieurs raisons qu'on peut voir dans le troisième tome de sa Bibliothéque universelle. Les principales sont que, tandis qu'on célébroit en Égypte la fête d'Osiris, on en célébroit une semblable dans la Phénicie pour Adonis. On pleuroit l'un & l'autre, comme morts, & on se réjouissoit ensuite, comme s'ils étoient ressuscités ; mais ce qui est encore plus décisif, d'anciens Auteurs assurent que les Égyptiens, pendant la célébration de leur fête, mettoient sur le Nil, dans un panier d'osier, une lettre que les flots de la mer portoient en Phénicie, près de Byblos, où, dès qu'elle étoit arrivée, on cessoit de pleurer Adonis, & on commençoit à se réjouir de son retour. C'étoit donc la même fête ; & comme il n'est pas douteux qu'elle ne fût célébrée en Égypte en l'honneur d'Isis & d'Orisis, on en doit conclure, que c'étoit pour eux-mêmes, que les Syriens la célébroient.

On pourroit ajoûter à ces preuves, qu'Adonis & Astarté étoient, parmi les Phéniciens, le symbole du Soleil & de la Lune, comme Osiris & Isis l'étoient en Égypte, & qu'Astarté est représentée sur les monumens avec une tête de vache, ou du moins avec sa dépouille, comme Isis l'étoit parmi les Égyptiens ; enfin, que dans les fêtes d'Adonis & d'Astarté, on portoit des représentations infames, ainsi que dans celles d'Isis & d'Osiris. Voilà les preuves de ceux qui soûtiennent ce sentiment, exposées dans toute leur force.

M. l'abbé Banier est cependant persuadé qu'il faut distinguer ces quatre personnages, dont deux ont regné en Égypte, & les deux autres en Phénicie ; quoiqu'après leur mort, ils soient

devenus les uns & les autres ; par les biens dont ils avoient comblé leurs peuples, le symbole du Soleil & de la Lune. Notre Académicien ne nie pas qu'il n'y ait pu avoir un grand commerce de religion, entre deux peuples aussi voisins, que l'étoient les Égyptiens & les Phéniciens ; mais ce commerce ne prouve pas l'identité de leurs Rois, & de leurs Dieux ; & si l'on trouve quelques traits de leur histoire, qui se ressemblent, il y en a un plus grand nombre encore, qui ne peuvent pas convenir aux uns & aux autres. Car enfin, que peut avoir de commun avec l'histoire d'Isis, ce qu'on raconte de Cinyras & de son inceste ; trait d'histoire évidemment imité, de ce que l'Écriture Sainte raconte de Noë, & de son fils ? Voit-on dans l'histoire d'Isis, qu'elle ait été obligée de fuir la colère de son pere, & de se retirer en Arabie, comme Myrrha & Adonis ? D'ailleurs, toute l'Antiquité convient qu'Osiris étoit le frere & le mari d'Isis. Et M. le Clerc est obligé de dire qu'Adonis n'étoit que le fils d'Astarté. Osiris est tué par Typhon, son frere ; & Adonis l'est, ou par un sanglier, ou dans une bataille. Isis rassemble les membres épars de son époux, & leur éléve des tombeaux, dans tous les lieux, où elle les trouve. Raconte-t-on rien de pareil d'Astarté ?

Le retour d'Adonis, qui revient des enfers, étoit une marque symbolique de sa guérison. Celui d'Osiris n'étoit que l'apparition d'un bœuf, semblable à celui qu'on venoit de noyer. En Égypte, on se réjouït, lorsqu'on a retrouvé un jeune taureau, distingué par de certaines marques. En Phénicie, on s'abandonne à la joie, lorsqu'Adonis, qu'on croyoit mort, est véritablement guéri par les soins du médecin Cocytus. Adonis, suivant l'arrêt de Jupiter, demeure six mois aux enfers, avec Proserpine, & six mois sur la terre, avec Vénus. Les Égyptiens ne disent rien de semblable, de leur Osiris. Vénus ne pouvoit être un moment séparée de son cher Adonis. Osiris quitta Isis, pour aller aux Indes, & dans différens autres païs. Isis & Osiris regnoient en Égypte, comme tout le monde en convient. Astarté, Adonis, & son grand-pere Cinyras, étoient rois de Phénicie, dont la ville Capitale, selon Strabon & Lucien, étoit Byblos, où ces deux Auteurs disent que se passérent les événemens, qui font le sujet de cette histoire. Enfin, l'un étoit un Prince conquérant ; l'autre un Roi pacifique, qui n'aimoit que la chasse. *Voyez* Adonies.

ADONISÉDEC, *Adonisedec*, Ἀδωνιβεζὲχ, (*a*) étoit roi de Jérusalem. Ayant appris que Josué avoit pris & détruit la ville de Haï ; qu'il avoit traité Haï & le roi de Haï, comme il avoit traité Jéricho & le roi de Jéricho ; & que les Gabaonites, l'abandonnant, avoient passé du côté des enfans d'Israël, & fait alliance

(*a*) *Josu.* c. 10. v. 1. *& seq.*

avec eux, il fut saisi d'une grande crainte ; car Gabaon étoit une grande ville, une des villes royales, & plus grande que la ville de Haï. Et tous les gens de guerre de cette ville étoient très-vaillans. Il envoya donc vers Oham, roi d'Hébron, vers Pharam, roi de Jérimoth, vers Japhia, roi de Lachis, vers Dabir, roi d'Églon ; & leur fit dire : » Venez à moi, & me donnez » du secours, afin que nous pre» nions Gabaon ; parce que cette » ville a passé du côté de Josué, » & des enfans d'Israël. «

Ainsi, ces cinq Rois, s'étant unis ensemble, marchérent avec leurs troupes ; & ayant campé devant Gabaon, ils l'assiégérent. Mais les habitans, voyant leur ville assiégée, envoyérent vers Josué, qui étoit alors dans le camp, près de Galgala, pour l'engager à venir à leur secours. Josué se mit aussi-tôt en chemin. Après avoir marché durant toute la nuit, il fondit, en arrivant, sur les cinq Rois, & les poursuivit par le chemin, qui montoit vers Béthoron, où il les tailla en pieces, jusqu'à Azéca & à Macéda. Cependant, le Seigneur fit tomber du ciel de grosses pierres sur les ennemis ; & cette grêle de pierres, qui tomba sur eux, en tua beaucoup plus, que les enfans d'Israël n'en avoient passé au fil de l'épée. Alors Josué parla au Seigneur, en ce jour auquel il avoit livré les Ammonites entre les mains des enfans d'Israël, & il dit, en la présence d'Israël: *Soleil, arrête-toi sur Gabaon ; Lune, n'avance point sur la vallée d'Aïalon.* Et le Soleil & la Lune s'arrêtérent, jusqu'à ce que le peuple se fût vengé de ses ennemis. Jamais jour, ni devant, ni après, selon la remarque de l'Écriture, ne fut aussi long que celui-là, le Seigneur obéissant alors à la voix d'un homme, & combattant pour Israël.

Josué revint ensuite au camp de Galgala, avec tout Israël. Car les cinq Rois s'étoient sauvés par la fuite, & s'étoient cachés dans une caverne de la ville de Macéda. On vint en avertir Josué, qui donna cet ordre à ceux qui l'accompagnoient : » Roulez de » grandes pierres à l'entrée de la » caverne, & laissez-y des hom» mes intelligens, pour garder » ceux qui y sont cachés. Mais » pour vous, ne vous arrêtez» point, poursuivez l'ennemi, » tuez les derniers des fuyards, » & ne souffrez-pas qu'ils se » sauvent dans leurs villes, puis» que le Seigneur, votre Dieu, » vous les a livrés entre les » mains. « Les ennemis ayant donc été tous défaits, & taillés en pieces, sans qu'il en demeurât presque un seul, ceux qui purent échapper des mains des enfans d'Israël, se retirérent dans les villes fortes. Quand l'armée fut rentrée dans le camp, sans avoir fait aucune perte, Josué commanda qu'on ouvrît la caverne, & qu'on lui amenât les cinq Rois qui y étoient cachés. L'ordre ayant été exécuté sur le champ, il convoqua le peuple, & s'adressant aux principaux offi-

ciers de l'armée, il leur dit: » Allez, & mettez le pied sur » la gorge de ces cinq Rois. « Ils y allérent, & pendant qu'ils leur tenoient le pied sur la gorge, Josué ajoûta: » N'ayez point de » peur, bannissez toute crainte, » ayez de la fermeté, & armez-» vous de courage; car c'est ainsi » que le Seigneur traitera tous » les ennemis, que vous avez à » combattre. «

Après cela, Josué frappa ces Rois, les tua, & les fit attacher à cinq potences, où ils demeurérent pendus jusqu'au soir. Et lorsque le Soleil se couchoit, il ordonna de les descendre de la potence. Cela ayant été exécuté, on les jetta dans la caverne, où ils avoient été cachés, & on mit à l'entrée de grosses pierres.

ADOPTION, *Adoptio*, Υἱοθεσία, (*a*) est un acte légitime, par lequel un homme sans enfans, adopte un autre homme, qui puisse lui succéder dans la possession de ses biens, & souvent même prendre son nom. L'Adoption imitoit la nature; mais elle avoit sur elle de grands avantages. Celle-ci, réduite à la nécessité de se contenter de ce qui lui étoit échu en partage, étoit obligée de supporter, dans un héritier nécessaire, les défauts du corps, les travers de l'esprit, & souvent la corruption du cœur. Il n'en étoit pas de même de l'Adoption. Dirigée par la prudence, elle étoit maîtresse de son choix, & se déterminoit en connoissance de cause. Elle n'avoit à craindre que ses préjugés, & ne pouvoit s'en prendre qu'au défaut de son discernement. C'étoit une consolation, que les loix avoient voulu procurer à ceux qui, ne s'étant point mariés, n'avoient pu avoir des enfans, habiles à succéder à leur fortune, ou qui en ayant eu d'un légitime mariage, avoient eu la douleur de les perdre; car s'ils en avoient de l'un, ou de l'autre sexe, ils n'étoient point en droit d'adopter, même par testament. Et les mêmes loix soûtenoient les intérêts des petits enfans, & annulloient l'acte d'Adoption, fait par leur ayeul à leur préjudice.

Nous avons dit que l'Adoption imitoit la nature, en sous-entendant autant qu'il étoit possible; & c'est dans cet esprit que les loix n'accordoient point le droit d'adopter, à un homme à qui elles étoient en droit de refuser, pour quelque défaut naturel, la permission de contracter un mariage légitime, puisqu'il n'auroit pas été en état de remplir les motifs de cet engagement, n'étant point en état de donner des citoyens à la République. Un homme, qui craignoit de mourir, sans laisser d'enfans d'une femme, avec laquelle il vivoit en légitime mariage, pouvoit, par son testament, faire le choix d'un fils adoptif, sous la réserve,

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. p. 334, 335. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 156, 157. Tom. IX. p. 172, 173. Tom. XI. p. 12. Tom. XII. p. 68. *& suiv.* p. 373, 374. Tom. XV. p. 474, 475.

qu'il ne laissât point d'enfans de sa femme. C'est par un acte de cette nature, que Philoctémon adopta Chéréstrate. Mais entrons dans un certain détail.

I. Parmi les Hébreux, il ne paroît pas que l'Adoption, proprement dite, ait été en usage. Moïse n'en dit rien dans ses Loix; & l'Adoption que Jacob fit de ses deux petits-fils, Éphraïm & Manassé, n'est pas proprement une Adoption, mais une espèce de substitution, par laquelle il veut que les deux fils de Joseph ayent chacun leur lot dans Israël, comme s'ils étoient ses propres fils: » Vos deux fils, dit-il, seront à moi; Éphraïm & Manassé seront réputés comme » Ruben & Siméon. « Mais comme il ne donnoit point de partage à Joseph, leur pere, toute la grace qu'il lui fait, c'est qu'au lieu d'une part qu'il auroit eu à partager entre Éphraïm & Manassé, il lui en donne deux. L'effet de cette Adoption ne tomboit que sur l'accroissement de biens, & de partage, entre les enfans de Joseph.

Une autre espèce d'Adoption, usitée dans Israël, consistoit en ce que le frere étoit obligé d'épouser la veuve de son frere, décédé sans enfans; ensorte que les enfans, qui naissoient de ce mariage, étoient censés appartenir au frere défunt, & portoient son nom; pratique qui étoit en usage avant la Loi, ainsi qu'on le voit dans l'histoire de Thamar. Mais, ce n'étoit pas encore là la manière d'adopter, connue parmi les Grecs & les Romains. La fille de Pharaon adopta le jeune Moïse, & Mardochée adopta Esther pour sa fille. On ignore les cérémonies, qui se pratiquoient dans ces occasions, & jusqu'où s'étendoient les droits de l'Adoption; mais il est à présumer qu'ils étoient les mêmes, que ceux que nous voyons dans les loix Romaines & Grecques, dont nous allons parler.

II. Chez les Romains, il y eut deux espèces d'Adoptions, l'Adoption proprement dite, & l'Adoption, qu'on appelloit *Arrogation*, ou *Adrogation*. L'Adoption, proprement dite, étoit pour ceux qui n'étoient pas indépendans, & qui passoient de la famille de leur pere naturel, dans celle de leur pere adoptif. Elle se faisoit devant quelque Magistrat, qui avoit l'autorité, comme le Préteur, ou le Proconsul. Le pere de l'Enfant le livroit à son pere adoptif. L'Adoption, qu'on appelloit *Arrogation*, étoit pour ceux qui, étant maîtres d'eux-mêmes, se soumettoient à la puissance de celui qui les adoptoit.

Cette Adoption ne se faisoit, qu'après qu'on en avoit fait la proposition au peuple, assemblé par Décuries; ce qui lui fit donner le nom d'*Arrogation*. Mais lorsque la puissance fut entre les mains d'un homme seul, on fit la demande de ces Adoptions, à celui qui avoit la principale autorité. Si on demandoit un jeune homme, on ne l'accordoit qu'a-

près avoir examiné, si le motif de l'Adoption étoit légitime, & si elle seroit utile au pupille. Pour qu'un homme pût en adopter un autre, il falloit qu'il eût environ dix-huit ans plus que lui. L'effet de cette Adoption étoit contenu dans la formule par laquelle on demandoit. Voici à-peu-près comme elle étoit conçue. » Romains, vous êtes priés » d'ordonner que Lucius Valé- » rius soit déclaré le fils de » Lucius Titius, avec autant de » droit, que s'il étoit né du pere » & de la mere de cette fa- » mille; & qu'il ait pouvoir sur » lui, de vie & de mort, com- » me un pere doit l'avoir sur » son fils. «

Celui qui étoit adopté, prenoit le nom, & même le prénom, & le surnom de la famille où il entroit ; mais pour conserver quelque chose de son origine, il ajoûtoit aux noms de la famille, où il étoit adopté, le nom de la famille dont il sortoit, ou un des surnoms, qui servoient à distinguer les branches ; car l'usage varia sur ce sujet. Les uns se contentérent de joindre à leurs nouveaux noms, celui de leur première famille, en lui donnant la forme de surnom. *Auguste*, par exemple, qui se nommoit, avant son Adoption, *C. Octavius*, se fit appeller *C. Julius Cæsar Octavianus*. D'autres voulurent conserver le nom de leur famille, sans aucun changement; par exemple, *C. Cæcilius*, que *C. Plinius Secundus* adopta, se nomma depuis *C. Plinius Cæcilius Secundus*, & non pas *C. Plinius Secundus Cæcilianus*. D'autres, enfin, ne retinrent de leur première famille, que le surnom de la branche dont ils sortoient ; témoin *P. Cornelius Scipio*, adopté par *Q. Cæcilius Metellus Pius*, qui se nomma *Q. Metellus Scipio*.

Suivant les loix de l'Adoption, on participoit à la condition de celui qui adoptoit. Ainsi un homme devenoit Patricien, s'il entroit dans une maison patricienne; mais d'un autre côté, le pere adoptif avoit droit sur toute la famille de la personne adoptée. Enfin, on remarque que, lorsque par le titre & le droit de l'Adoption quelqu'un passoit d'une famille dans une autre, le Magistrat avoit soin de pourvoir au culte des dieux, qui se trouvoient abandonnés par celui qu'on venoit d'adopter.

III. L'Adoption, en Gréce, avoit donné lieu à plusieurs loix, qui furent établies par Solon. » Si » quelqu'un, dit le Législateur, » étant sans enfans & maître de » ses biens, adopte un fils, que » cette Adoption ait son effet. » Que celui qui fait une Adop- » tion, soit vivant. Qu'il ne soit » permis à celui qui a été adopté, » de rentrer dans la famille d'où » il étoit sorti, qu'après avoir » laissé un fils légitime à la famille » dans laquelle il étoit entré par » l'Adoption. « Celui qui étoit adopté, étoit appellé Ἐκποιήτος, par rapport à la famille de laquelle il sortoit; ce qui laisse entendre la même chose que nous comprenons sous l'idée d'une émancipa-

tion, selon le droit Romain ; & par relation à la famille dans laquelle il entroit, il étoit appellé Ποιητος, Εἰσποιητος, &c.

Selon les termes de la loi, il falloit que celui qui adoptoit, n'eût point d'enfans, qu'il fût maître de ses biens, & en état d'en disposer ; ce qui donnoit l'exclusion à tous ceux, qui étoient encore sous la puissance d'autrui, & qui n'avoient pas droit d'avoir des enfans soumis à leur puissance. Tels étoient ceux qu'on appelloit μέτοικοι, qui, ou par punition, ou par quelque autre motif, habitoient hors de leur patrie, & qui n'avoient que l'usage de l'habitation, qu'ils acquéroient au prix de douze drachmes par an, pour les hommes, & de six pour les femmes ; espèce de capitation annuelle, à laquelle il falloit satisfaire, sous peine d'être vendu au profit de la République.

Les esclaves, les femmes, les enfans qui étoient sous la puissance d'autrui, n'avoient aucun droit de disposer par testament, comme l'observe Isée. Car les enfans au-dessous de vingt ans, n'étant maîtres de rien, ne pouvoient tester, ni par conséquent adopter, à moins que la loi ne leur eût accordé le plein usage de ces droits. Il falloit, pour la validité de l'acte de l'Adoption, que celui qui le faisoit, jouît d'une santé parfaite, & qu'il fût sain d'esprit. Car la loi rapportée par Libanius, dans l'argument de l'oraison de Démosthène, contre Léocharès, laisse entendre qu'il étoit nécessaire que celui qui vouloit adopter valablement, ne fût pas dans un état de maladie assez déplorable, pour que l'on pût présumer qu'il n'étoit pas dans une situation d'esprit assez libre, pour faire une disposition si importante, & qui portoit un préjudice si notable à ses héritiers.

Il étoit encore nécessaire que celui qui étoit adopté, eût eu soin d'observer la formalité de faire porter, dans les registres publics, l'acte de son Adoption, pendant la vie du testateur, s'il en avoit eu connoissance, de se faire reconnoître dans la famille dans laquelle il étoit appellé, & de prendre ensuite, autant que la bienséance le permettoit, la place de celui à qui il devoit succéder. Isée cependant assure, dans l'oraison pour l'héritage d'Apollodore, que cette loi ne s'exécutoit pas dans toute sa rigueur, lorsqu'on pouvoit avoir d'ailleurs quelque forte présomption, qui faisoit connoître la volonté du testateur, & qu'on ne pouvoit imputer aucune négligence au fils adoptif.

Celui qui adoptoit avec le consentement des arbitres de son acte, ne pouvoit adopter un homme âgé de plus de vingt ans. On n'a pas toujours été exact à observer que celui qui faisoit une Adoption, fût âgé au moins de quatorze ans, plus que celui qui étoit adopté ; quoique cette condition résulte de l'interprétation que l'on donne à la loi, pour imiter la nature.

Celui qui ayant vécu dans le célibat, avoit appellé quelque Citoyen pour lui succéder dans sa fortune, ne pouvoit ensuite se marier, si l'adoptif étoit entré en pos-

périorité sur le reste des Citoyens. C'est ainsi que dans une inscription grecque que M. l'abbé Fourmont a copiée dans la Laconie, on trouve, entre les principaux Magistrats de Sparte, un Caïus Pomponius Alcastus, qui joint aux titres de grand Pontife, d'ami de César & de la patrie, celui de fils de la Ville, & qui y avoit reçu, ajoûte l'Inscription, tous les honneurs que la loi accordoit au Citoyen, qui avoit bien mérité de la République.

Il faut observer que ces sortes d'Adoptions n'avoient pas seulement lieu pour les hommes. Elles s'étendoient aussi à l'égard des femmes célebres.

V. Adoption par les Armes. *Voyez* Armes.

ADOR, *Ador*, Ἄδωρ, (*a*) ville de Judée, située dans la tribu d'Aser. Il en est fait mention dans les Maccabées.

ADOR, *Ador*, (*b*) nom que l'on donnoit à Rome à une certaine farine cuite. C'étoit de la farine de bled, dont on faisoit des gâteaux avec du sel & de l'eau. Numa Pompilius ordonna qu'on les cuiroit au four. Il voulut qu'on fît, pour cette cérémonie, une fête appellée *Fornacalia ;* & comme il ne coûtoit rien en ces tems-là de faire des dieux de toutes choses, de-là vint qu'on honora la fournaise comme une Déesse, & qu'entre les dieux Romains, on comptoit la déesse Fornax. Les sacrifices qu'on faisoit avec cette farine cuite, ou ces gâteaux, s'appelloient les sacrifices Adorées.

ADORÉE [le mont], *Mons Adoreus.* (*c*) C'étoit, au rapport de Tite-Live, une montagne de l'Asie mineure, où naissoit le Sangarius, qui arrosoit la Phrygie, & se joignoit ensuite à un autre fleuve dans la Bithynie. On dit que les Géographes nomment cette montagne Didyme.

ADORÉES [les sacrifices], *Sacrificia Adorea. Voyez* Ador.

ADORER, *Adorare*, (*d*) terme formé de la préposition *ad*, & du nom substantif *os*, *oris*, la bouche. C'est comme si on disoit baiser la main, porter la main à la bouche, pour la baiser, *manum ad os admovere.* Telle est l'étymologie de ce mot *Adorer.* Et c'est en effet ce que faisoient les orientaux, quand ils vouloient rendre honneur à leurs dieux ; car pour leur témoigner qu'ils desiroient de s'unir à eux, mais qu'ils ne le pouvoient pas, ils portoient d'abord leur main à la bouche, & l'élevoient ensuite vers ces fausses divinités. C'est de cette coûtume impie, usitée dans tout l'Orient, que Job se trouvoit heureux d'avoir été préservé : » Je n'ai point regardé, » disoit ce S. Homme, le soleil » dans son grand éclat, ni la lune, » lorsqu'elle avoit plus de majes- » té. Mon cœur n'a point été sé- » duit en secret, & je n'ai point

(*a*) Maccab. L. I. c. 13. v. 20.

(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 157.

(*c*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 18.

(*d*) Roll. Hist. anc. Tom. I. pag. 554. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 71.

» porté

» porté ma main à ma bouche » pour la baiser. «

Ce n'étoit pas seulement envers les dieux que lon agissoit de la sorte. Cette coûtume s'observoit aussi à l'égard des hommes; c'est-à-dire, que, lorsqu'on vouloit saluer quelqu'un, on mettoit la main sur la bouche, en l'avançant ensuite vers celui qu'on saluoit. Il y avoit cependant cette différence, que l'on ne se découvroit point pour les dieux à Rome, & qu'il falloit être nue tête devant les Grands. C'étoit encore une marque de respect de baiser la main de la personne qu'on saluoit.

On voit par-là quelle est la véritable signification du mot *Adorer*. Elle est équivoque ou double. 1.° Adoration se prenoit pour l'honneur, le respect extérieur, qu'on rendoit à quelqu'un. Rien de plus commun, dans l'Écriture, que cette sorte d'adoration, qui étoit souvent accompagnée d'une inclination profonde. Abraham adore, prosterné jusqu'en terre, les trois anges qui lui apparoissent sous une forme humaine à Mambré. Loth les adore de même à leur arrivée à Sodome. Il y a beaucoup d'apparence qu'ils ne les prirent d'abord l'un & l'autre que pour des hommes. Abraham adora le peuple d'Hébron. Il se prosterna en sa présence, pour lui demander qu'il lui fît vendre un sépulchre, où il pût enterrer Sara. Les Israëlites ayant appris que Moyse étoit envoyé de Dieu, pour les délivrer de la servitude des Égyptiens, se prosternérent & adorérent le Seigneur. Il est inutile d'entasser des exemples de ces maniéres de parler. Ils se trouvent à chaque pas dans l'Écriture.

2.° L'Adoration se disoit du culte que l'on rendoit aux dieux. *Voyez* Culte.

ADORÈS, *Adores*, (a) étoit roi de Damas. Ce fut, selon Justin, le troisième Prince qui regna dans cette Ville. Et si on en croit cet Historien Latin, le sceptre passa d'Adorès à Abraham, qui le laissa à Israël. Tout cela est fondé sur ce que Justin prétend faussement que les Juifs descendoient originairement de Damas.

ADORSES, *Adorsi*, (b) peuples dont il est fait mention dans Tacite. Il y en a qui croyent que ce sont les mêmes que les Aorses. Strabon, Pline, Ptolémée parlent de ceux-ci. Mais ils leur donnent différentes positions. Strabon les met au nombre des Scythes, vers les monts Caucases. Pline en place une partie derrière le mont Hæmus, & l'autre à l'orient du Bosphore Cimmérien. Ptolémée leur attribue, ainsi qu'à quelques autres peuples, le païs qu'on nomme aujourd'hui la Bessarabie. Quoiqu'il en soit, pour revenir aux Adorses, ils avoient pour roi Eunones, vers l'an 805 de Rome. Ce fut à ce Prince que Cotys, qui regnoit depuis peu sur le Bosphore, & Aquila, chevalier Ro-

(a) Just. L. XXXVI. c. 2.

(b) Strab. pag. 492, 506. Plin. L. IV. c. 11, 12. L. VI. c. 16. Ptolem. L. III. c. 5. L. VI. c. 14. Tacit. annal. L. XII. c. 15. & seq. Crev. hist. des Emp. Tom. II, pag. 214, 215.

main, eurent recours, lorsqu'ils virent Mithridate prêt à fondre sur ce royaume, dont on l'avoit chassé. Eunones accepta, sans balancer, l'alliance qu'on lui proposoit contre un rebelle, qu'il ne croyoit pas en état de résister à une puissance aussi formidable que celle des Romains. Ils convinrent entr'eux qu'Eunones tiendroit la campagne avec sa cavalerie, pendant que les Romains assiégeroient les Villes avec leurs légions.

Pendant qu'on étoit en marche les Adorses formoient l'avant & l'arrière-garde. Mais lorsque Mithridate fut réduit à la dernière extrêmité, il se jetta entre les bras d'Eunones même qui, touché de voir à ses pieds, un pareil suppliant, implora pour lui la clémence de l'empereur Claude.

ADOUR, *Adour*, (*a*) nom du neuvième mois de l'année Persanne. Le 9 de ce mois, qui répondoit au 24 du mois de Février Julien, on célébroit la fête, appellée Azouragan, ou Azourrous; on nettoyoit les pyrées, & on réparoit les foyers sacrés. C'étoit un jour de réjouissance, dans lequel le peuple faisoit une espèce de mascarade, pour marquer la fin de l'hiver, & pour chasser le froid. C'est le terme dont se servent les Persans, chez qui cette fête se célebre encore tous les ans. Piétro della Vallé, qui en avoit été témoin, en a donné la relation.

M. Fréret nomme ailleurs ce mois Adur, & assure, d'après Alfragan, que le dernier de ce mois répondoit au dernier de l'année Égyptienne.

ADPORINE, *Adporina*, surnom qui fut donné à Minerve, d'un temple qu'on lui avoit bâti sur une montagne escarpée. On croit que c'est le mont Ida. Cette Déesse s'appelloit en outre Aporrina, Asporina, ou Montana.

ADRAMÉLECH, *Adramelech*, Ἀδραμέλεχ. (*b*) divinité qui, ainsi qu'Anamélech, étoit adorée par ceux de Sépharvaïm. Ces peuples faisoient brûler leurs enfans en l'honneur de ces deux divinités. Les Rabbins prétendent qu'Adramélech étoit représenté sous la forme d'un mulet; ce qui n'a aucune probabilité selon Dom Calmet. D'autres pensent qu'Adramélech & Anamélech, s'ils n'étoient pas d'anciens Rois du païs, comme leurs noms portent à le croire, celui du premier signifiant un Roi puissant, & celui du second, un Roi magnifique, ce devoient être le Soleil & la Lune. Il s'en trouve enfin qui estiment qu'Adramélech étoit Junon, fondés sur ce qu'on représentoit ce dieu sous la figure d'un pan, oiseau consacré à l'épouse de Jupiter.

M. l'abbé Banier est bien éloigné d'adopter ce sentiment. La raison qu'il en apporte, c'est que les Syriens n'ont reçu que fort tard les divinités des peuples d'Oc-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVI. p. 258, 259, 269.

(*b*) Reg. L. IV. c. 17. v. 31. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. III. p. 2, 100, 102.

cident, & long-tems après que ces derniers eurent admis celles d'Orient.

ADRAMÉLECH, *Adramelech*, Α'δραμέλεχ, (a) étoit fils de Sennachérib, roi d'Assyrie. Ce Prince étant de retour à Ninive, après la malheureuse expédition qu'il avoit faite en Judée contre le roi Ézéchias, fut mis à mort par ses deux fils, Adramélech & Sarasar. On ne sçait ce qui porta ces deux Princes à commettre ce parricide.

Il y en a qui conjecturent que ce fut à cause que Sennachérib avoit, dit-on, voué de les immoler à ses dieux; mais on ne donne aucune preuve de cette conjecture. Ce que l'on sçait certainement, c'est que ces deux Princes, après avoir tué leur pere, se sauvérent dans les montagnes d'Arménie, & qu'Assaraddon, leur frere, succéda au royaume. On place la mort de Sennachérib, 705 ans avant J. C.

ADRAME, *Adramus*, dieu particulier à la Sicile, & à la ville d'Adrane. On l'adoroit dans toute l'isle, mais spécialement à Adrane. Ce doit être le même qu'Adrane. *Voyez* Adrane.

ADRAMYTTE, *Adramytteum* vel *Adramyttium*, Α'δραμύττιον, (b) ville maritime de l'Asie mineure, sur le golfe de même nom, aux extrêmités de la Troade, que quelques-uns appellent la petite Phrygie. Au rapport de Pline, la ville d'Adramytte porta autrefois le nom de Pédase. Il y en a qui attribuent sa fondation à un certain Adramus; mais Aristote, & plusieurs autres après lui, la croyent beaucoup moins ancienne. Selon Strabon, c'étoit une colonie d'Athéniens; ce qui n'empêcha pas les Déliens, quand ils furent chassés de leur isle, par ceux d'Athénes, d'aller s'établir dans cette Ville. Antiochus, 190 avant J. C. ayant ravagé tout le païs autour d'Élée & de Pergame, alla exercer les mêmes hostilités, chemin faisant, sur les terres d'Adramytte, d'où il passa dans les plaines de Thébes, célebre dans Homère.

La ville d'Adramytte avoit un port & un havre pour les vaisseaux. Elle fut une des plus mémorables du païs. Durant la guerre de Mithridate, roi de Pont, qui vécut environ cent ans avant l'Ére Chrétienne, elle fut fort maltraitée; car le préteur Diodorus, à la priere de ce Prince, en fit assassiner tous les Sénateurs; quoiqu'il fît profession d'être attaché à la secte des Philosophes Académiciens, qu'il eût même embrassé le parti de la robe, & qu'il se dit Rhéteur. Après cette expédition sanguinaire, il partit pour le Pont avec Mithridate. Mais ce dernier ayant été subjugué, Diodorus fut puni de ses maléfices. En effet, comme on lui imputoit en même-tems plusieurs crimes, il se laissa mourir de faim, ne pou-

(a) Reg. L. IV. c. 19. v. 37. Isai. c. 37. v. 28.

(b) Strab. p. 606, 614. Pauf. p. 268. Plin. L. V. c. 30. Ptolem. L. V. c. 2. Pomp. Mel. L. I. c. de Æolid. Tit. Liv. L. XXXVII. c. 19. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 250. Tom. XXI. p. 598.

vant supporter un tel deshonneur. La ville d'Adramytte donna le jour à un grand Orateur, sçavoir à Xénocle, qui plaida à Rome devant le Sénat, en faveur de l'Asie, dans le tems qu'elle fut soupçonné de favoriser le parti de Mithridate.

On prétend qu'Adramytte est appellée aujourd'hui Endramit par les Turcs, à qui elle appartient. Quant au golfe sur lequel elle est située, on lui donne présentement plusieurs noms, comme Endramiti, Landramiti, Landimétri, Landémire.

ADRANE, *Adranum*, (a) Ἄδρανον, ville de Sicile, située au pied du mont Ætna, à quarante-deux mille cinq cens pas de Tauromène. Elle fut bâtie par Dénys, la première année de la 95e Olympiade; c'est-à-dire, 400 ans avant J. C. Elle prit le nom d'un temple fameux qu'il y avoit dans le voisinage.

Hicétas, citoyen de Syracuse, vers la quatrième année de la 108e Olympiade, ayant pris avec lui cinq mille de ses meilleurs soldats, se porta du côté d'Adrane, dont il sçavoit que les habitans lui étoient contraires, & campa auprès de la Ville. Timoléon de Corinthe sortit aussi-tôt de Tauromène, n'ayant avec lui que mille hommes au plus, choisis dans la Ville même; & partant à la chûte du jour, il arriva dès le lendemain au pied des murailles d'Adrane. Hicétas & ses gens étoient alors à table. Il tomba tout d'un coup sur leurs palissades, & les ayant enfoncées, il leur tua plus de trois cens hommes, en prit six cens en vie, & s'empara du camp même. Faisant suivre de près cet exploit d'un plus considérable, il tourne vers Syracuse, & par une marche forcée, il se montre aux Citoyens de cette Ville, avant les fuyards même d'Adrane.

Timoléon fit, l'année suivante, alliance avec les habitans d'Adrane, aussi bien qu'avec ceux de Tyndare, & il en tira des secours considérables de troupes. Pline nomme les habitans de la ville d'Adrane, Hadranitaniens, du mot Latin *Hadranum*. Car c'est ainsi que les Latins ont appellé quelquefois cette Ville, qui étoit dédiée au dieu Adrane.

Son nom moderne est Aderno, qu'on voit dans la vallée de Démone, sur les bords de la rivière de Fiume d'Aderno.

ADRANE, *Adrana*, (b) fleuve de Germanie. Lorsque Germanicus, l'an de Rome 768, entra dans le païs des Cattes, qu'il prit, ou tua tout ce qui s'y trouva de vieillards, de femmes & d'enfans, ceux qui étoient en âge de porter les armes, passérent à la nage l'Adrane, & de la rive opposée, ils tâchérent d'abord d'empêcher les Romains de jetter un pont sur ce fleuve; mais comme ils virent qu'on les repoussoit à coup de fleches & autres machines, après

(a) Plut. Tom. I. p. 241. Plin. L. III. c. 8. Diod. Sicul. p. 416, 546.

(b) Tacit. annal. L. I. c. 56.

avoir inutilement demandé la paix à des conditions raisonnables, quelques-uns passérent du côté de Germanicus ; les autres abandonnérent leurs bourgs & leurs villages, & se dispersérent dans les forêts.

L'Adrane prend aujourd'hi le nom d'Éder, qui a source dans la haute Hesse, d'où il se rend par la basse, dans la Fulde au-dessus de Cassel.

ADRANE, *Adranus*, Ἀδράνος, (*a*) nom d'une divinité qu'on adoroit dans toute la Sicile. On avoit une vénération particulière pour cette divinité, qui étoit principalement honorée à Adrane, ville du païs, qu'on lui avoit consacrée. *Voyez*, ci-dessus, l'article de cette Ville.

ADRANITES, *Adranitæ*, Ἀδρανῖται. Ce sont les habitans d'Adrane. *Voyez* Adrane.

ADRAOSTATA, *Adraostata*, ou ARÆOTATA, *Aræotata*, (*b*) nom de l'année Cappadocienne, qui commençoit au 10 de Février de notre année.

ADRASTE, *Adrastus*, (*c*) Ἄδραστος, fils de Talaüs & de Lysianasse, fille de Polybe, roi de Sicyone, regnoit à Argos, environ 1300 ans avant J. C. C'étoit un Prince très-vaillant, & qui s'acquit une grande réputation dans la première guerre de Thébes, dont il sera parlé ci-après. Ses mœurs étoient si douces, & son naturel si bon, qu'il s'attira l'amour de tous ses sujets. Il n'eut à souffrir que d'Amphiaraüs, son beau-frere, qui l'obligea de sortir d'Argos. Adraste, selon Pausanias, se réfugia à Sicyone auprès de Polybe son beau-pere, & y regna après lui. Pendant le séjour qu'il fit dans cette Ville, il s'appliqua à l'embellir. Il institua des jeux Pythiens, en l'honneur d'Apollon, qui furent depuis rétablis par le roi Clisthêne. Après avoir gouverné le royaume de Sicyone, avec beaucoup de justice & d'équité, Adraste fut rappellé dans sa patrie. Et il porta les mêmes qualités sur le trône d'Argos.

Ce Prince eut plusieurs enfans; Cyanipe, Égialée qu'il donna en mariage à Dioméde, Argie & Déiphile, qui épousérent Polynice & Tydée par une aventure fort singuliére. Etant allé consulter l'oracle d'Apollon, il apprit que ses deux filles seroient mariées, l'une avec un sanglier, l'autre avec un lion. Et quelque-tems après, les deux Princes, qu'on vient de nommer, étant arrivés à sa cour, l'un couvert de la peau d'un lion, comme étant Thébain, & se faisant honneur de porter l'habillement d'Hercule, l'autre, fils d'Œnée, roi de Calydon, portant la peau d'un sanglier, en mémoire de celui que Méléagre, son frere, avoit tué, Adraste ne douta point que ce ne fût là le vérita-

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 241. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 301.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 41.

(*c*) Herod. L. V. c. 67. Pausan. pag. 96, 495 & alib. pass. Strab. p. 325, 404. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 46. Tom. VII. p. 194, 195. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 90, 91. Tom. X. p. 195.

ble sens de l'Oracle. Il leur donna donc ses deux filles.

Polynice & Tydée s'étoient acquis une grande réputation. Adraste, pour leur marquer son estime, leur promit de les faire rentrer l'un & l'autre dans leur patrie, & de les rétablir dans tous leurs droits. Dans ce dessein, il envoya Tydée en ambassade chez Ethéocle, pour lui parler du retour de son frere. On raconte que Tydée, tombé dans une embuscade de cinquante hommes, qu'Éthéocle, averti du sujet qui l'amenoit, avoit posée sur son chemin, les tua tous, & revint à Argos. Adraste, apprenant cette trahison, se prépara à une expédition militaire, & engagea dans son parti, Capanée, Hippomédon & Parthénopée, pendant que Polynice, de son côté, tâchoit de persuader le devin Amphiaraüs, de prendre parti avec eux. Mais soit qu'il eût prévu, par son art, le malheur qui devoit lui arriver, soit pour quelqu'autre raison, il refusoit de s'engager dans cette querelle, lorsqu'Ériphyle, sa femme & sœur d'Adraste, gagnée par un collier de grand prix, que ce Prince lui donna, fit tant qu'elle l'obligea de partir.

Les sept principaux chefs de cette expédition étoient donc Adraste, Polinyce & Tydée, ses deux gendres, Amphiaraüs, Capanée, Hippomédon & Parthénopée, qui partagérent entr'eux le commandement des troupes, qu'on avoit levées dans leurs États. Pendant qu'ils étoient en chemin, il leur arriva une aventure singulière, qui donna lieu à l'institution des jeux Néméens. [*Voyez* Jeux Néméens] L'armée, après cela, continua sa marche, & arriva devant Thébes ; mais cette première expédition fut malheureuse aux Argiens. Les deux freres ennemis se tuérent dans un combat singulier. Capanée, monté sur le rempart, fut renversé & mourut de sa chûte, ou, selon d'autres, fut tué d'un coup de foudre, dans le tems qu'il blasphémoit contre les dieux. La terre s'étant entrouverte, engloutit Amphiaraüs ; tous, en un mot, périrent dans cette expédition, à l'exception d'Adraste. Un grand nombre de soldats y laissérent aussi la vie. Adraste fut obligé de revenir à Argos, sans leur donner la sépulture, les Thébains n'ayant pas voulu lui permettre d'enlever leurs corps.

Dix ans après cette malheureuse expédition, les enfans de tous ces Capitaines qui avoient perdu la vie devant Thébes, entreprirent de venger la mort de leurs peres ; & c'est cette seconde guerre qu'on appelle la guerre des Épigones, comme qui diroit des descendans, ou des fils des premiers. Ces jeunes Princes marchant sous les enseignes de Thersandre, ou selon quelques-uns, d'Alcméon, fils d'Amphiaraüs, vinrent encore une fois attaquer les Thébains. Ce ne furent pas seulement les Argiens, les Messéniens & les Arcadiens, comme dans la première expédition, qui prirent parti, les Corinthiens & les Mégaréens voulurent aussi y avoir part. Quant aux Thébains, ils

avoient engagé tous leurs voisins dans leur querelle, & ils en étoient puissamment aidés. Les deux armées s'étant bientôt rencontrées, en vinrent aux mains, sur le bord du Glissante. Le combat fut opiniâtre de part & d'autre ; mais enfin les Thébains ayant perdu la bataille, les uns s'enfuirent avec Laodamas, leur chef, les autres se jettérent dans Thébes, où ils furent bientôt forcés. On remarque que, comme à la première guerre, tous les chefs des Argiens étoient morts, excepté Adraste, dans la seconde il ne périt personne de remarquable de leur côté, qu'Égialée, son fils.

Mais Adraste en mourut de regret, après un regne long & heureux. Il fut honoré comme un Héros, sur tout à Sicyone, où il eut un temple & des autels. On y établit même en son honneur une fête solemnelle, qui dura jusqu'au tems de Clisthêne, dont nous avons parlé plus haut. On a débité beaucoup de fables sur le fameux cheval d'Adraste, nommé Arion. On les trouvera à l'article d'Arion qu'on peut consulter.

ADRASTE, *Adrastus*, (a) Ἄδραστος, Prince issu du sang des rois de Phrygie ; car il étoit fils de Gordias, & petit-fils de Midas, qui regnérent dans cette contrée. Adraste vivoit environ 600 ans avant J. C. Ayant eu le malheur de tuer son frere par mégarde, il fut obligé de quitter sa patrie. Ainsi, abandonné des siens & destitué de tout secours humain, il alla chercher un asyle à la cour du roi de Lydie. Crésus l'ayant reçu & purifié de son meurtre, le combla de bienfaits, le retint dans son palais, & lui donna tout ce qui étoit nécessaire, pour vivre d'une manière convenable à son rang. Il le chargea, dans la suite, de veiller à la conservation de son fils. Dans la fameuse chasse du sanglier, qui ravageoit les champs des Mysiens, l'infortuné Adraste, ayant lancé son javelot sur la bête, la manqua, & tua de ce même coup Atys, ce jeune Prince, qu'on avoit confié à sa garde. Enfin, détestant la vie & se regardant comme le plus malheureux de tous les hommes, il se tua lui-même sur le tombeau de ce Lydien.

(b) On connoît quelques autres personnages de même nom. 1.º Un Péripatéticien, disciple d'Aristote, qui a écrit trois livres de l'Harmonie, qu'on voit encore dans la bibliothéque du Vatican. Il étoit natif de Philippopolis dans la Thrace. 2.º Un fils de Percosius, qui se trouva à la guerre de Troye, avec son frere Amphius. Ce fut contre la volonté de leur pere, qui sembloit prévoir leur perte. Ils y périrent en effet tous deux. 3.º Un fils de Polynice, qui avoit épousé une des filles d'Adraste, roi d'Argos. 4.º Enfin un Lydien qui, par inclination, s'attacha aux Grecs, & voulut suivre leur sort. Les Lydiens

(a) Horod. L. I. c. 35, 41, 43. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. XVI. pag. 60. Tom. XXI. p. 127, 128.

(b) Pauf. pag. 121, 408. Homer. Iliad. L. II. v. 337.

lui érigérent une statue de bronze devant le temple de Diane Persique, avec une inscription qui portoit que cet Adraste mourut en combattant pour les Grecs, contre Léonatus.

ADRASTÉE, *Adrastea*, (*a*) Ἀδράστεια, ville de l'Asie mineure dans la Troade. Selon Callisthéne, elle prit le nom de son fondateur, nommé Adrastus, qui y bâtit le premier un temple en l'honneur de Némésis. Cependant, au raport de Pline, c'étoit une colonie de Parie, autre ville du païs. Adrastée étoit située entre cette dernière & Priape, dans la campagne de même nom, arrosée par le Granique, & où on a vu un oracle célebre d'Appollon Actéen & de Diane. Mais dans la suite, lorsque le temple eut été détruit, on en transporta les ornemens & les pierres à Parie, où l'on dressa un autel remarquable, autant par sa grandeur que par sa beauté. C'étoit l'ouvrage d'Hermocréon.

Ce fut dans les plaines d'Adrastée, que se livra le premier combat de Darius contre Alexandre. L'adresse de ce fameux capitaine, sécondée de la valeur des Macédoniens, mit en déroute six cens mille Perses. Il en fit un carnage horrible, sans qu'il lui en coûtât plus de neuf fantassins, & de six vingts cavaliers, qu'il honora de magnifiques funérailles, & même de statues équestres, & aux parens desquels il donna de grandes immunités, afin d'exciter le reste de son armée, par les honneurs & par les récompenses qu'il accordoit à la mémoire de ceux, qui étoient morts à son service. La prompte obéissance de la meilleure partie de l'Asie, suivit le gain de cette bataille.

ADRASTÉE, *Adrastea*, Ἀδράστεια, contrée de l'Asie mineure. Elle fut ainsi appellée de la ville d'Adrastée. *Voyez* Adrastée.

ADRASTÉE, *Adrastea*, (*b*) Ἀδράστεια, Nom d'une Nymphe, fille de Mélisses. Elle avoit une sœur, nommée Ida. On les appelloit aussi Mélisses, du nom de leur pere. Et ce mot veut dire abeilles, ou mouches à miel. On raconte que, lorsque Rhéa eut mis au monde Jupiter dans un antre qu'on nommoit Dicté, en Créte, cette Princesse, pour le sauver, le donna à nourrir à Adrastée & à Ida, ainsi qu'aux Curétes. Ceux-ci se tenoient dans l'antre, armés de piques & de boucliers, qu'ils faisoient retentir, de peur que Saturne n'entendît la voix de l'enfant.

ADRASTÉE, *Adrastea*, ou ADRASTIE, *Adrastia*, Ἀδράστεια, (*c*) étoit fille de l'Océan & de la Nuit, & selon Plutarque, de Jupiter & de la Nécessité. Cet Auteur donne Adrastée pour une fu-

(*a*) Strab. pag. 587, 588. Plin. L. V. c. 32. Just. L. XI. c. 6.

(*b*) Plut. Tom. I. p. 657. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 31. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. III, p. 273.

(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 129, 159. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 306. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 26, 39.

rie, & ne veut pas même en reconnoître d'autre que celle-là, qu'il dit être le seul ministre de la vengeance des dieux. Adrastée étoit en effet préposée pour considérer les actions humaines, punir les méchans, recompenser les bons. Elle étoit, dit Ammien Marcellin, l'arbitre dans toutes les affaires, & fille de la Justice. Elle avoit l'œil à tout ce qui se faisoit sur la terre. L'Antiquité lui donna des aîles, qui désignoient la vitesse avec laquelle elle suivoit tous les hommes, pour remarquer leurs actions. On lui donnoit quelquefois un gouvernail. Cependant D. Bern. de Montfaucon ignore si on la trouve encore aujourd'hui avec ce Symbole. On la peignoit aussi avec une roue, pour marquer qu'elle rouloit, pour ainsi dire, par tout, pour observer ce qui se passoit dans l'univers.

Adrastée est la même que Némésis. Il n'y avoit point de mot latin, pour rendre ce terme grec; ce qui n'empêchoit pas, dit Pline, que cette Déesse n'eût sa statue dans le Capitole.

ADRASTÉE [la fontaine], *Fons Adrastea*, Πηγὴ Ἀδραστεῖα. (*a*) Cette Fontaine étoit située aux environs du tombeau de Lycurgue, pere d'Ophelte, auprès de Némée, ville de l'Argolide. Il y en a qui croyent qu'elle fut ainsi appellée, parce que c'étoit Adraste, qui l'avoit découverte, ou bien pour quelqu'autre raison, inconnue à Pausanias.

ADRASTÉE, *Adrastea*, Ἀδραστεῖα, nom d'une servante d'Hélène. C'est la même qu'Adreste. *Voyez* Adreste.

ADRASTIE, *Adrastia*, Ἀδράστεια, (*b*) nom d'une femme, dont il est question dans un dialogue de Lucien.

ADRÉE, *Adreus*, étoit le Dieu qui présidoit à la maturité des grains.

ADRÉMON, *Adræmon*, Ἀδραίμων, (*c*) eut un fils, nommé Thoas. Homère, dans son Odyssée, fait mention de l'un & de l'autre.

ADRESTE, *Adresta*, Ἀδρήστη, (*d*) nom d'une servante d'Hélène, dont parle Homère, dans son Odyssée.

ADRESTES, *Adrestæ*, (*e*) peuples des Indes. Ils sont peu connus. On sçait seulement qu'ils furent obligés de se soumettre à Alexandre.

ADRIA, *Adria*, Ἀδρία, (*f*) ville d'Italie, qui fut bâtie entre les bouches du Pô & l'Athésis, à quelque distance de la mer, par les Toscans, ou plutôt par ceux de ce peuple, qu'on appelloit Rasenes, qui étoient originairement les mêmes que les Rhétiens. Ce fut une des premières Villes qu'ils construisirent, dès qu'ils eu-

(*a*) Pauf. pag. 111.
(*b*) Lucian. Tom. II. pag. 719.
(*c*) Homer. Odyss. L. XIV. v. 500.
(*d*) Homer. Odyss. L. IV. v. 123.
(*e*) Just. L. XII. c. 8.
(*f*) Plut. Tom. I. pag. 136. Strab. pag. 214. Plin. L. III. c. 13. Just. L. XX. c. 1. Tit. Liv. L. V. c. 33. Ptolem. L. III. c. 1. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 7. Tom. XVIII. pag. 98, 99. & *suiv.*

rent mis le pied en Italie ; ce qui arriva environ 1000 ans avant l'Ére Chrétienne. Adria devint assez célébre, au tems des colonies Helléniques, pour donner son nom au golfe qui s'appelle présentement le golfe de Venise. Philiste chassé de Syracuse par le tyran Dénys, alla chercher un asyle dans cette Ville, où il avoit des amis. Mais quelque illustre que fut autrefois Adria, elle avoit déjà beaucoup dégénéré du vivant de Strabon ; car cet ancien Géographe ne l'appelle qu'une petite Ville, *Oppidulum*, selon la traduction Latine.

Elle est qualifiée ville Grecque dans Justin. Cela vient sans doute de ce que quelques-uns font venir ses fondateurs de la Gréce. On la nomma aussi Atria ou Hadria. On dit qu'il ne reste plus que quelques vestiges de cette Ville, qui a été ravagée par les inondations, & qu'il n'y a guere que des pêcheurs qui l'habitent. Son Évêque réside à Rovigo. On l'appelle encore aujourd'hui Adria dans les États de Venise.

ADRIA, *Adria*, Ἀδρία, (a) autre ville d'Italie, située dans le Picenum. Elle doit sa fondation aux Toscans, qui la bâtirent environ 600 ans avant J. C., lorsque dépouillés par les Gaulois de tout ce qu'ils possédoient au nord du Pô, à la réserve de Mantoue, ils furent contraints d'aller chercher de nouvelles habitations, tant dans l'Ombrie, que dans le Picenum & la Campanie. L'empereur Adrien, que la ville d'Adria avoit vu naître, y envoya une colonie ; & en la peuplant ainsi plus qu'elle n'étoit, il la rendit célebre. Son territoire, fertile en bon vin, fut ravagé par Annibal en 535 de la fondation de Rome.

Elle prend à présent le nom d'Atri dans l'Abruzze ultérieure. Elle a titre de duché & très-peu d'habitans. Son Évêque est suffragant de l'Archevêque de Chiéti, sans être de sa jurisdiction.

Il y a eu dans la Palestine une ville portant le nom d'Adria. Elle étoit Archiépiscopale dans le Patriarchat de Jérusalem, dont elle ne devoit pas être éloignée. Dans le golfe de Venise, étoit aussi une petite isle du nom d'Adria. On dit que S. Jérôme en fait mention dans une lettre à S. Augustin, & que ce n'est aujourd'hui qu'une roche, ou un écueil nommé Pélagosa.

(b) Plutarque, dans la vie d'Aratus, fait mention d'une ville qu'il appelle Adria. Mais la maniére dont il en parle, ne donne, ce me semble, aucun éclaircissement sur sa position. Je crois cependant que ce n'est aucune de celles qui sont situées en Italie. Je pencherois pour celle de la Palestine. Voici au reste le passage de cet Écrivain Grec : » Aratus voyant » qu'il n'avoit plus d'espérance » que dans la générosité du roi » Ptolémée, résolut d'aller le trou- » ver, pour le supplier de lui fournir

(a) Strab. pag. 241. Pomp. Mel. L. II. c. de Ital. Tit. Liv. L. XXII. c. 9. Plin. L. III. c. 14. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 101.

(b) Plut. Tom. I. pag. 1032.

» l'argent dont il avoit besoin. Il » s'embarqua à Méthone, au-» dessus du cap de Malée, pour » passer de-là en Égypte. Mais » le vent fut si contraire que le » Pilote se vit obligé de relâcher. » Ce fut à Adria, le vaisseau » ayant été emporté loin de sa » route; & il eut beaucoup de » peine à gagner cette Ville, qui » étoit ennemie, parce qu'Anti-» tigonus la tenoit en son pou-» voir, & y avoit une garnison. » Si-tôt qu'Aratus eût mis pied à » terre, il s'éloigna de ce lieu, » pour éviter la rencontre de l'en-» nemi. «

ADRIAINS, *Adriani*, peuples ainsi nommés de la ville d'Adria. *Voyez* Adria.

ADRIANES ou ADRIANOPLES, (*a*) nom de plusieurs Villes qui furent fondées en diverses Contrées, par l'ordre de l'empereur Adrien. On en comptoit jusqu'à neuf. Adrianople signifie *ville d'Adrien*.

ADRIANOTHÉRE, (*b*) ville que l'empereur Adrien fit bâtir dans la Mysie. Ce mot, *Adrianothére*, veut dire chasse d'Adrien. C'est que cet Empereur avoit fait dans ce canton, une heureuse chasse, & tué un ours.

ADRIANUS, *Adrianus*, Ἀδριανὸς, (*c*) lieutenant de Lucullus. Cet Officier ayant reçu ordre de son Général d'aller avec un corps de troupes, chercher des vivres; pour que l'armée n'en manquât pas, Mithridate envoya contre lui Ménémachus & Myron, accompagnés d'un grand nombre de gens, tant de pied que de cheval. Mais ils furent tous taillés en pieces, excepté deux. Le Roi fit ce qu'il put pour faire voir que la perte n'étoit pas aussi considérable qu'on se l'imaginoit, & prétendit même que cet échec n'étoit arrivé que par la faute des Généraux. Mais Adrianus prouva bientôt le contraire. Car à son retour, il passa auprès du camp de Mithridate en grande pompe, emmenant avec soi une multitude de chariots, chargés de vivres & du butin qu'il avoit fait. Mithridate fut alors déconcerté; & l'allarme s'étant répandue dans son armée, il résolut de se retirer.

ADRIANUS, *Adrianus*, (*d*) étoit un homme fort avare. Comme ses Concitoyens ne pouvoient supporter son avarice, il fut brûlé à Utique dans sa propre maison. C'est Cicéron qui nous instruit de ce fait dans sa sixième harangue contre Verrès. Il compare ce dernier avec Adrianus, qu'il dit avoir été moins heureux que lui, parce qu'il ne put, comme Verrès, échapper aux flammes.

ADRIATIQUE [la mer ou le golfe], *Mare Adriaticum*, (*e*)

(*a*) Crev. hist. des Emp. Tom. IV. pag. 285.
(*b*) Crev. hist. des Emp. Tom. IV. pag. 285.
(*c*) Plut. Tom. I. pag. 502.
(*d*) Cicer. in Verr. L. III. c. 48.
(*e*) Strab. pag. 204, 214. Ptolem. L. III. c. 1. Plin. L. III. c. 5, 16, 26. L. IX. c. 15. Tit. Liv. L. V. c. 33. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVI. pag. 366. Tom. XVIII. pag. 99.

θάλαττα Ἀδριατικὴ, vel *Sinus Adriaticus*, κόλπος Ἀδρία. Cette mer, qu'on a encore nommée Mer ſupérieure, étoit formée par une partie de la Méditerranée. Elle fut appellée Adriatique de la ville d'Adria. On dit que la célébrité de cette Ville lui mérita l'honneur d'étendre ſon nom juſqu'à la mer dont elle étoit voiſine; ce qui ſe fit, ſelon Strabon, par une légere tranſpoſition de lettres. La mer Adriatique étoit renfermée entre l'Illyrie & l'Italie qu'elle arroſoit au nord-eſt. Elle s'étendoit dans ſa longueur ſur environ ſix cens milles d'Italie, & dans ſa largeur ſur deux cens ſeulement.

Il y avoit pluſieurs païs, qui confinoient à la mer Adriatique, & pluſieurs fleuves & rivières, qui alloient s'y décharger, entr'autres, le Pô, lequel reçoit dans ſon cours juſqu'à trente rivières ou lacs. Depuis qu'on a fermé ſes anciennes embouchures, pour en ouvrir de nouvelles, il eſt arrivé quelques changemens au rivage de la mer Adriatique. On trouvoit, ſur les bords de cette mer, quantité de Villes dont la plûpart étoient très-conſidérables, & ſe font auſſi remarquer de nos jours. Dans ſon étendue, on voyoit une infinité d'iſles, dont les unes plus grandes, les autres plus petites, ſubſiſtent encore.

La mer Adriatique ſe nommoit quelquefois Adria ſeulement. Quoique ſon nom ne convînt, dans la rigueur, qu'à la partie de la Méditerranée, que nous avons marquée, cependant dans les Actes des Apôtres, ſelon la remarque de Dom Calmet, l'Auteur ſacré, en parlant de la navigation de S. Paul, appelle indifféremment mer Adriatique la mer de Sicile & la mer Ionienne.

On ſçait que la mer Adriatique eſt repréſentée, par les Poëtes, comme toujours agitée par de violentes tempêtes. Aujourd'hui elle prend pour l'ordinaire le nom de golfe de Veniſe, parce que cette fameuſe Ville eſt ſituée ſur ſes bords.

ADRIEN [ÉLIUS], *Ælius Adrianus*, Α'. Ἀδριανὸς, (*a*) naquit à Rome, ſelon quelques-uns, & ſelon d'autres, à Italica, ville d'Eſpagne, le 24 de Janvier, l'an de J. C. 76. Il étoit fils d'Élius Adrianus Afer, qui fut élevé à la dignité de Préteur, & de Domitia Paulina. Son pere étoit couſin de Trajan, & ſon grand-pere avoit été le premier Sénateur de ſa famille. Adrien n'étoit âgé que de dix ans, lorſqu'il perdit ſon pere, qui, en mourant, le laiſſa ſous la tutelle de Trajan & de Cœlius Tatianus, chevalier Romain. On lui avoit inſpiré, dès ſes plus tendres années, le goût des lettres qu'il conſerva dans la ſuite. Né avec les plus heureuſes diſpoſitions, il embraſſa toute ſorte de connoiſſances. L'éloquence Grecque & Latine, la Poëſie, la Philoſophie, les Loix

(*a*) Crev. hiſt. des Emp. Tom. IV. pag. 200. *&* *ſuiv.* 306. *&* *ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 221, 327, 328. Tom. II. pag. 276. *&* *ſuiv.* 436. *&* *ſuiv.* Tom. IV. pag. 218, 269. Tom. VII. pag. 360. Tom. XVIII. pag. 224. Tom. XIX. pag. 290.

furent le principal objet de ſon application.

L'amour d'Adrien, pour les ſciences & les arts, ne l'empêcha pas de porter les armes. Il en embraſſa même la profeſſion de très-bonne heure. Avant la mort de Domitius, il étoit tribun d'une légion. Il ſervoit en cette qualité dans la baſſe Mœſie, lorſque Trajan fut adopté par Nerva; & c'eſt lui que l'armée députa, pour aller féliciter ſon parent & ſon tuteur ſur une adoption, qui lui annonçoit le rang ſuprême. On le revêtit à cette occaſion d'un emploi dans une autre armée [C'étoit celle du haut Rhin]. A la mort de Nerva, il fut le premier qui en porta la nouvelle à Trajan dans la baſſe Germanie, & qui le ſalua Empereur. Pour s'acquérir ce mérite auprès de lui, il eut même des obſtacles à vaincre, & il les ſurmonta par une activité ſingulière. Servien, ſon beau-frere, qui avoit le même objet, le traverſa juſqu'à lui faire rompre ſa chaiſe dans le chemin. Adrien acheva la courſe à pied, & prévint encore le courier de ſon beau-frere.

Cet empreſſement faiſoit aſſez connoître les vues qu'avoit Adrien. Elles étoient d'autant plus fondées, que Trajan étoit ſans enfans. Mais ſes dépenſes, & les dettes qu'il contracta en conſéquence, prévinrent contre lui l'eſprit de ce Prince. Adrien, doué d'une grande pénétration, ne tarda pas à s'appercevoir des diſpoſitions de l'Empereur à ſon égard. C'eſt pourquoi il ſe tourna vers Plotine, épouſe de Trajan, & qui avoit un grand crédit ſur l'eſprit de ſon mari. Il gagna l'amitié de cette Princeſſe, dont il fut protégé ſi conſtamment, que la malignité en conçut des ſoupçons contraires à la vertu de Plotine, & l'accuſa d'être gouvernée, dans le bien qu'elle faiſoit à Adrien, par une folle & criminelle paſſion. Dion l'aſſure poſitivement. Quoiqu'il en ſoit, il n'eſt pas douteux que ce n'ait été Plotine, qui, avec l'appui de Licinius Sura, engagea Trajan à donner, preſque malgré lui, Sabine, ſa petite nièce, en mariage à Adrien. Sabine étoit fille de Matidie, qui étoit elle-même fille de Marcienne, ſœur de Trajan.

La quatrième année du Conſulat de Trajan; c'eſt-à-dire, l'an de Rome 852, Adrien fut pourvu de la charge de Queſteur. Et comme une des principales fonctions du queſteur de l'Empereur, étoit de lui ſervir d'organe, & de lire dans le Sénat les diſcours du Prince, Adrien, en s'acquittant de ce miniſtère, s'attira la riſée par une prononciation ruſtique & provinciale. A l'âge de quinze ans, il avoit voulu voir ſa patrie & ſa famille, & il s'étoit tranſporté en Eſpagne, où il fit un ſéjour de quelques années, qui lui donna le tems de prendre l'accent de la Province. D'ailleurs il s'étoit beaucoup plus appliqué juſques-là aux lettres Grecques qu'aux Latines. Averti par l'événement, dont il vient d'être fait mention, il ſe corrigea; car ayant ſenti la néceſſité de ſe perfectionner dans l'éloquence Latine, il y donna tous ſes ſoins, & y réuſſit

ſi bien, qu'il ſe rendit le meilleur Orateur de ſon tems. Après ſa Queſture, il fut chargé de la rédaction des délibérations du Sénat; mais il quitta bientôt cet emploi, pour ſuivre Trajan à la guerre contre les Daces.

Adrien ſe ſignala ſur tout dans la ſeconde guerre contre ces peuples, par pluſieurs actions éclatantes. Lorſque Trajan marchoit contre les Parthes, étant paſſé par la ville de Séleucie, il viſita le temple de Jupiter Caſius, & offrit à ce dieu les prémices du butin gagné dans la première guerre contre les Daces. C'étoient deux grandes coupes ciſelées, & une corne de bœuf ſauvage, garnie d'or. Adrien, qui accompagnoit Trajan dans toutes ſes expéditions, & qui, dans celle-ci, fut établi gouverneur dans la province de Syrie, fit une épigramme, pour ſervir d'inſcription à l'offrande de l'Empereur. Cette épigramme avoit pour titre : ΑΔΡΙΑΝΟΥ ΕΝ ΤΟΙΣ ΑΝΑΘΗΜΑΣΙ ΤΡΑΙΑΝΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ. *HADRIANI IN DONARIIS TRAJANI CÆSARIS.* Il paroît, par ce titre, qu'Adrien avoit composé un certain nombre d'épigrammes, ou d'inſcriptions en vers, dont le recueil étoit intitulé : Α'ναθύματα τραιανου χαισαρος, *les offrandes de l'empereur Trajan.* Ces offrandes nous auroient ſans doute appris pluſieurs faits hiſtoriques, ſi elles étoient venues juſqu'à nous ; & celle qui nous reſte, nous doit faire regretter la perte des autres.

Avant qu'Adrien eût reçû le gouvernement de la Syrie, il avoit été fait ſucceſſivement Tribun du peuple, l'an de Rome 856, quatre ans après ſon élévation à la Queſture ; Préteur en 858 ; Conſul ſubſtitué en 860 ; & enfin, déſigné Conſul ordinaire la dernière année de Trajan. Entre ſa Préture & ſon Conſulat, il commanda dans la baſſe Pannonie. Avant la mort de Trajan, il fut adopté par ce Prince, par les intrigues de Plotine. En un mot, il ne manquoit plus à Adrien, que de ſe voir élevé à la dignité Impériale. C'eſt ce qui arriva dans ſon ſecond Conſulat, le 11 Août, l'an de J. C. 117. Le troiſième, ſuivit immédiatement, & ne dura que quatre mois. A peine le nouvel Empereur ſe fut-il mis en poſſeſſion de l'autorité ſouveraine, qu'il donna toute ſon application à conſerver la paix & la tranquillité, dans l'étendue de l'empire Romain. Mais, dans la ſeconde & la troiſième année de ſon empire, aucun événement ne parut plus heureux pour Rome, & pour l'Italie, que la remiſe conſidérable & générale, qu'il fit de tout ce qui étoit dû au fiſc & au tréſor Impérial, par les particuliers, tant de Rome que de l'Italie, & des autres Provinces. Il brûla, dans la place publique de Trajan, les obligations & les mémoires de toutes les dettes, dont il accordoit les décharges, afin que les débiteurs n'en puſſent être recherchés à l'avenir. On conſacra la mémoire d'une libéralité ſi peu

ordinaire, par une médaille de grand bronze, ayant pour légende au revers : *RELIQUA VETERA HS. NOVIES MILL. ABOLITA*, & qui représente l'Empereur lui-même, qui met le feu, avec un flambeau, à un amas de titres & de cédules.

Adrien fut un prince pacifique, il se vantoit lui-même, au rapport d'Aurélius Victor, qu'il avoit plus obtenu, & plus gagné par la douceur du repos, que les autres par la force des armes. Néanmoins, il fut obligé de marcher en personne contre les Sarmates, qui troubloient l'Empire avec les Roxolans. Il alla dans la Mœsie, après y avoir envoyé son armée, il soumit ces peuples rebelles, & y fit la paix avec le roi des Roxolans. Cette guerre fut la seule que fit Adrien pendant tout son regne, à l'exception de celle qu'il fallut faire contre les Juifs révoltés.

La plus grande partie du regne d'Adrien fut employée à voyager. Ce Prince vint d'abord dans les Gaules, où il fit de grandes libéralités. De-là, étant passé en Germanie, il y réforma, ou maintint la discipline parmi les troupes. Des bords du Rhin, il se transporta dans la Grande Bretagne, où il bâtit un mur, ou un rempart, avec un fossé & des parapets, dans un espace de quatre-vingts milles, depuis l'embouchure de la Tine, près de Neucastle, jusqu'au golfe de Solwai. Ce mur, ou rempart, qui barroit toute la largeur de l'Isle, fit la division, entre la Bretagne Romaine, & la Bretagne barbare. Adrien usa d'une semblable précaution en plusieurs autres païs, ou, au défaut de barrières naturelles, qui séparassent les terres Romaines de celles des Barbares, il tira des lignes, bordées d'un rempart, dans lequel on enfonçoit de grosses branches d'arbres, dont les rameaux s'entrelassoient les uns dans les autres.

De retour dans les Gaules, il alla passer l'hiver en Espagne, à Tarragone. On croit qu'il passa d'Espagne dans la Mauritanie. Il n'est point aisé de suivre Adrien pas à pas, dans le reste de ses voyages, ni d'en fixer la date année par année. Nous nous contenterons de dire qu'il les reprit à deux fois ; qu'au sortir de la Mauritanie, d'où on peut supposer qu'il partit l'an de Rome 873, il alla aux extrêmités de l'Empire, du côté de l'orient ; qu'il en revint par l'Asie, dont il parcourut toutes les différentes provinces ; qu'il se rendit par mer en Gréce, & passa un hiver à Athénes ; qu'il visita ensuite la Sicile, & eut la curiosité de monter au sommet de l'Etna, pour voir, dit-on, de dessus cette montagne, le Soleil se lever, avec les couleurs de l'Iris ; &, qu'enfin, il retourna à Rome, sous l'an 877, la septième année depuis qu'il en étoit sorti. Après une si longue absence, son séjour, néanmoins dans sa capitale, ne fut pas fort long. Il y demeura un peu plus de deux ans, au bout desquels il

reprit son essor, & recommença ses courses.

Il passa d'abord en Afrique, l'an de Rome 880, & il répandit beaucoup de bienfaits sur les peuples. Une circonstance fortuite rendit encore plus vive leur affection pour lui. Depuis cinq ans, il n'avoit point plu dans le païs, & la terre étoit desséchée & stérile. A son arrivée, la pluie tomba en abondance; bienfait du ciel, dont l'Empereur eut l'honneur auprès de la multitude. Il revint l'année même à Rome, & repartit sur le champ pour l'Orient. Il traversa de nouveau l'Asie, vint en Syrie, visita l'Arabie & la Palestine, d'où il passa en Égypte, l'an de Rome 883. Adrien ne se contenta pas de connoître l'Égypte, il voulut aussi voir la Thébaïde, ainsi que la Libye Cyrénaïque. Il revint ensuite en Syrie, d'où reprenant sa route vers l'Occident, il passa encore à Athénes, & se rendit à Rome, vers l'an 886, ayant employé plus de sept ans à son second voyage, comme au premier. Dans le cours de ses voyages, Adrien fit plusieurs choses mémorables, tant au dedans qu'au dehors de l'Empire.

Nous avons vu Adrien se rendre à Athénes jusqu'à deux fois. C'est que sa passion pour les Lettres, lui fit aimer cette ville, qui en étoit encore l'école publique. Il en avoit été Archonte, dès le regne de Trajan; & depuis qu'il fut parvenu à l'Empire, il en exerça encore les fonctions dans les cérémonies extraordinaires, pour se rendre plus agréable aux Athéniens. En un mot, les édifices publics dont il embellit leur Ville, & sur tout le temple superbe de Jupiter Olympien, que tant de Souverains n'avoient pu conduire à sa perfection, & qu'il eut l'honneur de consacrer, après y avoir mis la dernière main; les Académies, les Bibliothéques, les Jeux sacrés, qu'il institua chez eux; son respect pour leur religion, ses initiations dans leurs mysteres; leurs loix réformées, par ses soins, sur celles de Dracon & de Solon, leurs anciens Législateurs; tout cela le fit regarder comme un autre Thésée. Ils donnérent son nom à un des quartiers de leur Ville, lui dressérent une infinité de statues, & voulurent qu'il partageât avec Jupiter, les honneurs de son temple. Mais quelque grande qu'ait été pour Adrien, ou leur reconnoissance, ou leur vénération, ou leur flatterie, on ne voit pas qu'ils ayent sacrifié à cet Empereur, ni à ses successeurs, sur leurs monnoies, uniquement consacrées à leurs divinités, dans tous les tems.

Il y en a qui représentent Adrien comme un Prince jaloux de toute espèce de réputation, & rival de tout homme célebre. Il étoit cependant d'une humeur bienfaisante & agréable. En voici la preuve. » Il se baignoit souvent, dit M. » l'abbé Couture, d'après Spar- » tien, avec la foule du peuple. » Là, il apperçut un vieux soldat » qui, n'ayant personne pour se

» faire

» faire étriller, suppléoit lui-même à ce défaut, en se serrant & agitant le dos contre la muraille du bain. Comme Adrien le connoissoit pour l'avoir vu à la guerre, il lui demanda, pourquoi il se reposoit ainsi sur le marbre du soin de sa peau. C'est, répondit le vieillard, que je n'ai point de valet. L'Empereur lui donna dans le même moment des esclaves & de quoi les nourrir. Le bruit d'une action qui avoit eu beaucoup de témoins, fut bientôt répandu dans tous les quartiers de Rome; & la première fois qu'Adrien revint aux bains publics, plusieurs vieillards ne manquérent pas de s'y trouver, & de tenter les mêmes moyens d'attirer sur eux les regards & la libéralité du Prince. Il les fit tous approcher; & au lieu de les traiter, comme il avoit traité le soldat, il leur fit seulement distribuer des étrilles, & leur ordonna à tous de s'étriller les uns les autres. «

Les voyages continuels de l'Empereur avoient ruiné sa santé. Il fut attaqué d'un flux de sang, qui ne put jamais être arrêté; malgré l'habileté des Médecins dont il se servit. Le chagrin qu'il eut de sa maladie, lui rendit la vie si odieuse, qu'il chercha toutes sortes de moyens pour se faire mourir, sans en pouvoir venir à bout. Il se servit de divers charmes pour calmer son mal; mais ces sortiléges n'eurent point d'effet; ce qui l'obligea de sortir de Rome, & d'aller à Bayes, ancienne ville de la Campanie, où méprisant les conseils des Médecins, il mourut le 10 de Juillet de l'an 138, âgé de 62 ans, 5 mois, 17 jours, ayant regné 20 ans & 11 mois moins un jour. Il fut enterré à Pouzoles dans sa maison. Il n'eut point d'enfant de l'impératrice Sabine, sa femme. C'est pourquoi il avoit adopté, l'an 135, Lucius Élius Vérus, qui mourut trois ans après. Il fit alors le même honneur à Antonin *le Pieux*, à condition qu'il adopteroit les enfans de Vérus.

Nous avons déjà parlé du goût d'Adrien pour les Sciences & les Arts. Il aima sur tout la Poësie, & fit des vers Grecs & Latins. Spartien nous a conservé deux échantillons de sa poësie Latine. Le premier est la parodie des vers de Florus:

Ego nolo Florus esse, &c.

Le second est, ce qu'il dit en mourant :

Animula vagula, blandula,
Hospes comesque corporis,
Quæ nunc abibis in loca
Pallidula, rigidula, nudula,
Nec ut soles dabis jocos!

Nous avons, outre cela, des vers qu'il fit pour mettre sur le tombeau de son cheval Borysthêne :

Borysthenes Alanus
Cæsareus veredus
Per æquor & paludes
Et tumulos Etruscos
Volare qui solebat,
&c.

Spartien, après avoir parlé des vers latins d'Adrien, ajoûte : *Tales autem nec multò meliores fecit & Græcos ;* c'est-à-dire, » ses vers » Grecs étoient à peu près de mê» me, & ne valoient guere mieux. «

M. Boivin, le cadet, ne croit pas que l'on doive s'en rapporter à cet Auteur, pour ce qui regarde le Grec. Il n'y a, ajoûte cet Académicien, dans toute l'Anthologie imprimée, que deux épigrammes sous le nom d'Adrien, & un vers qui est cité aussi par Dion. Des deux épigrammes, la première est une réponse à la requête d'un mendiant infirme, & perclus de la moitié de ses membres. Cette épigramme est véritablement peu de chose. Mais la seconde est très-belle ; & suffit presque pour réfuter Spartien. Le sujet est Troye, rebâtie & vengée par les Romains. Le Poëte s'adressant à Hector, lui dit : » Vaillant Hec» tor, si vous entendez, sous la » terre, ce qui se dit ici haut, » respirez un moment, & ré» jouissez-vous du sort de votre » patrie. Célébre & florissante » comme autrefois, Troye est » encore habitée par de grands » guerriers, quoique moindres que » vous. Les Myrmidons ne sont » plus. Allez, dites à Achille, que » toute la Thessalie est soumise à » la postérité d'Énée. «

Quelques Auteurs, il est vrai, prétendent que cette épigramme n'est pas d'Adrien ; mais qu'y auroit-il d'étonnant qu'il eût fait des vers en l'honneur d'une Ville qu'il embellit par la construction d'aquéducs & de bains ? Les habitans, par reconnoissance, firent frapper une médaille, où, d'un côté, l'on voit la tête de l'empereur Adrien, couronnée de laurier, avec cette inscription. *IMP. CÆS. HADRIAN. AUG.* Et de l'autre, une tête de femme, qui a pour couronne une tour, avec ces mots, *COL. AUG. TROAS.*

L'empereur Adrien faisoit grand cas du poëte Antimaque de Colophon, ou de Claros, ville d'Ionie. Il le préféroit à Homère, dont il vouloit supprimer les ouvrages. Il croyoit aux pronostics, tirés des écrits des Poëtes ; car on raconte qu'étant inquiet de sçavoir quelles étoient les dispositions de Trajan à son égard, & s'il le désigneroit pour son successeur à l'Empire, il prit l'Énéïde de Virgile, l'ouvrit au hazard, & y lut ces vers du sixième livre :

Quis procul ille autem ramis insignis olivæ
Sacra ferens ? nosco crines, incanaque menta
Regis romani ; primus qui legibus urbem
Fundabit, curibus parvis & paupere terra
Missus in Imperium magnum.

» Mais quel est ce personnage » plus éloigné [dit Anchise à » Énée] dont la tête est ceinte » d'olivier, & dont les mains sont » chargées d'instrumens de sacri» fices ? Je le reconnois à ses che» veux, & à sa barbe blanche. » C'est un Roi ; c'est le premier

» légiſlateur de Rome, de ſa peti-
» te ville de Cures, de ſon champ
» ingrat & ſtérile, il ſera appellé
» à un puiſſant Empire. «

Comme on ne ſe rend pas difficile ſur les choſes qui flattent ſes deſirs, quelques légeres convenances qu'Adrien trouva dans ces vers, avec ſon caractére, ſes inclinations, le goût qu'il avoit pour la Philoſophie, & pour les cérémonies religieuſes, le raſſurérent, &, ſi l'on ajoûte foi à Spartien, le fortifiérent dans l'eſpérance qu'il avoit, de parvenir à l'Empire.

Adrien, au rapport de Lampride, voulut élever un temple au fils de Dieu, & ne fut détourné de ſon deſſein que par des vues politiques, & pour ménager la foi que le peuple avoit pour les Oracles. Il fit rendre des honneurs divins à Antinoüs, qui s'étoit, dit-on, dévoué pour lui ſauver la vie; & il les reçut lui-même, après la mort d'Antonin *le Pieux*.

Il y eut un philoſophe, Syrien de nation, qui s'appelloit Adrien. Il donna des leçons publiques à Athénes, où il vivoit avec beaucoup de ſomptuoſité. Comme il étoit fort chéri de Marc-Antoine, ce Prince le mena à Rome.

ADROGATION, *Adrogatio*, ſorte d'adoption, uſitée chez les Romains. *Voyez* Adoption.

ADRUMÉTE, *Adrumetum*, Ἀδρύμη, (*a*) ville maritime d'Afrique, ſituée à près de trois cens milles de Zama, dans l'Afrique propre. Son nom s'écrit diverſement dans les anciens Auteurs. Car on lit tantôt Adryméte ou Adrymette, tantôt Adrumette ou Hadruméte, ou même Hadrumente. Ce furent les Phéniciens qui en jettérent les premiers fondemens.

Agathocle, tyran de Syracuſe, durant la guerre qu'il fit en Afrique, environ 300 ans avant. J. C. alla former le ſiége d'Adruméte, s'étant aſſocié le roi Élimas. A cette nouvelle, les Carthaginois conduiſirent toute leur armée à Tunis, où ils s'emparérent du camp d'Agathocle, d'où ils battoient continuellement la Ville, qu'ils avoient environnée de leurs machines de guerre. Agathocle inſtruit du fait, & des échecs qu'il avoit reçus en ſon abſence, laiſſa des forces ſuffiſantes devant la Ville qu'il aſſiégeoit actuellement, & s'avança ſourdement du côté d'une hauteur, d'où il pourroit être vu, & d'Adruméte & des Africains qui aſſiégeoient Tunis. Ayant fait allumer, ſur cette hauteur, un grand nombre de torches, il donna lieu aux Carthaginois de croire qu'il alloit tomber ſur eux avec une groſſe armée, & à ceux d'Adruméte, qu'il venoit un ſecours à l'ennemi qui les aſſiégeoit. Les uns & les autres furent également conſternés par cette nouvelle idée; ceux qui aſſiégeoient Tunis, s'en retournérent précipitamment à Carthage, ſans ſe donner le tems d'emporter leurs ma-

(*a*) Strab. pag. 834. Diod. Sicul. pag. 741. Plin. L. V. c. 4. Pomp. Mel. L. I. c. de Afric. min. Ptolem. L. IV. c. 3. Corn. Nep. in Annib. c. 6. Cæſ. de Bell. Civil. L. II. de Bell. Afric. Lib. Act. Apoſt. c. 27. v. 2. Salluſt. de Bell. Jugurt. c. 14.

chines de guerre ; & la même terreur fit céder, par les Citoyens d'Adruméte, leur patrie à l'ennemi.

Depuis, Annibal ayant été battu & mis en fuite auprès de Zama, se retira à Adruméte. On remarque que ce grand capitaine fit alors une diligence si incroyable, pour se dérober à la poursuite des ennemis, qu'il ne mit que deux jours & deux nuits pour gagner la Ville. Les Numides, qui avoient été compagnons de sa retraite, lui dressérent des piéges sur le chemin ; mais il échappa aux mauvais desseins de ces perfides, & tourna leur trahison contre eux-mêmes, en les faisant passer au fil de l'épée. Il rallia le reste des fuyards à Adruméte, & renforça promptement son armée par de nouvelles recrues.

La ville d'Adruméte est aussi fort célébré dans les guerres, que César eut à soûtenir. Ce général Romain en forma lui-même le siége, dans le tems qu'il avoit été désigné Dictateur & Consul pour la troisième fois. Mais ce fut sans aucun succès. Cette Ville est qualifiée colonie dans Ptolémée. Elle subsiste encore, & se voit dans ce qu'on appelle à présent le royaume de Tunis. Son nom moderne est Toulba ou Mahométa, ou, selon d'autres, Sissa Nigra. Une ancienne inscription de cette Ville porte : *COLONIA CONCORDIA ULPIA TRAJANA AUGUSTA FRUGIFERA HADRUMENTINA.*

Au reste, ce n'est point de cette Ville, mais de celle d'Adramytte, dans l'Asie mineure, qu'il faut entendre ce que dit S. Luc aux Actes des Apôtres : » Nous montâmes » sur un vaisseau d'Adruméte, & » nous levâmes l'ancre pour co- » toyer les terres d'Asie. «

ADSERTOR ou ASSERTOR ; c'est-à-dire, Libérateur. Un certain Maricus, né dans les Gaules, avoit pris ce nom. *Voyez* Maricus.

ADSERTOR, *Adsertor*, nom d'un des Chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

ADUATICES, *Aduatici*, peuples de la Gaule Belgique, autrement appellés Atuatices. *Voyez* Atuatices.

ADVENTUS, *Adventus*, (a) fut préfet du Prétoire avec Macrin, sous Caracalla. C'étoit un homme sans éducation & sans lettres, grossier, qui conservoit dans le haut poste, qu'il occupoit, les maniéres de soldat. Après la mort tragique de Caracalla, Adventus auroit pu balancer les suffrages entre son Collégue & lui. Du moins il s'en vanta. Il osa même dire aux soldats, que l'Empire lui étoit dû, parce qu'il étoit plus ancien que son Collégue ; mais qu'il étoit trop vieux, & qu'il lui cédoit ses droits. Macrin fut donc élevé à la dignité impériale. Aussitôt qu'il eut été proclamé, son premier soin fut d'éloigner son Concurrent. Mais il usa de stratagême, & ce fut en le comblant d'honneur qu'il le renvoya. Il lui donna la commission de porter à

(a) Crev. hist. des Emp. Tom. V. pag. 176. & suiv.

Rome les cendres de l'Empereur mort. Il le nomma Préfet de la Ville, & Consul avec lui, pour l'année suivante.

Cette élévation d'Adventus fut très-mal reçue du public, non seulement parce que c'étoit un homme sans naissance, & un soldat de fortune, mais parce qu'il parut absolument incapable des emplois dont on le chargeoit. Vieux jusqu'à avoir presque perdu l'usage de la vue, ignorant jusqu'à ne sçavoir pas lire, totalement destitué d'expérience dans les affaires civiles, & n'en ayant pas les premiers élémens, il ne pouvoit pas même prononcer un discours de quatre lignes; & le jour que s'exécuta le cérémonial de son élection au Consulat, comme il auroit été obligé de faire un remerciement, il s'absenta sous prétexte de maladie. Son incapacité contraignit Macrin de lui ôter bientôt la préfecture de la Ville. Et cette chargée fut donnée à Marius Maximus.

ADVERBE, terme de Grammaire. Ce mot est formé de la préposition Latine *ad*, vers, auprès, & du mot *verbe*, parce que l'Adverbe se met ordinairement auprès du verbe, auquel il ajoûte quelque modification, ou circonstance. Il aime *constamment*; il parle *bien*; il écrit *mal*.

Les dénominations se tirent de l'usage le plus fréquent. Or, le service le plus ordinaire des Adverbes, est de modifier l'action que le verbe signifie, & par conséquent de n'en être pas éloigné. Voilà pourquoi on les appelle Adverbes; c'est-à-dire, mots joints au verbe; ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait des Adverbes qui se rapportent aussi au nom adjectif, au participe & à des noms qualificatifs, tels que *Roi*, *pere*; car on dit: *il m'a paru fort changé; c'est une femme extrêmement sage & fort aimable; il est véritablement Roi.*

Dans l'énumération des différentes sortes de mots qui entrent dans le discours, il y en a qui placent l'Adverbe après la préposition, parce qu'il paroît que ce qui distingue l'Adverbe des autres espèces de mots, c'est que l'Adverbe vaut autant qu'une préposition & un nom. Il a la valeur d'une préposition avec son complément. C'est un mot qui abrége. Par exemple: *sagement* vaut autant qu'*avec sagesse*.

Ainsi tout mot qui peut être rendu par une préposition & un nom, est un Adverbe; par conséquent ce mot *y*, quand on dit: *il y est*, est un Adverbe, qui vient du Latin *ibi*; car, *il y est*, est comme si l'on disoit: *il est dans ce lieu là, dans la maison, dans la chambre.*

Où, est encore un Adverbe, qui vient du Latin *ubi*, que l'on prononçoit *oubi*. *Où est-il?* C'est-à-dire, en quel lieu.

Si, quand il n'est pas conjonction conditionnelle, est aussi Adverbe, comme quand on dit: *elle est si sage; il est si sçavant.* Alors *si* vient du Latin *sic*; c'est-à-dire, à ce point, au point que. C'est la valeur, ou signification du mot, & non le nombre des syllabes, qui doit faire mettre un mot en

telle classe, plutôt qu'en telle autre; ainsi *a* est préposition, quand il a le sens de la préposition Latine *a*, ou celui de *ad*, au lieu que *a* est mis au rang des verbes, quand il signifie *habet*; & alors nos peres écrivoient *ha*.

Puisque l'Adverbe emporte toujours avec lui la valeur d'une préposition, & que chaque préposition marque une espèce de manière d'être, une sorte de modification dont le mot, qui suit la préposition, fait une application particulière, il est évident que l'Adverbe doit ajoûter quelque modification ou quelque circonstance à l'action, que le verbe signifie. Par exemple: *il a été reçu avec politesse*, ou *poliment*.

Il suit encore de-là que l'Adverbe n'a pas besoin lui-même de complément. C'est un mot qui sert à modifier d'autres mots, & qui ne laisse pas l'esprit dans l'attente nécessaire d'un autre mot, comme font le verbe actif & la préposition; car si je dis du Roi, qu'il a donné, on me demandera *quoi*, & *à qui*. Si je dis de quelqu'un, qu'il s'est conduit *avec*, ou *par*, ou *sans*, ces prépositions font attendre leur complément; au lieu que si je dis: *il s'est conduit prudemment*, l'esprit n'a plus de question nécessaire à faire par rapport à *prudemment*. Je puis bien, à la vérité, demander, en quoi a consisté cette prudence; mais ce n'est plus là le sens nécessaire & grammatical.

Il y a autant de sortes d'Adverbes, qu'il y a d'espèces de manières d'être, qui peuvent être énoncées par une préposition & son complément. On peut les réduire à certaines classes.

I. Adverbes de tems. Il y a deux questions de tems, qui se font par des Adverbes, & auxquelles on répond, ou par des Adverbes, ou par des prépositions avec un complément.

La première question de tems, c'est *quandò*. Quand viendrez-vous? Demain, dans trois jours.

La seconde question de tems, c'est *quandiù*. Combien de tems? *Tandiù*, si long-tems que, autant de tems que. Combien de tems J. C. a-t-il vécu? Trente-trois ans. On sous-entend *pendant*.

Voici encore quelques Adverbes de tems: *donec*, jusqu'à ce que; *quotidiè*, tous les jours, on sous-entend la préposition pendant, *per*; *nunc*, maintenant, présentement, alors; c'est-à-dire, à l'heure.

Auparavant. Ce mot étant Adverbe ne doit point avoir de complément. Ainsi c'est une faute de dire *auparavant cela*. Il faut dire *avant cela*, *autrefois*, *dernièrement*.

Hodiè, Aujourd'hui; c'est-à-dire, aujour de hui, au jour présent. On disoit autrefois simplement *hui*, je n'irai *hui*. *Hui* est encore en usage dans nos Provinces méridionales. *Heri*, hier; *cras*, demain; *olim*, *quondam*, *aliàs*, autrefois, un jour, pour le passé & pour l'avenir.

Aliquandò, quelquefois; *pridiè*, le jour de devant; *postridiè*, pour *postera die*, le jour d'après;

perindiè, après demain ; *manè*, le matin ; *vespere*, & *vesperi*, le soir ; *serò*, tard ; *nudius tertius*, avant-hier ; c'est-à-dire, *nunc est dies tertius*, *quartus*, il y a trois, quatre jours ; *unquàm*, quelques jours, avec affirmation ; *nunquàm*, jamais, avec négation ; *jam*, déjà ; *nuper*, il n'y a pas long-tems.

Diù, long-tems ; *recèns & recenter*, depuis peu ; *jam dudùm*, il y a long-tems ; *quandò*, quand ; *antehac*, ci-devant ; *posthac*, ci-après ; *dehinc*, *deinceps*, à l'avenir ; *anteà*, *priùs*, auparavant ; *antequàm*, *priusquàm*, avant que ; *quoàd*, *donec*, jusqu'à ce que ; *dùm*, tandisque ; *mox*, bientôt ; *statìm*, d'abord, tout à l'heure ; *tùm*, *tunc*, alors ; *etiam nunc*, ou *etiamnum*, encore, maintenant ; *jam tùm*, dès-lors ; *propè diem*, dans peu de tems ; *tandem*, *demùm*, *deniquè*, enfin ; *deinceps*, à l'avenir ; *plerùmque*, *crebrò*, *frequenter*, ordinairement, d'ordinaire.

II. Adverbes de lieu. Il y a quatre manières d'envisager le lieu. On peut le regarder 1.o comme étant le lieu, où l'on est, où l'on demeure ; 2.o comme étant le lieu, où l'on va ; 3.o comme étant le lieu, par où l'on passe ; 4.o comme étant le lieu d'où l'on vient ; c'est ce que les Grammairiens appellent, *in loco*, *ad locum*, *per locum*, *de loco* ; ou autrement, *ubi*, *quò*, *quà*, *undè*.

In loco, ou *ubi*, où est-il ? Il est là. *Où*, & *là*, sont Adverbes ; car on peut dire en quel lieu ? *R.* En ce lieu. *Hic*, ici, où je suis ; *istic*, où vous êtes ; *illic*, & *ibi*, là où il est.

Ad locum, ou *quò* ; ce mot pris aujourd'hui adverbialement, est un ancien accusatif neutre ; comme *duo* & *ambo* ; il s'est conservé en *quocirca*, c'est pourquoi, c'est pour cette raison ; *quò vadis*, où allez-vous ? *R. Huc*, ici ; *istuc*, là où vous êtes ; *illuc*, là où il est ; *eò*, là.

Quà, *quà ibo*, là, où irai-je ? *R. Hac*, par ici ; *istac*, par là, où vous êtes ; *illac*, par là où il est.

Undè, *undè venis*, d'où venez-vous ? *Hinc*, d'ici ; *istinc*, de-là ; *illinc*, de-là ; *indè*, de-là.

Voici encore quelques Adverbes de lieu, ou de situation. *Y*, il *y* est, ailleurs, devant, derrière, dessus, dessous, dedans, dehors, par tout, autour.

III. Adverbes de quantité. *Quantùm*, combien ; *multùm*, beaucoup, qui vient de *bella copia*, ou selon un beau coup ; *parùm*, peu ; *minimùm*, fort peu ; *plus*, ou *ad plus*, davantage ; *plurimùm*, très-fort ; *aliquantulùm*, un peu. *Modicè*, médiocrement ; *largè*, largement ; *affatim*, *abundanter*, *abundè*, *copiosè*, *ubertim*, en abondance, à foison, amplement.

IV. Adverbes de qualité. *Doctè*, sçavamment ; *piè*, pieusement ; *ardenter*, ardemment ; *sapienter*, sagement ; *alacriter*, gaiement ; *benè*, bien ; *malè*, mal ; *feliciter*, heureusement ; & plusieurs autres, formés des adjectifs, qui qualifient leurs substantifs.

V. Adverbes de manière. *Celeriter*, promptement ; *subitò*, tout d'un coup ; *lentè*, lentement ;

festinanter, *properè*, *properanter*, à la hâte; *sensim*, peu à peu; *promiscuè*, confusément; *protervè*, insolemment; *multifariàm*, de diverses manières; *bifariàm*, en deux manières; & autres.

Utinam peut être regardé comme une interjection, ou comme un Adverbe de desir, qui vient de *ut*, *uti*, & de la particule explétive *nam*. Nous rendons ce mot par une périphrase, *plût à Dieu que*.

Il y a des Adverbes, qui servent à marquer le rapport, ou la relation de ressemblance; *Itaut*, ainsi que; *quasi*, *ceu*, *ut*, *uti*, *velut*, *veluti*, *sic*, *sicut*, comme, de la même manière que; *tanquam*, de même que. D'autres, au contraire, marquent diversité; *aliter*, autrement; *alioquin*, *cæteroquin*, d'ailleurs, autrement.

D'autres Adverbes servent à compter combien de fois; *semel*, une fois; *bis*, deux fois; *ter*, trois fois; en françois, nous sous-entendons ici quelque préposition, *pendant*, *pour*, *par*, trois fois; *quoties*, combien de fois; *aliquoties*, quelquefois; *quinquies*, cinq fois; *centies*, cent fois; *millies*, mille fois; *iterùm*, *denuò*, encore; *sæpè*, *crebrò* souvent; *rarò*, rarement.

D'autres sont Adverbes de nombre ordinal, *primò*, premièrement, *secundò*, secondement, en second lieu; ainsi des autres.

VI. Adverbes d'interrogation; *Quare*; c'est-à-dire, *qua de re*, & par abréviation, *cur*, *quamobrem*, *ob quam rem*, *quapropter*, pourquoi, pour quel sujet; *quomodò*, comment. Il y a aussi des particules, qui servent à l'interrogation; *an*, *anne*, *num*, *nunquid*, *nonne*; *ne*, joint à un mot, *vides-ne*, voyez-vous? *ec*, joint à certains mots, *ecquando*, quand? *ecquis*, qui? *ecqua mulier*, quelle femme?

VII. Adverbes d'affirmation; *Etiam*, *ita*, ainsi; *certè*, certainement; *sanè*, vraiment, ouï, sans doute; les Anciens disoient aussi: *Herclè*, c'est-à-dire, par Hercule; *Pol*, *Ædepol*, par Pollux; *Næcastor*, ou *Mecastor*, par Castor; ainsi des autres.

VIII. Adverbes de négation; *Nullatenùs*, en aucune manière; *nequaquàm*, *haudquaquàm*, *neutiquàm*, *minimè*, nullement, point du tout; *nusquàm*, nulle part, en aucun endroit.

IX. Adverbes de diminution; *Fermè*, *ferè*, *penè*, *propè*, presque; *tantùmnon*, peu s'en faut.

X. Adverbes de doute; *Fors*, *fortè*, *forsan*, *forsitan*, *fortassè*, peut-être.

Il y a aussi des Adverbes, qui servent dans le raisonnement; comme *quia*, que nous rendons par une préposition, & un pronom, suivi du relatif *que*, *parce que*, *propter illud quod est*; *atque ita*, ainsi; *atqui*, or; *ergò*, par conséquent.

Il y a aussi des Adverbes, qui marquent assemblage; *Una*, *simul*, ensemble; *conjunctim*, conjointement; *pariter*, *juxtà*, pareillement. D'autres, division; *Seorsim*, *seorsùm*, *privatim*, à part, en particulier, séparément;

ſigillatim, en détail, l'un après l'autre.

XI. Adverbes d'exception ; *Tantùm*, *tantùmmodo*, *ſolùm*, *ſolùmmodo*, *duntaxat*, ſeulement.

Il y a auſſi des mots, qui ſervent dans les comparaiſons, pour augmenter la ſignification des Adjectifs ; par exemple, on dit au poſitif : *pius*, pieux ; *magis pius*, plus pieux ; *maximè pius*, très-pieux, ou fort-pieux. Ces mots, *plus*, *très*, *fort*, ſont auſſi conſidérés comme des Adverbes. *Fort*, c'eſt-à-dire, fortement, extrêmement. *Très*, vient de *ter*, trois fois. *Plus*, c'eſt-à-dire, *ad plus*, ſelon une plus grande valeur. *Minùs*, moins, eſt encore un Adverbe, qui ſert auſſi à la comparaiſon.

Il y a des Adverbes, qui ſe comparent, ſur tout les Adverbes de qualité, ou qui expriment ce qui eſt ſuſceptible de plus ou de moins, comme *diù*, long-tems ; *diutiùs*, plus long-tems ; *doctè*, ſçavamment ; *doctiùs*, plus ſçavamment ; *doctiſſimè*, très-ſçavamment ; *fortiter*, vaillamment ; *fortiùs*, plus vaillamment ; *fortiſſimè*, très-vaillamment.

Il y a des mots, que certains Grammairiens placent avec les conjonctions, & que d'autres mettent avec les Adverbes. Mais ſi ces mots renferment la valeur d'une prépoſition, & de ſon complément, comme *quia*, parce que ; *quapropter*, c'eſt pourquoi, ils ſont Adverbes ; & s'ils font de plus l'office de conjonction, nous dirons que ce ſont des Adverbes conjonctifs.

Il y a pluſieurs Adjectifs, en latin & en françois, qui ſont pris adverbialement ; *tranſverſa tuentibus hircis*, où *tranſverſa* eſt pour *tranſverſé*, de travers. Il ſent *bon* ; il ſent *mauvais* ; il voit *clair* ; il parle *mal* ; il penſe *juſte* ; il parle *haut*.

ADVERBIAL, *Adverbiale*, terme de Grammaire. Par exemple, marcher *à tâtons*, *iter prætentare baculo*, ou *dubio manuum conjectu*. *A tâtons*, eſt une expreſſion Adverbiale ; c'eſt-à-dire, qui eſt équivalente à un Adverbe. Si l'uſage avoit établi un ſeul mot, pour exprimer le même ſens, ce mot ſeroit un Adverbe. Mais comme ce ſens eſt énoncé en deux mots, on dit que c'eſt une expreſſion Adverbiale. Il en eſt de même de *vis-à-vis*, & de *tout-d'un-coup*, *tout-à-coup*, *à-coup-ſûr*, qu'on exprime en latin, en un ſeul mot, par des Adverbes particuliers, *improvisè*, *ſubitò*, *certò*, & de *tout-de-bon*, *feriò*.

ADVERBIALEMENT ; c'eſt-à-dire, à la manière des Adverbes. Par exemple, dans ces façons de parler : tenir *bon*, tenir *ferme* ; *bon* & *ferme*, ſont pris Adverbialement, *conſtanter perſtare* ; ſentir *bon*, ſentir *mauvais* ; *bon* & *mauvais*, ſont encore pris Adverbialement, *benè*, ou *jucundè olere*, *malè olere*.

ADVERSATIF, terme de Grammaire. On dit Adverſative au féminin. Ce mot ſe dit d'une conjonction, qui marque quelque différence, quelque reſtriction, ou oppoſition, entre ce qui ſuit &

ce qui précéde. Il vient du Latin, *Adverſus*, contraire, opposé.

Mais, eſt une conjonction Adverſative. Il voudroit ſçavoir, *mais*, il n'aime pas l'étude. *Cependant*, *néanmoins*, *pourtant*, ſont des Adverbes, qui font auſſi la fonction de conjonction Adverſative.

Il y a cette différence entre les conjonctions Adverſatives, & les conjonctions Disjonctives, que dans les Adverſatives, le premier ſens peut ſubſiſter, ſans le ſecond, qui lui eſt oppoſé; au lieu qu'avec les Disjonctives, l'eſprit conſidére d'abord les deux nombres enſemble, & enſuite les diviſe, en donnant l'alternative, en les partageant & les diſtinguant. *C'eſt le ſoleil ou la terre qui tourne. C'eſt vous ou moi. Soit que vous mangiez, ſoit que vous buviez.* En un mot, l'Adverſative reſtraint, ou contrarie; au lieu que la Disjonctive ſépare, ou diviſe.

ADULLAM *ou* ODULLAM, *Adullam* vel *Odullam*, (*a*) étoit une ville de la Terre Sainte, dans la tribu de Juda. Elle étoit auſſi connue ſous le nom d'Odollam. Le Roi de cette ville fut pris par Joſué, & attaché par ſon ordre à un gibet. Il y a apparence que la ville fut alors détruite. Du moins, on lit, au ſecond Livre des Paralipoménes, que Roboam bâtit Odollam; ce qui peut être pris toutefois dans ce ſens, que ce Prince fit rétablir & fortifier cette ville. Ce fut à Odollam, que Judas Maccabée célébra le jour du Sabbat, après s'être purifié avec ſes gens, ſelon la coûtume. *Voyez* Odollam.

ADULTE, terme formé du Latin, *adultus*, qui vient d'*adoleſcere*, croître. Un Adulte eſt une perſonne arrivée à l'âge de diſcrétion, ou à l'âge d'adoleſcence, & qui eſt aſſez grande, & aſſez âgée, pour avoir des ſentimens & du diſcernement.

Il y a bien de la différence entre les proportions d'un enfant & celles d'un Adulte. Un homme, fait comme un fœtus, ſeroit un monſtre, & n'auroit preſque pas la figure humaine, ſelon la remarque d'un Moderne.

ADULTÈRE, *Adulterium*, Μοιχεία. (*b*) C'eſt le violement du lien le plus ſacré de la ſociété; c'eſt-à-dire, de la foi conjugale.

I. A Rome, ſi une femme étoit convaincue d'Adultère, ou d'avoir bu du vin; ce qui étoit abſolument défendu aux femmes, parce qu'on regardoit l'yvreſſe comme une choſe qui conduiſoit à ce crime, ſes parens en étoient juges, conjointement avec ſon mari, qui pouvoit la tuer ſans aucune forme de procès. Il avoit encore le pouvoir de la répudier. Cependant, le premier divorce,

(*a*) Joſu. c. 12. v. 15. Paralip. L. II. c. 11. v. 7. Macc. L. II. c. 12. v. 38.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 90. Roll. hiſt. anc. Tom. I. p. 30. Crev. hiſt. des Emp. Tom. I, pag. 89. Geneſ. c. 38. v. 24. Levit. c. 20. v. 10. Joan. c. 8. v. 3. *& ſeq.* Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lett. T. XII. p. 72, 217. *& ſuiv.*

dont on ait ouï parler à Rome, fut celui de Sp. Carvilius Ruga, l'an 523, de la fondation de cette ville. Mais si le mari étoit Adultère lui-même, sa femme n'osoit pas le toucher du bout du doigt; car elle n'avoit aucun droit sur lui. Cet usage, que Plutarque trouve avec raison très-dur, étoit conforme au droit établi par Romulus, selon lequel la condition des femmes, à Rome, étoit une espèce d'esclavage.

L'Adultère, fort rare parmi les Romains pendant plusieurs siécles, étoit devenu très-commun du tems d'Horace. Ce désordre étoit traité par les Poëtes, de bonne fortune & de galanterie. Mais Horace n'en pensoit pas de même. Il disoit, au contraire, aux Romains, que le violement de la foi conjugale étoit ce qui les avoit fait dégénérer de la vertu de leurs ancêtres; ce qui avoit abâtardi les meilleures races, & qui attiroit sur leur patrie un déluge de maux. Et pour leur faire honte de leur déréglement, il leur citoit l'exemple des peuples, qu'ils regardoient comme Barbares, & qui pouvoient néanmoins leur donner des leçons de vertu.

Jusqu'à César Auguste, les Romains n'eurent point de loi formelle contre l'Adultère. Cet Empereur fut le premier qui en fit une. Cette loi, qui portoit peine de mort, est connue sous le nom de loi Julia; mais il eut le malheur de la voir exécuter dans la personne de ses propres enfans. Toutefois, quoiqu'en vertu de la loi Julia, l'accusation du crime d'Adultère fut publique, & permise à tout le monde, il est certain que l'Adultère fut toujours regardé plutôt comme un crime domestique & privé, que comme un crime public; en sorte qu'on permettoit rarement aux étrangers d'en poursuivre la vengeance, sur tout si le mariage étoit paisible, & que le mari ne se plaignît point. Il y eut même des Empereurs, qui abrogérent cette loi, à cause des inconvéniens qui s'ensuivoient.

II. A Athènes, les maris, à ce que croit M. Bonamy, n'avoient pas le droit de se faire justice à eux-mêmes, de l'infidélité de leurs femmes. Parmi les loix, que Samuël Petit a recueillies, il n'y en a aucnne, qui inflige la peine de mort contre elles. Solon leur défendit seulement d'entrer dans les temples, & de paroître en public, avec les ornemens, qui ne convenoient qu'aux honnêtes femmes. Il permit à tous ceux qui les rencontreroient, de leur dire des injures, & de leur faire toute sorte de mauvais traitemens, pourvu qu'on épargnât leur vie. Quant aux maris, ils étoient obligés de les répudier, sous peine d'infamie; mais ils pouvoient tuer celui qui les avoit déshonorées, s'ils le prenoient sur le fait; car, si le coupable étoit traduit devant les Juges, l'offensé ne pouvoit exiger qu'une réparation pécuniaire. Le petit peuple regardoit cet affront comme un sujet de plaisanterie. Aussi, ne se ven-

geoit-il ordinairement, que d'une manière ridicule.

III. A Lacédémone, un homme, convaincu d'Adultère, étoit traité comme un parricide, par les loix de Lycurgue. Chez les Locriens, on lui crevoit les yeux. En Germanie, si une femme venoit à se déshonorer par un Adultère, la peine suivoit de près le crime, & le mari en étoit lui-même le juge & le vengeur. En présence des deux familles, il coupoit les cheveux de sa femme criminelle, il la dépouilloit, & après l'avoir chassée de sa maison, il la menoit battant dans toute l'étendue de la bourgade. Nulle rémission, nulle indulgence sur cet article. Ni la beauté, ni la fleur de l'âge, ni les richesses, ne pouvoient soustraire à l'ignominie du supplice, celle qui avoit manqué à son honneur, ni lui faire trouver un mari.

IV. Parmi les Hébreux, l'Adultère étoit également puni de mort, dans l'homme & la femme qui le commettoient. Voici les termes de la loi de Moïse : » Si un homme » abuse de la femme d'un autre, » & commet un Adultère avec » l'épouse de son prochain, que » l'homme Adultère, & la fem» me Adultère soient punis de » mort. « Cet ancien Législateur n'entre pas dans un grand détail. Mais on trouve dans les Rabbins les formalités requises pour le crime d'Adultère. D. Calmet en a recueilli ce qui suit. Lorsqu'un homme, poussé par l'esprit de jalousie, soupçonnoit sa femme d'avoir violé la fidélité qu'elle lui avoit jurée, il l'amenoit devant les Juges, & leur exposoit que l'ayant déjà avertie plusieurs fois de ne pas se trouver en secret avec une certaine personne, elle n'en avoit tenu aucun compte; mais que comme elle soûtenoit son innocence, & ne vouloit pas avouer sa faute, il demandoit qu'elle fût condamnée à boire les eaux d'amertume ; afin que Dieu découvrît, par ce moyen, ce qu'elle vouloit cacher. L'homme faisoit entendre ses témoins ; & ensuite l'homme & la femme étoient conduits à Jérusalem devant le Sanhédrin, qui étoit le seul juge de ces sortes de causes.

Les juges du Sanhédrin essayoient d'abord, par leurs menaces, de déconcerter la femme, & de lui faire avouer son crime. Si elle persistoit à le nier, on la faisoit fatiguer à force de marcher, pour voir si elle confesseroit quelque chose. Enfin, si elle n'avouoit rien, on la menoit à la porte orientale du parvis d'Israël; & après lui avoir ôté ses habits ordinaires, & l'avoir vêtue de noir en présence d'une multitude de personnes de son sexe, un Prêtre lui disoit que, si elle se sentoit innocente de ce dont elle étoit accusée, elle n'avoit rien à appréhender ; mais que si elle étoit coupable, elle devoit s'attendre à souffrir tout ce dont la Loi la menaçoit, à quoi elle répondoit : *Amen, amen.* Le Prêtre écrivoit sur un velin avec une ancre, faite exprès, sans vitriol, afin qu'elle s'effaçât plus aisé-

ment, les termes de la Loi, conçus en ces termes : » Si un homme étranger ne s'est point approché de vous, & si vous ne » vous êtes point souillée, en quittant le lit de votre mari, ces » eaux très-amères que j'ai chargées de malédictions, ne vous » nuiront point. Mais si vous vous » êtes éloignée de votre mari, & » que vous vous soyez souillée » en vous approchant d'un autre » homme, que le Seigneur vous » rende un objet de malédiction, » & que vous deveniez un exemple pour tout son peuple ; que » votre cuisse se pourrisse, & que » votre ventre s'enfle, & qu'il » creve ; que ces eaux de malédiction entrent dans votre ventre, & qu'étant devenue toute enflée, votre cuisse se pourrisse. «

Après cela, le Prêtre prenoit une cruche de terre neuve, la remplissoit d'eau du bassin d'airain, qui étoit près de l'autel des Holocaustes, y jettoit de la poussière du pavé du temple, y mêloit quelque chose d'amer, comme de l'absynthe, ou quelqu'autre drogue ; & après avoir lu à la femme les malédictions portées ci-dessus, à quoi elle répondoit : *Amen*, il les ratissoit dans l'eau de la cruche. Pendant ce tems-là, un autre Prêtre déchiroit les habits de cette femme jusqu'à la poitrine, lui découvroit la tête à nu, délioit les tresses de ses cheveux, lui lioit avec une ceinture ses habits déchirés au-dessous des mamelles, lui présentoit la dixième partie d'un éphi, ou environ trois pintes de farine d'orge, qui étoit dans une poële sans huile & sans encens.

L'autre Prêtre, qui avoit préparé les eaux de jalousie, ou d'amertume, les donnoit alors à boire à l'accusée ; & aussi-tôt qu'elle les avoit bues, il lui mettoit en main la poële, où étoit la farine. On l'agitoit en présence du Seigneur, & on en jettoit une partie sur le feu de l'autel. Si la femme étoit innocente, elle s'en retournoit avec son mari ; & les eaux, au lieu de l'incommoder, augmentoient sa santé, & lui donnoient une nouvelle fécondité. Que si, au contraire, elle étoit coupable, aussi-tôt on la voyoit pâlir. Les yeux lui sortoient de la tête ; & de peur qu'elle ne souillât le temple par sa mort, on la faisoit promptement sortir, & elle mouroit incontinent avec les honteuses circonstances marquées dans les malédictions. Et ces malédictions avoient, dit-on, leur effet, même sur celui avec qui cette femme avoit péché, quoqu'il fût absent & éloigné. Que si son mari étoit lui-même tombé dans l'Adultère, les eaux amères n'avoient aucun mauvais effet sur elle.

Les Rabbins enseignent que depuis le retour de la captivité, on supprima l'épreuve des femmes soupçonnées d'Adultère ; & cela, pour deux raisons. La première, parce que les Adultères étoient devenus trop fréquens ; & l'autre, pour ne pas exposer le nom de Dieu à être trop souvent effacé dans les eaux d'amertume. Lors

donc qu'un mari avoit conçu de justes soupçons contre la fidélité de sa femme, & qu'il avoit des témoins, qui déposoient qu'ils l'avoient vue en secret avec des personnes suspectes, contre la défense de son mari, elle étoit répudiée sur le champ & privée de sa dot.

Tout ce récit ne regarde que le simple soupçon du crime d'Adultère. Quand il étoit avéré, on le punissoit de mort, comme on l'a déjà vu. Mais de quelle manière cela se faisoit-il ? C'est ce qui n'est pas marqué dans les termes de la loi de Moïse, rapportés ci-dessus. Il y a cependant d'autres passages de l'Écriture qui nous l'apprennent. Et il paroît qu'une femme coupable étoit, pour l'ordinaire, ou brûlée, ou lapidée. Thamar est une preuve du premier cas, puisque Juda, son beau-pere, ayant appris qu'elle étoit tombée dans la fornication, commanda qu'on la menât dehors, & qu'on la brûlât. Nous trouvons un exemple du second cas dans S. Jean. En effet, des Scribes & des Pharisiens ayant conduit à J. C. une femme surprise en Adultère, lui dirent, pour le tenter : » Maître, » cette femme vient d'être sur-» prise en Adultère. Or, Moïse » nous a ordonné de lapider les » Adultères. Quel est donc, sur » cela, votre sentiment ? « On sçait que le Sauveur leur répondit avec une adresse admirable : » Que celui d'entre vous, qui est » sans péché, lui jette la premiè-» re pierre. «

Tant d'exemples de peines décernées contre un Adultère, non seulement chez le peuple du Seigneur, mais chez les Payens mêmes, sont des témoignages incontestables, combien on a toujours eu horreur de cette peste des familles. L'Église, dans les premiers siécles, comptoit l'Adultère au rang des trois grands crimes, qu'elle soumettoit aux plus rigoureuses épreuves de la pénitence, & auxquels elle n'accordoit le pardon que dans la dernière extrêmité. Il n'y avoit point de différence entre l'Adultère, l'homicide, & l'idolâtrie. Aujourd'hui, les Loix Civiles & Ecclésiastiques sont fort mitigées sur l'article. Mais cette faute infame, réprouvée par le sentiment naturel, n'en doit pas être moins détestée.

ADULTUS, *Adultus*, nom donné à Jupiter. C'étoit dans les mariages qu'on invoquoit ce dieu sous ce nom, & Junon sous celui d'Adulta.

ADVOCATI, mot composé de la préposition latine *ad*, & du verbe *vocare*, appeller. C'est le nom que l'on donnoit à Rome à ceux qui, dans les jugemens, assistoient de leur présence & de leur crédit un accusé, qui les en avoit priés ; c'est-à-dire, que les *Advocati* étoient, à proprement parler, des gens qu'on appelloit à son secours. On voit par-là qu'ils n'étoient pas originairement ce qu'on appelle aujourd'hui Avocats. En effet, les *Advocati* ne plaidoient point eux-mêmes. Leur ministere se bornoit à fournir des moyens de droit & de défense aux Orateurs, autre-

ment Avocats. Il est vrai, cependant, que dans la suite ils devinrent insensiblement des plaideurs qu'on substitua aux Avocats. C'est pour cela que ces derniers, dans les tems postérieurs, sont appellés *Advocati*, par certains Auteurs Latins. *Voyez* Avocats.

ADURA, *Adura*, Α'δωραὶ, (*a*) ville de la tribu de Juda. Elle fut bâtie, ainsi que plusieurs autres, par le roi Roboam.

ADURAM, *Aduram*, (*b*) étoit fils de Jectan, & petit-fils d'Héber.

ADURAM, *Aduram*, Α'δουρὰμ, (*c*) étoit fils de Thou, roi d'Hémath. Lorsque David eut vaincu Adarézer, qui régnoit à Soba en Syrie, Aduram fut envoyé pour lui faire compliment, & pour lui marquer la joie que son pere ressentoit d'une telle victoire. Car Adarézer étoit son ennemi. Aduram apporta avec soi des vases d'or, d'argent & d'airain, que le vainqueur consacra au Seigneur. Aduram est aussi appellé Joram.

ADURAM, *Aduram*, (*d*) surintendant des tributs, sous Roboam. Ce Prince ayant irrité les dix tribus par ses réponses trop hautes & trop imprudentes, & leur ayant donné occasion de faire schisme, & de se séparer de la maison de David, crut pouvoir les appaiser en leur envoyant Aduram; soit qu'il voulût ramener le peuple par la douceur, ou par la force; soit qu'il eût dessein de donner quelque chose au premier emportement du peuple, en lui livrant Aduram, qui avoit été le ministre des vexations exercées sous le regne précédent. Car plusieurs croyent qu'Aduram est le même qu'Adoniram. Quoiqu'il en soit, le peuple irrité se jetta sur Aduram, le lapida, & le mit à mort. Alors Roboam monta promptement sur son chariot, & s'en retourna à Jérusalem. Cela arriva l'an du monde 3029, & avant J. C. 971.

ADURAM, *Aduram*, Α'δωνιρὰμ, (*e*) étoit surintendant des tributs, du tems de David. C'est peut-être le même que celui dont il est parlé dans l'article précédent.

ADUSIUS, *Adusius*, Α'δούσιος, (*f*) officier des troupes de Cyrus, qui étoit recommandable par son esprit, sa prudence & son habileté dans le métier de la guerre. De son tems, il survint des dissensions entre les habitans de la Carie. Et ces peuples, pour les terminer, recoururent à Cyrus, qui étoit alors à Sardes, où il faisoit préparer des béliers & autres machines nécessaires à la guerre. Ce Prince considérant les rares qualités d'Adusius, le choisit pour aller rétablir le bon ordre parmi les Cariens. Il partit avec une armée. Quand il fut arrivé dans leur païs, il se présenta un jour avec ses troupes au milieu de l'assemblée, & voulut les engager à

(*a*) Paral. L. II. c. 11. v. 9.
(*b*) Genes. c. 10. v. 27.
(*c*) Reg. L. II. c. 8. v. 10, 11. Paral. L. I. c. 18. v. 10.
(*d*) Reg. L. III. c. 12. v. 18.
(*e*) Reg. L. II. c. 20. v. 24.
(*f*) Xenoph. pag. 186, 187.

s'accommoder à l'amiable. Les Cariens se regardant réciproquement, souffrirent cela avec peine, parce que chaque parti étoit persuadé que l'on ne pourroit pas se fier à l'autre. Alors Adusius leur adressa ce discours : » Je vous ai » promis avec serment d'entrer » dans vos châteaux, sans aucun » mauvais dessein, & pour l'utilité de ceux qui me recevroient. » Si donc je ne sers qu'à vous » détruire, je croirai que c'est » pour votre perte que je suis » venu chez-vous : si au contraire je vous reconcilie, de façon » que vous puissiez cultiver vos » champs en toute sûreté, je penserai que je ne suis entré chez » vous que pour votre avantage. » Ainsi il faut que dès ce jour » vous viviez en bons amis ; que » vous labouriez vos terres sans » rien craindre, & que vous mariiez ensemble vos enfans. Que » s'il y en a qui agissent autrement, Cyrus & moi, nous leur » déclarons la guerre. « Depuis ce moment, toutes les portes des forteresses furent ouvertes. On vit les chemins publics pleins de gens qui alloient & revenoient, & les campagnes couvertes de laboureurs. On célébroit des fêtes. En un mot la paix & la joie regnoient par tout.

Cependant, il arriva des personnes, qui venoient de la part de Cyrus, pour demander à Adusius, s'il ne lui faudroit pas quelqu'autre armée, ou quelque machine de guerre. Adusius leur répondit que bien loin qu'il eût besoin de nouvelles troupes, on pouvoit employer ailleurs celles qu'il avoit amenées avec soi. Après cela, il se mit en devoir de sortir de la Carie, ayant laissé des soldats pour garder les citadelles. Cependant les Cariens faisoient des instances pour le retenir. Leurs efforts étant devenus inutiles, ils députérent vers Cyrus, pour le prier de leur envoyer Adusius en qualité de Satrape. Mais le Prince refusa d'y consentir.

ADYRMACHIDES, *Adyrmachidæ*, Ἀδυρμαχίδαι, (*a*) peuples de la Libye, qui s'étendoient depuis l'Égypte jusqu'à un port, nommé Plyne. Du côté de l'Occident, ils confinoient aux Gigames, qui occupoient tout le païs jusqu'à l'isle d'Aphrodisiade. Ptolémée les met entre les Ogdèmes & le territoire Ammonien, ainsi appellé d'un temple, qu'on y avoit consacré à Jupiter Ammon.

Les mœurs des Adyrmachides étoient presque les mêmes que celles des Égyptiens. Ils étoient vêtus comme les autres Libyens. Leurs femmes portoient des cuissarts de cuivre. Elles laissoient croître leurs cheveux. Et quand quelqu'une avoit pris sur elle un poux, elle le mordoit, comme il l'avoit mordue ; après quoi, elle le jettoit. Ces coûtumes étoient particuliéres aux Adyrmachides. Ils étoient aussi les seuls d'entre tous les habitans de la Libye, qui présentassent leurs filles au Roi, le

(*a*) Herod. L. IV. c. 168, 169. Ptolem. L. IV. c. 5. Plin. L. V. c. 6.

jour

pour qu'on les marioit, afin qu'il connût le premier celles qui lui plaisoient.

ADYRMAQUE, *Adyrmachus*, Ἀδύρμαχος, (a) rechercha en mariage la fille de Leucanor, roi du Bosphore. Elle lui fut accordée préférablement à d'autres qui la recherchoient aussi. Mais cela fut cause de sa perte. En effet, après la mort de son beau-pere, qu'on avoit assassiné, il s'avança à grandes journées, pour prévenir l'élection d'un frere bâtard du Roi. Celui-ci ayant été néanmoins placé sur le trône, on en vint aux mains. Le combat fut opiniâtre. Mais Adyrmaque y perdit enfin la vie, ayant été coupé en deux d'un coup de hâche.

ADYTUM, *ou* LE LIEU SAINT, (b) étoit une partie du temple, où il n'étoit pas permis au peuple de regarder ni d'entrer. Ce lieu avoit encore d'autres noms, tels que ceux-ci, *Penetrale*, *Sacrarium*. Dans certains temples, il y avoit au-delà de l'*Adytum* un endroit plus reculé, appellé, par les Grecs, *Opisthodomos*, comme qui diroit l'arrière-temple.

A E

¶ *Il faut chercher par un E, les mots, commençant par un Æ, qu'on ne trouvera pas ici.*

Æ. Cette figure n'est aujourd'hui une diphthongue qu'aux yeux, parce que quoiqu'elle soit composée de *a* & de *e*, on ne lui donne, dans la prononciation, que le son de l'*e* simple, ou commun; & même on ne l'a pas conservée dans l'orthographe françoise. Ainsi, on écrit César, Énée, Énéïde, Équateur, Préfet.

Comme on ne fait point entendre, dans la prononciation, le son de l'*a* & de l'*e*, en une seule syllabe, on ne doit pas dire que cette figure soit une diphthongue.

On prononce *a-éré*, exposé à l'air, & de même *a-érien*. Ainsi, *a-e*, ne sont point une diphthongue en ces mots, puisque l'*a* & l'*e* y sont prononcés, chacun séparément, en syllabes particulières.

Nos anciens Auteurs ont écrit par *æ*, le son l'*ai*, prononcé comme un *ê* ouvert. Ainsi, on trouve dans plusieurs anciens Poëtes, l'*ær*, au lieu de l'*air*, *aer*; & de même *æles*, pour *aîles*; ce qui est bien plus raisonnable, que la pratique de ceux qui écrivent par *ai*, le son de l'*ê* ouvert, *français*, *connaître*. Quiconque veut réformer l'orthographe, & la rapprocher de la prononciation présente, ne doit pas réformer un abus par un autre abus encore plus grand; car *ai*, n'est pas fait pour représenter *ê*. Par exemple, l'interjection *hai*, *hai*, *hai*, *bail*, *mail*, c'est la prononciation du Grec, ταῖς μούσαις.

Que si on prononce par *ê* la diphthongue oculaire *ai*, en palais, & autres mots semblables, c'est qu'autrefois on prononçoit l'*a* & l'*i* en

(a) Lucian. Tom. II. pag. 90. *& seq.*

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 47.

ces mots-là ; uſage qui ſe conſerve encore dans nos provinces méridionales ; de ſorte qu'il n'y a pas plus de raiſon de réformer *françois* par *français*, qu'il y en auroit à réformer *palais* par *palois*.

En Latin, l'*æ* & l'*ai*, étoient de véritables diphthongues, où l'*a* conſervoit toujours un ſon plein & entier, comme Plutarque l'a remarqué dans ſon traité des feſtins. Le ſon de l'*e* ou de l'*i*, étoit alors très-foible ; & c'eſt à cauſe de cela qu'on écrivoit autrefois par *ai*, ce que depuis on a écrit par *æ* ; *Muſai*, enſuite *Muſæ* ; *Kaiſar*, enſuite *Cæſar*.

ÆA, *Æa*, Αἶα, (*a*) ville d'Aſie, capitale du royaume de Colchide, ſituée à l'endroit où l'Hippus & le Cyanéus ſe déchargeoient dans le Phaſe. De-là, juſqu'à la mer, on comptoit, ſelon les uns, quinze milles, &, ſelon d'autres, trois cens ſtades, qui font un peu plus de trente-ſept milles. Étienne le Géographe attribue la fondation de la ville d'Æa à Ætas, ou Æetès. Mais Apollonius de Rhodes, & ſon Scholiaſte, qui cite Dicéarque, & Théopompe, prétendent que ce fut Séſoſtris, roi d'Égypte, qui bâtit cette Ville ; & Valérius Flaccus ajoûte que ce Prince vaincu par les Gétes, peuples de Scythie, y laiſſa une partie de ſes troupes, pour aſſurer ſa retraite. Les habitans d'Æa conſervoient avec ſoin des tables géographiques, que Séſoſtris avoit laiſſées aux Scythes. On avoit gravé ſur ces tables ſes expéditions & ſes voyages. La terre & la mer y étoient auſſi repréſentées, avec beaucoup d'exactitude, ainſi que différens chemins.

Ce fut aſſez près d'Æa, que les Argonautes s'arrêtérent d'abord, en arrivant dans la Colchide, par le fleuve du Phaſe. Jaſon fit, en cet endroit, des libations, en l'honneur du dieu de ce fleuve, & de ceux du païs. Les Géographes modernes croyent avec fondement, que c'eſt l'Æapolis de Ptolémée. Cette Ville ſe nomme préſentement Skéniſcari, qu'on voit dans la Georgie.

On prétend qu'il y a eu deux autres Villes de ce nom, l'une dans l'Afrique, l'autre dans la Theſſalie, & une fontaine qu'on voyoit dans la Macédoine. On remarque néanmoins, que les Auteurs ne s'accordent guere ſur la dénomination du païs, où étoit ſituée cette fontaine, que Berkius croit avoir été confondue avec une riviere de même nom, qui couloit dans la Macédoine.

ÆÆA, *Ææa*, Αἰαίη, (*b*) iſle célebre chez les Poëtes. On rapporte que Jaſon & Médée,

(*a*) Strab. pag. 45. Plin. L. VI. c. 4. Ptolem. L. V. c. 10. Géog. hiſt. Eccléſ. Civ. par D. Vaiſſ. Tom. IX. pag. 379. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 601. Tom. XII. pag. 118, 119.

(*b*) Homer. Odyſſ. L. IX. v. 32. L. X. v. 135. Virg. Æneid. L. III. v. 386. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 427, 428. Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 42, 43.

après le meurtre du jeune Absyrte, abordérent dans cette Isle, pour être expiés par Circé, qui en étoit souveraine. Cette Princesse, tante de Médée, les reçut avec bonté, sans les connoître. Ils s'avancérent l'un & l'autre, les yeux baissés, & sans proférer aucune parole, selon la coûtume des Supplians, jusqu'au foyer, où Jason ficha en terre l'épée dont il avoit tué son beau-frere. Leur silence & leur situation firent aisément connoître à Circé, qu'ils étoient fugitifs, & coupables de quelque homicide; & elle se prépara à les expier. Elle fit d'abord apporter un petit cochon, qui tettoit encore, & l'ayant égorgé, elle frotta de son sang les mains de Jason & de Médée. On fit ensuite quelques libations en l'honneur de Jupiter, expiateur. Après quoi, ayant fait jetter dehors les restes du sacrifice, elle brûla sur l'autel, des gâteaux, pêtris de farine, de sel & d'eau, & accompagna ces actions, de prieres propres à fléchir la colère des cruelles Euménides. Dès que la cérémonie fut achevée, Circé fit asseoir ses hôtes sur des siéges magnifiques, pour les traiter splendidement. Quand elle eut reconnu sa niéce, elle la chassa de son palais, sans oser pourtant lui faire aucun mauvais traitement, parce que Médée avoit imploré sa protection en état de suppliante.

Certains Auteurs appellent simplement cette isle Æa. Quant à sa situation, ce seroit, je crois, quelque chose de bien difficile à déterminer, cette Isle n'ayant sans doute jamais existé que dans l'imagination des Poëtes. Ce qu'on peut dire de plus vraisemblable, c'est que la ville d'Æa, en Colchide, étant située entre deux fleuves, vers leur embouchure, dans le Phase, cela aura donné lieu de faire de cet endroit une isle, quoique ce ne fût qu'une presqu'isle. D'ailleurs, Circé étoit sœur du Roi de ce lieu-là, & par conséquent ce devoit être le séjour de cette Princesse, à qui nos Poëtes, pour embellir leur narration, en ont donné la souveraineté,

ÆANTIDE [la Tribu], *Tribus Aiantis*, Φιλ. Αἰαντὶς, (*a*) C'étoit une des Tribus d'Athènes. Ceux de cette Tribu, se distinguérent particulièrement dans une bataille, qui se donna entre les Grecs & les Perses, du tems d'Aristide, & où se trouva cet illustre Athénien. De trois cens mille combattans, qu'il y avoit dans le camp de Mardonius, il ne s'en sauva que quarante mille, sous la conduite d'Artabaze; tandis qu'il ne périt du côté des Grecs, que treize cens soixante hommes, parmi lesquels on comptoit cinquante-deux Athéniens, tous de la tribu Æantide. Ce fut pour perpétuer le souvenir d'une action si mémorable, & pour en rendre des actions de graces aux nymphes

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 330.

Sphragitides, que les Athéniens, qui composoient cette Tribu, établirent en l'honneur de ces Nymphes, par l'ordre d'Apollon, un sacrifice annuel, qui se faisoit aux dépens du public.

ÆAS, *Æas*, Αἴας, fleuve de Macédoine, autrement appellé Aous. *Voyez* Aous.

ÆCHME, *Æchme*, Αἰχμὴ, (*a*) nom d'un Chien de chasse, dont il est question dans Xénophon.

ÆDÈS, *Ædes*, (*b*) dans un sens général, signifioit, chez les Romains, un bâtiment, une maison, l'intérieur du logis, l'endroit même où l'on mangeoit, si l'on adopte cette étymologie de Valafridus Strabon : *Potest enim fieri ut Ædes ad edendum in eis, ut cœnacula ad cœnandum, primò sint facta.* Ædès, dans un sens particulier, vouloit dire un lieu consacré à quelque divinité.

La différence, entre un temple, & ce qu'on appelloit *Ædes*, étoit, selon Varron, cité par Aulu-Gelle, en ce que les temples étoient établis par les Augures. De-là venoit que toutes les Ædès n'étoient pas temples. D. Bernard de Montfaucon, ne croit pas qu'on ait toujours suivi cette distinction dans les tems postérieurs, puisqu'on y trouve les mêmes lieux, appellés, tantôt Temples, tantôt Ædès. Il semble, à ce sçavant Bénédictin, que les Ædès n'étoient que de fort petits temples, dont il y avoit un si grand nombre, dans la ville de Rome, qu'on avoit peine à les compter. Il falloit plusieurs Ædès, pour former un Délubrum.

ÆDITUUS, (*c*) terme composé de *ædes*, maison, temple, & de *tueri*, défendre, garder. Ce nom se donnoit, à Rome, à celui qui avoit la garde d'un temple. C. Cicurinus Asiaticus fut gardien du temple de Sylvain, qu'on nommoit *Littoralis;* charge qu'il exerça pendant l'espace de seize ans ; ce qui est exprimé en ces termes: *Ædituavit annis XVI.* Cette espèce de trésorier d'un temple, qu'on appelloit encore *Æditimus*, étoit dépositaire des vases sacrés, des couteaux, des haches, & généralement de tout ce qui servoit aux sacrifices, & à la pompe des fêtes.

ÆDO, *Ædo*, (*d*) étoit fille de Pandarée, & l'aînée de ses deux sœurs, Mérope & Cléothére. Elle fut mariée à Zéthus, frere d'Amphion, dont elle n'eut qu'un fils, nommé Ityle. Jalouse de la nombreuse famille de Niobé, sa belle sœur, elle résolut de tuer l'aîné de ses neveux; & comme son fils étoit élevé avec son cousin, & qu'il couchoit avec lui, elle l'avertit de changer de place, la nuit qu'elle vouloit commettre ce crime. Le jeune Ityle oublia cet ordre; & sa mere le tua, au lieu de son neveu. *Voyez* Ædon.

(*a*) Xenoph. pag. 987.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 46.

(*c*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 296. T. V. p. 66.

(*d*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. pag. 10.

ÆDON, *Ædon*, (*a*) fille de Pandarée d'Éphèse, épousa Polytechne de Colophon, dans la Lydie. Les nouveaux époux furent heureux, tandis qu'ils honorérent les dieux; mais s'étant vantés un jour, qu'ils s'aimoient plus que Jupiter & Junon, cette Déesse, offensée de ce discours, leur envoya la Discorde, qui les eut bientôt brouillés ensemble. Polytechne étant allé chez son beau-pere, lui demander sa fille Chélidonie, que sa sœur avoit envie de voir, la conduisit dans un bois, où il lui fit violence. Celle-ci, pour s'en venger, apprit à Ædon l'insulte, qui lui avoit été faite, & l'une & l'autre résolurent de faire manger au mari, Itys, son fils unique.

Polytechne, informé de cet attentat, poursuivit sa femme & sa belle-sœur jusques chez Pandarée leur pere, où elles s'étoient retirées; & l'ayant chargé de chaînes, & lui ayant fait frotter tout le corps de miel, il le fit jetter au milieu des champs. Ædon, s'étant transportée dans le lieu où étoit son pere, tâcha d'éloigner les mouches & les autres insectes qui le dévoroient. Une action si louable ayant été regardée comme un crime, on alloit la faire mourir, lorsque Jupiter, touché des malheurs de cette famille, les changea tous en oiseaux, les uns en rossignol, les autres en hirondelle, ceux-ci en faisan, ou chardonneret, ceux-là en Hupe.

ÆETÈS, *Æetes*, Αἰήτης, (*b*) étoit fils du Soleil & de Persa, autrement Antiope. Il avoit un frere, nommé Aloéüs, ou Persès selon d'autres. Le Soleil fit un partage entr'eux, suivant lequel Aloéüs eut le païs qu'arrosoit l'Asope, & Æetès celui d'Éphyre, ou Corinthe. Mais Æetès remit volontairement à Bunus le païs de Corinthe pour le garder, jusqu'à ce que lui-même, ou quelqu'un de ses enfans, ou petits-enfans, vînt le lui redemander; & il se retira dans la Colchide, où il regna. Ayant épousé Hécate, sa nièce, que d'autres nomment Idie, la faisant fille de l'Océan, il en eut, au rapport de Diodore de Sicile, deux filles, Circé & Médée, & un fils qui prit le nom d'Égialée.

Phrixus, fils d'Athamas, ayant été obligé de fuir hors de la Gréce, aborda dans la Colchide. Là, il sacrifia son bélier pour obéir à un Oracle, & il appendit sa dépouille dans le temple de Mars. En ce tems, il fut prédit qu'Æetès, roi de Colchide, finiroit ses jours, lorsque des étrangers, arrivés par mer dans son païs, lui enleveroient la toison d'or. Cette prédiction, jointe à la cruauté naturelle de ce Roi, fut cause qu'il

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. pag. 12, 13.

(*b*) Diod. Sicul. pag. 173. *& seq.* Pauf. pag. 91. Strab. pag. 45, 46. Homer. Odyff. L. X. v. 137. Juft. L. XXXII. c. 3. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 202, 330. Tom. IV. pag. 143. Tom. VI. p. 360. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. VIII. pag. 249, 251. Tom. IX. p. 58, 59. Tom. XII. p. 118. *& suiv.* Tom. XVIII. pag. 10.

ordonna qu'on tueroit tous les étrangers, afin que la renommée, publiant par toute la terre, cette loi de la Colchide, personne n'osât y venir. De plus, il fit environner de murailles le temple de Mars, & y mit une garnison de soldats Tauriens. C'est ce qui a donné lieu aux fables monstrueuses des Grecs, qui disoient que ce temple étoit gardé par des taureaux, qui souffloient le feu, & qu'un dragon veilloit à la sûreté de la toison d'or.

Quelques Auteurs racontent qu'un des Scythes, gendre d'Æetès, se trouvant en Colchide, lorsque Phrixus venoit d'y être jetté avec son gouverneur, demanda ce jeune homme au roi Æetès qui le lui céda ; & que dans la suite le chérissant comme son propre fils, il lui laissa le royaume de Scythie ; mais que le gouverneur, qui portoit le nom de Bélier, fut sacrifié suivant la coûtume du lieu ; & qu'Æetès ayant fait dorer sa peau, la fit appendre dans un temple conformément à la Loi. Après quoi, ayant appris, par un Oracle, que sa vie étoit attachée à la conservation de cette peau, il la donna en garde à des soldats, comme un trésor précieux. Telle est la narration de Diodore de Sicile. Selon d'autres, Æetès reçut Phrixus avec bonté, & lui donna, quelque-tems après, en mariage, Calciope, l'une de ses filles. Les premieres années de ce mariage furent fort heureuses. Il en vint quatre enfans, Argos, Phrontis, Mélas & Cylindus. Mais, ajoûte-t-on, Æetès qui envioit les trésors de son gendre, le fit mourir.

Quoiqu'il en soit, les Argonautes étant arrivés dans la Colchide, dans le dessein d'enlever la toison d'or, rencontrérent la Princesse Médée, de laquelle ils apprirent la coûtume barbare, introduite dans le païs, de faire mourir tous les étrangers. Charmés de la douceur de cette Princesse, & en reconnoissance de son avis, ils lui découvrirent leur intention. Alors elle leur raconta les persécutions qu'elle essuyoit de la part de son pere, à cause de sa bienveillance à l'égard des étrangers. Elle ajoûta qu'entrant dans les intérêts des Argonautes, devenus communs avec les siens, elle les aideroit dans tout le cours de leur entreprise. Jason, de son côté, jura qu'il l'épouseroit, & qu'il passeroit avec elle le reste de sa vie, & se présenta hardiment devant Æetès. Ce Prince, troublé des frayeurs & des présages d'un songe funeste que les dieux lui avoient envoyé ; instruit aussi par la renommée des aventures des Argonautes, proposa à Jason des conditions qui, naturellement devoient le faire périr.

Il lui ordonna d'abord de mettre sous le joug des taureaux, dont Vulcain lui avoit fait présent, qui avoient les pieds & les cornes d'airain, & qui jettoient des torrens de flammes par la bouche & par les narines ; de les attacher à une charrue de diamants ; ensuite de labourer avec ces taureaux quatre arpens du champ de Mars, qui n'avoient jamais été labourés ; d'y semer des

dents de dragon, d'où devoient sortir à l'instant des gens armés & prêts à combattre; de les exterminer tous, sans qu'il en restât un seul; enfin, de tuer le dragon qui veilloit à la conservation de la toison d'or, & d'exécuter tous ces travaux en un seul jour. Jason accepte les conditions, & le lendemain de grand matin, on s'assemble dans le champ de Mars, le Roi d'un côté, environné de tout le peuple qui étoit sorti en foule de la capitale, de l'autre, tous les Argonautes, consternés du danger qu'alloit courir leur chef.

Ce Prince muni d'herbes enchantées, & d'autres secrets que Médée lui avoit donnés, se présente hardiment devant les taureaux, les apprivoise, leur met le joug, laboure le champ, y seme les dents du dragon que Cadmus avoit tué autrefois, jette une pierre au milieu des soldats qui sortent de ces dents; ce qui les met en telle fureur les uns contre les autres, qu'ils s'entre-tuent tous, sans qu'il en reste un seul, & se retire victorieux dans son vaisseau. La nuit suivante, pendant que le Roi tenoit conseil, pour chercher les moyens de faire périr les Grecs, Médée vint trouver Jason, le munit de nouveaux enchantemens; & ce Prince étant allé avec elle chercher le dragon, qui veilloit à la garde de la toison d'or, l'assoupit avec un breuvage préparé, lui ôta la vie, enleva cette toison, & s'embarqua avec elle.

Æetès commanda à son fils Absyrte de les poursuivre. Et selon d'autres, ce fut lui-même qui les poursuivit à la tête de ses soldats. Il rencontra les Grecs près de la mer. A la première attaque, il tua un des Argonautes, appellé Iphitus, frere de cet Eurysthée, qui avoit ordonné les travaux d'Hercule. Sa troupe grossissoit à chaque moment, & pressoit très-vivement les Grecs. Ceux-ci, néanmoins, se reconnurent bientôt, & Méléagre, en particulier, mit par terre un grand nombre d'ennemis. Æetès périt lui-même dans ce tumulte; & tout le reste qui s'enfuyoit, fut atteint & massacré. *Voyez* Jason, Argonautes, Médée, Toison.

Apollonius de Rhodes donne le nom d'Æetès à la capitale de la Colchide, qu'on appelle, pour l'ordinaire, Æa. *Voyez* Æa.

ÆGICORES, *Ægicoræ*, (a) Αἰγίκορεις. C'étoient, à proprement parler, ceux d'entre les Athéniens, qui avoient soin d'élever des troupeaux. Ils formoient une tribu, qui prenoit son nom du leur, & qui, par conséquent, s'appelloit Ægicore. Ce mot, qui est formé du Grec, veut dire des Pasteurs de chevres.

Différentes inscriptions de Cyzique prouvent que le peuple de cette ville & des bourgades voisines étoit partagé en différentes tribus, dont une se nommoit aussi Ægicore. Ce n'étoit pas là le seul usage qu'on eût introduit à Cyzique de la ville d'Athénes. On y en suivoit plusieurs autres.

(a) Plut. T. I. p. 91. Recueil d'Antiq. par M. le Comte de Cayl. T. II. p. 197.

ÆGOS, *Ægos*, Αἰγός, (a) nom d'une ville de la Chersonèse de Thrace, selon les uns, & selon d'autres, d'un fleuve de cette presqu'isle, lequel se rendoit dans la mer, à l'opposite de Lampsaque. Il y en a qui croyent pouvoir concilier les divers sentimens des Anciens, en disant qu'il y a eu autrefois une ville & un fleuve du nom d'Ægos; ce qui est assez vraisemblable. Quoiqu'il en soit, ce terme *Ægos* signifie chevre; & on y ajoûte, pour l'ordinaire, Potamos, qui veut dire fleuve. C'est donc comme si on disoit le fleuve de la chevre.

Lysandre, général des Lacédémoniens, remporta une victoire mémorable sur la flotte des Athéniens, auprès de l'Ægos Potamos, vers la fin de la guerre du Péloponnèse, environ 404 ans avant l'Ére Chrétienne. Il en coûta aux vaincus la perte de leurs biens & celle de leur liberté. Lysandre, devenu le maître absolu des ennemis par cette victoire, changea totalement la face de leur gouvernement.

Pline fait mention d'une fable rapportée par les Grecs, au sujet des l'Ægos-Potamos. Anaxagore de Clazomène avoit prédit, la deuxième année de la 78e Olympiade, qu'un certain jour il tomberoit une pierre du soleil; ce qui arriva dans cette partie de la Thrace, située vers l'Ægos-Potamos. Du tems de Pline, on prétendoit montrer encore cette pierre d'une grosseur extraordinaire & de couleur brûlée.

ÆLIA SENTIA [la Loi], (a) *Lex Ælia Sentia.* Cette Loi, au rapport de Rosin, fut portée, l'an de Rome 756, par les Consuls Sext. Élius Catus & C. Sentius Saturninus. Cependant, comme Cicéron, qui mourut long-tems auparavant, en fait mention dans ses Topiques, ce doit être une erreur dans notre Antiquaire. Il peut se faire néanmoins que Sext. Élius Catus & C. Sentius Saturninus ayant fait quelque changement à cette Loi, on leur en ait attribué l'honneur.

Le premier objet de cette Loi étoit, que les esclaves qu'on avoit chargés de liens, ou qu'on avoit notés de quelque infamie, ou qu'on avoit trouvés innocens, après les avoir mis à la torture, ou qu'on avoit livrés pour combattre avec les bêtes, ou, enfin, qu'on avoit tenus dans les prisons, seroient mis en liberté, non pour devenir des Citoyens romains, mais pour être comptés au nombre de ceux qui s'appelloient *Deditii*; c'est-à-dire, qu'ils n'avoient dans cet état le droit, ni de contracter un mariage, ni de faire le commerce, ni de tester.

Le second, que l'on ne pourroit point donner la liberté à un esclave au-dessous de trente ans, soit par testament, ou autrement, sans en avoir obtenu la permission du Conseil.

Le troisième, que tout particu-

(a) Corn. Nep. in Lysand. c. 1. Plin. L. II. c. 58. L. IV. c. 11. Pomp. Mel. L. II. c. de Thrac. Strab. pag. 287. Roll. hist. anc. Tom. II. pag. 524. Cart. de la Gréce, par M. Danv.

(a) Rof. de antiq. Rom. pag. 849.

lier n'ayant pas encore vingt ans, ne seroit pas en droit de donner la liberté à un esclave, sans en avoir aussi obtenu la permission du Conseil.

Le quatrième, qu'un esclave à qui son maître auroit accordé la liberté, ou qu'il auroit constitué son héritier par son testament, quoiqu'il ne fût pas encore âgé de trente ans, ou qu'il fût dans le cas de passer au nombre de ces *Deditii*, dont on vient de parler, seroit en même-tems & Citoyen romain & héritier.

Le cinquième, que si deux ou plusieurs esclaves avoient reçu la liberté, & avoient été faits héritiers, celui dont le nom auroit été écrit le premier, seroit réputé libre & l'héritier.

Le sixième, que quand un Patron n'entretiendroit pas un affranchi pauvre, on les condamneroit d'abord l'un & l'autre à l'amende, imposée pour la liberté; qu'ensuite le Patron & ses enfans seroient privés de l'héritage de l'affranchi, à moins que celui-ci n'en eût déjà disposé en leur faveur.

Le septième, qu'un maître, en donnant la liberté à un esclave, ne lui imposeroit aucune loi, touchant le mariage, qui dérogeât à la liberté d'un Citoyen romain; sinon, cet esclave ne pourroit point hériter des biens de son maître.

ÆLIA [la Loi], *Lex Ælia*. (*a*) On attribue cette Loi à un Tribun du peuple, appellé Q. Élius Tubéron, qui la fit passer, l'an de Rome 558 ou 559, sous le Consulat de P. Cornélius Scipion & de T. Sempronius Longus. Cette Loi portoit qu'on établiroit deux Colonies Latines, l'une dans le païs des Bruttiens, l'autre dans le territoire de Thurinum. Pour partager les terres des Bruttiens à la première Colonie, on créa trois commissaires, qui furent Q. Névius, M. Minucius Rufus, & M. Furius Crassipes; & pour partager celles de Thurinum, à l'autre Colonie, on en nomma trois autres, Cn. Manlius, P. Élius, & L. Apustius. Ce fut le préteur Cn. Domitius, qui tint dans le Capitole les deux assemblées, où ces commissaires furent choisis.

Les trois derniers ne se rendirent à leur destination que l'année suivante. On remarque que leur Colonie étoit composée de trois mille hommes d'infanterie & de trois cens cavaliers, nombre peu considérable pour l'étendue d'un païs qui pouvoit fournir trente arpens de terre à chaque fantassin, & soixante à chaque cavalier. Aussi par le conseil d'Apustius, on en retrancha le tiers, pour y envoyer dans la suite, si on le vouloit, de nouveaux habitans; & on ne donna que vingt arpens à chaque homme de pied, & quarante à chaque cavalier.

ÆLIA [la Loi], *Lex Ælia*, (*b*) autre Loi, dont il est souvent parlé dans les Auteurs, & en particulier dans Cicéron. Cette Loi ordonnoit que toutes les fois qu'il

(*a*) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 53. L. XXXV. c. 10. Rof. de antiq. Rom. pag. 841.

(*b*) Cicer. orat. post redit. in Senat. c. 9. de Arusp. respons. c. 54. Pro Sest. c. 27. *& alib. pass.* Rof de antiq. Rom. pag. 829.

s'agiroit de traiter avec le peuple, on prendroit les Augures dans le ciel, & que les Magiſtrats pourroient former telle oppoſition, qu'ils jugeroient à propos, & intervenir, lorſqu'on voudroit porter quelque nouvelle Loi.

On n'eſt pas certain qui fut l'auteur de cette Loi, ni par conſéquent dans quel tems elle aura été faite. Il y en a qui croyent que c'eſt quelque Tribun du peuple qui la fit paſſer ; ſentiment d'autant moins vraiſemblable que le Tribun auroit alors agi & contre ſes intérêts & contre ceux du peuple. D'autres penſent que c'eſt Élius Pétus, qu'on créa Conſul avec Marcus Junius Pennus, l'an de Rome 586.

ÆLIA [le Droit], *Jus Ælianum.* (*a*) C'étoit un recueil de diverſes actions, compoſées par Sext. Élius, qui préſenta lui-même cet ouvrage au peuple Romain. Son deſſein, en le compoſant, fut de ſuppléer à ce qui manquoit au droit qu'on avoit déjà.

AELLO, *Aello*, (*b*) l'une des harpies, étoit fille, ſelon Héſiode, de Thaumas & d'Électra. D'autres lui donnent pour pere Neptune, & pour mere la Terre. Aello, formé du Grec, veut dire tempête.

ÆMILIA [la Voie], *Via Æmilia*, ὁδὸς Α'ιμιλία. (*c*) C'étoit un grand chemin d'Italie, qui paſſoit à Pize, à Lune, & qui alloit juſqu'à Sabbathes, & de-là juſqu'à Derthon. Ce fut Scaurus, ſelon Strabon, qui le fit paver. Il eſt à préſumer que la Voie Æmilia avoit été ainſi nommée de quelque Émilius. Du tems de Cicéron, il ſe donna un rude combat auprès de la Voie Æmilia, entre Antoine & Céſar. Cicéron, qui ſuivoit le parti du dernier, s'y trouva en perſonne. Antoine perdit, en cette occaſion, la plus grande partie des ſoldats vétérans, & Céſar, quelques ſoldats des cohortes Prétoriennes & de la légion Martia.

Sous le Conſulat de L. Marcius & de Sext. Julius, l'an de Rome 623, un grand tremblement de terre ſe fit ſentir dans le territoire de Modène. Deux montagnes ſe choquérent avec un bruit épouvantable ; & il ſortit du milieu de ces deux montagnes des tourbillons de flammes & de fumée, qui s'élançoient juſqu'aux nuées. Toutes les maiſons de campagne, qui étoient dans les environs, en furent détruites, & les animaux qu'on y avoit renfermés, écraſés. On conſidéroit ce triſte ſpectacle de la Voie Æmilia, où il s'étoit raſſemblé un nombre conſidérable de Chevaliers romains, de familles & de voyageurs.

Il y avoit en Italie une autre Voie Æmilia, qui recevoit la Voie Flaminia.

ÆMILIA [le Portique], (*d*) *Porticus Æmilia.* Ce portique qu'on voyoit à Rome, fut rétabli

(*a*) Roſ. de antiq. Rom. pag. 772.
(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 196. Tom. VI. pag. 405.
(*c*) Strab. p. 217. Cicer. L. X. Epiſt. 30. Plin. L. II. c. 83.
(*d*) Tit. Liv. L. XLI. c. 27.

l'an 578, & avant J. C. 174, par Q. Fulvius Flaccus & Aulus Postumius Albinus, qui avoient été créés Censeurs cette année-là. Sans doute qu'il avoit pris le nom de l'illustre famille des Émilius, aussi-bien que la tribu de même nom, dont il est parlé dans l'article suivant.

ÆMILIA [la Tribu], *Tribus Æmilia*, (*a*) fut ainsi appellée de la famille des Émilius, si féconde en grands hommes.

L'an de Rome 564, un Tribun du peuple, nommé C. Valérius Tappus, fit porter une Loi, qui donnoit aux habitans des villes municipales de Formies, de Fondi, & d'Arpi, le droit de suffrage, dont ils n'avoient pas jouï jusqu'à ce tems, quoique Citoyens romains. Il y eut quatre autres Tribuns du peuple, qui s'opposérent à cette Loi, parce qu'on l'avoit proposée sans l'autorité du Sénat; mais après qu'on leur eut fait comprendre que c'étoit au peuple & non au Sénat, qu'appartenoit le pouvoir de donner droit de suffrage à qui bon lui sembloit, ils se désistérent. La Loi passa donc. Elle portoit que ceux de Formies & de Fondi, opineroient dans la tribu Æmilia, & ceux d'Arpi dans la tribu Cornélia. Et ce fut pour la première fois, qu'en vertu de cette ordonnance du peuple, ils furent adoptés dans ces deux tribus.

ÆMILIA [la Loi], (*b*) *Lex Æmilia.* Cette Loi fut portée, l'an de Rome 321, par Mamercus Émilius, qui étoit Dictateur pour la seconde fois. Ce fut pour réduire la censure à dix-huit mois, au lieu qu'auparavant elle duroit 5 ans.

Les Censeurs, indignés contre lui de ce qu'il avoit affoibli leur autorité, le firent passer de sa tribu dans une autre moins honorable, rayérent son nom de dessus les registres, & ne le laissérent au nombre des Citoyens, que pour payer son tribut qu'ils augmentérent d'un à huit. On dit qu'il supporta ce mauvais traitement avec beaucoup de constance, faisant moins d'attention à l'affront qu'il recevoit, qu'à la cause qui le lui attiroit.

ÆMILIA [la Loi], (*c*) *Lex Æmilia.* Cette Loi, selon Rosin, fut proposée par M. Émilius Lépidus. Elle prescrivoit non seulement les frais des repas, mais encore l'espèce & la quantité de viandes.

AÉN, *Aen*, Ἤν, (*d*) ville de Judée. Elle fut d'abord attribuée à la tribu de Juda. Depuis on la donna à celle de Siméon. Ce mot *Aén* veut dire une fontaine. Selon Eusébe, cité par Dom Calmet, c'est Béthanin, à quatre milles d'Hébron, & à deux milles du Thérébinthe.

ÆON, *Æon*, (*e*) nom que certains Auteurs profanes ont donné à la première femme. Cel-

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 36. Rof. de antiq. Rom. pag. 664.

(*b*) Tit. Liv. L. IV. c. 24.

(*c*) Rof. de antiq. Rom. pag. 846.

(*d*) Josu. c. 15. v. 32. Paral. L. I. c. 4. v. 32.

(*e*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 156, 161.

le-ci, selon Philon, trouva que les fruits des arbres pouvoient servir de nourriture.

ÆRA, *Æra*, (*a*) nom que les Romains donnoient à leurs signes pour le rhythme. C'est ce qu'on appelloit encore *numerus*, nombre, ou la marque du nombre, *numeri nota*, dit Nonius Marcellus. On trouve ce mot, employé en ce sens, dans ce vers de Lucile :

Hæc est ratio ? Perversa æra ?
Summa subducta improbe ?

C'est-à-dire, appellez-vous cela un compte fait & arrêté ? Des chiffres brouillés ? Une somme calculée infidelement ?

Quoique ce mot *Æra* ne se prit originairement parmi les musiciens, que pour le nombre ou la mesure du chant, dans la suite on en fit le même usage qu'on avoit fait du mot *numerus* ; & l'on se servit d'Æra pour désigner le chant même. Saumaise est persuadé que d'Æra, pris en cette signification, est venu le mot François *air*, & par conséquent l'Italien *aria*, employés l'un & l'autre, pour marquer une piéce de musique, renfermée dans les bornes d'une certaine mesure rhythmique & cadencée. Cette étymologie paroît fort vraisemblable, quoiqu'en dise Ménage dans son étymologique de la langue Françoise.

ÆRARIUM, nom que l'on donnoit à Rome au Trésor public. *Voyez* Trésor public.

ÆRÈS, *Æres*, (*b*) divinité qui présidoit à la fabrique des monnoies de cuivre. M. de Peyresc, ayant examiné une médaille du cabinet de M. Pétau, sur laquelle étoit représentée une déesse, qu'on auroit pu croire être Ærès, aima mieux, parce que le nom étoit un peu effacé, décider que c'étoit Cérès ; mais les balances qu'elle tenoit à la main, devoient le porter à croire que c'étoit la déesse Ærès. Aujourd'hui, la chose n'est plus douteuse. Une médaille du cabinet du Roi, de moyen bronze, de l'empereur Tite, présente, au revers, une femme de bout avec l'habillement ordinaire aux Déesses, appuyée de la main gauche sur la haste pure, & tenant une balance avec ces mots : *Æres Augusti*, *S. C.*

Il est vrai que le mot *Æres* n'est pas bien dans l'analogie de la langue Latine, & qu'on pourroit l'interpréter ainsi : la *monnoie de l'Empereur*. Mais comme la figure porte les symboles des divinités, la haste pure, & le manteau appellé *Peplum*, il y a apparence qu'on a voulu marquer, par cette figure, la divinité qui, avec le dieu Æs ou Æsculanus, présidoit à la fabrique de la monnoie de cuivre. M. de Boze prétend que ce mot *Æres*, qu'il croit avec Vossius venir du Grec ἄρης, étoit le primitif d'*Æs*, qui en avoit été formé par contraction, comme *Plebs* de *Plebes*, qui avoit prévalu dans la suite,

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVII. p. 114, 115.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 348. Tom. V. pag. 345. 346. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 304. *& suiv.*

mais au nominatif seulement.

AÉRIAS, *Aerias*, (*a*) roi de Chypre, fonda à Paphos un temple en l'honneur de Vénus Paphienne. C'étoit le plus ancien des trois temples, pour lesquels ceux de Chypre demandérent au Sénat de Rome, le droit d'asyle, l'an 775. Il s'en trouve cependant, qui attribuent la fondation de ce temple à d'autres. *Voyez* Paphos.

AÉRIEN, AÉRIENNE, *Aereus*, *Aerea*, qui est de l'air, ou qui concerne l'air. Les Esséniens qui étoient, chez les Juifs, la secte la plus subtile, tenoient que l'ame humaine étoit une substance Aérienne.

Les bons & les mauvais anges qui apparoissoient autrefois aux hommes, prenoient, dit-on, un corps Aérien, pour se rendre plus sensibles. Porphyre & Jamblique admettoient une sorte de démons Aériens, à qui ils donnoient différens noms.

Les Rose-croix, ou confreres de la Rose-croix, & autres visionnaires, peuplent toute l'athmosphère d'habitans Aériens.

AÉRIENNE [Junon], (*b*) *Juno Aeria*. Cette déesse étoit ainsi appellée, parce qu'on la prenoit pour l'air.

AÉROMANTIE, *Aeromantia*, terme formé de ἀὴρ, *aer*, air, & de μαντεία, *divinatio*, divination. C'étoit en effet une sorte de divination qui se faisoit par le moyen de l'air, & par l'inspection des phénomènes qui y arrivoient. Aristophane en parle dans sa comédie des nuées.

On la divise en plusieurs espèces. Celle qui se fait par l'observation des Météores, comme le tonnerre, la foudre, les éclairs, se rapporte aux Augures. Elle fait partie de l'Astrologie, quand elle s'attache aux aspects heureux, ou malheureux des planetes; & à la Tératoscopie, quand elle tire des présages de l'apparition de quelques spectres, qu'on a vus dans les airs, tels que des armées, des cavaliers, & autres prodiges dont parlent les Historiens.

L'Aéromantie, proprement dite, étoit celle, où l'on conjuroit l'air pour en tirer des présages. Cardon a écrit sur cette matière.

ÆROPE, *Ærope*, Ἀερόπη, (*c*) étoit fille de Céphée, & petite fille d'Aléüs. Ayant eu commerce avec le dieu Mars, elle mourut dans les douleurs de l'enfantement. Le fils qu'elle venoit de mettre au monde, cherchant à tetter sa mere, ne laissa pas de trouver ses mammelles pleines de lait; car, selon les Tégéates, Mars opéroit ce miracle en faveur de son fils. Voilà pourquoi ils donnérent à ce Dieu le surnom d'Aphnéüs. Pour l'enfant, il fut nommé Æropus.

ÆROPE, *Ærope*, Ἀερόπη, (*d*) étoit fille d'Eurysthée, ou, selon d'autres, de Catréüs, roi d'Argos. Cette Princesse épousa

(*a*) Tacit. annal. L. III. c. 62. Hist. L. II. c. 3.

(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 59.

(*c*) Pauf. pag. 528.

(*d*) Pauf. p. 115. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. pag. 312. *& suiv.*

Atrée, qui fut déclaré roi à la place de son beau-pere. S'étant laissé séduire par Thyeste, frere du Roi, elle en eut deux enfans, ou trois, suivant une autre opinion. Ce fut aussi par son entremise, que Thyeste déroba au Roi un belier à la toison d'or, qu'il regardoit comme le soûtien & le bonheur de sa famille.

Atrée, étrangement irrité de cette double injure, chassa Thyeste de sa cour. Mais, ne se croyant pas assez vengé par cet éloignement, il le rappella, sous prétexte de réconciliation; & ayant massacré les enfans qu'il avoit eus de la Reine, il les lui fit servir à table, dans des mets empoisonnés, comme le dit Pausanias. Le soleil, ajoûte-t-on, se cacha, pour ne pas éclairer un repas si barbare; figure vive & naturelle, qui marque l'horreur, que toute la nature eut de cette action. Après la mort d'Ærope, Atrée épousa Pélopée, sa niéce.

ÆROPUS, *Æropus*, Ἀερόπος, (*a*) fils de Mars & d'Ærope, & petit-fils de Céphée, fut pere d'Échémus, qui succéda à Licurgue, au royaume d'Arcadie. *Voyez* les circonstances de la naissance d'Æropus, à l'article d'Ærope, sa mere.

ÆRUMNA, *Ærumna*, (*b*) autrement l'inquiétude, que le chagrin & la douleur accompagnent, étoit fille de la Nuit, qui la conçut, sans avoir eu de commerce avec aucun Dieu.

ÆS, ou ÆSCULANUS, *Æs*, vel *Æsculanus*. (*c*) Divinité, qui présidoit à la fabrique des monnoies de cuivre. *Voyez* Argentinus.

ÆS, *Æs*, (*d*) formé du mot *Æres*, selon quelques Auteurs, n'avoit pas cependant la même signification; du moins l'usage y mit dans la suite beaucoup de différence. En effet, l'Ærès ayant été réduit, suivant ces Auteurs, à exprimer le nom de la Divinité, qui présidoit à la monnoie de cuivre, l'Æs ne marquoit pas seulement en général tout ce que nous entendons par argent, il signifioit encore toute sorte de biens réels, ou fictifs, les dettes même: *Æs grave*, *Æs rude*, *Æs signatum*, *Æs alienum*. On appelloit aussi *Æra*, les comptes de dépense.

ÆS GRAVE, (*e*) de l'airain pesant. Ce terme se trouve dans quelques Auteurs latins, par exemple, dans Tite-Live, qui dit: *Quelques-uns, en faisant porter au Trésor public des chariots d'airain pesant, rendoient leur contribution plus éclatante;* & ailleurs, *M. Postumius fut condamné à une amende de dix mille livres d'airain pesant.* Les Commentateurs, & les Antiquaires, sont divisés sur la signification de cet airain pesant; les sentimens

(*a*) Pauf. pag. 461, 528.
(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 195.
(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 348.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 307.
(*e*) Tit. Liv. L. IV. c. 41, 60. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 159.

ſont fort partagés. Entre ceux qu'on a propoſés, les deux ſuivans paroiſſent les plus plauſibles. On peut-appeller ainſi l'airain peſant, pour le diſtinguer de l'airain marqué, ou de l'As & de ſes parties, qui couroient dans le commerce, comme la monnoie, & qui étoient auſſi une monnoie véritable, à peu près comme nous dirions aujourd'hui mille livres en or, & mille livres peſant d'or. Mais la grande différence, qui ſe trouve aujourd'hui entre l'une & l'autre quantité d'or, ne ſe trouvoit pas entre l'airain peſant & l'airain marqué; il n'y en avoit pas même du tout, lorſque l'As, avant ſa réduction, avoit tout le poids d'une livre.

Une autre manière d'expliquer l'airain peſant, eſt de l'entendre par rapport aux réductions, qui en furent faites. L'As peſoit anciennement douze onces, comme la livre. Cet As fut depuis réduit à deux, & dans des tems poſtérieurs, à une once, en conſervant toujours l'ancienne valeur, malgré la diminution du poids. On ſe ſera donc ſervi du terme d'airain peſant, pour le diſtinguer de cet airain marqué, qui avoit été réduit; en ſorte que celui qui étoit condamné à payer vingt-cinq mille livres d'airain peſant, devoit les payer ſelon l'ancien poids, & donner autant de livres peſant d'airain. Voilà, ſelon D. Bernard de Montfaucon, ce qu'on peut dire de plus vraiſemblable, ſur une choſe, qui n'eſt pas encore tout-à-fait éclaircie.

ÆS RUDE. C'eſt de l'argent en lingots.

ÆS SIGNATUM. De l'argent marqué. *Voyez* Æs grave.

ÆS ALIENUM. L'argent d'autrui, ou emprunté. C'eſt ce qu'on appelle autrement des dettes.

ÆTHER, *Æther*, Αἰθὴρ, (*a*) nom d'un chien de chaſſe. Xénophon en parle dans ſon traité de la Chaſſe.

ÆTHER, *Æther*, Αἰθὴρ, (*b*) fut formé dès le commencement, ſuivant la théogonie d'Orphée. De chaque côté de l'Æther, étoient le Chaos & la Nuit, qui couvroient tout ce qu'il y avoit ſous l'Æther. On vouloit ſignifier par-là, que la Nuit étoit avant la création; que la terre étoit inviſible, à cauſe de l'obſcurité qui la couvroit; mais que la lumière, perçant au travers de l'Æther, avoit éclairé tout le monde.

Selon la théogonie d'Héſiode, Æther naquit, ainſi que le Jour, du mêlange de l'Érèbe & de la Nuit, engendrés par le Chaos.

Les Latins donnoient le nom d'Æther à Jupiter. Ils avoient emprunté cette épithéte des Grecs. Cicéron, Lucréce & Virgile, en fourniſſent des preuves. Au rapport d'Acuſilaüs, il y eut un Cupidon, fils de l'Æther & de la Nuit.

AÉTHON, *Aëthon*, (*c*) nom d'un des quatre chevaux du char

(*a*) Xenoph. pag. 987.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 191, 194. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 3, 9, 26.

(*c*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 77.

de Pluton. Ce nom, ainsi que ceux des autres chevaux, marque quelque chose de ténébreux & de funeste.

AÉTION, *Aëtion*, Α'ετίων, (*a*) peintre célebre, qui fut contemporain de Lucien. Aétion ayant exposé publiquement aux Jeux Olympiques, le tableau des amours de Roxane & d'Alexandre, cela lui acquit tant de réputation, que celui qui présidoit aux Jeux, lui donna sa fille en mariage. Ce devoit être assurement un merveilleux tableau, pour élever le Peintre à un si haut dégré d'honneur. On pourra s'en former une idée, par la description, que Lucien nous en a laissée. La voici: » C'étoit une » chambre magnifique, où l'on » voyoit, assise sur son lit, Ro» xane, toute éclatante de gloire, » mais plus brillante encore par » sa beauté, quoiqu'elle baissât » les yeux de honte, pour la » présence d'Alexandre, qui étoit » de bout devant elle. Mille pe» tits amours, souriants, volti» geoient au tour, dont les uns » levoient son voile par derrière, » comme pour la montrer au » Prince. D'autres tiroient Ale» xandre par le manteau, com» me un jeune époux plein de » pudeur, & le présentoient à » sa maîtresse. Il mettoit à ses » pieds sa couronne, en la com» pagnie d'Épheſtion, qui tenoit » un flambeau à la main, & qui » s'appuyoit sur un beau garçon, » qui représentoit l'hyménée. « Voilà le principal dessein du tableau.

» A côté, étoient d'autres pe» tits amours, qui folâtroient » avec ses armes. Les uns por» toient sa lance, tout courbés, » comme des porte-faix, sous un » fardeau trop pesant; les autres, » son bouclier, sur lequel il y en » avoit un d'assis, qu'ils menoient » comme en triomphe, tandis » qu'un autre étoit en embuscade » dans sa cuirasse, qui les atten» doit au passage, pour leur faire » peur. « Cette galanterie n'étoit pas inutile; elle servoit à faire voir l'humeur belliqueuse d'Alexandre, qui, au milieu des plaisirs, n'abandonnoit pas le soin de la guerre. Telle étoit la description de ce chef-d'œuvre, qui, par la feinte représentation d'un mariage, en produisit un véritable.

AÉTIUS, *Aëtius*, (*b*) vécut sous l'empire de Sévère, dont il sçut mériter les bonnes graces; car ce Prince, l'ayant décoré du titre de Consul, lui donna, en mariage, une de ses filles, & le combla de richesses.

On a vu, dans les siécles postérieurs, plusieurs personnages célebres, du nom d'Aétius; mais leur histoire n'est point comprise dans les bornes de ce Dictionnaire.

Α'ΕΤΟΣ, (*c*) mot grec, qui signifie *Aquila* en latin, *Aigle* en françois. Il faut, cependant, observer,

(*a*) Lucian. Tom. I. pag. 499, 622. & *seq.* Tom. II. pag. 8.

(*b*) Crev. hist. des Emp. T. V. p. 55.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 110.

observer que ce mot, dans la langue Grecque, n'est pas restraint à cette seule signification. Α'ετὸς, veut dire souvent *fastigium, culmen*, le faîte, le comble. C'est dans ce sens qu'il est pris par plusieurs Auteurs, dans la description des anciens temples de la Gréce. En voici la raison. L'Architecture, ainsi que les autres Arts, a été grossière & peu sçavante dans ses commencemens. Alors, le toit des temples étoit tout plat; on y étoit à couvert des injures de l'air, on ne vouloit rien davantage. Cependant, cette manière de bâtir avoit ses inconvéniens; la pluie, la neige, les immondices, séjournoient sur le toit, & le pourrissoient. Ce fut pour y remédier, que l'on inventa l'usage des chevrons, & par ce moyen, on donna de la pente aux toits.

Ce que nous appellons un comble à pignon, ou plus trivialement un comble en dos d'âne, parut aux Grecs être fait en forme d'un aigle, qui tient ses aîles éployées & penchées. Voilà pourquoi, toujours heureux & hardis dans leurs dénominations, ils appellérent cette sorte de couverture, α'ετὸς & ἀέτωμα.

A F.

AFFABULATION, *Affabulatio*, Ε'πιμύθιον. (a) C'est ce qu'on appelle autrement la moralité, le sens d'une fable. On prétend que la plûpart des Affabulations des fables d'Ésope ne sçauroient être de lui, qu'elles ont été empruntées ou imitées, d'ouvrages postérieurs à cet ancien Auteur.

AFFECTATION, *Affectatio*. Ce mot vient du verbe *affectare*, affecter, rechercher avec soin, s'appliquer à différentes choses. Affectation, dans une personne, est proprement une manière d'être actuelle, qui est, ou qui paroît recherchée, & qui forme un contraste choquant, avec la manière d'être habituelle de cette personne, ou avec la manière d'être ordinaire des autres hommes.

L'Affectation est donc souvent un terme relatif & de comparaison; de manière que ce qui est Affectation dans une personne, relativement à son caractère, ou à sa manière de vivre, ne l'est pas dans une autre personne d'un caractère différent, ou opposé. Ainsi la douceur est souvent affectée dans un homme colère, la profusion dans un avare.

La démarche d'un maître à danser, & de la plûpart de ceux qu'on appelle *petits-maîtres*, est une démarche affectée, parce qu'elle différe de la démarche ordinaire des hommes, & qu'elle paroît recherchée dans ceux qui l'ont, quoique par la longue habitude elle leur soit devenue ordinaire & comme naturelle.

I. L'Affectation, dans le langage & dans la conversation, est un vice assez ordinaire aux gens qu'on

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVI. pag. 51.

appelle *beaux-parleurs*. Il consiste à dire, en termes bien recherchés, & quelquefois ridiculement choisis, des choses triviales ou communes. C'est pour cela que les beaux-parleurs sont ordinairement si insupportables aux gens d'esprit, qui cherchent beaucoup plus à bien penser qu'à bien dire, ou plutôt qui croyent que pour bien dire, il suffit de bien penser; qu'une pensée neuve, forte, juste, lumineuse, porte avec elle son expression; & qu'une pensée commune ne doit jamais être présentée, que pour ce qu'elle est; c'est-à-dire, avec une expression simple.

II. L'Affectation, dans le style, est à peu près la même chose que l'Affectation dans le langage; avec cette différence, que ce qui est écrit, doit être naturellement un peu plus soigné, que ce que l'on dit, parce qu'on est supposé y penser mûrement, en l'écrivant; d'où il s'ensuit que ce qui est Affectation dans le langage, ne l'est pas quelquefois dans le style. L'Affectation dans le style est à l'Affectation dans le langage, ce qu'est l'Affectation d'un grand Seigneur à celle d'un homme ordinaire.

III. L'Affectation & l'afféterie appartiennent toutes deux à la manière extérieure de se comporter, & consistent également dans l'éloignement du naturel; avec cette différence que l'Affectation a, pour objet, les pensées, les sentimens, le goût, dont on fait parade, & que l'afféterie ne regarde que les petites manières par lesquelles on croit plaire.

L'Affectation est souvent contraire à la sincérité. Alors, elle tend à décevoir; & quand elle n'est pas hors de la vérité, elle déplaît encore par la trop grande attention à faire paroître, ou à remarquer cet avantage. L'afféterie est toujours opposée au simple & au naïf. Elle a quelque chose de recherché, qui déplaît sur tout aux partisans de la franchise. On la passe plus aisément aux femmes qu'aux hommes. On tombe dans l'Affectation, en courant après l'esprit, & dans l'afféterie en recherchant des graces.

AFFECTION, du Latin *afficere*. Ce mot, pris dans sa signification naturelle & littérale, signifie simplement un attribut particulier à quelque sujet, & qui naît de l'idée que nous avons de son essence.

Les Philosophes ne sont pas d'accord sur le nombre de classes des différentes Affections qu'on doit reconnoître. Selon Aristote, elles sont, ou subordonnantes, ou subordonnées. Dans la première classe est le mode tout seul; & dans la seconde, le lieu, le tems, & les bornes du sujet.

Le plus grand nombre des Péripatéticiens partagent les Affections en internes, telles que le mouvement & les bornes; & externes, telles que la place & le tems,

On distingue aussi les Affections en Affections du corps, & Affections de l'ame. Celles de l'ame, sont ce qu'on appelle plus ordinairement Passion. *Voyez* Passion.

AFFILIATION, terme qui s'est dit par les Écrivains du moyen

âge pour adoption. Chez les anciens Gaulois, l'Affiliation étoit une adoption qui se pratiquoit seulement parmi les Grands. Elle se faisoit avec des cérémonies militaires. Le pere présentoit une hache de combat à celui qu'il vouloit adopter pour fils, comme pour lui faire entendre que c'étoit par les armes, qu'il devoit se conserver la succession à laquelle il lui donnoit droit.

AFFINITÉ. (a) Chez les Hébreux, il y avoit plusieurs dégrés d'Affinité, qui empêchoient qu'on ne pût se marier. C'est pourquoi le fils ne pouvoit épouser sa mere, ni la seconde femme de son pere. Le frere ne pouvoit épouser sa sœur, soit du pere seul, ou de la mere seule, beaucoup moins de tous deux. L'ayeul ne pouvoit épouser sa petite-fille, soit du côté de son fils, soit du côté de sa fille. Nul ne pouvoit épouser la fille de la femme de son pere, ni la sœur de son pere, ou de sa mere, ni le neveu sa propre nièce, ni la tante son neveu. Le beau-pere ne pouvoit non plus épouser sa belle-fille, ni le frere la femme de son frere encore vivant, ni même après la mort du frere, si celui-ci laissoit des enfans. Que s'il n'avoit point laissé d'enfans, le frère vivant devoit susciter des enfans à son frere mort, en épousant sa veuve. Il étoit défendu d'épouser la mere & la fille ensemble, ni la fille du fils de la mere, ni la fille de sa fille, ni deux sœurs ensemble.

Si les Patriarches qui vivoient avant la Loi, ont quelquefois épousé leurs sœurs, comme Abraham épousa Sara, fille de son pére, mais d'une autre mere, ou les deux sœurs ensemble, comme Jacob épousa Rachel & Lia, ou leurs propres sœurs de pere & de mere, comme Abel & Caïn, ces cas ne sont point à proposer pour exemple; parce que dans les uns ils sont autorisés par la nécessité, & dans les autres par l'usage; & qu'alors la Loi ne subsistoit pas encore. Si l'on trouve quelques autres exemples avant la Loi, ou depuis la Loi, l'Écriture les désapprouve expressément, comme l'inceste de Ruben avec Bala, concubine de son pere, & celui d'Hérode Antipas, qui épousa Hérodias, sa belle-sœur, femme de son frere Philippe, qui étoit encore vivant.

AFFLICTION, *Afflictio*, autrement chagrin, peine. L'Affliction est au chagrin, ce que l'habitude est à l'acte. La mort d'un pere nous afflige; la perte d'un procès nous donne du chagrin; le malheur d'une personne de connoissance nous donne de la peine. L'Affliction abat; le chagrin donne de l'humeur; la peine attriste pour un moment.

L'Affliction est cet état de tristesse & d'abattement, où nous jette un grand accident, & dans lequel la mémoire de cet accident nous entretient. Les affligés ont besoin d'amis qui les consolent, en s'affligeant avec eux; les per-

(a) Genes. c. 20. v. 12. Levit. c. 18. v. 7. & seq.

sonnes chagrines, de personnes gaies, qui leur donnent des distractions ; & ceux qui ont une peine, d'une occupation, quelle qu'elle soit, qui détourne leurs yeux de ce qui les attriste, sur un autre objet.

AFFRANCHI, *Manumissus*. C'est le nom qu'on donnoit à un esclave, qu'on avoit mis en liberté. *Voyez* Affranchissement.

AFFRANCHISSEMENT, *Manumissio*. (*a*) C'est l'action par laquelle les esclaves étoient mis en liberté.

I. L'Affranchissement à Rome étoit régulier & complet, lorsque les esclaves recevoient le droit de bourgeoisie en son entier. Il n'étoit pas complet, lorsque, par la loi Junia Norbana, ils devenoient seulement *Latini Juniani*, auxquels étoient encore inférieurs ceux qui, par la loi Ælia Sentia, se nommoient *Libertini Deditii*. C'étoient ceux qui, pour quelque crime, avoient été marqués ignominieusement, ou avoient souffert quelque autre peine infamante.

L'Affranchissement régulier & complet se faisoit de trois façons, ou par le Cens, quand un esclave, suivant l'intention de son maître, étoit mis par les Censeurs au nombre des Citoyens sur le registre ; ou par la baguette, lorsque l'esclave & son maître alloient trouver le Préteur. Le maître disoit : *Je demande que cet homme soit libre, comme les autres Romains.* Si le Préteur y consentoit, il touchoit avec une petite baguette la tête de l'esclave, en disant : *Je déclare que cet homme est libre, comme les autres Romains.* Après cela, un Licteur, ou le maître même, lui faisoit faire ce qu'on appelle vulgairement, la pirouette, pour lui marquer qu'il avoit la liberté d'aller où il voudroit. Enfin la troisième manière d'affranchir étoit par testament.

Pour l'Affranchissement irrégulier & incomplet, il se faisoit en présence des amis du maître, ou en faisant mettre à table celui que l'on vouloit affranchir, ou en lui écrivant une lettre.

Les esclaves qu'on avoit affranchis, & qui, outre leur dénomination générale, tirée du nom de leurs maîtres, *Lucipores*, *Marcipores*, *Quintipores*, avoient encore une espèce de surnom, qui servoit à les distinguer entr'eux, conservoient ce surnom, & le joignoient au nom & au prénom de leur maître. Ainsi, le Poëte Andronicus affranchi de M. Livius Salinator, fut appellé M. Livius Andronicus. Lorsqu'ils avoient été affranchis, à la sollicitation de quelqu'un, ils joignoient quelquefois au nom de famille de leur maître, le prénom de celui qui leur procuroit la liberté ; témoin M. Pomponius Dionysius, affranchi d'Atticus, dont il est parlé dans les lettres de Cicéron à Atticus.

Les affranchis se faisoient raser la tête, & recevoient un certain bonnet qu'on appelloit *Pileus*, &

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 332, 333. Rof. de antiq. Rom. pag. 101, 102. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 157. T. IV. p. 108, 109, 167, 206. T. XII. p. 96, 97. T. XIII. p. 433. T. XV. p. 425.

qui étoit la marque de leur Affranchissement. Un de leurs plus beaux droits, c'est qu'ils ne pouvoient pas être appliqués à la question, depuis le moment où ils avoient reçu la liberté.

Ce fut presque toujours dans les tribus de la Ville, que les Affranchis furent distribués. Ils ne laissérent pas d'être reçus quelquefois dans les tribus rustiques ; mais l'usage changea plusieurs fois sur ce sujet. On remarque d'abord qu'ils demeurérent dans les tribus de la Ville, jusqu'en l'année 441, qu'Appius Claudius les reçut dans les rustiques ; mais que 9 ans après ; c'est-à-dire, l'an 450, Q. Fabius les en tira, & les fit rentrer dans celles de la Ville, avec toute la populace qui s'étoit répandue dans les rustiques. Tite-Live nous apprend même que cette action fut si agréable à tous les Citoyens, que Fabius en reçut le surnom de Maximus, que toutes ses victoires n'avoient pu encore lui acquérir. On ne voit point à quelle occasion, ni par quel moyen ils en étoient sortis peu de tems après ; mais il falloit bien qu'ils s'en fussent tirés du consentement, ou par la négligence des Censeurs ; car nous voyons dans Tite-Live que, l'an 452, L. Émilius & C. Flaminius les y firent rentrer une seconde fois.

Enfin le même Historien nous apprend, dans son quarante-cinquième livre, qu'ils en étoient encore sortis une troisième fois, & qu'il y avoit déjà quelque tems que ceux qui avoient un fils âgé de cinq ans, étoient reçus dans les rustiques, lorsque Tibérius Gracchus, qui vouloit les chasser de toutes les tribus, obtint du moins, qu'ils seroient tous réduits dans une seule. Nous voyons cependant qu'ils en sortirent encore plusieurs fois dans la suite, & furent plusieurs fois obligés d'y rentrer, selon que le parti de Sylla ou de Marius étoit le plus fort ; mais cela n'empêche pas que ce ne fût ordinairement dans les tribus de la Ville qu'ils étoient distribués ; & ces tribus leur étoient tellement affectées, que c'étoit une espèce d'affront que d'y être transféré.

Lorsqu'un Affranchi, à Rome, laissoit des enfans, ils lui succédoient de plein droit, comme les enfans des autres Citoyens ; & s'il n'en laissoit point, il pouvoit exclure son Patron de la succession, en ne faisant pas mention de lui dans son testament. La raison de ce droit qu'avoient les Affranchis, étoit que, dès les commencemens de la ville de Rome, ils jouissoient de la même liberté que leurs Patrons, & devenoient Citoyens romains comme eux. On ne connoissoit, à Rome, au tems du Décemvirat, que l'Affranchissement régulier & complet, qui fait partie de la loi des douze Tables. Et il faut bien prendre garde de ne le pas confondre avec cet autre Affranchissement irrégulier & incomplet. Les esclaves, qui étoient mis en liberté en vertu de cet Affranchissement, s'appelloient Affranchis Latins, *Manumissi Libertate Latina.* Mais les autres ne pouvoient, ni faire

de testament, ni être Légataires des Citoyens romains, & leur succession appartenoit de droit à leurs Patrons ; au lieu que les Affranchis, dont il s'agit dans la loi des douze Tables avoient acquis une pleine & entière liberté, puisqu'ils avoient le droit de tester, & qu'ils pouvoient même priver leurs Patrons de leur succession, & leur préférer les enfans qu'ils avoient adoptés ; ce qui, cependant, fut trouvé injuste dans la suite.

II. Les Affranchis, à Athénes, ne jouissoient pas de tous les droits des Citoyens, comme à Rome. Ils payoient un certain tribut à la République, dont les véritables Citoyens étoient exempts. Ce tribut étoit de douze drachmes, & s'appelloient Μετοικίον, parce que les nouveaux venus, ou les Citoyens étrangers, qui jouissoient de quelques droits de bourgeoisie, le payoient aussi. Les Affranchis étoient d'une classe inférieure à celle des étrangers, qui étoient obligés de se choisir un Patron ; mais ils pouvoient choisir celui qu'ils vouloient ; au lieu que les Affranchis ne pouvoient en choisir d'autres que ceux qui les avoient mis en liberté. Les loix Attiques leur ordonnoient d'avoir beaucoup d'égards pour eux, de suivre en tout leur conseil, & de ne rien faire sans leur consentement. Le tribut auquel ils étoient obligés, ne se payoient pas par eux, mais par leurs Patrons, à qui ils le remettoient ; de sorte que ces Affranchis faisoient encore partie de la famille de leur ancien maître ; & quand ils avoient manqué à quelqu'un de leurs devoirs, ces maîtres pouvoient une seconde fois les remettre sous le joug de l'esclavage, comme des ingrats, qui n'avoient pas sçu profiter de leur liberté pour vivre en bons Citoyens.

Cette police des Athéniens, à l'égard de leurs Affranchis, s'introduisit à Rome dans la suite ; car leur grand nombre, les motifs de leur Affranchissement, & la corruption de leurs mœurs, furent cause des loix qu'on établit, pour arrêter les désordres & les insolences de ces nouveaux Citoyens. C'est ce qu'on peut voir, en comparant les loix que Samuël Petit a recueillies, avec ce qu'on trouve dans les Jurisconsultes romains. Ainsi, il est nécessaire de distinguer la disposition des loix des douze Tables, d'avec cette Jurisprudence, que Justinien appelle moyenne, parce qu'elle s'introduisit après les loix du Décemvirat, & avant les Constitutions impériales.

III. Dans les Actes des Apôtres, il est parlé de la synagogue des Affranchis, qui s'élevérent contre S. Étienne, qui disputérent contre lui, & qui témoignérent beaucoup de chaleur à le faire mourir. Les interprétes sont fort partagés sur ces Affranchis. Les uns croyent que le texte Grec, qui porte *Libertini*, est fautif, & qu'il faut lire *Libystini*, les Juifs de la Libye, voisine de l'Égypte. Le nom de *Libertini* n'est pas Grec ; & les noms auxquels il est joint dans les Actes, font juger que S. Luc a voulu désigner des peuples, voi-

sins des Cyrénéens & des Alexandrins. Mais cette conjecture n'est appuyée sur aucun manuscrit, ni sur aucune version que l'on sçache.

D'autres croyent que les Affranchis, dont parlent les Actes, étoient des Juifs, que Pompée & Sosius avoient amenés captifs de la Palestine en Italie, lesquels ayant obtenu la liberté, s'établirent à Rome, & y demeurérent jusqu'au tems de Tibére, qui les chassa, sous prétexte des superstitions étrangéres, qu'il vouloit bannir de Rome & de l'Italie. Ces Affranchis purent se retirer en assez grand nombre dans la Judée, & avoir une synagogue à Jérusalem, où ils étoient, lorsque S. Étienne fut lapidé. Tel est le sentiment de D. Calmet; sentiment, qui pourroit souffrir des difficultés, Tibére n'étant parvenu à l'Émpire, que longtems après la mort de S. Étienne.

AFRANIUS [LUCIUS], (a) *Lucius Afranius*, Λ. Αφράνιος. Ce Romain, qui étoit fils d'un certain Aulus, se rendit célébre sur tout durant la guerre civile. C'étoit une des créatures de Pompée, qui voulut l'élever à la dignité Consulaire, malgré tout le monde, l'an de Rome 691, avant J. C. 61. Ce fut à force d'argent qu'il en vint à bout. On lui donna, pour collégue, Q. Métellus Céler, homme d'un grand nom, & qui soûtenoit la noblesse de sa naissance, par celle de ses sentimens. Afranius, au contraire, étoit un homme sans talens, & dont le principal mérite consistoit à bien danser. C'est pourquoi, on remarque qu'il couvrit d'opprobres, par son inutilité & par sa bassesse d'ame, celui qui l'avoit fait revêtir du Consulat. Il faut remarquer, en même-tems, que sa fidélité, pour son bienfaiteur, fut constante, & qu'il en fut même la victime.

Afranius porta les armes en diverses contrées d'Asie. Lorsqu'il traversoit la Mésopotamie, pour se rendre dans la Syrie, non obstant le traité fait avec Phraate, il s'égara, & eut beaucoup à souffrir, tant à cause du froid, que de la disette des vivres. Il seroit péri même avec ses soldats, s'il n'eût été secouru à propos par les Carriens, qu'on prétend être une colonie de Macédoniens, & qui habitoient alors dans ce païs-là. Afranius fut employé depuis par Pompée, dans les guerres que ce fameux général eut à soûtenir contre César, son rival. Il obtint un office de lieutenant en Espagne, vers l'an 49 avant l'Ére Chrétienne. Ses armes furent d'abord assez heureuses. Un pont jetté sur la Ségre, ayant été rompu subitement par la violence du vent, & par les grandes eaux, Afranius profita de l'occasion pour attaquer un corps de troupes, commandé par Plancus. Il le mit d'abord en quelque péril. Mais Fabius étant

(a) Vell. Paterc. L. II. c. 48. Plut. Tom. I. pag. 637, 639, 642, 654. Dio. Cass. pag. 31, 162, 219. Cæs. de Bell. Civ. L. I. Hirt. Pans. de Bell. Afric. sub fin. Lib. Flor. L. IV. c. 4. Cicer. L. XVI. Epist. 12. ad Attic. L. I. Epist. 13, 15, 17, 19. Tacit. annal. L. IV. c. 34. Crev. hist. Rom. Tom. VI. p. 533, 547. Tom. VII. pag. 405. *& suiv.* 481, 587, 630. *& suiv.*

accouru au secours, on se retira de part & d'autre, sans beaucoup de perte. Deux jours après, César arriva avec une escorte de neuf cens chevaux, & alla présenter la bataille à Afranius. Mais celui-ci ne jugea pas à propos de l'accepter. César voyant cela, prit le parti de serrer l'ennemi de près, & se retrancha, pour cet effet, à une distance de quatre cens pas. Entre la colline qu'occupoit Afranius & la ville de Lérida, étoit une plaine d'environ trois cens pas, au milieu de laquelle s'élevoit un tertre, dont César résolut de s'emparer, parce qu'en étant maître il eût coupé à Afranius la communication avec la Ville, où étoient ses magasins, & avec le pont de pierre. Afranius ayant compris le dessein de l'ennemi, en sentit la conséquence. Il se livra un combat très-vif & très-long autour de ce tertre. Les troupes de César y coururent grand risque d'être défaites : & enfin quoiqu'elles fissent de grands efforts de valeur, l'avantage fut du côté d'Afranius, puisque le tertre lui resta.

Cependant, César ayant repris insensiblement la supériorité, obligea le lieutenant de Pompée de quitter son poste; & l'ayant poursuivi, il l'empêcha de passer l'Ébre. C'est à cette occasion qu'on remarque que si César eût voulu tirer avantage d'un moment favorable, c'en étoit fait de l'armée d'Afranius. Mais quoiqu'il ne tînt qu'à lui de la tailler en piéce, il l'épargna, aimant mieux la réduire à mettre bas les armes. Après un accommodement presque conclu, & dont Pétréius, autre lieutenant de Pompée, empêcha l'effet, la guerre se renouvella. Mais enfin, privés de toute espérance, & manquant de toutes provisions, Afranius & Pétréius furent contraints d'en venir au point, où César avoit voulu les amener. Car, jusques-là, il avoit toujours évité de répandre le sang des Citoyens. Afranius fit demander une entrevue, & dans un lieu, s'il étoit possible, qui fût hors de la portée des soldats. César consentit à l'entrevue, mais non avec la circonstance que souhaitoit Afranius. Celui-ci se soumit à tout, & ayant donné son fils pour ôtage, il se rendit au lieu marqué par le Vainqueur. La conversation se passa à la tête des deux armées, qui pouvoient entendre tout ce qui se dit de part & d'autre. Le résultat de cette entrevue fut qu'Afranius licentieroit ses troupes ; & il exécuta cette condition, l'unique que César eût demandée.

Afranius se rendit après cela auprès de Pompée, qu'il servit de nouveau contre César à la bataille de Pharsale. Et depuis, il fut encore opposé en Afrique à ce premier empereur des Romains. Mais lorsque tout cédoit au Vainqueur, Afranius ayant pris la fuite, fut rencontré par Sittius, qui le fit prisonnier. César le traita alors avec toute la rigueur possible. Car il le fit mourir, ainsi que Faustus Sylla, qu'on avoit pris avec lui. C'étoit 46 ans avant J. C. On remarque que ce furent les deux seules personnes de marque, dont César versa le sang, après avoir

dompté tous ses ennemis. Encore, y en a-t-il qui disent qu'ils furent mis à mort dans une émeute, qui s'étoit excitée parmi les soldats.

AFRANIUS, *Afranius*, (*a*) Α'φράνιος, fils de L. Afranius, fut donné en ôtage à César, lors d'une entrevue que son pere eut avec cet illustre Romain, & dont le résultat fut que ses troupes seroient congédiées, & qu'il sortiroit lui-même de l'Espagne.

AFRANIUS, *Afranius*, (*b*) poëte Latin, qui étoit contemporain de Térence, mais beaucoup plus jeune; c'est-à-dire, qu'il fleurissoit, vers la fin du sixième siécle de Rome, ou le commencement du septième, environ 100 ans avant J. C. Il excelloit dans les comédies, appellées Togates & Atellanes. Horace semble le comparer à Ménandre, lorsqu'il dit:

Dicitur Afrani toga convenisse Menandro.

» On trouve, dans Afranius, le » génie de Méandre. « Afranius ne commença à avoir de la réputation, qu'après la mort de Térence, qu'il mettoit au-dessus de tous les autres Poëtes. Il ne vouloit pas qu'on entreprît de lui en égaler aucun, de ceux apparemment, qui avoient écrit dans le même genre que lui. Afranius étoit fort estimé pour ses pieces de poësie, & absolument décrié pour ses mœurs.

AFRANIUS QUINCTIANUS, *Afranius Quinctianus*, (*c*) sénateur Romain, qui vivoit du tems de Néron. Comme c'étoit un homme livré aux débauches les plus honteuses, l'Empereur publia des vers diffamans sur son compte. Pour s'en venger, il entra dans une conspiration, formée contre ce Prince. Et cette conspiration ayant été découverte, il se tint long-tems sur la négative. Mais, à la fin, l'espérance de l'impunité, dont il se laissa persuader, lui fit tout avouer.

Pour excuser son silence, il dénonça ses plus intimes amis; ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût exécuté, comme ses complices, l'an de Rome 820; mais il supporta la mort avec un courage, qu'on n'auroit pas dû attendre d'un homme, qui avoit passé toute sa vie dans la molesse.

AFRANIUS [Publius Afranius Potitus], *Publius Afranius Potitus*, Πούβλιος Α'φράνιος Ποτῖτος, (*d*) nom d'un Plébéien, qui paya cher une sotte flatterie. Étant allé voir l'empereur Caius, durant une maladie, il dit qu'il mourroit volontiers pour l'Empereur, s'il revenoit en santé; & il le promit même avec serment. Caius, étant en effet revenu en santé, voulut faire mourir cet homme, pour l'empêcher d'être parjure.

AFRANIUS [C. Afranius Stellio] *C. Afranius Stellio*, (*e*)

(*a*) Hirt. Pans. L. de Bell. Afric.
(*b*) Vell. Paterc. L. I. c. 17 Cicer. de finib. bon. & mal. L. I. c. 7. Quint. L. X. c. 1. Horat. L. II. Epist. 1. v. 57. Roll. hist. anc. Tom. VI. p. 167, 168.
(*c*) Tacit. annal. L. XV. c. 49, 56, 70.
(*d*) Dio. Cass. pag. 645.
(*e*) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 22, 55.

fut élevé à la Préture, l'an de Rome 566, & trois ans après au Triumvirat. Q. Fabius Labéon, & T. Sempronius Gracchus, furent ses Collégues dans cette dernière dignité. Ils conduisirent, en cette qualité, une colonie de Romains, à Saturnia, dans le territoire, appellé Caletran, & donnérent dix arpens de terre, à chacun des Citoyens.

AFRANIUS [C.], *C. Afranius*. (*a*) L'an de Rome 583, avant J. C. 169, Persée étant allé assiéger Uscane, la plus grande ville de la contrée Pénestiane, les assiégés se trouvérent dans peu réduits à la dernière extrêmité, parce qu'ils manquoient de toutes les choses nécessaires pour se défendre. C'est pourquoi C. Afranius, & C. Carvilius Spolétinus furent envoyés vers ce Prince, pour le prier qu'il leur permît de sortir de la Ville, avec leurs armes & leurs autres effets; & supposé qu'ils ne pussent obtenir cette condition, qu'il leur donnât au moins parole de leur sauver la vie, & la liberté. Le Roi leur accorda fort obligeamment ce qu'ils demandoient; mais il ne leur tint pas la parole qu'il leur avoit donnée; car, après avoir consenti qu'ils se retirassent avec tout ce qu'ils possédoient, il leur ôta premièrement les armes, & ensuite les arrêta eux-mêmes prisonniers.

AFRANIUS SILON, *Afranius Silon*, Ἀφράνιος Σίλων, (*b*) centurion, qu'on dit avoir été un émule de Périclès, en éloquence. Après la fin tragique d'un héros, nommé Sévérien, Afranius Silon monta sur son tombeau, pour y prononcer l'oraison funébre. Il dit tant de choses, & si lugubres, qu'il fit pleurer un des Assistans, à force de rire, sur tout lorsqu'il se lamentoit amèrement à la fin de sa harangue, au souvenir des bons morceaux qu'il avoit mangés à la table du Héros, & des grands coups qu'il y avoit bus. Et pour finir comme Ajax, il tira son épée, après toutes ses lamentations, & s'en donna à travers le corps.

Lucien dit, à cette occasion, qu'il auroit dû plutôt mourir par la main du bourreau, pour une si méchante harangue.

AFRICAINS, *Africani*, peuples d'Afrique. *Voyez* Afrique.

AFRIQUE, *Africa*, Λιβύη, (*c*) l'une des trois parties de la terre, connue des Anciens, entourée des eaux de la mer de tous côtés, à l'exception de

(*a*) Tit. Liv. L. XLIII. c. 18.
(*b*) Lucian. Tom. I. pag. 681, 682.
(*c*) Herod. L. IV. c. 41, 42. *& seq.* Strab. pag. 98, 824, 825. Solin. p. 179. Genes. c. 10. v. 1. *& seq.* Joseph. de antiq. Jud. p. 24. Plin. L. V. c. 1, 4. L. VIII. c. 33, 36. Diod. Sicul. pag. 128, 129. Pomp. Mel. L. I. c. de Sum. Afric. descript. Ptolem. L. IV. c. 1. *& seq.* Sall. de Bell. Jugurt. c. 13. *& seq.* Dom Vaiss. Géog. Hist. Ecclés. & Civ. Tom. X. pag. 428. *& suiv.* Roll. hist. anc. Tom. I. p. 87. Tom. V. pag. 487. Cart. de M. Danv. pour l'hist. anc. de M. Roll. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 79. *& suiv.* Tom. XV. pag. 289. Tom. XXI. pag. 125. 126.

l'Isthme de Suès, situé entre la Mer rouge & la Méditerranée. C'est donc une vaste presqu'Isle, qui communique à l'Asie par cet Isthme, qu'on dit être de cent mille toises, qui font mille stades. Telles sont les bornes, qui ont été prescrites à cette troisième partie du monde, dans les tems les plus reculés, par Hérodote, qui fleurissoit, environ 400 ans avant J. C.

Il ne faut pas s'imaginer que cet Auteur eût avancé une pareille assertion, sur de simples conjectures. Son sentiment portoit sur des preuves incontestables. En voici une entr'autres : » Lorsque le roi Nécos, autrement » Néchao, dit-il, eut cessé de faire » creuser le canal du Nil, au » golfe Arabique, il envoya » quelques Phéniciens dans des » vaisseaux, & leur ordonna de » faire voile par l'Océan, & par » les colomnes d'Hercule, jusques » dans la Mer septentrionale, & » de revenir par-là en Égypte. » Les Phéniciens partirent donc » de la Mer rouge, & gagnérent » la Mer du midi. Quand l'au- » tomne arrivoit, ils prenoient » terre, semoient sur les côtes » d'Afrique, où ils se trouvoient, » attendoient la moisson, & puis » remettoient à la voile. Deux » ans s'étant passés de la sorte, » ils arrivérent la troisième an- » née aux colomnes d'Hercule, » & revinrent en Égypte, où » ils dirent des choses, que je » ne crois pas, mais qu'un autre » croira peut-être. Par exemple, » qu'en côtoyant l'Afrique, ils » avoient le soleil à leur droite. «

Malgré des témoignages aussi authentiques, il s'est trouvé des Écrivains postérieurs, qui ont revoqué en doute l'opinion d'Hérodote. Strabon, ce sçavant Géographe, est de ce nombre. Ne croyant pas possible la navigation au tour de l'Afrique, il s'étonnoit qu'il y eût des gens assez simples, pour ajoûter foi à de semblables rêveries. Graces aux nouvelles découvertes, il n'y a plus de difficulté là-dessus aujourd'hui.

L'Afrique n'a été connue sous ce nom, que des Latins. Les Grecs l'ont constamment appellée Libye ; ce qu'il est à propos de remarquer. Mais, il n'est pas moins nécessaire d'observer que les uns ont distingué l'Afrique, de l'Afrique proprement dite, & les autres, la Libye, de la Libye proprement dite, ou intérieure, qui étoit contigue à l'Égypte. Sans ces remarques, ce n'est que confusion dans la lecture des Auteurs.

Strabon se plaint que ceux qui ont divisé la terre, n'ont pas fait les parties égales. Car, tant s'en faut, dit-il, que l'Afrique soit une partie de la terre, que, réunie à l'Europe, elle n'égale pas l'Asie. Il ajoûte que l'Afrique peut avoir moins d'étendue que l'Europe; mais qu'elle lui est certainement inférieure, pour la force, étant presque déserte, tant du côté du midi, que du côté de l'océan. Hérodote se trouve encore ici d'un avis contraire à celui de Strabon. Surpris de la différence, que les premiers

Géographes ont mise entre l'Afrique, l'Asie & l'Europe, il prétend qu'il y en a fort peu. L'Europe, il est vrai, continue-t-il, égale, en longueur, les autres parties du monde ; mais elle ne sçauroit leur être comparée pour la largeur.

Que l'on ne s'étonne pas de cette contrariété de sentimens. Elle a sa source dans l'étendue, plus ou moins grande, des connoissances de ces deux Écrivains. Hérodote, ayant reconnu que l'Afrique étoit aussi vaste, que nous sçavons très-certainement aujourd'hui qu'elle l'est en effet, devoit naturellement la mettre en parallèle avec l'Asie & l'Europe. Il n'en étoit pas de même de Strabon, qui l'a restreinte dans des bornes beaucoup plus étroites, ne croyant pas qu'elle fût habitée, ni habitable, au-delà de l'Éthiopie, sous la Zone-Torride. C'étoit, au reste, une opinion commune & dominante de son tems. Il s'est cependant trouvé quelques Philosophes, qui n'ont pas suivi le torrent. Strabon, lui-même, dit que Polybe & Ératosthène pensoient autrement que le vulgaire. Il faut avouer qu'on ne voit pas comment, avec un peu de Philosophie, on pouvoit croire la terre habitée en deça du douzième dégré, & inhabitable au-delà. D'ailleurs, dans le fait, il paroît que Strabon & tous les autres Auteurs qu'il cite, connoissoient des positions, au-delà du douzième dégré. Si le mont Éléphas, dont parle Strabon, après Artémidore, est le mont Felles d'aujourd'hui, comme il y a bien de l'apparence, si le Νοτουκέρας est le cap d'Orfui, ou un autre encore plus méridional, suivant Ptolémée, nous voilà sûrement au-delà du douzième dégré. En général, on peut dire que presque toute la région Cinnamomifere, étoit dans la Zone-Torride des Anciens.

J'ai déjà remarqué que les Grecs ont toujours donné à l'Afrique le nom de Libye. La plupart d'entr'eux, disoient que cette contrée avoit tiré ce nom d'une femme du païs, nommée Libye; étymologie, qui n'est pas plus certaine que celle du nom d'Afrique ; car les Latins vouloient que cette dénomination fût venue d'un certain Afer, qu'ils faisoient fils d'Hercule, Libyen. L'historien Josephe est de même avis; si ce n'est que cet Afer, selon lui, étoit petit-fils d'Abraham & de Cétura.

Pour l'origine des premiers habitans de l'Afrique, elle va, comme celle des autres peuples, se perdre dans la nuit des siécles les plus éloignés, Si nous consultons les Livres saints, & que nous remontions jusqu'à la famille de Noë, nous ne pourrons pas douter que l'Afrique n'ait été d'abord peuplée par des descendans de Cham, le second des trois fils de ce Patriarche. Les Auteurs profanes, destitués des lumières, que nous tirons de l'Écriture, sur les commencemens des peuples, ont eu des opinions particulières. Hérodote assure que les Libyens & les Éthiopiens,

dont quelques-uns habitoient la partie ſeptentrionale de la Libye, étoient originaires du païs, n'y ayant d'étrangers que les Phéniciens & les Grecs. Salluſte, regarde les Gétuliens & les Libyens, comme les premiers habitans de l'Afrique. C'étoient des peuples ſauvages, ſe nouriſſant de chair crue, & de l'herbe de la terre, comme les bêtes. Ils ne connoiſſoient ni loix, ni diſcipline, ni maître. Ils alloient errans, vagabonds, ſans autre azyle, que celui où la nuit les ſurprenoit.

Le même Auteur ajoûte qu'Hercule étant mort en Eſpagne, comme le prétendoient les Africains, ſes troupes, aſſemblées de différentes nations, ſe diſſipérent bientôt, pluſieurs, après la perte du chef, ayant voulu prendre le commandement. De ce nombre, furent les Médes, les Perſes & les Arméniens, qui, étant paſſés en Afrique ſur des vaiſſeaux, occupérent les terres voiſines de la Méditerranée. Les Perſes prirent leur terrein plus près de l'Océan. Là, le corps des vaiſſeaux renverſés, leur ſervoit de cabane; car le terroir étoit ſans matériaux, & il étoit impoſſible d'en tirer de chez les Eſpagnols, ni d'en avoir en échange. L'étendue des mers, & l'ignorance du langage, mettoient des obſtacles au commerce. Peu à peu, ceux-ci ſe mêlérent avec les Gétuliens, par des mariages. Comme ils alloient, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, pour éprouver la fertilité des terres, ils prirent, eux-mêmes, le nom de Numides. Encore du tems de Salluſte, les cabanes des païſans de Numidie, appellées *Mapalia*, étoient longues, & les toits en pente des deux côtés, ſemblables à la carcaſſe d'un vaiſſeau.

Les Libyens s'unirent avec les Médes & avec les Arméniens, qui étoient plus près des côtes de l'Afrique. Les Gétuliens étoient plus expoſés au ſoleil, & preſque ſous la ligne. Les autres eurent bientôt des villes. Comme ils n'étoient ſéparés des Eſpagnols, que par un petit trajet, ils convinrent enſemble d'échanger leurs marchandiſes. Le nom de ce peuple ſe trouva inſenſiblement corrompu par les Libyens, qui les appelloient en langue barbare *Maures*, au lieu de Médes. Pour ce qui eſt des Perſes, leur puiſſance s'accrut en peu de tems. Ils ſe multipliérent ſi fort, que les enfans, s'étant ſéparés de leurs parens, vinrent, ſous le nom de Numides, prendre poſſeſſion d'un païs, appellé depuis Numidie, près de Carthage. Ces peuples, unis enſemble, forcérent tous leurs voiſins, ou par la crainte, ou par les armes, de ſe ſoumettre à leur empire, & s'acquirent beaucoup de réputation, & de gloire, mais ſur tout ceux qui étoient les plus voiſins de la Méditerranée. Car, les Libyens étoient moins aguerris que les Gétuliens. Enfin, la plus grande partie de la baſſe Afrique fut poſſédée par les Numides, Les vaincus, prenant le nom des Vainqueurs, ne firent qu'un même

peuple. Les Phéniciens bâtirent dans la suite plusieurs villes, sur les côtes de la mer, entr'autres celles d'Hyppone, d'Adruméte, & de Leptis, les uns, dans la vue de décharger leurs maisons, d'une famille trop nombreuse, & d'autres, dans le dessein de dominer, ou en soulevant le peuple, ou en lui inspirant l'amour de la nouveauté. Ces villes, devenues puissantes en peu de tems, servirent à leurs fondateurs, les unes de défense, & les autres d'ornement.

Telle est la narration de Salluste, qui convient que son sentiment ne s'accordoit guere avec celui d'un grand nombre de personnes, quoiqu'il affirme qu'il n'a rien avancé, qui ne fût conforme, & à l'interprétation de certains livres Phéniciens, qu'on disoit être ceux du roi Hiempsal, & à l'opinion, que tenoient les habitans du païs, où il avoit été envoyé par César.

Les diverses contrées, renfermées dans l'Afrique, & connues des Anciens, étoient l'Égypte, la Libye, la Gétulie, la Mauritanie, la Numidie, l'Afrique proprement dite, l'Éthiopie, la Cyrénaïque, la Marmarique, la Syrtique, ou Syrte, la Garamantie, la Nigritie, & plusieurs autres. Dans chacune de ces contrées, on voyoit différens peuples, qui avoient pour l'ordinaire une religion, des mœurs, & des coûtumes propres. On en trouvera l'histoire, à l'article de chaque peuple en particulier; car il seroit trop long d'entrer ici dans ce détail.

L'Afrique étoit entrecoupée de montagnes, de lacs, de fleuves, dont les principaux étoient le Nil, qui a sa source aux montagnes d'Éthiopie, & qui, après avoir arrosé ce païs, ainsi que celui d'Égypte, va se rendre dans la Méditerranée, auprès d'Alexandrie; le Bagradas, qui couloit au travers de l'Afrique propre, & qui se jettoit aussi dans la Méditerranée, du côté de Carthage; le Savus, ou Zavus, qui se perdoit dans un lac; le Nigir, le Malva, ou Mulucha, le Chinalaph, le Serbètes, le Subur, le Stachir, le Daradus. Ces trois derniers, avoient leur embouchure dans l'Océan, ou la Mer Atlantique. Le mont Atlas est fort célebre, sur tout chez les Poëtes. Il y a encore les montagnes des Lunes, où naît le Nil, dont on vient de parler.

On trouvoit dans l'Afrique des déserts fort vastes. Ceux de Libye, au milieu desquels étoit situé le temple de Jupiter Ammon, sont fort connus. C'est dans ces déserts qu'on rencontroit quantité de bêtes féroces, des lions, des léopards, des panthères, des éléphans, des rhinocéros, des licornes, des chameaux, des dromadaires, des tigres, des singes, des crocodiles, & des ânes sauvages. On y trouvoit aussi des civettes, des perroquets, des oiseaux de chant, des autruches, des chevaux-barbes, fort estimés, & des moutons, qu'on appelloit moutons de cinq quartiers, à cause de leur queue extraordinaire; mais, on n'y trouvoit

point, s'il faut en croire Pline, de ſinges, ni d'ours.

Diodore de Sicile raconte que l'on n'y appercevoit jamais d'oiſeaux dans l'air; mais qu'on voyoit courir, ſur les ſables immenſes de ces déſerts, des chevreuils & des bœufs ſauvages; que la terre étoit remplie de ſerpens de différentes formes. Les plus remarquables étoient les Céraſtes, dont les morſures étoient mortelles. Comme leur couleur approchoit fort de celle du ſable, il étoit très difficile de les appercevoir; & la plûpart des voyageurs s'attiroient, en marchant ſur eux, une mort imprévue. On dit qu'il vint autrefois une ſi grande quantité de ces ſerpens dans l'Égypte, qu'ils la dépeuplérent en partie.

Il arrivoit une choſe fort étonnante dans ces déſerts, auſſi bien que dans ce canton qui étoit vis-à-vis les Syrtes. En tout tems, mais ſur tout lorſqu'il ne faiſoit point de vent, l'air y paroiſſoit rempli de figures d'animaux, dont les unes étoient immobiles, & les autres ſembloient ſe remuer. Quelques-unes paroiſſoient fuir, & d'autres pourſuivre ceux qui marchoient; mais elles étoient toutes d'une grandeur extraordinaire; & rien n'étoit plus capable d'effrayer ceux qui n'étoient pas faits à ce ſpectacle. Car, quand elles tomboient ſur les paſſans, elles leur faiſoient ſentir une eſpèce de palpitation, avant que de les glacer par leur humidité. Ce phénomène épouvantoit les étrangers. Mais les habitans du païs eſſuyoient cette incommodité, ſans s'en mettre en peine. Quoique ce fait ſoit tout-à-fait étrange, & qu'il approche beaucoup de la fable, cependant quelques Philoſophes en ont cherché la cauſe phyſique. Selon eux, il ne ſouffloit point de vent dans ce païs; ou s'il en ſouffloit quelqu'un, ce ne pouvoit être qu'un vent foible. C'eſt pourquoi l'air étoit toujours dans une grande tranquillité. D'ailleurs, n'y ayant, dans les environs, ni bois, ni collines, ni vallées, ni rivières, & la terre ne produiſant point de fruits, il ne s'y engendroit par conſéquent point de ces vapeurs, qui ſont ailleurs le principe & la cauſe de tous les vents.

Ce repos rendoit l'air extrêmement épais. Ainſi, les nuées qui y étoient pouſſées des païs circonvoiſins, trouvant une eſpèce de réſiſtance, prenoient différentes formes, & ſe preſſoient les unes contre les autres, comme il arrivoit en Sicile, du vivant de Diodore, dans les tems pluvieux & agités. Dès que ces nuées étoient paſſées dans cet air tranquille, leur poids les faiſoit tomber vers la terre dans la figure où elles ſe trouvoient; & elles ſuivoient l'impreſſion, que leur donnoit le premier corps vivant, qui s'en approchoit; de ſorte que les hommes ou les bêtes qui marchoient, les pouſſoient devant eux, ou s'en faiſoient ſuivre avec l'air qui les environnoit, & qui entraînoit aiſément des ſubſtances ſi legéres. Et lorſqu'ils s'arrêtoient, ou qu'ils revenoient ſur leurs pas, il n'eſt pas étonnant que leur rencontre ſubite décompoſât ces figures,

qui les inondoient en se détruisant.

Les déserts d'Afrique ne contribuoient pas beaucoup à la fertilité de cette contrée. Hérodote ne croyoit pas qu'à cet égard on pût comparer l'Afrique avec l'Asie & l'Europe, si on en exceptoit le territoire de Cinyque, qui prenoit le nom du fleuve qui l'arrosoit. Il n'y avoit point, selon lui, de terre qui fût plus propre pour le bled, & qui en produisît davantage. Aussi étoit-ce une terre noire, humectée par des fontaines, qui n'appréhendoit, ni les sécheresses, ni les grosses pluies, quoiqu'il en tombât, dans cet endroit, assez fréquemment. Ce canton rapportoit autant que celui de Babylone. Le païs des Évespérides n'étoit pas moins fertile; car dans les meilleures années, il rendoit le centuple; & le premier rapportoit trois cens fois davantage.

Hérodote ajoûte que la Province de Cyrénaïque, la plus haute de la Libye, & où habitoient les Libyens Pasteurs, contenoit trois païs dignes d'admiration. Quand les fruits étoient mûrs dans le premier, qui étoit maritime, & qu'on y avoit fait la récolte, ceux du second qu'on appelloit les Vallées mûrissoient, & tandis qu'on les recueilloit & qu'on les serroit, les fruits du troisième parvenoient à maturité; de sorte que pendant qu'on mangeoit les uns, les autres achevoient de mûrir. Cela faisoit que la moisson duroit huit mois dans la Cyrénaïque.

Nous aurions tort de soupçonner l'Historien d'exagération, du moins par rapport à l'abondance du froment. Quatre cens ans après, ou environ, je veux dire, sous les Empereurs de Rome, on remarquoit cette même fécondité. Suivant Pline, cité par M. Rollin, un boisseau de bled semé en terre en rapportoit cent cinquante. D'un seul grain venoient quelquefois près de quatre cens épis, comme on le voit dans les lettres écrites sur ce sujet à Auguste & à Néron, par ceux qui gouvernoient l'Afrique en leur nom. Le même Pline assure que c'étoit une chose assez ordinaire en Béotie & en Égypte; qu'un grain rendît cent épis; & il fait remarquer à cette occasion l'attention de la Providence, qui a voulu que de toutes les plantes, celle qui est destinée pour la nourriture de l'homme, & par conséquent la plus nécessaire, fût aussi la plus féconde.

On convient qu'en général toute la côte septentrionale de l'Afrique étoit extrêmement abondante; & c'est ce qui faisoit une partie des richesses de Carthage. La seule ville de Leptis, située dans la petite Syrte, lui payoit en tribut, chaque jour, un talent; c'est-à-dire, trois mille francs. Quand les Romains se furent rendus maîtres de Carthage & d'Alexandrie, les provinces de l'Afrique propre & de l'Égypte, devinrent leurs plus abondans greniers. Chaque année, elles faisoient partir de nombreuses flottes, chargées de froment, pour la nourriture du peuple, maître de l'univers. Et quand

quand la recolte manquoit dans une de ces Provinces, l'autre venoit à son secours, & nourrissoit la capitale du monde. Le bled, par ce moyen, étoit d'un fort bas prix à Rome, & ne se vendoit quelquefois que deux as ou deux sols le boisseau. Dans la guerre de Philippe, les Ambassadeurs de Carthage fournirent aux Romains un million de boisseaux de froment, & cinq cens mille d'orge. Ceux de Masinissa en donnérent autant.

Cette ancienne fécondité, propre à quelques cantons de l'Afrique, ne se fait pas moins remarquer aujourd'hui qu'autrefois. On prétend qu'il y en a encore quelques-uns, comme l'Égypte, la Barbarie, qui rendent au centuple, le grain qu'on y seme, & où les seps des vignes sont presqu'aussi gros que des arbres.

Sous le bas-Empire, l'Afrique, possédée par les Romains, se partageoit en neuf Provinces; sçavoir, la Mauritanie Tingitane, la Mauritanie Césarienne, la Mauritaine Sitifienne, la Numidie, l'Afrique Propre, la Bisacène, la Tripolitaine & les deux Libyes. Ces différens districts étoient gouvernés par des Magistrats, dont les fonctions & les titres ont souvent varié. On y voyoit des Proconsuls, des Vicaires, des Comtes, des Présidens, gouverner tantôt une de ces Provinces, tantôt l'autre. Cette distribution étoit sujette à de grandes vicissitudes, parce qu'elle se régloit sur les circonstances; mais en général, les Provinces frontières, plus exposées que les autres aux incursions des Barbares, étoient celles où on plaçoit les officiers militaires. Les autres commandans se trouvoient souvent répartis dans les Provinces, dont la sûreté n'exigeoit pas les mêmes précautions.

Il y a des Géographes modernes, qui partagent actuellement l'Afrique en deux parties, qui sont la Septentrionale au nord du Tropique du Cancer, & la Méridionale au midi du même Tropique. La première, qui est la moins étendue, comprend les domaines que le Grand Seigneur posséde en Afrique, & le païs des Blancs; c'est-à-dire, des peuples, dont la couleur, quoique basanée, n'est pas, à beaucoup près, aussi noire que celle des habitans de la partie méridionale, ni si blanche que celle des Européens & de la plûpart des Asiatiques. La seconde, qui contient plus des trois quarts de l'Afrique, est habitée par des peuples entièrement noirs. On y ajoûte une troisième partie, qui comprend les Isles.

Les Religions qu'on suit à présent en Afrique, sont au nombre de quatre; la Religion payenne, qui est encore la plus étendue de toutes; la Religion mahométane, qui ne lui céde pas beaucoup; la Religion chrétienne & la Religion judaïque. Ces deux-ci y sont moins suivies. Il y a même des peuples, en qui on ne voit aucune marque extérieure de Religion, quoiqu'on découvre en eux quelques sentimens confus de la Divinité.

AFRIQUE PROPRE, *Africa*, Α'φρικη. (a) L'Afrique Propre, qui n'étoit qu'un canton de l'Afrique en général, avoit, pour bornes, au couchant, la Mauritanie Césarienne, autrement la Numidie, au septentrion, & à l'orient la mer d'Afrique, ou la Méditerranée, & au midi les déserts de la Gétulie. Ptolémée & Pomponius Méla étendent ses limites jusqu'au golfe de la grande Syrte, auprès du quel on voyoit ce qu'on appelloit anciennement les autels des Philènes; de façon qu'ils mettent dans l'Afrique Propre la grande & la petite Syrte. D'autres en détachent ces deux païs, pour n'en faire qu'une Province particulière, qui avoit son Président, & qui prit le nom de Tripolitaine à cause des trois grandes Villes qu'elle contenoit. Il est à présumer que cette distinction se sera faite sous le bas-empire, ou le moyen âge. Il ne paroît pas du moins qu'elle ait eu lieu auparavant.

Dans l'Afrique Propre étoient contenues Hippo, plus connue sous le nom d'Hippone, ville célèbre par l'épiscopat de S. Augustin, Rusicade & Tabraca. On trouvoit ensuite trois promontoires, celui qu'on appelloit le promontoire blanc, celui d'Apollon, à l'opposite de la Sardaigne, & celui de Mercure, à l'opposite de la Sicile. Ces trois promontoires, en s'avançant dans la mer, formoient deux golfes, dont l'un étoit le golfe d'Hippone, l'autre le golfe d'Utique ou de Carthage; deux villes illustres, fondées par les Phéniciens. La première fut remarquable sur tout par la mort du grand Caton. La dernière l'étoit par l'étendue de son empire & de son commerce, par sa richesse, sa magnificence, son opulence, qui excitérent l'envie de Rome, sa rivale. On sçait que les Romains ne se crurent en sûreté, qu'après la destruction totale de cette puissante ville, qui les fit trembler plus d'une fois jusques dans le sein de leur propre patrie.

On rencontroit, après cela, en avançant le long de la mer, Adruméte, Leptis, où naquit l'empereur Sévere, Clupéa, Abrotone, Taphres, Néapolis & plusieurs autres Villes, toutes Phéniciennes, mais peu remarquables pour la plûpart. Celle de Byzacium, à quelque distance de la mer, étoit habitée par ceux qu'on appelloit Libyphéniciens. Leur territoire, qui avoit deux cens cinquante mille pas de circuit, étoit extrêmement fertile, puisque la terre rendoit au centuple & même au de-là, le grain qu'on lui confioit. La ville de Byzacium étoit située dans la petite Syrte, dont j'ai fait un article particulier avec la grande Syrte.

Le Bagradas étoit le principal fleuve qui arrosât l'Afrique Propre, qu'il traversoit d'une extrêmité à l'autre, du couchant au nord-est, où il se jettoit dans la Méditerranée, entre Utique &

(a) Ptolem. L. IV. c. 3. Pomp. Mel. L. I. c. de Afric. min. Sall. de Bell. Jugurt. c. 14. Plin. L. V. c. 4. Cart. de l'Afriq. par M. Danv. Crev. hist. des Emp. Tom. V. pag. 40.

Carthage. Le païs étoit partagé par différentes chaînes de montagnes, au milieu desquelles il se trouvoit cependant des villes, comme Zama, Altiburus, Sutes, Bulla, Sufétula & autres. Le long des côtes, on remarquoit plusieurs isles, Hydras, Calathe, Darcontie, Ægimore, les deux Larunésies, Lopaduse, Étuse, Cercine, l'une des plus grandes, qui avoit une ville de même nom; & plus avant dans la mer, Cossyre, Glauco & Malite, maintenant Malte.

Si l'on est curieux de sçavoir l'origine des peuples, qui habitoient l'Afrique Propre, il faut consulter l'article de l'Afrique en général. On peut ajoûter ici, que presque toutes les Villes du païs ayant été fondées par les Phéniciens, ainsi qu'on vient de le voir, on doit regarder ces peuples, sinon comme les premiers, du moins comme étant des plus anciens qui ayént cultivé ce canton. Ils en demeurérent maîtres, jusqu'à ce que les Romains l'eurent conquis sur eux.

L'Afrique Propre se nommoit, selon Pline, Zeugitane, & se divisoit en deux, l'ancienne & la nouvelle. On attribue cette distinction à Scipion l'Africain, gendre de Paul Emile, lequel sépara ces deux Provinces par un fossé, qui alloit jusqu'à Thénes, ville éloignée de Carthage de deux cens seize mille pas. On prétend que l'ancienne province ou la Zeugitane devint depuis une province Proconsulaire, & que la nouvelle se nomma Byzacène, de la ville de Byzacium. Comme Pline ne parle point de ces dénominations, il me semble qu'il ne faut pas les faire remonter plus haut que le moyen âge. L'Afrique Propre, avec les deux Syrtes, comprenoit ce qu'on appelle aujourd'hui le royaume de Tunis ou de Tripoli.

AFRIQUE [le vent d'], *Ventus Africus*, l'un des quatre principaux vents. C'est ce qu'on appelle autrement l'Auster. *Voyez* Auster.

A G

AGABA, *Agaba*, (*a*) nom d'une forteresse, située près de Jérusalem, que Galeste, qui en étoit gouverneur, remit à Aristobule, fils d'Alexandre Jannée, pour lui servir de retraite.

AGABUS, *Agabus*, Ἄγαβος, (*b*) prophéte qui vécut du tems des 72 disciples de J. C. & qui est même compté pour l'un d'entr'eux. Saisi de l'esprit du Seigneur, il prédit qu'il y auroit une grande famine par toute la terre, & elle arriva en effet sous l'empereur Claude. On remarque que ce Prince fut insulté à cette occasion, & attaqué par le peuple au milieu du marché, & obligé de se retirer dans son palais. Comme cette famine affligeoit principalement la Judée, les fideles d'Antioche, informés de la disette où étoient réduits les fideles de Jérusalem, ré-

(*a*) Joseph. de antiq. Judaïc. L. XIII. c. 24.

(*b*) Act. Apost. c. 11. v. 28. *& seq.* c. 21. v. v. 10. *& seq.*

solurent de leur envoyer des aumônes, pour les soulager. S. Paul & S. Barnabé furent chargés de ces charités & les portérent à Jérusalem.

L'an 58 de J. C. S. Paul séjournant à Césarée de Palestine, Agabus y arriva de Judée. Étant allé voir S. Paul, & ceux de sa compagnie, il prit la ceinture de cet Apôtre, & s'en liant les pieds & les mains, il dit : » Voici ce » que dit le S. Esprit : L'homme » à qui est cette ceinture, sera » lié de cette sorte par les Juifs, » dans Jérusalem, & ils le livre» ront entre les mains des Gen» tils. « Tous ceux qui étoient présens, ayant entendu cette parole, conjurérent S. Paul de ne pas aller à Jérusalem. Mais il leur répondit qu'il étoit tout prêt à souffrir non seulement la prison, mais la mort même pour le nom du Sauveur.

On ne sçait point d'autres particularités de la vie d'Agabus. Selon les Grecs, il fut martyrisé à Antioche. Ils en font la fête le 8 Mars. Les Latins, dès le neuvième siécle, la faisoient le 9 Février.

AGACLÈS, *Agacles*, Ἀγακλῆς, (*a*) nom d'un capitaine Grec, distingué par sa valeur. Son fils fut blessé au siége de Troye.

AGACLYTUS, *Agaclytus*, (*b*) l'un des affranchis de l'empereur Marc Aurèle. Ce Prince lui permit d'épouser la veuve de Libon, que Vérus, son frere, fut soupçonné d'avoir empoisonné. Il poussa la complaisance jusqu'à assister aux nôces.

AGAG, *Agag*, Ἀγὰγ, (*c*) regnoit sur les Amalécites, du tems de Saül. Celui-ci ayant reçu ordre de marcher contre ce peuple, & de l'exterminer entièrement avec tout ce qui lui appartenoit, se mit en chemin à la tête d'une armée des plus considérables. Les Amalécites furent taillés en piéces depuis Hévila jusqu'à Sur, vis-à-vis de l'Égypte. Dans cette déroute générale, Agag fut pris & conservé par le vainqueur contre l'ordre exprès de Dieu. On réserva aussi une partie du butin.

Cela excita la colère du Seigneur contre Saül. A son retour, Samuël fut chargé de lui en faire les plus vifs reproches. Après quoi, il commanda qu'on lui amenât Agag. On lui présenta ce Roi qui étoit fort gras & tout tremblant. » Faut-il, dit Agag, qu'une mort » amère me sépare ainsi de tout. « Samuël lui dit : » Comme votre » épée a ravi les enfans à tant de » meres, ainsi votre mere, par» mi les femmes, sera sans enfans. « Et il le coupa en morceaux devant le Seigneur à Galgala, vers l'an 1074 avant l'Ére Chrétienne.

AGALASSES, *Agalassenses*, Ἀγαλασσεῖς, (*d*) peuples des Indes dans le voisinage de ceux qu'on appelloit Ibes, qui habitoient vers l'embouchure de l'Hydaspe & de l'Acésiné. Au sortir du païs de ces

(*a*) Homer. Iliad. L. XVI. v. 571.
(*b*) Crev. hist. des Emp. Tom. IV. pag. 414.
(*c*) Reg. L. I. c. 15. v. 8. *& seq.*
(*d*) Diod. Sicul. pag. 613.

derniers, Alexandre rencontra les Agalasses, qui avoient assemblé, pour se défendre, quarante mille hommes de pied & trois mille de cavalerie. Leur ayant livré bataille, il les défit absolument. La plus grande partie fut tuée dans le combat; & ayant forcé tous ceux qui s'étoient réfugiés dans des citadelles, ou qui s'étoient même cachés dans des Cavernes, il en fit autant d'esclaves.

Quelque-tems après, il emporta d'assaut une Ville considérable, où vingt mille hommes s'étoient renfermés. Mais les Macédoniens vainqueurs s'étant répandus dans les rues, où les assiégés avoient mis un grand nombre de barrières, ces derniers s'y défendoient encore, ou écrasoient les vainqueurs de tous les étages de leurs maisons; ce qui fit perdre au Roi un grand nombre de ses soldats. Dans la colère où le mit cet événement, il fit mettre le feu à tous les quartiers de la Ville; ce qui fit périr presque tout ce qui restoit d'habitans. Mais les trois mille, ou environ, qui échappérent de cet incendie, s'étant sauvés dans la citadelle, & de-là ayant envoyé demander leur grace à Alexandre, il la leur accorda sur le champ.

AGALLA, *Agalla*, Ἄγαλλα, ville au-delà du Jourdain, dans la tribu de Ruben, à l'orient de la mer morte. On prétend que c'est la même que Gallim. Eusébe, cité par Dom Calmet, la met à huit milles d'Ar ou d'Aréopolis vers le midi.

AGALSE, *Agalsus*, (a) nom d'un Parthinien, qui servit sous le préteur Anicius, l'an de Rome 584. Il commandoit un corps de deux cens cavaliers, qu'on avoit levés parmi ceux de sa nation, qui habitoient un canton de la Macédoine.

AGAMÉDE, *Agamede*, (b) Ἀγαμήδη, fille aînée d'Augée. C'étoit une Princesse d'une excellente beauté, qui connoissoit toutes les plantes & tous les simples, que la terre produit, ainsi que leurs différens usages. Elle fut mariée à Mulius, général de la cavalerie des Épéens, qui fut tué par Nestor durant siége de Troye.

AGAMÉDE, *Agamedes*, (c) Ἀγαμήδης, étoit fils d'Érginus, roi d'Orchomène en Béotie. Il avoit un frere, nommé Trophonius. Quelques-uns, néanmoins, donnent à celui-ci, Apollon pour pere. Quoiqu'il en soit, on dit qu'Agaméde & Trophonius excellérent l'un & l'autre dans l'Architecture, & qu'ils s'entendoient sur tout admirablement bien à bâtir des temples pour les dieux, & des palais pour les Rois. En effet, ce furent eux qui bâtirent le temple de Neptune Hippius, au pied du mont Alésie, à un stade de Mantinée dans l'Arcadie, & qui en posérent la charpente qui étoit

(a) Tit. Liv. L. XLIV. c. 30.
(b) Homer. Iliad. L. XI. v. 739, 740.
(c) Pauf. pag. 471, 558, 599, 600. Strab. pag. 421. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. p. 28, 29. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 259. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. I, p. 45. T. III. p. 149, 150.

de bois de chêne. Pour en défendre l'entrée aux hommes, ils n'employérent ni barrière, ni verroux. Ils tendirent seulement un cordon de laine devant la porte ; soit qu'alors la Religion ayant plus d'empire sur l'esprit des hommes, cela fût suffisant pour leur imprimer de la crainte & du respect, soit que ce cordon eût quelque vertu secrete. Quoiqu'il en soit, on raconte qu'Épytus, fils d'Hyppothoüs, sans passer par dessus, ni par dessous le cordon, mais après l'avoir coupé, entra dans le temple, au mépris de la Religion, qui en faisoit un crime, mais qu'aussi-tôt il fut aveuglé par une source d'eau qui lui jaillit au visage, & que peu après il mourut.

Ce furent aussi Agaméde & Trophonius, qui bâtirent la chambre nuptiale d'Alcmène en Béotie, le temple d'Apollon à Delphes, & le trésor d'Hyriéüs. Quant à ce dernier édifice, en le construisant ils y pratiquérent un secret, dont eux seuls avoient connoissance, & par le moyen duquel en ôtant une pierre, ils pouvoient entrer, sans que l'on s'en apperçût. Hyriéüs y ayant mis son argent, chaque nuit, ils en déroboient quelque chose. Le trésor paroissoit toujours bien fermé. On ne voyoit aucune fracture, ni aux serrures, ni aux portes ; & cependant l'or & l'argent d'Hyriéüs diminuoient sans cesse ; ce qui le mettoit fort en peine. Enfin il s'avisa de tendre un piége auprès des grands vases qui contenoient ses richesses. Agaméde étant entré à son ordinaire fut pris au piége. Trophonius voyant ce malheur arrivé, ne sçut faire autre chose que de couper la tête à son frere & de l'emporter, afin qu'on ne pût reconnoître le corps, & de crainte qu'Agaméde ne fût le lendemain appliqué à la question, & n'avouât que Trophonius étoit complice du vol. Telle fut la fin d'Agaméde. Pour Trophonius, on dit que la terre s'étant ouverte sous ses pieds, il fut englouti tout vivant dans cette fosse, que l'on nommoit encore, du tems de Pausanias, la fosse d'Agaméde, & qui se voyoit dans le bois sacré de Lébadée avec une colomne élevée au-dessus

Agaméde, après sa mort, fut mis au rang des dieux, ainsi que son frere. Quand on vouloit consulter l'oracle de Trophonius, on immoloit un bélier sur la fosse d'Agaméde, la nuit même qu'on vouloit descendre dans l'antre. Les autres victimes, quelque espérance que l'on en eût conçue, n'étoient comptées pour rien, si ce bélier n'étoit tel qu'on en pût tirer un augure aussi favorable. Alors on descendoit sans crainte, & l'on se promettoit un heureux succès.

AGAMÉDE, *Agamedes*, (a) Ἀγαμήδης, étoit fils de Stymphale, & frere de Cyrtis. Ils descendoient tous deux d'Arcas par quatre dégrés de génération.

AGAMEMNON, *Agamem-*

(a) Pauſ. pag. 460, 462.

non, (*a*) Ἀγαμέμνων, fils d'Atrée & d'Erope, commença à regner dans l'Argolide 18 ans avant la prise de Troye, environ 1300 avant l'Ére Chrétienne. Il avoit un frere qui prit le nom de Ménélas. Il y a plusieurs Auteurs, entre lesquels on peut nommer Eusébe & Scaliger, qui croyent, avec beaucoup de raison, qu'Agamemnon & Ménélas n'étoient pas fils d'Atrée, mais de Plisténe, son frere; & comme les actions de ce dernier n'avoient pas mérité une place honorable dans l'Histoire, parce qu'il avoit mené une vie fort obscure, les Anciens, & sur tout Homère, pour honorer la mémoire d'Agamemnon & celle de son frere, avoient affecté de les faire passer pour les enfans d'Atrée, qui les avoit élevés, & de les nommer, à tout propos, les Atrides.

Après la mort d'Atrée, qui fut assassiné par Égiste, Thyeste, son frere, & pere de l'assassin, s'empara du trône. Agamemnon & Ménélas, qui en étoient les héritiers légitimes, furent chassés. Ces jeunes Princes se retirérent chez Polyphide, roi de Sicyone, qui les envoya ensuite à Œnée, roi d'Œcalie; & ce Prince généreux les maria aux deux filles de Tyndare, Clytemnestre & Hélène. Avec le secours de leur beau-pere, ils résolurent de venger la mort d'Atrée, & poursuivirent vivement Thyeste; mais celui-ci s'étant réfugié près d'un autel de Junon, ils lui laissérent la vie, s'étant contentés de l'exiler dans l'isle de Cythère. Ainsi Agamemnon monta sur le trône d'Argos, qu'il transféra à Mycènes; & Ménélas, son frere, succéda à Tyndare, son beau-pere, & fut roi de Sparte. Agamemnon fut aussi roi de Sicyone, de Corinthe & de plusieurs autres Villes.

Lorsque la guerre de Troye eut été résolue, Agamemnon fut déclaré, tout d'une voix, le généralissime de l'armée, qui étoit composée de presque tous les Princes de la Gréce. Le rendez-vous général fut auprès d'un temple qu'on voyoit à Égium, du côté de la mer, & qui étoit consacré à Jupiter Homagyrius. C'est même pour cela qu'on donna au dieu ce surnom, lequel, en Grec, signifie s'assembler, se rendre au même lieu. Une des choses qui ont fait le plus d'honneur à Agamemnon, c'est qu'il prit si bien ses mesures, que l'armée qu'il mit alors sur pied, lui suffit, pour prendre Troye, & toutes les Villes voisines, sans qu'il fût obligé de faire de nouvelles levées en Gréce. L'armement en effet fut très-considérable. Homère fait monter le nombre des vaisseaux à 1070, d'autres jusqu'à 1200, & Virgile, par un compte rond, à 1000; bien entendu que c'étoient des vaisseaux à la manière de ces

(*a*) Homer. Iliad. L. I, II. *& seq.* Paus. p. 96. *& alib. pass.* Strab. p. 10, 377. *& alib. pass.* Xenoph. p. 496, 621. Thucyd. p. 6, 7. Herod. L. I. c. 67. Myth. par M. l'Abb. Ban, Tom, VI, p. 144, 145. T. VII. p. 244, 246, 247. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 265. T. IV. p. 4, 11. T. V. p. 139, 243, 316. T. VIII. p. 235. *& suiv.*

blioit que par ses enchantemens elle alloit attirer la lune sur la terre, exhortant en même-tems les femmes Thessaliennes à faire, avec elle, un grand bruit pour la faire remonter à sa place. Lorsqu'on voyoit, dans la suite, le commencement d'une éclipse, on faisoit un grand bruit de chaudrons & d'autres instrumens, pour empêcher d'entendre les cris & les prieres des magiciennes.

AGANIPPE, *Aganippe*, (*a*) Α᾽γανίππη, fontaine de Béotie en Gréce. Elle étoit située, selon Pausanias, à la gauche du chemin qui conduisoit au bois sacré des Muses. Son nom lui venoit d'une fille du fleuve Permesse, ou Thermesse, selon d'autres. Ce fleuve couloit autour du mont Hélicon.

AGANIPPÉDES ou AGANIPPIDES, surnom donné aux Muses. On dit qu'elles étoient ainsi appellées de la fontaine d'Aganippe, qui leur avoit été consacrée.

AGAPE. (*b*) Ce mot vient du verbe Α᾽γαπάω, *amo*, j'aime. Il signifie donc amour, amitié, charité. C'est pour cela qu'on donna autrefois ce nom aux repas de charité, qui étoient en usage parmi les Chrétiens dans la primitive Église, & qui se célébroient en mémoire du dernier souper, que J. C. fit avec ses Apôtres, lorsqu'il institua la Sainte Eucharistie. Ces festins se faisoient dans l'Église, & sur le soir, après avoir entendu la parole de salut, & fait les prieres communes. Alors, les fideles mangeoient ensemble dans la simplicité & dans l'union, ce que chacun apportoit, ensorte que le riche & le pauvre n'y étoient nullement distingués. Après un souper frugal & modeste, ils participoient au corps & au sang du Seigneur, & se donnoient le baiser de paix. Cet usage, si louable & si beau dans son origine, dégénéra bientôt en abus. S. Paul, dans sa première épître aux Corinthiens, se plaint que déjà de son tems, les riches méprisoient les pauvres dans ces assemblées, & ne daignoient pas manger avec eux.

Les Juifs avoient certains repas de dévotion, qui avoient assez de rapport aux Agapes, dont nous venons de parler. Dans les jours de grandes fêtes, ils faisoient des festins à leur famille, à leurs parens & à leurs amis, auxquels ils invitoient les Lévites, les pauvres, les orphelins, & leur envoyoient des parts de leurs victimes. Ces repas se faisoient dans le temple & devant le Seigneur; & il y avoit certaines victimes & certaines prémices, ordonnées par la Loi, que l'on devoit mettre à part pour cela.

AGAPÉNOR, *Agapenor*, (*c*) Α᾽γαπήνωρ, fils d'Ancée, & petit-fils de Lycurgue, succéda à Échémus au trône d'Arcadie, vers 1300 ans avant J. C. Il commanda les troupes Arcadiennes au siége de Troye. Après la prise de cette Ville, la même tempête qui

(*a*) Pauf. pag. 584. Virg. Eclog. 10. v. 12.

(*b*) I. Corinth. c. 11. v. 21. & *seq*.

(*c*) Pauf. p. 461. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 35.

dispersa la flotte des Grecs, jetta Agapénor, & les siens, sur les côtes de Chypre. Contraint par la nécessité, il s'établit à Paphos, où il bâtit un temple à Vénus; car auparavant cette déesse n'étoit honorée qu'à Golgos, petite Ville de l'isle de Chypre. Agapénor eut une fille, nommée Laodice. Ce Prince n'ayant pu revenir en son païs, l'empire des Arcadiens passa à Hippothoüs.

AGAPÉTUS, *Agapetus*, (*a*) Ἀγαπητὸς, nom d'un favori du Tyran, que Lucien introduit dans son dialogue, intitulé, *le Tyran*, ou *le passage de la barque*. Le mot Grec lui-même signifie une personne qu'on aime.

AGAPTE [le portique d'], *Porticus Agapti*, Στόα Ἀγάπτου. (*b*) Ce portique étoit dans l'Élide en Gréce. On l'appella ainsi du nom de l'Architecte. Il en est fait mention dans Pausanias, qui dit qu'en revenant de ce Portique, on trouvoit à sa droite l'autel de Diane.

AGAR, *Agar*, (*c*) ville d'Afrique, dont il est parlé dans Hirtius Pansa. Elle avoit été assiégée plusieurs fois par les Gétuliens, & défendue avec beaucoup de courage, lorsque César y arriva. Ce général Romain, ayant campé dans le voisinage, parcourut avec une partie de son armée les maisons des environs, où il trouva une grande quantité d'orge, d'huile, de vin, de figues, mais peu de bled. La ville d'Agar a été inconnue aux Géographes. Ainsi l'on ne sçauroit déterminer sa position. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle devoit être située dans l'Afrique propre.

AGAR, *Agar*, (*d*) Ἄγαρ, Égyptienne de nation, fut employée au service de Sara, femme d'Abraham. Les Rabbins croyent qu'elle étoit fille de Pharaon. Mais S. Chrysostome veut qu'elle ait été l'une des esclaves que ce Prince donna à Abraham. Les Paraphrastes Chaldéens & plusieurs Juifs pensent qu'Agar étoit la même que Céthura, dont le mariage avec Abraham est raconté au vingt-cinquième chapitre de la Génèse; mais ce dernier sentiment n'est pas croyable. Les caractéres que l'Écriture donne à Céthura, sont trop différens de ceux qu'elle attribue à Agar. Philon croit qu'Agar avoit embrassé la Religion d'Abraham; ce qui est assez vraisemblable, selon D. Calmet.

Quoiqu'il en soit, Sara voyant qu'elle n'avoit point d'enfans, conseilla à Abraham de prendre Agar, son esclave, pour femme, afin de voir si elle ne lui donneroit pas un fils. Abraham se rendit aux conseils de sa femme. Agar ayant conçu, commença à mépriser sa maîtresse, qui s'en plaignit amérement à son mari. Abraham lui répondit: » Votre servante est » entre vos mains, traitez-là, » comme il vous plaira. « Sara humilia donc Agar qui s'enfuit.

(*a*) Lucian. Tom. I. pag. 436.
(*b*) Pauf. pag. 316. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. T. XXI. p. 185.
(*c*) Hirt. Panf. de Bell. Afric.
(*d*) Genef. c. 16. v. 1. & seq. c. 21. v. 9. & seq.

L'ange du Seigneur la trouva auprès d'une source d'eaux dans le désert, auprès d'une fontaine qui étoit sur le chemin de Sur. Et il lui dit : » Agar, servante de Sara, » d'où venez-vous ? Et où allez-» vous ? « Je fuis, répondit-elle, » de devant Sara ma maîtresse. « L'ange du Seigneur lui répartit: » retournez trouver votre maî-» tresse, & humiliez-vous sous » sa main. Je multiplierai votre » postérité de telle sorte qu'elle » sera innombrable. Vous avez » conçu, lui dit encore l'ange du » Seigneur. Vous enfanterez un » fils, & vous l'appellerez Ismaël; » parce que le Seigneur a entendu » le cri de votre affliction. Ce » sera un homme fier & sauvage. » Il lévera la main contre tout le » monde, & tout le monde la » lévera contre lui. Il dressera ses » pavillons sous les yeux de tous » ses freres. «

Alors Agar invoqua le nom du Seigneur qui lui parloit, & elle dit : » Vous êtes le Dieu qui » m'avez vue. Et n'est-il pas vrai, » ajoûta-t-elle, que je n'ai vu ici » le Seigneur qu'après qu'il m'a » vue ? « C'est pourquoi ce puits fut appellé le puits du Dieu vivant, qui me voit. Ce puits étoit situé entre Gadès & Barad. Agar enfanta ensuite un fils à Abraham, qui lui donna le nom d'Ismaël. Abraham avoit quatre-vingt-six ans, lorsque cet enfant vint au monde. C'étoit alors l'an 1906 avant J. C.

Quelques années après, Sara, selon la promesse du Seigneur, mit au monde un fils qui fut nommé Isaac. Un jour qu'il jouoit avec le fils d'Agar, Sara s'apperçut que ce dernier l'insultoit. Elle dit donc à Abraham : » Chassez » cette servante & son fils. Car » le fils de cette servante ne sera » point héritier avec mon fils » Isaac. « Ce discours parut fort dur à Abraham à cause de son fils Ismaël. Mais Dieu dit à Abraham : » Ne trouvez point trop » dur ce qu'on vous propose au » sujet de cet enfant, & de votre » servante. Quelque chose que » Sara vous dise, acquiescez à sa » parole ; car c'est d'Isaac que » sortira la race qui sera appellée » de votre nom. Je rendrai, » néanmoins, le fils de la servan-» te, chef d'un grand peuple, » parce qu'il est sorti de vous. « Abraham se leva donc dès le point du jour ; il prit du pain & un vaisseau plein d'eau qu'il donna à Agar, & qu'il lui mit sur les épaules. Il lui donna son fils & la renvoya. Agar étant sortie, erroit dans la solitude de Bersabée. L'eau qui étoit dans le vaisseau ayant manqué, elle laissa son fils couché sous un des arbres qui étoient là. Elle s'éloigna de lui d'un trait d'arc, & s'assit vis-à-vis en disant : *Je ne verrai pas mourir mon enfant.* Et dans le lieu où elle se tint assise vis-à-vis de lui, elle jetta de grands cris, & se mit à pleurer.

Dieu écouta la voix de l'enfant; & un ange du Seigneur appella Agar du ciel & lui dit : » Agar, qu'» avez-vous ? Ne craignez point : » car Dieu a écouté la voix de » l'enfant du lieu, où il est. Le-

» vez-vous : prenez l'enfant, & » ayez en soin, sans vous décou» rager. Car je le rendrai pere » d'un grand peuple. « En même-tems, Dieu lui ouvrit les yeux, & ayant apperçu un puits, où il y avoit de l'eau, elle s'y en alla, y remplit d'eau son vaisseau & en donna à boire à son enfant, qui demeura dans les déserts, où il grandit, & devint habile à tirer de l'arc. C'est-là que l'Écriture termine l'histoire d'Agar. On ignore quel fut le tems de sa mort.

Les Musulmans, qui tirent leur origine d'Agar par Ismaël, racontent l'histoire de cette femme, autrement que Moïse. Ils lui donnent le nom de *Mere Agar* par excellence, & soûtiennent qu'elle fut non une simple concubine, mais une femme légitime d'Abraham. Ils ajoûtent qu'elle prit naissance en Égypte, dans la ville, ou aux environs de Farma, qui étoit, selon eux, la capitale d'Égypte, & le siége royal de Pharaon, & qu'elle mourut à la Mecque, où elle fut enterrée dans l'enceinte extérieure du temple, qu'on appelloit la maison Carrée.

Agar, selon S. Paul, est la figure de la Synagogue, qui n'enfante que des esclaves. Elle est chassée de la maison de son mari & de son maître, chargée de son fils. Elle erre dans le désert, accablée de lassitude, de douleur & de soif, elle & son enfant. Tout cela marque les Juifs infideles & incrédules, qui ont persécuté J. C. & qui ont été chassés de leur patrie, de leur temple, de la maison de leur pere. Ils sont errans & vagabonds au milieu des nations, & répandus parmi les Chrétiens, odieux à tout le monde, à charge à eux-mêmes & aux autres, ayant un bandeau sur les yeux, qui les empêche de voir la lumière, dont ils sont environnés, & de découvrir le puits d'eaux vives, qui pourroient les désaltérer. Mais à la fin le Seigneur, touché de leurs malheurs, leur ouvrira les yeux. Agar se déchargera d'Ismaël; & le Seigneur leur ouvrira les yeux, pour voir le jour, & pour venir à la fontaine de vie, au baptême qui les sauvera.

AGARAI, *Agarai*, Ἀγαρὶ, (*a*) vint au monde, vers le tems de David. Il eut un fils qu'on nommoit Mibahar, & qu'on met au nombre des plus braves, qui fussent dans l'armée de ce Prince.

AGARÉENS, ou AGARÉNIENS, ou AGRÉENS, *Agarei*, *Agræi*, Ἀγραῖοι, (*b*) peuples qui descendoient d'Agar par Ismaël, son fils. Ils demeuroient dans l'Arabie heureuse, selon Pline. Strabon les joint aux Nabatéens & aux Chaulotéens, dont la demeure étoit plutôt dans l'Arabie déserte. D'autres croyent que leur capitale étoit Pétra, autrement Agra; & par conséquent il faudroit les mettre dans l'Arabie Pétrée. L'Auteur du Pseaume LXXXII, les joint aux Moabites.

(*a*) Paral. L. I. c. 11. v. 38.
(*b*) Genes. c. 37. v. 25. Paral. L. I. c. 5. v. 10. Plin. L. VI. c. 28. Strab. pag. 767.

Les enfans de Ruben, du tems de Saül, leur firent la guerre; & les ayant taillés en piéces, ils habitérent dans leurs tentes, & s'établirent dans leur païs, à l'orient des montagnes de Galaad.

On croit communément que les marchands Ismaëlites, auxquels Joseph fut vendu par ses propres freres, pour être amené en Égypte, étoient de la race des Agaréens. Ces peuples eurent guerre avec l'empereur Trajan; & voici ce qu'on raconte à ce sujet: » Trajan marcha dans l'Arabie contre les » Agaréniens, qui s'étoient ré» voltés. Leur Ville capitale n'est » ni grande, ni riche; & tout le » païs des environs est désert, » parce qu'il ne s'y trouve que » peu d'eau, & encore très-mau» vaise. Il n'y a d'ailleurs, ni » bois, ni fourrage; ce qui fait » qu'une armée n'y sçauroit sub» sister long-tems; outre que la » chaleur du climat y sert de » défense contre les étrangers. » Ainsi, ni Trajan alors, ni Sé» vère depuis, ne purent jamais » la prendre, bien qu'ils eussent » abattu une partie des murailles. » Trajan ayant fait reconnoître » une breche par quelques cava» liers, qui revinrent au camp » fort maltraités, y alla lui-mê» me. Et quoiqu'il eût quitté » toutes les marques d'Empereur, » pour n'être pas connu, à peine » put-il échapper, sans être bles» sé. Car les Barbares le recon» noissant à ses cheveux blancs, » & à son air majestueux, tiré» rent incessamment sur lui; de » sorte qu'ils tuérent un cavalier » à ses côtés. Ensuite, on en» tendit gronder le tonnerre, & » on vit paroître l'arc-en-ciel. Les » Romains se voyoient accablés » de foudres, de tempêtes, de » pluie, toutes les fois qu'ils » vouloient donner l'assaut. Ou» tre cela, soit qu'ils bussent, » soit qu'ils mangeassent, ils » trouvoient leur viande & leur » boisson remplis de mouches; » ce qui les incommodoit extrê» mement. Ces raisons ayant obli» gé Trajan de lever le siége, » incontinent après, il tomba ma» lade. «

Les Agaréens, selon Dom Calmet, s'appelloient aussi Ismaëlites & Sarrasins, & mêmes Arabes d'un nom général, tiré du païs qu'ils habitoient. Le nom de Sarrasins ne leur venoit pas de Sara, femme d'Abraham, comme quelques-uns l'ont cru, mais de l'Hébreu Sarak, qui signifie voleur, parce que la plûpart des Sarrasins, ou Sarukins font le métier de voleur.

AGARISTE, *Agariste*, (a) Ἀγαρίστη, étoit fille d'Hippocrate; c'est-à-dire, de la famille de Clisthène, qui chassa d'Athènes les descendans de Pisistrate, ruina leur tyrannie, établit ensuite des Loix, & donnna une forme de gouvernement assez tempéré, pour maintenir la paix & la concorde entre les Citoyens.

Agariste fut mariée à Xantip-

(a) Plut. Tom. I. pag. 153. Herod. L. VI. c. 131.

pe, qui défit les généraux du roi de Perse à la bataille de Mycale. Lorsqu'elle étoit grosse, elle s'imagina voir, dans un songe, qu'elle avoit mis au monde un lion. Peu de jours après, elle enfanta Périclès. Toutes les parties de son corps se trouvérent très-bien formées, à l'exception de la tête qui étoit un peu longue, & trop petite, eu égard à la grosseur des autres parties.

AGAS, *Agas*, gouverneur de Cyrène en Afrique. D'autres l'appellent Magas. *Voyez* Magas.

AGASIAS, *Agasias*, Ἀγασίας, (*a*) naquit à Stymphale environ 400 ans avant J. C. Il fut lié d'une amitié étroite avec Xénophon; & il en donna des preuves, ainsi que de son intégrité, dans une circonstance, où on imputoit à Xénophon de l'avoir porté à une action à laquelle il n'avoit eu aucune part.

Comme on conduisoit à Cléandre un soldat de la cohorte d'Agasias, cet officier l'arracha des mains de Dexippe. Xénophon fut soupçonné d'en avoir donné l'ordre. Et après qu'il se fut justifié du mieux qu'il put, Agasias, prenant la parole, » J'atteste, dit-» il, ô soldats, les dieux & les » déesses, que Xénophon ne » m'a point ordonné d'enlever » cet homme ni aucun autre d'en» tre vous. Mais voyant que » Dexippe, par qui vous sçavez » que vous avez été abandonnés, » emmenoit un brave soldat de » ma cohorte, j'ai cru que je ne » devois pas le souffrir. J'ai donc » saisi cet homme, je l'avoue; » mais il n'est pas nécessaire que » vous me livriez à Cléandre; je » vais moi-même me livrer à lui, » comme le pense Xénophon, » afin qu'il me traite, selon qu'il » le jugera à propos. Ce n'est pas » une raison pour vous de déclarer » la guerre aux Lacédémoniens. » J'aime bien mieux que vous » arriviez sains & saufs là où cha» cun desire d'aller. Cependant, » choisissez quelques-uns d'entre » vous, pour les envoyer avec » moi vers Cléandre, afin que si » je viens à oublier quelque cho» se, ils parlent & agissent en » mon nom. « L'armée lui permit de faire choix de ceux qu'il voudroit.

Après cela Agasias se rendit auprès de Cléandre, & l'affaire fut terminée à sa satisfaction.

AGASICLÈS, *Agasicles*, (*b*) Ἀγασικλῆς, fils d'Archidame, regnoit à Sparte, environ 650 ans avant J. C. Il fut assez heureux pour maintenir ses peuples en paix. Le repos dont il jouissoit, lui inspira de l'amour pour les Belles Lettres: & comme quelqu'un s'étonnoit un jour de ce qu'il avoit renvoyé Philophanes, Sophiste étranger, il lui répondit qu'*il ne devoit être disciple que de ceux dont il étoit le pere.* Il répondit encore à un autre qui lui demandoit, comment un Prince pouvoit se procurer de la sûreté, & s'affermir dans ses États, qu'*il en viendroit à bout, s'il traitoit*

(*a*) Xenoph. p. 297, 388. & *seq.*

(*b*) Pauf. p. 103, 171.

ses sujets comme un pere traite ses enfans. Agasiclès avoit un fils, appellé Ariston, qui lui succéda.

Pausanias parle d'un autre Agasiclès qu'il dit être fils de Nicagore de Sicyone, femme d'Échétimus.

AGASISTHÈNE, *Agasisthenes*, Ἀγασισθένης, (*a*) naquit à Sparte, vers 150 ans avant J. C. De son tems, il survint une querelle entre les Spartiates & les Achéens. Les premiers députérent vers Diéüs, chef des ennemis, lequel répondit qu'il n'en vouloit point à Sparte, & qu'il ne prétendoit faire la guerre qu'à ceux qui mettoient le trouble & la dissension dans cette Ville. Sur quoi, les Sénateurs de Sparte lui ayant demandé quels étoient donc ces ennemis du repos public, il leur envoya les noms de vingt-quatre personnes, qui étoient justement celles qui avoient le plus de part aux affaires.

Alors, Agasisthène ouvrit un avis digne de sa réputation, & qui lui fit beaucoup d'honneur. C'étoit que ces vingt-quatre personnes s'exilassent volontairement, pour ne point attirer la guerre à leur patrie. Il ajoûtoit qu'ils n'avoient qu'à s'aller plaindre à Rome, & qu'ils seroient bientôt rétablis par les Romains. Son avis ayant été suivi, les vingt-quatre personnes s'absentérent; & comme si les Spartiates avoient désapprouvé leur évasion, ils instruisirent leur procès, & les condamnérent à mort par contumace.

AGASSE, *Agassa*, (*b*) ville de Macédoine, située vers le Mitys. Elle se rendit volontairement au Consul Q. Marcius Philippus, l'an de Rome 583. Et ce général, pour se concilier par la clémence le reste de la Macédoine, se contenta de prendre des habitans quelques ôtages, & les laissa libres dans leur Ville, sans y mettre de garnison, leur promettant qu'ils vivroient sous leurs loix & exempts de tout impôt. Ils ne laissérent pas de se révolter, pour embrasser le parti de Persée. C'est pourquoi leur païs fut livré au pillage, deux ans après par Q. Maximus.

AGASTHÈNE, *Agasthenes*, Ἀγασθένης, (*c*) eut pour pere Augée, roi d'Élide. Ce Prince étant mort de vieillesse, Agasthène qui n'étoit que son second fils, prit possession du royaume, conjointement avec Amphimaque & Thalpius, petit-fils d'Actor. Il eut un fils, qu'on appella Polyxène, & qui commanda dix navires au siége de Troye. Agasthène vivoit par conséquent vers ce tems-là; c'est-à-dire vers 1300 ans avant l'Ére Chrétienne.

AGASTROPHE, *Agastrophus*, Ἀγάστροφος, (*d*) étoit fils de Pélion. Dioméde, pendant le siége de Troye, l'étendit à ses pieds d'un coup de pique. Comme il n'avoit pas ses chevaux près de lui, il n'avoit pu éviter la rencontre du général des Grecs. Son

(*a*) Pauf. pag. 420.
(*b*) Tit. Liv. L.XLIV.c.7. L.XLV.c.27.
(*c*) Pauf. pag. 291.
(*d*) Homer.Iliad. L.XI. v.338. *& seq.*

Écuyer

Écuyer tenoit son char à la queue des escadrons, & il combattoit à pied dans les premiers rangs, faisant un horrible carnage, jusqu'à ce que Dioméde eut arrêté sa fureur.

AGATE, *Achates*, Ἀχάτης, (a) nom d'une pierre précieuse, nommée Schébo en Hébreu. On prétend que le nom d'Agate lui est venu du fleuve Achates, dans la vallée de Noto en Sicile, qu'on appelle aujourd'hui le Drillo; parce que la première Agate fut trouvée sur les bords de ce fleuve. La substance de cette pierre est la même que celle du caillou, que l'on appelle communément pierre à fusil. Il en est fait mention en quelques endroits de l'Écriture; ce qui prouve qu'elle étoit connue dans la Palestine. Mais on en voit aussi dans les Indes, & dans la Phrygie.

Il y en a de plusieurs sortes; l'une appellée Agate sardoine, ou simplement Sardoine; Une autre, Agate onyx, ou simplement Onyx; Une autre, Agate calcédoine, ou simplement Calcédoine; Une autre, Agate Romaine; Et, enfin, une autre, Agate d'Allemagne. Toutes ces Agates sont différentes, en couleur & en prix. On en voit, qui ont des veines d'or, noires & blanches, & semblables à l'Améthyste. On fait des vases & des tasses d'Agate. L'Agate orientale, est polie, luisante. On y voit quelquefois de fort belles choses, représentées naturèllement.

AGATHARCHIDE, *Agatharchides*, Ἀγαθαρχίδης, (b) auteur Grec, naquit à Cnide, environ 200 ans avant l'Ére Chrétienne. Il s'attacha particulièrement à la Philosophie des Péripatéticiens. Il avoit composé plusieurs ouvrages, dont les principaux étoient une histoire d'Europe, en XLIX Livres, & une histoire d'Asie, en IX, seulement. Il ne nous en reste que quelques lambeaux, cités par divers Auteurs.

Diodore de Sicile, par exemple, parlant des conjectures des Anciens, sur les causes du débordement du Nil: » Agatharchide de Cnide, dit-il, semble avoir mieux rencontré, quand il dit qu'il pleut continuellement sur les montagnes d'Éthiopie, depuis le Solstice d'été, jusqu'à l'Équinoxe d'automne, & qu'ainsi le fleuve doit augmenter, dans cet intervalle, par le concours des torrens; au lieu que l'hiver, il ne tire ses eaux, que de ses sources. Mais, enfin, ajoûte-t-il, quoique personne n'ait encore démontré clairement la cause de ce phénoméne, on ne doit pas mépriser son explication particulière. La nature nous offre une infinité d'autres effets, dont il ne seroit pas plus aisé de rendre raison. Cependant, une preuve de son sentiment, c'est ce qui arrive en

(a) Exod. c. 28. v. 19.

(b) Diod. Sicul. p. 27, 104. Lucian. Tom. II. pag. 642. Strab. p. 656, 779. Plin. L. VII. c. 2, 3. Athen. pag. 539. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 77.

» certains endroits de l'Asie, sur » les confins de la Scythie, par » exemple, du côté du mont » Caucase. «

Dans le troisième Livre de l'histoire d'Asie, Agatharchide donnoit une explication de la fable de Bellérophon, & de la Chimère, qui a été réfutée par M. l'abbé Banier. Voici cette fable : » Amisodar, roi d'une » partie de la Lycie, avoit une » femme, nommée Chimère, » dont les deux freres s'appel- » loient le Lion & le Dragon. » Ces deux Princes, s'étant em- » parés de plusieurs postes impor- » tans, faisoient passer au fil de » l'épée, tous ceux qui tomboient » entre leurs mains, & causoient » beaucoup de ravages dans les » terres de leurs voisins. Leur » grande union, avec leur sœur, » avoit fait dire que c'étoient » trois corps sous une même » tête, comme on l'avoit publié » de ces trois princes d'Épire, » qu'Hercule défit sous le nom » du monstrueux Géryon. Iobate, » incommodé des courses que ces » deux freres faisoient dans ses » États, envoya contre eux Bel- » lérophon, qui en délivra le » païs, & on dit qu'il avoit » vaincu la Chimère. Homère, » dans un endroit, cité par » Apollodore, pouvoit avoir » donné lieu à cette explication, » en disant que la Chimère avoit » été élevée par Amisodar; » mais, outre que le passage de » cet Auteur ne se trouve ni » dans l'Iliade, ni dans l'Odys- » sée, il est certain qu'il n'en » dit mot dans le VIe Livre, » où il rapporte fort au long les » aventures de Bellérophon. «

Agatharchide fleurissoit sous le regne de Ptolémée VI, ou Philométor, roi d'Égypte, qui succéda à Ptolémée Épiphane, 180 ans avant J. C.

AGATHARCHIDE, *Agatharchides*, Ἀγαθαρχίδης, (a) étoit natif de Samos. Il rapportoit l'histoire d'Agésilaüs, frere de Thémistocle, qui se punit par le feu, de la méprise qu'il avoit faite, en tuant Mardonius, seigneur de la cour de Xerxès, au lieu de ce Prince, qu'il vouloit sacrifier à la liberté de sa patrie. On croit que ce trait d'histoire est tiré de l'histoire de Scévola, dont on raconte quelque chose de semblable, & qu'Agatharchide de Samos n'est qu'un nom emprunté, pour donner quelque crédit au conte le plus grossier, le plus mal imaginé, & le plus destitué de vraisemblance, qui fut jamais, étant constant, sur le témoignage de plusieurs Auteurs graves, que Mardonius périt d'une autre manière.

Vossius conjecture qu'Agatharchide de Samos, est le même qu'Agatharchide de Cnide. Dans ce cas, il est postérieur de plus de cent ans à Fabius & à Cincius. Ainsi, il ne seroit pas impossible que cet Écrivain grec eût, comme par représailles, dérobé aux Écrivains romains l'his-

(a) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. VI. pag. 27, 66, 67.

toire de Scévola. Mais, en tout cas, il pourroit bien ne leur avoir dérobé qu'une fable. En effet, si Tite-Live, Plutarque, & autres, assurent que Scévola se brûla la main, Dénys d'Halicarnasse ne fait aucune mention d'un trait si éclatant, quoiqu'il n'omette rien, de ce qui lui paroît revêtu de la plus légere vraisemblance.

AGATHARQUE, *Agatharchus*, Ἀγαθάρχος, (a) fils d'Eudémus, naquit à Samos, environ 500 ans avant J. C. Ce fut lui, qui, selon la remarque de Vitruve, inventa, & mit en pratique les régles de la Perspective, pour la décoration du théatre des Anciens. Il en laissa même un traité, d'où les philosophes, Démocrite & Anaxagore, tirérent ce qu'ils écrivirent depuis sur ce sujet. Avant Agatharque, le théatre des Anciens, n'étoit qu'une charpente, que l'on montoit à chaque fête de Bacchus, & que l'on démontoit, dès que la fête étoit passée. De concert avec Eschyle, il en fit élever un, d'une magnificence extraordinaire, dont il donna ensuite la description, dans le traité dont nous venons de parler. C'est sur le modele de ce théatre, que l'on construisit les théatres de Rome.

Agatharque se vantant un jour de la facilité qu'il avoit à peindre les animaux; Zeuxis lui répondit froidement, qu'il louoit sa diligence; mais, que pour lui, il employoit plus de tems, pour les rendre plus parfaits. Alcibiade, qui avoit fait mettre Agatharque en prison, l'employa depuis à peindre chez lui, & le récompensa magnifiquement.

AGATHINUS, *Agathinus*, (b) étoit né à Thermes, ville maritime de Sicile. Cicéron, dans un de ses discours contre Verrès, parle de cet Agathinus, comme d'un homme de marque. Il avoit une fille, nommée Callidame, qui fut mariée à un certain Dorothée, du même endroit. Séduit par les artifices de Verrès, Agathinus se porta accusateur contre Sthénius, à qui le Romain en vouloit.

AGATHINUS, *Agathinus*, Ἀγαθῖνος, (c) fils de Thrasybule, mérita, par son habileté aux Jeux Olympiques, d'avoir une statue dans le bois sacré d'Olympie. Il en fut redevable aux soins des habitans de Pellène en Achaïe. C'est Pausanias, qui nous apprend ces particularités. Mais on remarque qu'il doit y avoir quelques mots d'oubliés dans le texte. Car, Pausanias devroit dire en quel genre de combat Agathinus avoit été victorieux, & il ne le dit point; ce qui ne peut venir que d'une omission de copiste.

AGATHINUS, *Agathinus*, Ἀγαθῖνος, (d) nom d'un général de Corinthe, dont il est parlé dans Xénophon, au IVe Livre de son

(a) Plut. Tom. I. pag. 159, 199. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 151. T. XIX. p. 226.

(b) Cicer, in Verr. L. IV. c. 62.

(c) Pauf. pag. 368. Trad. de Pauf. par M. l'Abb. Gédoy. T. II. p. 33. not. 2.

(d) Xenoph. pag. 537.

histoire de la Gréce. Ce Général vivoit environ 400 ans avant J. C.

AGATHOBULE, *Agathobulus*, Ἀγαθοβοῦλος, (a) nom d'un philosophe, qui fut contemporain de Démonax; & celui-ci le fut de Lucien, qui a écrit sa vie. C'est dans ce dialogue, qu'il fait mention d'Agathobule, comme d'un homme avec qui Démonax avoit vécu familièrement.

AGATHOCLE, *Agathocles*, Ἀγαθοκλῆς, (b) fils d'un nommé Carcinus, naquit à Thermes, ville de Sicile, vers l'an 320 avant J. C. Son pere, qui étoit potier de terre, étoit venu s'établir dans cette Ville, ayant été chassé de Rhége, sa patrie, au païs des Bruttiens, en Italie. C'étoit un usage établi parmi les Anciens, de répandre du merveilleux sur la naissance de tous ceux qui avoient acquis une grande célébrité. Carcinus, tourmenté par des songes funestes, pendant la grossesse de sa femme, consulta les Oracles. On répondit que l'enfant qui naîtroit, causeroit de grands maux aux Carthaginois, & à toute la Sicile. Le pere, effrayé, le fait exposer, dès qu'il est venu au monde. Mais, graces aux soins de sa mere, le jeune Agathocle fut sauvé. Rentré dans la maison paternelle, à l'âge de sept ans, il reçut une éducation, qui n'étoit pas plus honnête que son origine. Comme il étoit bien fait, il s'entretint long-tems du fruit de ses prostitutions, &, quand son âge plus avancé ne lui permit plus de se vendre aux hommes, il se vendit aux femmes. Décrié ensuite, auprès de l'un & de l'autre sexe, il changea son premier métier en celui de voleur.

Étant venu depuis demeurer à Syracuse, qui l'admit au nombre de ses Citoyens, il y vécut longtems sans crédit, parce qu'il sembloit à tout le monde, qu'il n'avoit ni biens, ni honneur à perdre. Enfin, il se jetta dans les troupes, où, menant une vie aussi séditieuse, que celle qu'il avoit déjà menée, avoit été infame, il paroissoit toujours prêt à se signaler par quelque crime; car il étoit homme de main, & doué de cette éloquence, qu'il faut pour parler en public. Ainsi, il devint bientôt capitaine de cent hommes, & ensuite colonel. Il donna aux Syracusains tant de preuves de valeur, dans la guerre qu'ils eurent avec ceux de la ville d'Etna, & de si grandes espérances de lui, dans celle qu'ils firent ensuite contre les Campaniens, que, d'un commun consentement, il fut élu général, en la place de Damascon, que la mort venoit de ravir. Il en épousa la veuve, avec laquelle il avoit été en commerce, dès le vivant même du mari. Non content d'être sitôt passé d'une extrême pau-

(a) Lucian. Tom. I. pag. 999.

(b) Strab. pag. 256, 834. Pauf. pag. 365. Diod Sicul. L. XIX, XX. Just. L. XXII. c. 1. & seq. L. XXIII. c. 1, 2. Tit. Liv. L. XXVIII. c. 43. Roll. hist. anc. Tom. I. pag. 153. & suiv. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVI, pag. 161, 162, 169.

vreté, à une grande opulence, il se fit Pirate, & ce fut contre sa patrie; mais peu s'en fallut qu'il ne lui en coutât la vie. Il ne la dut qu'au silence constant de ses compagnons, qui, pris & appliqués à la question, niérent toujours qu'il fût de leur troupe. Il tenta deux fois de se rendre maître de Syracuse, & il en fut deux fois banni.

Agathocle se retira chez les Murgantins, qui, en haine des Syracusains, l'honorérent premièrement de la charge de Préteur, & après de celle de Général. Ainsi, s'étant mis à la tête de leur armée, il prit la ville des Léontins, & assiégea Syracuse, laquelle implora le secours d'Amilcar, qui étoit alors général des Carthaginois. Celui-ci, oubliant l'inimitié, que sa nation portoit aux Syracusains, marcha à leur secours; mais, excité par les promesses, & par la crainte de la puissance d'Agathocle, il se joint à lui, dans l'espérance d'en tirer autant de secours, pour s'agrandir lui-même dans son païs, qu'il lui en prêteroit contre les Syracusains. Il porta donc ceux-ci, non seulement à accorder la paix, mais la Préture même de leur ville à Agathocle, qui, de son côté, jura à Amilcar, d'être toujours fidele à la Nation punique, & le lui jura par les feux sacrés qu'il toucha.

Agathocle, soutenu de cinq mille Africains, qu'il reçut du général Carthaginois, proscrivit tous les principaux de Syracuse, sous prétexte de vouloir régler les affaires de la République. Il convoqua au théatre l'assemblée du peuple, & celle du Sénat au palais, comme pour y disposer les choses auparavant. Après avoir pris ces mesures, il fit environner de soldats le lieu où les Plébéiens étoient assemblés, & égorger tous les Sénateurs, dont le massacre fut bientôt suivi de celui des plus riches, & des plus entreprennans d'entre le peuple. Après avoir affermi sa puissance par de telles voies, il leva de nouvelles troupes, & en ayant composé un corps d'armée, il attaqua inopinément les Villes voisines, qui ne craignoient point d'hostilités de sa part.

Il étendit même ses indignes violences jusques sur les alliés de Carthage. Bientôt après, il déclara la guerre aux Carthaginois mêmes, environ 300 ans avant l'Ére Chrétienne. Vaincu dans le premier combat qu'il donna contre Amilcar, il se retira à Syracuse, pour se préparer à lui en livrer un nouveau, avec des forces plus considérables. Mais la seconde bataille n'eut pas un succès plus heureux que la précédente.

Agathocle, s'étant renfermé dans Syracuse, les Carthaginois l'y poursuivirent, & formérent le siége de cette importante place, dont la prise devoit les rendre maîtres de toute la Sicile. Agathocle, qui leur étoit beaucoup inférieur en forces, & qui d'ailleurs se voyoit abandonné par tous les alliés, à cause de sa cruauté inouïe, conçut un dessein si hardi & si impraticable, selon

toutes les apparences, que même après l'exécution & le succès, il paroît encore presque incroyable. C'étoit de porter la guerre en Afrique, & d'aller assiéger Carthage, lui, qui ne pouvoit ni se défendre en Sicile, ni soutenir le siége de Syracuse. Le profond secret qu'il garda, n'est pas moins étonnant que l'entreprise même. Il ne s'ouvrit à personne sur son dessein, & se contenta de déclarer au peuple, qu'il avoit imaginé un moyen sûr de le tirer du péril où il étoit; qu'il ne s'agissoit que de supporter avec patience, pendant un court intervalle, les incommodités du siége; qu'au reste, il laissoit à ceux qui ne pourroient se résoudre à prendre ce parti, la liberté de sortir de la Ville. Il n'en sortit que seize cens personnes.

Il y laissa son frere Antandre, avec assez de troupes & de vivres, pour qu'il pût faire une bonne défense. Il accorda la liberté à tous les esclaves, qui étoient en âge de porter les armes, &, après leur avoir fait prêter serment, il les joignit à ses troupes. Il n'emporta que cinquante talents pour les besoins présens, bien assuré de trouver dans le païs ennemi tout ce qui lui seroit nécessaire. Il partit donc avec deux de ses fils, Archagathe & Héraclide, sans qu'aucun sçût où la flotte devoit faire voile. Ils croyoient tous qu'on les menoit en Italie, ou en Sardaigne, pour y faire du butin, ou vers les côtes de la Sicile, qui appartenoient à l'ennemi, pour en faire le dégât. Les Carthaginois, surpris d'un départ si inopiné, se mirent en état de l'empêcher. Mais, Agathocle se déroba à leur poursuite, & prit le large. Il ne découvrit son dessein, que lorsqu'on fut arrivé en Afrique. Là, ayant assemblé ses troupes, il leur exposa ses raisons, en peu de mots.

Tous les soldats applaudirent à son discours. Une seule chose les inquiétoit. C'étoit une éclipse de soleil, qui étoit arrivée précisément à leur départ. Agathocle les rassura, en leur faisant entendre que ces sortes de défaillances des Astres, marquoient toujours un changement dans l'état présent; qu'ainsi le bonheur des Carthaginois alloit prendre fin, & qu'il passeroit de leur côté. Après cela, il fit, de leur propre consentement, mettre le feu à tous les vaisseaux, afin que toute l'armée comprît qu'il n'y avoit plus lieu de se sauver par la fuite, & qu'il falloit vaincre ou mourir. Ensuite, comme ils ravageoient, & par la flamme, & par le fer, tout ce qu'ils trouvoient sur leur marche, Hannon vint au-devant d'eux, avec trente mille combattans, & leur présenta la bataille. Il y fut tué, avec trois mille des siens. Son ennemi ne perdit que deux mille hommes. Cette victoire releva le courage des Siciliens, & abattit celui des Carthaginois. Agathocle, victorieux, force les Villes & les Châteaux, passe sur le ventre de plusieurs milliers d'ennemis, & fait un prodigieux butin. Il alla, après cela, asseoir

ſon camp à cinq milles de Carthage, afin que les habitans puſſent, du haut de leurs remparts, être comme ſpectateurs du ravage de leurs terres, & de l'embraſement de leurs maiſons, & de la perte de tout ce qu'ils avoient de plus cher.

Le bruit de la défaite des Carthaginois s'étant répandu par toute l'Afrique, Aphellas, roi des Cyrénéens, vint en perſonne, à la tête d'une nombreuſe armée, ſe joindre à Agathocle. Ce dernier, par ſes flatteries, ſurprit bientôt ſa confiance, & le fit aſſaſſiner. Après cela, ſe ſaiſiſſant des troupes, dont il venoit de tuer le Roi, il marcha contre les Carthaginois, qui avoient mis ſur pied toutes les forces de leur nation, & les terraſſa, dans un combat ſanglant pour les deux partis.

Agathocle, ayant ainſi abattu la puiſſance des Carthaginois en Afrique, mit l'armée entre les mains de ſon fils Archagathe, & reprit la route de Sicile. Il comptoit, pour rien, tout ce qu'il pouvoit avoir fait de grand en Afrique, tant que dureroit le ſiége de Syracuſe, où les Carthaginois, après la mort d'Amilcar, avoient envoyé le fils de Gyſcon, avec de nouvelles troupes. Dès qu'il parut en Sicile, toutes les Villes, pleines du bruit de ſes exploits, s'empreſſérent, à l'envi, à ſe ranger ſous ſon obéiſſance. Ainſi, il devint ſeul maître de toute l'Iſle, après en avoir chaſſé les Carthaginois. Étant, depuis, repaſſé en Afrique, il y trouva ſes ſoldats révoltés contre ſon fils, à cauſe que ce Prince avoit reculé le jour de leur paye, juſqu'à celui du retour de ſon pere. Les ayant fait aſſembler, il tâcha de les appaiſer, par de flatteuſes paroles, & les mena quelques jours après contre l'ennemi. Mais le peu de circonſpection qu'il apporta à engager le combat, le lui fit perdre, avec la meilleure partie de ſon armée. Comme il eut bien vîte regagné ſon camp, & qu'il ſe fut apperçu que ſa défaite, qu'on n'imputoit qu'à ſon imprudence, lui avoit attiré du mépris, il craignit le reſſentiment du ſoldat, déjà aigri par le refus qu'on lui avoit fait de la paye, & s'évada ſur le minuit, ſeulement accompagné de ſon fils Archagathe. Cette déſertion coûta la vie à ſes enfans. Les ſoldats, indignés de ſa fuite, les égorgérent tous, juſqu'à Archagathe même, qui avoit perdu ſon pere, dans l'obſcurité de la nuit.

Agathocle, n'ayant plus rien à démêler avec les Carthaginois, dompta, par les armes, la plûpart des Villes, qui, préſumant trop de leurs forces, refuſoient de lui obéir. Après cela, comme s'il eût été trop étroitement ſerré dans les bornes de toute une Iſle, dont il n'auroit pas même oſé eſpérer une partie, dans le tems que ſon ambition commençoit à naître, avec ſa fortune, il paſſa en Italie. Au premier bruit de ſa venue, les Bruttiens, épouvantés de ſa renommée, dépêchent promptement vers lui, pour ſol-

liciter son alliance, & son amitié. Agathocle, ne voulant pas que leurs Ambassadeurs vissent le départ de sa flotte, les invita à souper, &, remettant au lendemain l'audience qu'il leur promettoit, il s'embarqua lui-même, & les joua. Mais, il ne tira pas grand fruit de sa tromperie; car quelques jours après, il fut contraint de hâter son retour en Sicile, où une mort douloureuse l'attendoit.

Comme il ne manquoit jamais de s'écurer les dents, avec une plume, au sortir du repas, il en demanda une à Ménon. Celui-ci, avant que de la lui donner, eut soin de la faire tremper dans le poison le plus violent. Agathocle, s'en servant sans aucune défiance, remplit ses gencives d'un venin corrosif, qui lui causa d'abord des inquiétudes, ensuite des douleurs extraordinaires, & enfin, une pourriture irrémédiable. Oxythémis, envoyé depuis quelque tems auprès de lui, par Démétrius, le mit sur un bucher, encore vivant, dit-on, mais hors d'état, par la violence du venin, de prononcer une parole. C'est ainsi que mourut Agathocle, après avoir fait lui-même un nombre effroyable de meurtres, & comblé la mesure de ses cruautés à l'égard de ses compatriotes, & de ses impiétés envers les Dieux. Il avoit regné vingt-huit ans, & vécu soixante-douze.

AGATHOCLE, *Agathocles*, Α'γαθοκλῆς, (*a*) fils de Lysimaque, roi de Pergame, & l'aîné de ses freres. Il vivoit environ 300 ans avant J. C. C'étoit un Prince vertueux, & digne d'un meilleur sort que celui qu'il eut. Lorsqu'il faisoit ses premières armes, sous la conduite de Lysimaque, il fut fait prisonnier, dans un combat contre les Gétes. Le Roi, voulant ravoir son fils, fit la paix avec ces peuples. De retour dans ses États, il le maria à Lysandra, fille de Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, & d'Euridice. Après avoir rendu de grands services à Lysimaque, dans plusieurs autres guerres, & en particulier dans la guerre qu'il fit contre Démétrius, il eut le malheur d'encourir sa disgrace. Car, Lysimaque, dit Justin, conçut contre lui une haine, non seulement plus forte que celle qu'un pere peut naturellement porter à un fils, mais plus violente même, que celle dont un homme est animé contre un autre homme. Voici de quelle manière on raconte ce fâcheux événement.

Arsinoë, sœur de Lysandra, ayant paru à la Cour, ses charmes reveillérent, dans le cœur de Lysimaque, des feux, que l'âge & la raison devoient avoir éteints. Cette Princesse sçut adroitement ménager le penchant du Roi; le mariage se conclut; & depuis ce tems-là, il déféra toujours, aveuglément, à toutes les

(*a*) Strab. pag. 623. Plut. Tom. I. pag. 912. Pauf. pag. 16, 18. Just. L. XVII. c. 1. Appian. Alex. pag. 130. Roll. hist. anc. Tom. IV. p. 191, 192. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. T. XII. p. 205, 206. T. XIV. p. 289.

volontés de sa femme. L'extrême vieillesse de Lysimaque la faisoit trembler, parce que son autorité tomboit avec lui, & que ses enfans, encore en bas âge, auroient vainement disputé la couronne à Agathocle. Il en étoit l'héritier présomptif. Les peuples respectoient ses vertus, n'aimoient point le Roi, & détestoient Arsinoë. Cette Princesse, qui vouloit gouverner, à quelque prix que ce fût, forma le noir projet d'écarter le seul obstacle, qui s'opposoit à ses desseins ambitieux. La plûpart des Rois ne sont que trop accessibles à la défiance & aux soupçons. Lysimaque ne fut pas assez en garde de ce côté-là, contre les artifices de la Reine. Elle lui insinua qu'Agathocle songeoit à le renverser du Trône; que presque tous les Grands étoient dans ses intérêts; & que les troupes seconderoient, avec ardeur, les efforts des Conjurés. D'autres disent qu'Arsinoë l'accusa d'avoir attenté à sa pudicité; ou plutôt, c'étoit elle-même, qui avoit conçu de l'amour pour ce Prince, qui refusa de se rendre à ses desirs.

Quoiqu'il en soit, Lysimaque, trop crédule, fit empoisonner secrétement son fils. Agathocle, qui s'étoit précautionné, vomit le poison, avant qu'il eût fait son effet. Mais son pere eut la barbarie de le faire enfermer, & de le condamner à mort. Ce Prince mourut deux cens quatre-vingt-un ans avant l'Ére Chrétienne.

AGATHOCLE, *Agathocles*, Ἀγαθοκλῆς, (*a*) étoit Archonte d'Athènes, lorsque les Phocéens s'emparérent de Delphes; c'est-à-dire, la quatrième année de la 105[e] Olympiade, en laquelle Prorus de Cyrène remporta le prix du Stade.

AGATHOCLE, *Agathocles*, Ἀγαθοκλῆς, (*b*) Gouverneur du païs des Parthes, pour Antiochus, vivoit environ 250 ans avant J.C. Ce Gouverneur voulut faire violence à un jeune garçon du païs, nommé Téridate. Arsace, frere du jeune garçon, qui étoit d'une basse naissance, mais qui avoit du courage & de l'honneur, pour délivrer son frere de la brutalité de ce misérable, ayant ramassé quelques-uns de ses amis, ils se jettérent sur le Gouverneur, le tuérent, & se sauvérent, avec quelques gens qu'ils assemblérent, pour se défendre contre les poursuites, auxquelles un coup aussi hardi les exposoit.

AGATHOCLE, *Agathocles*, Ἀγαθοκλῆς, (*c*) de l'isle de Samos, fut un des Officiers d'Alexandre le Grand.

Après la mort d'Éphestion, de laquelle ce Prince fut si vivement touché, Agathocle courut grand risque de perdre la vie; parce qu'on s'étoit apperçu qu'il avoit pleuré, en passant auprès du tombeau du favori du Roi. Et si

(*a*) Pauf. pag. 612.
(*b*) Roll. hist. anc. T. IV, pag. 253.
(*c*) Freinf. Suppl. in Q. Curt. T. II, pag. 437, 438, Lucian. T. II. p. 575.

Perdiccas n'eût juré à Alexandre, par tous les Dieux, & par Éphestion même, qu'Éphestion s'étoit présenté à lui, comme il étoit à la chasse, & qu'il l'avoit assuré qu'Agathocle ne l'avoit point pleuré comme mort, ni comme honoré vainement du titre & du nom de Dieu, mais qu'il n'avoit pû retenir ses larmes, à cause de l'amitié qu'ils avoient eue autrefois ensemble, ce Capitaine courageux, qui avoit bien servi le Roi, eût été puni avec rigueur de ce devoir d'amitié, qu'il rendoit à son ami.

AGATHOCLE, *Agathocles*, Ἀγαθοκλῆς, (*a*) fils d'Œnanthe, & frere d'Agathoclée, courtisanne du roi Ptolémée Philopator, vécut plus de 200 ans avant J. C. Il jouissoit d'un pouvoir absolu sur l'esprit du Prince, qui mourut usé de débauches & d'excès.

Après sa mort, on assembla un grand Conseil, où Agathocle se rendit avec sa sœur. Il débuta par implorer la protection des Alexandrins, pour le jeune Roi, qu'il tenoit entre ses bras. Il leur dit que son pere, en mourant, l'avoit mis entre les mains d'Agathoclée, qu'il leur montra, & l'avoit recommandé à la fidelité des Macédoniens; qu'il venoit donc implorer leur assistance contre Tlépoléme; qu'il avoit des avis certains, qu'il travailloit à usurper la couronne. Il ajoûta qu'il avoit amené exprès les témoins, qui mettroient au jour sa perfidie, & offrit de les produire. Il croyoit par ce foible artifice qu'on se jetteroit d'abord sur Tlépoléme, & qu'il n'y auroit plus qu'un pas aisé à faire pour obtenir la Régence; mais la ruse étoit aisée à découvrir, & sur le champ on jura la perte entière, & d'Agathocle, & de sa sœur, & de toutes leurs créatures.

Ce dernier attentat rappellant leurs autres crimes, tout le peuple d'Alexandrie s'éleva contre eux. On leur ôta le jeune Roi, qu'on alla mettre sur le trône dans l'Hippodrome. Après cela, on amena Agathocle devant lui, puis sa sœur Agathoclée, & sa mere Œnanthe, & on les y exécuta tous trois, comme par ordre du Roi. Il n'y eut point d'indignités que le peuple ne leur fit souffrir après leur mort. Leurs corps furent traînés par les rues, & déchirés en piéces. On fit le même traitement à tous leurs parens & à toutes leurs créatures, sans en épargner aucune; ordinaire & digne fin de ces malheureux favoris, remarque M. Rollin, qui abusent de la confiance de leurs maîtres, pour accabler les peuples, mais qui ne corrige point ceux qui leur ressemblent.

AGATHOCLE, *Agathocles*, Ἀγαθοκλῆς, (*b*) médecin, dont Lucien fait mention dans son dialogue, intitulé le *Tyran* ou *le passage de la Barque*.

AGATHOCLE, *Agathocles*, Ἀγαθοκλῆς, (*c*) nom d'un Péripatéticien, dont parle Lucien dans

(*a*) Just. L. III. c. 2. Roll. hist. anc. Tom. IV. pag. 363, 450, 451.

(*b*) Lucian. Tom. I. pag. 433.

(*c*) Lucian. Tom. I. pag. 1009.

: dialogue de Démonax. Ce Péripatéticien se vantoit d'être le premier & le seul Dialecticien de on tems. » Si tu es le premier, dit Démonax, tu n'es pas le seul. Et si tu es le seul, tu n'es pas le premier. «

AGATHOCLE, *Agathocles*, Ἀγαθοκλῆς, (*a*) natif de l'isle de Samos, fut contemporain de Lucien. Il n'eut rien d'illustre que son amitié pour un certain Dinias, qui étoit d'une famille ancienne & opulente ; ce qui lui procuroit bon nombre de courtisans. Mais Agathocle, qui avoit aimé Dinias dès sa plus tendre jeunesse, ne les pouvoit souffrir, quoiqu'il ne laissât pas de vivre avec eux, pour complaire à son ami, qui en étoit si charmé, qu'il en faisoit plus d'état que de lui, jusques-là qu'il lui devint même insupportable par ses fréquentes remontrances. Car, il ne pouvoit s'empêcher de lui représenter la grandeur & le mérite de ses ancêtres, & le conjurer, avec larmes, de ne pas dissiper le bien que son pere avoit amassé avec beaucoup de peine, de sorte qu'à la fin Dinias ne l'appelloit plus à ses plaisirs, & se cachoit de lui, lorsqu'il vouloit faire quelque partie.

Dinias, séduit par les attraits d'une courtisanne, s'y livra entièrement, & dépensa tout son bien avec elle. Il eut alors recours à Agathocle, qui voyoit cela depuis long-tems, sans le pouvoir empêcher. Il lui conta ses aventures. Et Agathocle, qui vit qu'il n'étoit pas tems de lui faire des reproches, vendit sur le champ une seule maison qu'il avoit, & lui en donna l'argent. Dinias va ensuite trouver sa maîtresse, & dans un excès de vivacité, il la tue, elle & son mari, & se sauve chez Agathocle, où, dès le matin, il est pris & mené au Gouverneur de la Province, qui le renvoye à l'Empereur, après qu'il a tout confessé.

Dans cette triste conjoncture, Agathocle ne le quitte point & le suit prisonnier en Italie, où il entreprend sa défense. Comme il fut condamné, il l'accompagna dans son exil, & alla demeurer avec lui dans la petite isle de Gyare, où il fut confiné pour le reste de ses jours. Il employa là, à le nourrir, le peu de bien qui lui restoit ; & lorsque tout fut mangé, il se loua à des pêcheurs d'huitres à l'écaille, qui servent à la teinture de la pourpre, & l'entretint de son travail, sans l'abandonner même après sa mort ; car il s'habitua là & ne retourna point en son païs.

AGATHOCLE, *Agathocles*, Ἀγαθοκλῆς, (*b*) nom d'un certain Stoïcien, dont parle Lucien dans son dialogue, intitulé *Icaroménipe*. Il citoit ses écoliers en justice, pour être payé de ses leçons.

AGATHOCLE, *Agathocles*, Ἀγαθοκλῆς, (*c*) naquit à Babylone ; mais on ne sçait en quel tems. On dit qu'il alla s'établir à Cyzi-

(*a*) Lucian. Tom. II. pag. 57. *& seq.*
(*b*) Lucian. Tom. II. pag. 286.
(*c*) Cicer. de Divinat. Lib. I. cap. 50. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 407, 408.

que, dont il composa l'Histoire. Plusieurs Auteurs citent ses ouvrages, &, entr'autres, Cicéron & Festus. Le premier rapporte qu'on y lisoit qu'Amilcar, général des Carthaginois, dans le tems qu'il faisoit le siége de Syracuse, eut un songe, dans lequel il lui sembloit entendre une voix, qui lui dit que le lendemain il iroit souper à Syracuse. En effet, le jour étant venu, il s'excita une émeute dans son camp entre les Carthaginois & les Siciliens. Les Syracusains en ayant eu vent, s'y glissérent à l'improviste, & en enlevérent Amilcar en vie. C'est ainsi, conclud Cicéron, que ce songe fut réalisé par l'événement. La vie d'Agathocle avoit été écrite par un certain Callias.

(*a*) Il y a eu d'autres écrivains du nom d'Agathocle. 1.o Un Sophiste d'Athénes. 2.o Agathocle de Chio, qui, selon Varron & Columelle, composa un traité des travaux de la campagne. 3.o Un autre d'Atrace. Si l'on en croit Suidas, il écrivit un traité des poissons. 4.o Plutarque en cite un de Samos, qui avoit écrit touchant le gouvernement de Pessinunte, & un autre de Milet, dont il ne dit point quels furent les ouvrages.

AGATHOCLÉE, *Agathoclia*, Ἀγαθοκλεία, (*b*) fameuse courtisanne de Ptolémée Philopator, roi d'Égypte. Ce Prince ayant eu la cruauté de tuer Euridice, sa femme, qui étoit aussi sa sœur, s'attacha éperdument à Agathoclée. Il passoit les nuits avec elle, & les jours dans les festins. L'audace de cette courtisanne, croissant avec la licence que le Roi lui permettoit, alla si loin qu'elle ne put plus se contenir entre les murs du Palais royal. La bonne intelligence qui regnoit entr'elle, & son frere Agathocle, jeune homme parfaitement beau, & qui servoit aussi aux infames voluptés du Prince, augmentoit son insolence naturelle. Ajoûtez à tout cela le crédit de leur mere Œnanthe, qui tenoit Ptolémée comme lié par les charmes de ses deux enfans.

Ces ambitieuses courtisannes, non contentes d'être maîtresses de l'esprit du Roi, veulent l'être encore du Royaume. Elles paroissent en public, on les salue, on les accompagne par honneur. Le frere, inséparable de la personne du Prince, avoit la souveraine autorité dans la Ville; & la sœur & la mere, l'entière disposition des charges & des gouvernemens, de façon que le Roi étoit l'homme de son royaume, qui avoit le moins de pouvoir. Il meurt cependant, & laisse un fils âgé de cinq ans, qu'il avoit eu de sa sœur Euridice. Ces deux femmes audacieuses firent un mystére de sa mort, pour avoir le tems de s'emparer de ses trésors, & même de ses États. Mais enfin le peuple en ayant été instruit, accourt en foule au palais, égorge Agathocle, & atta-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIII. p. 141.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 820. Just. L. XXX. c. 12. Strab. pag. 795. Roll. hist. anc. T. IV. p. 363. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 92.

he à un gibet la mere & la fille, n punition du meurtre d'Eudice.

Strabon donne le nom d'Agaıoclée à la mere de Ptolémée hilopator.

AGATHON, *Agathon*, (a) Ἀγάθων, fils de Priam. Il alla, vec ses freres, retirer le corps 'Hector des mains d'Achille, qui avoit terrassé.

AGATHON, *Agathon*, (b) Ἀγάθων, frere de Cassandre, roi e Carie, dans l'Asie mineure, vivoit plus de 300 ans avant l'Ére Chrétienne. Le Roi ayant fait n traité avec Antigone l'an 313 vant la même époque, Agathon ut donné en ôtage, à l'occasion le cette alliance. Mais il ne deneura pas long-tems auprès d'Anigone; car, son frere se repentant lu traité, le fit enlever secrétement.

On compte bien d'autres peronnages célébres du nom d'Agahon. 1.o Un Athénien, homme l'une force extraordinaire, & l'une prodigieuse taille, qui vécut ous l'empire d'Adrien.

2.o Un philosophe Pythagoricien, qui aimoit fort les antithéses. On apporte que le roi Archélaüs, auprès duquel il avoit beaucoup d'accès, l'ayant un jour fait mettre à a table, lui demanda si un homne âgé de 80 ans, comme ui, pouvoit encore avoir des forces: » Ouï sans doute, repartit » Agathon, ce n'est pas le prin» tems seul, mais encore plus » l'automne, qui fournit les biens » & l'abondance. «

3.o Un poëte Grec, qui s'exerça également sur le tragique & le comique, & qui étoit aussi grand amateur d'Antithéses. Il fleurissoit vers la 90e Olympiade, dans la quatrième année de laquelle il fit représenter, en présence de trente mille hommes, sa première tragédie, & donna ensuite un festin magnifique aux principaux assistans. Ce fut, selon Aristote, le premier des poëtes Grecs, qui introduisit dans les chœurs des morceaux étrangers à la piéce.

* AGATHYRNE, *Agathyrna* vel *Agathyrnum*, Ἀγάθυρνον, (c) ville maritime de Sicile, à l'opposite des isles Éolides. On en attribue la fondation à Agathyrnus, l'un des fils d'Éole. Ce fut lui aussi qui lui donna son nom. Cette Ville est connue dans Ptolémée sous le nom d'Agathyrie, & dans Strabon sous celui d'Agathyrse.

Deux cens dix ans avant J. C. le consul Lévinus ayant terminé la guerre que les Romains avoient en Sicile avec les Carthaginois, emmena d'Agathyrne en Italie environ quatre mille hommes, amas confus de bandits, chassés de différens païs, pour leurs dettes & pour leurs crimes, accoûtumés à vivre de rapines & de brigandages, dès le tems qu'ils avoient vécu dans leur patrie, sous la

(a) Homer. Iliad. L. XXIV. v. 249. & seq.

(b) Diod. Sicul. pag. 712. Xenoph. p. 398. Athen. p. 187. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIII. p. 305.

(c) Ptolem. L. III. c. 4. Strab. pag. 266. Tit. Liv. L. XXVI. c. 40. L. XXVII. cap. 12. Plin. L. III. cap. 8. Diod. Sicul. pag. 202. Cart. de la Sicil. par M. d'Anv.

thée. Elle eut le courage, ou plutôt la cruauté de le voir déchirer par les Bacchantes, parce qu'il avoit voulu s'oppofer aux infamies qui s'étoient mêlées dans les cérémonies de Bacchus. Il y en a même qui prétendent que cette mere barbare aida à le mettre à mort. C'eft ce qui a porté M. l'abbé Banier à s'écrier, au fujet de la découverte d'un autel près de Cologne, qui attefte qu'on l'avoit mife aux rang des dieux : » Mais » pour Agavé, la barbare Aga» vé, la plus ardente à exciter » fes compagnes à déchirer, avec » elle, le malheureux Penthée, » par quel endroit avoit-elle mé» rité les honneurs divins ? Peut» être par ce zéle même qu'elle » avoit fait paroître pour le culte » de Bacchus. D'ailleurs, elle » avoit contribué, avec fes fœurs, » à l'éducation de ce dieu, & il » n'en falloit pas davantage, pour » participer aux mêmes honneurs » que fes fœurs. «

AGDISTIS, *Agdiftis*, Ἄγδιστις, (*a*) nom d'une montagne, fituée dans la Phrygie, au fommet de laquelle on voyoit, felon Paufanias, la ville de Peffinunte, célebre par le tombeau d'Atys. Il y en a qui donnent à Cybele le nom d'Agdiftis.

AGDISTIS, *Agdiftis*, Ἄγδιστις; (*b*) efpèce de monftre de figure humaine, qu'on dit avoir eu les deux fexes. Il étoit né de la Terre & de Jupiter, felon Paufanias. D'autres le font fils d'un rocher de Phrygie, appellé Agnus. Les dieux épouvantés de ce monftre, ne lui laifférent que le fexe féminin, & du retranchement de l'autre, naquit l'amandier. Cet arbre ayant porté du fruit dans la faifon, une nymphe, fille du fleuve Sangar, voulut en manger. Elle cueillit des amandes & les mit dans fon fein. Auffi-tôt, les amandes difparurent, & la Nymphe fe fentit groffe. Elle accoucha d'un fils, que l'on expofa dans les bois, & qui fut nourri par une chevre. Il eut nom Attis, ou Atys. Cet enfant prit croiffance, & parut d'une beauté plus qu'humaine.

Agdiftis l'ayant vu, conçut une violente paffion pour lui. Dans la fuite, les parens d'Attis l'envoyérent à Peffinunte, pour lui faire époufer la fille du Roi. Déjà l'on chantoit l'hyménée, lorfqu'arrive Agdiftis, qui, par fes enchantemens, troubla tellement l'efprit d'Attis & du Roi, fon beau-pere, que tournant l'un & l'autre leurs mains contre eux-mêmes, ils fe rendirent Eunuques. Agdiftis au défefpoir d'un événement fi malheureux, obtint de Jupiter, que nulle autre partie du corps d'Attis ne pût jamais fe corrompre, ni fe flétrir.

AGDUS, *Agdus*, nom d'un rocher, fitué dans l'Afie mineure, fur les frontières de la Phrygie. C'eft de ce rocher que les Anciens ont feint que Deucalion & Pyrrha arrachoient des cailloux, felon le commandement de la déeffe Thé-

(*a*) Pauf. pag. 16. Mém. de l'Acad. des Infcript. & Bell. Lett. T. V, p. 308.

(*b*) Pauf. pag. 430.

mis,

mis, pour les jetter en arrière, afin qu'étant changés en hommes, & en femmes, ils pussent repeupler le monde, rendu désert par le Déluge. D'autres disent que c'étoit un champ rempli de pierres.

Les Poëtes ont feint que Cybéle, ou la mère des Dieux, avoit été formée de ce rocher en question; que Jupiter conçut une violente passion pour elle, pendant qu'elle dormoit sur ce rocher; mais qu'il ne put cependant jouir de cette Déesse. Ils ajoûtent que le rocher même conçut alors de Jupiter, & mit au monde un fils nommé Agdistis. *Voyez* Agdistis

AGE, *Ætas*. (*a*) Les Poëtes ont distingué quatre sortes d'Ages, l'Age d'Or, l'Age d'Argent, l'Age d'Airain, l'Age de Fer. On se sert encore du nom d'Age pour marquer un certain espace de tems. C'est ainsi que l'on divise ordinairement tout le tems qui s'est écoulé, depuis la création du monde, jusqu'à la Naissance de J. C. en six Ages. J'en donnerai une idée, après avoir parlé des quatre Ages du monde, imaginés par les Poëtes.

I. L'Age d'Or, *Ætas Aurea*. Cet Age comprend le regne de Janus & de Saturne en Italie. Pendant ce tems, on observoit les régles de la bonne foi & de la justice, sans y être contraint par les Loix. La crainte n'étoit point le motif qui faisoit agir les hommes. On ne connoissoit point encore les supplices. Dans cet heureux siécle, il ne falloit point graver sur l'airain ces Loix menaçantes, qui ont servi dans la suite de frein à la licence. On ne voyoit pas en ce tems-là les criminels trembler en présence de leurs Juges. La sécurité où l'on vivoit, n'étoit point l'effet de l'autorité que donnent les Loix. Les arbres, tirés des forêts, n'avoient pas encore été transportés dans un monde qui leur étoit inconnu. L'homme n'habitoit que la terre, où il avoit pris naissance, & ne se servoit point de vaisseaux, pour s'exposer à la fureur des flots. Les Villes, sans murailles, ni fossés, étoient un asyle assuré.

Les trompettes, les casques, l'épée étoient des choses qu'on ne connoissoit pas encore; & le soldat étoit inutile pour assurer aux Citoyens une vie douce & tranquille. La terre, sans être déchirée par la charrue, fournissoit toutes sortes de fruits; & ses habitans, satisfaits des alimens qu'elle leur présentoit, sans être cultivée, se nourrissoient de fruits sauvages, ou du gland qui tomboit des chênes. Le printems regnoit pendant toute l'année. Les doux zéphirs animoient de leur chaleur, les fleurs qui naissoient de la terre. Les moissons se succédoient, sans qu'il fût besoin ni de labourer, ni de semer. On voyoit de toutes parts couler des ruisseaux de lait & de nectar, & le miel sortoit en abondance du creux des chênes, & des autres arbres.

(*a*) Ovid. Metam. L. I. c. 5, 6. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 434, 447. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 3.

L'Age d'Argent, *Ætas Argentea.* Il commença, lorsque Saturne ayant été chassé du ciel, & relégué dans les enfers, Jupiter demeura maître du monde entier. Il fut moins excellent que le premier, mais beaucoup meilleur que celui d'Airain. Jupiter, comme Prince de cet Age, ôta au printems son éternité, & partagea l'année entre le froid & la chaleur, entre l'automne & le printems; & de cette division il fit naître les quatre saisons. L'air commença alors, pour la première fois, à s'échauffer par des chaleurs excessives; & l'on vit, pour la première fois, de la glace. Ainsi, les hommes, qui n'avoient pas encore été assaillis par les injures de l'air, cherchérent des maisons pour s'en défendre; & leurs maisons furent des antres, ou quelques buissons épais, ou des arbres entrelassés en forme de loge, ou de cabane. Alors, on commença à jetter du bled, comme à l'aventure, dans les premiers sillons que fit jamais la charrue; & les bœufs, qui étoient libres auparavant, commencérent à gémir sous la captivité du joug.

L'Age d'Airain, *Ætas Ærea*, vel *Ahenea.* Cet Age suivit celui d'Argent. Les esprits y furent plus rudes, & l'on y fut plus enclin aux armes. Toutefois il ne fut ni vicieux, ni détestable.

L'Age de Fer, *Ætas Ferrea.* Celui-ci fut le dernier, mais le plus dur & le plus horrible; car on s'y abandonna bientôt à toutes sortes de méchancetés. La pudeur, la foi & la vérité prirent la fuite, aussi-tôt qu'il eut paru; & l'on vit entrer, en leur place, la fraude & la trahison, la violence & l'avarice. Le Pilote mit la voile au vent, qu'il ne connoissoit pas encore; & les arbres qui avoient demeuré si longtems sur le sommet des montagnes, ayant été changés en vaisseaux, s'abandonnérent aux orages, & à des mers inconnues, dont ils devinrent tout ensemble, & la charge & le jouet. L'on commença alors à planter des bornes, & à diviser la terre, qui étoit auparavant aussi commune que l'air, & que la lumière du Soleil. Néanmoins tout cela étoit peu de chose, si l'on se fût contenté de demander à la terre, & des bleds, & des alimens & les autres choses nécessaires. Mais on fouilla jusques dans ses entrailles, & on en arracha les trésors, qu'elle tenoit cachés près des enfers, pour nous en ôter le desir.

A peine eut-on trouvé le fer, à peine vit-on éclater l'or, qui est plus nuisible & plus pernicieux que le fer, qu'on vit naître la discorde. Alors, on commença à faire la guerre, qui se sert de l'un & de l'autre, pour la destruction du monde, & les armes se firent voir entre les mains ensanglantées des ambitieux & des tyrans. Ainsi, les hommes ne vécurent plus que de rapines & de brigandages; l'ami ne fut pas en sûreté chez son ami; le beau-pere redouta son gendre, & il n'y eut rien de plus rare que l'amitié entre les freres; le mari dressa des embuches à sa femme, & la femme

à son mari; les belles-meres, comme de nouvelles Furies, mirent les poisons en usage; & les enfans dénaturés voulurent avancer les jours de leurs peres; enfin il n'y eut plus ici bas, ni piété, ni amour. La Justice, qui étoit seule de tous les dieux, demeurée parmi les hommes, s'en retourna dans le ciel, & abandonna la terre qu'elle voyoit couverte de sang.

C'est ainsi que les Poëtes ont donné l'essor à leur imagination sur ces quatre Ages du monde. Comme il n'y a rien dans l'Antiquité de plus célébre que ces quatre Ages, & celui d'Or en particulier, il est à propos d'exposer ce qui pouvoit y avoir donné lieu. Les anciens habitans du païs Latin menoient une vie sauvage, sans Loix; & presque sans Religion, lorsque Janus y arriva. Ce Prince adoucit la férocité de leurs mœurs, les rassembla dans des villes & dans des villages, leur donna des Loix, & sous son regne, ses sujets jouirent d'un bonheur qu'ils ne connoissoient pas. C'est là, sans doute, ce qui fit regarder le tems où il avoit regné, comme un tems heureux, & un Age d'Or. Ajoûtez à cela, que cette idée pouvoit encore avoir été prise dans la tradition, qui portoit que nos premiers peres, du moins depuis Noé jusqu'à la séparation qui se fit sous Phaleg, avoient vécu en commun, & mené une vie heureuse, eu égard aux tems qui suivirent.

Ne pourroit-on pas aussi regarder toutes ces fables, comme ayant été tirées de l'histoire de Daniël, & de cette fameuse statue, que le roi Nabuchodonosor vit en songe? La tête en étoit d'or, le corps & les bras d'argent, le ventre & les cuisses d'airain, & les jambes de fer. L'or représentoit la première monarchie, qui fut celle des Chaldéens. L'argent la seconde, fondée par Cyrus, qui transporta aux Perses la monarchie des Chaldéens & des Médes. L'airain la troisième, qu'Alexandre établit sur le trône de Macédonie, après avoir vaincu les Perses. Et enfin le fer représentoit celle des Romains, qui fut sans doute la plus puissante, mais où le fer & le feu firent aussi de plus grands désordres. Il est, au reste, assez vraisemblable que les Grecs, qui avoient un si grand commerce avec les Égyptiens, n'ont pas ignoré l'histoire de Daniël, & le songe de Nabuchodonosor.

Enfin, ces quatre Ages du monde pourroient bien, peut-être, se rapporter aux quatre Ages de l'homme. Car, si l'on représente l'innocence, comme Ovide le veut faire croire, y a-t-il rien de plus innocent que l'enfance de l'homme? Si l'argent est moindre que l'or, n'est-il pas vrai que la jeunesse de l'homme a déjà perdu quelque chose de la pureté de l'enfance? Que si le siécle d'airain a été plus rude que celui d'argent, qui ne sçait que l'Age viril, est plus sévére que la jeunesse? Et si le fer est le dernier de ces métaux, & le plus sujet à la rouille, la vieillesse est le dernier Age de l'homme, & comme la rouille de la vie.

Avant de passer outre, il est bon de remarquer qu'Hésiode a distingué un cinquième Age, appellé l'Age Héroïque. Cet Age, selon ce Poëte, n'est venu qu'après les Ages d'Or, d'Argent, & d'Airain; mais il a précédé l'Age de Fer, après lequel, suivant le même Poëte, il y en aura un autre plus dur & plus dépravé. Les hommes de l'Age d'Or, ajoûte Hésiode, sont devenus démons, ou bons génies. Ils sont les gardiens des hommes, & ils habitent la terre. Les hommes de l'Age d'Argent ont été changés en mânes, ou génies souterreins bienheureux, mais mortels; comme s'il pouvoit y avoir de vrai bonheur sans l'immortalité. Les hommes du siécle d'Airain sont descendus aux enfers, & morts sans ressource. Enfin, ceux de l'Age Héroïque sont allés habiter les Isles fortunées aux extrêmités du monde, ou les champs Élysées.

II. Mon dessein n'est pas de m'étendre ici, pour concilier, ni même pour exposer au long les différens systêmes, que les Chronologistes, anciens & modernes, ont suivis sur les années du monde. Ceux qui voudront s'en éclaircir, pourront aller aux sources; c'est-à-dire, consulter les Auteurs, qui en ont traité d'une manière expresse. J'ai déjà observé que l'on divisoit, pour l'ordinaire, tout le tems qui a précédé la naissance du Sauveur en six Ages. Les Chronologistes, qui suivent cette méthode, ne font le monde âgé que de 4000 ans.

Ils comptent de la création au Déluge,	1656 ans.
Du Déluge à la vocation d'Abraham, . .	426
Depuis Abraham jusqu'à la sortie d'Égypte, ...	430
Depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la fondation du Temple,	480
De la fondation du Temple jusqu'à Cyrus, ...	476
Depuis Cyrus jusqu'à J. C., ...	532
Total	4000.

D'autres Chronologistes placent la création 6000 ans avant J. C. Ceux-ci comptent sept Ages.

Le premier, depuis Adam jusqu'au Déluge, comprend, .	2262 ans.
Le second, depuis le Déluge jusqu'au partage des Nations, . .	738
Le troisième, depuis le partage des Nations jusqu'à Abraham, ...	460
Le quatrième, depuis Abraham jusqu'à la Pâque des Israëlites,	645
Le cinquième, depuis la Pâque des Israëlites jusqu'à Saül, . .	774
Le sixième, depuis Saül jusqu'à Cyrus,	583
Le septième, enfin, depuis Cyrus jusqu'à la Naissance de J.C.	538
Total	6000.

Il y a encore des Chronologistes, qui comptent de la création à la prise de

Troye, ...	2830 ans.
Et à la fondation de Rome, ...	3250
De Carthage détruite par Scipion jusqu'à J. C.	200
Depuis J. C. jusqu'à Constantin, ...	312
Et jusqu'au rétablissement de l'Empire d'Occident.	808

III. On remarque qu'il y a une grande disproportion entre l'Age des Patriarches, marqué dans les Septante, & celui qui est exprimé dans le texte Hébreu. Cette différence va environ à 586 ans pour le tems qui a précédé le Déluge. Selon les Septante, le Déluge arriva l'an du monde 2262. Mais, selon l'Hébreu & la Vulgate, il arriva seulement l'an 1656. Et après le Déluge, depuis l'an 601 de Noé, qui est l'année qui suivit le Déluge, les Septante comptent 1172 ans, jusqu'à la 70e année de Tharé; au lieu que la Vulgate en met seulement 292; ce qui fait une différence de 880 ans. Ainsi, en y comprenant les 586 ans d'avant le Déluge, cela donne 1466 ans dans les Septante, plus que dans la Vulgate.

Il n'y a eu personne, jusqu'ici, qui ait pu découvrir le véritable motif qui a engagé les Septante à allonger de la sorte la vie des anciens Patriarches. Quelques-uns ont conjecturé, qu'ils avoient voulu mettre les Livres Saints à couvert de la censure des Païens, qui ne pouvant croire la longue vie des Patriarches, soûtenoient qu'une de nos années en valoit dix, ou cinq des leurs; de manière que celui qui a vécu 800 ans, n'en auroit vécu que 80, ou au plus 160, & ainsi des autres à proportion.

AGÉ, *Age*, Ἄγα, (*a*) naquit à Arari, vers le tems de David. Il eut un fils qui s'appella Semma, & qui fut l'un des trente vaillans hommes de l'armée de ce Prince.

AGÉLAUS, *Agelaüs*, (*b*) Ἀγέλαος, l'un des capitaines Grecs, qui furent au siége de Troye. Il y périt sous les coups d'Hector.

AGÉLAUS, *Agelaüs*, (*c*) Ἀγέλαος, fils de Damastor. Il eut beaucoup d'affection pour Pénélope; de sorte qu'il voulut l'épouser en l'absence d'Ulisse.

AGÉLAUS, *Agelaüs*, (*d*) Ἀγέλαος, fils d'Hercule & d'Omphale, vint au monde 66 ans avant la prise de Troye. Voici comme on raconte l'histoire de sa naissance. Les exploits d'Hercule contre les Cercopes, espèce de brigands, qui ravageoient la Lydie, le rendirent célebre; & sa réputation ayant inspiré de la curiosité à Omphale, elle fut bientôt instruite de sa naissance & de sa valeur. Ce Héros n'avoit pas borné ses exploits à dompter les

(*a*) Reg. L. II. c. 23. v. 11.
(*b*) Homer. Iliad. L. XI. v. 302.
(*c*) Homer. Odyss. L. XX. v. 318. *& seq.*
(*d*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 261, 296, 312.

monstres. Il étoit encore jeune & n'avoit que 36 ans ; ainsi il trouva aisément l'art de plaire à la Reine. Cette Princesse, qui étoit veuve, & que rien ne gênoit, se livra sans crainte à sa passion, & devint grosse d'Agélaüs, que Diodore de Sicile appelle Lamon.

Selon Apollodore, Crœsus & la famille des Mermnades, descendus de Gygès, tiroient leur origine de ce fils d'Omphale ; mais cette opinion étoit contraire à celle des Ecrivains de Lydie, qu'Hérodote avoit consultés. Elle ne devoit sans doute sa naissance qu'à la flatterie des Grecs, soumis aux rois de Lydie, de la famille des Mermnades.

Il est parlé de deux princes du nom d'Agélaüs, qui regnérent à Corinthe dans le Péloponnèse.

AGÉLÉE, *Agelæa*, Ἀγέλαιη, (*a*) surnom que les Poëtes & Homère, entr'autres, donnent à Minerve.

AGÉLIE, *Agelia*, autre surnom donné à Minerve. Il paroît le même que le précédent.

AGÉLOQUE, *Agelochus*, (*b*) Ἀγελόχος, fils de Tisamène, fut pere d'Agias, qui prédit à Lysandre qu'il se rendroit maître de toute la flotte d'Athénes à Ægos-Potamos.

AGÉME, *Agema*. (*c*) On donnoit ce nom à un corps d'environ mille cavaliers, qui surpassoient tous les autres.

AGEN, *Aginnum*, Ἄγιννον, (*d*) ville des Gaules sur la rivière de Garonne. C'étoit, selon Ptolémée, la capitale des Nitibriges. L'Itinéraire d'Antonin, & la Table Théodosienne, font également mention d'Agen ; & dans la Table Théodosienne, c'est une position distinguée par la figure qui désigne la plûpart des capitales. On lit de même Agen dans Ausonne ; mais dans la Notice des provinces de la Gaule, on trouve la cité des Agénois ; & ce qui est remarquable, c'est que le siége d'Agen y suit immédiatement la métropole de la seconde Aquitaine.

Cette Ville est actuellement dans la Guienne ; & son Évêque est suffragant de Bourdeaux.

AGENDIQUE, *Agendicum*, Ἀγηδικόν, (*e*) ville des Gaules, située sur les confins des Sénonois, dont elle étoit la capitale. César en fait mention plus d'une fois dans ses Commentaires. C'est qu'il y mettoit souvent des troupes en garnison. Quoiqu'on lise, pour l'ordinaire, *Agendicum* dans les différentes éditions, M. de Valois, sur le témoignage de Surita, veut qu'on préfére la leçon qui porte *Agedincum*, parce qu'elle est plus conforme aux manuscrits, & que d'ailleurs on trouve ce mot écrit ainsi dans quelques Auteurs du moyen âge, & entr'autres, dans celui des Annales de S. Bertin.

(*a*) Homer Iliad. L. XXIV. v. 251. & seq.
(*b*) Pauf. pag. 180.
(*c*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 301.
(*d*) Ptolem. L. II. c. 7. Not. de la Gaul. par M. d'Anv.
(*e*) Cæs. de Bell. Gall. L. VI, VII. Ptolem. L. II. c. 8. Not. de la Gaul. par M. d'Anv.

Sur la Table Théodosienne, on lit *Agetincum*; ce qui favorise encore l'opinion de M. de Valois.

Quoiqu'il en soit, la ville d'Agendique a pris, dans la suite, le nom de *Senones*, du peuple qui l'habitoit. C'est sous cette dénomination qu'elle a été connue dans le moyen âge. Ammien Marcellin en parle comme d'une Ville des plus considérables de la Lyonnoise première.

C'est aujourd'hui Sens, ville archiépiscopale de France, dans la province de Champagne.

Au reste, il y en a qui ont cru que c'étoit Provins, autre ville de Champagne. Ce sentiment est taxé de folie par un des plus sçavans Critiques modernes; c'est Scaliger.

AGÉNOR, *Agenor*, Ἀγήνωρ, (*a*) étoit pere de Python, l'un des officiers d'Alexandre, à qui les colonies, qu'on avoit plantées dans les Indes, échurent en partage, lors de la distribution que l'on fit des États de ce Prince, après sa mort.

AGÉNOR, *Agenor*, Ἀγήνωρ, (*b*) prince Troyen, fils d'Anténor. Ce Prince montra beaucoup de valeur durant le siége de sa patrie. Hélénus, fils de Priam, ayant été blessé par Ménélaüs à la main gauche, Agénor s'approcha de lui, & après lui avoir tiré le trait, il banda la plaie avec le tissu d'une fronde, que portoit un de ses soldats.

Dans une circonstance, où les Grecs étoient sur le point de s'emparer de Troye, Agénor arrêta tout à coup leurs succès. Voyant venir Achille, il lui lance son dard de toute sa force, & le frappe au-dessous du genou. La botine d'étain, ouvrage immortel d'un dieu, résiste au fer, & le repousse avec un bruit effroyable. Achille se jette sur son ennemi; mais Apollon ne lui laissa pas remporter la victoire; car ayant enlevé Agénor, il le couvrit d'un épais nuage, & le mit en sûreté. En même-tems, pour tromper Achille, & pour l'empêcher de poursuivre les Troyens, il prit la figure d'Agénor, & se présenta à ce Héros, qui, croyant voir celui qui venoit de le frapper, se mit à le poursuivre. Le faux Agénor mesura sa fuite à la vîtesse de son ennemi, & se contenta de le dévancer de quelques pas, pour enflammer d'avantage son espérance.

Agénor tomba, dans la suite, sous les coups de Néoptoleme. On voyoit son corps représénté à Delphes.

AGÉNOR, *Agenor*, Ἀγήνωρ, (*c*) étoit fils de Neptune & de Libye. Il avoit un frere, nommé Bélus. Agénor, étant passé en Europe, épousa Téléphasse, dont il eut trois fils, Cadmus, Phénix, & Cilix, & une fille qu'on nomma Europe. Mais il y a des Auteurs, selon Apollodore, qui

(*a*) Just. L. XIII. c. 4.

(*b*) Homer Iliad. L. XIII. v. 598. L. XXI. v. 545. *& seq.* Pauf. pag. 662.

(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 112. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 394. Tom. XVIII. pag. 25. 26.

assurent que cette Princesse étoit fille de Phénix, & petite-fille d'Agénor. Quoiqu'il en soit, Europe ayant été enlevée par Jupiter, Agénor la fit chercher de tous côtés, & ordonna à ses enfans de s'embarquer, & de ne point revenir qu'ils ne l'eussent trouvée. Les jeunes Princes s'arrêtérent en différentes contrées, & y fixérent leur demeure.

On attribue à Agénor la fondation de Tyr. C'est pourquoi les Poëtes donnent aux Tyriens, le nom d'Agénorides. Virgile appelle Carthage la ville d'Agénor, parce que c'étoit une colonie Tyrienne. Les Sidoniens étoient tellement persuadés que ce Prince, auquel leur Ville devoit son agrandissement, étoit le fondateur de Tyr, qu'en conséquence, ils donnérent un asyle aux Tyriens, contre la fureur d'Alexandre. La fondation de Tyr est placée par Josephe, 240 ans avant celle du Temple de Jérusalem, par Salomon; c'est-à-dire, dans le 13e. siécle, avant l'Ére Chrétienne, pendant que Gédéon gouvernoit les Israëlites. De cette manière, Agénor aura été contemporain de ce fameux Juge du peuple de Dieu.

AGÉNOR, *Agenor*, Ἀγήνωρ, (*a*) fils de Triopas, & frere d'Iasus, étoit arrière-petit-fils d'Argus, roi d'Argos. Il fut pere de Crotopus, qui succéda à son oncle Iasus; ce qui semble marquer qu'Agénor étoit déjà mort, & qu'en conséquence il n'est jamais monté sur le trône d'Argos; quoique cela soit assuré par bien des Modernes.

AGÉNOR, *Agenor*, Ἀγήνωρ, (*b*) fils de Pleuron, épousa sa cousine Icarte, fille de Calydon, & en eut quatre enfans, entre lesquels étoit Althée, qui, ayant été mariée à Œnée, devint mere de Méléagre, qu'elle dévoua aux Furies.

AGÉNOR, *Agenor*, Ἀγήνωρ, (*c*) fameux Athléte de Thébes, qui surpassa tous les jeunes gens de son âge à la lutte. On voyoit sa statue dans le bois sacré d'Olympie. C'étoient les Phocéens qui en avoient fait la dépense; parce que Théopompe, pere d'Agénor, étoit leur hôte à Thébes; & l'ouvrier dont ils s'étoient servis, c'est Polycléte d'Argos, non pas celui qui fit la statue de Junon, mais un autre qui fut éleve de Naucydès.

AGÉNOR, *Agenor*, Ἀγήνωρ, (*d*) fils de Niobé & d'Amphion, ou de Zéthus, selon d'autres; ou même d'Alcamène, suivant quelques-uns. Agénor eut plusieurs freres & plusieurs sœurs. Ils étoient tous bien nés & bien faits.

AGÉNORIDES, *Agenorides*; c'est-à-dire, les descendans d'Agénor. C'est le nom que les Poëtes donnent aux Tyriens; parce que ces peuples avoient eu Agénor pour fondateur de leur Ville. *Voyez* Agénor.

(*a*) Pauf. pag. 112.
(*b*) Pauf. p. 185. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 92. 93.
(*c*) Pauf. pag. 354.
(*d*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 107.

AGÉNORIE, *Agenoria*, (*a*) déesse romaine, ainsi appellée, parce qu'elle présidoit aux actions, & qu'elle incitoit à agir; c'est-à-dire, qu'elle rendoit courageux ceux qui l'invoquoient. On l'appelloit encore Strenue; on lui opposoit Murtie, parce qu'elle rendoit les hommes paresseux.

AGÉRIEN [le Territoire], *Ager Agerensis*. (*b*) Cicéron parle ce Territoire dans sa harangue contre la loi Agraire, proposée par Rullus. Le but de cette Loi, dont l'éloquence de l'Orateur empêcha l'effet, étoit de vendre quantité de païs, appartenans à la République. Le territoire Agérien étoit compris dans ce nombre. Du reste, on ignore absolument où il étoit situé. M. de la Martinière, d'après Ortelius, conjecture qu'il étoit dans l'Asie mineure.

AGÉRINUS, *Agerinus*, (*c*) affranchi d'Agrippine, Mére de Néron. Cette Princesse, après un naufrage, qu'on lui avoit procuré, à dessein de la faire périr, envoya à son fils cet Affranchi, avec ordre de lui dire que par la protection des dieux, & par un effet de la bonne fortune de l'Empereur, elle avoit échappé à un grand danger; qu'elle ne doutoit point que sa tendresse n'en fût allarmée, mais qu'elle le prioit, néanmoins, de différer de la venir voir, parce qu'elle avoit besoin de repos. C'étoit une feinte de la part d'Agrippine, qui sçavoit qu'on n'avoit rien fait que par le commandement de Néron.

Ce cruel monstre de la nature, apprenant qu'Agérinus arrivoit de la part de sa mere, imagina une fourberie, pour colorer un peu le crime qu'il venoit d'ordonner. Pendant qu'Agérinus lui parloit, il fit jetter une épée entre les jambes de cet Affranchi, & ensuite il ordonna qu'on le chargeât de chaînes, comme surpris en flagrant délit, afin de pouvoir feindre que sa mere avoit voulu le faire assassiner, & que désespérée de se voir découverte, elle s'étoit tuée elle-même. Mais personne n'en fut la dupe.

AGÉRONALES, *Ageronalia*, (*d*) fêtes qui furent instituées en l'honneur d'Agéronie, la Déesse du silence. On les célébroit le 21 Décembre.

AGÉRONIE, *Ageronia*, (*e*) autrement appellée Angéronie, étoit à Rome la Déesse du silence. Les peuples de l'Orient l'honoroient sous le nom d'Harpocrate. La fête que les Romains avoient instituée en son honneur, étoit célébrée tous les ans le 21 Décembre dans le temple de la déesse Volupta, ou de la déesse de la Volupté, où Agéronie avoit sa statue. Car, pour le dire ici en passant,

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 335. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 407.

(*b*) Cicer. Orat. post leg. Agrar. in Rull. cap. 55.

(*c*) Crev. hist. des Emp. Tom. II. pag. 311. & *suiv.*

(*d*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 537.

(*e*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 233, 234.

on avoit aussi érigé la Volupté en divinité. Mais que pouvoit signifier cette alliance de la volupté & du silence ? Vouloit-on marquer par là, que quiconque sçait dissimuler ses chagrins, & encore plus les vaincre, arrivoit enfin à cet état tranquille & paisible, où l'ame semble ne rien souhaiter, en quoi les plus sages Philosophes faisoient consister la véritable volupté ? C'est ce que M. l'abbé Banier n'oseroit décider.

Nous apprenons de Julius Modestus, que les Romains, affligés de la squinancie, eurent recours à la Déesse du silence, & qu'ils en furent bientôt délivrés ; ce qui donna lieu aux sacrifices qu'on lui offrit depuis, régulièrement. Les monumens la représentent sous la figure d'une femme, qui, comme Harpocrate, porte un doigt à la bouche. Quelquefois ses statues sont chargées de symboles, comme celles de ce dieu ; ce que nous appellons des figures Panthées. C'est ainsi que dans celles qu'a publiées M. Maffei, elle porte sur la tête le boisseau de Sérapis ; & tient à la main la massue d'Hercule, pendant qu'elle a, à ses deux côtés, les bonnets de Castor & de Pollux, surmontés des deux étoiles de ces dieux. Numa Pompilius régla le culte de cette Déesse sous le nom de Tacita.

AGÉSANDRE, *Agesander*, (*a*) surnom donné par les Poëtes à Pluton. C'est parce qu'on le regardoit comme un conducteur d'hommes. Cela est marqué par ce terme *Agesander*, qui vient du Grec Ἀγεσάνδρος, composé de ἄγω, *ducere*, conduire, & de ἀνὴρ, génitif ἀνδρὸς, *vir*, homme.

AGÉSILAUS, *Agesilaüs*, Ἀγεσίλαος, autre surnom donné à Pluton, parce qu'il passoit pour un conducteur de peuples & de colonies. C'est ce que désigne ce mot Grec *Agesilaüs*, formé de ἄγω, *ducere*, conduire, & de λαὸς, *populus*, peuple.

AGÉSILAUS, *Agesilaüs*, (*b*) Ἀγησίλαος, fils de Doryssus, & roi de Sparte. Selon Pausanias, il regna fort peu de tems. Ce fut cependant sous son regne, suivant le même Auteur, que Lycurgue publia ses Loix.

On remarque que Pausanias est tombé ici dans deux erreurs. 1.° Le regne d'Agésilaüs, loin d'avoir été fort court, fut de 44 ans. C'est l'observation de Meursius, qui, au rapport de M. l'abbé Gédoyn, s'appuie de l'autorité de S. Jérôme, & de celle d'Eusébe, dans ses antiquités de Lacédémone. 2.o Pausanias se trompe encore, en affirmant que les loix de Lycurgue furent portées, du tems d'Agésilaüs, fils de Doryssus, la publication de ces Loix ne s'étant faite, qu'en la 30e année du regne d'Archélaüs.

Agésilaüs vivoit neuf cens ans avant l'Ére Chrétienne. Hérodote en fait mention, & il appelle son pere, Doryage.

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 75.

(*b*) Pauf. pag. 161, Trad. de Pauf. par M. l'Abb. Gedoy. Tom. I. p. 248. Herod. L. VII. c. 204.

AGÉSILAUS, *Agesilaüs*, (a) Ἀγησίλαος, célebre Spartiate, fils d'Archidame & d'Eupolie, est surnommé le Grand par quelques-uns.

Après la mort d'Agis, son frere, qui étoit monté sur le trône de Sparte, à la mort d'Archidame, il disputa la couronne à Léotychide, son neveu. Un Oracle de Delphes sembloit autoriser l'un & l'autre prétendant, & rendoit le public encore plus attentif à leur querelle. Cet Oracle disoit qu'à quelque dégré de gloire que Sparte fût parvenue, elle se donnât bien de garde de se laisser gouverner par un Roi boiteux, si elle ne vouloit tomber dans les derniers malheurs; surquoi Léotychide s'écrioit qu'Apollon lui-même donnoit l'exclusion à Agésilaüs, puisqu'il étoit boiteux; & Agésilaüs répondoit que c'étoit clocher bien davantage, que d'être bâtard. [On soupçonnoit Léotychide d'être fils d'Alcibiade, qui, pendant son exil à Sparte, avoit corrompu Timea, femme d'Agis, en lui faisant présent de mille dariques.]

Agésilaüs appuyé du grand crédit de Lysandre, l'emporta sur son concurrent. Dès qu'il eut été élevé à la royauté, il persuada aux Lacédémoniens de faire passer une armée en Asie, contre le roi des Perses, & leur représenta qu'il étoit bien plus avantageux à leurs intérêts de porter la guerre en Asie, que de la faire en Europe; parce que la nouvelle s'étoit répandue qu'Artaxerxès *Mnémon* faisoit équiper une flotte, sur laquelle il devoit embarquer des troupes de terre, pour tenter une descente en Gréce. Si-tôt qu'il se vit en pleine liberté d'agir, il pressa son armement, avec tant de diligence, qu'il se rendit avec son armée sur les terres d'Asie, avant que les gouverneurs des Provinces eussent même appris son départ, & qu'il leur tomba sur les bras, dans le tems qu'ils s'y attendoient le moins, & qu'ils n'avoient encore pu se mettre en état de le recevoir. Thissapherne le plus considérable des lieutenans d'Artaxerxès, informé de l'arrivée imprévue de l'ennemi, fit au général Lacédémonien la proposition d'une trêve, sous prétexte de moyenner un accommodement entre le Roi & ceux de sa nation. Mais le motif véritable qui le faisoit agir, étoit de gagner du tems, pour assembler les forces nécessaires. La trêve fut conclue pour trois mois, & les deux chefs s'engagérent par serment de l'observer religieusement, sans ruse & sans détour, de part & d'autre. Agésilaüs tint sa parole avec une fidélité inviolable. Mais il n'en fut pas de même du Persan.

Agésilaüs voyoit bien toutes les menées de son ennmi; mais il

(a) Xenoph. pag. 651. Pauf. p. 173, 174. *&* *seq.* Plut. Tom. I. pag. 596. *&* *seq.* Diod. Sicul. pag. 438, 441. *&* *seq.* Corn. Nep. in Agef. c. 1. *&* *seq.* Just. L. VI. c. 2, 4. Roll. hist. anc. T. II. pag. 605, 606, 607. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 286. Tom. VII. pag. 358. Tom. IX. pag. 150. Tom. XVIII. pag. 116, 442.

n'en fut pas moins fidele à son serment. Il apportoit, pour raison, qu'il retiroit un assez grand avantage de cette conduite, puisque Thissapherne se faisoit détester des hommes par ce parjure, & qu'il attiroit sur sa tête la juste vengeance des dieux; au lieu que lui, demeurant inviolablement attaché à sa parole, il remplissoit ses troupes de confiance, par la persuasion où elles seroient d'avoir les dieux mêmes dans leur parti, & de se rendre les hommes plus favorables, puisque tout le monde étoit naturellement porté à se déclarer pour ceux, qui étoient exacts & religieux à garder leur promesse.

Le tems de la trêve expiré, Agésilaüs tourna sa marche vers la Phrygie, & fit le dégât dans tout ce païs, avant que Tissapherne eût le tems de faire le moindre mouvement. Lorsqu'il vit ses soldats chargés d'un riche butin, il ramena son armée à Éphése pour y prendre des quartiers d'Hiver. Il fit de cette Ville, une place d'armes, & mit toute son application à faire les préparatifs pour la campagne prochaine. Afin d'animer les ouvriers à presser la fabrique des armes, & à employer toute leur industrie à les faire les plus belles & les meilleures qu'il se pourroit, il proposa des récompenses pour ceux qui se distingueroient le plus par leur diligence & par la bonté de leur travail. Pour tenir aussi ses troupes en haleine, il établit des prix considérables pour ceux, qui surpasseroient leurs compagnons dans les exercices militaires. Par ce moyen, il vint à bout d'avoir une armée des plus lestes & des mieux aguerries. Aussi conserva-t-il toujours la supériorité sur les ennemis durant tout le cours de la guerre d'Asie, dont il sortit victorieux.

Comme il méditoit de porter la guerre jusques dans le centre des États du roi de Perse, il reçut un courrier qui lui apportoit, de la part des Éphores, l'ordre de s'en revenir, parce que les Athéniens & les Béotiens venoient de faire une ligue offensive & défensive contre les Lacédémoniens, & que la nécessité des affaires demandoit qu'il fît au plutôt repasser ses troupes en Gréce. Ce contre-tems ne servit pas moins à faire éclater son zéle & sa tendresse pour sa patrie, qu'à fournir de nouvelles preuves de sa valeur héroïque. Il fit donc traverser aussi-tôt l'Hellespont à ses troupes; & il usa d'une si grande célérité à faire ce trajet, qu'il ne mit que trente jours à ce passage, auquel Xerxès avoit autrefois employé un an entier. Comme il approchoit du Péloponnèse, les Athéniens, les Béotiens, & tous leurs alliés, qui avoient réuni leurs forces auprès de Coronée, firent tous les efforts possibles pour lui en disputer l'entrée; mais ils ne remportérent que la honte d'une sanglante défaite. Ce qui lui fit le plus d'honneur dans cette victoire mémorable, ce fut ce trait de piété & de modération. Une bonne partie des fuyards s'étant sauvée dans un temple de Minerve, on lui vint demander quel traitement

il souhaitoit qu'on leur fît. Agésilaüs, malgré les blessures qu'il avoit reçues dans ce combat, ne permit pas qu'on leur fît aucun mal.

Il montra aussi sa valeur dans la guerre contre les Corinthiens, qui perdirent mille hommes à une seule action. Ayant marché aux secours des Étoliens, qui étoient extrêmement pressés par les Acarnaniens, il obligea ces derniers de mettre bas les armes, lorsqu'ils étoient à la veille de prendre Calydon & plusieurs autres villes d'Étolie. Ce fut sur tout après la bataille de Leuctres, qu'Agésilaüs se distingua par la vigoureuse résistance qu'il fit, lorsqu'Épaminondas, à la tête des Thébains, vint mettre le siége devant Sparte, dans un tems où cette ville se trouvoit ouverte de tous côtés, faute de murailles. Tout le monde convint alors que Sparte eût été ensevelie sous ses propres ruines, sans qu'il en fût resté de vestiges, s'il ne s'étoit trouvé un Agésilaüs pour la défendre.

Jusqu'ici, nous n'avons considéré Agésilaüs que comme un très-vaillant guerrier. Il ne sera pas hors de propos, avant de finir le récit de ses belles actions, de faire connoître, en peu de mots, son caractère. Élevé dès son enfance dans la discipline austère de Lacédémone, on voyoit réunies dans ce Prince des qualités, pour l'ordinaire, incompatibles; une vivacité d'esprit, une véhémence, une fermeté insurmontable en apparence, un desir violent de primer, & de l'emporter sur tous les autres, avec une douceur, une soumission, une docilité, qui cédoit au premier mot, & qui le rendoit infiniment sensible aux plus légeres réprimandes; de sorte qu'on obtenoit tout de lui par des motifs d'honneur, & rien par la crainte, ni par la violence. Il étoit boiteux, mais ce défaut étoit couvert par la grace de sa personne, & encore plus par la gaieté avec laquelle il le supportoit, & en railloit le premier. On peut dire même, que ce vice du corps mettoit dans un plus grand jour son courage & son ardeur pour la gloire, n'y ayant aucun travail, aucune entreprise, quelque difficile qu'elle fût, qu'il refusât à cause de son incommodité.

Les louanges, qui n'avoient point un air de vérité & de sincérité, le blessoient, loin de lui faire plaisir; & elles n'avoient pour lui ce caractère, que quand elles sortoient de la bouche de ceux qui, dans d'autres occasions, lui avoient représenté ses défauts avec liberté. Il ne souffrit point, de son vivant, qu'on tirât son portrait; & en mourant même, il défendit très-expressément qu'on fît de lui aucune image, soit en plate-peinture, soit en relief. Sa raison étoit, que ses belles actions, s'il en avoit fait, lui tiendroient lieu de monumens; sans quoi, toutes les statues du monde ne pourroient lui faire aucun honneur.

On remarque qu'Agésilaüs, dans sa manière de vivre avec les autres Citoyens, se gouverna mieux envers ses ennemis qu'envers ses amis. Car il ne fit jamais

à ses ennemis la moindre injustice, & il viola souvent la justice en faveur de ses amis. Il auroit eu honte de ne pas honorer & récompenser ses ennemis, quand ils avoient bien fait, & il n'avoit pas la force de reprendre ses amis quand ils avoient fait des fautes. Il alloit même jusqu'à les soûtenir, quoiqu'ils eussent tort, & regardoit en ces occasions le zéle pour la justice comme un vain prétexte, dont on couvroit le refus de les servir. Et à ce propos, l'on rapporte un petit billet qu'il écrivit à un juge en ces termes, pour lui recommander son ami: » Si » Nicias n'est pas coupable, dé» chargez-le de l'accusation, à » cause de son innocence; s'il » l'est, déchargez-le, à ma » considération; de quelque ma» nière que ce soit, déchargez» le. « C'est bien mal connoître, observe M. Rollin, les droits & les priviléges de l'amitié, que de vouloir ainsi la rendre complice des crimes, & protectrice des actions injustes.

On ne peut regarder, sans admiration, le parfait désintéressement qu'Agésilaüs montra dans toute sa conduite. Les présens immenses, qui lui vinrent de quelques Rois, ou d'autres Souverains, & de plusieurs Villes, ne lui firent rien changer de la simplicité Lacédémonienne, ni dans ce qui regardoit sa table, ni dans la manière de se vêtir; & il ne détourna rien de toutes ces largesses pour ses besoins particuliers. Il ne voulut point d'autre maison, que celle qui avoit anciennement appartenu à Eurysthène, qui étoit regardé comme la tige de ses Ancêtres. On ne voyoit, dans cette maison, aucune marque de somptuosité, de luxe, & de molesse. Tout y respiroit une vie frugale, austère, laborieuse; en un mot, cette maison étoit meublée, comme celle d'un simple particulier, qui auroit été le moins accommodé des biens de la fortune.

Ce grand homme, étant parvenu à une extrême vieillesse, voulut encore conduire quelques troupes auxiliaires à Thacus, roi d'Égypte, Quand il fut arrivé dans ce païs, il se reposa, tout octogénaire qu'il étoit, sur le rivage, au milieu de ses soldats, sans autre lit, que l'herbe & de la paille, en plein air, & se contenta de faire étendre par terre, une peau pour toute couverture. Son habillement, simple & négligé, n'avoit rien qui le distinguât de ceux de sa suite, & ils étoient tous vêtus de telle sorte, que bien loin qu'on pût soupçonner qu'il y eût un Roi dans cette troupe, tout concouroit à faire croire, qu'il n'y avoit pas seulement un homme un peu à son aise. Le bruit de l'arrivée d'Agésilaüs étant parvenu à la cour d'Égypte, on envoya au plutôt au devant de ce Prince, toute sorte de présens & de rafraîchissemens. Ceux qui en étoient les porteurs, demandérent où étoit Agésilaüs; & l'on eut bien de la peine à leur persuader qu'il étoit dans la compagnie de ceux, qui étoient assis sur ce rivage.

Agésilaüs n'accepta, de tous ces présens, que quelques veaux, & d'autres provisions de bouche, que le besoin pressant pouvoit exiger. Il distribua aux esclaves, les parfums, les couronnes de fleurs, & tous les mets délicats, qui n'étoient propres qu'à flatter le goût, & fit renvoyer tout le reste. Les Barbares, jugeant par le choix qu'il faisoit des choses les plus communes, & les plus grossières, que cela ne pouvoit venir que d'un mauvais goût, & de son peu de délicatesse, ne remportérent de cette entrevue, que plus de mépris pour sa personne. Comme il étoit sur le point de mettre à la voile, pour s'en retourner, le Roi fit porter sur son bord deux cens vingt talens, pour subvenir aux besoins de la République de Sparte. Pendant qu'on étoit en route, Agésilaüs, étant abordé à un port de mer, qui portoit le nom de Ménélaüs, entre la ville de Cyrène & l'Égypte, y fut attaqué d'une maladie, dont il mourut à l'âge de 84 ans, en ayant regné 41. Les Seigneurs, qui étoient à sa suite, embaumérent son corps, avec de la cire, faute de trouver du miel, afin de le transporter plus commodément à Sparte, où ils lui rendirent enfin les derniers devoirs, la quatrième année de la 104e Olympiade. Archidame, qu'il avoit eu de Cléore, sa femme, lui succéda.

L'Épitaphe du roi Agésilaüs, a été découverte dans la Laconie, par M. l'abbé Fourmont.

AGÉSILAUS, *Agesilaüs*, Ἀγησίλαος, (a) oncle maternel d'Agis, qui regnoit à Sparte, 250 ans avant J. C. C'étoit un homme fort éloquent & fort accrédité, mais possédé de l'amour des richesses ; c'est ce qui le rendit favorable aux desseins de son neveu, qui se proposoit de rétablir, à Sparte, l'ancienne discipline de Lycurgue, dont un des principaux buts étoit, que l'on ne possédât rien qu'en commun. Accablé de dettes, il espéroit de s'acquitter, sans qu'il lui en coutât rien, en changeant le gouvernement. Sa sœur, mere du Roi, ayant été effrayée, à la première vue de la nouvelle réforme, il usa de son éloquence, pour lui faire comprendre de quelle utilité seroit, pour Sparte, l'exécution d'un tel dessein, & de quelle gloire elle illustreroit, à jamais, leur famille. Cette Princesse se laissa persuader, au point d'engager, elle-même, les Dames, qui lui étoient fort unies, à embrasser ce projet.

Lorsqu'il fut sur le point d'être exécuté, Agésilaüs seul, y mit obstacle. Il possédoit une des plus grandes, & des meilleures Terres du païs; & en même-tems, il devoit de très-grosses sommes. Comme il n'étoit point en état de payer ses dettes, ni disposé à abandonner sa Terre, pour la mettre en commun, il représenta à Agis, que le changement seroit trop grand, trop violent,

(a) Plut. Tom. I. pag. 798. & seq. Roll. hist. anc. Tom. IV. pag. 297. & suiv.

& même trop dangereux, s'ils entreprenoient de faire passer en même-tems, ces deux chefs, l'abolition des dettes, & le partage des terres ; au lieu que si on commençoit d'abord à gagner les possesseurs des terres par l'abolition des dettes, ils supporteroient ensuite le partage des terres, avec plus de douceur, & de facilité. Le raisonnement étoit spécieux, & Agis en fut ébloui. Lysandre même, trompé par Agésilaüs, goûta aussi cet expédient.

Prenant donc aux créanciers tous leurs contracts, & toutes leurs obligations, ils les portérent à la place publique, les assemblérent en un monceau, & y mirent le feu. Dès que la flamme s'éleva en l'air, les riches & les banquiers, qui avoient prêté leur argent, s'en retournérent très-désolés. Et Agésilaüs, avec un air insultant, dit que, de sa vie, il n'avoit vu un feu si beau, ni si clair. Incontinent après, le peuple demanda qu'on fît aussi le partage des terres ; & les Rois ordonnérent que cela s'exécutât. Mais Agésilaüs faisant toujours naître de nouvelles difficultés pour l'empêcher, & alléguant prétextes sur prétextes, gagna du tems, jusqu'à ce qu'Agis fut obligé de partir à la tête d'une armée.

Durant l'absence du Roi, Agésilaüs, qui étoit Éphore, n'étant plus retenu par la crainte comme auparavant, & ne songeant qu'à satisfaire son avarice, commettoit les violences & les injustices les plus criantes. Se voyant haï & détesté de tout le monde, il prit & entretint des satellites qui lui servoient de gardes, lorsqu'il alloit au Sénat ; & il fit courir le bruit qu'il seroit encore Éphore, l'année suivante. Ses ennemis, pour éviter les maux dont ils étoient menacés, firent venir ouvertement Léonide de Tégée, & le rétablirent sur le trône, à la grande satisfaction du peuple même, qui étoit très-irrité de voir qu'on l'avoit abusé, par l'espérance du partage des terres, qu'on n'avoit point exécuté. Agésilaüs se sauva par le moyen de son fils qui étoit généralement aimé ; & les deux Rois se réfugiérent, Agis dans le temple de Minerve, appellé Chalciœcos, & Cléombrote dans celui de Neptune.

Cependant Léonide exerça sa vengeance sur la famille d'Agis ; & après sa mort, Cléomène, son fils, lui ayant succédé au trône, résolut de faire assassiner les Éphores. Des gens commandés pour ce meurtre, entrérent dans la salle, où ils mangeoient, & en tuérent quatre, & dix de ceux qui avoient pris les armes pour les secourir. Mais Agésilaüs échappa à cette expédition sanguinaire, parce qu'on l'avoit laissé pour mort. On prétend qu'il obtint la vie de ses ennemis.

(*a*) Nous connoissons quelques autres personnages célebres du nom d'Agésilaüs. 1.° Celui qui remporta le prix de la course des chevaux, lorsque les Amphictyons

(*a*) Pauf. p. 485. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XVI. p. 277.

firent

firent célébrer les jeux Pithyques pour l'onzième fois. En même-tems qu'on le proclama vainqueur, il fut qualifié citoyen de Luses, ville dont il ne restoit pas le moindre vestige, du tems de Pausanias. 2.° Un Historien grec, cité par Plutarque, qui avoit composé une histoire d'Italie, que nous n'avons pas.

3.° Un Athénien, fils de Néoclès, & frere de Thémistocle. On l'envoya, dit-on, pour reconnoître la marche de l'armée de Xerxès, lequel, avec plus de 800000 hommes, venoit pour se rendre maître de la Gréce. Il s'acquitta si bien de sa commission, qu'ayant passé en habit de Persan dans quelques quartiers de l'armée, il vint jusqu'à celui où étoit le Roi, & y tua un de ses favoris, nommé Mardonius, croyant que ce fût ce Prince. Ayant été conduit à Xerxès, qui faisoit un sacrifice au Soleil, il mit sa main droite dans le feu avec un courage intrépide, lui disant : » Que les » Athéniens étoient tous comme » lui, & que s'il ne le vouloit » pas croire, il mettroit encore » la main gauche dans le feu, » pour le lui persuader. « Cette action surprenante donna tant d'admiration au roi de Perse, qu'il ne put s'empêcher de le témoigner à Agésilaüs, qu'il fit garder avec soin. Au reste, tout le monde ne convient pas de la vérité de ce fait. *Voyez* Agatharchide.

4.° Une inscription de l'an 376 donne à un certain Sextilius Agésilaüs, le titre de *PATER PATRUM DEI SOLIS INVICTI MITHRÆ*.

AGÉSIMBROTE, *Agesimbrotus*, (*a*) général des Rhodiens, vivoit environ 200 ans avant l'Ére Chrétienne. Sous le consulat de Sulpicius, l'an de Rome 552, Agésimbrote, à la tête de vingt vaisseaux, alla joindre le lieutenant Apustius, dans le moment qu'il venoit de forcer Andros. Cet officier Romain l'envoya avec sa flotte à Phalasie, promontoire de l'Istiœtide, situé commodément au-dessus de Démétriade, avec ordre de s'y tenir à la rade, afin de s'opposer aux mouvemens, que les vaisseaux des Macédoniens pourroient faire de ce côté-là

Deux ans après, Agésimbrote partit avec un pareil nombre de vaisseaux, & vint joindre auprès d'Andros une flotte de 24 quinquerèmes, commandée par le roi Attale. Ces deux généraux passérent de-là dans l'Eubée, où ils ravagérent d'abord les campagnes des Carystiens. Puis, voyant que Caryste avoit reçu de Chalcis un renfort qui la mettoit en sûreté, ils s'approchérent d'Érétrie. L. Quintius qui commandoit pour les Romains sur les côtes maritimes de la Gréce, s'y rendit aussi, ayant donné ordre à ceux de sa flotte de le suivre. Les trois flottes réunies battirent Érétrie de toutes leurs forces. Pendant que les habitans se défendoient avec molesse, dans l'espérance de la paix, & que négligeant les autres parties

(*a*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 46. L. XXXII, c. 16, 32.

de la Ville, ils n'opposoient leurs troupes qu'à l'endroit du mur, où on faisoit brêche, Quintius la prit par escalade, en l'attaquant durant la nuit, par le côté qu'on avoit laissé sans défense. Tous les habitans, avec leurs femmes & leurs enfans, se réfugiérent dans la citadelle, & peu de tems après, se rendirent. Les Vainqueurs n'y trouvérent pas beaucoup d'or ni d'argent, mais des statues & des tableaux d'un travail antique & d'autres ornemens, en plus grande quantité qu'ils ne l'espéroient, par proportion aux autres effets & à la grandeur de la place.

Agésimbrote assista l'année suivante à cette entrevue célebre, où le Consul romain dicta à Philippe les conditions de la paix; conditions si dures qu'elles révoltérent le roi de Macédoine.

AGÉSIPOLIS, *Agesipolis*, Ἀγησίπολις, (a) roi de Sparte, de la race des Agides, étoit fils de Pausanias, & frere de Cléombrote. Dans sa jeunesse, il eut pour tuteur, Aristodème. Il monta sur le trône 394 ans avant J. C. durant l'exil de son pere, qui avoit mieux aimé prendre la fuite que de comparoître en jugement, y ayant été appellé par ses Concitoyens. Au sujet d'une guerre que les Spartiates vouloient déclarer aux Olynthiens, il se forma une dissention entre Agésipolis & Agésilaüs, son collégue. Agésipolis, s'il faut en croire Diodore de Sicile, étoit un homme juste, qui aimoit la paix, & qui d'ailleurs avoit un grand sens. C'est pourquoi il soûtint qu'il falloit s'en tenir aux sermens, dont on s'étoit lié, & par lesquels il leur étoit défendu d'assujettir aucune ville Grecque. Car, enfin, disoit-il, Sparte se deshonore elle-même, si après avoir abandonné les Grecs de l'Asie à la puissance du roi de Perse, elle met encore dans les fers les villes de la Gréce, auxquelles elle a juré de laisser la liberté en général, & à chacune son propre gouvernement.

Sans doute qu'Agésipolis ne conservoit de si beaux sentimens que dans la spéculation. Quoiqu'il en soit, dès qu'il put gouverner par lui-même, les Argiens furent, de tous les peuples du Péloponnèse, les premiers à qui il déclara la guerre. Déjà même il marchoit au travers du païs des Tégéates, pour entrer dans celui d'Argos, lorsque les Argiens lui envoyérent un héraut pour le prier d'accorder une suspension d'armes, en vertu d'un ancien usage, que tous les Doriens observoient réciproquement entr'eux. Mais bien loin d'accorder au héraut ce qu'il demandoit, il permit à ses soldats de se débander & de faire le dégât dans la campagne. Un tremblement de terre se fit sentir dans ce tems-là, sans qu'il en changeât de résolution, ni qu'il eût envie de rebrousser chemin, quoique jusques-là, dans ces occasions, les Lacédémoniens & les Athéniens fussent plus susceptibles de

(a) Xenoph. pag. 514, 533, 562, 564. Pausf. pag. 167, 168, 467, 468. Diod. Sicul. pag. 443, 467, 468, 469. Roll. hist. anc. Tom. III. pag. 332, 336.

peur, que tous les autres Grecs. Il campoit déjà devant les murs d'Argos, que le tremblement de terre continuoit toujours, & même quelques-uns de ses soldats furent frappés de la foudre, & le bruit épouvantable du tonnerre dans cette circonstance, en effraya si fort quelques autres, qu'ils étoient comme hors d'eux-mêmes. Il fut donc obligé de décamper malgré lui.

Agésipolis dans la suite fit des courses jusqu'aux portes de Mantinée, & tailla en piéces tout ce qui s'opposa à lui, & prit enfin la Ville, non pourtant par force, mais par adresse. Car il détourna le fleuve Ophis, & lui fit prendre son cours le long des murs qui, bâtis de brique cruë, se délayérent bientôt, & ne furent d'aucune résistance. Agésipolis n'eut pas cependant la gloire de l'invention dans cette entreprise; car il ne fit que ce que Cimon, fils de Miltiade, avoit fait avant lui au siége d'Éion, sur le Strymon, contre Bogès, qui défendoit la place, pour le roi de Perse. Agésipolis, qui pouvoit avoir ouï parler de ce stratagême, si vanté à Pellène, en profita fort à propos. Lorsqu'il eut pris Mantinée, il en rasa une bonne partie, & ne laissa sur pied que quelques maisons pour un petit nombre d'habitans, qui y restérent. Les autres furent dispersés dans plusieurs Villages.

L'année qui précéda celle de sa mort, Agésipolis tourna ses armes contre les Olynthiens, dont nous avons déjà parlé. Dans cette expédition, il eut la fortune assez favorable, puisqu'il prit plusieurs Villes de la Chalcide; & il espéroit de se rendre maître d'Olynthe, lorsqu'il tomba malade. Il mourut l'an 380 avant l'Ére Chrétienne, après un regne de quatorze ans. Comme il ne laissoit point d'enfans, il eut pour successeur Cléombrote, son frere, qui n'en regna que neuf.

AGÉSIPOLIS, *Agesipolis*, Ἀγησίπολις, (a) second de ce nom, fils de Cléombrote, & en conséquence neveu du précédent, succéda à son pere au royaume de Sparte, environ 371 ans avant J. C. Son regne n'ayant pas été de longue durée, ne fut remarquable par aucune action digne de mémoire. Il mourut un an après qu'il eut été élevé à la royauté. Il avoit un fils, nommé Cléomène, qui lui succéda. Son empire dura 34 ans.

AGÉSIPOLIS, *Agesipolis*, Ἀγησίπολις, (b) troisième de ce nom, de l'une des deux familles Royales; c'est-à-dire, apparemment de celle des Agides, fut élu roi de Sparte, 220 ans avant J. C. Ce fut lorsqu'on eut appris la mort de Cléomène, qui avoit quitté sa patrie depuis 3 ans. Agésipolis étoit petit-fils de ce Cléombrote, qui gouverna l'État, lorsque Léonidas prit la fuite. Com- il étoit fort jeune, quand on l'éle-

(a) Pauf. pag. 23. Diod. Sicul. pag. 488.

(b) Tit. Liv. L. XXXIV, c. 26. Roll. hist. anc. Tom. IV. p. 372, 373, 514. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIV. pag. 93.

va à la dignité Royale, on lui donna, pour tuteur, un autre Cléomène, son oncle, & pour collégue, un certain Lycurgue, dont aucun des Ancêtres n'avoit regné, mais qui avoit gagné les Éphores, en leur donnant à chacun un talent. C'étoit mettre la Royauté à un bien vil prix. Ils eurent bientôt lieu de se repentir de ce choix, qui étoit contre toutes les loix, & qui, jusques-là, n'avoit point eu d'exemple.

Lycurgue chassa Agésipolis, quoique le royaume de Sparte lui appartînt de droit. Agésipolis se mit dans la suite à la tête d'un grand nombre de Lacédémoniens, qu'on avoit bannis. Ils se retirérent ensemble dans le camp des Romains, dans l'espérance de recouvrer leur patrie. Cela se passoit 195 ans avant l'Ére Chrétienne.

AGÉSIPOLIS, *Agesipolis*, Ἀγησίπολις, (*a*) nom d'un Rhodien, que ceux de sa patrie députérent, avec quelques autres Ambassadeurs, à Rome, vers l'an 168 avant J. C.; c'étoit sur la fin de la guerre de Macédoine. Lorsque la députation fut admise à l'audience du Sénat, Agésipolis, qui en étoit le chef, dit qu'ils avoient été envoyés comme médiateurs de la paix, entre les Romains & le roi de Macédoine, pour terminer une guerre onéreuse à toute la Gréce, & aux Romains eux-mêmes, par les dépenses infinies dans lesquelles elle les jettoit; mais, que la fortune en ayant disposé autrement, ils étoient ravis qu'elle leur eût donné occasion de féliciter le Sénat & le peuple Romain, d'une victoire si célebre.

Le Sénat répondit que les Rhodiens n'avoient eu dessein, ni d'être utiles à la Gréce, ni de ménager le trésor du peuple Romain, mais de faire plaisir à Persée, leur ami; que, si c'avoit été le motif qu'ils alléguoient, qui les eût fait agir, ils auroient envoyé leurs Ambassadeurs, dès le tems que ce Prince étoit entré dans la Thessalie, avec son armée, & avoit, pendant deux ans, ou assiégé, ou réduit par la crainte de l'être, une grande partie des Villes de la Gréce; que, pendant tout ce tems, ils n'avoient point parlé de paix; qu'enfin, apprenant que les armées Romaines ayant passé les détroits, étoient entrées dans la Macédoine, & tenoient Persée enfermé dans ses propres États, alors, ils s'étoient mis en mouvement, sans avoir d'autre vue, que de délivrer ce Prince du péril éminent, qui le menaçoit. Et ce fut avec cette réponse, qu'on congédia Agésipolis, ainsi que le reste de la députation.

AGÉSISTRATE, *Agesistrata*, Ἀγησιστράτα, (*b*) mere d'Agis, roi de Sparte, lequel entreprit de faire revivre, dans sa patrie, les loix de Lycurgue; ce qui fut cause de sa mort. Agésistrate eut

(*a*) Tit. Liv. L. XLV. c. 3.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 707, 804. Roll. hist. anc. Tom. IV. pag. 307. *& suiv.*

le malheur d'être enveloppée dans la disgrace de son fils. En effet, Ampharès, l'un des Éphores de Sparte, après l'exécution d'Agis, étant sorti à la porte, Agésistrate se présenta à lui; & comme cette Princesse s'étoit d'abord jettée à ses genoux, il la releva, & lui dit qu'Agis n'avoit à craindre aucune violence, ni aucun mauvais traitement, & la pressa d'entrer, si elle le vouloit, dans la prison, pour voir son fils. Et comme elle demanda que sa mere pût entrer aussi avec elle: *rien n'empêche*, dit Ampharès. Et les prenant l'une & l'autre, il les introduisit dans la prison, & ayant commandé qu'on fermât la porte, il livra, à l'exécuteur, l'ayeule Archidamie, la première, qui étoit une dame très-avancée en âge, & qui avoit vieilli parmi ses Concitoyens, avec autant, ou plus de dignité, de réputation, & d'estime, qu'aucune dame de son tems.

Quand elle eut été exécutée, il ordonna à Agésistrate d'entrer dans le cachot. En entrant, elle vit d'abord son fils étendu mort à terre, & sa mere attachée encore au funeste cordon. Elle aida elle-même aux exécuteurs à la détacher, & l'ayant étendue auprès du corps de son fils, de la manière la plus décente qu'elle put, elle la couvrit d'un linge. Ce pieux office rendu, elle se jetta sur le corps de son fils, & le baisant tendrement, elle lui dit: » Mon fils, c'est l'excès de ta » douceur & de ton humanité; » c'est le trop de circonspection » & de ménagement, qui t'a » perdu, & qui nous a perdues » avec toi. « Ampharès, qui de la porte entendoit & voyoit tout ce qui se disoit & se passoit, entra; & adressant la parole à Agésistrate, il lui dit avec emportement: » Puisque vous avez sçu » & approuvé les desseins de votre » fils, vous souffrirez aussi la » même peine. « A ces mots, Agésistrate se levant, & courant au-devant du fatal cordon: » Au » moins, dit-elle, que ceci puisse » être utile à Sparte. « Ce triste événement se passa vers l'an 244 avant J. C.

Il y a eu un Auteur du nom d'Agésistrate. On lui attribue un ouvrage, touchant la manière de construire des machines de guerre. Vitruve, en fait mention dans sa Préface du septième Livre.

AGÉTÈS, autrement appellé AGÉTIS, AGÉUS, ARGÉUS, étoit fils d'Apollon & de Cyrène, & frere d'Aristée.

AGÉTOR, *Agetor*, (a) c'est-à-dire, CONDUCTEUR. C'est un surnom donné à Jupiter. Les Rois de Lacédémone lui sacrifioient, en cette qualité, quand ils étoient sur le point de partir à la tête d'une armée. Un Ministre prenoit ensuite le feu du sacrifice, & l'apportoit sur les frontières du païs, où l'on sacrifioit de nouveau à Jupiter-Agétor, ainsi qu'à Minerve.

(a) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 4.

AGÉTORION, *Agetorion*, (*a*) étoit une fête des Grecs, dont Hésychius parle, & dont il ne donne que le nom, selon D. Bernard de Montfaucon.

AGGÉE, *Aggæus*, (*b*) l'un des douze petits Prophétes, naquit, à ce qu'on croit, durant la captivité de Babylone, d'où il revint avec Zorobabel. L'ouvrage du Temple ayant été interrompu, jusqu'à la seconde année du regne de Darius, le prophéte Aggée fut suscité, de la part du Seigneur, pour exhorter Zorobabel, prince de Juda, & le grand-prêtre Jésus, fils de Josédech, à reprendre l'ouvrage du Temple, qui avoit été si longtems interrompu. Le Prophéte leur reprocha leur indolence, & leur dit qu'ils avoient grand soin de se loger commodément, pendant que la maison du Seigneur demeuroit déserte & ensevelie sous ses propres ruines. Il leur représenta que les maux dont Dieu les avoit affligés, depuis leur retour, par la sécheresse & la famine, étoient des châtimens de leur négligence à travailler à réparer son Temple.

Les remontrances d'Aggée eurent tout leur effet ; & la seconde année de Darius, du monde 3484, qui étoit la seizième depuis le retour de Babylone, on recommença à travailler au Temple. On n'eut pas plutôt mis la main à l'ouvrage, que le Seigneur ordonna à Aggée, de dire au peuple, que si quelqu'un d'entre eux avoit vu le premier Temple, bâti par Salomon, & qu'il ne trouvât pas la structure de celui-ci aussi belle & aussi magnifique, il ne devoit pas, cependant, se décourager, ni avoir moins de respect pour ce second Temple, que Dieu vouloit rendre encore plus auguste, & plus vénérable, que ne l'avoit été le premier ; non par l'abondance de l'or & de l'argent, mais par la présence du Messie, qui étoit le Desiré de toutes les nations, & par la prospérité, dont il le devoit combler.

On ignore le tems & les circonstances de la mort d'Aggée. S. Épiphane veut qu'il ait été enterré à Jérusalem, parmi les Prêtres ; ce qui pourroit faire croire qu'il étoit de la race d'Aaron ; mais Aggée ne dit rien de lui-même, qui favorise cette opinion. Les Grecs marquent sa fête le 16 Décembre ; & les Latins le 4 Juillet.

AGGI, *Aggi*, Ἀγγὶ, (*c*) étoit chef de la famille des Aggites, qui étoit une de celles, qui composoient la tribu de Gad.

AGGITH, *Aggith*, Ἀγγὶθ. (*d*) C'étoit une princesse, qui fut la cinquième femme de David, & mere d'Adonias.

AGGRINES, *Aggrinæ*, peuples, autrement appellés Agréens. *Voyez* Agréens.

AGIAS, *Agias*, Ἄγιας, (*e*)

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 206.
(*b*) Esdr. L. I. c. 5. v. 1. Aggæ. c. 1. v. 1. *& seq.* c. 2. v. 1. *& seq.*
(*c*) Numer. c. 26. v. 15.
(*d*) Reg. L. II. c. 3. v. 4.
(*e*) Pauf. pag. 180.

fils d'Agéloque, & petit-fils de Tisamène, vivoit environ 400 ans avant J. C. C'est lui, qui prédit à Lysandre, qu'il se rendroit maître de toute la flotte d'Athènes, à Ægos-Potamos, à la réserve de dix galéres, qui, en effet, se sauvérent en Chypre. Toutes les autres furent prises par les Lacédémoniens, avec les soldats, & les matelots, qui étoient dessus. Sur un autel, érigé à Lacédémone, à l'empereur Auguste, on voyoit gravée une figure d'Agias, sur du cuivre.

AGIAS, *Agias*, Ἄγιας, (*a*) officier, qui fut contemporain d'Aratus, célebre général des Sicyoniens. Celui-ci, après le gain d'une bataille, où il ne perdit pas un seul homme, ne put se rendre maître d'Argos, ni remettre cette ville en liberté, parce qu'Agias, & Aristomaque, s'y étoient retirés, avec une armée du roi des Perses.

AGIATIS, *Agiatis*, Ἀγιάτις, (*b*) princesse de Sparte, qui vivoit environ 250 ans avant J. C. Elle avoit épousé Archidame, frere d'Agis, roi de Sparte. Après la mort de ce Roi, qui perdit la vie, pour avoir montré trop de zèle, pour le rétablissement des loix de Lycurgue, Archidame, s'étant d'abord enfui, Léonidas, autre roi de Sparte, qui, selon l'usage de cette Ville, regnoit conjointement avec Agis, se saisit d'Agiatis, qu'il emmena de sa maison avec un petit enfant, qu'elle avoit eu d'Archidame, & l'obligea, par force, d'épouser son fils Cléomène, qui n'étoit pas encore en âge d'être marié; mais, il ne vouloit pas que cette Veuve tombât entre les mains d'un autre; car, Agiatis avoit hérité de son pere Gylippe, de très-grands biens. D'ailleurs, elle surpassoit en beauté & en bonne grace, toutes les autres dames Grecques, & se distinguoit encore davantage, par sa sagesse & par sa vertu.

Elle fit tout ce qu'elle put, pour n'être point forcée à ce mariage. Elle pria, elle conjura, mais tout fut inutile. Étant donc unie à Cléomène, elle eut toujours une haine mortelle pour Léonidas, mais beaucoup de bonté, de douceur, & de complaisance pour son jeune mari, qui, dès le premier jour, avoit conçu pour elle une estime & une affection, qui ne se démentirent jamais. Il partageoit même avec son épouse, par une sorte de sympathie, la tendre amitié qu'elle conservoit pour Agis, & le plaisir qu'elle prenoit à s'en souvenir; jusques-là, que souvent il lui faisoit raconter tout ce qui le regardoit, & qu'il l'écoutoit avec une grande attention, quand elle lui expliquoit les grands desseins, & les grandes vues qu'il avoit pour le gouvernement. Cette vertueuse Princesse mourut 224 ans avant l'Ére Chrétienne.

AGIDES, *Agidæ*, Ἀγίδαι.

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 1040.
(*b*) Plut. Tom. I. pag. 805, 814. Roll. hist. anc. Tom. IV, pag. 310, 322.

(a) C'est le nom que l'on donnoit aux rois de Sparte, descendans d'Agis, fils d'Eurysthène. Cette branche, ayant duré, sans interruption, plusieurs siécles de suite, fut éteinte, selon Pausanias, à la mort de Cléomène, fils de Léonidas. Diodore de Sicile & Polybe sont d'un avis opposé. Le premier dit qu'à Cléomène succéda son fils Arétas, qui regna 44 ans; & le second, que quand les Lacédémoniens eurent nouvelle certaine de la mort de Cléomène, ils songérent à se faire d'autres Rois, & qu'ils élurent Agésipolis, petit-fils de Cléombrote, & Lycurgue. Mais, ce qui peut autoriser Pausanias, c'est que sur ce point, Polybe & Diodore de Sicile ne sont pas eux-mêmes d'accord ensemble. Quoiqu'il en soit, les Agides avoient leur sépulture dans un quartier de la Ville, qu'on appelloit Théomélide.

AGIS, *Agis*, Ἆγις. Nom commun à plusieurs Rois de différens païs.

Rois de Sparte, ou de Lacédémone, du nom d'Agis.

AGIS I. *Agis*, Ἆγις, (b) fils d'Eurysthène, régnoit à Sparte, au moins 1000 ans avant J. C. C'est lui, qui donna le nom à la branche des Agides, laquelle fournit successivement des Rois à Sparte, pendant 800 ans, ou environ. Du tems de ce Prince, une ville, appellée Élos, située assez près de Sparte, se révolta ouvertement, & refusa de payer le tribut. Agis, nouvellement établi sur le trône, sentit toutes les conséquences de cette première révolte, & se mit aussi-tôt en campagne, avec Soüs son collégue. La Ville fut assiégée, &, après une assez longue résistance, forcée de se rendre à discrétion. Il crut devoir faire un exemple, qui intimidât tous les voisins, par la sévérité du châtiment, mais, qui cependant n'aliénât pas les esprits, par une cruauté inhumaine. Il ne versa point de sang. Il laissa la vie à tous les habitans de la Ville; mais il leur ôta la liberté, & les réduisit tous à la dure condition d'esclaves. Ils furent employés aux ministéres les plus vils & les plus pénibles, & traités avec une extrême rigueur. C'est ce qu'on appelloit Ilotes. Le nombre s'en accrut extraordinairement dans la suite, les Lacédémoniens, sans doute, donnant ce nom à tous ceux qu'ils réduisoient en servitude.

Strabon remarque qu'il n'étoit pas permis de donner la liberté à ces esclaves, ni même de les vendre à des étrangers; que l'état de ces malheureux se maintint toutefois jusqu'à la conquête du Péloponnèse, par les Romains.

AGIS II, *Agis*, Ἆγις, (c)

(a) Pauf. pag. 160, 170, 186. Trad. de Pauf. par M. l'Abb. Gédoy. Tom. I. pag. 259. not. 2.

(b) Pauf. pag. 160. Strab. pag. 365. Roll. hift. anc. Tom. II. pag. 97, 98.

(c) Plut. T. I. p. 596, 597. Xenoph. pag. 491, 492, 493. Pauf. p. 172, 173. Thucyd. p. 252, 386, 388. Diod. Sicul. pag. 305, 326. Corn. Nep. in Agefil. c. 1. Juft. L. V. c. 2. Roll. hift. anc. Tom. II. pag. 442, 604.

fils d'Archidame, & frere d'Agésilaüs, monta sur le trône de Sparte, après la mort de son pere, environ 400 ans avant J. C. Sous le regne de ce Prince, les Lacédémoniens eurent à se plaindre des Éléens en beaucoup de choses, mais sur tout de ce qu'ils leur avoient interdit les jeux Olympiques, & même l'entrée du temple de Jupiter Olympien. Agis, à la tête d'une armée, marcha contre ces peuples. Il s'étoit déjà avancé vers Olympie, & jusques sur les bords du fleuve Alphée, lorsqu'un tremblement de terre l'obligea de retourner sur ses pas. Mais l'année suivante, Agis, à la tête d'une armée, rentra dans le païs, & y fit un butin considérable. En ce tems-là même, un Éléen, nommé Xénias, fort attaché aux Lacédémoniens par les liens de l'hospitalité, & en particulier à Agis, d'ailleurs ennemi déclaré du peuple, excita une sédition dans la Ville; & il fut appuyé de quelques riches habitans, qu'il avoit mis dans son parti. Mais avant qu'Agis pût s'approcher avec ses troupes, Thrasydée, que les Éléens avoient élu pour chef, fit main-basse sur les séditieux, en tua un bon nombre, & chassa les autres de la Ville.

Agis ayant manqué son coup, s'en retourna à Sparte, laissant un détachement à Lysystrate, un de ses lieutenans généraux, qui, avec ces mauvais Citoyens qu'on avoit chassés de leur patrie, & avec le secours des Lépréates, continua à ravager l'Élide, & à y exercer toute sorte d'hostilités. Enfin la troisième année de cette guerre, les Éléens voyant qu'Agis & les Lacédémoniens venoient les attaquer avec de plus grandes forces qu'auparavant, & n'étant nullement en état de résister, prirent le parti de se soumettre, & obtinrent la paix aux conditions suivantes: *Que leur Ville seroit démantelée; qu'ils se désisteroient de l'Empire qu'ils avoient usurpé sur leurs voisins; qu'à l'avenir les Lacédémoniens auroient une libre entrée dans le temple de Jupiter à Olympie; qu'ils y pourroient même sacrifier; & qu'ils seroient reçus non seulement à assister aux jeux Olympiques, mais à y disputer le prix comme les autres.*

Agis, ayant été chargé de marcher contre les Argiens à cause de l'outrage qu'ils avoient fait à ceux de Trœsène, ville alliée de Sparte, en ravageant leur territoire, commença par désoler tout le païs qui le conduisoit jusqu'à la Ville; & il en arriva assez près pour insulter les Citoyens, & les appeller à un combat. Les Argiens, après avoir emprunté trois mille hommes d'Élis, & à peu près autant de Mantinée, sortirent de leurs murailles, & se présentérent à l'ennemi. Au moment qu'on alloit en venir aux mains, les chefs s'envoyérent des députés de part & d'autre, par l'entremise desquels on conclut une suspension d'armes de quatre mois. Ainsi, on se retira des deux côtés, sans avoir rien fait. Les deux Villes en furent indignées. Les Lacédémoniens voulurent même faire le procès à Agis, qui ne se sauva

qu'à peine de la punition qu'on lui préparoit, & en promettant de réparer incessamment cette faute par des actions glorieuses. C'est ce qu'il fit, en effet, auprès de Mantinée peu de tems après.

Dans la suite, il tourna ses armes contre l'Attique, où il bâtit un fort à Décélée, pour tenir en bride les Athéniens; puis il défit leur flotte auprès d'Ægos-Potamos. Ensuite lui & Lysandre, fils d'Aristocrite, au mépris du traité que Sparte avoit fait avec Athènes, de leur propre mouvement, & de concert avec leurs propres alliés, résolurent de détruire Athènes jusqu'aux fondemens. Voilà quels furent les exploits militaires du roi Agis. Il eut un fils, nommé Léotychide, au sujet duqel il fit la même faute qu'Ariston avoit faite avant lui au sujet de Démarat. Car, poussé de je ne sçai quelle manie, dit Pausanias, il fut assez étourdi pour dire aussi, en présence des Éphores; qu'il ne croyoit pas être le pere de Léotychide. [C'est que sa femme Timea avoit eu avec Alcibiade un commerce de galanterie, duquel on prétendoit qu'étoit venu Léotychide.] Agis eut lieu de se repentir de son étourderie; Car, étant tombé malade en Arcadie, malgré l'envie qu'il avoit de regagner Sparte, il fut obligé de s'arrêter à Hérée, où, en présence de beaucoup de gens, il protesta qu'il ne doutoit nullement qu'il ne fût le pere de Léotychide, & conjura les assistans de rendre ce témoignage aux Lacédémoniens; mais, lui mort, après un regne de 47 ans, Agésilaüs, son frere, ne laissa pas de disputer le trône à Léotychide, & de l'emporter sur lui, en faisant souvenir le peuple des propres paroles d'Agis, quoique Léotychide eût, de son côté, plusieurs Arcadiens, venus d'Hérée, qui attestoient le serment qu'Agis avoit fait en mourant. Selon Xénophon, Agis fut porté d'Hérée à Lacédémone, étant encore en vie; mais il mourut bientôt après.

AGIS III, *Agis*, Ἆγις, (*a*) fils d'Archidame, & petit-fils d'Agésilaüs, & par conséquent petit-neveu de cet autre Agis, dont il est parlé dans l'article précédent. Il succéda à son pere au trône de Sparte 339 ans avant l'Ére Chrétienne; mais son regne ne dura qu'un petit nombre d'années. Ce Prince ayant recueilli, sept ans après qu'il eut été élevé à la royauté, huit mille soudoyez, qui s'étoient sauvés de la bataille d'Issus, rouloit dans sa tête différens desseins en faveur du roi de Perse. Ayant reçu, de sa part, un assez grand nombre de navires, & beaucoup d'argent, il fit voile en l'isle de Crète, & s'y étant saisi de plusieurs Villes, il les obligea de se déclarer pour Darius.

Deux ans après, les Spartiates s'étant revoltés contre les Macédoniens, Agis se trouva à la tête

(*a*) Pauf. pag. 178. Diod. Sicul. pag. 587, 595. Just. L. XII. c. 1. Q. Curt. L. VI. c. 1. Roll. hist. anc. Tom. III. pag. 692.

d'une armée de vingt mille hommes de pied, & de deux mille chevaux. Celle de l'ennemi, conduite par Antipater, étoit plus forte du double. Agis, pour rendre ce grand nombre inutile, avoit choiſi un terrein étroit & reſſerré. La mêlée fut rude d'abord, chaque parti faiſant des efforts extraordinaires de bravoure, pour ſoûtenir l'honneur de ſa nation. Les uns, animés par leur ancienne gloire, les autres, par leur grandeur préſente, combattoient avec un égal courage, ceux-là pour la liberté, ceux-ci pour l'empire. Tant qu'on demeura dans le terrein où la bataille avoit commencé, Agis eut l'avantage. Mais quand, par une fuite ſimulée, Antipater eût attiré les ennemis en pleine campagne, alors déployant toutes ſes forces, il devint ſupérieur, & ſçut bien profiter de ſon avantage. Agis ſe faiſoit remarquer par ſes armes, par ſa bonne mine, & encore plus par ſon courage. Le fort du combat fut au tour de lui. Il fit des prodiges de valeur. Enfin, bleſſé de pluſieurs coups, il fut emporté par les ſiens ſur ſon bouclier. Ils ne ſe découragérent pas pour cela; & s'étant ſaiſis d'un poſte avantageux, où ils ſe tenoient ſerrés dans leurs rangs, ils ſoûtinrent vigoureuſement le choc des ennemis. Après une longue réſiſtance, les Lacédémoniens commencérent à plier, ne pouvant plus qu'à peine ſoûtenir leurs armes, toutes trempées de ſueur; puis ils lâchérent pied, & prirent enfin tout-à-fait la fuite.

Cependant Agis ayant été rencontré par un parti ennemi, ordonna aux ſoldats qui le portoient, de le laiſſer là, & de s'enfuir eux-mêmes, pour ſe conſerver au ſervice de la patrie, dans le beſoin qu'elle auroit d'eux. Pour lui, armé comme il l'étoit encore, il mit un genou en terre, ne pouvant ſe ſoûtenir autrement, & ſe défendit encore, au point, qu'il tua quelques-uns de ſes aggreſſeurs, & mourut enfin percé de coups.

AGIS IV, *Agis*, Ἆγις, (*a*) fils d'Eudamidas, & neveu d'Agis, dont nous venons de parler, regna ſur les Lacédémoniens après la mort de ſon pere. Les Mégalopolitains étant entrés dans la ligue Achéenne, Agis avec un corps de Spartiates, alla les attaquer, les tailla en piéces, & mit le ſiége devant Mégalopolis. Déjà il avoit approché des murs une énorme machine, dont il battoit la tour en ruine, & il eſpéroit que dès le lendemain cette tour ſeroit renverſée. Mais il étoit de la deſtinée des Grecs d'être ſauvés plus d'une fois par le vent de Borée; car ce même vent, qui avoit fait échouer une partie de la flotte des Perſes contre les écueils de la côte de Sépias, empêcha auſſi que Mégalopolis ne fût priſe. Sa violence fut ſi grande & ſi continuelle, qu'il abattit & briſa la machine de guerre, en laquelle les ennemis avoient toute leur eſpérance.

(*a*) Pauſ. pag. 468, 471, 472, 500. | Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lett. Tom. XIV. pag. 82.

Agis eut depuis affaire à Aratus. Ce célebre général, à la tête des Sicyoniens & des Achéens, vint l'attaquer auprès de Mantinée. Les Lacédémoniens étendirent leur phalange, afin de faire front de toutes parts. Agis se mit au centre couvert de ce qu'il y avoit de plus brave & de plus déterminé dans ses troupes. Dès le commencement du combat, Aratus, suivant qu'il en étoit convenu avec les Arcadiens, fit semblant de lâcher pied, comme ne pouvant soûtenir la première furie de l'ennemi. Par cette feinte, le corps de bataille forma une espèce de demi-lune ; Agis croyant avoir déjà la victoire, poursuit Aratus. Les Lacédémoniens, ceux-même de l'aîle droite, & ceux de l'aîle gauche, tous suivent leur général, & tous se trouvent enveloppés par les Arcadiens, qui en firent un très-grand carnage. Agis périt lui-même en cette occasion.

AGIS V, *Agis*, Ἆγις, (a) étoit aussi fils d'un Eudamidas, & regnoit à Sparte 250 ans avant J. C. Agis songea à remédier aux abus, sans nombre, qui s'étoient glissés dans le gouvernement de Lycurgue. L'entreprise étoit belle, mais bien hasardeuse. Il trouva d'abord, contre son attente, les plus jeunes disposés à entrer dans ses vues. Mais la plûpart des vieux, en qui la corruption avoit jetté de profondes racines, tremblérent au seul nom de réforme & de Lycurgue. Il commença par gagner Agésilaüs, son oncle; homme fort éloquent & fort accrédité, mais possédé de l'amour des richesses ; & c'est ce qui le rendit plus favorable aux desseins d'Agis. Il étoit accablé de dettes, & il espéroit de s'en acquitter, sans qu'il lui en coûtât rien, en changeant le gouvernement ; parce que ce changement devoit rendre tous les biens communs, suivant l'ancien usage.

Agis travailla ensuite à gagner sa mere, sœur d'Agésilaüs, laquelle non seulement entra dans ses vues, mais les fit encore goûter aux dames ses amies. Les autres femmes Spartiates formérent toutes opposition à la nouvelle réforme, parce que la plus grande partie des richesses étoit dans leurs mains. Léonidas, qui étoit le collégue d'Agis, n'osa s'opposer ouvertement à ses entreprises, que le peuple approuvoit fort. Il se contenta de le traverser sous main, & d'employer des manœuvres sourdes, pour faire échouer son projet. Il parloit en secret aux Magistrats, & calomnioit Agis, en disant qu'il offroit aux pauvres le bien des riches, le partage des terres, & l'abolition des dettes, comme le prix de la tyrannie, qu'il vouloit usurper ; & que par-là il cherchoit à faire, non des Citoyens pour Sparte, mais des satellites & des gardes pour sa personne.

Cependant Agis, persuadé que l'exemple seroit plus efficace &

(a) Plut. Tom. I. pag. 797. & seq. Roll. hist. anc. Tom. IV. pag. 297. & suiv. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 175, 176. Tom. XVIII. pag. 442. Tom. XXIII. pag. 19.

plus persuasif que toutes les paroles, déclara qu'il mettoit en commun tous ses biens qui étoient très-considérables, & qui consistoient en terres labourables, en pâturages, & en six cens talens d'argent comptant; que sa mere & sa grand-mere alloient faire la même chose, aussi bien que ses parens & ses amis qui, tous, étoient les plus riches des Spartiates. Tout le peuple fut étonné de la magnanimité de ce jeune Prince, & en même-tems ravi de joie de ce qu'on revoyoit, enfin, un roi digne de Sparte. Mais alors Léonidas levant le masque, s'opposa à lui de tout son pouvoir. Il demanda tout haut à Agis, s'il ne pensoit pas que Lycurgue fût un homme juste, habile, & bien intentionné pour sa patrie. Agis ayant répondu qu'il le tenoit pour tel: » Où avez-vous donc vu, » répartit Léonidas, que Lycurgue ait jamais ordonné une abolition des dettes, ou qu'il ait » donné droit de bourgeoisie aux » étrangers; lui qui étoit très-» persuadé que la Ville ne pourroit se conserver saine, si tous » les étrangers n'en étoient chassés? «

Agis lui répondit qu'il ne s'étonnoit pas que lui, qui avoit été élevé dans les païs étrangers, & qui s'étoit marié dans une maison de Satrape, ne connût pas Lycurgue, & qu'il ignorât qu'en chassant, de sa Ville, l'or & l'argent, il en avoit banni toutes dettes actives & passives; que pour ce qui étoit des étrangers, qui venoient dans sa Ville, il n'en vouloit qu'à ceux, qui ne pouvoient s'accommoder aux mœurs & à la discipline qu'il établissoit; que c'étoient là les seuls qu'il chassoit, non qu'il fît la guerre à leurs personnes, mais parce qu'il craignoit leur manière de vivre, & la corruption de leurs mœurs, qui pourroient inspirer insensiblement aux Spartiates l'amour du luxe & de la molesse, & une envie démesurée de s'enrichir. Il apportoit en exemples, des Poëtes & des Philosophes, comme Terpandre, Thalès & Phérécyde, qui, bien qu'étrangers, étoient fort estimés & honorés à Sparte, parce qu'ils enseignoient les mêmes maximes que Lycurgue.

Lorsque l'affaire étoit sur le point de se terminer, un seul homme y mit obstacle. Ce fut Agésilaüs, oncle d'Agis, de la part duquel il semble qu'on ne devoit pas attendre la moindre opposition. Comme il possédoit les plus belles Terres du païs, & qu'il devoit en même-tems de grosses sommes, il fut d'avis que l'on commençât la réforme par l'abolition des dettes. Et Agis donna dans le piége. Incontinent après, on demanda que l'on fît aussi le partage des terres, & les rois ordonnoient que cela s'exécutât. Mais Agésilaüs, faisant toujours naître de nouvelles difficultés pour l'empêcher, & alléguant prétextes sur prétextes, gagna du tems, jusqu'à ce qu'Agis fut obligé de partir à la tête d'une armée.

De retour à Sparte, ce Prince trouva un grand changement. Pour se dérober à la fureur de ses

ennemis, il se réfugia dans un temple de Minerve. Comme il en sortoit quelquefois pour aller au bain, on résolut de profiter de l'un de ces momens pour le surprendre. Ampharès, Démocharès & Arcésilaüs, tous trois amis d'Agis, se prêtérent à cet odieux ministére. L'ayant donc épié, un jour qu'il s'en retournoit, après s'être baigné, ils allérent au-devant de lui, l'embrassérent, & le suivirent, en s'entretenant à l'ordinaire avec lui. Au bout de la rue, il y avoit un détour qui menoit à la prison. Quand ils furent à ce coin, Ampharès, en vertu de sa dignité, saisit Agis, & lui dit: » Agis, je vous mene aux Ephores, afin que vous rendiez » compte de votre conduite. « En même-tems, Démocharès, qui étoit grand & fort, lui jettant son manteau au tour du cou, se mit à le traîner; & les autres le poussérent par-derrière, selon le complot fait entr'eux. Et personne ne paroissant pour le secourir, parce que la rue étoit déserte, ils le jettérent dans la prison.

En même-tems, arriva Léonidas avec un grand nombre de soldats étrangers, & il environna la prison. Les Éphores arrivérent aussi, & après avoir fait venir ceux des autres Sénateurs, qui étoient dans les mêmes sentimens qu'eux, ils interrogérent Agis, comme dans un jugement juridique, & lui ordonnérent de se justifier sur ce qu'il avoit voulu innover dans la République. Un des Éphores, feignant de lui ouvrir une voie pour se tirer de cette affaire criminelle, lui demanda s'il n'avoit pas été forcé par Lysandre, & par Agésilaüs. Il répondit qu'il n'avoit été forcé par personne; mais que plein d'admiration pour Lycurgue, & voulant l'imiter, il avoit entrepris de remettre la Ville dans le même état, où ce Législateur l'avoit laissée. Le même Éphore lui demanda s'il ne se repentoit point de ce qu'il avoit fait. Le jeune Prince répondit qu'il ne se repentiroit jamais d'une entreprise si belle, si noble, & si vertueuse, quand même il verroit la mort devant ses yeux. Alors, ils le condamnérent à mort; & sur le champ ils ordonnérent aux officiers publics de le mener dans la chambre de la prison, où l'on étrangloit ceux qui étoient condamnés.

Démocharès, voyant que les officiers de justice n'osoient mettre la main sur Agis, & que les soldats étrangers se détournoient, & ne vouloient point prêter leur ministére à cette cruelle exécution, les accabla d'injures & de menaces, & traîna lui-même Agis dans le cachot. Déjà le peuple sçavoit qu'il étoit pris; déjà on s'assembloit devant les portes de la prison, où il y avoit un grand tumulte; déjà toute la rue étoit éclairée d'un nombre infini de flambeaux; & la mere d'Agis & son ayeule étoient accourues, remplissant tout de leurs cris, & priant que le roi des Spartiates eût au moins le privilége de se défendre, & d'être jugé devant ses Citoyens. Ce zéle du peuple ne fit qu'animer les meurtriers à

hâter davantage l'exécution d'Agis, de peur qu'on ne l'enlevât cette nuit-là même, si on donnoit au peuple le tems de s'assembler. Comme on le menoit au lieu du supplice, il vit un des exécuteurs qui pleuroit, & qui étoit touché de son infortune. » Mon ami, » lui dit-il, cesse de pleurer; car » périssant ainsi contre les loix » & la justice, je suis plus heu- » reux & plus digne d'envie, que » ceux qui m'ont condamné. « En finissant ce peu de paroles, il donna volontairement son cou au cordon. Cette mort arriva 244 ans avant J. C. La table des Loix que ce Prince infortuné vouloit introduire à Lacédémone, a été découverte dans la Laconie par M. l'abbé Fourmont.

Certains Auteurs modernes confondent cet Agis avec celui dont j'ai parlé dans l'article précédent. Entraîné par les circonstances particulières de la fin de l'un & de l'autre, j'ai pensé qu'ils pouvoient être deux personnages tout-à-fait différens. Ils sont aussi distingués dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres. On me dispensera de mettre ici, dans tout son jour, le pour ou le contre, par une discussion qui seroit plus ennuyante que curieuse.

Un seul Roi des Péoniens, du nom d'AGIS.

AGIS, *Agis*, Ἆγις; (*a*) roi des Péoniens, mourut 359 ans avant J. C. Philippe, roi de Macédoine, ayant appris la mort de ce Prince, crut la circonstance favorable pour attaquer les Péoniens. Ainsi, il fit marcher contre ces Barbares une armée avec laquelle il les défit, & les rangea sous l'obéissance de la Macédoine.

AGIS, *Agis*, Ἆγις, (*b*) général des Troupes de Ptolémée, roi d'Égypte.

Environ 312 ans avant l'Ére Chrétienne, les habitans de Cyrène, révoltés contre ce Prince, assiégérent leur propre citadelle, occupée par une garnison qui y étoit entretenue par ce Roi. Il vint bientôt des députés de sa part, pour inviter les Cyrénéens à se désister de leur entreprise. Mais les Cyrénéens eurent l'audace de les égorger, & continuérent leur siége avec la même vigueur. Ptolémée, outré d'une pareille offense, fit marcher, contre eux, Agis à la tête d'une armée de terre, accompagnée d'une flotte, commandée par Épénète. Agis pressant vivement les rebelles, emporta la Ville de force, & chargeant de fers les auteurs de la révolte, il les envoya aussi-tôt à Alexandrie, après quoi, il dépouilla de leurs armes, tous les autres habitans. Ayant mis enfin dans Cyrène tout l'ordre qui convenoit à l'autorité, que son Roi devoit avoir dans cette Ville, il s'en revint lui-même en Égypte.

AGIS, *Agis*, (*c*) poëte, natif d'Argos, vécut du tems d'Alexandre le Grand. C'étoit, au témoignage de Q. Curse, le plus mau-

(*a*) Diod Sicul. pag. 511.
(*b*) Diod. Sicul. pag. 714, 715.
(*c*) Q. Curt. L. VIII. c. 5.

vais Poëte qui fut jamais après Chérile. Il se mit à la suite du roi de Macédoine, avec un certain Cléon de Sicile, insigne flatteur, selon la remarque du même Historien, tant de son naturel, que par le vice de sa nation, & un tas d'autres semblables excrémens de la Gréce ; qui avoient plus de crédit auprès du Roi, que les Princes de son sang, & les généraux de l'armée. C'étoient ces sortes de gens qui le mettoient dans le Ciel, & qui publioient par tout qu'Hercule, Bacchus, Castor & Pollux céderoient la place à ce nouveau dieu.

(a) Il est parlé d'un Agis dans Athénée, qui l'appelle l'Auteur des plats ou de la cuisine, d'après le poëte Hélyde. Cet Agis étoit un gourmand, dont l'avidité étoit connue de tout le monde. C'est ce qui porta Hélyde à faire, sur son compte, une épigramme, où il le railloit. Elle se trouve dans Athénée. L'un des capitaines Grecs, qui prirent les armes pour Cyrus, contre son frere Artaxerxès, portoit le nom d'Agis. Ce capitaine ayant été fait prisonnier par Tissapherne, on l'envoya au Roi.

AGLAIE, *Aglaia*, Ἀγλαΐα, (b) nom d'une des trois Graces ; étoit fille de Jupiter & d'Eurynome. Ses sœurs se nommoient Euphrosyne & Thalie. C'étoient des compagnes inséparables de Vénus, la déesse de la beauté. Le nom d'Aglaie veut dire joie. C'est comme si on disoit qu'il faut faire du bien de bonne grace, & qu'on doit être joyeux, quand l'occasion se présente de faire plaisir. *Voyez* Graces.

AGLAITADE, *Aglaitadas*, Ἀγλαϊτάδας, (c) officier qui vivoit du tems de Cyrus. C'étoit un des Préfets des cohortes. Xénophon le représente comme un homme de mœurs austères. Aussi n'approuvoit-il pas que ce Prince, dans sa jeunesse, se laissât toucher par les vers & les discours que l'on prononçoit en sa présence.

AGLAODE, *Aglaodos*, nom d'un chien de chasse, appellé autrement Agriode. *Voyez* Agriode.

AGLAONICE, *Aglaonice*, qu'on appelle autrement Aganice. *Voyez* Aganice.

AGLAOPE, *Aglaopes*. On dit que les Lacédémoniens donnoient ce surnom à Esculape.

AGLAOPE, *Aglaope*, nom d'une des Sirènes, appellée encore Aglaophème. *Voyez* Aglaophème.

AGLAOPHÈME, *Aglaopheme*, (d) nom d'une Sirène, qu'on fait fille de l'Achéloüs & d'une des Muses. On l'appelle aussi Aglaope. Pythagore fut initié par Aglaophème dans la Mystagogie Orphique. Voici les termes de la formule : » Je Pythagore, fils » de Mnésarque, m'étant fait ini- » tier par Aglaophème à Libé-

(a) Athen. pag. 344, 345.
(b) Pauf. p. 596. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 201.
(c) Xenoph. pag. 47, 48.
(d) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. pag. 389. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVI. pag. 18, 24.

„ thres

» thres dans la Thrace, ai appris » qu'Orphée, inspiré sur le mont » Pangée par Calliope, sa mere, » a dit que l'essence du nombre » est éternelle. « L'Auteur de cette piéce, selon la remarque de M. de la Barre, s'imaginoit donc que Libéthres & le mont Pangée étoient situés dans le même païs; il ignoroit que c'étoient des lieux très-éloignés l'un de l'autre.

AGLAOPHON, *Aglaophon*, Ἀγλαοφῶν, (*a*) peintre célebre de son tems. Il fleurissoit vers la 90e Olympiade, environ 420 ans avant J. C. Le coloris simple qu'employoit Aglaophon, avoit encore beaucoup de partisans du vivant de Quintilien. On préféroit ses ouvrages, tout informes qu'ils étoient, à ceux des plus habiles peintres, qui avoient vécu après lui. C'est l'éloge qu'en fait Quintilien lui-même.

AGLASPIDES, *Aglaspides*, (*b*) nom qu'on donnoit chez les Macédoniens aux troupes, dont les boucliers étoient d'airain & de couleur blanche.

AGLAURE, *Aglauros*, (*c*) Ἄγλαυρος, fille de Cécrops, avoit deux sœurs, Hersé & Pandrose, & un frere qu'on appelloit Érysicthon. On raconte qu'un jour Minerve confia à Aglaure & à ses sœurs un coffre, où elle avoit caché le petit Éryсthonius, & qu'elle leur recommanda bien de ne le pas ouvrir; que Pandrose avoit obéi, mais que ses sœurs, plus curieuses, n'avoient pu s'empêcher d'ouvrir le coffre, & que venant à y trouver Érycthonius, aussi-tôt agitées par les Furies, elles s'étoient précipitées du haut de la citadelle d'Athènes, en bas, du côté qu'elle étoit le plus escarpée, & par où les Perses l'escaladérent dans la suite, & firent main-basse sur ceux qui, croyant entendre, mieux que Thémistocle, le sens de l'Oracle, s'étoient défendus par des machines de bois, & par quelques ouvrages de fortification.

D'autres disent que Minerve se vengea de l'indiscrétion d'Aglaure, en la rendant jalouse de Hersé, sa sœur, dont Mercure étoit amoureux; & qu'un jour qu'elle voulut empêcher ce dieu d'entrer dans l'appartement de sa maîtresse, il la frappa de son caducée, & la changea en rocher.

Il y a un troisième sentiment, sur la mort d'Aglaure, mais bien différent des deux premiers. Sous le regne du Roi, son pere, une cruelle guerre désola l'Attique. On consulta l'Oracle sur les besoins pressans de l'État. Le dieu répondit que les calamités publiques cesseroient, si quelque particulier avoit le courage de s'immoler pour le salut de tous. Aglaure ayant sçu cette réponse, se déroba secrétement à ses gouvernantes, & se précipita du haut d'une tour. Les Athéniens, péné-

(*a*) Suid. T. I. p. 42. Cicer. de Orator. L. III. c. 15. Quint. L. XII. c. 10. Plin. L. XXXV. c. 9.
(*b*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 41.
(*c*) Pauf. pag. 4, 31. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 207. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 67, 68. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 20. Tom. VII. pag. 53, 54.

très de reconnoissance, lui élevérent un temple; & c'étoit à la face de ses autels que les jeunes Athéniens se consacroient à la patrie, afin que le souvenir de ce qu'elle avoit fait, leur fît comprendre ce qu'ils devoient toujours être prêts à faire. La formule, dont ils se servoient, répondoit au reste de la cérémonie. Stobée & Pollux nous l'ont conservée en ces termes: » Je ne deshonorerai point » la profession des armes, & ne » sauverai jamais ma vie par une » fuite honteuse. Je combattrai » jusqu'au dernier soupir, pour les » intérêts de la religion, & de l'É- » tat, de concert avec les autres » Citoyens, & seul, s'il le faut. Je » ne mettrai point ma patrie dans » un état pire que celui où je l'ai » trouvée; mais je ferai tous mes » efforts, pour la rendre encore » plus florissante. Je serai soumis » aux Magistrats & aux Loix, & » à tout ce qui sera réglé par le » commun consentement du Peu- » ple. Si quelqu'un viole, ou tâche » d'anéantir les Loix, je ne dissi- » mulerai point un tel attentat, » mais je m'y opposerai, ou seul, » ou conjointement avec mes Ci- » toyens. Enfin je demeurerai » constamment attaché à la reli- » gion de mes peres. Je prends, » sur tout ceci, à témoin, Aglaure, » Enyalius, Mars & Jupiter. «

On connoît aussi Aglaure sous le nom d'Agraule. On veut qu'il y ait eu plusieurs femmes de même nom. Mais ce sont apparemment les diverses aventures qu'on vient de lire, qui auront donné lieu d'en distinguer plus d'une. Quoiqu'il en soit, on dit que ceux qui composoient la tribu Érechthéide dans l'Attique, avoient pris le nom de la Princesse Agraule.

AGLAUS, *Aglaus*, Ἄγλαος, (a) étoit natif de Psophis dans l'Arcadie. On le comparoit à Crœsus, roi de Lydie, pour le bonheur dont il avoit joui durant sa vie. Pausanias ne croit rien de tout cela. La raison qu'il en donne, c'est qu'un homme peut bien être plus heureux qu'un autre, comme un vaisseau peut être exposé à de moindres vents, à de moindres tempêtes; mais jamais homme n'a été entièrement exempt d'adversité, comme jamais vaisseau, en courant les mers, n'a manqué d'essuyer quelque tempête. C'est ce qu'Homère, continue Pausanias, a voulu nous faire entendre par ces deux tonneaux que Jupiter a en sa puissance, l'un plein de biens, l'autre de maux; & c'est ce qu'Homère avoit appris lui-même de l'Oracle de Delphes, qui prononça que ce Poëte étoit heureux & malheureux, voulant dire, qu'il étoit né pour l'un & l'autre sort.

AGLAYE, *Aglaia*, Ἀγλαΐα. (b) Cette princesse avoit épousé Cécrops, duquel elle eut un fils, nommé Nirée, qui se vante, dans un dialogue de Lucien, d'être le plus beau de tous ceux qui allérent au siége de Troye.

AGLIBOLUS, *Aglibolus*,

(a) Pauf. p. 493. Plin. L. VII. c. 46. | (b) Lucian. Tom. I. pag. 282.

Α'γλίϐωλος, (a) divinité qui étoit honorée à Palmyre. On voit ce dieu représenté sur un monument, qui est parvenu jusqu'à nous; c'est-à-dire, dans le frontispice d'un temple, soûtenu de deux colomnes. Aglibolus s'y fait remarquer avec la figure d'un jeune homme, vêtu d'une tunique relevée par la ceinture; ensorte qu'elle ne descend que jusqu'au-dessus du genou. Il porte par-dessus la tunique une espèce de manteau, & tient de la main gauche un petit bâton ou rouleau.

Comme on ne séparoit pas d'ordinaire le dieu Aglibolus, du dieu Malachbélus, on voit celui-ci à côté du premier, & il est représenté aussi, comme un jeune homme, vêtu d'un habillement militaire, avec le manteau sur les épaules, une couronne radiale à la tête, & ayant derrière lui un croissant, dont les deux cornes débordent des deux côtés. L'inscription nous apprend bien, à la vérité, qu'Aglibolus & Malachbélus étoient deux divinités Syriennes, puisqu'ils sont appellés dieux du païs de celui qui leur a consacré ce monument, lequel étoit de Palmyre en Syrie. Mais quels dieux représentoient-ils? Écoutons, dit M. l'abbé Banier, le sçavant Spon, dont l'opinion n'a pas été contredite. Quelques Auteurs, dit-il, prétendent que ces deux figures représentoient le soleil d'hiver & d'été; mais comme un des deux a, derrière lui, un croissant, il vaut mieux croire que c'est le soleil & la lune. Qu'on ne soit pas étonné, au reste, de trouver la lune représentée en jeune homme, puisqu'il est certain que souvent on donnoit les deux sexes aux dieux, & qu'il y avoit le dieu Lunus, ainsi que l'assurent Spartien, & quelques autres Auteurs encore.

Pour Aglibolus, il n'est pas douteux que ce ne fût le Soleil, ou Bélus. Car les Syriens peuvent fort bien avoir prononcé ainsi ce nom, que d'autres appelloient Baal, Bélénus, Bel ou Bélus. Le changement de l'*e* en *o* est peu de chose dans les différens dialectes d'une langue; mais le mot *Agli* sera inintelligible, à moins qu'on n'admette la conjecture du sçavant Malaval, qui prétend que ce nom signifie la lumière qu'envoie le soleil; ce qu'il confirme par l'autorité d'Hésychius, qui met, parmi les épithétes du soleil, celle d'Α'ιγλητὴς, Églétès. Or il n'est pas étonnant que les Grecs aient prononcé Aglibolus, au lieu d'Églétès-Bélos. *Voyez* Malachbélus.

AGLOMAQUE [la Tour], *Aglomachi Turris*, Α'γλωμάχου πύργος. On voyoit cette tour à Cyrène. Hérodote en parle au quatrième livre de son histoire. C'est au sujet d'Arcésilaüs, fils de Battus & de Phérétime, lequel regna autrefois à Cyrène.

Du tems de ce Prince, quelques personnes, voulant éviter les

(a) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 389. & suiv. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 110, 111. & suiv.

effets de son ressentiment, se réfugiérent dans la tour d'Aglomaque. Le Roi, à cette nouvelle, la fit environner de bois, & commanda qu'on y mît le feu. Ainsi la tour fut brûlée avec tous ceux qui étoient dedans.

AGMON, *Agmon*, (a) l'un des compagnons de Dioméde. C'étoit un esprit bouillant & infatigable, qui s'endurcissoit dans les maux, & qui en tiroit de la force. Plein de mépris pour Vénus, mere d'Énée, il s'opposa à ses compagnons, qui refusoient de donner du secours à Turnus, contre Énée. » Que craignez-vous, leur » disoit-il? Y a-t-il quelques mal- » heurs que nous n'ayons pas » endurés, & qui n'aient pas » envain attaqué notre constance » & notre courage? Je veux que » Vénus soit encore notre enne- » mie, & qu'elle conserve enco- » re la volonté de nous perdre. » Que peut-elle davantage que ce » qu'elle a fait jusqu'ici? S'il faut » faire quelquefois des vœux, il » en faut faire seulement, lorsque » l'on craint de plus grands maux, » que ceux que l'on a soufferts; » mais lorsqu'on est arrivé à l'ex- » trêmité du malheur, il faut fou- » ler aux pieds la crainte; & en- » fin, le comble du mal, est une » sorte de sûreté. Qu'elle m'en- » tende, il ne m'importe; qu'elle » nous haïsse tous, parce que » nous suivons Dioméde, nous » sçaurons bien mépriser sa haine; » & si elle a de la force, nous » n'aurons pas moins de courage.«

(a) Ovid. Metam. Lib. XIV. cap. 10.

Il y en eut peu qui approuvérent ce discours d'Agmon. La plûpart de ses amis même, le condamnérent. Cependant comme il étoit orgueilleux, il ne put souffrir qu'on le reprît, & voulut aussitôt répondre. Mais la parole lui manqua, sa voix devint plus déliée, ses cheveux se changérent en plumes, son cou, son estomac, & son dos en furent aussi revêtus; ses bras se courbérent pour changer de forme, & furent convertis en aîles; ses jambes se couvrirent comme d'une petite écaille. L'on vit croître, au bout de ses pieds, des ongles crochus, & son visage s'allongea, & se vint terminer en bec; c'est-à-dire, qu'il se trouva métamorphosé en un oiseau, semblable aux cignes. Ceux d'entre ses compagnons, qui avoient été de son avis, eurent le même sort.

Voici l'explication que donne, de cette fable, un auteur Moderne. L'on dit qu'il y avoit, dans une Isle auprès de la Pouille, des oiseaux qui ressembloient à des oiseaux de rivière, & que l'on ne voit pas ailleurs. Autrefois, comme Pline le rapporte, ils nettoyoient tous les jours, avec leurs aîles mouillées, le temple de Dioméde, qui étoit inhumé dans cette Isle, & sembloient, par ce moyen, le purifier. Au reste, ils ne pouvoient souffrir les étrangers qui y venoient, & au contraire ils flattoient les Grecs, comme voulant faire cette grace à ceux du païs de Dioméde. Enfin, cela a fait dire que ces

oiseaux étoient les compagnons de Dioméde, métamorphosés en oiseaux. Mais ce n'est pas expliquer une fable, que de conter une autre fable. Si l'on veut donc sçavoir la raison de leur métamorphose, il faut lire Ovide, & l'on verra que leur changement est la punition de leur mépris pour une Déesse; c'est-à-dire, que cette fable enseignoit à respecter les loix des dieux, à ne rien faire que l'on sçût être contre leurs ordres, & à ne se pas glorifier de sa puissance & de ses forces, comme les compagnons de Dioméde.

AGNATION, *Agnatio*. Ce terme signifie parenté ou consanguinité entre les descendans par mâles d'un même pere. *Voyez* Agnats.

AGNATS, *Agnati*, (*a*) terme composé de la préposition *ad*, & du verbe *nasci*, naître. Les Agnats étoient ceux qui descendoient en ligne masculine d'un même pere; & on appelloit *cognati*, ceux qui étoient parens du côté des femmes; de sorte que le fils de la tante n'étoit point Agnat, & par conséquent ne pouvoit être héritier du fils du frere de sa mere; mais il appartenoit à la famille de son pere. Le fils n'étoit pas non plus Agnat par rapport à sa mere, quand elle n'avoit point été mariée, selon les cérémonies du mariage de confarréation; & réciproquement, sa mere ne l'étoit pas à son égard. Aussi ne pouvoient-ils être héritiers l'un de l'autre. Le Droit romain changea sur cet article, sous les Empereurs, comme on le peut voir dans les Instituts de Justinien.

Lorsqu'un pere, suivant la loi des douze Tables, mort intestat, laissoit un enfant mineur, l'Agnat le plus proche en avoit la tutelle. Au défaut des Agnats, c'étoit aux plus proches parens de la même famille, & du même nom, à se charger de la tutelle; C'est-à-dire, à ceux à qui, au défaut des Agnats, appartenoit la succession par la mort du mineur. La raison, qui avoit porté les Décemvirs à charger de la tutelle, le plus proche héritier, étoit qu'étant intéressé à la conservation des biens qui pouvoient lui revenir, il y veilleroit avec plus de soin. Cette pensée, selon la remarque de M. Bonamy, fait honneur à la probité des anciens Romains; mais comme, l'a observé Gravina, Solon n'avoit pas si bonne opinion de celle des Athéniens, lorsqu'il ordonna que l'héritier naturel d'un pupille ne pourroit être son tuteur; il appréhenda que des parens, si intéressés à la mort d'un mineur, dont ils hériteroient, n'attentassent à ses jours.

Les Agnats étant donc nommés par la Loi les tuteurs naturels des mineurs, & à leur défaut, les autres parens paternels d'une autre branche, mais du même nom, on n'avoit pas besoin à Rome de s'adresser au Magistrat, comme cela se pratiquoit à Athènes, où

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 87, 88.

l'Archonte étoit le maître de nommer les tuteurs qu'il vouloit, lorsqu'un pere n'en n'avoit point nommé par son testament. Quelquefois il choisissoit le tuteur parmi les parens du pupille; mais c'étoit toujours parmi ceux qui étoient éloignés de la succession.

AGNEAU, *Agnus*, Ἀμνος, Ἀρνος, &c. (a) Sous le nom d'Agneau dans l'Écriture, on comprend aussi quelquefois le chevreau, selon la remarque de Dom Calmet. Par exemple, dans le choix de la victime paschale, on pouvoit prendre indifféremment l'un & l'autre. En général, l'Hébreu *seh* s'explique du petit de la chévre, ou de la brebis. *Agnus*, *Agniculus*, qu'on traduit, un Agneau d'un an, peut aussi signifier un Agneau de l'année, né dans l'année, mais qui ne tette plus; car il étoit défendu d'immoler l'Agneau Paschal, pendant qu'il tettoit encore, & de le cuire dans le lait de sa mere. Dans toute autre occasion, la Loi vouloit qu'on laissât, au moins, huit jours le petit avec sa mere, avant que de l'offrir en sacrifice.

AGNEAU DE DIEU, *Agnus Dei*, ὁ ἀμνος τοῦ θεοῦ. (b) Tel est le nom que S. Jean-Baptiste donna à J. C. lorsqu'il le vit venir à lui, pour marquer l'innocence de ce divin Sauveur, & sa qualité de victime, qui devoit être immolée pour les péchés du monde. Enfin il pouvoit faire allusion à ces paroles du Prophéte : » Il a été » immolé, parce qu'il l'a voulu; » & il n'a point ouvert la bouche. » Il sera conduit à la mort comme » une brebis à la boucherie; & » il demeurera dans le silence, » comme un Agneau devant ce» lui qui lui ôte sa toison. «

AGNEAU [L'] PASCHAL, *Voyez* Pâques.

AGNITAS, *Agnitas*, surnom donné par les Lacédémoniens à Esculape, parce qu'ils le représentoient sous la figure d'une plante appellée Agneau.

AGNOMEN. (c) C'étoit proprement le quatrième nom que les Romains prenoient, ou de quelque qualité, ou de quelque action, ou de quelque autre chose que le hazard présentoit, comme Sura, Nasica, Africanus, Asiaticus. Ainsi, dans Publius Cornélius Scipio Africanus, ce dernier nom est l'Agnomen, pris de ce que Scipion avoit vaincu les Carthaginois & les autres Africains.

AGNON, *Agnon*, Ἄγνων, (d) naquit à Teïe, ville de la Paphlagonie, environ 350 ans avant J. C. C'étoit un des Seigneurs, qui avoient le plus d'accès auprès d'Alexandre le Grand. Plutarque, ainsi qu'Athénée, remarque à ce sujet, que ces courtisans n'usoient de cette liberté, que pour faire plus de dépenses, & qu'Agnon en particulier portoit de petits clous d'argent à ses pantoufles. Cette conduite lui attira, aussi-bien qu'aux autres, des réprimandes de la part du Prince.

(a) Exod. c. 12. v. 3. & seq.
(b) Joan. c. 1. v. 29, 36. Isai. c. 53. v. 7.
(c) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 93, 94.
(d) Plut. Tom. I. pag. 677, 678. Athen. pag. 539.

Cet Agnon ne seroit-il pas le même, dont parle ailleurs Plutarque? C'étoit, selon cet Auteur, un jeune homme, qui s'avisa d'écrire à Alexandre, qu'il avoit dessein d'acheter un jeune garçon de Corinthe, d'une excellente beauté, pour le lui envoyer. Le Roi lui en témoigna son mécontentement par les vifs reproches qu'il lui fit.

AGNON, *Agnon*, Ἄγνων, (*a*) fils de Nicias, se distingua durant la guerre du Péloponnèse. Dès qu'il eut été associé à Periclès dans la Préture, il prit l'armée, dont son collégue s'étoit servi, & marcha sur le champ contre ceux de Chalcide & de Potidée. Cette dernière étoit actuellement assiégée par un corps de troupes Athéniennes. Arrivé devant cette Ville, Agnon commença à faire avancer les Machines de guerre, & à presser vivement les habitans. Mais ses efforts n'eurent pas tout le succès qu'il attendoit. Une maladie contagieuse ayant attaqué l'armée, qu'il avoit amenée avec soi, il en périt une partie. Le mal se communiqua aussi aux soldats, qui étoient arrivés auparavant; de sorte qu'Agnon reprit le chemin d'Athènes, sans avoir rien fait. A son retour, de quatre milie hommes, qu'on lui avoit donné, il n'en restoit que deux mille cinq cens. Les autres étoient péris, dans l'espace de quarante jours.

On attribue à Agnon la fondation d'Amphipolis; mais, les habitans ayant embrassé, dans la suite, le parti de Brasidas, général des Lacédémoniens, détruisirent non seulement tous les édifices, construits par Agnon, mais encore tous ceux d'entre ses monumens, qu'on jugea propres à conserver à la postérité, la mémoire de ce que cet Athénien avoit fait en faveur de la Ville. On transporta, en même-tems, à Brasidas, l'honneur d'avoir jetté les premiers fondemens d'Amphipolis. C'étoit par reconnoissance des services, que les Amphipolitains croyoient avoir reçus de lui en plus grand nombre. Plutarque, dans la vie de Nicias, donne, à Agnon, un fils, nommé Théramène.

On parle d'un Philosophe, Académicien, du nom d'Agnon, qui n'est connu que d'Athénée. Si on en croit ce Philosophe, les filles de Sparte étoient autorisées, par les loix de cette Ville, à se prêter à la brutalité des hommes, pour des débauches contraires à la nature.

AGNONIDES, *Agnonides*, Ἀγνωνίδης, (*b*) Rhéteur d'Athènes, qui se porta accusateur contre Phocion, & quelques autres Athéniens. La décision de cette affaire ayant été renvoyée à Polysperchon, qui étoit un seigneur de Macédoine, Agnonides se rendit, avec les autres accusateurs, auprès de ce Seigneur; &, comme il s'excitoit un grand tumulte

(*a*) Thucyd. pag. 135, 352, 524. Plut. Tom. I. pag. 169.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 756. & seq. Corn. Nep. in Phocion. c. 3.

dans le conseil du Roi, à cause des diverses accusations, qu'on faisoit de part & d'autre, Agnonides, prenant la parole, dit : *Mettez-nous tous dans une seule cage, & renvoyez-nous tous à Athènes, pour y plaider la cause.* Le Roi se prit de rire. Quand ils furent devant le peuple, Agnonides lut un décret, qui portoit que les Athéniens devoient juger à la pluralité des voix, si les accusés étoient coupables ou non, & les condamner à mort, s'ils étoient coupables. Après la lecture de ce décret, il y en eut, qui demandérent qu'on y ajoûtât que Phocion seroit mis à la torture, avant d'être exécuté ; & on fit venir, en même-tems, une roue & des bourreaux.

Agnonides, voyant que Clitus souffroit avec peine cette proposition, &, considérant d'ailleurs, que ce seroit une chose trop cruelle & trop barbare, dit au peuple : » Quand vous aurez entre les mains un frippon, tel » que Callimédon, vous pourrez » lui faire souffrir un pareil supplice ; mais, pour Phocion, je » suis d'avis qu'on ne le lui inflige » pas. « Surquoi un homme de bien de la compagnie, s'écria : » Vous pensez fort bien, ô » Agnonides ; car, si nous mettions Phocion à la torture, » que devrions-nous vous faire » à vous-même ? « Après la mort de cet illustre personnage, les Athéniens, selon Plutarque, se repentirent de l'avoir traité de la sorte, & travaillérent à réparer, par les honneurs qu'ils rendirent à sa mémoire, l'injure qu'ils lui avoient faite ; & Agnonides, son principal accusateur, fut mis à mort. C'étoit 318 ans avant J. C.

AGNOTHÉMIS, *Agnothemis*, Ἀγνόθεμις. (a) Ceux qui prétendent qu'Aristote conseilla à Antipater d'empoisonner Alexandre le Grand, s'appuyent, selon Plutarque, de l'autorité de cet Agnothémis, qui disoit qu'il l'avoit ouï dire au roi Antigone.

AGNUS [le Bourg], étoit situé dans l'Attique. Ses habitans prenoient le nom d'Agnusiens. *Voyez* Agnusiens.

AGNUSIENS, *Agnusii*, Ἀγνούσιοι, (b) peuples, qui habitoient un Bourg de l'Attique, appellé Agnus, ou Agnos. Plutarque, dans la vie de Théséé, remarque que ceux du Bourg de Pallène, ne s'allioient point par des mariages, avec les habitans du Bourg Agnus, depuis que l'un d'entre ces derniers, nommé Léos, avoit, dans une circonstance importante, découvert, à Théséé, les desseins des premiers.

L'on n'est pas d'accord, dans quelle tribu étoit situé le Bourg Agnus, qui, dit-on, avoit pris ce nom de la plante Agnus-Castus, qui y croissoit en abondance.

AGON, *Agon*, Ἀγών, chez les Anciens, étoit une dispute, ou combat, pour la supériorité,

(a) Plut. Tom. I. pag. 707.

(b) Plut. Tom. I. pag. 6.

dans quelque exercice du corps, ou de l'esprit. Il y avoit de ces combats, dans la plûpart des fêtes anciennes, en l'honneur des dieux ou des héros. Tels étoient, à Athènes, l'*Agon Gymnicus*, à Argos, l'*Agon Néméus*, *&c.* Les Romains, à l'imitation des Grecs, avoient aussi institué de ces sortes de combats. L'empereur Aurélien, en établit un, sous le nom d'*Agon Capitolinus*, qui se célébroit, tous les quatre ans, à la manière des Jeux Olympiques. C'est pourquoi, les Romains, au lieu de compter les années par Lustres, les ont quelquefois comptées par Agones.

AGON [le Mont], *Mons Agonius*, vel *Agonalis*. C'est cette montagne de Rome, beaucoup plus connue sous le nom de Mont Quirinal. *Voyez* Quirinal.

AGONALES, *Agonalia*, (*a*) étoient des fêtes, instituées par Numa-Pompilius, & qui se célébroient trois fois l'année, le 11 de Janvier, le 21 de Mai, & le 13 de Décembre. On croit communément, que Janus étoit l'objet de cette fête. Cependant, Festus dit que c'étoit le dieu Agonius. Varron nous apprend qu'on y immoloit un bélier. L'étymologie du nom de cette fête est contestée. Il y en a, qui pensent qu'elle étoit tirée de la formule, que prononçoit le prêtre, avant que de sacrifier: *Agon*, ferai-je? D'autres prétendent, que ce nom vient du Mont Agon, où l'on célébroit cette solemnité; mais, l'opinion la plus suivie, & qui est celle d'Ovide, est que cette fête fut ainsi nommée, à cause des jeux, ou plutôt des combats, qui l'accompagnoient, que les Grecs nommoient ἀγῶνας.

On a aussi donné le nom d'Agonies aux Agonales.

AGONAUX, surnom que l'on donnoit aux prêtres, qui sacrifioient aux fêtes Agonales, instituées par Numa-Pompilius.

AGONES, *Agones*. C'est, dit-on, le surnom qu'on donnoit aux prêtres, qui frappoient la victime. C'étoient, sans doute, les prêtres, employés aux fêtes appellées Agonales.

AGONIES, *Agonia*, fêtes, autrement appellées Agonales. *Voyez* Agonales.

AGONISTIQUE, (*b*) sorte de Gymnastique, ainsi nommée, à cause des Jeux publics, ἀγῶνες, qui en étoient l'objet, & à l'institution desquels, est dû l'établissement de cette profession. On en apprenoit les statuts avec un soin extrême, jusqu'à être quelquefois dix mois à s'en instruire. On les exécutoit aussi avec sévérité.

AGONOTHÉTES, *Agonothetæ*, (*c*) terme formé de ἀγὼν, jeux, combats, & de τίθημι, mettre, disposer. Les Agonothétes étoient, comme le signifie leur

(*a*) Myth, par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 537. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 163, 227.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 214, 270.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 242, 243, 244, & suiv. Tom. XIII. pag. 481.

nom, des magiſtrats, ou des officiers, qui préſidoient aux jeux publics de la Gréce. C'étoient quelquefois de jeunes garçons, mais, ſans doute, enfans de qualité. Outre le nom d'Agonothétes, ces officiers prenoient celui d'Athlothétes, ou Hellanodiques.

Les Agonothétes, au rapport de Philoſtrate, commençoient par expoſer aux Athlétes, qui ſe préſentoient, les conditions ſous leſquelles ils pouvoient être admis; après quoi, on les faiſoit paſſer en revue, chacun en particulier. Lorſque cette cérémonie étoit achevée, les Agonothétes leur faiſoient prêter ſerment, qu'ils s'étoient ſoumis, pendant dix mois conſécutifs, à tous les exercices, & à toutes les épreuves, auxquelles les engageoit l'inſtitution Athlétique; & qu'ils obſerveroient très-religieuſement toutes les loix preſcrites, dans chaque ſorte de combat, & ne feroient rien, ni directement, ni indirectement, contre l'ordre & la police, établis dans les jeux. Pour plus grande ſûreté, ils faiſoient jurer la même choſe aux peres des Athlétes, lorſqu'ils étoient préſens, à leurs freres, & même à leurs maîtres d'exercice; c'eſt-à-dire, que tous ces gens-là s'engageoint ſolemnellement à n'employer aucune mauvaiſe manoeuvre, pour procurer la victoire aux Champions, auxquels ils devoient naturellement s'intéreſſer.

Outre cela, les Agonothétes écrivoient, ſur un regiſtre, le nom & le païs des Athlétes, qui s'enrôloient, pour ainſi dire; &, à l'ouverture des jeux, un héraut proclamoit publiquement ces noms, faiſant un dénombrement exact des Athlétes, qui devoient paroître dans chaque ſorte de combat. On en faiſoit autant pour ceux qui vouloient diſputer les prix de la muſique; & lorſque Néron, ſcrupuleux obſervateur des loix Agoniſtiques, chanta devant le peuple Romain, il ne manqua pas, dit Suétone, de ſe faire inſcrire parmi les autres muſiciens, qui devoient entrer en concurrence avec lui.

Il n'étoit pas abſolument néceſſaire d'être préſent, pour ſe faire inſcrire parmi ceux qui devoient combattre aux jeux publics. Un Athléte d'une réputation diſtinguée, ſe contentoit ſouvent d'avertir les Agonothétes par lettres, ou autrement, du deſſein qu'il avoit formé de diſputer le prix, dans tel combat; &, ſur cette ſimple déclaration, on l'enrégiſtroit avec les autres. Mais, cette grace ne le diſpenſoit pas de ſe trouver ponctuellement au rendez-vous, à certain jour marqué; faute de quoi, on lui donnoit l'excluſion, ſans miſéricorde.

Quelquefois, avant la célébration des jeux, les Agonothétes animoient eux-mêmes les Athlétes, par des exhortations capables de reveiller, en eux, les motifs les plus preſſans. Mais, dans le fort du combat, c'étoient eux, qui, par des loix ſagement établies, avoient ſoin de réfréner la licence des combattans, en banniſſant la fraude, l'artifice, & la

violence outrée. Leur ſévérité, à cet égard, ne ſouffroit guere d'altération. Auſſi, ſe faiſoit-elle redouter de ceux qui vouloient ſe donner en ſpectacle, dans les jeux publics ; &, lorſque les courtiſans de Néron, dont nous venons de parler, l'exhortérent à paroître aux jeux Olympiques, pour y diſputer le prix de la muſique, il leur allégua d'abord, pour excuſe, la crainte qu'il avoit des Porte-verges : après quoi, il eut grand ſoin de corrompre les Juges, & ſes Antagoniſtes, à force de préſens, & ſçut, par-là, ſe délivrer de la juſte appréhenſion, que lui inſpiroit ſa propre foibleſſe.

Lorſque les jeux étoient finis, c'étoient ordinairement les Agonothétes, qui diſtribuoient les couronnes. Mais, en ce cas, les Athlétes victorieux ne les recevoient que de la main d'un héraut, qui les leur mettoit ſur la tête ; & cette cérémonie s'accompliſſoit dans l'endroit même, où l'on avoit combattu. Les Agonothétes, dans la diſtribution des prix, ſe piquoient auſſi de ſuivre les loix de la juſtice la plus ſcrupuleuſe. Ils employoient, pour cela, dix mois à s'inſtruire des ſtatuts Agoniſtiques, ſelon Pauſanias ; & pour n'être point tentés de les enfreindre, ils remettoient l'ouverture des lettres de recommandation, qu'apportoient certains Athlétes, juſqu'à ce que ceux-ci euſſent combattu. Leur juriſdiction, au reſte, n'étoit pas de longue durée, puiſqu'elle finiſſoit avec les jeux ; & c'eſt ſur cela qu'eſt fondé un bon mot d'Agis, roi de Lacédémone, rapporté par Plutarque. Quelques perſonnes louant les Éléens, ſur l'extrême juſtice qu'ils gardoient aux jeux Olympiques : » Que » font-ils, dit ce Prince, de ſi » grand & de ſi merveilleux, » lorſque, dans l'eſpace de cinq » ans, ils exercent la juſtice une » journée. «

Les Agonothétes jouïſſoient d'une autorité ſupérieure à celle des Amphictyons. En effet, quoique ceux-ci préſidaſſent aux jeux Pythiens, on appelloit de leur jugement aux Agonothétes, & du jugement de ces derniers, à celui de l'Empereur. Ainſi, ils en relevoient immédiatement. Pendant les jeux, leurs ſiéges étoient placés au bout & à côté du ſtade. Les javelots, élevés devant eux, étoient le ſymbole de leur puiſſance.

AGORACRITE, *Agoracritus*, Ἀγοράκριτος, (*a*) célebre ſculpteur, qui naquit à Paros, du tems de Phidias. Il fut diſciple, & l'objet des amours de ce fameux Statuaire.

Il y avoit à Rhamnus, dans l'Attique, une ſtatue de Néméſis, de dix coudées de haut, d'une ſeule pierre & d'une grande beauté. Agoracrite, ſelon quelques-uns, en étoit l'Auteur. Pline dit qu'il l'avoit faite d'abord pour une Vénus, travaillant à l'envi avec Alcamène, qui en faiſoit une au-

(*a*) Pauſ. pag. 593. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 306.

tre en même-tems que lui. Ils étoient tous deux disciples de Phidias. Quand les statues furent finies, les Athéniens, pour favoriser Alcamène, leur Concitoyen, donnérent la préférence à sa statue sur celle d'Agoracrite, quoique celui-ci eût mieux réussi que l'autre. Agoracrite indigné de cette injustice, la vendit, à condition qu'elle ne seroit point mise dans Athènes, & il lui donna le nom de Némésis. Elle fut mise à Rhamnus; & c'est pour cela qu'on lui donna le nom de Rhamnusie.

AGORACRITE, *Agoracritus*, Ἀγοράκριτος, (a) personnage d'une comédie d'Aristophane.

Agoracrite, soûtenu par les chevaliers qui forment le chœur, & conduit par Nicias & par Démosthène, fait tous ses efforts pour perdre Cléon. Cléon, de son côté, pour se maintenir, a recours à ses artifices ordinaires, qui sont principalement la malice & l'impudence. Le combat de ces deux rivaux, qui se disputent le gouvernement, forme le nœud. Enfin, Agoracrite propose au peuple de faire ouvrir sa propre cassette & celle de Cléon. La cassette de Cléon se trouve remplie de l'argent qu'il a volé, celle d'Agoracrite se trouve vuide; alors le peuple ouvre les yeux, Cléon est chassé, & Agoracrite est mis à sa place. Voilà le dénouement de la piéce. C'est sur de semblables fictions que sont fondées toutes les comédies d'Aristophane, & l'on y trouve toujours les affaires les plus importantes de la République, discutées de ce ton plaisant & badin.

AGORANOMES, *Agoranomi*, (b) du Grec ἀγορὰ, marché & νέμειν, *distribuere*, *gubernare*, distribuer, gouverner. C'est le nom que l'on donnoit à Athènes aux Magistrats qui étoient chargés de maintenir le bon ordre & la police dans les marchés, de mettre le prix aux denrées, de juger les contestations qui s'élevoient entre le vendeur & l'acheteur, & d'examiner les poids & les mesures. Ces Magistrats étoient à peu près, chez les Grecs, ce qu'étoient les Édiles Curules, chez les Romains.

AGORE, *Agore*, Ἀγορὴ, (c) ville de la Chersonèse de Thrace. Xerxès, marchant contre la Gréce avec son armée innombrable, traversa cette Ville; d'où il se détourna vers le golfe Mélana; c'est-à-dire, noir, & vers un fleuve de même nom. On dit que ce fleuve ne put suffire pour abreuver toute cette armée qui l'eut bientôt tari. On prétend que la ville d'Agore existe encore sous le nom de Mélagra. Et dans ce cas elle appartient aux Turcs.

AGORÉE, *Agoræus*, *Agoræa*. C'est un surnom qu'on donnoit aux dieux & aux déesses, qui avoient des temples dans les places publiques. Jupiter, Mercure, Minerve étoient de ce nombre. Ce mot *Agorée*, en Grec, veut dire une place, un lieu public.

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 148.

(b) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XV. pag. 418.

(c) Herod. L. VII. c. 58.

AGORIUS, *Agorius*, (a) Ἀγωρίος, étoit fils de Damosius, petit-fils de Penthile, & arrière petit-fils d'Oreste. Agorius, roi d'Élide, suivant un Oracle de Delphes, fit venir Agorius d'Hélice, ville de l'Achaïe, avec un petit nombre d'Achéens, choisis, & lui donna part aux affaires du gouvernement.

AGRAGAS, *Agragas*, ville de Sicile, autrement appellée Agrigente. *Voyez* Agrigente.

AGRAI, *Agraï*, (b) descendoit, selon Sanchoniathon, de la famille d'Hypsuranius. Ce nom veut dire champêtre. On lui associe, pour l'ordinaire, Agrotès, qui veut dire laboureur. Ils s'adonérent à la vie rustique & à la chasse. On les nomma aussi Alétes & Titans.

AGRAIRE [la Loi], (c) *Lex Agraria*. Cette Loi qui ordonoit des distributions de terres en faveur du peuple, fut proposée, pour la première fois, par Sp. Cassius, l'an de Rome 268, avant J. C. 484. Quand les Romains avoient eu quelque avantage considérable sur leurs voisins, ils ne leur accordoient jamais la paix, qu'ils ne leur enlevassent une partie de leur territoire, qui étoit aussi-tôt incorporé dans celui de Rome. Une partie de ces conquêtes se vendoit pour indemniser l'État des frais de la guerre. On en distribuoit, gratuitement, une autre portion aux pauvres d'entre le peuple, qui se trouvoient sans aucun fonds de bien en propre. Quelquefois on en donnoit certains cantons à cens, au profit du public. Des Patriciens avides, & uniquement attentifs à s'enrichir, s'emparoient d'une partie de ces terres, soit en achetant, soit en faisant adjuger, moyennant une plus forte redevance, celles qui n'avoient été chargées que d'un cens modique, soit enfin par violence. C'est de ces terres injustement usurpées par les riches, que Cassius vouloit qu'on fît un nouveau partage en faveur des pauvres Citoyens.

Une telle Loi qui, en elle-même, avoit une grande apparence d'équité, devoit plaire extrêmement au peuple, puisqu'elle tendoit à soulager sa misére. Mais elle allarma fort les Sénateurs, les uns, parce qu'ils y étoient intéressés personnellement, d'autres, parce qu'ils en craignoient les suites dangereuses. Elle fut donc rejettée après quelques disputes. Cependant on entreprit, plusieurs fois depuis, de la faire passer; ce qui causa de grands troubles dans la République. La loi Agraire, selon la remarque de M. Rollin, étoit, dans la main des Tribuns, comme un flambeau de division & de discorde, toujours prêt à prendre feu.

Le Sénat marqua toujours une opiniâtre résistance pour la publication de cette Loi. Il falloit pourtant bien qu'une compagnie si ref-

(a) Pauf. pag. 292.
(b) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 158.
(c) Tit. Liv. L. II, c. 41, L. IV, c. 48. L. VI. c. 11. Roll. hist. Rom. Tom. I. pag. 312, 313. & suiv. 391, 392. Tom. V. p. 200, 259, 260. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. XII. p. 39.

pectable, & remplie de tant de personnes d'une prudence & d'une vertu généralement reconnues, eût de fortes raisons, pour en user de la sorte. Cette possession des terres appartenantes au public, pouvoit être injuste dans son origine; c'étoit pour lors qu'on auroit pu, & qu'on auroit dû y remédier. Mais, comme l'observe M. l'abbé de Vertot, un nouveau partage souffroit de grandes difficultés. Il falloit, pour cela, connoître & établir une juste distinction entre l'ancien patrimoine de chaque particulier, & ce qu'il y avoit joint des terres publiques. Il falloit même étendre cette distinction entre les cantons que les Patriciens avoient achetés du domaine public, & ceux qu'ils n'avoient pris d'abord, qu'à titre de cens sous leurs noms, ou sous des noms empruntés, & qu'ils avoient depuis confondus, avec une partie des communes, dans leur propre patrimoine.

Une longue prescription déroboit, aux recherches les plus exactes, la connoissance de ces différentes usurpations. Les Patriciens avoient depuis partagé ces terres entre leurs enfans, comme leur patrimoine; & ces terres, devenues héréditaires, étoient passées en différentes maisons, soit à titre d'hérédité, soit par vente, & par acquisition. Il ne sembloit donc pas qu'on pût toucher à cette affaire, sans commettre une grande injustice à l'égard de beaucoup de possesseurs actuels de ces terres, qui les avoient achetées de bonne foi, & sans causer un trouble général dans la République. Voilà, sans doute, pourquoi le Sénat s'opposoit avec tant de persévérance à l'établissement de la loi Agraire. Les grands inconvéniens de cette Loi se manifestérent d'une façon bien marquée sous les Gracques, qui, l'ayant renouvellée, mirent toute l'Italie en combustion.

La loi Agraire fut enfin anéantie, l'an de Rome 631, sous le consulat de L. Opimius & de Q. Fabius. On y procéda par dégrés. D'abord, on fit lever par un Tribun la défense que Tibérius Gracchus avoit faite à ceux, à qui l'on avoit distribué des terres publiques, de les vendre; ce qui donna moyen aux riches de les acheter des pauvres, & même quelquefois de s'en emparer par violence. Un autre Tribun fit ordonner que toute recherche & tout partage des terres publiques, cesseroient, & qu'elles demeureroient à ceux qui en étoient en possession, moyennant une redevance qui seroit payée en argent, pour être distribuée aux pauvres Citoyens. C'étoit pour eux une consolation au moins, & un soulagement. Mais, peu de tems après, il se trouva un troisième Tribun, qui délivra ces terres de la redevance qui venoit de leur être imposée. Ainsi, le grand projet des Gracques fut réduit au néant; & cette entreprise, si funeste à ses auteurs, ne laissa plus aucune trace d'utilité, ni pour les particuliers, ni pour la République.

Ce n'est pas à dire pour cela, qu'il n'ait jamais plus été question d'aucune loi Agraire. On en pro-

posa d'autres dans la suite. Mais ce fut toujours la même opposition de la part des Grands. La plus remarquable de toutes est celle de Rullus. On trouvera l'histoire de chacune de ces Loix à l'article des noms particuliers qu'on leur a donnés.

Une Loi, qui avoit beaucoup de rapport à la loi Agraire, puisqu'elle fut portée pour le peuple, c'étoit celle qu'on appelloit *Lex de modo Agrorum.* Elle ordonnoit qu'un particulier ne pourroit posséder plus de cinq cens arpens de terre. Ce furent C. Licinius & L. Sextius qui la proposérent, étant Tribuns du peuple, l'an de Rome 378.

AGRAMMES, *Agrammes*, (a) roi des Gangariens & des Prasiens, du tems d'Alexandre. Ces peuples habitoient au de-là du Gange, fleuve des Indes. Leur Roi défendoit l'entrée de ses États, avec vingt mille chevaux, & deux cens mille hommes de pied, fortifiés encore de deux mille chariots, & ce qui donnoit plus de terreur, de trois mille éléphans.

Alexandre ayant appris cela, ne pouvoit y ajoûter foi. Il s'en informa de Porus, autre roi des Indes, qui étoit alors avec lui. Porus l'assura que pour les forces de ce Royaume, on n'y ajoûtoit rien; qu'au reste, celui qui regnoit, non seulement n'étoit pas noble, mais étoit de très-basse naissance, puisque son pere avoit été barbier, ayant assez de peine à vivre de ce qu'il gagnoit au jour la journée; que néanmoins comme il n'étoit pas mal fait, la Reine l'avoit pris en affection, & élevé à la première place auprès du Roi; mais que ce méchant avoit tué son souverain en trahison, & s'étoit emparé du Royaume, sous ombre de la tutelle des enfans; & que depuis les ayant aussi fait mourir, il avoit eu un fils qui étoit le Roi d'aujourd'hui, homme haï & méprisé de ses peuples, qui se ressentoit de la condition de son pere, & n'avoit rien qui fût digne de sa fortune. Ce discours & les murmures des soldats empêchérent Alexandre d'entrer sur les terres d'Agrammes.

Ce roi est appellé Xandramès, dans Diodore de Sicile.

AGRANIES, *Agrania*, (b) fêtes instituées à Argos, selon Hésychius, en l'honneur d'une fille de Prœtus. Il y a grande apparence, dit avec raison le sçavant M. Potter, que c'étoient les mêmes fêtes que les Agrianies.

AGRARIENS, *Agrarii*, (c) nom donné à ceux en faveur desquels la loi Agraire avoit été faite.

AGRAULE, *Agraule*, (d) Ἀγραυλὴ, nom d'un bourg, ou d'une tribu d'Athènes. Léobote, fils d'Alcméon, l'un de ceux qui se portérent accusateurs contre Thémistocle, étoit natif de ce bourg.

AGRAULE, *Agraulos*, (e) Ἄγραυλος, surnom donné à Mi-

(a) Q. Curt. L. IX. c. 2. Diod. Sic. p. 611.
(b) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 518. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 206.
(c) Cicer. Philip. 7. cap. 228.
(d) Plut. Tom. I. pag. 123.
(e) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 402. T. II. p. 297.

nerve par les Athéniens. C'étoit parce qu'Agraule la servoit en qualité de Prêtresse. Minerve Agraule étoit aussi honorée parmi ceux de Chypre. Le culte qu'ils lui rendoient, étoit inhumain; car c'étoit l'usage de lui immoler tous les ans une victime humaine.

AGRAULE, *Agraulos*, Ἄγραυλος, nom d'une femme qu'on appelloit autrement Aglaure. *Voyez* Aglaure.

AGRAULIES, *Agraulia*, fêtes qu'on célébroit en l'honneur d'Agraule. *Voyez* Agraule.

AGRAVONITES, *Agravonitæ*, (*a*) peuples d'Illyrie. Quand les Romains se furent rendu maîtres de cette contrée, ils la partagérent en trois régions, 167 ans avant J. C. Les Agravonites furent du nombre de ceux qui formérent la troisième.

AGRE, *Agre*, (*b*) nom d'un chien de chasse d'Actéon. Ce mot vient du Grec ἄγρα, *venatio*, chasse. C'étoit un des meilleurs qu'eut Actéon. Quand ce Prince infortuné eut été changé en cerf, Agre se mit à sa poursuite, aussi bien que les autres chiens.

AGRÉENS, *Agræi*, (*c*) Ἀγραῖοι, peuples de Gréce dans l'Étolie, vers les frontières de cette contrée, du côté des Dolopes. Leur territoire étoit arrosé par l'Achéloüs. Cicéron les appelle Aggrines dans son oraison contre Pison. Ce célebre Romain, étant à Ambracie, obligea ces peuples, ainsi que les Dolopes d'abandonner leurs villes, leurs autels & leurs foyers. C'est un reproche que lui fait Cicéron. Chassez de leur patrie, les Aggrines & les Dolopes, s'emparérent de Néopacte & d'Arsinoé.

AGRES, *Agræ*, Ἄγραι, (*d*) nom d'un lieu situé dans l'Attique en Gréce. On rencontroit ce lieu, quand on avoit passé l'Ilisse. M. l'abbé Gédoyn remarque qu'il faut lire Agréa dans le texte de Pausanias, comme il paroît par le Phédrus de Platon. Car, dit-il, le lieu champêtre, dont parle Pausanias, est celui-là même qui a servi, comme de scène, à ce beau dialogue, que Platon a intitulé *Phedrus*.

Auprès d'Agres étoit un temple de Diane Agrotère, ou la Chasseresse, ainsi appellée, parce que Diane arrivant de Délos, prit là le divertissement de la chasse; & c'est pour cette raison qu'elle est représentée avec un arc. C'étoit encore au même endroit que tous les ans les députés d'Athènes, joints à ceux de Platée, se rendoient en pompe le six du mois de Boëdromion, pour y offrir le sacrifice d'actions de graces en mémoire de la journée de Marathon.

AGRESTIS, *Agrestis*, rustique, champêtre, surnom donné

(*a*) Tit. Liv. L. XLV. c. 26.
(*b*) Ovid. Metam. Lib. III. cap. 5.
(*c*) Thucyd. p. 244, 247. Strab. pag. 449, 451. Tit. Liv. L. XXXII. c. 34. Cicer. Orat. in Pison, c. 72.

(*d*) Pauf. pag. 34. Trad. de Pauf. par M. l'Abb. Gédoy. T. I. p. 60. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. pag. 138.

au dieu Pan, qui étoit la divinité protectrice des Bergers.

AGRÉUS, *Agræus*, Ἀγραῖος, (*a*) étoit, selon Sanchoniathon, de la race d'Hypsuranius, ainsi que Haliéus. On leur attribue l'invention de la pêche & de la chasse, comme leurs noms le signifient. Ils eurent, pour enfans, deux Princes, qui trouvérent l'art de faire des instrumens de fer. L'un d'eux porta le nom de Chrysor.

AGRÉUS, *Agræus*, Ἀγραῖος, (*b*) fils de Témène. Ce Prince avoit plusieurs freres, dont deux, Cérynès & Phalcès, conspirérent d'enlever Hyrmétho, leur sœur, à Deïphonte, son mari. Agréus n'y eut aucune part.

Le nom d'Agréus se donnoit, à ce qu'on prétend, à plusieurs divinités, comme à Jupiter, à Apollon, à Aristée.

AGRIANE, *Agrianes*, (*c*) Ἀγριάνης fleuve de Thrace, qui recevoit celui de Contadesde. Il alloit lui-même porter ses eaux dans l'Hébre, qui se rendoit dans la mer, auprès de la ville d'Éne.

AGRIANIES, *Agriania*. (*d*) C'étoient des fêtes, établies à Argos, en faveur des morts. A Thébes, c'étoient des jeux & des combats publics.

AGRIASPES, *Agriaspæ*, peuples, autrement appellés Ariaspes. *Voyez* Ariaspes.

AGRICOLA [CN. JULIUS], *Cn. Julius Agricola*, célebre capitaine, du tems des Empereurs. *Voyez* Julius.

AGRICULTURE, *Agricultura*, (*e*) l'art de cultiver la terre. Cet art doit être regardé comme le premier, le plus utile, le plus étendu, & le plus ancien de tous les arts. Plusieurs peuples, comme les Athéniens & autres, ont envié l'honneur d'en avoir été les inventeurs. Mais son origine est aussi ancienne que le monde même, puisqu'elle remonte jusqu'à Adam, le pere commun de tous les hommes. Sorti tout récemment des mains de son Créateur, il fut placé dans un jardin de délices, pour le cultiver. C'étoit non une culture pénible & laborieuse, mais facile & agréable, qui devoit lui tenir lieu d'amusement, & lui faire contempler de plus près, dans les productions de la terre, la sagesse & la libéralité de son maître. Le péché d'Adam ayant renversé tout cet ordre, & lui ayant attiré le funeste arrêt, qui le condamna à manger son pain à la sueur de son visage, Dieu changea son plaisir en châtiment, & l'assujettit à un dur travail, qu'il n'auroit jamais connu, s'il avoit toujours ignoré le mal.

La terre devenue sourde & re-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 158. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. XVI. pag. 36, 37.

(*b*) Pauf. pag. 136.

(*c*) Herod. L. IV. c. 90.

(*d*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 206.

(*e*) Genes. c. 2. v. 15. Roll. hist. anc. Tom. V. pag. 475, 476. & *suiv.* Hist. Rom. Tom. I. p. 32. & *suiv.* Disc. de M. l'Abb. des Font. sur les Géorg. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 304, 305. Tom. XII. pag. 33. Tom. XVI. pag. 2. Tom. XVIII. pag. 11. Tom. XXI. pag. 85.

belle à ses ordres, en punition de sa révolte contre Dieu, se couvrit de ronces & d'épines. Il fallut lui faire violence pour la contraindre de payer à l'homme un tribut, dont son ingratitude l'avoit rendu indigne, & la forcer par le labourage à lui fournir, tous les ans, une nourriture, qui lui étoit auparavant donnée gratuitement & sans peine. On voit par-là jusqu'où remonte l'origine de l'Agriculture qui, de punition qu'elle étoit, est devenue par un singulier bienfait de Dieu, comme la mere & la nourricière du genre humain. Elle est, en effet, la source des véritables biens & des richesses, qui ont un prix réel, & qui ne dépendent pas de l'opinion des hommes, qui suffisent à la nécessité, & même aux délices, qui font qu'une nation n'a pas besoin des étrangers, & qu'elle leur est nécessaire, qui sont le principal revenu d'un État, & qui lui tiennent lieu de tous les autres, s'ils viennent à lui manquer.

On ne doit pas être surpris, après cela, que l'Agriculture ait été autrefois si fort en honneur chez les Anciens. C'étoit l'unique occupation des premiers habitans de la Gréce. Les Princes, les plus sages, ont toujours soûtenu & encouragé l'utile & pénible profession des laboureurs, qui fut autrefois le principal objet du gouvernement dans l'Assyrie, dans la Perse, dans l'Égypte. C'est au soin de l'Agriculture que la Sicile fut redevable de ses richesses immenses, de ses puissantes flottes, & de ses nombreuses armées. Aussi un roi de Syracuse, Hiéron, ne dédaigna pas de composer un livre sur cette matière, & sur les moyens d'entretenir & d'augmenter la fertilité des campagnes. Attale Philométor, roi de Pergame, & Archélaüs, roi de Cappadoce, publiérent pareillement des préceptes sur l'Agriculture. Platon, Xénophon, Aristote, & d'autres Philosophes ont fait encore plus d'honneur à l'Agriculture, que ces Princes, en lui appliquant les lumières de la Philosophie. Enfin, Magon, général des Carthaginois, peuple ennemi de tous les arts, avoit composé sur l'Agriculture vintg-huit livres, que les Romains trouvérent dans le sac de Carthage, & que le Sénat ne manqua pas de faire traduire en Latin.

Il n'y a point de peuple, dans toute l'Antiquité, qui ait plus aimé l'Agriculture que les Romains. Numa Pompilius, l'un des plus sages Rois, dont il soit parlé, & qui a le mieux compris, & le plus fidelement rempli les devoirs de la Royauté, avoit partagé tout le territoire de Rome en différens cantons. On lui rendoit compte exactement, de la manière dont ils étoient cultivés; & il faisoit venir les laboureurs, pour louer & encourager ceux dont les terres étoient bien tenues, & pour faire des reproches aux autres. Les biens de la terre, dit l'Historien, étoient regardés alors comme les plus justes & les plus légitimes de toutes les richesses, & préférés de beaucoup aux avantages que

procure la guerre, qui ne sont pas de longue durée. Ancus Marcius, quatrième roi des Romains, qui se piquoit de marcher sur les traces de Numa Pompilius, après le culte des dieux, & le respect pour la Religion, ne recommandoit rien tant aux peuples, que la culture des terres, & la nourriture des troupeaux. Cet esprit se conserva long-tems chez les Romains.

En effet, s'il leur restoit quelque intervalle de tranquillité, ils la donnoient toute entière à l'Agriculture. Alors la différence des états ne se faisoit point sentir par la différence des occupations. Les Grands n'étoient pas moins laborieux que les Petits; & ces deux conditions, si distinguées dans la Ville, par les titres de Nobles & de Plébéiens, étoient parfaitement réunies dans les campagnes sous le nom de laboureurs.

On sçait que Quinctius Cincinnatus fut trouvé, labourant son champ, par ceux qui lui vinrent annoncer, qu'on l'avoit nommé Dictateur. On sçait aussi que Curius Dentatus, Fabricius, Attilius Serranus, Licinius Stolo, Caton le Censeur, & une infinité d'autres, dans des tems bien plus avancés, ont tiré leur surnom de cette partie de la vie rustique, dans laquelle ils s'étoient distingués par leur industrie; car, c'est de-là, suivant l'opinion de Varron, de Pline, de Plutarque, & de tous les anciens Écrivains, que les familles Asinia, Vitellia, Suillia, Porcia, Ovinia, ont été appellées ainsi, parce que leurs Auteurs s'étoient rendu célebres dans l'art d'élever ces sortes d'animaux; ainsi que d'autres étoient devenus fameux, par la culture de certaines espèces de légumes.

Bien loin, donc, qu'on crût se dèshonorer par les travaux du Labourage, la considération qu'on avoit pour ceux qui s'y adonnoient, dura si long-tems, que Cicéron, sur la fin de la République, ne fait aucune difficulté d'assurer que les honnêtes gens aimoient encore mieux être enrégistrés dans les tribus de la Campagne, que dans celles de la Ville. Enfin, la coûtume de faire son principal séjour dans les terres, étoit si constante & si uniforme, que le nom de *Viatores*, Voyageurs, ne fut donné à certains officiers subalternes, que parce qu'ils étoient presque toujours en chemin, pour aller avertir les Sénateurs, que tel ou tel jour, il y auroit assemblée extraordinaire.

Il faut convenir, néanmoins, que depuis que le luxe se fut introduit chez les Romains, il s'en falloit bien, que leurs campagnes fussent tenues, comme autrefois, & rapportassent autant de revenu, dans un tems où la terre n'étoit cultivée que par des esclaves & par de vils mercenaires. Que pouvoit-on attendre de pareils ouvriers, qu'on ne faisoit travailler qu'à force de mauvais traitemens? Aussi, est-ce un des plus grands défauts, & des plus contraires au bon sens, qu'ont remarqué, dans les derniers tems, chez les Romains, tous ceux qui ont écrit sur ces matiéres. Colu-

belle à ses ordres, en punition de sa révolte contre Dieu, se couvrit de ronces & d'épines. Il fallut lui faire violence pour la contraindre de payer à l'homme un
tribut, dont son ingratitude l'
voit rendu indigne, & la fo
par le labourage à lui fo
tous les ans, une nourritu
lui étoit auparavant don
tuitement & sans pein
par-là jusqu'où rem
de l'Agriculture qu
qu'elle étoit, est
singulier bienfa
me la mere … -cu-
genre huma … es, qui
source des … esclaves ces
richesses … qui, du tems de
& qui … tres, étoient cultivées
nion … les plus grands, & les plus
la … vertueux personnages de la
… République. «

On commence, aujourd'hui, à sentir en France, la nécessité de bien cultiver les terres. On voit déjà un nombre de personnes de tout état, s'y appliquer avec succès. Le ministère même public ne dédaigne pas d'y donner ses soins. Les sociétés d'Agriculture, qui, par son autorité, se multiplient de jour en jour, dans les différentes provinces du royaume, annoncent par tout ses intentions. On doit espérer que ceux qui les composent, feront bientôt revivre & reparoître, dans tout son éclat, un art presqu'entièrement oublié ; parce que, comme ces Philosophes de l'antiquité, ils auront soin de joindre toujours la théorie à la pratique. Car une des causes du peu de

que l'on tire des terres;
ne regarde point l'A-
, comme un art qui
étude, de réflexions
s. Chacun est ab
goût & à sa
ne personne
xamen
uves
s

…, pour
…lture, *le Vouloir*,
voir, *le Sçavoir*.

1.° Le Vouloir. Il faut l'aimer, s'y affectionner, s'y plaire, prendre à cœur cette occupation, & en faire son plaisir.

2.° Le Pouvoir. Il faut être en état de faire les dépenses nécessaires, pour les engrais, pour le labour, & pour tout ce qui peut améliorer une terre ; & c'est ce qui manque à la plûpart des laboureurs.

3.° Le Sçavoir. Il faut avoir étudié à fond tout ce qui a rapport à la culture des terres, sans quoi les deux premières parties, non seulement deviennent inutiles, mais causent de grandes pertes au pere de famille, qui a la douleur de voir que le produit des terres ne répond nullement aux frais qu'il a avancés, & à l'espérance qu'il en avoit conçue, parce que les dépenses ont été faites sans discernement & sans connoissance de cause. A ces trois parties, on en peut ajoûter une quatrième, & les Anciens ne l'avoient pas oubliée, c'est l'*Expérience*, qui domine dans tous

...nt tou-
...nit le
Ce
...nte

...utres d...
...fférente aux Agri...
...ote, par exemple, les me...
la Thrace, aux environs du mon...
Pangée. Ils y habitoient du tems de Darius, roi des Perses. Ils furent du nombre de ceux, qu'un de ses généraux, nommé Mégabyze, ne put, d'abord, réduire sous l'obéissance de son maître.

Il est à présumer que les Agriens, comme bien d'autres peuples, s'étoient dispersés en divers endroits, & que c'est pour cela, que les anciens Auteurs leur donnent différentes positions. Quoiqu'il en soit, c'étoit une nation très-belliqueuse, au rapport de Tite-Live. Sous le regne d'Alexandre le Grand, ils avoient pour roi, un certain Langarus, allié de ce Prince, lequel se chargea de réprimer les Autariates, qui avoient résolu d'attaquer les Macédoniens sur leur chemin. Ce Roi mourut bientôt après, ayant exécuté heureusement ce qu'il avoit promis. Cela n'empêcha pas que ses Sujets ne suivissent Alexandre dans ses expéditions, pen-

de sept stades de tour, & de vingt coudées de profondeur. On avoit eu soin de le fournir de toute sorte de poissons, pour la magnificence des repas publics; la surface de ses eaux étoit couverte de cygnes, & d'autres oiseaux, qui formoient un spectacle très-amusant & très-curieux. ...s, rien ne marquoit mieux le ... des Agrigentins, & leur ...ur le plaisir, que les tom... les monumens, dressés ...rdre, à des chevaux, ... gagné le prix de la ... même, à de petits envoy... dans les maisons ordre d'app... de jeunes gar... puis de se retirer ... filles. Timée attirer l'ennemi, ... plusieurs de roit pas de les suivre ... subsistoient les verroit fuir. Après ... troisième légeres escarmouches, ...npiade, donc la fuite, comme il ...nt de- avoit été commandé; & les Bar...e du bares, les poursuivant à l'étour... en- die, donnérent dans l'embuscade, où le Roi même étoit. Mais ils ne laissérent pas de se bien défendre; tellement que, de trois mille qu'ils étoient, il y en eut six cens de tués, mille de faits prisonniers, & le reste fut rechassé dans la place.

Les Agriens se sont aussi distingués dans les guerres, que les Macédoniens soûtinrent contre les Romains. L'an 169 avant J. C., on en vit huit cens défendre courageusement les murailles de Cassandrée, contre les efforts des

(a) Strab. pag. 318. Herod. Lib. V. cap. 16. Freinf. Suppl. in Q. Curt. Lib. I. c. 12. Q. Curt. L. IV. c. 13. L. IX. c. 8. Tit. Liv. L. XLIV. c. 11.

ennemis, qui les escaladoient. Les païs qu'occupérent autrefois les Agriens, étoient renfermés dans ce qu'on appelle à présent la Turquie d'Europe.

AGRIGENTE, *Agrigentum*, Ἀκράγας, (a) ville de Sicile, à quelque distance de la Mer, du côté qui regardoit l'Afrique propre. Elle fut fondée, selon les uns, par une colonie d'Ioniens, &, selon d'autres, par les habitans de Géla, vers l'an 604 avant l'Ére Chrétienne, & suivant une autre opinion, 572 ou 579 seulement. Cette Ville s'appelloit en grec *Acragas*, non pas, comme le prétendent quelques Auteurs modernes, du Mont sur lequel elle étoit située en partie, mais du fleuve, qui couloit le long de ses murs, dit Étienne de Byzance; ce qui est confirmé par le Scholiaste de Pindare; & par Thucydide, dont l'autorité doit prévaloir encore sur celle de ces deux Écrivains. Au reste, & la ville, & le fleuve, & la montagne, s'appelloient *Acragas*, non à cause de la hauteur de leur situation, mais à cause de la bonté de leur terroir, ajoûte le même Étienne de Byzance; de sorte que les Anciens nommoient tout ce païs *Acragas*, comme qui diroit, le sommet; la tête de la terre, à peu près dans le même sens, qu'en quelques-unes de nos provinces, on donne le nom de Tête-de-vin à ceux, qui, par leur excellence, sont au-dessus de tous les autres.

La ville d'Agrigente fut très-riche dès ses commencemens; mais ses richesses augmentérent encore beaucoup avec le tems. C'étoit, au rapport de Diodore de Sicile, une des plus heureuses habitations qu'il y eût au monde, lorsque les Carthaginois, 406 ans avant J. C., enflés des succès qu'ils avoient eus dans la Sicile, pensérent à faire la conquête de l'Isle entière. Les vignes étoient d'une beauté & d'une hauteur extraordinaires; mais la plus grande partie du païs étoit couverte d'oliviers, qui donnoient une quantité prodigieuse d'olives, qu'on portoit vendre à Carthage. Car, en ce tems-là, il y avoit peu de plantations dans la Libye; de sorte que les Siciliens tiroient des richesses considérables de Carthage, par le commerce de leurs fruits. C'est-là ce qui avoit donné lieu à ces monumens superbes, dont nous allons donner une légere description.

La construction des Temples des Agrigentins, particulièrement de celui de Jupiter, fait sentir quelle étoit la magnificence des hommes de ce tems-là. La plûpart des autres Temples avoient été brûlés, ou rasés, dans les prises fréquentes de la Ville; & les mêmes guerres, renouvel-

(a) Thucyd. pag. 413, 510. Diod. Sicul. pag. 374, 375, 376. *& seq.* Strab. pag. 272. Xenoph. p. 461. Plin. L. III. c. 8. L. VII. c. 57. L. VIII. c. 42. Ptolem. L. III. c. 4. Pomp. Mel. L. II. c. de Medit. Mar. Insul. Roll. hist. anc. Tom. II. p. 427. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. I, pag. 274. Tom. VI, pag. 312, 313.

lées successivement, avoient toujours empêché qu'on ne mît le comble à celui de Jupiter. Ce Temple avoit trois cens quarante pieds de long, soixante pieds de large, & cent vingt pieds de haut, jusqu'à la naissance de la voûte. Il étoit le plus grand de tous les temples de la Sicile; & on pouvoit le comparer de ce côté-là, avec les plus beaux, qui se trouvoient par tout ailleurs; car, bien qu'il n'ait jamais été achevé, le dessein en paroissoit tout entier. Mais, au lieu que les autres Temples se soûtenoient seulement, ou sur des murs, ou sur des colomnes, on avoit employé, dans celui-ci, ces deux pratiques d'Architecture, jointes ensemble; car, d'espace en espace, on avoit placé dans les murs, des piliers, qui s'avançoient en dehors, en forme de colomnes arrondies, & en dedans, en forme de pilastres taillés quarrément. En dehors, les colomnes avoient vingt pieds de tour; &, comme elles étoient canelées, un homme pouvoit se placer dans une de ces canelures. Les pilastres de dedans avoient vingt pieds de largeur. Les portes étoient d'une beauté & d'une hauteur prodigieuses. Sur la face orientale, on avoit représenté, en sculpture, un combat de Géans, qui étoit admirable par la grandeur & par l'élégance des figures. Du côté de l'occident, étoit la prise de Troye, où l'on distinguoit tous les Héros, par la différence de leur habillement, & de leurs armes.

Il y avoit, hors de la Ville, un lac, fait de main d'homme, de sept stades de tour, & de vingt coudées de profondeur. On avoit eu soin de le fournir de toute sorte de poissons, pour la magnificence des repas publics; la surface de ses eaux étoit couverte de cygnes, & d'autres oiseaux, qui formoient un spectacle très-amusant & très-curieux. Mais, rien ne marquoit mieux le luxe des Agrigentins, & leur goût pour le plaisir, que les tombeaux ou les monumens, dressés par leur ordre, à des chevaux, qui avoient gagné le prix de la course, ou même, à de petits oiseaux, élevés dans les maisons particulières, par de jeunes garçons, ou de jeunes filles. Timée assure qu'il avoit vu plusieurs de ces monumens, qui subsistoient encore de son tems. La troisième année de la 93e Olympiade, Exénéte d'Agrigente, étant demeuré vainqueur à la course du stade, fit, à son retour, son entrée dans sa Ville, sur un char, accompagné d'un grand nombre d'autres, entre lesquels il y en avoit trois cens, attelés chacun de deux chevaux blancs, tous Agrigentins.

On y élevoit les enfans, dans une propreté, qui alloit jusqu'à la molesse. Ils portoient des habits d'une finesse extraordinaire, & garnis d'or. Leur toilette étoit chargée de boëtes, & d'autres bijoux d'or & d'argent. Un des plus riches habitans qu'il y ait eu à Agrigente, c'est Gellias, qui avoit chez lui plusieurs appartemens pour des hôtes, & qui faisoit tenir devant sa porte, un

certain nombre de domestiques ; dont la commission étoit d'inviter tous les étrangers, à venir loger chez lui. Plusieurs autres citoyens, faisoient à péu près la même chose, & recevoient leurs hôtes, avec toute sorte de bienveillance & de franchise.

Il arriva un jour, que cinq cens cavaliers de Géla, dans un tems d'hiver, passérent par Agrigente. Gellias les reçut tous dans sa maison, & fit présent à chacun d'eux, d'une tunique & d'une robe, qu'il trouva chez lui sur le champ. C'est Timée, qui raconte ce fait, dans son XVe Livre. Polyclite, dans ses histoires, fait la description d'une cave, qui étoit dans la maison de Gellias, comme d'une chose qu'il avoit vue lui-même, dans le tems qu'il portoit les armes au service des Agrigentins. Selon cet Auteur, il y avoit dans cette cave trois cens tonnes, toutes creusées dans la même pierre, & dont chacune contenoit cent urnes. Au-dessus de ces tonnes, on voyoit une espèce de réservoir, d'une terre incrustée, & qui contenoit mille de ces urnes, duquel on faisoit couler le vin dans les tonnes. Polyclite ajoûte que Gellias, homme d'un caractère admirable, étoit d'ailleurs d'une figure très-mince ; jusques-là, qu'ayant été envoyé en ambassade vers ceux de Centoripine, à son premier abord dans l'assemblée, il fit éclater de rire tous les assistans, très-mal à propos, à la vérité ; mais, ils ne comprenoient pas, comment un homme d'une si haute réputation pouvoit avoir une mine si basse. Il leur fit payer cet affront, en disant que les Agrigentins envoyoient des hommes beaux & bienfaits aux Villes illustres de la Sicile ; mais, que pour celles, qui n'avoient aucune sorte de distinction, ils choisissoient des Ambassadeurs semblables à elles.

Au reste, Gellias n'étoit pas le seul homme riche, qu'il y eût dans Agrigente. Antisthène, surnommé le Rhodien, célébrant les nôces de sa fille, traita tous les Citoyens par chaque rue, & faisoit suivre la mariée par huit cens chariots. Cet équipage fut même augmenté, par un grand nombre de cavaliers des environs, tous invités, & qui lui faisoient cortége ; magnificence encore effacée par la quantité des feux, qui furent allumés à cette occasion. Il fit charger de bois, les autels des dieux dans les temples, & tous ceux que la dévotion populaire avoit placés dans les rues. Et, ayant fourni encore des buches coupées, & des sarmens, à tous les Citoyens, qui occupoient les boutiques, il leur recommanda de mettre le feu sur tous les autels de leur voisinage, dans l'instant qu'ils verroient allumer celui de la citadelle. Cet ordre ayant été exécuté, la mariée se mit en marche, précédée d'une infinité de gens, qui portoient des flambeaux à la main ; de sorte que toute la Ville fut, en un instant, remplie de lumière, au milieu de la nuit ; & les rues, ni les places, ne pouvoient contenir la multitude de ceux, qui avoient été attirés

à ce spectacle, par la magnificence de cet homme, & par la faveur qu'on lui portoit. Le nombre des habitans naturels d'Agrigente, étoit alors de plus de vingt mille personnes; mais en y joignant les étrangers, qui étoient venus s'y établir, on y pouvoit compter deux cens mille ames.

On dit de ce même Antisthène, que voyant son fils, qui persécutoit un homme pauvre de ses voisins, pour l'obliger à lui vendre son champ, il l'en reprit d'abord. Mais comme la passion de son fils s'augmentoit toujours pour cet accroissement de terrein, il lui dit qu'au lieu de chercher à rendre ce voisin plus pauvre, comme il croiroit l'être, en cédant son héritage, il devoit chercher à le rendre plus riche; parce qu'alors se trouvant trop serré dans le petit bien qui lui appartenoit, il ne manqueroit pas de le vendre, pour se mettre ailleurs plus au large.

L'abondance de toutes choses avoit jetté les Agrigentins dans un tel excès de molesse, que pendant le siége fatal, dont il sera bientôt parlé, il fallut faire une ordonnance, par laquelle il étoit défendu à tout Citoyen, montant la garde à son tour dans la citadelle, d'avoir plus d'un matelas, d'une couverture, d'un chevet, & de deux coussins. On peut conclure de l'austérité qu'ils trouvoient à être renfermés alors, dans ces bornes-là, quel étoit leur genre de vie dans les tems heureux.

Ce fut à cette Ville opulente, que les Carthaginois s'attachérent d'abord, lorsqu'ils eurent débarqué leurs troupes dans la Sicile, au tems marqué ci-dessus. Le siége ne finit que par la ruine d'Agrigente. Dès que les officiers militaires, dit Diodore, jugérent qu'il falloit absolument sortir de la Ville, ils le signifiérent à tout le monde, ajoûtant qu'on eût à prendre ce parti dès la nuit prochaine. A cette nouvelle, la désolation se répandit dans toutes les maisons, & l'on ne vit plus qu'une multitude innombrable d'hommes, de femmes & d'enfans, qui fondoient en larmes. Quand l'heure de ce funeste départ fut arrivée, la crainte de voir les ennemis au dedans de leurs murailles, l'emporta sur le regret de laisser dans leurs maisons un grand nombre de richesses & de commodités, dont ils n'avoient pas eu le tems de se charger, & qu'ils livroient aux Barbares. Trop heureux encore, s'ils sauvoient de leurs mains, leurs personnes & leurs vies. Mais cette partie de leurs meubles, qu'ils étoient contraints d'abandonner, n'étoit, en cette situation terrible, que l'objet le moins considérable de leurs regrets.

Dans l'allarme où chacun étoit pour lui-même, on laissa seuls tous ceux à qui l'âge, ou la maladie, ôtoit la faculté de marcher. Plusieurs autres préférant la mort à un exil si cruel, se tuérent eux-mêmes, & voulurent s'ensevelir dans leurs propres foyers. Cependant les chefs de la milice servirent d'escorte avec leurs soldats à ces ban-

nis volontaires, & les conduisirent jusqu'à Géla. Tous les chemins, & même les champs, qui les bordoient jusqu'à cette Ville, étoient remplis de femmes, d'enfans, & de jeunes filles, qui marchoient tous ensemble, & qui, malgré la différence qui se trouvoit entre la vie molle & délicieuse qu'ils avoient menée jusqu'alors, & les incommodités d'un voyage si pénible, sembloient s'accoûtumer à la fatigue, & acquérir des forces par la crainte même. Tout ce monde arriva à Géla, en toute sûreté, & fut transporté, peu de tems après, dans la ville des Léontins, que Syracuse leur donna pour habitation.

Imilcar, de son côté, profitant de la circonstance d'une Ville abandonnée de ses habitans, mena toutes ses troupes dans Agrigente. Il y fit tuer la plus grande partie de ceux qui y étoient restés. Les Carthaginois arrachérent des temples, ceux qui y avoient cherché leur salut, & les égorgérent impitoyablement. On dit que Gellias, lui-même, périt alors avec sa patrie. Il s'étoit réfugié, avec quelques autres, dans le temple de Minerve, espérant que les Carthaginois auroient quelque respect pour le nom de cette Déesse. Mais s'appercevant bientôt que ce ne seroit pas là un frein suffisant à leur fureur, il mit lui-même le feu au temple, dans lequel il fut consumé avec toutes les offrandes renfermées dans cet édifice. Il crut prévenir, par cette action, le sacrilége que les Barbares auroient commis à l'égard des dieux, le pillage de beaucoup de trésors; qui auroient enrichi les ennemis, & ce qui le touchoit le plus, les outrages qu'ils auroient pu faire à sa personne.

Imilcar pilla les autres temples, & toutes les maisons des particuliers; & comme il y fit fouiller avec soin, il y recueillit autant de richesses qu'on pouvoit en espérer d'une Ville, qui contenoit un si grand nombre d'habitans, qui n'avoit jamais été prise depuis sa fondation, qui passoit pour la plus opulente de toutes les villes Grecques, & dont tous les Citoyens avoient été extrêmement curieux de tout ce qui concerne la propreté & l'élégance des ameublemens. On y trouva un nombre extraordinaire d'excellens tableaux & des statues de toute hauteur, qui étoient des chefs-d'œuvre de l'art. Le Vainqueur envoya à Carthage ce qu'il y avoit de plus parfait en ce genre, & entr'autres, un taureau de Phalaris, qui étoit une piéce inestimable; après quoi, tout le reste fut mis à l'encan.

Agrigente se rétablit depuis; mais elle ne recouvra jamais son premier lustre. Elle a donné la naissance à plusieurs grands hommes, & entr'autres, au Philosophe Empédocles, qui s'appliquoit non seulement à composer des ouvrages, mais encore à réformer les mœurs de ses Concitoyens. Quoique déchue de son ancienne splendeur, cette Ville ne laisse pas d'être assez considérable aujourd'hui. Son nom moderne est Gergenti, & celui de son fleuve est

Fiume di ſan Biagio.

AGRIGENTINS, *Agrigentini*, (*a*) peuples ainſi appellés d'Agrigente. Pour faire connoître que le fleuve, qui paſſoit par leur Ville, étoit fort petit, & avoit très-peu de cours, ils l'adorérent ſous la figure d'un bel enfant, en l'honneur de qui, ils conſacrérent une ſtatue d'yvoire dans le temple d'Apollon à Delphes. *Voyez* Agrigente.

AGRINIE, *Agrinium*, (*b*) Ἀγρίνιον, ville de Gréce dans l'Acarnanie. Trois cens treize ans avant l'Ére Chrétienne, les habitans de l'Étolie, aſſemblés au nombre de trois mille, ayant fait une circonvallation autour d'Agrinie, aſſiégérent cette Ville en forme. Les aſſiégés ſignérent bientôt un traité, par lequel, ils cédoient leur Ville, à condition qu'on les en laiſſât ſortir en toute ſûreté, pour leurs perſonnes. Mais à peine s'étoient-ils mis en chemin, ſur la foi publique, que les Étoliens, violant indignement leur parole, ſe mirent à la pourſuite de ces Citoyens, qui ſe banniſſoient eux-mêmes, & les tuérent preſque tous.

AGRIODE, *Agriodos*, (*c*) nom de l'un des chiens de chaſſe d'Actéon, qui étoit venu d'un chien de Crète, & d'une chienne de Laconie. On prétend que ce mot eſt formé du Grec ἄγριος, *agreſtis*, *ferox*, champêtre, féroce, & de ὀδοὺς, *dens*, la dent. D'autres appellent ce chien Aglaode, du Grec ἀγλαὸς, *ſplendidus*, luiſant, & de ὀδοὺς. D'autres, enfin, le nomment Agricole, du Latin *agricola*, qui habite la campagne. Quoiqu'il en ſoit, le chien, dont eſt queſtion, n'eut pas plutôt apperçu Actéon, ſon maître, métamorphoſé en cerf, qu'il ſe mit à le pourſuivre au travers des forêts & des rochers, & même dans des lieux, où il n'y avoit jamais eu de chemin.

AGRIONIES, *Agrioniæ*, (*d*) fêtes dont on trouve la deſcription dans Plutarque. Les femmes, durant ces fêtes, cherchoient Bacchus; & ne le trouvant pas, elles ceſſoient de le pourſuivre, diſant qu'il s'étoit retiré près des Muſes. Elles ſoupoient enſemble, & après le repas, elles propoſoient des énigmes; myſtères, qui ſignifioient que l'érudition & les muſes doivent accompagner la bonne chére. Et ſi l'yvreſſe y ſurvient, ſa fureur eſt cachée par les muſes qui la retiennent chez elles; c'eſt-à-dire, qui en répriment l'excès.

AGRIPÉTES, *Agripetæ*, (*e*) mot compoſé de *ager*, champ, terre, & de *petere*, demander. C'eſt le nom que Cicéron donne à ceux qui demandoient la portion de terre, qui leur étoit due en vertu de la loi Agraire.

AGRIPPA [le Lac d'], (*f*) *Stagnum Agrippæ*. Il eſt fait men-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 48.
(*b*) Diod. Sicul. pag. 613.
(*c*) Ovid. Metam. L. III. c. 5.
(*d*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 518. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom II. pag. 207.
(*e*) Cicer. ad Attic. L. XV. Epiſt. 26.
(*f*) Tacit. annal. L. XV. c. 37.

tion de ce Lac dans Tacite. De la manière, dont il en parle, il y a lieu de juger qu'il étoit, si non dans Rome, du moins dans le voisinage de cette Ville. Ce fut sur ce Lac qu'un favori de Néron, nommé Tigellinus, donna à ce Prince un repas somptueux, l'an de Rome 819. En voici la description, d'après le même Tacite, qui veut qu'on juge par celui-là, des autres répas qu'on donnoit à cet Empereur, ou qu'il donnoit lui-même.

Tigellinus fit fabriquer un bâtiment, où les tables furent dressées, & le repas servi. Ce vaisseau étoit tiré par d'autres barques toutes brillantes d'or & d'yvoire, dont les rameurs étoient de jeunes libertins, rangés suivant leur âge & l'usage auquel on les employoit dans la débauche. Il avoit fait venir des païs les plus éloignés, & des extrêmités même de l'Océan tout ce qu'il y avoit de plus rare & de plus exquis, tant en gibier & en venaison, qu'en poisson d'eau douce & de mer. Le long des quais, qui bordoient le Lac, étoient rangées, par bandes, les Dames de la première condition, qui ne faisoient aucune difficulté de se prostituer, & vis-à-vis d'elles, les courtisannes de profession, invitant les hommes au plaisir, par leur nudité, accompagnée de gestes & de mouvemens les plus lascifs. Dès que la nuit fut venue, tout le bois voisin, & les maisons d'alentour, furent éclairés de mille lumières, & retentirent du chant des musiciens & des musiciennes, & du son de mille instrumens.

L'Empereur, lui-même, s'étant plongé dans tous les plaisirs, tant permis, qu'illicites, paroissoit avoir poussé la débauche à son dernier période, si, quelques jours après, il n'eût épousé, avec les cérémonies ordinaires, un jeune libertin de sa cour, nommé Pythagore. Les auspices furent consultés, la dot constituée, la tête de Néron couverte du voile, suivant la coûtume des épousées. Enfin, le lit conjugal fut préparé, & les torches nuptiales éclairérent la cérémonie; & les assistans furent spectateurs des baisers & des caresses que la nuit dérobe aux yeux, même dans les alliances les plus légitimes.

Sans doute que ce Lac avoit pris le nom de quelqu'un des personnages du nom d'Agrippa, dont il est parlé ci-après.

AGRIPPA, *Agrippa*, (a) Ἀγρίππα, fils de Tibérinus, commença à regner à Albe, ville d'Italie, 913 ans avant J. C. Son pere s'étant noyé en passant l'Albula, laissa à ce fleuve, son nom, devenu si célebre dans la postérité. Le regne d'Agrippa fut très-long, ayant duré 41 ans. Mais il n'eut rien de remarquable. A sa mort, il laissa un fils, appellé, selon Tite-Live, Romulus Sylvius, & selon Denys d'Halicarnasse, Allades. Ce Prince, méprisant les dieux, avoit imaginé un moyen d'imiter les foudres & le

(a) Tit. Liv. L. I. c. 3. Dionys. Halicarn. L. I. c. 15.

bruit du tonnerre, afin d'imprimer de la terreur aux hommes, & de se faire passer pour un dieu. Mais les foudres & les orages tombérent sur son palais, & les eaux du lac, auprès duquel il demeuroit, s'étant enflées extraordinairement, l'ensevelirent avec toute sa maison. On voyoit encorè, du tems de Denys d'Halicarnasse, les ruines de ses portiques & quelques restes de son palais, quand le lac étoit calme, & qu'une partie de ses eaux s'étoit retirée.

AGRIPPA [M. VIPSANIUS], *M. Vipsanius Agrippa*, (*a*) M. Ο'υϊψάνιος Α'γρίππα, d'une naissance obscure, s'éleva, par son mérite, aux premières dignités de l'Empire. Attaché à Auguste, dès sa première jeunesse, il fut constamment l'ami le plus fidele de ce Prince, qui le combla d'honneurs, pour le récompenser des services signalés qu'il en avoit reçus.

Agrippa avoit déjà donné des preuves de sa valeur, lorsque, l'an 38 avant J. C. il fit rentrer, dans le devoir, les Gaulois rebelles, & eut la gloire d'être le second des Romains, après César, qui passa le fleuve du Rhin. Auguste, en le rappellant auprès de sa personne, le nomma Consul pour l'année suivante, & lui fit décerner le triomphe. Agrippa accepta le Consulat, mais il refusa le triomphe. Comme on l'avoit mandé, pour le charger du soin de construire une nouvelle flotte, & de former des rameurs & des matelots, il s'acquitta de ce double emploi avec tout le zéle & toute la capacité possibles, présidant lui-même à la construction des vaisseaux, & aux exercices par lesquels on habituoit à la manœuvre vingt mille esclaves, à qui Auguste avoit donné la liberté, pour en faire des rameurs. De plus, comme la côte de l'Italie ne lui offroit aucun port bien commode, ni capable de contenir un grand nombre de vaisseaux, il conçut & exécuta le magnifique dessein de joindre ensemble, & avec la mer, le lac Lucrin, & le lac Averne, pour en faire un vaste bassin, où les plus nombreuses flottes pussent être reçues, & se trouver à l'abri des vents & des tempêtes.

Le lac Lucrin, situé entre Misène & Pouzzol, étoit séparé de la mer par une chaussée antique, de mille pas de long, sur une largeur, qui suffisoit pour la voie d'un chariot. Agrippa répara & exhaussa cette chaussée, qui, affoiblie, en plusieurs endroits, par vétusté, étoit souvent inondée, & par conséquent impratiquable. Il la perça de deux ouvertures pour donner passage aux bâti-

(*a*) Tacit. annal. L. I. c. 3, 4, 41, 53. L. III. c. 19, 56. L. IV. c. 40. L. XII. c. 27. L. XIV. c. 53, 55. Hist. L. I. c. 15. Vell. Paterc. L. II. c. 79. *& seq.* Appian. Alex. pag. 689. Dio. Cass. p. 368, 373. *& seq.* Plut. Tom. I. p. 935, 955. Corn. Nep. in Pomp. Attic. c. 12, 19, 21. Joseph. de Antiq. Judaïc. pag. 540, 549, 562. Crev. hist. Rom. Tom. VIII. pag. 357, 358, 559. *& suiv.* Hist. des Emp. T. I. p. 4, 8, 10, 11. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 98, 324, 327. T. V. p. 235. *& suiv.* T. VI. p. 488. T. VII. p. 165. T. XIII. p. 89. T. XXI. p. 238, 400.

mens ; & du fond du lac Lucrin, il conduisit un canal dans le lac Averne. Il paroît que c'étoit celui-ci proprement, qui formoit le port, & qui donnoit une retraite assurée aux vaisseaux. Pour corriger la mauvaise qualité de l'air, qui passoit pour infect & pestilentiel, Agrippa abattit de grandes forêts, qui embrassoient tous les environs du lac Averne, & qui, le couvrant d'une ombre épaisse, empêchoit l'air d'y circuler librement. Par-là, ce lieu tout à fait décrié, au-dessus duquel, si nous en croyons les Poëtes, les oiseaux ne pouvoient voler sans ressentir l'effet des exhalaisons empestées, qui s'élevoient du lac, & sans tomber morts, devint un séjour salubre, & même agréable. Agrippa, toujours attentif à rapporter, à son chef & à son protecteur, la gloire de tout ce qu'il entreprenoit, voulut que le nouveau port fût appellé le port de Jule, du nom que portoit Auguste, adopté par Jule César. Ce fut là qu'il rassembla tous les vaisseaux neufs, qui avoient été bâtis en différens ports de l'Italie, & qu'il exerça les vingt mille rameurs ou matelots, dont nous avons parlé.

L'année de son premier Consulât expirée, Agrippa s'embarqua sur la flotte qu'il venoit de préparer, & remporta une victoire complette sur celle de Sextus Pompée. Auguste, pour récompense, lui fit présent d'une couronne d'or, qui avoit pour rayons des éperons de vaisseau. On remarque que, de son tems, toutes les charges, à Rome, avoient perdu leur lustre & leur éclat, sous le gouvernement Triumviral, qui absorboit toute la puissance publique; & en particulier, l'Édilité, chargée de dépenses prodigieuses, à cause des jeux qu'il falloit donner au peuple, tomba dans un tel discrédit, qu'il y eut une année qui se passa sans Édiles, parce que personne ne voulut d'un titre sans pouvoir, & onéreux. Agrippa entreprit de relever cette magistrature de son avilissement ; en la prenant luimême ; & quoiqu'il eût été Consul, il ne dédaigna point une place beaucoup inférieure, persuadé qu'il n'y perdroit rien, & que la charge y gagneroit. D'ailleurs les fonctions de l'Édilité, qui se rapportoient principalement, soit aux embellissemens & aux commodités de la Ville, soit aux plaisirs de la multitude, convenoient parfaitement au zéle qu'avoit Agrippa, pour concilier de plus en plus les cœurs des Citoyens au jeune Triumvir, son général & son protecteur.

Agrippa remplit magnifiquement cette vue, premièrement par des édifices publics, qu'il répara, ou construisit à neuf. Il rétablit les anciens aquéducs, qui tomboient presqu'en ruine, & il en conduisit un nouveau, à qui il donna encore le nom de Jule, dans un espace de quinze mille pas ou de cinq lieues. Pour rendre commode & accessible l'usage des eaux, qu'il amenoit ou rendoit à la Ville, il fit faire sept cens abreuvoirs, cent cinq fontaines, cent trente regards ; de façon qu'il n'y eut presque

aucune maiſon de Rome, qui n'eût de l'eau en abondance. Tous ces ouvrages étoient ornés & décorés richement & avec goût. On y comptoit trois cens ſtatues de marbre ou d'airain, & quatre cens colomnes de marbre. Agrippa étoit ſi paſſionné pour l'embelliſſement de la Ville, & de tous les lieux deſtinés aux uſages publics, qu'il eût voulu que l'on y eût conſacré tout ce qu'il y avoit de ſtatues & de tableaux dans Rome. Perſonne n'ignore la magnificence des égoûts de Rome, bâtis par les deux Tarquins. Faute de ſoin & d'entretien, ils s'étoient remplis d'immondices, & engorgés en pluſieurs endroits. Agrippa ramaſſa des eaux, en ſi grande quantité, qu'il en forma comme ſept torrens, qui, introduits par les ouvertures des égoûts, & y coulant rapidement, entraînérent toutes les ſaletés qui s'y étoient amoncelées; & après cette opération, il s'embarqua lui-même ſur les égoûts ainſi nettoyés, & par une navigation ſoûterreine, il les parcourut d'un bout à l'autre, juſqu'à leur embouchure dans le Tibre.

Le ſecond objet d'Agrippa, dans ſon Édilité, regardoit les jeux & les largeſſes au peuple. Il s'acquitta de cette partie de ſes fonctions avec une ſomptuoſité étonnante; ſpectacles de toute eſpèce, comédie, combats de Gladiateurs, courſes dans le Cirque pendant cinquante-neuf jours; & durant tout ce tems, barbiers & baigneurs payés de ſes deniers, pour le ſervice des Citoyens; cent ſoixante-dix bains ouverts, & entretenus à ſes frais, pendant toute l'année; proviſions, de toutes ſortes, achetées des marchands, pour être livrées au pillage de la multitude. Enfin, dans le théatre, il jetta, d'en haut, comme des billets de loterie; & ceux qui rapportoient ces billets, en recevoient le contenu; c'eſt-à-dire, argent, étoffes, meubles, & autres choſes ſemblables. Il orna auſſi le Cirque de ſtatues de dauphins, & de ce qu'on appelloit des œufs; c'eſt-à-dire, de groſſes maſſes figurées en œuf, & placées ſur des colomnes, qui, poſées à l'extrêmité de la carrière, & ſe faiſant appercevoir de loin, dirigeoient les conducteurs des chariots dans leur courſe, & leur marquoient l'endroit où il falloit tourner, pour revenir au point d'où ils étoient partis.

Agrippa s'étant mis à la tête d'une puiſſante eſcadre, 31 ans avant l'Ére Chrétienne, s'empara de pluſieurs villes Grecques; & ce ſuccès commença à détacher, du parti d'Antoine, pluſieurs de ſes partiſans. Ce fut lui qui commanda l'armée navale, à la fameuſe bataille d'Actium, qui aſſura à Auguſte l'empire du monde. On rapporte que cet Empereur voulant alors abdiquer la ſouveraine puiſſance, ou du moins en faire ſemblant, conſulta Agrippa. Ce courtiſan, qui avoit l'ame grande & noble, opina pour le parti le plus généreux. Il conſeilla donc à Auguſte de remettre l'autorité ſuprême au Sénat & au peuple Romain, conformément

aux engagemens tant de fois pris avec eux, & de prouver ainsi la bonne foi & la candeur de ses procédés. Il prétendit que la sûreté même de sa personne y étoit intéressée ; & pour le prouver, il lui allégua les exemples contraires de Sylla & de César. Son avis ne fut cependant pas suivi. L'année suivante, la 28e avant J. C. il se vit, de nouveau, revêtu du titre de Consul. Ce fut alors que l'Empereur, après se l'être associé dans la charge de Censeur, ou de réformateur des mœurs & des loix, l'unit à sa famille, en lui faisant épouser Marcella, sa nièce, sœur du jeune Marcellus. L'Histoire ne nous apprend point si Agrippa étoit veuf, ou si, pour être en état de contracter ce mariage, il se sépara d'Attica, dont il avoit une fille, qui fut mariée à Tibère.

La dignité Consulaire lui fut prorogée l'année qui suivit, & c'étoit pour la troisième fois qu'il en étoit décoré. Quand il fut sorti de cette charge, il mit la dernière main à un grand ouvrage projetté par Jule César, avancé considérablement par Lépidus, & que les guerres civiles avoient obligé de laisser imparfait. Il y ajoûta les ornemens, incrustations de marbre, sculptures, & peintures exquises. Dans la dédicace solemnelle, qu'il en fit, il les appella les Parcs-Jules, nom qui rappelloit en même-tems la mémoire & de César, auteur du projet, & d'Auguste, sous qui il avoit été amené à sa perfection. Agrippa acheva l'année suivante le Panthéon, édifice admirable, qui subsiste encore aujourd'hui, & qui est regardé par les connoisseurs, comme le chef-d'œuvre & la merveille de l'architecture. Il lui donna le nom de Panthéon, qui signifie assemblée de tous les dieux, soit à cause du grand nombre de divinités, dont il y plaça les représentations, soit à cause de la forme ronde de l'édifice, qui imitoit la voûte céleste, qui, selon le langage payen, étoit la demeure de tous les dieux.

Agrippa, suivant sa pratique constante, vouloit faire honneur de ce magnifique ouvrage, à Auguste, & prétendoit même y placer la statue de ce Prince. Auguste, incapable de jalousie contre un ministre si fidele, & d'ailleurs résolu de ne point souffrir qu'on lui rendît, dans la Ville, un culte divin, s'opposa aux desirs d'Agrippa. La statue de Jule César, divinisé depuis long-tems, fut consacrée dans l'intérieur du Temple. Agrippa posa celle d'Auguste & la sienne dans le vestibule. Son nom s'est conservé sur l'inscription du frontispice. On y lit ces mots : *M. AGRIPPA L. F. COS. TERTIUM FECIT*; c'est-à-dire, » M. Agrippa, trois » fois consul, a bâti ce Temple. « On cite encore d'autres édifices construits par lui ; des bains publics, ornés de tableaux & de statues, un temple de Neptune, monument de ses victoires navales, où il fit peindre l'expédition des Argonautes. Si l'on ajoûte tant de beaux ouvrages, à ceux dont il a été parlé ci-dessus, on se convaincra

vaincra, qu'il n'est point de particulier, & que l'on ne peut guere compter d'Empereurs, qui aient eu la gloire de contribuer, autant qu'Agrippa, à l'embellissement de Rome, & à la commodité des habitans de cette capitale de l'Univers.

Cette même année, la 25e avant l'Ére Chrétienne, il dompta les Cantabres, & présida, en l'absence de l'Empereur, aux nôces de Marcellus. On voit par cette commission donnée à Agrippa, qu'Auguste, en élevant son neveu, ne négligeoit pas son ami. Il ajoûta une nouvelle preuve de considération pour ce grand homme, en le logeant avec lui dans son palais, parce que la maison, qu'Agrippa occupoit, avoit été consumée par un incendie. Auguste étant tombé malade, deux ans après, donna son anneau à Agrippa; préférence qui choqua infiniment Marcellus, & qui étonna tout le monde, parce qu'on n'avoit point douté, jusques-là, qu'il ne destinât ce neveu, pour lui succéder. L'Empereur guérit de sa maladie; mais le rétablissement de sa santé fut suivi de près de l'éloignement d'Agrippa. Ce grand homme, accoûtumé, depuis tant d'années, à tenir le premier rang auprès de l'Empereur, ne pouvoit cacher son chagrin sur l'élévation & les espérances de Marcellus; & celui-ci, neveu d'Auguste, souffroit avec peine de se voir balancé par Agrippa. Leur rivalité éclata sans doute plus librement, à l'occasion de la maladie du Prince; & la confiance singulière, témoignée par Auguste, presque mourant, à Agrippa, acheva de porter à l'excès, le mécontentement de Marcellus.

Auguste, revenu en santé, se crut obligé de sacrifier Agrippa. On peut croire qu'il ne prit cette résolution qu'à regret. Au moins essaya-t-il de déguiser l'abaissement de son plus ancien ami, sous des apparences d'honneur, & il le fit gouverneur de Syrie, l'une des plus riches & des plus belles provinces de l'Empire. Agrippa non seulement ne s'y trompa point, mais s'en expliqua ouvertement. Il traita cet emploi d'honorable exil, & sans vouloir profiter du masque qu'on lui offroit, pour couvrir sa disgrace, il affecta de la manifester en envoyant simplement ses lieutenans en Syrie, & se retirant à Mitylène, pour y vivre en particulier.

Il n'y demeura pas long-tems. Dès l'année suivante, Auguste, sentant le besoin qu'il avoit d'un homme de tête, pour tenir Rome dans le devoir, en son absence, saisit cette occasion, pour rappeller Agrippa. Et voulant lui donner un nouveau relief, & l'attacher étroitement à sa personne, il lui fit épouser sa fille, veuve de Marcellus, qui ne survécut pas long-tems à la disgrace de son rival. Agrippa se sépara, pour cet effet, de Marcella. Peu de tems après, il acheva de réduire les Cantabres, & refusa de nouveau les honneurs du triomphe. Il les refusa encore une autre fois dans la suite. Son exemple passa depuis en loi; de sorte qu'on ne vit plus

de général Romain entrer triomphant dans Rome.

L'an de Rome 733, ou la 19e année avant l'Ère Chrétienne, Agrippa fut associé à la puissance Tribunitienne, & envoyé quatre ans après en Syrie, d'où Tibère étoit revenu. Il y soûtint la gloire de sa sagesse & de sa valeur. Nous apprenons de Josephe, quelles furent l'équité & la bonté de ses procédés envers les Juifs; & c'est un exemple par lequel on peut juger de la conduite qu'il tint à l'égard des autres peuples, sujets des Romains, ou protégés par eux. Hérode, qui joignoit à de grands vices, des talens supérieurs, acquit, auprès d'Agrippa, beaucoup de crédit & de considération. Sur la recommandation de ce Prince, l'officier Romain accorda sa protection aux Juifs répandus dans l'Asie mineure, à qui les Grecs, par haine contre une nation dont le culte singulier condamnoit le leur, suscitoient mille chicanes. Agrippa maintint les Juifs dans la possession des droits de Citoyens des Villes où ils étoient établis. Il défendit qu'on les troublât dans l'exercice de leur religion, ou même qu'on les forçât à comparoître devant les tribunaux, en leurs jours de fêtes. Il leur assura la liberté de transmettre à Jérusalem, les sommes que la piété les engageoit à envoyer à la Ville sainte. Il vint lui-même à Jérusalem, où il fut reçu magnifiquement par Hérode; & il y offrit à Dieu, un sacrifice solemnel; politique louable devant les hommes, remarque M. Crévier, mais détestée du Dieu jaloux, qui n'admet point l'encens impur d'un idolâtre, partagé entre lui & les démons.

Agrippa étant revenu des provinces de l'Orient, à Rome, y reçut une nouvelle preuve de l'estime, & de la bienveillance d'Auguste, qui lui prorogea la puissance Tribunitienne pour cinq ans. La grandeur & la haute fortune d'Agrippa sembloient ainsi s'affermir de plus en plus. Mais ce fut un bien de courte durée; parce qu'il touchoit au terme de ses prospérités & de sa vie. Ayant été envoyé, sur le champ, contre les Pannoniens, qui faisoient quelques mouvemens, & ayant pacifié le païs par sa seule présence, il fut, à son retour, attaqué en Campanie d'une maladie aigue, qui l'emporta en très-peu de tems. Il mourut sous le consulat de Messala Barbatus & de Sulpicius Quirinius, environ 12 ans avant J. C. Auguste, à la première nouvelle, qu'il reçut de la maladie d'Agrippa, partit de Rome, pour se rendre auprès de lui. Mais il apprit sa mort en chemin. Ainsi tout ce qu'il put faire pour lui, ce fut d'honorer sa mémoire par de magnifiques funérailles, dans lesquelles il prononça lui-même son éloge; & comme il l'avoit étroitement uni, pendant sa vie, à sa personne & à sa famille, il voulut aussi qu'après sa mort, il n'eût pas d'autre tombeau que le sien.

Agrippa eut six enfans de deux femmes. D'Attica, fille d'Atticus, il eut Vipsania, qui fut mariée à Tibère, & devint mere.

de Drusus, fils unique de cet Empereur. De Julie, fille d'Auguste, Agrippa eut trois fils, Caius & Lucius, Césars, & Agrippa, qui étant né après la mort de son pere, fut nommé, par cette raison, Agrippa Posthume; deux filles, Julie, qui imita les déréglemens de sa mere, & Agrippine, femme de Germanicus, la seule des enfans d'Agrippa, qui ait soûtenu la gloire de son pere. Tous ces enfans, à l'exception de Vipsania, moururent d'une mort tragique, ou du moins prématurée.

AGRIPPA POSTHUME, (a) *Agrippa Posthumus*, fils de M. Vipsanius Agrippa & de Julie, fille d'Auguste, naquit, après la mort de son pere, vers l'an 12 avant JESUS-CHRIST, c'est ce qui lui fit donner le surnom de Posthume. Il avoit, à peine, sept à huit ans, que l'Empereur, son grand-pere maternel, l'adopta. On représente ce Prince comme un génie féroce, grossier, qui n'avoit d'autre mérite qu'une grande force de corps, dont il se prévaloit brutalement; nulle élévation, nul sentiment, nul goût pour tout ce qui est du ressort de l'esprit. Sa grande occupation étoit la pêche; & il tiroit tant de gloire de cet exercice, qu'il en prit occasion de s'attribuer le nom de Neptune. Du reste, indiscret, téméraire, il invectivoit contre Livie, sa sœur, qu'il traitoit de marâtre à son égard. Il attaquoit l'Empereur lui-même, comme ne lui faisant pas justice sur la succession de son pere. Auguste, honteux d'avoir un fils & un héritier, si peu digne de lui, & d'ailleurs aigri par les plaintes de Livie, cassa l'adoption qu'il avoit faite d'Agrippa, & le reléguа à Sorrento sur la côte de Campanie. Ce châtiment, au lieu de rendre le jeune Prince plus traitable & plus doux, ne fit qu'augmenter ses fureurs; ce qui détermina Auguste à le transporter dans l'isle de Planasie, où il le fit garder étroitement. Il voulut même qu'il fût exilé en forme, par un décret du Sénat, & sans espérance de retour.

Le mauvais caractére d'Agrippa Posthume fut un des plus grands chagrins qu'Auguste ait jamais éprouvés. Il disoit de lui, & des deux Julies, que c'étoient ses trois cancers, ses trois abscès. Il ne les entendoit jamais nommer qu'il ne soupirât; & souvent il se faisoit l'application d'un vers d'Homère, dont le sens est: *Plût au ciel que je ne me fusse jamais marié, & que j'eusse péri sans postérité.*

Il y a des Auteurs qui attestent que, dans les derniers tems, la tendresse d'Auguste se réveilla pour son petit-fils Agrippa, qui quoique peu aimable, n'avoit été, après tout, convaincu d'aucun crime. Tacite & Dion assurent même que cet Empereur se transporta avec

(a) Tacit. annal. L. I. c. 3, 6. L. III. c. 30. Dio. Cass. pag. 542, 569, 570, 604. Veil. Paterc. L. II. c. 104, 112. Crév. hist. des Emp. Tom. I. pag. 111, 199, 200. & suiv. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. pag. 376, 382.

Fabius dans le lieu où Agrippa vivoit en exil ; qu'il s'attendrit avec lui ; qu'il y eut beaucoup de larmes répandues de part & d'autre ; & qu'en conséquence, ceux qui s'intéressoient pour Agrippa, espérérent qu'il reviendroit dans le palais de son ayeul. Dautres regardent ce voyage, comme inventé à plaisir.

Quoiqu'il en soit, le malheureux Agrippa Posthume demeura relégué dans l'isle de Planasie, jusqu'à l'an 14 de J. C. que Tibère donna des ordres secrets pour le faire tuer. Le Centurion, qui fut chargé de cette commission sanguinaire, éprouva de la difficulté à l'exécuter, quoique Agrippa fût sans armes, parce que le jeune Prince, qui étoit très-robuste, disputa sa vie, & fit une vigoureuse résistance. Lorsque cet officier vint, suivant la loi de la discipline militaire, annoncer à l'Empereur qu'il avoit accompli ses ordres, Tibère, prenant un ton sévére, répondit qu'il ne lui avoit rien ordonné ; qu'il lui feroit rendre compte devant le Sénat de son action. Ce n'étoient-là que des paroles. L'Empereur vouloit cacher la part qu'il avoit eue à cette action détestable.

Un esclave d'Agrippa Posthume, appellé Clémens, entreprit de se faire passer, pour ce Prince. *Voyez* Clémens.

AGRIPPA, *Agrippa*, Αγρίππα, (*a*) fils d'Aristobule & de Bérénice, & petit-fils d'Hérode le grand, vint au monde quelques années avant J. C. Il fut envoyé à Rome, & élevé auprès de Drusus, fils de Tibère. Et comme Bérénice étoit fort considérée d'Antonia, mere de Germanicus, il se trouva lié avec toute la famille royale. De si grandes liaisons lui enflérent le cœur, & nourrirent, en lui, le goût pour le faste, pour la magnificence, & pour les dépenses au-dessus de ses forces & de ses revenus. Déjà il ne pouvoit plus se soûtenir dans Rome ; & la mort de Drusus fut pour lui, une nouvelle raison de s'en éloigner, parce que Tibère ne vouloit avoir sous les yeux, aucun de ceux qui avoient été de la cour de son fils, & qui lui en rappelloient le souvenir. Agrippa retourna donc en Judée, où il passa plusieurs années dans une triste situation, ruiné, accablé de dettes, & toujours aux expédiens pour subsister.

Après diverses aventures assez bisarres, dont le détail se trouve dans Josephe, il revint en Italie, & fut assez heureux pour être bien reçu de Tibère, qui lui commanda de s'attacher à Tibérius Gémellus. Mais Agrippa préféra Caius, sur qui il croyoit, avec raison, pouvoir fonder de plus solides espérances. Il pensa, néanmoins, se perdre par son indiscrétion. Dans un entretien avec Caius, il lui dit qu'il souhaitoit

(*a*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 638, 642, 643, 670. *& seq.* Dio. Cass. pag. 545, 670 Crev. hist. des Emp. Tom. II. pag. 15, 62, 69, 70, 118, 216, 217. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 428. Tom. XXI. pag. 289, 290, 291.

que Tibère mourût pour lui faire place, ajoûtant que son cousin étoit un enfant, dont il seroit aisé de se défaire. Ce discours fut recueilli par le cocher qui les menoit, & qui étoit un affranchi d'Agrippa, nommé Eutyque. Peu de tems après, ce cocher se voyant exposé au courroux de son patron, qu'il avoit volé, se rendit le délateur de celui qu'il craignoit, & fit dire à Tibère qu'Agrippa le trahissoit.

Tibère ne tint pas grand compte de cet avis, & par sa lenteur ordinaire, il auroit laissé tomber la chose, si Agrippa ne se fût opiniâtré à son malheur. Il voulut avoir raison de son affranchi, & ne pensant à rien moins, qu'à ce qu'il avoit dit secrétement à Caius, il employa tout son crédit, & même celui d'Antonia, pour obliger Tibère à entendre Eutyque. L'Empereur céda à ses importunités, & ne sçut pas plutôt de quoi il s'agissoit, qu'il fit charger de chaînes Agrippa. Ce Prince, malheureux par sa faute, resta dans cet état, jusqu'à ce que Caius, devenu Empereur, par la mort de Tibère, n'eut rien de plus pressé que de le mettre en liberté. Il le combla de biens, lui fit présent d'une chaîne d'or, en échange de celle de fer qu'il avoit portée, le décora des ornemens de la Préture, & lui donna, avec le titre de roi, les Tétrarchies de Philippe, & de Lysanias, alors vacantes, & réunies au gouvernement de Syrie.

Agrippa, pour se rendre en Judée, prit sa route par Alexandrie, dont les habitans, animés contre les Juifs, l'accablérent de huées, de railleries & de toutes les marques possibles d'injure & de mépris. Agrippa étoit alors la gloire de la nation Juive. Et cette nation eut la douleur de le voir deshonoré par les mêmes insultes, qu'elle avoit employées contre son Roi véritable & son Sauveur.

Agrippa étant retourné à Rome, l'an 40 de J. C. s'y trouva dans une situation assez ambarrassante, parce que c'étoit le tems où l'Empereur avoit ordonné que l'on plaçât sa statue dans le Temple de Jérusalem. Le roi des Juifs, ne sçachant rien de tout ce qui se passoit, alla, selon sa coûtume, faire sa cour à Caius. Il fut effrayé de lire sur son visage les marques d'une colère, dont il crut être l'objet; mais ce Prince ne le laissa pas long-tems dans le doute, & lui apprit l'opposition que ses sujets marquoient pour la réception de sa divinité. Frappé comme d'un coup de foudre, Agrippa tomba évanoui à la renverse, & il fallut le rapporter chez lui sans connoissance & presque sans vie. Ce Prince, quoique livré à l'ambition, aux délices & au faste, avoit néanmoins un respect sincère pour sa religion. L'amour de la patrie le touchoit aussi; & lorsqu'il fut revenu à lui-même, le premier usage qu'il fit de la liberté de son esprit, fut d'écrire à Caius, & de lui demander grace pour sa malheureuse nation.

Pour lui faire sentir que les Juifs méritoient quelque considération, il releva & fit valoir l'étendue prodigieuse de ce peuple, dont

les colonies embrassoient tout l'Empire romain, & les païs mêmes d'au-delà l'Euphrate. Il en tira une induction très-favorable à sa cause, & tout à fait flatteuse pour le Prince. » En implorant votre » clémence, lui dit-il, pour une » seule Ville, je l'implore pour » toutes les parties de l'univers. » Quel bienfait plus digne de la » grandeur de votre fortune, que » celui dont l'influence n'aura » d'autres bornes que celles du » monde entier ? L'Europe, » l'Asie, l'Afrique, les Isles, » les Continens, chanteront vo» tre gloire, & votre nom se» ra célébré par un concert uni» versel de louanges & d'actions » de graces. « Le zéle d'Agrippa fut récompensé par le succès; car, contre toute apparence, Caius se laissa fléchir, & manda à Pétronius de ne rien innover par rapport au Temple de Jérusalem.

Lorsque Claude, après le meurtre de Caius, eut été élevé à la souveraine puissance, il combla de bienfaits Agrippa, qui de tout tems avoit été attaché à sa maison, & qui même lui avoit rendu des services, lorsqu'il étoit question de son élévation à l'Empire. Claude augmenta ses États, & lui arrondit le royaume de Judée & de Samarie, tel que l'avoit possédé Hérode son ayeul. A sa priere, il accorda à Hérode, son frere, le petit royaume de Chalcis ou Chalcidène en Syrie. Il les décora, l'un des ornemens Consulaires, l'autre de ceux de la Préture, & il leur permit de lui faire leurs remercîmens en langue Grecque, dans l'assemblée du Sénat. Ce fut aussi en considération d'Agrippa, qu'il se montra favorable aux Juifs; qu'il rétablit ceux d'Alexandrie dans leurs priviléges; & que par un édit général, il assura à tous les Juifs répandus dans les différentes provinces de l'Empire, le libre exercice de la religion, pourvu qu'ils ne troublassent point celle des autres. Agrippa, de retour à Jérusalem, offrit à Dieu des sacrifices d'actions de graces, & il suspendit, dans le Temple, la chaîne d'or que Caius lui avoit donnée en échange de celle de fer, qu'il avoit portée sous Tibère.

Comme sa fidélité aux observances Judaïques, n'empêchoit point qu'il n'y mêlât des pratiques qui tenoient de la superstition payenne, donnant des fêtes & des spectacles dans le goût des Romains, & même des combats de Gladiateurs, les Juifs zélés n'étoient pas contens de sa piété. Et il s'en trouva un, nommé Simon, qui assembla le peuple à Jérusalem, pendant qu'Agrippa étoit à Césarée, & qui invectiva contre ce Prince, soûtenant que l'entrée du Temple lui devoit être interdite. Agrippa, instruit de cette hardiesse, manda Simon, & lui donna audience au théatre, où il le fit asseoir à côté de lui. Là, d'un ton de douceur & d'amitié, il lui demanda, si dans ce qui se passoit, sous ses yeux, il y avoit quelque chose de contraire à la Loi. Simon, craignant les suites que pourroit avoir sa fermeté, ou peut-être flatté de la considération

que lui témoignoit le Prince, ne répondit qu'en le priant de lui pardonner. Agrippa non seulement lui accorda le pardon, mais y ajoûta des présens.

La lumière de l'Évangile, qui commençoit à briller d'un grand éclat dans son royaume, n'éclaira point ses yeux, & n'eut d'autre effet que de l'aveugler; car il est le premier Prince qui ait persécuté l'Église. C'est lui qui fit mourir S. Jacques, frere de S. Jean, & qui, voyant que cette cruauté plaisoit aux Juifs, mit aussi en prison S. Pierre, résolu de l'envoyer pareillement au supplice, si Dieu, par un miracle, ne l'eût tiré d'entre ses mains. Agrippa ne tarda pas à éprouver la vengeance divine. Dans des jeux qu'il donnoit à Césarée, en l'honneur de Claude, il parut avec une robe toute d'argent, qui, frappée des rayons du Soleil, éblouissoit les regards de tous les spectateurs; & pendant qu'il parloit à ceux de Tyr & de Sidon, contre lesquels il étoit irrité, & qui lui avoient envoyé une ambassade pour tâcher de fléchir sa colère, les flatteurs qui l'environnoient, s'écriérent que sa voix étoit celle d'un dieu, & non d'un homme. Dans le moment, un ange le frappa, & une violente douleur d'entrailles l'avertit de sa condition. Il sentit tout d'un coup, que le mal étoit mortel, & il désavoua le langage impie de ses adulateurs; mais toujours plein des fausses idées des grandeurs humaines, il se consoloit de sa mort inévitable, par le souvenir de la magnificence dans laquelle il avoit vécu. Après avoir souffert pendant cinq jours de cruelles douleurs, qu'aucun reméde ne soulageoit, il mourut rongé des vers, après un regne de 7 ans, l'an 44 de J. C.

Agrippa laissa un fils de même nom que lui, qui étoit alors à Rome, auprès de Claude, âgé de 17 ans, & trois filles, dont l'aînée étoit Bérénice, que ses amours avec Tite ont rendue si fameuse. Les deux autres se nommoient, Marianne & Drusille.

AGRIPPA, *Agrippa*, Ἀγρίππα, (*a*) fils du précédent, & par conséquent arrière-petit-fils d'Hérode le grand, naquit l'an 27 de J. C. Il étoit à Rome, lorsque son pere mourut. Et Claude lui eût donné volontiers le royaume de Judée, s'il n'en eût été détourné par ses affranchis, & par les Seigneurs de son conseil, qui lui représentérent que ce grand royaume étoit un fardeau trop pesant pour un Prince si jeune. Il n'avoit alors que 17 ans. Agrippa commença, bientôt après, à signaler son zéle pour sa nation. Les Juifs, au sujet de quelques troubles qui s'étoient excités sous le gouvernement de Cumanus, intendant de la Judée, étant venus à Rome implorer sa protection, il obtint de Claude, par le moyen

(*a*) Tacit. annal. L. XII. c. 23. L. XIII. c. 7. Hist. L. II. c. 81. L. V. c. 1. Dio. Cass. pag. 752. Joseph. de Antiq. Judaïc. pag. 679, 684, 694. & seq. Crév. hist. des Emp. Tom. II. pag. 217, 219. 285. Tom. III. pag. 383, 388, 405, 440, 497.

d'Agrippine, un jugement, par lequel, trois des principaux chefs des Samaritains furent condamnés à mort, & Cumanus exilé.

Après la mort d'Hérode, roi de Chalcis en Syrie, l'Empereur donna le royaume de ce prince à Agrippa, qui étoit son neveu. Il fut transféré ensuite à un autre plus considérable, composé de la Tétrarchie, qu'avoit possédée autrefois Philippe, fils d'Hérode le grand, & de l'Abilène, où avoit regné Lysanias, sous le nom de Tétrarque. Claude étant mort, Néron, son successeur, qui affectionnoit Agrippa, lui donna encore Juliade dans la Pérée, & cette partie de la Galilée, où étoient Tarichée & Tibériade. Festus, gouverneur de Judée, étant arrivé dans son gouvernement, l'an 60 de J. C. Agrippa & Bérénice, sa sœur, vinrent à Césarée pour le saluer; & comme ils y demeurérent assez long-tems, Festus parla au Roi de l'affaire de S. Paul, qu'on avoit arrêté dans le Temple environ 2 ans auparavant, & qui, depuis peu de jours, avoit appellé à l'Empereur.

Agrippa dit à Festus, qu'il y avoit bien du tems qu'il avoit envie d'entendre parler cet homme. Festus lui répondit qu'il l'entendroit demain. En effet, Agrippa & Bérénice s'étant rendus à la sale des audiences, Paul y fut amené, & le gouverneur dit à Agrippa : » O roi Agrippa, & » vous tous, qui êtes ici présens » avec nous, vous voyez cet » homme, contre lequel tout le » peuple Juif m'est venu trouver dans Jérusalem, me représentant, avec de grandes instances, & de grands cris, qu'il » n'étoit pas juste de le laisser » vivre plus long-tems. Cependant, j'ai trouvé, en l'examinant, qu'il n'avoit rien fait, » qui fût digne de mort; & » comme lui-même a appellé à » l'Empereur, je suis résolu de » le lui envoyer. Mais, n'ayant » rien de certain à lui en écrire, » je l'ai fait venir devant cette » assemblée, & principalement » devant vous, ô roi Agrippa, afin » qu'après qu'on aura examiné son » affaire, je sçache ce que j'en » dois écrire; car, il me semble » qu'on ne doit point envoyer » un prisonnier, sans marquer » en même-tems, quels sont les » crimes dont on l'accuse. «

Agrippa dit alors à S. Paul, qu'on lui permettoit de parler pour sa défense. Et S. Paul, ayant aussi-tôt étendu la main, commença à dire : » Je m'estime » heureux, ô roi Agrippa, de » pouvoir aujourd'hui me justifier » devant vous, de toutes les » choses dont les Juifs m'accusent; parce que vous êtes » pleinement informé de toutes les » coûtumes des Juifs, & de toutes » les questions qui sont entr'eux. » C'est pourquoi, je vous prie » de m'écouter avec patience. « Après cela, il déclara qu'il n'étoit dans les chaînes, que pour avoir soûtenu l'espérance d'Israël; c'est-à-dire, la résurrection des morts. Puis, s'adressant à Agrippa, il lui dit : » Vous semble-

» t-il donc incroyable, que Dieu » ressuscite les morts? « S. Paul raconta ensuite les persécutions qu'il avoit fait souffrir aux Chrétiens, & la manière miraculeuse, dont Dieu l'avoit converti, lorsqu'il alloit à Damas, pour les rechercher, & les mettre en prison.

Comme il parloit de la Résurrection de J. C., & de l'apparition qu'il avoit eue, en allant à Damas, Festus s'écria: » Vous » êtes insensé, Paul. Votre grand » sçavoir vous met hors de sens. » Je ne suis point insensé, très- » excellent Festus, répondit l'A- » pôtre; mais les paroles que je » viens de dire, sont des paro- » les de vérité & de bon sens. » Car, le roi Agrippa est bien » informé de tout ceci, parce » que ce ne sont pas des choses » qui se soient passées en secret. » O roi Agrippa, ne croyez-vous » pas aux Prophétes? Je sçai que » vous y croyez. « Agrippa dit à S. Paul: » Il ne s'en faut guere, » que vous ne me persuadiez d'ê- » tre Chrétien. Plût à Dieu, ré- » pondit S. Paul, que non seu- » lement il ne s'en fallût guere, » mais qu'il ne s'en fallût rien » du tout, que vous, & tous » ceux qui m'écoutent présente- » ment, ne devinssiez tels que » je suis, à la réserve de ces » liens. « Alors, Agrippa & tous les assistans s'étant levés, ce Prince dit à Festus, qu'on auroit pu renvoyer cet homme absous, s'il n'eût pas appellé à César.

Florus, ayant été envoyé dans la Judée, en qualité de gouverneur, sur la fin du regne de Néron, souleva contre lui les Juifs, par sa tyrannie. Agrippa voulut les ramener à leur devoir; mais le peuple lui répondit qu'il ne faisoit point la guerre aux Romains, que c'étoit seulement à Florus. » Vous la faites aux Ro- » mains, reprit Agrippa, puisque » vous ne payez pas les tributs » à César, & que vous avez » abattu les portiques, qui joi- » gnoient au Temple, la forteresse » Antonia. « Le peuple sentit la justice de ce reproche; & pour se mettre en regle, on commença sur le champ à reconstruire les portiques abattus. Les Magistrats & les Sénateurs se distribuérent dans les bourgades, pour lever quarante talens, qui étoient encore dûs aux Romains, sur le tribut qu'il falloit leur payer. Mais, il ne fut pas possible de vaincre l'opiniâtreté des Juifs, sur ce qui concernoit Florus. Agrippa ayant voulu leur persuader d'obéir à cet Intendant, jusqu'à ce que l'Empereur en eût envoyé un autre en sa place, ils s'emportérent contre le Roi, & lui dénoncérent qu'il eût à sortir de la Ville. Quelques-uns même des plus séditieux lui jettérent des pierres; ensorte qu'Agrippa, voyant qu'il ne gagnoit rien, & justement choqué des excès d'une multitude insolente, se retira dans ses États, qui s'étendoient principalement vers les sources, & au-delà du Jourdain.

Les Juifs, par une suite d'excès intolérables, s'étant enfin attiré la guerre de la part des Romains,

Cestius, gouverneur de Syrie, se mit lui-même en mouvement, & entra dans la Judée. Agrippa l'accompagna en personne. Pendant qu'ils étoient campés, à cinquante stades de Jérusalem, il envoya des députés aux habitans, pour les engager à la paix. Mais ce fut sans aucun effet. Vespasien, autre Romain, qui eut ordre de marcher contre ces rebelles, fut un jour invité par Agrippa, à venir à Césarée de Philippe, où ce Prince faisoit sa résidence; & il y passa vingt jours en fêtes & réjouissances. Outre l'intérêt général qu'avoit Agrippa de lui faire sa cour, un motif particulier animoit son zèle. Tibériade & Tarichée, deux villes des plus considérables de ses États, ne lui étoient pas bien soumises, & il souhaitoit que Vespasien les réduisît au devoir. Comme il s'agissoit de diminuer d'autant les forces des rebelles, & que l'intérêt des Romains étoit joint à celui d'Agrippa, le général se laissa aisément persuader. Il manda les troupes, qu'il avoit laissées à Césarée de Palestine, & les ayant réunies à celles qui étoient à Scythopolis, il marcha d'abord vers Tibériade, & ensuite vers Tarichée, & les fit rentrer, l'une & l'autre, dans la soumission.

Agrippa, après avoir accompagné Tite, au siége de Jérusalem, retourna à Rome, avec sa sœur Bérénice, avec qui il avoit toujours vécu d'une manière peu circonspecte; ce qui donna lieu à des discours peu avantageux à l'un & à l'autre. Agrippa mourut âgé d'environ 63 ans, vers l'an 90 de J. C. Son royaume avoit subsisté jusqu'à sa mort. Mais, depuis cette époque, les Juifs n'eurent plus de Roi.

AGRIPPA [M.], *M. Agrippa*, (a) oncle paternel de l'empereur Sévère, fut revêtu de la dignité Consulaire. Il étoit d'une famille des Chevaliers Romains.

Il y a eu plusieurs autres personnages célébres, qui ont porté le nom d'Agrippa. Vous trouverez leur histoire à leur prénom.

On connoit, en outre, du nom d'Agrippa, un Mathématicien, qui vivoit du tems de Domitien, & qui observa, dans la Bithynie, la lune, jointe aux pleyades, le 29 Novembre, l'an de J. C. 92; & un Philosophe sceptique, qui, non content des dix moyens de l'époche, c'est-à-dire, des dix argumens, dont les Pyrrhoniens se servoient pour se dispenser d'affirmer une chose, en inventa cinq autres, pour embrouiller davantage les disputes, & pour avoir plus de prétextes de douter de tout; enfin, un historien Ecclésiastique, qui fleurissoit, sous l'empire d'Adrien, dans le second siécle.

AGRIPPA, *Agrippa*, nom que l'on donnoit anciennement aux enfans, qui étoient venus au monde dans une attitude, autre que celle qui est ordinaire & naturelle, & spécialement à ceux qui étoient venus les pieds en devant. Ils ont été ainsi appellés, selon Pline, parce qu'ils étoient *agrè*

(a) Crev. hist. des Emp. Tom. V. pag. 40.

parti ; c'eſt-à-dire, venus au monde avec peine.

De ſçavans Critiques rejettent cette étymologie, parce qu'ils rencontrent ce nom dans d'anciens auteurs Grecs, & ils le dérivent de ἀγρεῖν, *venari*, chaſſer, & de ἵππος, *equus*, cheval; c'eſt-à-dire, chaſſeur à cheval. Quoiqu'il en ſoit, ce mot a été, à Rome, un nom, puis un ſurnom d'hommes, qu'on a féminiſé en Agrippina.

AGRIPPIADE, *Agrippiades*, ville ſituée ſur la Méditerranée, entre Raphia & Gaza. Elle porta d'abord le nom d'Anthédon. C'eſt Hérode le Grand, qui, pour honorer Agrippa, ſon ami, & favori d'Auguſte, l'appella de ſon nom Agrippiade. *Voyez* Anthédon.

AGRIPPINE [la Colonie d'], *Colonia Agrippina*. (*a*) C'eſt le nom d'une Ville conſidérable de la Gaule Belgique, ſituée ſur les bords du Rhin. Elle porta, dans ſes commencemens, le nom de Ville des Ubiens, *Oppidum Ubiorum*. Ce fut ſous l'Empire de Claude, l'an de Rome 806, qu'elle prit le nom de colonie d'Agrippine. Comme cette Princeſſe, femme de cet Empereur, y étoit née, elle l'engagea à y envoyer cette année une colonie de Vétérans, qu'elle fit appeller de ſon nom. Et, depuis cette époque, la Ville conſerva toujours la nouvelle dénomination. C'eſt pourquoi Tacite la nomme tantôt Colonie d'Agrippine, tantôt Colonie des Agrippiniens.

Quinze ans après, je veux dire l'an de Rome 821, il ſe forma dans la Gaule Belgique une conſpiration contre les Romains. Elle avoit pour principaux chefs, Civilis & Claſſicus, qui tenoient un rang diſtingué dans le païs. Le dernier, ſur tout, ſurpaſſoit tous les grands de la nation, par ſes richeſſes & par ſa naiſſance. Le conſeil public de la colonie d'Agrippine, fut oppoſé à cette entrepriſe. Auſſi, lorſque Civilis & Claſſicus eurent eu quelques heureux ſuccès, ils doutérent s'ils ne devoient pas abandonner cette Ville à l'avarice de leur armée. Leur cruauté naturelle, & le deſir de s'enrichir, eux & leurs ſoldats, les invitoient à la ruine d'une Ville ſi opulente. Mais la politique s'y oppoſoit. Ils conſidéroient qu'il leur étoit avantageux de ſe ſignaler par des actions de clémence, dans l'établiſſement d'un nouvel Empire. Civilis, en particulier, étoit porté à la douceur, par un motif de reconnoiſſance envers les habitans, qui avoient traité ſon fils avec beaucoup de diſtinction, lorſqu'il s'étoit trouvé dans leur Ville, au commencement de la révolte. Mais les nations d'audelà du Rhin lui envioient ſes richeſſes ; & elles ſe perſuadoient que, pour mettre fin aux diſcordes, il falloit abſolument, ou en

(*a*) Tacit. annal. L. XII. c. 26. Hiſt. L. IV. c. 55, 63, 64, 65, 79. Plin. L. IV. c. 17. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Géog. hiſt. Eccl. & Civil. par D. Vaiſſ. Tom. IV. pag. 252, 253. Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 501.

faire la demeure commune des Germains, ou la ruiner entièrement, & en disperser les habitans, de façon qu'ils ne pussent jamais se réunir.

C'est pourquoi les Ténectères, qui habitoient vis-à-vis, de l'autre côté du fleuve, y envoyérent des députés, dont le plus hardi & le plus fier parla en ces termes aux habitans assemblés pour l'entendre : » Nous vous félicitons, Citoyens, & nous rendons graces aux dieux, qui » nous sont communs, sur tout » à Mars, le premier de tous, » de ce que vous êtes enfin réunis au corps des Germains, » pour vivre désormais libres, » parmi des peuples, qui sont nés » pour la liberté. Car, jusqu'à » présent, les Romains ont gardé » soigneusement les rivières, les » terres, & presque l'air même, » pour empêcher que nous n'eussions aucun commerce ensemble, ou ils nous ont fait acheter, à prix d'argent, des assemblées & des conférences, qu'il » nous falloit tenir sous leurs » yeux, sans armes, & presque » nus ; ce qui est encore plus » insupportable à des hommes » nés pour la guerre. Ainsi, pour » établir entre vous & nous une » amitié & une alliance, qui » soient éternelles, nous vous » exhortons à détruire les murailles de cette Colonie d'Agrippine, qui sont, à bien parler, les » remparts de la tyrannie des » Romains, & de votre servitude. « On leur conseilla, en outre, d'égorger tout ce qu'il y avoit de Romains parmi eux, de partager ensemble leurs dépouilles, & de reprendre les coûtumes de leurs Ancêtres, en renonçant aux voluptés, par les attraits desquelles les Romains tenoient les nations soumises, plus que par la force des armes.

Ceux de la Colonie d'Agrippine n'osérent, ni accepter ces propositions, parce qu'ils en craignoient les suites, ni les rejetter absolument, parce qu'ils n'étoient pas actuellement les plus forts. Ils demandérent donc du tems pour en délibérer ; &, cependant, ils répondirent en ces termes : » Nous » avons saisi, peut-être avec plus » d'avidité que de prudence, la » première occasion, qui s'est » présentée de recouvrer notre » liberté, & de nous joindre avec » vous, & avec tout le corps des » autres Germains, dont nous » faisons partie. Mais, pour nos » murailles, bien loin de les renverser, notre sûreté demande » que nous les rendions, s'il se » peut, plus fortes, dans un tems » où les troupes des Romains se » rassemblent de toutes parts. » A l'égard des Italiens & autres » étrangers, qui étoient sur nos » confins, ils sont tous péris dans » la guerre, ou se sont retirés » chacun dans leur païs. Pour » ceux qu'on a amenés ici, dès le » premier établissement de la Colonie, & qui se sont unis à nous » par des mariages, ils n'ont » point, eux & leurs enfans, » d'autre patrie que cette Ville. » Vous n'êtes pas assez injustes, » pour nous obliger à tuer nos

» peres, nos freres, & nos en-» fans. « Les Agrippiniens s'engagérent aussi à abolir tous les tributs & autres charges, que les Romains leur avoient imposés, & à accorder aux Germains la la liberté du passage pour venir dans leur Ville. Ils prirent pour arbitres du traité Civilis & Velléda. Les Ténectères, adoucis par ces conditions, consentirent qu'on envoyât à ces deux principaux chefs, des présens & des députés, qui terminérent cette affaire, à la satisfaction des Agrippiniens.

Mais Civilis & Classicus ne jouïrent pas long-tems du fruit de leur rebellion. Bientôt attaqués par une armée, que commandoit Cérialis, ils furent défaits dès la même année qu'ils s'étoient soulevés. Le vainqueur ayant laissé à peine à ses soldats quelques jours de repos, les mena à la Ville de la Colonie d'Agrippine, dont les habitans offrirent de lui livrer la femme & la sœur de Civilis, & la fille de Classicus, que ces deux généraux leur avoient laissées pour gage de leur alliance. Comme ils avoient égorgé les Germains, dispersés dans leurs maisons, ils implorérent son assistance, contre la vengeance qu'ils avoient lieu de craindre, si ces Barbares, après s'être rassemblés, venoient attaquer leur Ville. Et, en effet, Civilis s'avançoit déjà de ce côté là, avec ce qu'il avoit ramassé de troupes, pour les joindre à la plus ardente de ses cohortes, qui, composée de Frisons & de Chauces, étoit alors sur les confins du territoire de la Colonie d'Agrippine. Mais, il s'arrêta en chemin, sur la triste nouvelle qu'il reçut, que les habitans, après avoir fait faire grand'chere aux soldats, dont elle étoit composée, & les avoir enyvrés, les avoient enfermés dans leurs demeures, où ils s'étoient endormis, y avoient mis le feu, & les avoient tous brûlés.

Du nom de Colonie, ou *Colonia*, s'est formé dans la suite celui de Cologne, que cette Ville conserve aujourd'hui. C'est la capitale de l'Électorat de son nom, quoiqu'elle n'appartienne pas à l'Électeur. Elle est Impériale, & dépend du cercle de Westphalie.

AGRIPPINE, *Agrippina*, Ἀγριππῖνα, (*a*) fille de M. Vipsanius Agrippa & de Julie, étoit petite-fille de l'empereur Auguste. Elle avoit trois freres utérins, Caius, Lucius, Agrippa Posthume, & une sœur utérine, qui se nomma Julie. Agrippine fut la seule des enfans d'Agrippa, qui soutint la gloire de son pere, & qui se montra digne du sang d'Auguste. Elle fut mariée à Germanicus, & ce fut une femme parfaitement vertueuse, aimant tendrement & uniquement son mari. Elle avoit néanmoins de la hauteur & de la dureté dans le caractère. Issue du sang Impérial, elle se vantoit d'avoir hérité de ses

(*a*) Tacit. annal. L. I. c. 33, 41, 69. L. IV. c. 53, 67. Dio. Cass. pag. 605, 635, 657, 667. Crév. hist. des Emp. Tom. I. pag. 110, 268, 307, 348, 409. *& suiv.* Tom. II. pag. 6, 7. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 277. *& suiv.* Tom. IV. pag. 641.

Ancêtres assez de courage, pour braver les dangers. Elle suivit Germanicus en Allemagne & en Syrie. L'an 15 de J. C., elle étoit sur les bords du Rhin, lorsque quatre légions, sous la conduite de Cécina, coururent un grand danger. Cette nouvelle ne fut pas plutôt arrivée aux quartiers d'hiver, que quelques-uns furent d'avis de rompre le pont, construit sur le Rhin; mais Agrippine s'y opposa. Cette courageuse Princesse fit, en cette occasion, les fonctions de général; &, lorsque les légions furent de retour, elle distribua aux soldats de quoi soulager leur disette, ou panser leurs blessures. Pline, qui avoit écrit une histoire des guerres de Germanie, rapportoit, selon le témoignage de Tacite, qu'elle reçut les légions, à leur arrivée, à la tête du pont, les comblant de louanges, & rendant graces à leur valeur.

Cette conduite d'Agrippine fit de profondes impressions sur l'esprit de Tibère. Il pensoit que de pareilles attentions avoient un objet, & que ce n'étoit pas contre l'étranger, que l'on cherchoit à s'affectionner le soldat; qu'il ne restoit plus rien à faire aux Généraux, puisqu'une femme visitoit les compagnies, paroissoit aux endroits les plus fréquentés du camp, & tentoit la voie des largesses, comme si elle craignoit de n'avoir pas assez manifesté ses vues ambitieuses, en faisant porter au fils de Germanicus l'habit de simple soldat, & en voulant qu'on l'appellât Caligula César; qu'Agrippine avoit plus de crédit sur les troupes, que les officiers de l'Empereur; & qu'une femme avoit appaisé une sédition, que le nom du Prince n'avoit pu calmer.

Germanicus connoissoit aussi la fierté de sa femme; & il en craignoit les suites. C'est pourquoi, étant sur le point d'expirer, en Syrie, l'an 19 de J. C., il lui adressa la parole, & la conjura par la mémoire d'un époux, qui lui étoit si cher, par leurs enfans, gages mutuels de leur tendresse, d'adoucir un peu sa fierté, de céder aux rigueurs de la fortune ennemie, & de se donner bien de garde, lorsqu'elle seroit de retour à Rome, d'irriter les personnes puissantes, par une rivalité mal entendue. Il lui donna ces avis tout haut, & lui parla encore en particulier; & l'on comprit aisément qu'il craignoit, pour sa famille, la haine de Tibère. Ce n'étoit pas sans raison. Quoiqu'il en soit, il mourut peu après, regretté de tout le monde.

Après sa mort, Agrippine, quoiqu'accablée d'affliction, & même malade, mais ne pouvant néanmoins supporter aucun délai, qui retardât sa vengeance, [car on soupçonnoit Pison d'avoir empoisonné son mari] s'embarqua sur la flotte, avec les cendres de Germanicus, & ses enfans, au milieu des témoignages d'une douleur universelle. Ayant fait route tout de suite, sans que les incommodités, ni les périls de la navigation, pendant la saison la plus rigoureuse de l'année, pussent

l'arrêter, elle prit terre à l'isle de Corcyre. Là, elle donna quelques jours au soin de se calmer un peu, & de composer son extérieur. Au premier bruit de son arrivée en Italie, on vit accourir en foule, à Brindes, où elle devoit arriver, tous les amis de sa maison, sur tout les gens de guerre, qui avoient servi sous Germanicus, & une multitude d'autres personnes.

L'escadre ne se fit pas longtems attendre ; & dès que l'on commença de l'appercevoir, non seulement le port & le rivage, mais les murailles de la Ville, & les toits, & tous les lieux d'où l'on pouvoit porter sa vue au loin sur la mer, se remplirent d'une multitude infinie de spéctateurs, qui, pleins de tristesse, se demandoient les uns aux autres, comment ils recevroient la Princesse à son débarquement, & s'ils devoient demeurer dans le silence, ou l'honorer par des acclamations. Ils étoient encore indéterminés, sur ce qui convenoit le mieux à la circonstance, lorsque l'escadre approcha peu à peu, mais assez lentement, & ne présentant rien que de lugubre. La Princesse parut, & mit pied à terre, tenant l'urne sépulcrale, accompagnée de deux de ses enfans, les yeux baissés & immobiles. Alors, ce fut un gémissement universel ; ensorte qu'on ne discernoit pas les proches des étrangers. Il n'y eut de différence remarquable, qu'en ce que ceux qui venoient au-devant de la Princesse, recevant dans toute sa force l'impression d'un spectacle, qui étoit nouveau pour eux, paroissoient plus attendris, que le cortége d'Agrippine, parce que la longueur du tems avoit épuisé les premiers transports de la douleur.

Ces témoignages de l'affection publique envers Agrippine, achevérent d'indisposer Tibère contre cette Princesse. Ajoûtez à cela, que sa trop grande franchise ne lui permettoit pas de cacher ses espérances. Quelques-tems après, elle tomba malade ; & l'impatience avec laquelle elle supportoit les chagrins, dont on affectoit de la mortifier, augmentoit encore son mal. Tibère l'étant venu voir, elle versa long-tems des larmes, avant que de parler. Enfin, elle fit un effort sur elle-même, pour prier l'Empereur d'avoir pitié de l'état de solitude, où elle vivoit, & de lui donner un mari. La proposition n'avoit rien que de convenable en soi, puisque la Princesse étoit encore jeune. Mais la politique de Tibère ne lui permettoit pas de consentir à un mariage, qui lui auroit opposé un adversaire, & qui auroit offert un chef à tous les mécontens. Il s'enveloppa dans la dissimulation, & sans faire aucune réponse à Agrippine, quoiqu'elle le pressât par des instances réïtérées, il se retira.

Agrippine étoit désolée, & se consumoit en plaintes amères ; mais elle n'apprenoit point à se défier de Séjan. Cet artificieux ennemi, pour la brouiller irréconciliablement avec Tibère, employa des traîtres, qui, sous

prétexte d'amitié, lui firent entendre que l'Empereur vouloit l'empoisonner. Elle ajoûta foi à leurs discours, & incapable de feindre, elle agit en conséquence. Se trouvant à table à côté de Tibère, elle gardoit un morne sérieux, ne disoit pas une parole, & ne touchoit à rien. Il s'en apperçut, soit de lui-même, soit qu'il eût été averti précédemment; & pour mettre dans un plus grand jour les défiances de sa belle-fille, il choisit un fruit dont il loua beaucoup la beauté, & qu'il lui donna de sa main. Agrippine, sans le porter à sa bouche, rendit l'assiette à un esclave. Tibère alors s'ouvrit, & se tournant vers sa mere, il lui demanda si l'on auroit lieu de s'étonner qu'il prît un parti sévère contre celle qui le regardoit, comme un empoisonneur. Ce mot fit trembler tout Rome, pour la veuve & les enfans de Germanicus. Mais le tems n'étoit pas encore venu de pousser les choses à l'extrêmité.

Cependant, la condition d'Agrippine & de Néron, son fils, empiroit par la facilité qu'avoit Séjan, d'irriter de plus en plus la jalousie de l'Empereur. Bientôt on commença à les traiter en criminels d'État. On leur donna des gardes, qui tenoient un journal exact de toutes leurs actions, des messages qu'ils envoyoient, ou recevoient, des personnes qui entroient chez eux, de ce qui se passoit en public & en particulier. On apostoit des misérables, pour leur conseiller de s'enfuir vers les armées de Germanie, ou d'aller embrasser la statue d'Auguste, au milieu de la place publique, & d'y implorer la protection du Sénat & du peuple. Ils rejettoient ces propositions, & témoignoient leur extrême éloignement pour ces démarches séditieuses. Cependant on les leur imputoit, comme s'ils les eussent projettées.

Enfin, l'an 30 de J. C. Agrippine fut condamnée par le Sénat, à la poursuite de Tibère, & reléguée dans l'isle de Pandataire, où sa mere Julie avoit été autrefois, pour des causes bien différentes, enfermée par Auguste. Néron, son fils aîné, fut en même-tems déclaré ennemi public, & transporté dans l'isle de Ponce, peu distante de celle de Pandataire. Drusus, frere de Néron, ne jouit pas d'une disgrace, dont il avoit été l'un des instrumens. Déclaré pareillement ennemi public, il eut, pour prison, un appartement bas du palais, dans lequel on le garda très-étroitement.

Depuis ce tems-là, Tibère traita Agrippine avec la dernière inhumanité, jusques-là que, comme dans sa captivité même, elle ne pouvoit oublier sa fierté naturelle, & lui faisoit, en face, des reproches amers; il ordonna qu'on la battît sur le visage; ce qui fut exécuté avec tant de violence, que les coups lui firent sauter un œil de la tête. Lorsqu'il la transféra, elle & ses fils, d'un lieu dans un autre, ce ne fut qu'avec la précaution de les enfermer, chargés de chaînes, dans une litière, dont les portières étoient cousues;

&

& des gardes étoient répandus à l'entour, pour écarter les curieux. Tacite conjecture qu'Agrippine, à la mort de Séjan, s'étant flattée de voir adoucir son sort, prolongea sa misérable vie; mais qu'enfin n'éprouvant aucun changement, & toujours les mêmes cruautés, elle résolut de se laisser mourir de faim. Selon Suétone, Tibère lui envia même cette funeste consolation, & ordonna qu'on lui mît par force de la nourriture dans la bouche. D'autres ont dit, au contraire, qu'Agrippine ne vouloit point mourir, & qu'on lui refusa les alimens. Ce qui paroît certain, c'est que la faim termina ses jours, l'an de J. C. 33, & de Rome 784. Agrippine avoit eu neuf enfans, six garçons, dont les trois premiers moururent jeunes, & trois filles, Agrippine, Drusille & Julie.

Quelques années après sa mort, l'empereur Caius, son fils, se transporta dans les isles de Pandataire & de Ponce, où étoient restées, sans honneur, les cendres de la Princesse & de Néron, son fils. Il y passa par un gros tems; ce qui fit éclater davantage sa généreuse tendresse. Lorsqu'il y fut arrivé, il s'approcha avec respect de ces cendres si cheres, & les enferma lui-même dans des urnes; puis les embarquant sur un même vaisseau avec lui, il les amena d'abord à Ostie, ensuite, par le Tibre, jusqu'à Rome, où les plus illustres de l'Ordre des Chevaliers les reçurent & les portérent en pompe au mausolée d'Auguste. Il ordonna qu'on célébrât la mémoire de sa mere & de ses freres, Drusus & Néron, par des cérémonies funebres, qui se renouvellassent tous les ans. Il voulut qu'en particulier, Agrippine fût honorée par des jeux du Cirque, dans lesquels on portât sur un char, la statue de cette Princesse. Et au contraire, pour abolir, s'il eût été possible, le souvenir de ses malheurs, il détruisit une fort belle maison de campagne près d'Herculanum, où elle avoit été quelque tems retenue prisonnière.

AGRIPPINE, *Agrippina*, (a) Ἀγριππῖνα, fille de Germanicus & d'Agrippine, dont il est parlé dans l'article précédent, naquit dans une ville du païs des Ubiens, sur les bords du Rhin, qui se nomma depuis colonie d'Agrippine, & qui se nomme aujourd'hui Cologne. Cette Princesse s'est rendue célebre par un mélange de crimes de toute espèce. L'an 28 de J. C. elle épousa, en premières nôces, M. Domitius, en qui la noblesse du sang paternel étoit encore relevée par l'honneur qu'il avoit d'appartenir à la maison Impériale du côté de sa mere, fille aînée d'Octavie.

(a) Tacit. annal. L. IV. c. 75. L. XII. c. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 22, 26, 27, 42, 56, 57, 64. *& seq.* L. XIII. c. 1, 2, 12, 13, 14, 15. *& seq.* L. XIV. c. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8. *& seq.* Dio. Cass. p. 686, 687, 688, 690, 691, 692, 693. *& seq.* Crév. hist. des Emp. Tom. I. pag. 514, 550. T. II. p. 20, 53, 54, 137, 188, 192, 193, 194, 195, 197. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 147. Tom. IV. p. 193. T. XII. p. 394. T. XIII. p. 358. T. XIX. p. 442, 501.

Caius, frere d'Agrippine, & Empereur, l'aima d'une manière peu honnête, mais il s'en dégoûta insensiblement. Ses intrigues avec Lépidus la firent soupçonner d'avoir eu part à une conjuration que ce Prince, de concert avec Gétulicus, avoit formée contre l'Empereur, l'an 39 de J. C. Elle en fut même jugée capable, & traitée comme telle. Caius écrivit au Sénat contre elle, dans les termes les plus outrageux, divulga tous ses désordres, la relégua dans l'isle de Ponce, la menaça même de la mort, disant qu'il n'avoit pas seulement des isles en son pouvoir, mais des épées. Il voulut même qu'elle portât entre ses bras, durant tout le voyage de Gaule à Rome, l'urne qui contenoit les cendres de Lépidus. Il abolit tous les honneurs, qui avoient été décernés à ses sœurs, & il défendit que l'on en déférât jamais aucun à ses proches. Les biens d'Agrippine ayant été confisqués, Caius fit transporter, en Gaule, ses meubles, ses joyaux, ses esclaves, & tout ce qui lui avoit appartenu, pour les vendre publiquement à son profit, & il présida, en personne, à la vente.

Agrippine ne fut rappellée de son exil, qu'après la mort de l'Empereur. Vers l'an 43 de J. C. elle empoisonna Crispus Paffiénus, son second mari, Orateur célebre, qui avoit été deux fois Consul. Cinq ans après, un nouveau mariage avec l'empereur Claude fut arrêté. Mais, comme c'étoit son oncle, on n'osoit procéder à la célébration. Les difficultés ayant été levées par une nouvelle Jurisprudence, la chose fut exécutée dès l'année suivante. Ce fut alors que tout changea de face. Tout obéissoit à une femme. Mais la domination étoit fière, & telle qu'un homme impérieux eût pu l'exercer. Les dehors d'Agrippine annonçoient la sévérité, & même la hauteur. Nul désordre dans le domestique, s'il n'étoit utile pour satisfaire l'ambition; car elle ne rougissoit pas de se prostituer à un affranchi, nommé Pallas, parce qu'elle avoit besoin de son crédit, pour l'élévation de son fils. Ajoûtez encore une soif insatiable de l'or, qui est le fruit de la passion de regner. Le jour même des nôces, Silanus s'ôta la vie, soit forcément, comme le dit Suétone, soit par un désespoir volontaire, qui lui fit choisir ce jour, afin de rendre plus odieuse l'injustice de Claude à son égard. Sa sœur Junia Calvina fut exilée; & Claude ordonna des sacrifices, pour expier le prétendu inceste du frere avec la sœur, pendant qu'il en commettoit un véritable avec sa nièce.

Agrippine, attentive à ne pas signaler uniquement sa puissance par des actes de tyrannie, fit rappeller Sénéque d'exil, & lui obtint la Préture, s'imaginant qu'on lui sçauroit gré dans le public du bien qu'elle feroit à un homme, qui s'étoit acquis une brillante réputation par son sçavoir & par son éloquence. Elle vouloit de plus donner un si excellent maître à son fils, dont l'éducation avoit été fort mal commencée. Car,

dans les premières années de son enfance, qu'il avoit passées chez Domitia, sa tante, pendant l'exil de sa mere, il n'avoit, auprès de lui, que deux affranchis, dont l'un étoit un danseur, l'autre un baigneur. Agrippine, en approchant Sénéque de la personne de son fils, prétendoit même se servir des conseils de cet habile homme, pour parvenir à le mettre sur le trône, ne doutant point qu'il ne conservât toujours du ressentiment contre Claude, par qui il avoit été exilé, & qu'il ne se souvînt très-bien à qui il devoit son rappel. Agrippine ne perdoit point de tems. A peine mariée, elle engagea Memmius Pollo, Consul désigné, à proposer au Sénat, d'obtenir de Claude qu'il arrêtât le mariage d'Octavie avec Domitius, son fils, plus connu sous le nom de Néron.

Lollia Paulina, veuve de l'empereur Caius, ne fut pas long-tems sans éprouver la vengeance d'Agrippine, qui ne pouvoit lui pardonner d'avoir osé entrer en concurrence avec elle, pour le mariage de Claude. Elle aposta un accusateur, qui imputa à Lollia d'avoir consulté sur son projet ambitieux les Magiciens, les Astrologues, l'oracle d'Apollon de Claros. On la condamna en conséquence à l'exil, qui emportoit la confiscation des biens. Pendant qu'elle y étoit, Agrippine envoya des gens pour la tuer; & Dion témoigne qu'elle se fit apporter la tête, & que pour s'assurer qu'on ne la trompoit pas, elle lui ouvrit la bouche, & visita les dents, qui avoient quelque chose de particulier. La haine d'Agrippine étoit implacable, & malheur à quiconque en devenoit l'objet, de quelque façon que ce pût être. Elle fit exiler Calpurnie, qui tenoit un rang distingué dans Rome, par la seule raison que Claude avoit loué la beauté de cette Dame, quoique sans dessein, & par manière de conversation. Voilà quels furent les fruits de la première année de ses nôces incestueuses.

L'année suivante, Agrippine fit adopter par Claude, son fils, Domitius, qui prit alors les noms de *Nero Claudius Cesar.* Elle reçut elle-même, à cette occasion, un accroissement d'honneur. Car, on lui donna le nom d'Auguste. Elle ne s'occupa ensuite que de l'avancement de Néron, en écartant tous ceux qui pouvoient nuire à ses desseins. Mais Agrippine, en travaillant pour son fils, travailloit pour elle-même, & elle n'oublioit pas ce qui la touchoit personnellement. Elle se fit accorder le privilége d'entrer au Capitole, sur un char semblable à ceux dont se servoient les Prêtres, & sur lesquels on plaçoit les choses saintes. Cette distinction augmentoit le respect pour une Princesse, qui, par des circonstances uniques dans l'histoire Romaine, & rare dans toute autre, s'est trouvée fille d'un Prince destiné à l'Empire, sœur, femme, & mere d'Empereur.

Caractacus, fils de Cinobellinus, roi d'un peuple de la grande Bretagne, ayant été vaincu, &

conduit à Rome, Claude lui accorda la vie, ainsi qu'à sa famille; on leur ôta leurs chaînes, & ils allérent rendre à Agrippine, qui paroissoit élevée sur une estrade, assez près du tribunal de l'Empereur, les mêmes hommages qu'ils avoient rendus à Claude. C'étoit un spectacle tout nouveau dans les mœurs Romaines, qu'une femme, à la tête des troupes, & jouissant des honneurs du commandement militaire; car Agrippine ne faisoit point difficulté de se regarder comme partageant un Empire que ses Ancêtres avoient acquis.

Cependant Claude commença à ouvrir les yeux sur la conduite de sa femme, & il lui échappa de dire un jour, dans le vin, que sa destinée étoit de souffrir les désordres de ses épouses, & ensuite de les punir. Agrippine remarqua bien cette parole, & elle résolut de le prévenir. Mais auparavant elle voulut perdre Domitia Lépida, qu'elle regardoit comme une espèce de rivale, qui lui disputoit l'amitié de son fils. D'ailleurs le danger pressoit. Car Claude, qui aimoit véritablement Britannicus, son fils, lui donnoit souvent des marques de tendresse, qui faisoient connoître qu'il se repentoit du tort qu'il lui avoit fait par l'adoption de Néron. Il étoit charmé de le voir croître, & devenir grand pour son âge. Et quoique son fils n'eût encore que 13 ans, il étoit résolu de lui donner incessamment la robe virile, afin, disoit-il, que Rome eût, enfin, un vrai César.

Agrippine, allarmée, jugea qu'elle ne devoit plus différer d'exécuter le crime auquel elle étoit déterminée depuis long-tems, & elle profita de l'occasion d'une indisposition qui survint à l'Empereur. Elle ne délibéra que sur le genre de poison qu'elle employeroit; & le choix lui paroissoit difficile. Si on en donnoit un violent, elle craignoit de se trop découvrir. Si on se servoit d'un poison lent, la tendresse paternelle pouvoit se réveiller pleinement dans le cœur de Claude, pendant le cours d'une maladie qui traîneroit en longueur, & le porter à rendre justice à Britannicus. Il s'agissoit de trouver un poison d'une espèce singulière, qui aliénât la raison, & n'amenât point une mort trop prompte. Agrippine s'adressa pour cela à la fameuse Locuste, condamnée depuis peu, pour cause d'empoisonnement, & conservée long-tems comme un instrument utile de la tyrannie.

Le poison préparé par Locuste, fut donné à Claude, par l'un de ses eunuques, nommé Halotus, qui avoit la charge de servir les plats sur la table du Prince, & d'en faire l'essai. Claude étoit gourmand, & l'on mêla le poison dans un mets qu'il aimoit beaucoup; c'est-à-dire, dans des champignons. Il en mengea avidement, & l'effet suivit de près. Il fallut l'emporter de table. Cette circonstance, néanmoins, n'effraya pas d'abord; parce que c'étoit une chose ordinaire, à ce Prince, de se noyer dans la crapule. Pour

lui, il ne s'apperçut & ne se plaignit de rien, soit stupidité, soit yvresse, soit que le poison eût porté d'abord à la tête; & le ventre s'étant ouvert, il parut soulagé. Agrippine, effrayée, ne crut plus avoir rien à ménager; & dans un péril extrême, elle se mit au-dessus de la crainte, de l'éclat, & du scandale. Il y avoit long-tems qu'elle avoit gagné le médecin Xénophon; & ce malheureux, sous prétexte d'aider le Prince à vomir, lui enfonça, dans la gorge, une plume frottée du poison le plus violent, sçachant, remarque Tacite, que les grands crimes ne s'exécutent point sans danger; mais qu'une fois exécutés, ils sont couronnés par la récompense.

Néron ayant pris les rênes de l'Empire, l'an de J.C. 54, témoigna d'abord une déférence infinie pour Agrippine, à qui il étoit redevable de la souveraine puissance; & le mot qu'il donna, le premier jour que l'officier des Prétoriens vint le lui demander, fut: *A la meilleure de toutes les meres.* Agrippine reçut aussi du Sénat le droit de se faire précéder de deux Licteurs, & la dignité de prêtresse de Claude, qu'elle avoit empoisonné. Le pouvoir qu'elle s'attribuoit elle-même, excédoit beaucoup tous les honneurs qu'on lui rendoit. Aussi-tôt après la mort de Claude, elle osa, sans même en parler à Néron, ôter la vie à un homme illustre, qui tenoit actuellement une grande place. C'étoit M. Silanus, proconsul d'Asie. Agrippine ne se hâta pas moins de se défaire de Narcisse, qu'elle avoit tant de raisons de haïr. Ce fut malgré Néron, qui trouvoit, dans cet affranchi, un confident très-bien assorti à ses vices encore cachés. Mais Agrippine l'emporta, & contraignit Narcisse de se donner la mort dans la retraite où il s'étoit enfermé. Il fit, avant que de mourir, une action louable. Il avoit été secrétaire de Claude, & en cette qualité dépositaire de bien de papiers importans. Il eut soin de brûler tous ceux dont Agrippine auroit pu abuser, pour satisfaire ses animosités & ses vengeances.

La tyrannie d'Agrippine fut enfin arrêtée par Sénéque, & par Burrhus; mais son ambition n'en étoit pas moins immodérée. On connoît ses emportemens, au sujet de l'amour de Néron, pour Acté, qui n'étoit qu'une affranchie. On sçait qu'elle en vint jusqu'au point de vouloir s'abandonner à son fils, pour conserver son autorité. Elle fut, enfin, disgraciée & accusée de crime d'État. Elle se justifia avec hauteur, & obtint la punition de ses accusateurs, avec des récompenses pour ses amis. Toutefois, Néron, ne pouvant plus supporter cette Princesse, résolut de lui ôter la vie. Il pensa d'abord au poison; mais il y trouva de grandes difficultés. Un scélérat tira l'Empereur de peine. C'étoit Anicet, cet affranchi, qui avoit pris soin de lui dès son enfance. Son avis fut de procurer à Agrippine, un naufrage, qui eût l'air d'un accident. Et il en donna même le

dessein, qui fut approuvé. La circonstance du tems le favorisoit, parce que l'Empereur devoit passer à Bayes, sur la côte de Campanie, les fêtes de Minerve, qui étoient des jours de divertissemens. Il écrivit à sa mere, qui étoit à Antium, presque comme reléguée, & l'invita à venir à Bayes, lui marquant qu'il vouloit se réconcilier avec elle. Et même il disoit, au mileu de sa cour, qu'il falloit souffrir quelque chose d'une mere, & faire tout pour l'appaiser. Son intention étoit que ces discours fussent rendus à Agrippine; & il ne doutoit pas qu'ils ne fissent leur effet, & ne la persuadassent de la sincérité de sa réconciliation. Car, les femmes, dit un Ancien, croyent volontiers ce qui les flatte.

Son attente ne fut pas trompée. Agrippine reçut avec joie l'invitation de son fils, & vint, par mer, d'Antium à Baules, maison de plaisance, peu éloignée de Bayes. C'est-là que Néron se trouva sur le rivage pour la recevoir. Il lui donna la main pour l'aider à descendre de son bâtiment; & il l'embrassa avec toutes les démonstrations possibles de tendresse. Après que l'on se fut reposé quelque-tems dans la maison, il s'agissoit d'aller à Bayes, où devoit se faire la fête. Un vaisseau plus richement orné que les autres, étoit destiné à y transporter Agrippine. Mais elle reçut avis, dans ce tems-là même, de la trahison que l'on méditoit contre elle. Incertaine, ne sçachant qu'en croire, elle prit pourtant le parti le plus sûr, & se fit porter en litière à Bayes. Néron eut soin de dissiper ses craintes par mille caresses. Il lui fit prendre, à table, la place d'honneur au-dessus de lui. Dans les discours qu'il lui tint, tantôt c'étoit un fils qui répandoit familièrement sa gaieté dans le sein de sa mere; tantôt avec un air de majesté, il feignoit de lui communiquer les secrets les plus importans de l'État. Le repas dura bien avant dans la nuit; & lorsqu'elle partit pour retourner à Baules, où elle devoit coucher, ce fut de la part de Néron un renouvellement de tendresse. Il ne pouvoit la quitter. Il la suivit long-tems des yeux, soit pour achever le rôle perfide qu'il avoit entrepris, soit que l'idée de la mort prochaine de sa mere, qu'il voyoit pour la dernière fois, lui causât quelque émotion.

Agrippine monta sans soupçon le vaisseau fatal. La nuit fut claire, le ciel tout brillant d'étoiles, & la mer tranquille, comme si les dieux, remarque un Auteur, eussent voulu rendre la preuve du crime manifeste & palpable, & ôter tout prétexte aux accidens. La Princesse étoit couchée sur un lit, conversant avec Crépéreius Gallus, qui se tenoit de bout assez près du gouvernail, & avec Acerronia, qui se penchoit sur ses pieds, la félicitant sur le retour de l'amitié de son fils, & sur le rétablissement de son crédit, lorsque tout d'un coup, au signal donné, le toit qui les couvroit, tombe avec fracas, entraînant de lourdes masses de plomb, dont

il étoit surchargé. Crépéreius en fut écrasé ; mais Agrippine & Acerronia n'en souffrirent aucun mal ; & pour se sauver, elles se mirent à la nage.

L'Impératrice rencontra des chaloupes du lac Lucrin, qui la recueillirent & la portérent à sa maison de Baules. Néron, qui attendoit impatiemment la nouvelle de l'exécution de son horrible projet, fut étrangement troublé d'apprendre, au contraire, qu'Agrippine vivoit, qu'elle n'étoit que légérement blessée, & qu'elle n'avoit éprouvé de péril, qu'autant qu'il en falloit pour ne lui pas laisser méconnoître l'auteur. Ces considérations lui firent prendre la résolution de l'envoyer assassiner dans son lit. Anicet part aussi-tôt, & enferme la maison d'une enceinte de soldats ; & ayant enfoncé la porte, il s'assure de la personne de chaque esclave qu'il rencontre, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à l'entrée de la chambre, qu'il trouve mal gardée, parce que la plûpart de ceux à qui le soin en étoit commis, avoient pris la fuite, au bruit de cette effrayante irruption. La chambre étoit peu éclairée, & Agrippine n'avoit auprès d'elle, qu'une seule de ses femmes, à qui elle confioit ses inquiétudes.

Pendant qu'elle parloit, l'esclave s'en alla ; Agrippine lui avoit à peine dit: *Quoi! tu m'abandonnes aussi*, qu'elle apperçut Anicet suivi de deux autres officiers. Elle ne perdit point, dans une telle extrêmité, la présence d'esprit, & adressant la parole à Anicet, elle lui dit : » Si tu es » chargé de sçavoir des nouvelles » de ma santé, dis que je me » trouve mieux. Si tu viens à » mauvaise intention, je n'en » crois pas mon fils capable. Il » n'a point commandé un parri- » cide. « Les murtriers ayant environné le lit, le capitaine de galère lui déchargea, le premier, un coup de bâton sur la tête, dont il ne la tua pas. Elle vit en même-tems le centurion qui tiroit son épée, & présentant le ventre, elle lui dit : *frappe ce sein qui a porté Néron.* Ils la percérent de plusieurs coups, & la laissérent morte dans son lit, l'an de J. C. 59. Quelques-uns ont rapporté, mais le fait n'est pas constant, que Néron voulut venir voir le corps de sa mere, & qu'il lui insulta par des railleries encore plus horribles que son parricide.

Ses funérailles se firent dès la nuit même, & sans aucune pompe. On ne lui donna pas même un lit funebre, de façon qu'elle fut brûlée sur un lit de table. Tant que vécut Néron, elle n'eut point de tombeau. Après la mort de son fils, les gens de sa maison lui en dressérent un médiocre près du grand chemin, qui conduisoit à Missène, & d'une maison de campagne, qui avoit appartenu au dictateur César. Pendant qu'on brûloit son corps, un de ses affranchis, nommé Mnester, se perça de son épée, & s'élança au milieu des flammes, soit par affection pour sa maîtresse, soit par la crainte d'une mort qui, cependant, n'auroit pas été plus cruelle que

celle qu'il se donnoit lui-même.

Telle fut la fin tragique d'Agrippine, petite-fille, ainsi qu'il a déjà été remarqué, sœur, femme & mere d'Empereur, mais deshonorant ces augustes titres par tous les vices & tous les crimes dont une femme est capable. On assure que cette mort funeste lui avoit été prédite, & qu'elle en avoit bravé la menace. Car les devins qu'elle consultoit, sur le sort de son fils, lui ayant répondu qu'il regneroit, mais qu'il tueroit sa mere : *Qu'il me tue, dit-elle, pourvu qu'il regne*. Cette Princesse étoit lettrée, & elle avoit composé des mémoires sur sa vie, qui sont cités par Tacite, & par Pline l'ancien.

AGRIPPINIENS, *Agrippinenses*. C'étoient les habitans de la ville, connue sous le nom de colonie d'Agrippine, ou des Agrippiniens. *Voyez* Agrippine.

AGRIPPINUS [PACONIUS], *Paconius Agrippinus*, fils de Paconius, mis à mort par Tibère, vivoit sous l'empire de Néron. Accusé de crime d'État, l'an 66 de J. C. il montra une constance & une tranquillité d'esprit, qui annonçoient une ame formée à l'école des Stoïciens. En effet, pendant que son procès s'instruisoit dans le Sénat, quelqu'un étant venu l'en avertir : » A la » bonne heure, dit-il ; mais voici » le tems où j'ai coûtume de faire » mes exercices & de prendre » le bain ; suivons notre arrange» ment. Quelque tems après, on » vint lui dire : vous êtes con» damné. A quoi ? répondit-il. » A l'exil ou à la mort ? C'est à » l'exil, lui dit-on. Et mes biens » sont-ils confisqués ? Non. Allons » nous-en donc dîner à Aricie. «

AGRIUS, *Agrius*, Ἄγριος, (*a*) étoit fils de Porthée. Il avoit deux freres, nommés, l'un Mélas, l'autre Œnée. Ils étoient tous trois dignes du sang, dont ils sortoient. Ils habitoient les villes de Pleuron & de Calydon. Les enfans d'Agrius, selon Pausanias, chassérent Œnée de son royaume.

On connoît quelques autres Agrius, un géant, qui fut tué par les Parques, pour avoir voulu détrôner Jupiter, un fils d'Ulisse & de Circé, lequel eut, pour frere, Latinus. Ces deux Princes, selon Hésiode, allérent regner en des païs éloignés sur tous les Tyrrhéniens.

AGRON, *Agron*, roi de Lydie, & le cinquième descendant d'Hercule. On l'appelle autrement Argon. *Voyez* Argon.

AGROS, *Agros*, (*b*) frere de Bubastis, étoit fils d'Osiris & d'Isis. On le confond avec Agrotès, le laboureur.

AGROTÈRE, *Agrotera*, surnom que les Athéniens donnoient à Diane. On avoit institué, en l'honneur de Diane Agrotère, des fêtes qui prirent le nom d'Agrotères. *Voyez* Agrotères.

AGROTÈRES, *Agroteræ*,

(*a*) Homer. Iliad. L. XIV. v. 117. Pauf. pag. 130. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 38. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. p. 185. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. pag. 10.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XVI. pag. 53.

(a) fêtes qu'on célébroit tous les ans à Athènes. On immoloit à ces fêtes cinq cens chevres, en l'honneur de Diane, surnommée Agrotère, soit de la ville d'Agres, dans l'Attique, soit d'un surnom de cette Déesse, qui lui fut donné, selon Rhodiginus, parce qu'elle étoit toujours dans les champs. Xénophon rapporte l'institution de ce sacrifice, au vœu que firent les Athéniens, d'immoler à cette Déesse autant de chevres, qu'ils auroient tué de Perses. Mais ils en firent un tel carnage, qu'il fut impossible d'accomplir ce vœu à la lettre; ce qui les obligea à faire un décret, par lequel ils s'engageoient d'immoler, tous les ans, cinq cens chevres, en son honneur; ce qu'ils continuoient encore du tems de cet Historien.

AGROTÈS, *Agrotes*, (b) fameuse divinité, que les Phéniciens adoroient. Philon de Byblos, en parlant de cet divinité, raconte, au rapport d'Eusébe, qu'on la portoit en procession dans une niche couverte, sur un chariot traîné par des animaux.

AGROTÈS, *Agrotes*, étoit un des descendans d'Hypsuranius. Son nom signifie laboureur. *Voyez* Agraï.

AGUIATE, *ou* AGUÉE; c'est-à-dire, qui est dans les rues. Les Grecs donnoient cette épithéte à Apollon, parce qu'il avoit des statues dans les rues. Ce doit être le même qu'Agyiéus. *Voyez* Agyiéus.

AGUR, *Agur*, (c) étoit fils de Jaké, selon ce qui se lit au 1er verset du 30e chapitre des Proverbes. La plûpart des Peres & des Commentateurs, remarque Dom Calmet, veulent que Salomon se soit désigné lui-même sous ce nom d'Agur, fils de Jaké. D'autres conjecturent qu'Agur, ainsi que Lamuël, dont il est parlé au 1er verset du chapitre suivant, étoient des Sages qui vivoient du tems de Salomon, & qui furent ses interlocuteurs; sentiment qui n'a pas la moindre probabilité, ce livre n'étant rien moins qu'un dialogue. Il est assez vraisemblable qu'Agur est un auteur inspiré, différent de Salomon, dont on jugea à propos de joindre les sentences à celles de ce Prince, à cause de la conformité de la matière.

AGYIÉUS, *Agyieus*, (d) Ἀγυιεύς, surnom donné à Apollon par les Athéniens; parce que ces peuples lui sacrifioient, suivant la réponse de l'Oracle, sur des autels qu'on lui avoit dressés dans les places publiques, ou les carrefours de leur Ville. On voyoit même des statues, érigées en son honneur, devant les portes des maisons. Il y en a qui lisent Agyléus, au lieu d'Agyiéus.

AGYIÉUS, *Agyieus*, Ἀγυιεύς, (e) nom d'un des Hyperboréens, qui consacrérent les premiers le temple de Delphes, à Apollon.

(a) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 474, 475. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 207.
(b) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. pag. 405.
(c) Proverb. c. 30. v. 1.
(d) Horat. L. IV. Ode. 5. v. 28.
(e) Pauf. pag. 617.

AGYLÉUS, *Agyleus*, surnom qu'on donnoit, à Athènes, à Apollon. C'est le même qu'Agyiéus, suivant quelques-uns. *Voyez* Agyiéus.

AGYLLE, *Agylla*, Ἄγυλλα, (*a*) ville d'Italie, dans le païs des Cériates, à l'extrêmité de l'Étrurie, maintenant la Toscane. Elle fut ainsi nommée par les Pélasgiens, qui en jettérent les premiers fondemens, sur une petite rivière, à quatre milles de la mer. La position en est exactement déterminée dans Strabon, à deux cens dix stades d'Ostie, & à cinquante de Pyrgos. Les Agylliens étoient séparés du territoire de Rome, par ceux de Veies & de Faleries. Mais lorsque les Romains eurent enlevé, sous Ancus Marcius, aux Veiens tout ce qu'ils possédoient au couchant du Tibre, entre la mer & la forêt Mésia, ils devinrent voisins d'Agylle.

Les Lydiens, autrement appellés Tyrrhéniens, étant allés attaquer cette Ville, l'un d'entre eux s'approcha du rempart, & demanda comment elle s'appelloit. Un Agyllien, qui n'entendoit pas la langue des ennemis, répondit en la sienne; c'est-à-dire, en Grec, *Je vous salue*, χαῖρε. Les Tyrrhéniens, n'entendant pas non plus la langue des assiégés, s'imaginérent que c'étoit-là le nom de la Ville; de façon que, s'en étant emparés, ils l'appellérent depuis *Cære*. Le nom d'Agylle continua néanmoins d'être en usage parmi les Grecs. Ses habitans avoient un trésor à Delphes, où ils envoyoient la dîme de leur profit maritime. Leur commerce & leurs pirateries continuelles sur les côtes d'Italie, & le long des isles de la mer Égée, avoient accru leurs richesses & leur puissance, au point de les faire regarder par tous les peuples voisins, comme des alliés importans, ou des ennemis redoutables.

Vers l'an 540 avant J. C., on les vit unis avec les Carthaginois, contre les Phocéens, établis en Sardaigne. Les deux flottes combinées, montérent à cent vingt bâtimens; & les Agylliens en avoient fourni soixante. Les Phocéens furent vainqueurs dans le combat naval; mais cette victoire leur coûta leurs meilleurs vaisseaux, & la plus grande partie de leurs soldats. Hérodote, qui nous a conservé ce fait, ajoûte que ceux d'Agylle, quoique vaincus, firent un grand nombre de prisonniers, qu'ils égorgérent. Une maladie contagieuse, qui, peu de tems après, affligea leurs troupeaux, fut regardée comme la punition de cette barbarie. L'Oracle de Delphes, consulté sur les moyens d'appaiser la colère des dieux, ordonna des sacrifices funebres, & des jeux annuels, qui devoient se célébrer au lieu même, où le crime avoit

(*a*) Strab. p. 220. Plin. L. III. c. 5. Ptolem. L. III. c. 1. Virg. Æneid. L. VII. v. 652. L. VIII. v. 479. L. XII. v. 281. Diod. Sicul. pag. 465. Cart. Géog. des environs de Rom. par M. d'Anv. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVI. pag. 119. Tom. XVIII. pag. 103.

été commis. Les Agylliens obéïrent ; & ces jeux subsistoient encore au siécle d'Hérodote ; c'est-à-dire, vers l'an 430 avant l'Ére Chrétienne.

On attribue aux Agylliens l'honneur de la défaite des Gaulois, qui avoient pris Rome. Ils les attaquérent dans le païs des Sabins, & leur enlevérent de force, tout le butin qu'ils avoient pris aux Romains. De plus, ils firent l'accueil le plus gracieux à ceux d'entre ce peuple, qui allérent chercher une retraite dans leur Ville. Le feu éternel y fut conservé avec soin, ainsi que les vierges Vestales. Strabon remarque, à ce sujet, que le peuple Romain ne leur témoigna pas assez de reconnoissance pour un tel bienfait, puisqu'en accordant à la ville d'Agylle le droit de bourgeoisie, l'on ne plaça pas le nom de ses habitans au rang de ceux des citoyens Romains ; & qu'outre cela, ceux qui ne jouïssoient pas des mêmes droits que le reste des Citoyens, étoient mis à côté des Agylliens.

Agylle avoit un port de mer, dont nous avons dit qu'elle étoit éloignée de quatre milles. Il y avoit, à ce port, un temple rempli de riches offrandes. Dénys, tyran de Syracuse, y aborda de nuit, 384 ans avant J. C. ; &, ayant fait débarquer ses troupes, il se rendit maître d'un poste si avantageux. Comme il y avoit peu de gardes sur le port, il les força, sans beaucoup de peine, entra dans le temple, & en emporta la valeur de mille talens. Cependant, les Agylliens s'étant assemblés pour leur défense, il leur livra un combat vigoureux, où il leur fit un grand nombre de prisonniers ; &, après avoir ravagé la campagne des environs, il s'en revint à Syracuse. La puissance & la splendeur de la ville d'Agylle étoient beaucoup déchues, dès le tems de Strabon.

C'est aujourd'hui Cerveterre, dans le patrimoine de S. Pierre, & son fleuve se nomme Céri, ou Éri.

AGYLLIENS, *Agyllini.* Ce sont les habitans d'Agylle. *Voyez* Agylle.

AGYRE, *Agyrium*, Ἀγύριον, (a) ville de Sicile, située au pied d'une montagne, vers le fleuve Chrisas. Agyris en étoit le chef, 392 ans avant J. C. C'étoit alors de tous les tyrans de la Sicile, le plus puissant après Dénys. Il s'étoit rendu maître de tous les forts, qui étoient aux environs d'Agyre ; & il avoit usurpé le pouvoir souverain dans sa Ville même, une des plus peuplées de ce tems-là, & qui n'enfermoit pas moins de vingt mille habitans. La citadelle étoit pleine de trésors, que le tyran avoit recueillis de plusieurs riches Citoyens, qu'il avoit fait mourir.

La ville d'Agyre conserva longtems toute sa splendeur ; puisqu'environ 300 ans après, elle étoit aussi considérable, que du

(a) Diod Sicul. pag. 445, 446. Plin. L. III. c. 8. Cicer. in Verr. Lilb. V. c. 55. Ptolem. L. III. c. 4. Cart. de la Sicil. par M. d'Anv.

tems d'Agyris. C'est Cicéron, qui est garant de cette assertion, dans un de ses discours contre Verrès, où il parle des habitans, comme d'un peuple fort opulent.

C'est aujourd'hui Argyro, ou San-Philippo d'Argyrone.

AGYRINÉENS, *Agyrinæi*, vel *Agyrinenses*, Α'γυριναῖοι. Peuples de Sicile, ainsi appellés de la ville d'Agyre. *Voyez* Agyre.

AGYRTES, *Agyrtæ*, (*a*) nom qu'on donnoit aux Galles, prêtres de Cybèle. Ce mot veut dire un joueur de gobelets, qui fait des tours de passe-passe, pour attraper de l'argent.

A H

AHALAB, *Ahalab*, Δαλάφ, (*b*) ville de Judée, dans la tribu d'Aser. Les enfans d'Israël ne la détruisirent point, après la mort de Josué.

AHARA, *Ahara*, Α'ρά, (*c*) l'un des enfans de Benjamin. Ce fut le troisième qu'eut ce Patriarche.

AHARÉHEL, *Aharehel*, (*d*) fils d'Arum. Le nom d'Aharéhel, étoit commun à plusieurs personnes, dont Cos, pere d'Anob & de Soboba, fut la tige.

AHARNE, *Aharna*, (*e*) ville d'Italie, dans l'Étrurie, maintenant la Toscane. Tite-Live paroît être le seul qui en ait fait mention. Le préteur Appius étant campé auprès de cette Ville, l'an 295 avant J. C., le consul Fabius s'y rendit avec des troupes bien disposées. A quelques milles en deçà du camp, il rencontra des gens, qui alloient chercher du bois, bien escortés. Dès qu'ils apperçurent les Licteurs, apprenant que c'étoit le consul Fabius, qui arrivoit, ils remerciérent les dieux, & le peuple Romain, de leur avoir envoyé un tel commandant. Et, dans le moment, comme ils l'eurent abordé, pour lui rendre leurs respects, il leur demanda, où ils alloient : » Nous » allons couper du bois, lui ré» pondirent-ils. Comment, re» pliqua Fabius, est-ce que vo» tre camp est encore sans dé» fense ? Il est muni, s'écriérent» ils, d'un double fossé & d'une » double palissade ; mais, nous » ne laissons pas d'avoir bien » peur. Si cela est, dit Fabius, » vous n'avez que trop de bois. » Allez vous-en, & arrachez » vos palissades. «

Dès qu'ils furent retournés au camp, ils se mirent à abattre le rempart ; &, par-là, ils causérent une grande frayeur aux soldats, qui y étoient restés, & à Appius tout le premier. Mais, pour faire cesser leur étonnement, ils leur dirent, qu'ils exécutoient les ordres du consul Fabius. Ce général, dès le lendemain, décampa de ce lieu, & renvoya le Préteur à Rome.

AHASTHARI, *Ahasthari*, (*f*)

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 14.
(*b*) Judic. c. 1. v. 31.
(*c*) Paral. L. I. c. 8. v. 1.
(*d*) Paral. L. I. c. 4. v. 8.
(*e*) Tit. Liv. L. X. c. 25.
(*f*) Paral. L. I. c. 4. v. 6.

A'ασθὴρ, fils d'Affur & de Naara, sa femme. Il y en a qui lisent Ahasthariens, au lieu d'Ahasthari.

AHAVA, *Ahava*, E'υὶ. (a) Ce mot se trouve au premier Livre d'Esdras. Les Commentateurs disent que c'est le nom d'un fleuve de Babylonie, auprès duquel Esdras assembla les Juifs pendant la captivité, pour les ramener en Judée. Ce sentiment peut souffrir des difficultés. Car Ahava paroît avoir été plutôt le nom de quelque lieu particulier, ou de quelque païs.

On lit, en effet, dans une des meilleures traductions françoises, que nous ayons de la Bible, qu'*Esdras assembla les Juifs près du fleuve, qui coule vers Ahava, & qu'ils demeurérent trois jours en ce lieu.* C'est le sens littéral de la Vulgate & des Septante. Il faut convenir, cependant, que ce pouvoit être aussi le nom d'un fleuve, dans lequel l'autre alloit se perdre. Mais, dans ce cas, ce n'est pas, ce me semble, sur les bords de l'Ahava, que les Juifs captifs furent assemblés par Esdras.

AHAZ, *Ahaz*, A'χάζ. (b) Il étoit fils de Micha, & frere de Phithon, de Mélech & de Tharaa. Il eut un fils qu'on appella Joada.

AHER, *Aher*, A'ὸρ, (c) étoit de la tribu de Benjamin, & pere de Hasim.

AHI, *Ahi*, A'χὲρ, (d) de la tribu d'Aser, étoit fils de Somer. Ses freres étoient Roaga, Haba & Aram.

AHIA, *Ahia*, A'χιὰ, (e) fils de Siza, vécut sous l'empire de Salomon. Ce fut l'un de ses principaux officiers. Il exerçoit la charge de secrétaire.

AHIAS, *Ahias*, A'χιὰ, (f) Prophéte, qui étoit de Silo, & qui vécut du tems du roi Salomon. Le Seigneur se servit de lui, pour faire plusieurs prédictions célebres. En effet, un jour que Jéroboam sortoit de Jérusalem, Ahias ayant sur soi un manteau tout neuf, rencontra ce Prince dans le chemin. Ils n'étoient qu'eux deux dans le champ. Et Ahias prenant le manteau neuf qu'il avoit sur lui, le coupa en douze parts; & dit à Jéroboam : » Prenez dix » parts pour vous; car, voici ce » que dit le Seigneur, le Dieu » d'Israël : Je diviserai, & j'arra» cherai le royaume des mains » de Salomon, & je vous en » donnerai dix tribus. Il lui en » demeurera seulement une, à » cause de David, mon serviteur, » & de la ville de Jérusalem, que » j'ai choisie d'entre toutes les » tribus d'Israël. J'en userai ainsi, » parce que Salomon m'a aban» donné, & qu'il a adoré Astar» te, déesse des Sidoniens, Cha» mos, dieu de Moab, & Mo» loch, dieu des enfans d'Am» mon, & qu'il n'a point marché » dans mes voies, pour faire ce

(a) Esdr. L. I. c. 8. v. 15.
(b) Paral. L. I. c. 8. v. 35, 36.
(c) Paral. L. I. c. 7. v. 12.
(d) Paral. L. I. c. 7. v. 34.
(e) Reg. L. III. c. 4. v. 3.
(f) Reg. L. III. c. 11. v. 29. *& seq.* c. 14. v. 1. *& seq.* Paral. L. II. c. 9. v. 29.

» qui étoit juste devant moi. Je » ne retirerai pas néanmoins le » royaume de ses mains ; & je le » lui laisserai gouverner le reste » de ses jours, à cause de David, mon serviteur, que j'ai » choisi, qui a gardé mes ordonnances & mes préceptes. Mais » j'ôterai le royaume d'entre les » mains de son fils, & je vous » en donnerai dix tribus, & j'en » donnerai une à son fils, afin » qu'il demeure toujours à mon » serviteur David, une lampe, » qui luise devant moi, dans la » ville de Jérusalem, que j'ai » choisie, afin que mon nom y » soit honoré. Mais, pour vous, » je vous prendrai, & vous re» gnerez sur tout ce que votre » ame desire, & vous serez roi » d'Israël.

» Si vous écoutez donc tout ce » que je vous ordonne, si vous » marchez dans mes voies, & » que vous fassiez ce qui est juste » & droit devant mes yeux, en » gardant mes ordonnances & » mes préceptes, comme a fait » David, mon serviteur, je serai » avec vous, je vous établirai » une maison, qui sera stable & » fidele, comme j'en ai établi » une à mon serviteur David, » & je vous mettrai en possession du royaume d'Israël ; & » j'affligerai, en ce point, la race de David, mais non pour » toujours. «

Salomon ayant eu connoissance de cette fameuse prédiction, voulut faire mourir Jéroboam ; mais il s'enfuit en Égypte, l'an 980 avant J. C., & y demeura jusqu'à la mort de Salomon. Ce fut sous le regne du fils de ce Roi, que l'on vit l'accomplissement de ce que le prophéte Ahias avoit prédit.

Jéroboam monta donc sur le trône d'Israël ; mais il oublia bientôt le Seigneur, pour sacrifier aux idoles ; & son fils, Abia, étant tombé malade, sur la fin de son regne, il dit à sa femme de changer d'habits, & de se déguiser, pour aller demander au prophéte Ahias, s'il releveroit de sa maladie. La Reine obéit ; & Ahias lui répondit que son fils mourroit, & qu'il seroit le seul de sa famille, qui recevroit les honneurs de la sépulture, & qu'il seroit pleuré de tout Israël ; mais que tous les autres descendans de Jéroboam seroient, ou mangés des chiens, ou dévorés des oiseaux, en punition de l'impiété & de l'ingratitude de Jéroboam. Abia, au retour de sa mere, mourut l'an 954 avant J. C. On attribue quelques autres prédictions à Ahias ; mais il ne dut pas survivre longtems à cette dernière. On ignore, toutefois, & le tems, & les circonstances de sa mort. Il avoit écrit dans ses Livres, une bonne partie des actions de Salomon.

AHIAS, *Ahias*, Ἀχιά. (a) Cet Ahias étoit de la maison d'Issachar. Il fut pere de Baasa, qui fit une conjuration contre Nadab, roi d'Israël ; desorte qu'ayant tué ce Prince, il regna en sa place, la

(a) Reg. Lib. III. cap. 15. v. 27.

troisième année du regne d'Asa sur Juda.

AHIAS, *Ahias*, Ἀχιὰ. (*a*) Il étoit de Phéloni, & l'un des braves de l'armée de David.

AHICAM, *Ahicam*, Ἀχικὰμ, (*b*) fils de Saphan, & l'un de ceux que le roi Josias envoya vers la prophéteſſe Holda, femme de Sellum, pour la consulter touchant les paroles du Livre de la Loi, qu'on avoit trouvé dans le Temple, l'an.620 avant J. C.

AHIÉZER, *Ahiezer*, Ἀχιεζέρ, (*c*) étoit fils d'Amisaddaï, & prince des enfans de Dan. Ce fut le dixième jour qu'il fit son offrande au tabernacle; & il offrit un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, & un baſſin d'argent, de soixante-dix sicles, au poids du Sanctuaire, tous deux pleins de fine farine, pêtrie avec de l'huile, pour l'oblation, qui devoit accompagner le sacrifice; un petit vase d'or, du poids de dix sicles, plein d'encens; un jeune bœuf, un belier, & un agneau d'un an, pour l'holocauste; un jeune bouc, pour le péché; & pour hosties pacifiques, deux bœufs, cinq beliers, cinq boucs, & cinq agneaux d'un an. Ce fut là l'offrande d'Ahiézer.

AHILUD, *Ahilud*, Ἀχιλοὺδ, (*d*) étoit pere de Josaphat, qui eut la charge des requêtes, sous l'empire de David, ainsi que sous celui de Salomon.

AHIMAM, *Ahimam*, Ἀχιμὰν, (*e*) fils d'Énac, de la ville de Cariatharbé, autrement Hébron. Cette Ville étant échue en partage à Caleb, il en extermina Ahimam, ainsi que Séſaï & Tholmaï, ses freres.

AHIMÉLECH, *Ahimelech*, Ἀχιμέλεχ, (*f*) étoit fils d'Abiathar, selon l'Auteur du premier Livre des Paralipomènes. David divisa sa famille, qui descendoit d'Ithamar, ainsi que celle de Sadoc, qui venoit d'Éléazar, afin qu'elles ſerviſſent alternativement, & s'acquittaſſent chacune de leur miniſtère. On dit que cet Ahimélech eſt le même qu'Achimélech.

AHIN, *Ahin*, Αἰμ, (*g*) eut pour pere Sémida, & pour freres Séchem, Léci & Aniam.

AHINADAD, *Ahinadad*, Ἀχιναδὰδ, (*h*) fils d'Addo. Il vivoit du tems de Salomon. Sous le regne de ce Prince, il étoit intendant du païs de Mahanaïm.

AHIO, *Ahio*. (*i*) Il fut chargé, avec son frere Oza, de conduire le chariot sur lequel on avoit mis l'Arche du Seigneur, quand on la transporta de chez Abinadab à Jérusalem. Ahio la conduisoit en marchant devant.

AHIO, *Ahio*, (*k*) étoit fils de Maacha & de Jéhiel, pere, ou prince de Gabaon. Ahio avoit plusieurs freres. Abdon étoit l'aîné de tous.

(*a*) Paral. L. I. c. 11. v. 36.
(*b*) Reg. L. IV. c. 22. v. 12.
(*c*) Numer. c.2. v.25. c.7. v.66. & seq.
(*d*) Reg. L. II. c.8. v.16. L. III. c.4. v.3.
(*e*) Josu. c. 15. v. 14.
(*f*) Paral. L. I. c. 5. v. 3.
(*g*) Paral. L. I. c. 7. v. 19.
(*h*) Reg. L. III. c. 4. v. 14.
(*i*) Reg. L. II. c. 6. v. 3, 4.
(*k*) Paral. L. I. c. 8. v. 31.

AHION, *Ahion*, Α'ἲν (*a*) ville de Judée, dans la tribu d'Éphraïm. Elle fut prise par les généraux de l'armée de Bénadad, fils de Tabrémon, ainsi que plusieurs autres du canton. Ce fut à la priere d'Asa, roi de Juda, que le prince Syrien envoya ses gens contre Baasa, roi d'Israël, duquel ces Villes dépendoient. Le dessein du roi de Juda étoit de faire cesser les travaux de la forteresse de Rama, que l'on construisoit par ordre de Baasa, pour empêcher que personne ne pût sortir des États d'Asa, ni y entrer.

AHIRA, *Ahira*, Α'χιρὲ, (*b*) fils d'Énam, & chef des enfans de Nephthali. Il sortit de l'Égypte, à la tête de sa tribu, qui comprenoit cinquante trois mille quatre cens hommes, tous à l'âge de vingt ans & au-dessus, capables de porter les armes. Ahira fit son présent au tabernacle le douzième jour. Il offrit un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, & un bassin d'argent, de soixante-dix sicles, au poids du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine, pêtrie avec de l'huile, pour l'oblation, qui devoit accompagner les sacrifices; un petit vase d'or, du poids de dix sicles, plein d'encens; un jeune bœuf, un belier, & un agneau d'un an, pour l'holocauste; un jeune bouc, pour le péché, & pour hosties pacifiques, deux bœufs, cinq beliers, cinq boucs, & cinq agneaux d'un an. Ce fut là l'offrande d'Ahira, fils d'Énam.

AHISAHAR, *Ahisahar*, Α'χισαὰρ, (*c*) de la tribu de Benjamin, étoit fils de Balan, descendant de Jadihel.

AHISAR, *Ahisar*, Α'χισὰρ, (*d*) qui vivoit sous le regne de Salomon, étoit grand-maître de sa maison.

AHIUD, *Ahiud*, Α'χιὼρ, (*e*) de la tribu d'Aser, étoit fils de Salomi. Ce fut l'un de ceux que le Seigneur désigna à Moïse, pour faire le partage de la Terre promise, entre les enfans d'Israël.

AHIUD, *Ahiud*, (*f*) de la tribu de Benjamin, eut pour pere Géra, & pour frere Oza.

AHOBBAN, *Ahobban*, Α'χαβὰρ, (*g*) étoit fils d'Abisur, & d'Abihail. Il eut un frere, nommé Molid.

AHOD, *Ahod*, Α'ὼδ, (*h*) fils de Siméon, & l'un de ceux qui entrérent dans l'Égypte, avec toute la famille de Jacob, l'an 1702 avant J. C.

AHOD, *Ahod*, Α'ὼδ, (*i*) de la tribu de Benjamin, étoit pere de plusieurs enfans, chefs d'autant de familles, qui demeuroient en Gabaa.

AHOÉ, *Ahoë*, Α'χιὰ, (*k*) de la tribu de Benjamin, étoit petit-fils de ce Patriarche, étant fils de Balé, son aîné.

AHOH, *Ahoh*, (*l*) ville de Judée,

(*a*) Reg. L. III. c. 15. v. 20.
(*b*) Num. c. 1. v. 42, 43. c. 7. v. 78. *& seq.*
(*c*) Paral. L. I. c. 7. v. 10.
(*d*) Reg. L. III. c. 4. v. 6.
(*e*) Numer. c. 34. v. 27.
(*f*) Paral. L. I. c. 8. v. 7.
(*g*) Paral. L. I. c. 2. v. 29.
(*h*) Genes. c. 46. v. 10.
(*i*) Paral. L. I. c. 8. v. 6.
(*k*) Paral. L. I. c. 8. v. 4.
(*l*) Reg. L. II. c. 23. v. 28.

Judée, qui donna la naissance à Selmon, l'un des trente vaillans hommes de l'armée de David.

AHOHI, *Ahohi*, (a) fils de Dodi, & pere d'Éléazar, qui fut le second entre les trois plus vaillans, qui se trouvérent avec David, lorsqu'ils humiliérent les Philistins, qui s'étoient assemblés en un certain lieu, pour donner bataille. Les Israëlites ayant fui, Éléazar fit ferme, & battit les Philistins, jusqu'à ce que sa main se lassât de tuer, & qu'elle demeurât attachée à son épée.

AHOHIMAN, *Ahohiman*, (b) étoit fils de Lothan, l'un des descendans d'Ésaü. Il y en a qui lisent Hori & Homam, au lieu d'Ahohiman.

AHORES. On dit que l'on donnoit ce nom aux enfans & aux jeunes gens, dont on croyoit qu'à leur mort, ils n'étoient pas reçus dans les enfers, parce qu'ils n'avoient pas rempli le tems de leur vie. Les Payens s'imaginoient que ces Ahores, avec les Biothanates; c'est-à-dire, ceux qui avoient cessé de vivre par une mort violente; étoient arrêtés à l'entrée des enfers, jusqu'à ce que le tems, qu'ils auroient dû vivre, fût entièrement écoulé.

AHUMAI, *Ahumaï*, Ἀχιμαὶ, (c) de la tribu de Juda. Il étoit fils de Jahath, petit-fils de Raïa, & frere de Laad.

A I

AIA, *Aïa*, Ἀϊὲ, (d) de la race d'Ésaü, étoit fils de Sébéon. Il avoit un frere, qui s'appelloit Ana.

AIA, *Aïa*, Ἀϊὲ, (e) mere de Respha, dont les deux fils furent livrés, par David, entre les mains des Gabaonites, pour être mis en croix.

AJACE, *Ajace*, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

AIALON, *Aïalon*, Ἀϊλὼν, (f) ville de Palestine, dans la tribu de Dan. Cette Ville fut donnée aux familles des enfans de Caath, qui n'étoient que Lévites. On croit que c'est celle, sur la vallée de laquelle Josué commanda à la lune de s'arrêter, pour avoir le tems de venger le peuple du Seigneur de ses ennemis. On croit encore que c'est la même, jusqu'où les Hébreux poursuivirent les Philistins, du tems du roi Saül. Il est remarqué, à cette occasion, que le peuple, las & épuisé, s'étant jetté sur le butin, prit & tua, sur la place, des brebis, des bœufs, & des vaux, dont il mangea la chair encore teinte de sang; ce qui étoit contraire à la loi de Dieu.

(g) Il y a eu, dans la Judée, d'autres villes du nom d'Aïalon; une dans la tribu de Benjamin, à trois milles de Béthel, vers l'o-

(a) Reg. L. II. c. 23. v. 9, 10.
(b) Paral. L. I. c. 1. v. 39.
(c) Paral. L. I. c. 4. v. 2.
(d) Genes. c. 36. v. 24.
(e) Reg. L. II. c. 21. v. 8, 9.

(f) Josu. c. 10. v. 12. c. 21. v. 24. Reg. L. I. c. 14. v. 31.
(g) Paral. L. II. c. 11. v. 10, 11. Judic. c. 12. v. 12.

rient. C'étoit une place forte, où Roboam mit un gouverneur, & fit faire des magasins de vivres, d'huile, & de vin. Une autre dans la tribu de Zabulon. Aïalon, qui gouverna Israël pendant dix ans, étant mort, fut enterré dans cette dernière. Une autre, enfin, dans la tribu d'Éphraïm, à deux milles de Sichem.

AIALON, *Aïalon*, Ἀιαλὼμ, (*a*) l'un des Juges d'Israël. Il étoit de la tribu de Zabulon. Ayant succédé à Abésan, il jugea Israël pendant dix ans. Quand il fut mort, on l'enterra dans une ville qui portoit son nom, & qui étoit dans sa tribu.

AIAM, *Aïam*, Ἀμνὰν, (*b*) l'un des trente vaillans hommes de l'armée de David.

AJAX, *Ajax*, Αἴας, (*c*) fils d'Oïlée, roi des Locriens, & l'un des plus fameux capitaines Grecs, dont il soit parlé dans l'histoire du siége de Troye. Ce Prince y conduisit ses sujets sur quarante vaisseaux, qu'il avoit équipés à ses dépens; car il étoit fort puissant, & il n'étoit pas moins brave & intrépide, mais en même-tems fier & brutal. L'injure, qu'il fit à Cassandre, révolta contre lui les hommes & les dieux. Ulisse, selon le témoignage de Pausanias, vouloit qu'on le lapidât; &, véritablement, on l'auroit fait, s'il n'avoit offert de s'en purger par serment. Il insinua même qu'Agamemnon ne faisoit courir ce mauvais bruit, que pour ravir Cassandre, dont il étoit lui-même amoureux.

Ajax fit naufrage à son retour, avec une partie des Grecs, auprès des rochers Chérédins, vers l'isle d'Eubée, Nauplius, qui en étoit roi, ayant fait allumer la nuit un fanal, dans le dessein d'attirer la flotte des Grecs; ce qui lui réussit. Il vengea ainsi la mort de son pere Palamède, qu'Ulisse & les autres capitaines Grecs avoient fait mourir. Les Poëtes lui ont fait l'honneur de le justifier, en attribuant cet événement à la colère de Minerve, qui vengea ainsi la profanation de son temple. On débite, à ce sujet, plusieurs fables. On dit qu'Ajax, s'étant sauvé du naufrage, s'étoit arrêté sur un rocher, que Neptune avoit fendu d'un coup de Trident; & que la portion sur laquelle il étoit assis, étoit tombée dans la mer avec lui. D'autres disent que Minerve, elle-même, l'avoit frappé d'un coup de foudre. Enfin, quelques Anciens assurent qu'il se sauva de la tempête sur un rocher, où il bravoit les dieux par mille blasphêmes; mais que Minerve avoit imploré le secours de Neptune, qui l'accabla sous la chûte de ce même rocher. Lycophron semble dire

(*a*) Judic. c. 12. v. 11, 12.

(*b*) Reg. L. II. c. 23. v. 33.

(*c*) Pausf. p. 660, 668. Ovid. Metam. L. XII. c. 15. Homer. Iliad. pass. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. p. 245, 290, 351. *& suiv.* Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 142. Tom. II. pag. 64. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VI. pag. 448, 449. *& suiv.* Tom. XIV. pag. 196. Tom. XIX. pag. 127.

que son corps, porté par les flots dans l'isle de Délos, y fut enterré ; par les soins de Téthis ; autre fable, ainsi que ce qu'ont avancé quelques Auteurs, que ce Héros avoit trois mains ; ce que Servius explique, en disant qu'il étoit si agile, & qu'il remuoit les mains avec tant de dextérité, qu'il paroissoit en avoir trois.

Quoiqu'Homère, Virgile, Horace, Séneque, & plusieurs autres Anciens, ayent dit qu'Ajax fut puni de la manière que nous l'avons rapporté; cependant Timée, qui étoit du païs même de ce Héros, assure, dans son histoire, qu'il ne périt point dans le naufrage, dont on vient de parler, & qu'il retourna dans ses Etats. Cet Auteur mérite, sans doute, plus de foi que les Poëtes, qui ont mêlé, dans le récit de sa mort, la colère de Minerve, & d'autres circonstances merveilleuses. Les Locriens représentoient Ajax sur leurs médailles, ainsi qu'on peut le voir dans Goltzius.

Ces peuples avoient une si haute opinion de sa valeur, que, même après sa mort, ils laissoient, dans leur ordre de bataille, une place vuide, comme si ce Prince eût dû la remplir. Dans le combat, qu'ils eurent à soûtenir contre les Crotoniates, Autoléon, voyant dans l'armée ennemie un endroit dégarni, voulut l'attaquer par-là ; mais il fut blessé à la cuisse par un Spectre. Et comme la plaie ne guérissoit point, l'Oracle qu'il consulta, répondit que le seul remède qui lui restoit, étoit d'appaiser les manes d'Ajax. Autoléon alla pour cela dans l'isle de Leucé, où, parmi les ombres de plusieurs autres Héros de l'ancien tems, il vit celle de ce Prince, l'appaisa, & fut aussi-tôt guéri.

On raconte qu'après la mort d'Ajax, la peste ravagea son royaume ; & que l'Oracle ayant été consulté, on apprit que pour appaiser la Déesse, irritée de l'impiété du Roi, il falloit envoyer tous les ans, dans le temple qu'elle avoit à Troye, deux jeunes filles, qui lui serviroient de Prêtresses ; ce que les Locriens exécutérent avec la dernière exactitude. Tant la religion, & en particulier la foi aux Oracles, avoient dans ce tems-là d'empire sur l'esprit des hommes ; preuve, en même-tems, que Troye ne fut pas entièrement ruinée par les Grecs, & qu'elle subsista toujours, mais avec moins d'éclat qu'auparavant, comme Plutarque, & après lui, S. Jérôme nous l'apprennent. La conduite des Troyens, à l'égard de ces jeunes Prêtresses, devoit bien avoir rebuté les Locriens ; cependant ils demeurérent fideles à la décision de l'Oracle. Les Troyens, du moins dans les premiers tems, se cachoient sur la route, que devoient tenir ces victimes infortunées de leur Déesse, & après les avoir massacrées, ils les faisoient brûler, & jettoient leurs cendres dans la mer. Il y en eut pourtant quelques-unes, qui, ayant pris des chemins dérobés, arrivérent dans le temple, où elles trouvérent un azyle assuré, contre la cruauté de leurs ennemis.

Cette coûtume, qui avoit commencé trois ans après la prise de Troye, dura jusqu'en l'année de Rome 564; c'est-à-dire, plus de mille ans.

AJAX, *Ajax*, Αἴας, (a) fils de Télamon & de Péribée, fille d'Alcathoüs, succéda à son grand-pere maternel au royaume de Mégare. Il fut le douzième & le dernier Roi de cette ville. Chiron prit soin de l'élever dans son bas âge. Ajax étoit, après Achille, le plus vaillant des Grecs. Il étoit, comme lui, fier, brutal, & emporté. Sophocle le représente comme un impie, qui répondit à son pere, qui l'exhortoit à attendre la victoire des dieux, que les lâches mêmes sont victorieux, avec un tel secours; mais que pour lui, il étoit bien assuré de vaincre sans cela. Ce Prince fit mille belles actions au siége de Troye, comme on le peut voir dans Homère.

La dispute qu'il eut avec Ulisse, au sujet des armes d'Achille, lui fut fatale. Devenu furieux par la préférence donnée à son compétiteur, il se jetta sur quelques troupeaux, pensant tuer ses ennemis; &, s'étant apperçu de sa méprise, il se tua de désespoir, la dernière année du siége de Troye. Mais, il faut convenir que sur cet article, comme sur tous les autres, il se trouve beaucoup de diversité d'opinions dans les Anciens. En effet, Suidas, après Dictys, dit que ces deux Héros disputérent, non les armes d'Achille, mais le Palladium. Ces Auteurs ajoûtent qu'Agamemnon l'ayant adjugé à Ulisse, Ajax menaça de s'en venger; mais que ce Prince, de concert avec les autres chefs, qui le craignoient, le fit assassiner dans sa tente; qu'Ulisse, qui en fut soupçonné, fut obligé de partir secrétement; & que l'armée en conserva beaucoup de ressentiment contre Agamemnon.

Homère fait chanter à Démodocus, pendant le festin qu'Alcinoüs donne à Ulisse, la dispute d'Ajax & d'Ulisse, qui en vinrent aux grosses paroles; ce qui réjouït fort Agamemnon, parce que c'étoit l'accomplissement d'un Oracle, qu'il avoit reçu à Pytho, où il avoit consulté la Prêtresse d'Apollon. Mais ce Poëte ne s'explique pas sur le sujet de cette dispute. Didyme & Eustathe, qui nous en ont conservé la tradition, assurent que c'étoit pour sçavoir si on prendroit Troye par la force, ou par la ruse. Quoiqu'il en soit, Calchas, qui fut consulté, pour sçavoir si on brûleroit le corps d'Ajax, décida qu'étant mort comme un impie, il ne méritoit pas les honneurs du bûcher, & qu'il falloit seulement l'enterrer, ainsi que nous l'apprenons de Sophocle & du jeune Philostrate. Cependant, Quintus Smyrnéus dit que son cadavre fut brûlé. Strabon, & quelques autres Anciens encore,

(a) Ovid. Metam. L. XIII. c. 1. *& seq.* Strab. pag. 394. Pauf. pag. 79. *& alib. pass.* Homer. Iliad. pass. Plut. Tom. I. pag. 15. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. III. pag. 326, 328. T. VII. pag. 245, 356. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. IX. p. 14, 222. T. XIII. p. 352. T. XVI. p. 123. 124. T. XVII. p. 50.

parlent de son tombeau, qui étoit près du Promontoire de Réthée.

Quoiqu'il en soit, les Grecs lui dressérent un superbe tombeau, sur ce même Promontoire ; & quand Horace dit que ce Héros demeura sans sépulture, il s'éloigne de la vérité, pour faire allusion à cet incident de la tragédie d'Ajax, où Sophocle feint qu'Agamemnon ne vouloit point qu'on lui déférât les honneurs de la sépulture ; mais que, cependant, il céda aux instances de Teucer. Au reste, on a mêlé quelques fables dans cette histoire. La première, qu'Ajax étoit invulnérable ; & voici la raison qu'Apollodore rend de cette fable. Télamon se plaignant de ce qu'il n'avoit point d'enfans, Hercule, son ami, pria Jupiter de lui donner un fils, qui eût la peau aussi dure que celle du lion de Némée, qu'Iris avoit rendu invulnérable. On ajoûte qu'Ajax étant né, ce Héros l'avoit couvert de la peau de ce lion, qui l'avoit rendu invulnérable, excepté dans l'endroit qui se trouva sous le trou de cette peau, à la place de la blessure, qu'Hercule avoit faite au lion.

Quelque bisarre que soit cette fiction, on peut, ce semble, l'expliquer, en disant que peut-être Hercule, qui étoit ami de Télamon, ayant vu Ajax dans sa jeunesse, lui mit la peau du lion, qu'il portoit, comme un présage de sa valeur.

La seconde fable est jointe à la première ; car, on dit qu'Ajax fut ainsi appellé, parce qu'Hercule, dans le tems qu'il offroit des sacrifices aux dieux, pour les prier de donner un fils à Télamon, & observant les augures, vit un aigle, qu'il regarda comme un présage de sa naissance ; &, peut-être, que la seule ressemblance des noms a donné lieu à cet fable.

La troisième est qu'Ajax fut changé en fleur, après sa mort. Ovide dit que les deux premières lettres de son nom, ainsi que les plaintes d'Hyacinthe, *ai*, étoient marquées sur cette fleur. Cette fable n'a apparemment d'autre fondement que la flatterie de quelque bel esprit, qui inventa cette circonstance, dans l'oraison funebre de ce Héros.

La quatrième, que l'ame de ce Prince étoir passée, après sa mort, dans le corps d'un lion ; fable fondée sur la valeur d'Ajax, & sur les rêveries de la Métampsycose.

La cinquième, enfin, est qu'Ulisse ayant fait naufrage, & perdu les armes d'Achille, les flots les portérent près du tombeau d'Ajax, comme on peut le voir dans un fragment de Ptolémée Ephestion, conservé par Photius ; surquoi les Poëtes Grecs ont débité leurs moralités. Vraisemblablement cette fable n'a d'autre fondement, sinon qu'Ulisse, dans quelque tempête, promit d'envoyer ses armes au tombeau d'Ajax, pour appaiser ses manes irrités.

On trouve dans Patin & dans Spon, une médaille des Prusiens, où Ajax paroît nu, & s'enfonçant son épée dans le ventre.

AJAX, *Ajax*, Αἴας. (*a*) Cet Ajax étoit fils de Teucer. Il y avoit à Olbé, ville de Cilicie, un temple bâti par ce Prince. Le grand-prêtre de ce temple, étoit prince de la Trachiotide. Dans la suite, plusieurs tyrans s'emparérent du païs, & il s'y forma diverses compagnies de brigands. Après qu'ils eurent été détruits, le sacerdoce & la principauté portérent le nom de Teucer; & la plûpart des Pontifes furent nommés Teucer, ou Ajax.

Aba, fille de Zénophanès, l'un des tyrans de Cilicie, étant entrée, par mariage, dans la famille sacerdotale, retint la principauté, dont son pere avoit eu l'administration, en qualité de tuteur. Dans la suite, Antoine & Cléopâtre en firent don à la princesse Aba, en récompense de l'attachement servile qu'elle leur avoit marqué. Après qu'elle en eut été dépouillée, le gouvernement resta à la famille sacerdotale.

(*b*) Une tragédie, de la composition d'Auguste, étoit intitulée du nom d'Ajax. On ne connoît de cette piece, autre chose que ce titre.

AJAXTIES, *Ajaxtia*, (*c*) nom que l'on donnoit aux fêtes, qui se célébroient, à Salamine, en l'honneur d'Ajax, fils de Télamon. D'autres les appellent Ajanties; ce qui revient au même.

AICHÉERA, *Aicheera*, (*d*) divinité, qui étoit adorée parmi les Arabes. C'étoit, au rapport de Pocock, cité par M. l'abbé Banier, un dieu céleste. C'est le même que Sirius.

AICHMÉ, *Aichme*, Αἰχμὴ, nom d'un chien de chasse. Ce mot Grec veut dire pointe. *Voyez* Chiens de chasse.

AIDES, *Adjutores*, sorte d'officiers, qui furent très-communs, sous le bas Empire. Ils étoient sous d'autres officiers, pour le service desquels ils avoient été établis. Quoiqu'ils reçussent des ordres de ces premiers officiers, ils ne dépendoient pas néanmoins d'eux, ni pour la nomination, ni pour l'amovibilité.

Le maître des Offices, le comte du Palais, le préfet de la Ville, celui du Prétoire, l'intendant des vivres, le Proconsul & autres, avoient chacun un Aide.

AIDONÉE, *Aidoneus*, (*e*) Αἰδωνεύς, fleuve de l'Asie mineure, dans la Phrygie, vers le mont Ida, selon Pausanias. Ce fleuve, qui arrosoit le territoire de Marpesse, disparoissoit tout-à-coup, puis reparoissoit, jusqu'à ce qu'il se perdît entièrement: Ce qu'on peut attribuer à la nature du terrein, qui étoit fort leger, fort poreux, & plein de crevasses.

Hérophile, surnommée la Sibylle, disoit que la ville de Mar-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 422, 433.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVII, pag. 213.

(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 519. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. II, pag. 208.

(*d*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. pag. 421.

(*e*) Pauf. pag. 630, 631.

pesse & le fleuve Aidonée, avoient donné la naissance à sa mere. Les Érythréens retranchérent des poësies de cette Prêtresse, les vers où elle parloit de Marpesse & d'Aidonée, comme de son païs natal.

AIDONÉE, *Aidoneus*, (a) Ἀϊδωνεύς, roi des Molosses, peuple d'Épire, en Gréce. Ce Prince, selon Plutarque, avoit donné, à sa femme, le nom de Proserpine, & à sa fille celui de Coré. On ne sçait quels Auteurs a suivis Plutarque, lorsqu'il dit que la femme d'Aidonée s'appelloit Proserpine, & sa fille Coré; car Coré & Proserpine c'est la même personne, fille d'Aidonée, dont la femme avoit nom Cérès. Plutarque le met ainsi, lui même, dans ses morales, où il dit que Proserpine, ou Coré, est la même que la Lune. Mais, revenons à l'histoire d'Aidonée. Ce Roi avoit appellé son chien, Cerbère, & faisoit combattre, contre ce chien, les amans de sa fille, promettant de la donner en mariage à celui qui l'auroit vaincu. Deux amis, Pirithoüs & Thésée, ne furent pas plutôt arrivés en Épire, qu'Aidonée, averti que Pirithoüs venoit à dessein, non de demander ouvertement sa fille, mais de l'enlever, le fit arrêter sur l'heure même, avec son ami, donna Pirithoüs à déchirer à Cerbère, & garda Thésée prisonnier.

Lorsqu'Aidonée reçut chez lui Hercule, étant venu, par hazard, à parler de Thésée & de Pirithoüs, il lui raconta le dessein qu'ils avoient formé, & la vengeance qu'il en avoit prise. Hercule fut très-fâché d'apprendre que l'un étoit déja mort, & que l'autre étoit tous les jours en danger de mourir de même; mais, voyant bien qu'il étoit inutile de se plaindre du malheur de Pirithoüs, & d'en vouloir tirer raison, il ne pensa qu'à sauver Thésée. Il le demanda comme le plus grand plaisir qu'on pouvoit lui faire, & Aidonée le lui accorda la 37e année avant la prise de Troye, ou, selon d'autres, la trente-cinquième.

Le nom d'Aidonée a souvent été confondu avec celui de Pluton. Il y en a même, qui distinguent deux Aidonées, l'un contemporain de Thésée, & l'autre d'Abraham, ou d'Isaac. Ceux-là disent que ce fut du tems du plus ancien, que Proserpine fut enlevée. M. l'abbé Banier improuve cette distinction.

AIGLE, *Aquila*, Ἀετός. (b) I. Cet oiseau étoit consacré à Jupiter, depuis que, lorsqu'il consulta les Augures, dans l'isle de Naxe, avant d'entreprendre la guerre contre les Titans, un Aigle lui apparut; ce qui lui fut d'un heureux présage. Jupiter le porta

(a) Plut. Tom. I. pag. 15, 16. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 89, 90. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 304.

(b) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 458. Tom. III. pag. 345. Crév. hist. Rom. Tom. VI. pag. 499. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 233, 312. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 34. Tom. IV. p. 16, 90, 91. Tom. V. p. 152. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Tom. III. pag. 10, 243, 144. Tom. XXI. pag. 381, 282.

toujours dans ses enseignes; & c'est celui-là même, si nous en croyons Hygin, après quelques Anciens, qui fut placé parmi les astres; quoique d'autres prétendent que ce fut celui dont il se servit pour enlever Ganymède; ce qui revient au même, puisqu'on ne publia que ce dieu s'étoit changé en Aigle, pour ravir ce jeune Prince, que parce qu'il portoit cet oiseau dans ses drapeaux.

Quoiqu'il en soit, l'Aigle a été compté pour une des nourrices de Jupiter. Car cet oiseau, selon les Poëtes, avoit eu soin de lui fournir de l'ambrosie; & dans la suite, il devint le dépositaire de sa foudre. On raconte, en outre, que Jupiter ayant voulu sçavoir quel étoit précisément le milieu de la terre, fit partir deux Aigles, l'un du levant, & l'autre du couchant, qui se rencontrérent au mont Parnasse, au-dessus du sanctuaire de l'Oracle. Les habitans de Delphes, en mémoire de cette aventure, consacrérent dans le temple deux Aigles d'or. Pindare en fait mention dans sa quatrième Pythionique. Le lieu où se rencontrérent les deux Aigles, fut appellé ὀμφαλὸς τῆς γῆς; c'est-à-dire, le nombril de la terre, parce que le nombril est au milieu du corps. Il y avoit dans le même temple de Delphes, une figure de nombril, entortillé d'une bandelette, sur lequel étoient posés les deux Aigles.

Plutarque, dans son traité du silence des Oracles, s'est souvenu du conte des deux Aigles, & se mocque d'un Philosophe, nommé Épiménides, qui voulut sçavoir d'Apollon lui-même, si ce conte étoit véritable. Apollon le punit de sa curiosité, par une réponse obscure & ambigue, où il ne put rien comprendre. Apollon fit bien, continue Plutarque, de mortifier ainsi ce curieux, qui vouloit éprouver une vieille fable, comme on éprouve une peinture, en la touchant du doigt; mais, à la place du conte, il substitue un fait véritable, arrivé de son tems. Deux graves personnages, qui venoient des deux extrêmités opposées de la terre, se rencontrérent dans la ville de Delphes. L'un étoit Démétrius, le Grammairien, qui venoit de la Grande-Bretagne, pour s'en retourner à Tarse, dans la Cilicie. L'autre étoit Cléombrote de Lacédémone, qui venoit du païs des Troglodytes, au bout de l'Égypte.

II. Rien de plus ordinaire que de trouver des Aigles sur les médailles. Un Aigle, tantôt seul, tantôt sur un globe, tantôt sur une foudre, a un rapport sensible à l'Apothéose. On sçait, par la description qu'Hérodien nous a laissée de l'Apothéose de Sévère, que dans la cérémonie de la consécration des Empereurs, dès que le feu étoit au bûcher, on faisoit partir du haut, un Aigle qui, s'envolant dans les airs, représentoit l'ame de l'Empereur enlevée au ciel. Cet usage remonte jusqu'à Auguste; & Dion nous dit expressément que de son bûcher partit un Aigle. De-là rien de plus commun que l'Aigle sur les médailles de consécration. On

ne peut douter qu'il ne fût aussi figuré en plusieurs manières sur les autels, sur les colomnes, sur les cippes, sur tous les monumens qu'on leur érigeoit après leur mort. C'étoit les comparer à Jupiter, en leur prêtant l'oiseau favori de ce dieu; & pour rendre l'allusion plus sensible, souvent on y ajoûtoit la foudre. Le globe marquoit l'empire du monde, qu'ils avoient eu pendant leur vie, & sur lequel ils veilloient encore dans la compagnie des dieux.

Dans Gorléus est un anneau antique, qui porte, pour empreinte, un Aigle tenant une foudre dans ses serres. Devant son bec est une étoile, & sur son cou le mot *Julius*. C'étoit l'Apothéose de Jules César.

III. Les particuliers qui suivent toujours l'exemple des Grands, du plus près qu'ils peuvent, ornérent aussi leurs tombeaux de figures d'Aigles. On en voit une infinité dans Boissard, où les Aigles sont tantôt en plein relief sur le haut de l'autel, ou du tombeau, tantôt en bas relief, & souvent multipliés. Ils représentoient, par ces Aigles, les ames des morts. Dans le monument qu'Ingenua érige à son mari, L. Statius Asclépiadès, elle est représentée donnant à manger à un Aigle. Un des plus beaux monumens, où l'Aigle figure avec plus d'avantage, c'est celui de C. Vénustus; c'est un tombeau en forme d'autel quarré. Sur la surface de devant est, en gros relief, un Aigle sur une foudre; au haut, vers la corniche, est *D. M.* partagé adroite & à gauche; au-dessus de la tête de l'Aigle *CACO;* & au-dessous *VENUSTO*. Les deux faces latérales portent une grande foudre aîlée.

Cette coûtume de placer des Aigles sur les tombeaux, étoit de la plus grande antiquité; elle avoit passé de Gréce en Italie. Nous lisons une belle épigramme dans l'anthologie, sur l'Aigle du tombeau d'Aristomène, ce brave défenseur de la Messénie. En voici la traduction: » Oiseau, ministre » du fils de Saturne, pourquoi, » plein de ta fierté naturelle, es- » tu venu te poser sur le tombeau » du grand Aristomène? Je viens » annoncer aux mortels, qu'autant que je suis au-dessus des » autres oiseaux, autant celui que » ce tombeau renferme, est au- » dessus des autres guerriers. Que » les timides colombes aillent se » reposer auprès des hommes » sans courage; nous n'aimons » que la compagnie des Héros. « Sur le tombeau de Platon étoit aussi un Aigle. Dans une des épitaphes de ce Philosophe, rapportée par Diogène Laerce, cet oiseau interrogé, répond qu'il est l'image de l'ame de Platon, qui s'est envolée dans l'Olympe.

IV. Les Romains rendoient aux Aigles des honneurs divins; & chaque Légion romaine avoit, pour enseigne, un de ces oiseaux, qui étoit, ou d'argent, ou d'or, & placé sur le haut d'une pique. C'étoit dans la première compagnie des Triares qu'on le portoit. Catilina, dans le combat, où il fut tué, s'étoit, dit-on, placé au

centre, avec ses affranchis, près d'un Aigle d'argent, qu'il prétendoit avoir servi d'enseigne à Marius, dans la guerre des Cimbres, & qu'il avoit coûtume de révérer comme une espèce de divinité tutélaire.

C'étoit le Primipilus, ou celui qu'on appelloit *Centurio* Primipili, qui conduisoit le premier Aigle, qu'il arrachoit de terre, où il étoit fiché, quand il falloit marcher, qui le donnoit au porte-enseigne, & qui le défendoit dans le combat. Dans celui où les Romains furent défaits, l'an 9 de J. C. par Arminius, chef des Germains, deux Aigles tombèrent au pouvoir des vainqueurs, qui firent essuyer à ces objets de la superstition Romaine, toutes sortes de mocqueries, & d'outrages. Mais le troisième Aigle fut sauvé par le courage & la présence d'esprit de celui qui en avoit la garde. Lorsqu'il vit que tout étoit perdu, il l'arracha du bout de la pique, qui le soûtenoit, le cacha sous son baudrier, & s'enfonça ainsi dans un marais, d'où il échappa à l'ennemi.

V. Il est dit dans un des Pseaumes que le Seigneur renouvelle la jeunesse du juste comme celle de l'Aigle : *Renovabitur ut Aquilæ juventus tua.* Les Interpretes ont débité bien des conjectures sur le rajeunissement de l'Aigle. Les uns ont dit que, de 10 ans en 10 ans, l'Aigle s'éleve jusqu'à la région du feu, & que de-là il se plonge dans la mer, où il se rajeunit, en quittant ses anciennes plumes, & en en prenant de nouvelles. S. Augustin & S. Épiphane disent que quand cet oiseau est vieux, son bec devient tellement crochu, qu'il ne peut plus manger ; mais qu'à force de le frapper contre un rocher, il casse ce qui étoit trop crochu, & se rajeunit, en prenant une nouvelle nourriture. D'autres supposent de même, que le bec de l'Aigle devenant trop crochu, lorsqu'il est vieux, il ne peut plus manger, & qu'il se nourrit en buvant ; d'où vient le proverbe, *Aquilæ senectus.* Mais ce sentiment est démenti par d'autres Philosophes, qui soûtiennent que l'Aigle ne boit point, non plus que les autres oiseaux qui ont des serres. Enfin, d'autres croyent que l'Aigle ne se rajeunit pas autrement que les autres oiseaux, qui quittent tous les ans leurs plumes, pendant la muë, & qui en reprennent d'autres. Et cette explication est la plus simple & la meilleure.

Moïse dit *que le Seigneur a tiré son peuple de l'Égypte, & qu'il l'a porté sur les aîles des Aigles ;* & ailleurs, *que le Seigneur s'est chargé de son peuple, & l'a porté sur ses épaules, comme l'Aigle se charge de ses Aiglons ; qu'il l'a tiré de l'Égypte, & l'a mis en liberté, comme l'Aigle attire ses petits, pour leur apprendre à voler, en voltigeant doucement autour d'eux.* On dit, en effet, que quand l'Aigle voit ses Aiglons assez grands pour entreprendre de voler, il s'éleve sur leur nid, en battant des aîles, & les excite à l'imiter, & à prendre leur essor ; & lorsé

qu'il les voit las, ou effrayés, il les prend sur son dos, & les porte; ensorte que les chasseurs ne peuvent percer les petits, qu'à travers le corps de l'Aigle.

VI. Comme les Romains, ainsi qu'on vient de le voir, portoient l'Aigle dans leurs étendards, & qu'ils lui rendoient les honneurs divins, de même qu'à leurs autres enseignes, plusieurs Peres, & plusieurs Interpretes ont cru que l'abomination de la désolation marquée dans l'Évangile par ces mots : » Quand vous verrez l'a» bomination de la désolation, » qui a été prédite par Daniel, » dans le Lieu saint &c. « N'étoit autre que les Aigles romains, & les autres enseignes militaires, qu'on plaça dans le Lieu saint; c'est-à-dire, dans la Terre-sainte, autour de Jérusalem, lorsque l'armée de Tite y vint camper. D'autres croyent que cette abomination de désolation, marquée dans Danel & dans l'Évangile, désigne les profanations causées dans le temple par les Juifs séditieux, qui se donnoient le nom de Zélateurs. Ces impies y commirent toutes les abominations, tous les sacriléges, tous les meurtres qui sont décrits par Josephe, dans l'histoire de la guerre des Juifs.

AIGRETTES [Les], (a) selon Hérodote, furent inventées par les Cariens, nation fort ingénieuse, & mises, depuis ce tems-là, sur les casques. On les faisoit ordinairement de fer & de cuivre. Elles étoient de différente forme; tantôt c'étoit un animal, un lion, un renard, un griffon; tantôt du crin; & c'est pour cela qu'on l'appelle en Latin *Juba*, quoique ce mot ne s'entende proprement que des Aigrettes, qui avoient une crinière semblable à celle du cheval, qu'on appelle *Juba Equi*. On voyoit des casques à trois Aigrettes, ou trois crinières. Tel étoit celui de Turnus, selon Virgile.

AIGU [Accent], terme de Grammaire. *Voyez* Accent.

AIGU, terme de musique, qui se dit d'un son perçant, ou élevé, par rapport à quelque autre son. *Voyez* Son.

AIGUILLES, *Acus*. (b) Les Anciens avoient deux sortes d'aiguilles, qu'on appelloit, les unes *Discriminales*, les autres, *Crinales*. Les Aiguilles qu'on appelloit *Discriminales*, servoient aux femmes, pour séparer en deux leurs cheveux sur le devant. C'est en cela que l'on distinguoit les filles, des femmes mariées. On reconnoissoit celles-ci à la raie que laissoient au-devant de la tête ces cheveux, ainsi séparés. » Les fem» mes, dit Tertullien, tournent » leurs cheveux à droite, & se » servent pour cela d'une Aiguille » qu'elles manient délicatement, » pour agencer leurs cheveux. » La raie qu'elles laissent sur le » devant, les fait reconnoître » pour femmes mariées. « Les filles ne les séparoient pas de même. On trouva, à Rome, dans

(a) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. IV, pag. 41.

(b) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. III, p. 49, 50. T. V. p. 75, 76.

le tombeau d'une femme, une de ces Aiguilles, qui étoit d'ivoire avec des pointes d'or.

Les Aiguilles, qui se nommoient *Crinales*, étoient de forme circulaire, pour retenir les boucles des cheveux frisés. On les faisoit d'or, d'argent, de cuivre, d'ivoire & de cannes coupées.

AILES, *Alæ*. (*a*) Ce terme étoit fort usité chez les Anciens, pour marquer les deux extrêmités d'une armée rangée en bataille. On distinguoit l'Aîle droite & l'Aîle gauche. Les Aîles de la cavalerie étoient divisées en dix compagnies de trente chevaux, qu'on appelloit *Turma*, ensorte qu'un Aîle faisoit trois cens chévaux en tout. Le nombre des compagnies, dans chaque Aîle, répondoit à celui des cohortes dans les légions. Les compagnies de cavalerie étoient sousdivisées en trois décuries, de dix chevaux chacune, comme le nom le marque. Les troupes auxiliaires, tant cavalerie, qu'infanterie, se mettoient ordinairement sur les Aîles. La cavalerie des Auxiliaires étoit toujours plus nombreuse que la Romaine. Leurs Aîles étoient de six cens chevaux; & cela, parce que ces troupes étant levées dans les campagnes, pouvoient fournir plus de montures que la ville.

Les Hébreux entendoient, en outre, par le nom d'Aîles, le pan des habits, l'extrêmité d'un païs; & dans le sens figuré & métaphorique, la protection, la défense. Dieu dit qu'il a porté son peuple sur les Aîles des aigles; c'est-à-dire, qu'il l'a tiré de l'Égypte, comme un Aigle porte ses petits sur ses Aîles. Le Prophéte prie Dieu, de le protéger sous ses Aîles. Il dit que les enfans des hommes espérent dans la protection de ses Aîles. Ruth prie Booz d'étendre sur elle, l'Aîle de son habit. Isaïe, parlant au roi d'Israël, de l'armée de Syrie, qui devoit venir sur les terres de Juda, s'exprime en ces termes: *L'étendue de ses Aîles remplira toute votre terre, ô Emmanuel.*

On donne aux rayons du Soleil, le nom d'Aîles; ou plutôt on nous représente le Soleil, comme ayant des Aîles, à cause de l'extrême rapidité de sa course. Les profanes donnent quelquefois des Aîles aux animaux, qui traînent le char d'Apollon. Ils en donnent aussi à Mithras, qui est le même que le Soleil. Osée, enfin, parlant du vent, nous le donne avec des Aîles.

AIMAN, *Magnes*, Μάγνης. Les effets merveilleux de cette pierre ont donné lieu à plusieurs fables. *Voyez* Magnès.

(*a*) Les Basilidiens se servoient de l'Aiman, pour en faire des pierres magiques, connues sous le nom d'Abraxas. Dom Bern. de Montfaucon parle d'une de ces pierres, qui est ronde & solide, approchant de l'ovale. Elle contient les noms de plusieurs de ces Puissances favorables, ou de ces

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 12, 13.

(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 371.

Génies supérieurs, que les Basilidiens admettoient, & qu'ils opposoient aux mauvais démons. Les neufs premiers mots sont autant de noms des Puissances invoquées. Voici le sens de l'inscription :

C H U D M A I,
L A C H U S,
A M O L Y T A,
A B R A S A S,
A K E C H E I O C H,
M I T H A M A,
M Y O A M,
É O O M,
É M O L,

Délivrez-moi de mes peines, moi qui porte [cette pierre] Sen. Il y a apparence que ces trois lettres *Sen*, sont le commencement du nom de celle qui portoit ces Abraxas ou Abrasax. Ce nom pouvoit être *Sentia*, ou quelqu'autre; qui commençoit par la même syllabe.

AIMENÉ, *Aimene*, (*a*) nom d'une héroïne Troyenne, qui avoit un autel dans la Gréce.

AINAI, *Athanacum*, ou selon d'autres, *Atanacum*, ou même *Atanatum*. (*b*) Ce lieu, situé au confluent du Rhône & de la Saone, fut célebre sous le regne des Empereurs romains. Toute la Gaule y ayant élevé un temple & un autel à Auguste, ce monument se trouva achevé, l'an 12 avant J. C. Soixante peuples Gaulois en avoient fait les frais, & y avoient placé soixante statues, qui les représentoient. C'étoit un hommage solemnel, rendu par la Gaule à l'Empire des Romains. Le choix même du lieu l'annonçoit. Car, Lyon, colonie Romaine, où les Romains frappoient, à leur coin, de la monnoie d'or & d'argent, & qui leur servoit de dépôt & de magazin général, pour les provisions de toute espèce dans les Gaules, étoit comme leur seconde citadelle dans ces belles Provinces, après Narbonne.

On fit la dédicace de ce monument, la même année qu'il fut achevé. On établit, en l'honneur du nouveau dieu, un prêtre, qui s'appella C. Julius Vercundaridubius Éduen. Il fut dit qu'on célébreroit, tous les ans, des jeux autour du temple. Pendant la célébration des jeux, on adjugeoit des prix aux Orateurs & aux Poëtes, qui s'étoient distingués. Les statuts qu'il leur falloit observer, étoient fort sévères. Aina fait partie aujourd'hui de la ville de Lyon.

AJOURNEMENT, *Vadimonium*, (*c*) action par laquelle un homme est tenu de comparoître en Justice, certain jour marqué. Chez les Romains, quand un différend ne pouvoit pas se terminer à l'amiable (car c'étoit la première voie que l'on tentoit ordinairement) le demandeur assi-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 166.

(*b*) Crév. hist. des Emp. T. I. p. 145.

(*c*) Rosf. de Antiq. Rom. p. 900, 901.

gnoit sa partie à comparoître en justice le jour d'audience ; c'est-à-dire, qu'il sommoit sa partie de venir avec lui devant le Préteur. Si le défendeur refusoit de le suivre, les Loix des douze Tables permettoient au demandeur de le saisir, & de le traîner par force devant le Juge. Mais il falloit, auparavant, prendre, à témoin de son refus, quelqu'un de ceux qui se trouvoient présens ; ce qui se faisoit en lui touchant le bout de l'oreille. Dans la suite, il fut ordonné, par un édit du Préteur, que si l'Ajourné ne vouloit pas se présenter sur le champ en justice, il donneroit caution de se représenter un autre jour. S'il ne donnoit pas caution, ou s'il n'en donnoit pas une suffisante, on le menoit, après avoir pris des témoins, devant le tribunal du Préteur, si c'étoit un jour d'audience, sinon on le conduisoit en prison, pour l'y retenir jusqu'au plus prochain jour d'audience, & le mettre ainsi dans la nécessité de comparoître.

Lorsque quelqu'un demeuroit caché dans sa maison, il n'étoit pas, à la vérité, permis de l'en tirer, parce que tout Citoyen doit trouver, dans sa maison, un asyle contre la violence ; mais il étoit assigné en vertu d'une ordonnance du Préteur, qu'on affichoit à sa porte, en présence de témoins ; & si le défaillant n'obéissoit pas à la troisième de ces assignations, qui se donnoient à dix jours l'une de l'autre, il étoit ordonné, par sentence du Magistrat, que ses biens seroient possédés par ses créanciers, affichés, & vendus à l'encan. Si le défendeur comparoissoit, le demandeur exposoit sa prétention ; c'est-à-dire, qu'il déclaroit de quelle action il prétendoit se servir, & pour quelle cause il vouloit poursuivre ; car il arrivoit souvent que plusieurs actions concouroient pour la même cause. Par exemple, pour cause de larcin, quelqu'un pouvoit agir par revendication, ou par condiction furtive, ou bien en condamnation de la peine du double, si le voleur n'avoit pas été pris sur le fait, ou du quadruple, s'il avoit été pris sur le fait. Deux actions étoient pareillement ouvertes à celui qui avoit empêché d'entrer dans sa maison ; l'action en réparation d'injure, & celle pour violence faite, & ainsi dans les autres matières. Ensuite le demandeur demandoit l'action ou le jugement au Préteur ; c'est-à-dire, qu'il le prioit de lui permettre de poursuivre sa partie ; & le défendeur, de son côté, demandoit un avocat.

Après ces préliminaires, le demandeur exigeoit, par une formule prescrite, que le défendeur s'engageât, sous caution, à se représenter, en justice, un certain jour, qui, pour l'ordinaire, étoit le surlendemain. C'est ce qu'on appelloit, de la part du demandeur, *rerum vadaria* ; & de la part du défendeur, *vadimonium promittere* ; & s'il ne comparoissoit pas, on disoit qu'il avoit fait défaut ; ce qui s'exprimoit par *vadimonium deserere*. Trois jours après, si les parties n'avoient point,

transigé, le Préteur les faisoit appeller. Si l'une des deux ne comparoissoit pas, elle étoit condamnée, à moins qu'elle n'eût des raisons bien légitimes, pour excuser son défaut de comparoir.

AIR, *Aer*, Ἀήρ. (a)

I. L'Air, ainsi que bien d'autres créatures, avoit trouvé place parmi les dieux. Anaximène, selon S. Augustin, le regardoit comme le principe des dieux mêmes. Cependant Cicéron, dans son second livre de la Nature des dieux, dit qu'Anaximène supposoit que l'Air étoit engendré, quoique dieu; ce qui ne s'accorde pas avec l'autorité de S. Augustin. Mais outre que les qualités que Cicéron attribue dans le même endroit à l'Air d'Anaximène, telles que l'immensité & l'infinité, sont incompatibles avec la génération, un passage des questions Académiques montre bien, ou que Cicéron oublioit quelquefois ce qu'il avoit dit, ou que dans le cas présent les termes de *Gigni* & d'*Esse* ne sont peut-être que deux synonymes réunis, pour rendre la phrase plus nombreuse.

Encore une observation, c'est que chez les anciens Philosophes, l'effet & la cause portoient également le nom de dieu, mais dans des sens différens. Ainsi quand Anaximène disoit que Jupiter étoit dieu, que l'Air étoit dieu, il n'entendoit pas la même chose, puisqu'il regardoit l'Air, comme le principe des dieux mêmes, principe qu'il supposoit éternel, incréé, immense, dans un mouvement perpétuel; c'est-à-dire, que, selon lui, l'Air étoit la cause unique, qui, par une opération essentielle, immanente, & continuë, produisoit sans cesse une infinité d'effets, au nombre desquels il rangeoit les dieux. C'étoit au fond le Panthéïsme de tous les Anciens, attribué, par Strabon, à Moïse même, & renouvellé de nos jours par Spinosa, qui ne refuse, ni le nom de dieu, ni celui de cause à la substance unique, qui, selon lui, forme par son développement la collection de tous les êtres.

L'Air, au rapport de quelques-uns, étoit Jupiter; & on l'adoroit sous ce nom. Suivant les Égyptiens, c'étoit Minerve qu'ils croyoient fille de ce dieu, née de son cerveau, & toujours vierge, parce que l'Air est incorruptible, & qu'il s'étend jusqu'aux cieux. Minerve s'appelloit aussi Tritogène, des trois températures différentes que l'Air reçoit dans les trois saisons de l'année. Cette déesse avoit encore le nom de Glaucopis, non parce qu'elle a les yeux bleus, comme quelques Grecs l'ont trop littéralement interprété; mais parce que l'Air est bleu dans sa profondeur.

On veut aussi que l'Air ait représenté Junon, ainsi que nombre d'autres divinités. C'étoit l'une des principales qu'adoroient les Scythes, & qu'ils prenoient à témoin dans leurs sermens. L'Air

(a) Diod. Sicul. p. 7, 8. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I, p. 342. T. II. p. 121. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I, p. 196. T. X. p. 17, 18.

servoit à la divination, qui s'exerçoit de différentes manières, ou en observant le vol des oiseaux, & les cris de quelques animaux, ou en examinant de quel côté venoit le tonnerre, ou à l'occasion des météores & des cométes.

II. L'Air, dans l'Écriture sainte, est souvent désigné sous le nom de ciel. Les oiseaux du ciel, pour les oiseaux de l'Air. Dieu fit pleuvoir du ciel, sur Sodome, le souffre & le feu ; c'est-à-dire, qu'il les fit pleuvoir de l'Air. Que le feu descende du ciel ; c'est-à-dire, de l'Air. Moïse menace les Israëlites des effets de la colère de Dieu, de les faire périr par un Air corrompu, ou peut-être par un vent brûlant, qui cause des maladies mortelles, ou par une sécheresse, qui fait périr les moissons.

Battre l'Air, parler en l'Air, sont des manières de parler, usitées même en notre langue, pour dire parler sans jugement, sans intelligence, se fatiguer en vain. Les Puissances de l'Air sont les démons, qui exercent principalement leur puissance dans l'Air, en y excitant des tempêtes, des vents, & des orages.

III. L'Air, terme de musique. *Voyez Æra*, Chant, &c.

AIRAIN, *Æs*, (*a*) espèce de métal, dur, sec, pesant, composé de cuivre fondu avec de la pierre de calamine, qui lui donne la dureté & la couleur jaune. L'art de fondre ce métal, est très-ancien. On voyoit, chez les Israëlites, une mer d'Airain. L'Airain, le plus célebre & le plus estimé, chez les Grecs, étoit celui de Corinthe. Le consul Mummius ayant saccagé & brûlé cette Ville, 146 ans avant J. C. on dit que ce précieux métal fut formé de la prodigieuse quantité d'or, d'argent & de cuivre, dont la Ville étoit remplie, & qui se fondirent ensemble dans cet incendie. Il y a pourtant une difficulté à ce sujet ; c'est que quelques Auteurs assurent que ce métal étoit fort recherché, avant le sac de Corinthe, par les Romains ; ce qui prouveroit que l'Airain de Corinthe n'étoit pas le produit des métaux fondus confusément dans l'incendie de cette Ville, & que les habitans avoient possédé l'art de composer un métal, où le cuivre dominoit, & qu'on nommoit pour cela le cuivre de Corinthe.

L'Airain de Délos n'étoit pas moins recherché que celui de Corinthe. Cicéron les joint dans une de ses harangues, où il parle d'un vase d'Airain, appellé *Authepsa*, où la viande se cuisoit avec très-peu de feu, & comme d'elle-même ; vase qui fut vendu si cher, que les passans, qui entendoient crier le prix à l'encan, crurent qu'il s'agissoit de la vente d'une terre.

On prétend que l'Airain a été employé, avant le fer, pour fabriquer les armes. Il l'a été certainement avant l'or & l'argent, pour la fabrique des monnoies, du

(*a*) Roll. hist. anc. Tom. V. pag. 524. *& suiv.*

moins

moins à Rome. Elles consistoient d'abord dans une masse d'Airain, plus ou moins pesante, que l'on donnoit au poids, sans qu'elle eût aucune marque, ni figure déterminée ; d'où vient cette formule usitée dans les ventes, *per æs & libram*. Ce fut Servius Tullius, sixième roi de Rome, qui, le premier, l'assujettit à une forme & à une empreinte particulière. Et comme alors les plus grandes richesses consistoient en bestiaux, bœufs, brebis, pourceaux, on fit imprimer leur figure, ou celle de leur tête, sur la première monnoie qui fut fabriquée ; & elle fut appellée *pecunia*, du mot *pecus*, qui signifie toute sorte de bétail.

Ce ne fut que sous le consulat de Q. Fabius & d'Ogulnius, cinq ans avant la première guerre Punique, l'année de Rome 485, que la monnoie d'argent y fut mise en usage. On retint toujours, néanmoins, l'ancien langage & l'ancienne dénomination, tirée du mot *æs*, Airain. De-là ces expressions : *æs grave*, du cuivre pesant, pour exprimer, au moins dans l'origine de cette dénomination, les as du poids d'une livre ; *ærarium*, le trésor public, où il n'y avoit autrefois que de l'Airain ; *æs alienum*, l'argent qu'on a emprunté, & beaucoup d'autres pareilles.

AIRAIN [un Géant d'], (*a*) lorsque les Argonautes voulurent débarquer dans l'isle de Créte, s'opposa à leur débarquement. Cet homme monstrueux, monté sur un rocher escarpé, faillit à les accabler, en lançant, contre eux, des roches d'une grosseur épouvantable ; mais il fut renversé dans la mer par les enchantemens de Médée. Tel est le récit d'Apollonius. Mais ce Géant d'Airain ne signifie autre chose, sinon qu'un homme armé de toutes piéces, s'opposa vigoureusement au débarquement de ces Héros, dans le tems qu'ils vouloient prendre terre. Cette histoire ressemble trop à ces hommes d'Airain, dont parle Hérodote, & dont Psamménithe se servit pour remonter sur le trône, & qui étoient des Ioniens armés de cuivre, pour ne pas croire que ces deux faits ont la même origine.

AIRE, *Aturum*, (*b*) ou, comme on lit dans l'ancienne Notice des Gaules, *Civitas Aturensium*. C'étoit une ville de la Gaule, dans l'Aquitaine, & puis dans la Novempopulanie. Il y en a qui l'ont prise pour celle des Sotiates, qui se rendit à Crassus, lieutenant de César ; sentiment qu'on trouve réfuté dans un Mémoire de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres. La ville d'Aire a été aussi connue sous le nom de *Vicus Juli*, qui fut d'abord son nom propre.

Cette Ville située sur l'Adour, est à présent dans la Gascogne, avec un évêché suffragant d'Auch.

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 131, 142.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 290. Not. de la Gaul. par M. d'Anvill.

AIRE [l'Aire d'Atad], (*a*) *Area Atad*, Α'δλων Α'τάδ. Cette Aire étoit située au de-là du Jourdain, selon Moïse, & en de-ça, selon d'autres ; c'est-à-dire, sans doute, par rapport à nous. C'est là que les enfans de Jacob, accompagnés d'une multitude de gens, firent les funérailles de leur pere avec beaucoup de pleurs & de grands cris. Joseph, en particulier, y pleura pendant sept jours. Les Chananéens, habitans du païs, virent le deuil qui se faisoit dans l'Aire d'Atad, & ils dirent : *Voilà un grand deuil parmi les Égyptiens.* C'est pourquoi, cette Aire fut nommée le deuil de l'Égypte.

(*b*) Il y a quelques autres lieux, dans l'Écriture, connus sous le nom d'Aire. 1.° L'Aire de Nachon, autrement de Chidon, où Oza fut frappé de mort, pour avoir eu la témérité de porter la main à l'Arche du Seigneur, parce que les bœufs, en regimbant, la faisoient pencher. C'est pourquoi, ce lieu fut appellé le châtiment d'Oza. On ignore au juste sa position.

2.° (*c*) L'Aire d'Aréüna, autrement appellé Ornan, qui étoit Jébuséen. Ce lieu étoit situé dans Jérusalem, sur le mont Sion. C'est-là que David vit l'ange du Seigneur, près d'exterminer Jérusalem, en punition du dénombrement qu'il venoit de faire de son peuple. On y bâtit depuis le temple de Salomon. *Voyez* Aréüna.

3.° L'Aire où se bat le froment. C'est ce dont il est souvent parlé dans les Livres saints. C'étoient des lieux exposés à l'air, dans lesquels on battoit le grain, ou par le moyen de traîneaux, ou avec des bâtons, ou sous les pieds des chevaux, ou des bœufs, que l'on faisoit courir en rond sur les gerbes dressées les unes auprès des autres, l'épi en haut. Les anciens Auteurs, qui ont écrit de l'agriculture, nous marquent exactement la manière dont on faisoit ces Aires. On mêloit de la lie d'huile avec de la terre grasse, & quand cette terre en étoit bien imbibée, on la battoit, & on l'applanissoit. Lorsqu'elle étoit seche, ni les rats, ni les fourmis ne pouvoient la pénétrer. L'herbe n'y croissoit point. L'eau n'y entroit point, & n'y faisoit point de boue. Quand le grain étoit battu, & mêlé avec la paille brisée & broyée, on attendoit le lever du vent du soir ; & alors on jettoit le tout en l'air avec des pelles. Le bon grain retomboit dans l'Aire, & la paille se dissipoit, & étoit emportée par le vent. Cet usage ne se pratique pas dans ces cantons. Mais on l'observe encore dans les provinces méridionales de la France, & peut-être même dans les autres païs méridionaux.

AIRES [la Fête des], *Festa Arearum.* (*d*) Cette fête, connue

(*a*) Genes. c. 50. v. 10, 11.

(*b*) Reg. L. II. c. 6. v. 6, 8. Paral. L. I. c. 13. v. 9.

(*c*) Reg. L. II. c. 24. v. 16. Paral. L. I. c. 21. v. 15.

(*d*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. pag. 519. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 208, 209.

encore sous le nom d'Aloës ; ou mieux, Haloës, étoit ainsi appellée, parce que les Paysans de l'Attique, qui la célébroient en l'honneur de Cérès & de Bacchus, portoient les prémices de leur Aire, ou de leurs moissons. Il y en a qui donnent d'autres étymologies à ce nom. Celle-ci paroît la plus naturelle.

AIULIUS, *Aiulius*, (*a*) nom d'un habitant de Larina, duquel Cicéron fait mention dans son oraison pour A. Cluentius. C'étoit un homme réduit à la dernière extrêmité, & perdu de débauches. L'Orateur latin remarque qu'il avoit un art admirable, pour porter la jeunesse à toutes sortes d'infamies. Il assassina, par le conseil d'Oppiniacus, un de ses concitoyens, qui étoit fort riche. Ayant été pris, il avoua tout.

AIUS LOCUTIUS, *Aius Locutius*, (*b*) nom d'une divinité, qui fut en vénération chez les Romains. C'étoit le dieu de la parole. Peu de tems avant l'arrivée des Gaulois en Italie, on entendit, au rapport de Cicéron, une voix qui sortoit du bois de Vesta, & qui annonçoit que, si on ne rétablissoit les murs de la Ville, elle seroit prise par l'ennemi. On n'y fit aucune attention ; mais lorsque les Gaulois s'en furent rendus maîtres, & qu'on les eut chassés, on se ressouvint de cette voix ; & on éleva un autel, au dieu de la parole, sous le nom d'Aius Locutius.

Tite-Live & Plutarque, qui racontent la même histoire, prétendent que ce fut M. Céditius, qui dit avoir entendu la nuit cette voix, & qu'on n'y avoit ajoûté aucune foi à cause du peu d'autorité de celui qui rapportoit le fait ; mais que dans la suite, la Ville, pour faire réparation au dieu qui avoit averti les Romains, lui avoit bâti un temple dans la rue neuve. Aulu-Gelle parle de la statue du même dieu. Au reste, Cicéron, déjà cité, dit plaisamment de ce dieu, que lorsqu'il n'étoit connu de personne, il parloit & se faisoit entendre ; ce qui l'avoit fait appeller Aius Locutius ; mais que depuis qu'il étoit devenu célebre, & qu'on lui avoit érigé un autel avec un temple, il avoit pris le parti de se taire, & étoit devenu muet.

AIX, *Aquæ Sextiæ*, ὕδατα σέξτια. (*c*) ville de la Gaule Narbonnoise, qui fut bâtie, 124 ans avant J. C. par C. Sextius Calvinus. Ce fut après la victoire que ce général avoit remportée sur les Salyes ou Salluviens. Comme le païs étoit abondant en sources, dont quelques-unes donnoient des eaux chaudes, la nouvelle Ville en prit le nom d'*Aquæ*; & on y ajoûta celui de *Sextiæ*, en mé-

(*a*) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 26. *& seq.*

(*b*) Cicer. de Divinat. L. I. c. 101. Plut. Tom. I. pag. 144. Tit. Liv. L. V. c. 50. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. II. p. 144. T. V. p. 235. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 407. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 56.

(*c*) Ptolem. L. II. c. 10. Strab. pag. 178, 180. Plin. L. III. c. 4. Roll. hist. anc. Tom. V. p. 272. Not. de la Gaul. par M. d'Anv.

moire de son fondateur. Deux victoires ont illustré cette Ville, selon Sidoine. Car à la victoire, remportée par Sextius, succéda, environ vingt ans après, celle que Marius remporta sur les Ambrons & les Teutons. Et on croit que le champ de bataille fut près de la rivière de Lar, sur la droite en remontant, à environ quatre lieues au-dessus d'Aix.

Strabon, Pline, Ptolémée font mention de la ville d'Aix. Ce fut une colonie, qui joignit un nom emprunté d'Auguste, à celui de son fondateur, comme le témoigne une Inscription, donnée par Scaliger, *COL. JUL. AQUIS SEXTIS*. Pline qui, dans l'énumération des villes de la Narbonnoise, distingue celles qui jouissoient du Droit latin, d'avec les colonies, range Aix dans le nombre des premières. Et il en est de même de plusieurs autres Villes, que l'on sçait, néanmoins, avoir été colonies, aussi-bien qu'Aix. La formation d'une seconde Narbonnoise fit monter Aix au rang de Métropole. C'est aujourd'hui la capitale de toute la Provence.

Fin du premier Volume.

FAUTES A CORRIGER.

Page 6, colonne 1, ligne 26, tous, *lisez* tout.
Pag. 11, col. 2, lig. 36, secretement, *lisez* secrétement.
Ibid. *lig. 38*, éducation mâle, *ôtez le reste de la phrase, & lisez en place*, & digne du haut rang, auquel il fut élevé dans la suite.
Pag. 12, col. 1, lig. 20, ôtez cet élève de Sparte.
Pag. 46, col. 1, lig. 26, fut., *lisez* fut.
Pag. 49, col. 1, lig. 18, ABISME, *lisez* ABIME.
Pag. 53, col. 2, lig. 28, ambuscade, *lisez* embuscade.
Pag. 59, col. 2, lig. 12, à prévalu, *lisez* a prévalu.
Pag. 62, col. 2, lig. 1, ABŒCRITE, *Abœcritus*, *lisez* ABOJOCRITE, *Abojocritus*.
Pag. 288, col. 1, lig. 21, •, *lisez* ὁ.
Pag. 373, col. 2, lig. 40, ver-, *lisez* vertu.
Pag. 375, col. 1, lig. 20, lapidé. *ôtez la phrase qui suit.*
Pag, 426, col. 2, lig. 4, α ‥, *lisez* ἄγω.
Pag. 435, col. 2, lig. 40, Com-, *lisez* Comme.



